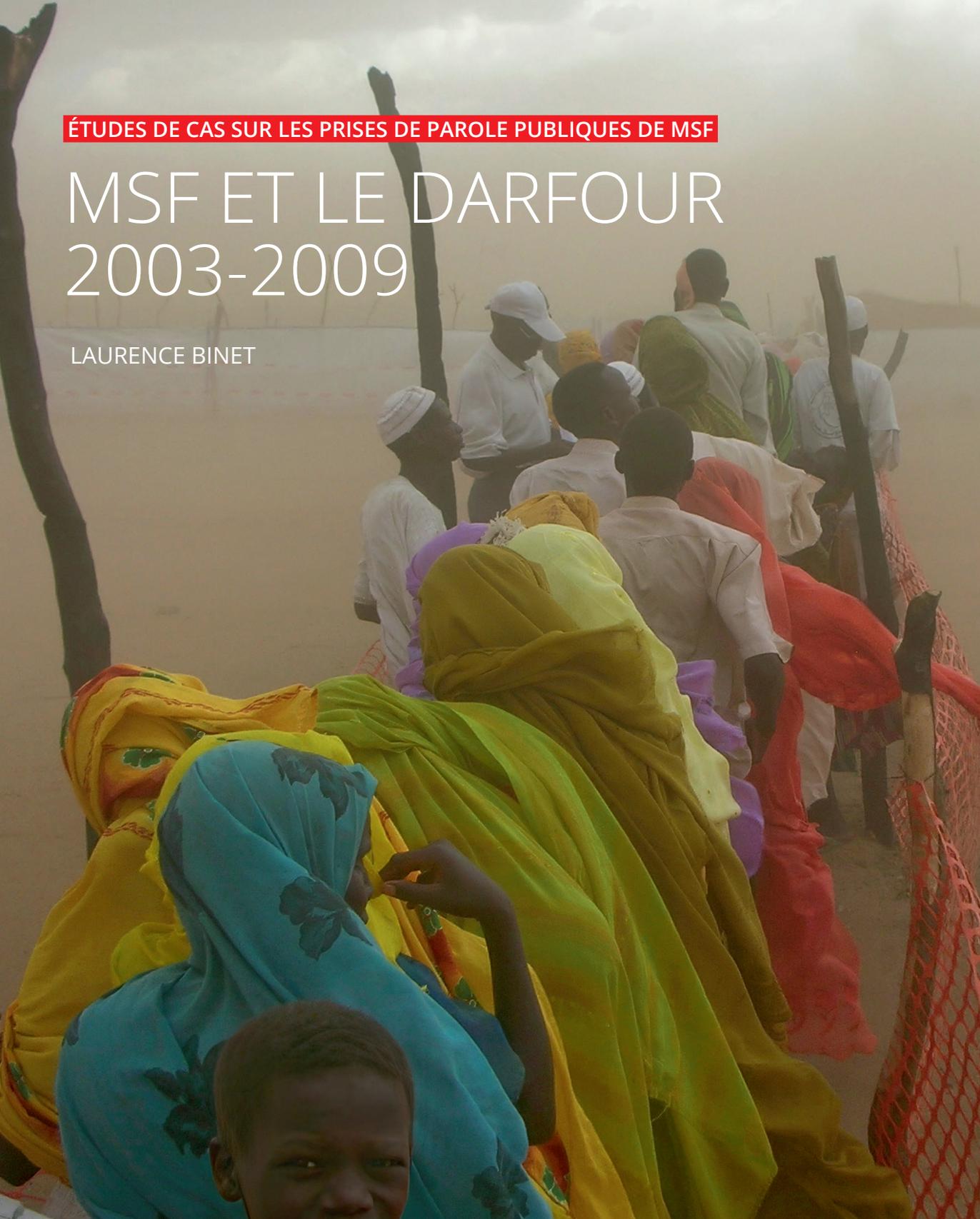


ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

# MSF ET LE DARFOUR 2003-2009

LAURENCE BINET



ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

# MSF ET LE DARFOUR 2003 - 2009

**DANS LA MÊME COLLECTION,  
ETUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF**

*Camps de réfugiés salvadoriens au Honduras 1988*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

*Génocide des Rwandais Tutsi 1994*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

*Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie 1994-1995*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

*Violences du nouveau régime rwandais 1994-1995*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

*Traque et massacres des réfugiés rwandais au Zaïre - Congo 1996-1997*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [2004]

*Famine et transferts forcés de populations en Éthiopie 1984-1986*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2005]

*Violence contre les Kosovars albanais, intervention de l'OTAN 1998-1999*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [septembre 2006]

*MSF et la Corée du Nord 1995-1998*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2008]

*Crimes de guerre et politiques de terreur en Tchétchénie 1994-2004*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juin 2010]

*Somalie 1991-1993 : guerre civile, alerte à la famine et intervention « militaro-humanitaire » de l'ONU*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2013]

*MSF et Srebrenica 1993-2003*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juillet 2015]

*MSF et la guerre en ex Yougoslavie 1991-2003*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [décembre 2015]

*MSF et les Rohingya 1992-2014*

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [novembre 2020]

**Comité éditorial :** Laurence Binet, Oscar Bernal, Françoise Bouchet-Saulnier, Marine Buissonnière, Michiel Hofman, Rebecca Golden Timsar, Chris Lockyear, Darin Portnoy - **Directrice de projet/autrice :** Laurence Binet - **Traduction en français :** Laurence Binet, Johan Lathuillière, Marie-Josée Rancourt - **Préparation de copie :** Laurence Beilvert - **Conception, mise en page :** tgraphite - **Gestion de projet :** Nancy Barrett

**Produit par le Mouvement international de Médecins Sans Frontières**

# AVANT-PROPOS

Les « Études de cas sur les prises de parole publiques de Médecins Sans Frontières » ont pour origine le souhait exprimé par le Conseil international du mouvement MSF, à la fin des années 1990, de mettre à disposition des volontaires du mouvement un document sur le « témoignage ».

Le document souhaité devait être simple et accessible à tous et servir de référence aux volontaires pour comprendre et se réapproprier la culture de prise de parole de l'association.

Il ne devait pas prendre la forme d'un manuel idéologique ou technique (*guideline*), le témoignage ne se limitant pas à l'application mécanique de préceptes et de procédures mais impliquant la compréhension des dilemmes inhérents à l'action humanitaire.

Le projet a été confié par le Conseil international à une directrice d'études, qui travaille avec un comité éditorial, composé de personnalités de MSF choisies par le Conseil international (désormais IB) pour leur expérience et leur compétence. Les membres de ce comité siègent *intuitu personae*, indépendamment de leur section d'origine.

Confronté aux difficultés de définition du terme « témoignage », le comité éditorial privilégie l'étude des prises de parole publiques de MSF comportant un dilemme, donc une prise de risque. Les cas à étudier sont proposés par le Comité éditorial et validés par le Conseil international (IB).

La source principale d'information de ces études réside dans la mémoire écrite et orale de MSF. Celle-ci est restituée via la recherche de documents datant de l'époque traitée et la conduite d'entretiens avec les protagonistes des événements sélectionnés.

Les personnes interviewées présentent leur récit des événements et leur appréciation sur la manière dont Médecins Sans Frontières a réagi. Elles s'expriment dans la langue de leur choix, avec l'appui d'un traducteur si nécessaire. Les entretiens sont enregistrés puis transcrits.

Les documents sont exhumés des archives des différentes sections impliquées et, dans la mesure du possible, dans celles des médias.

Ces travaux de recherche sont soumis à des contraintes d'ordre pratique et financier : localisation et volonté des interviewés de s'exprimer, existence, qualité et quantité de documents d'archives.

Le montage principal, qui présente les faits dans un ordre chronologique, est composé d'extraits de documents et d'entretiens, reliés entre eux par de courts textes. Les extraits de documents ont été privilégiés pour établir les faits. À défaut, les entretiens sont parfois amenés à jouer ce rôle. Ils apportent également un éclairage humain sur le vécu des événements et des éléments d'analyse de la part des protagonistes.

Cette méthodologie permet de reconstituer les faits et de restituer les débats et les dilemmes rencontrés, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Le texte-montage principal est précédé d'une ou plusieurs cartes, de la liste des abréviations utilisées, de celle des personnes interviewées et des rapports MSF cités, ainsi que d'un résumé de l'étude incluant une présentation du contexte des prises de parole publiques concernées et des principaux dilemmes auxquels elles ont tenté de répondre.

Le texte est complété par une chronologie détaillée, qui resitue les actions et prises de parole de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Destinée à aider le lecteur à se repérer, elle ne prétend pas être une référence universitaire.

Chaque étude de cas est disponible en anglais et en français.

Ces études de cas ont une vocation essentiellement pédagogique. Certaines d'entre elles servent désormais de base à des podcasts et des modules de formation. Dans un souci de renforcer cet objectif pédagogique, l'accès à l'ensemble de ce matériel est ouvert au public sur le site internet [www.msf.org/fr/speakingout/accueil](http://www.msf.org/fr/speakingout/accueil), et sur Google books.

Bonne lecture !  
Le comité éditorial,  
Septembre 2024

# SOMMAIRE

<b>Personnes interviewées et leurs fonctions au moment des évènements</b>	<b>8</b>
<b>Abréviations</b> _____	<b>11</b>
<b>Résumé</b> _____	<b>15</b>
<b>Carte</b> _____	<b>29</b>

## **MSF et le Darfour 2003 - 2009**

<b>Accéder au Darfour</b> _____	<b>31</b>
<b>PREMIÈRES MISSIONS EXPLORATOIRES DANS L'EST DU TCHAD (août - septembre 2003)</b> _____	<b>32</b>
<b>PREMIÈRES ALERTES INTERNATIONALES SUR LA DÉGRADATION DE LA SITUATION AU DARFOUR (septembre 2003)</b> _____	<b>39</b>
<b>PREMIÈRES MISSIONS EXPLORATOIRES SUR LE TERRITOIRE DU DARFOUR (octobre - novembre 2003)</b> _____	<b>43</b>
<b>Chapitre 1 - Accès à tout prix, accroître l'aide, controverse sur la qualification de génocide et rapport sur les viols (2003 - 2005)</b> _____	<b>46</b>
<b>I. PRÉSERVER LES OPÉRATIONS DE MSF AU DARFOUR (à partir de décembre 2003)</b> _	<b>46</b>
A. « La crise silencieuse des réfugiés au Tchad », récits de réfugiés du Darfour	46
B. Une stratégie « profil bas »	53
C. Nyala : Relocalisation forcée du camp Intifada	60
D. Dénonciation des bombardements des civils au Tchad par les forces soudanaises	79
E. L'enfer à Mornay	82
F. Appels à accroître l'aide	86
G. MSF Belgique/OCB règle son passé au Soudan	95
<b>II. PRISE DE CONSCIENCE INTERNATIONALE DES CRIMES DE MASSE AU DARFOUR (mars à mai 2004)</b> _____	<b>99</b>
A. Premières déclarations publiques internationales (mars - avril 2004)	99
1. L'ombre du génocide des Rwandais Tutsi	99
2. Pression des organisations de défense des droits humains	109
B. Prudence de MSF sur la qualification de la violence, montée en puissance des opérations (mars - avril 2004)	110
1. Efforts de MSF France/OCP pour éviter de qualifier la violence	110
2. Décision du mouvement MSF : Appeler à plus d'assistance et éviter le débat sur le génocide	114

C. Début d'ouverture du gouvernement soudanais sous la pression internationale	125
1. Rapport de l'ONU sur les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité au Darfour	125
2. Premiers pas de la mission de surveillance de l'Union africaine au Darfour	130
<b>III. ACCROISSEMENT DU VOLUME DE L'AIDE, QUALIFICATION DU GÉNOCIDE (MAI À SEPTEMBRE 2004)</b>	133
A. MSF en campagne pour une augmentation de l'aide et l'arrêt de la violence	134
1. MSF à la session Arria Formula des Nations unies (mai 2004)	134
2. « Urgence au Darfour, le pire est à venir » : un rapport de MSF (mai - juin 2004)	140
3. Alerte soutenue sur les besoins d'assistance (juillet - septembre 2004)	150
B. Suivi de la violence et enquêtes sur la réalité d'un génocide (juin - septembre 2004)	153
1. Le gouvernement soudanais sous pression pour mettre fin à la violence (juin - juillet 2004)	153
2. Résolutions, investigations, sanctions, et surveillance militaire de la violence (juillet - août 2004)	163
C. Questionnement public du président de MSF France sur la qualification de génocide et controverse interne (juin - août 2004)	173
1. Sur la réalité d'un génocide au Darfour	175
2. Pertinence d'une position de MSF sur la réalité d'un génocide au Darfour	190
a) « Parler de ce qu'on voit, pas de ce qu'on ne voit pas »	191
b) Tenir MSF à distance du courant de pression en faveur d'une intervention armée	192
c) Maintenir le sens de l'action humanitaire	196
3. Tensions internes en arrière-plan	197
4. Prudence dans la communication de MSF	204
<b>IV. CONSÉQUENCES DE LA QUALIFICATION DE GÉNOCIDE PAR LES ÉTATS-UNIS (à partir de septembre 2004)</b>	209
A. Déclarations des États-Unis sur le génocide, Renforcement de l'Union africaine, Enquête de l'ONU (septembre 2004)	209
B. Relance du débat interne sur le génocide (septembre à novembre 2004)	214
1. Nouvelles déclarations publiques de MSF France sur le génocide et débat interne	216
2. Critiques extérieures et instrumentalisation politique des positions de MSF	224
3. Divergences internes sur la priorité des appels à l'assistance et à la protection	231
<b>V. « L'ÉCRASANT FARDEAU DU VIOL, VIOLENCE SEXUELLE AU DARFOUR », UN RAPPORT DE MSF HOLLANDE/OCA (mars à juin 2005)</b>	249
A. Genèse du rapport (2004 - début 2005)	249
B. Publication du document d'information/rapport sur le viol et la violence sexuelle au Darfour (mars 2005)	264
C. Saisine de la Cour pénale internationale (CPI) sur la situation au Darfour (mars 2005)	271

D. Arrestation des coordinateurs de MSF Hollande/OCA (mai - juin 2005) _____	278
1. Arrestations et accusations _____	280
2. Communication, pressions politiques et voies juridiques _____	285
<b>Chapitre 2 - MSF, intervention armée et justice internationale au Darfour (juillet 2005 - 2009) _____</b>	<b>304</b>
<b>I. MSF ET LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI) _____</b>	<b>306</b>
A. MSF et les procédures judiciaires internationales (1994 - 2014) _____	306
B. Positionnements de MSF sur le Darfour : le facteur CPI _____	318
<b>II. VIOLENCE ET PRÉCARITÉ POUR LES POPULATIONS, INSÉCURITÉ POUR LES HUMANITAIRES (2005 - 2007) _____</b>	<b>326</b>
A. Rapport médical intersections et session Arria Formula à l'ONU (2005) _____	326
B. MSF et l'éventualité d'une intervention armée internationale (2006 - 2007) _____	335
1. Insécurité croissante _____	336
2. MSF et la campagne internationale de la coalition Save Darfur _____	349
3. Aléas des projets d'intervention armée internationale _____	358
4. MSF et la question de la protection - La Mancha _____	363
<b>III. RETOUR DU MILITARO-HUMANITAIRE _____</b>	<b>364</b>
A. Déploiement de la MINUAD et de l'EUFOR _____	364
B. Pression accrue du gouvernement pour démanteler les camps de déplacés _____	367
C. Regain d'activisme sur le Darfour _____	370
D. Désinformation et harcèlement des ONG _____	373
<b>IV. PREMIERS MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI (2005 - 2008) _____</b>	<b>376</b>
A. Réactions immédiates et premières conséquences _____	377
B. Menaces sur la sécurité et blocages administratifs _____	386
C. Suspension des programmes de santé mentale et de santé communautaire _____	391
D. Stratégie de réduction des risques concernant la CPI _____	403
E. Dans l'attente du mandat d'arrêt contre el-Béehir _____	411
<b>V. EXPULSIONS DE MSF HOLLANDE/OCA ET MSF FRANCE/OCF (2009) _____</b>	<b>419</b>
A. Prendre acte de la situation (mars 2009) _____	419
1. Annonce des expulsions et communication réactive _____	419
2. Premières négociations et démarches de plaidoyer _____	430
3. Enlèvement de membres du personnel de MSF Belgique/OCB _____	442
4. Profil bas dans l'attente de négociations sur un éventuel retour _____	444
B. Communication sur l'indépendance de MSF vis-à-vis de la CPI (mars - avril 2009) _____	447
C. Communication tardive et prudente sur le processus de fermeture (avril 2009) _____	467
<b>Chronologie 1989-2009 _____</b>	<b>487</b>

# PERSONNES INTERVIEWÉES ET LEURS FONCTIONS AU MOMENT DES ÉVÈNEMENTS

**Dr Khalid Abdelsalam**

*MSF Hollande/OCA, coordinateur adjoint au Soudan, 2005-2007.*

**Reshma Adatia**

*MSF Hollande/OCA, coordinatrice au Soudan, d'octobre 2008 à avril 2009.*

**Thierry Allafort-Duverger**

*MSF France/OCP, responsable des programmes d'urgence, 2003-2006.*

**Dr Marie-Pierre Allié**

*MSF France, membre du conseil d'administration, 2004-2007 ; MSF France/OCP, directrice adjointe des opérations, 2007-2008 ; MSF France, présidente du conseil d'administration, 2008-2013.*

**Mathilde Berthelot**

*MSF France/OCP, coordinatrice médicale, janvier-octobre 2007.*

**Françoise Bouchet-Saulnier**

*MSF France/OCP, conseillère juridique, 1991-2005 ; MSF International, directrice juridique, 2005-2022.*

**Dr Jean-Hervé Bradol**

*MSF France, président du conseil d'administration, 2000-2007.*

**Dr Rony Brauman**

*MSF France, président, 1982-1994 ; Fondation MSF France/CRASH, directeur d'études depuis 2000.*

**Dr Jean - Clément Cabrol**

*MSF France/OCP, coordinateur d'urgence au Darfour, décembre 2003 -janvier 2004.*

**Christian Captier**

*MSF Suisse, directeur général, 2003-2009.*

**Jane Coyne**

*MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour, novembre 2008 - avril 2009.*

**François Delfosse**

*MSF France/OCP, coordinateur au Soudan, avril 2003- avril 2004.*

**Marc DuBois**

*MSF Hollande/OCA, conseiller en affaires humanitaires de MSF Hollande, 2001 - 2004, directeur du département des affaires humanitaires, 2005-2007, chercheur senior, 2007-2008 ; MSF Royaume-Uni, directeur exécutif, 2008-2014.*

**Thierry Durand**

*MSF France, directeur général par intérim, 2007-2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations, 2008-2014.*

**Greg Elder**

*MSF France/OCP, coordinateur au Soudan, avril 2004-mai 2005.*

**Paul Foreman**

*MSF Hollande/OCA, coordinateur au Soudan, octobre 2004-août 2005.*

**Dr Christophe Fournier**

*MSF France/OCP, directeur des programmes, 2003-2006 ; MSF International, président du conseil, 2006-2009.*

**Dr Rowan Gillies**

*MSF International, président du conseil, 2003-2006.*

**Kenny Gluck**

*MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, 2002-2005.*

**Arjan Hehenkamp**

*MSF Hollande/OCA, directeur de programme, 2004-2006, directeur des opérations, 2006-2010.*

**Vincent Hoedt**

*MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour, octobre 2004-juin 2005.*

**Bruno Jochum**

*MSF Suisse/OCG, directeur de programmes, 2005-2006, directeur des opérations, 2006-2011.*

**Aurélie Lamazière**

*MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad, octobre 2003-avril 2004, au Soudan avril 2004-avril 2005.*

**Coralie Léchelle**

*MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, décembre 2003-mars 2004.*

**Jean-Sébastien Matte**

*MSF France/OCP, coordinateur logistique, à Nyala puis Mornay, Darfour, décembre 2003-mars 2004.*

**Jérôme Oberreit**

*MSF Belgique/OCB, responsable de programmes, novembre 2005-mars 2006, directeur des opérations, mars 2006-juin 2012.*

**Stephan Oberreit**

*MSF France, directeur de la communication, 2000-2006.*

**Gorik Oms**

*MSF Belgique, directeur général, 2004-2007.*

**Liesbeth Schockaert**

*MSF Belgique/OCB, chargée d'affaires humanitaires, 2003-2004.*

**Dan Sermand**

*MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad, septembre-décembre 2003, coordinateur général au Soudan, janvier - juin 2004*

**Eric Thomas**

*MSF Espagne/OCBA, directeur des opérations, juillet 2003-juillet 2007.*

**Nicolas de Torrente**

*MSF États-Unis, directeur exécutif, 2000-2009.*

**Emmanuel Tronc**

*MSF International, responsable de la représentation et du plaidoyer, 2005-2015.*

**Jean-Guy Vataux**

*MSF France/OCP, coordinateur au Soudan, septembre 2006-juin 2007.*

**Hans van de Weerd**

*MSF Hollande, directeur général, 2008-2011.*

**Fabrice Weissman**

*Fondation MSF France/CRASH, directeur d'études à partir de 2000, coordinateur au Darfour, août 2005-août 2006.*

**Aitor Zabalgogezkoa**

*MSF Espagne/OCBA, responsable des programmes d'urgence 2003-2005 ; MSF Espagne, directeur général, 2006-2012.*

# ABRÉVIATIONS

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international
<b>ACF</b>	Action contre la Faim
<b>AFP</b>	Agence France Presse
<b>AJWS</b>	American Jewish World Service ( <i>Service mondial juif américain</i> )
<b>AMIS</b>	African Mission in Sudan ( <i>Mission de l'Union africaine au Soudan</i> )
<b>AP</b>	Associated Press ( <i>Agence de presse étatsunienne</i> )
<b>APD</b>	Accord de paix pour le Darfour
<b>BBC</b>	British Broadcasting Corporation
<b>CDH</b>	Commission des droits de l'homme ( <i>de l'ONU</i> )
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>CIO</b>	Comité international olympique
<b>CNN</b>	Cable News Network ( <i>États-Unis</i> )
<b>CP</b>	Communiqué de presse
<b>CPI</b>	Cour pénale internationale
<b>CPS</b>	[Union Africaine] Conseil de paix et de sécurité
<b>CRASH</b>	Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires ( <i>MSF France</i> )
<b>DFID</b>	Département du développement international (Royaume-Uni) ( <i>remplacé depuis 2020 par la FCDO - Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement</i> )
<b>ECHO</b>	Commission européenne à la protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes ( <i>en anglais : European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations</i> )
<b>EUFOR</b>	Force militaire de l'Union européenne
<b>ExCom</b>	Comité exécutif international de MSF
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>HAC</b>	Commission de l'aide humanitaire au Soudan ( <i>en anglais : Sudan Humanitarian Aid Commission</i> )
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>HRW</b>	Human Rights Watch
<b>ICB</b>	Comité exécutif du Conseil international de MSF (jusqu'en 2011)
<b>ICG</b>	International Crisis Group
<b>IGAD</b>	Autorité intergouvernementale pour le développement (Afrique de l'Est) ( <i>en anglais : Intergovernmental Authority on Development</i> )
<b>IMC</b>	Corps médical international ( <i>en anglais : International Medical Corps</i> )
<b>IRC</b>	Comité international de secours ( <i>en anglais : International Rescue Committee</i> )
<b>IRIN</b>	Integrated Regional Information Networks ( <i>Réseaux d'information régionaux intégrés - Nations unies</i> )
<b>JEM</b>	Mouvement pour la justice et l'égalité ( <i>en anglais : Justice and Equality Movement</i> )
<b>Liste internet</b>	Liste de diffusion interne de MSF pour les responsables de communication digitale
<b>Liste Presse</b>	Liste de diffusion interne de MSF pour les attachés de presse.
<b>LRA</b>	Lord's Resistance Army ( <i>Armée de résistance du Seigneur opérant en Ouganda, RCA, RDC et Soudan du Sud</i> )
<b>MINUAD</b>	Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour
<b>MINUS</b>	Mission des Nations unies au Soudan
<b>MOH</b>	Ministère de la Santé ( <i>en anglais : Ministry of Health</i> )
<b>MSNBC</b>	Microsoft NBC (National Broadcasting Company) ( <i>chaîne d'information de la télévision américaine</i> )
<b>NPR</b>	National Public Radio (États-Unis)
<b>NRC</b>	Conseil norvégien pour les réfugiés ( <i>en anglais : Norwegian Refugee Council</i> )
<b>OCA</b>	Centre opérationnel d'Amsterdam (MSF)
<b>OCB</b>	Centre opérationnel de Bruxelles (MSF)
<b>OCBA</b>	Centre opérationnel de Barcelone/Athènes (MSF)
<b>OCG</b>	Centre opérationnel de Genève (MSF)
<b>OCP</b>	Centre opérationnel de Paris (MSF)
<b>OLS</b>	Opération ligne de vie pour le Soudan ( <i>en anglais : Operation Lifeline Sudan</i> )
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies

<b>OPD</b>	Service des consultations externes ( <i>en anglais : Outpatient Department</i> )
<b>OTAN</b>	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PBS</b>	Public Broadcasting Service (États-Unis)
<b>PDI</b>	Personnes déplacées internes
<b>PNG</b>	Persona non grata
<b>R2P</b>	Responsabilité de protéger ( <i>en anglais : Responsibility to Protect</i> )
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RIOD</b>	Réunion des directeurs des opérations de MSF
<b>SCF-UK</b>	Save the Children UK
<b>SGA</b>	Secrétaire général adjoint
<b>SLA</b>	Armée de libération du Soudan ( <i>en anglais : Sudan Liberation Army</i> )
<b>SLM</b>	Mouvement de libération du Soudan ( <i>en anglais : Sudan Liberation Movement</i> )
<b>SRC</b>	Croissant-Rouge soudanais ( <i>en anglais : Sudan Red Crescent</i> )
<b>SPLA</b>	Armée populaire de libération du Soudan ( <i>en anglais : Sudanese People's Liberation Army</i> )
<b>SPLM</b>	Mouvement populaire de libération du Soudan ( <i>en anglais : Sudanese People's Liberation Movement</i> )
<b>TCB</b>	Témoignage Case Binder ( <i>ancien nom des Speaking Out Case Studies [SOCS], ou Études de cas sur les prises de parole publiques</i> )
<b>TFC</b>	Centre de nutrition thérapeutique ( <i>en anglais : Therapeutic Feeding Centre</i> )
<b>TPI</b>	Tribunal pénal international
<b>TPIY</b>	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNOCHA</b>	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires ( <i>en anglais : United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs</i> )
<b>UNSRSG</b>	Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU ( <i>en anglais : United Nations Special Representative of Secretary General</i> )
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international ( <i>en anglais : United States Agency for International Development</i> )
<b>VSS</b>	Violences sexuelles et sexistes

**NB:**

Au cours des années 2000, les cinq sections opérationnelles de MSF se sont progressivement organisées en centres opérationnels (OC = Operational Center en anglais).

Dans chaque centre opérationnel, les sections partenaires et les bureaux se sont regroupés autour d'une section opérationnelle : OCA (Operational Center Amsterdam), OCB (Operational Center Brussels), OCBA (Operational Center Barcelona/Athens), OCG (Operational Center Geneva), and OCP (Operational Center Paris).

L'adoption de la nouvelle nomenclature des OCs a pris plusieurs années, dont celles couvertes par cette étude.

Par souci de clarté, dans toute cette étude, les entités opérationnelles sont mentionnées en utilisant l'ancienne et la nouvelle nomenclature, de la façon suivante : MSF Hollande/OCA, MSF Belgique/OCB, MSF Espagne-Grèce/OCBA, MSF Suisse/OCG, MSF France/OCP.

**NB:**

Dans cette étude nous gardons de nombreuses abréviations en anglais, en l'absence d'une traduction en français couramment utilisée dans le monde humanitaire et la communauté politique internationale.



Cliquez vers la liste de référence et retrouvez la vidéo en cliquant sur le numéro correspondant.



Extrait de document



Extrait d'entretien

# RÉSUMÉ

En février 2003, des combats violents éclatent au Darfour, dans l'ouest du Soudan, entre les forces gouvernementales et celles du Mouvement de libération du Soudan, qui rassemble depuis 2001 principalement des membres de groupes locaux non arabes.

La population du Darfour subit alors les bombardements intenses des forces gouvernementales et les attaques extrêmement violentes des Janjawids, une milice récemment créée et soutenue par le gouvernement. Les Janjawids mènent une politique de la terre brûlée, incendiant les villages et commettant les pires atrocités contre les civils.

Dans les mois qui suivent, cette stratégie de la terre brûlée est appliquée de manière intensifiée et entraîne la fuite de dizaines de milliers de Darfouris.

Éclipsée par le début du processus de paix entre le Soudan et le Soudan du Sud en juillet 2002, la crise du Darfour reste ignorée de la communauté internationale.

## Accéder au Darfour

En juin 2003, l'équipe de MSF France/OCP à Khartoum recueille des informations faisant état de violents combats dans le Darfour du Nord, mais n'obtient pas d'autorisations de se rendre dans cette région.

En juillet/août 2003, les équipes de MSF Belgique/OCB au Tchad observent un afflux de réfugiés du Darfour à la frontière entre les deux pays.

MSF Belgique/OCB lance immédiatement des missions exploratoires et ouvre des programmes sur la frontière. Des équipes de MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP les rejoignent rapidement.

À la mi-septembre 2003, MSF Belgique/OCB publie plusieurs communiqués de presse annonçant le lancement de ses opérations pour les réfugiés du Darfour au Tchad.

À partir de la mi-octobre 2003, après des semaines de négociations avec la Commission pour l'action humanitaire (HAC) du Soudan, les équipes de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA mènent les premières missions exploratoires sur le territoire du Darfour. Elles constatent les effets désastreux de la stratégie de la terre brûlée des Janjawids et l'ampleur des besoins de la population en fuite, abandonnée à elle-même sans aucun moyen de subsistance.

Entre septembre et décembre 2003, plusieurs responsables des Nations unies alertent sur la détérioration de la situation au Darfour.

### Préserver l'accès au Darfour

En décembre 2003, les directeurs des opérations de MSF imposent un embargo à la publication d'un rapport de MSF Belgique/OCB, composé d'une étude de mortalité rétrospective et de récits de réfugiés Darfouris au Tchad, qui décrivent la violence et les conditions de vie terribles régnant au Darfour. Les directeurs des opérations craignent que ce rapport ne mette en danger les chances de MSF d'accéder au Darfour.

Le contenu de ce rapport et le calendrier d'une éventuelle publication font l'objet de nombreuses discussions. En janvier 2004, un document rassemblant des informations issues de ce rapport est diffusé aux ONG internationales et aux agences de l'ONU intervenant au Darfour. Mais le rapport dans son intégralité ne sera jamais diffusé publiquement.

Plus tard, cette restriction sera critiquée comme une occasion manquée d'alerter de manière efficace sur le sort des Darfouris.

Pendant cette période, une stratégie de communication « profil bas » est établie qui exclut tout plaidoyer public sur la situation au Darfour. Toutefois, des journalistes peuvent être informés et soutenus logistiquement par les équipes de MSF au Tchad. Au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2004, plusieurs d'entre eux publient des reportages solides sur la situation au Darfour.

Fin 2003, début 2004, MSF ouvre des programmes pour aider les populations déplacées à Nyala, dans le Darfour du Nord.

Le 15 janvier 2004, MSF France/OCP dénonce publiquement la relocalisation forcée des déplacés du camp de Nyala vers un camp isolé, qu'elle juge dangereuse pour la santé des populations. L'équipe refuse d'inciter les déplacés au transfert, comme le lui demandent les autorités et les agences des Nations unies et refuse de travailler dans le nouveau camp.

Quelques semaines plus tard, MSF Hollande/OCA acceptera d'y travailler.

Le 29 janvier 2004, MSF Belgique/OCB rapporte publiquement que, depuis plusieurs semaines, ses équipes de Tiné, au Tchad, reçoivent des patients souffrant de blessures causées par des éclats de bombes, à la suite de bombardements par les forces aériennes soudanaises.

Bien qu'officiellement autorisées à ouvrir des programmes au Darfour, la plupart des équipes de MSF sont empêchées de se mettre au travail par des réductions drastiques de visas et de permis de circuler.

MSF Belgique/OCB n'obtiendra l'autorisation de lancer des opérations qu'en mai 2004, après avoir passé des mois à régler les litiges administratifs liés aux zones grises de sa présence au Soudan dans le passé.

En février 2004, une équipe de MSF France/OCP se retrouve bloquée par de violents combats dans la ville de Mornay où viennent d'arriver 40 000 personnes déplacées. À cause des retards dans l'obtention des permis de circuler, aucun médecin n'est présent

dans l'équipe. Celle-ci doit s'organiser pour faire face à un afflux quotidien de blessés et improviser opérations chirurgicales et soins post-opératoires.

Dans l'ensemble du Darfour, l'assistance aux populations est entravée par le déni d'accès imposé par le gouvernement du Soudan aux organisations de secours. Ces dernières gardent toutefois le silence, de peur de perdre les quelques visas et permis de circuler que les autorités leur accordent au compte-goutte.

Le 17 février 2004, malgré les réticences de l'équipe de Mornay, un communiqué de presse de MSF alerte sur l'urgence à apporter de l'aide aux populations déplacées du Darfour.

Cet appel est renouvelé dans un nouveau communiqué le 26 février 2004 et soutenu par une série de réunions bilatérales des responsables opérationnels de MSF avec des représentants des autorités soudanaises à Khartoum et des responsables des États-Unis et des Nations unies à New York.

Le 10 mars 2004, MSF alerte de nouveau publiquement sur l'ampleur de la malnutrition, la violence récurrente et l'insuffisance de l'aide internationale au Darfour. Certains à MSF regrettent que la violence ne soit pas plus fermement dénoncée comme l'origine du désastre et considèrent que cette question devrait être au cœur du positionnement public de MSF.

#### Prise de conscience internationale des crimes de masse au Darfour

En mars et avril 2004, la commémoration du génocide des Rwandais Tutsi fait émerger dans les discussions politiques internationales l'idée qu'une tragédie similaire pourrait bien être en train de se dérouler au Darfour.

Le 19 mars 2004, le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies au Soudan, Mukesh Kapila, est le premier à utiliser le terme « génocide » en déclarant que le conflit au Darfour est comparable, « dans sa nature, si ce n'est dans son échelle », au génocide au Rwanda en 1994.

Le 3 avril 2004, son successeur, Jan Egeland, décrit une situation de « nettoyage ethnique, mais pas un génocide ».

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, appelle à « ne pas répéter les mêmes erreurs qu'au Rwanda ».

Amnesty International et Human Rights Watch publient toutes deux des rapports basés sur les résultats d'enquêtes approfondies qui dénoncent les stratégies du gouvernement soudanais contre la population du Darfour. Se référant au génocide au Rwanda, Amnesty International appelle à « ne pas commettre l'erreur de ne pas agir ».

Le 8 avril 2004, le gouvernement soudanais et l'opposition armée signent un troisième cessez-le-feu, censé garantir un passage sécurisé à l'aide humanitaire au Darfour.

Le 7 mai 2004, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme présente le rapport de la commission d'enquête sur le Darfour. Il déclare que le gouvernement sou-

danais et ses milices arabes alliées ont réagi en instaurant la terreur, marquée par des violations massives des droits humains « pouvant constituer des crimes de guerre et/ou des crimes contre l'humanité ». Il ajoute que « ce qui semble avoir été une rébellion ethnique s'est heurté à une riposte ethnique, s'appuyant en grande partie sur des rivalités tribales de longue date, mais largement contenues jusqu'à présent ».

Vers la fin mai 2004, les autorités soudanaises commencent à lever les restrictions de visa et à autoriser l'entrée d'un nombre plus important de travailleurs humanitaires au Darfour.

#### Décision de MSF de ne pas s'exprimer sur la question du génocide

Le 8 avril 2004, les responsables de programmes de l'ensemble du mouvement MSF s'accordent sur une ligne de communication et de plaidoyer bilatéral. MSF restant jusqu'ici la seule ONG opérationnelle au Darfour, la priorité doit être donnée à l'extension des opérations. La communication doit être limitée et concentrée uniquement sur l'appel à améliorer et augmenter l'aide.

Le 23 avril 2004, bien que questionnés par les directeurs de la communication sur le fait de ne pas dénoncer « les violences commises contre les civils et les limitations de l'accès pour les organisations humanitaires en regard de l'urgence et de l'immensité des besoins », les directeurs des opérations confirment leur accord initial. Les directeurs généraux des sections opérationnelles endossent cette stratégie de communication restreinte.

MSF Hollande/OCA souligne toutefois les éventuelles limites de cette stratégie : induire une perception erronée de la crise, laisser croire que le gouvernement du Soudan est responsable de la sécurité et affaiblir les messages publics et la crédibilité de MSF.

En avril 2004, à la demande de MSF France/OCP, une équipe d'Epicentre réalise une enquête sur l'évolution de la mortalité, la nutrition et la violence sur deux sites du Darfour dont l'objectif est de montrer l'incidence de la violence sur la mortalité.

Début mai 2004, MSF décline une invitation à témoigner devant le Congrès des États-Unis, considérant le contexte de cette audition trop politique après les déclarations de responsables étatsuniens suggérant que l'octroi de l'aide devrait être conditionné à la signature d'un cessez-le-feu.

Le 24 mai 2004, lors d'une session du Conseil de sécurité des Nations unies, un coordinateur de MSF au Darfour décrit la réponse inadéquate à la crise et les obstacles empêchant les humanitaires d'accéder à ces populations. Il ajoute qu'un effort spectaculaire dans l'amélioration des secours ne suffira pas et pourrait même s'avérer sans objet s'il n'est pas mis fin à la violence perpétrée contre les civils.

Le 21 juin 2004, MSF France/OCP publie un rapport intitulé « Urgence au Darfour : pas de répit en vue », composé des principaux résultats de l'évaluation d'Epicentre et de récits de déplacés collectés à Mornay en mai.

Ce rapport, comme le communiqué de presse qui l'accompagne souligne que les déplacés perçoivent la violence, les pénuries alimentaires et les menaces de relocalisation forcée qu'ils subissent comme « la continuation d'une politique visant la destruction de leur groupe et l'asservissement des survivants après leur retour chez eux ».

Les représentants des autorités soudanaises répondent en incriminant la propagande occidentale et affirment que les chiffres contenus dans le rapport de MSF sont faux. Ils menacent d'expulser le coordinateur de MSF France, mais ne passent pas à l'acte.

#### Qualification de la violence en tant que génocide

À partir de fin juin 2004, la pression internationale pour mettre fin à la violence au Darfour s'accroît, en particulier celle des organisations de défense des droits humains, sur l'opinion publique occidentale.

À la mi-juillet 2004, la coalition *Save Darfur* est fondée, qui se retrouve rapidement au cœur de l'activisme contre le « génocide au Darfour ».

L'idée d'une intervention armée pour mettre fin à la violence au Darfour gagne du terrain. Ses partisans extrapolent une clause de la Convention sur la prévention du génocide qui selon eux inclurait « l'obligation pour la communauté internationale d'intervenir militairement pour mettre fin au génocide ».

Arguant que cette « obligation » n'a pas été appliquée dix ans plus tôt au Rwanda, ils plaident désormais pour l'introduction dans le droit international d'une loi sur la « responsabilité de protéger » (R2P, selon l'acronyme en anglais) qui inclurait formellement cette obligation.

Jusqu'à la mi-juillet 2004, les responsables des États-Unis et des Nations unies demeurent prudents quant à la qualification de la situation au Darfour de génocide. Ils se concentrent à exercer des pressions sur le gouvernement du Soudan pour l'inciter à mettre fin aux violences et à laisser entrer un volume massif d'aide humanitaire afin d'éviter une catastrophe.

La situation commence à basculer le 22 juillet 2004 avec la résolution du Congrès étatsunien qualifiant les atrocités commises au Darfour de génocide et appelant le gouvernement à utiliser ce terme « approprié » pour qualifier cette violence.

Le 30 juillet 2004, le Conseil de sécurité des États-Unis vote la résolution 1556 mettant en demeure le Soudan de mettre fin dans les trente jours aux atrocités dans sa province du Darfour sous peine de sanctions s'ils n'arrêtent pas les milices responsables de ces atrocités.

Cette résolution soutient le déploiement de 120 observateurs internationaux au Darfour, conformément à l'accord de cessez-le-feu du 8 avril 2004, et d'une force de 300 soldats pour les protéger, placés sous la responsabilité de l'Union africaine. Le premier contingent de 150 soldats rwandais arrive à la mi-août 2004.

Le 31 août 2004, le secrétaire général des Nations unies présente son rapport au Conseil de sécurité sur la situation au Darfour.

Il recommande d'accroître la présence internationale dans cette région, sur la base du plan proposé par l'Union africaine.

Le 8 septembre 2004, les États-Unis proposent au vote du Conseil de sécurité des Nations unies une résolution autorisant l'extension du déploiement des forces de l'Union africaine au Darfour.

Le 9 septembre 2004, s'appuyant sur une évaluation effectuée par ses services dans les camps de réfugiés du Darfour au Tchad en juillet et août 2004, le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell, déclare à la commission des Affaires étrangères du Sénat que la violence commise au Darfour constitue des actes de génocide.

Le 18 septembre 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution proposée par les États-Unis affirmant que « la situation au Soudan constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales et à la stabilité de la région ».

Le secrétaire général est chargé « de créer rapidement une commission internationale d'enquête pour enquêter immédiatement sur les informations faisant état de violations du droit international humanitaire et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme par toutes les parties dans le Darfour, pour déterminer également si des actes de génocide ont eu lieu et pour identifier les auteurs de ces violations afin de s'assurer que les responsables aient à répondre de leurs actes ».

Le 30 septembre 2004, dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies, la haut-commissaire aux droits de l'homme, Louise Harbour, et le conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies sur la prévention du génocide concluent que « des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des violations du droit de la guerre ont probablement été perpétrés de façon systématique et à une grande échelle ».

#### Controverse interne sur la qualification de génocide

La position silencieuse de MSF concernant la question du génocide est rompue dès le 25 juin 2004 avec la déclaration du président de MSF France, Jean-Hervé Bradol, au quotidien français Le Monde : « Les accusations de génocide sont déplacées. En aucun cas, on n'a observé une volonté d'exterminer des villages entiers ou un groupe ethnique particulier. Il n'est pas nécessaire d'employer ce terme inexact pour décrire la répression féroce qui a été menée par le gouvernement dans la région. »

Cette déclaration unilatérale, sans aucune consultation préalable avec les autres centres opérationnels, est perçue comme une rupture de l'accord sur la stratégie de communication de type « profil bas » passé entre les directeurs des opérations en avril 2004.

Selon le président de MSF France, cette déclaration se justifie par la nécessité pour MSF de se distancer de la tendance dominante à qualifier la crise du Darfour de génocide. Sa crainte est qu'une telle qualification ne justifie une intervention armée, qui causerait plus de souffrances et mènerait à une catastrophe pour la population.

Au sein du mouvement MSF, cette déclaration publique suscite des débats controversés sur la réalité ou non du génocide au Darfour, l'utilisation d'une définition « historique » du génocide, basée sur l'expérience de MSF dans le passé plutôt que de la définition « juridique » officielle et sur la pertinence pour MSF de s'exprimer sur ce sujet. Alors que la majorité du conseil international exécutif de MSF (ExCom) s'accorde sur le fait qu'un génocide n'est pas en cours au Darfour et que MSF n'est pas favorable à une intervention militaire, des doutes subsistent toutefois sur la pertinence pour MSF de déclarer que ce qui se passe au Darfour ne relève pas du génocide.

En septembre 2004, le rapport du secrétaire général des Nations unies et la déclaration de Colin Powell qualifiant la situation au Darfour de génocide rallument le débat interne à MSF sur ce sujet. Des articles sont publiés dans les médias par des responsables de MSF et les discussions à ce sujet animent les diverses réunions au sein du mouvement.

À l'extérieur, les déclarations de certains responsables de MSF suscitent des critiques et des tentatives d'exploitation à des fins politiques, à la fois par les alliés du gouvernement soudanais et par ceux qui les accusent de commettre un génocide au Darfour.

MSF est accusée d'« ensevelir des crimes contre l'humanité sous la pensée humanitaire », de servir les intérêts du gouvernement français ou de devenir complice du gouvernement soudanais.

Mais elle est aussi louée pour avoir déclaré que les troupes du gouvernement et les milices ont commis des massacres mais pas un génocide.

#### Assistance versus Protection ?

Depuis début août 2004, l'aide internationale est déployée en masse au Darfour, en partie grâce à des moyens logistiques militaires. Cette implication de la logistique militaire oblige MSF à rappeler clairement que son soutien aux opérations humanitaires n'équivaut pas à un appel à une intervention armée.

Toutefois, les violences continuent et le gouvernement du Soudan maintient la pression sur les déplacés du Darfour, les forçant à rentrer dans leurs villages malgré l'insécurité qui y règne toujours.

En raison de contraintes de sécurité et de moyens, les équipes n'ont pas encore réussi à atteindre certaines zones où la violence est récurrente et l'assistance quasi inexistante.

Cette situation induit des divergences d'opinions et de visions sur le message que MSF devrait diffuser.

MSF France/OCP continue de prioriser l'accès des secours et de refuser une intervention armée.

MSF Hollande/OCA regrette que la déclaration mettant en question l'existence d'un génocide n'inclue pas également une dénonciation plus forte du niveau élevé de la violence en cours contre les populations.

Début novembre 2004, MSF Hollande/OCA publie un rapport intitulé « Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour », qui s'appuie sur des évaluations d'Epicentre et des récits recueillis par ses équipes dans les camps de déplacés au Darfour. Les résultats de toutes les évaluations conduites par MSF et Epicentre montrent que la cause principale de décès pour les plus de 5 ans est la violence, devant la maladie ou la malnutrition.

Le 19 novembre 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1574 qui soutient les décisions de l'Union africaine de porter à 3 320 personnes les effectifs de sa mission au Darfour et d'en élargir le mandat.

« L'écrasant fardeau du viol, violence sexuelle au Darfour », un rapport de MSF Hollande/OCA

Depuis des mois, les équipes de MSF au Darfour traitent directement ou entendent les récits de femmes qui ont été violées lors des attaques dans les villages ou dans le voisinage des camps de réfugiés alors qu'elles collectaient de l'eau et du bois.

Début 2005, les équipes de MSF Hollande/OCA au Soudan rassemble des données et des récits de viols collectés dans leurs programmes.

Initialement, le recueil de récits doit être utilisé comme un document d'information dont l'objectif est d'attirer l'attention des parties et acteurs concernés afin que soit mis fin à la violence récurrente.

En janvier 2005, MSF Hollande/OCA décide de publier ce document après avoir réalisé que ses plaintes auprès des autorités concernant des femmes violées dans des lieux de détention, ont entraîné les arrestations et les viols des femmes suspectées de l'avoir informée sur ces abus.

Certains centres opérationnels mettent en question la solidité des données médicales concernant l'ampleur des viols fournies dans ce rapport. Ils critiquent également l'impossibilité pour eux de proposer d'éventuels amendements au texte et des conditions de diffusion du rapport à la presse.

En dépit de l'opposition et des avertissements des autorités soudanaises, un document d'information de quatre pages, intitulé « L'écrasant fardeau du viol, violence sexuelle au Darfour », est diffusé publiquement pour la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2005.

Sur la couverture du document est mentionnée la citation suivante : « [...] Après avoir abusé de nous, ils nous ont dit qu'on aurait des bébés arabes et que s'ils trouvaient une femme Four, ils la violeraient à nouveau pour changer la couleur de ses enfants. »

La couverture médiatique est importante et le rapport est largement diffusé aux acteurs humanitaires impliqués au Darfour, dont le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des affaires humanitaires.

Le 31 mars 2005, trois semaines après la publication du document de MSF Hollande/OCA, le Conseil de sécurité des Nations unies décide de renvoyer le cas de la situation

du Darfour, depuis le 1er juillet 2002, devant le procureur de la Cour pénale internationale (CPI).

Le 28 mai 2005, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, visite le camp de Kalma, au Darfour. Il est interpellé par des personnes déplacées qui lui font des récits de viols et de meurtres de civils. Cet épisode réactive l'intérêt des médias et des acteurs internationaux pour le rapport de MSF Hollande.

Les 30 et 31 mai 2005, le coordinateur général au Soudan et le coordinateur au Darfour de MSF Hollande/OCA sont arrêtés et interrogés sur le processus de décision concernant le contenu et la publication du document d'information sur les viols. Ils sont assignés à résidence et accusés de « crimes contre l'État, publication de fausses informations, espionnage et atteinte à l'intégrité de la société soudanaise ».

Soutenue par l'ensemble du mouvement MSF, MSF Hollande/OCA mène une solide campagne de presse et de plaidoyer qui soulève encore une fois la question des viols au Darfour.

Le 18 juin 2005, les accusations sont abandonnées et les coordinateurs de MSF Hollande/OCA retrouvent leur liberté.

Toutefois, certains à MSF s'interrogent sur le rôle tenu dans leur libération par le représentant des Nations unies au Soudan, Jan Pronk, qui pourrait sembler trop compromettant pour MSF.

#### MSF, intervention armée et justice internationale au Darfour

Le 6 juin 2005, la CPI annonce l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre au Darfour.

En 2004 et 2005, les conseillers juridiques de MSF ont négocié des exemptions de témoignage devant la CPI pour le personnel de l'organisation. L'enjeu est de préserver l'accès des équipes aux populations en évitant que MSF puisse être perçue comme pouvant potentiellement témoigner devant la Cour de crimes observés dans le cadre de ses opérations. L'ensemble du mouvement MSF s'accorde sur un certain nombre de modalités de coopération avec la justice internationale.

Toutefois, certains à MSF Hollande/OCA continuent à questionner la pertinence de ne pas partager d'informations avec les enquêteurs de la CPI, ce qui alimente les suspicions sur le respect des modalités de l'accord par les équipes de ce centre opérationnel.

Le 31 juillet 2007, après un délai de trois ans, la résolution 1769 du Conseil de sécurité des Nations unies autorise le déploiement d'une force internationale au Darfour. La MINUAD (Mission des Nations unies au Darfour) est une force hybride composée de troupes de l'Union africaine et des Nations unies et doit être déployée jusqu'au 31 décembre 2007.

Le gouvernement du Soudan donne son accord à condition qu'elle soit composée en majorité d'effectifs originaires d'Afrique.

Le 16 juin 2008, le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, demande aux juges de délivrer des mandats d'arrêt pour des crimes commis au Darfour contre deux responsables officiels soudanais.

Le 14 juillet 2008, il présente aux juges des preuves d'allégations de génocide au Darfour à l'encontre du président soudanais, Omar el-Béchir. Il demande l'émission d'un mandat d'arrêt.

Pendant cette période, les efforts de plaidoyer de MSF se résument à ne pas faire de commentaire sur l'éventualité d'une intervention armée.

Cette position est équilibrée par une approche de communication de type « on décrit ce qu'on voit », qui inclut des rapports sur les terribles conditions de vie des populations et la récurrence de la violence dont sont témoins les équipes de MSF au Darfour.

Toutefois, les responsables de MSF France/OCP continuent à mettre en avant publiquement le fait qu'une intervention armée serait dangereuse pour les opérations de secours en cours au Darfour. Ils reprochent publiquement à *Save Darfur* et à ses émules en Europe leur campagne de pression constante en faveur d'une intervention militaire-humanitaire pour protéger les populations du Darfour.

En 2006 et 2007, l'insécurité s'accroît au Darfour, pour les populations comme pour les humanitaires. Sur les routes, les équipes de MSF font à plusieurs reprises l'objet de violentes attaques à main armée.

Dans la seconde moitié de 2008, cette situation est exacerbée par des offensives des forces armées soudanaises dans le Darfour du Nord, ce qui participe à étendre les zones de conflit.

Les équipes de MSF Espagne/OCBA, MSF Belgique/OCB et MSF Suisse/OCG sont attaquées à main armée sur leurs bases et doivent évacuer leur personnel et suspendre les programmes. Le mouvement MSF dénonce cette situation dans des communiqués de presse.

Tous les centres opérationnels de MSF sont confrontés à des blocages administratifs croissants pour obtenir des visas, des permis de voyage et des autorisations logistiques pour travailler au Darfour.

MSF France/OCP voit ses distributions de Plumpy'Doz™, un supplément nutritionnel thérapeutique pour les enfants malnutris, suspendues sous le prétexte erroné que les stocks contiendraient des niveaux anormaux d'aflatoxine.

Au cours de l'année 2008, la signature de l'accord technique avec le ministère de la Santé soudanais qui permet à MSF Hollande/OCA d'intervenir officiellement au Darfour est plusieurs fois retardée. Elle est finalement annulée en novembre. Le programme de soins de santé mentale est fermé ainsi que le programme de visites à domicile de MSF France/OCP.

MSF dénonce ce harcèlement dans plusieurs articles postés sur ses sites internet. Les autorités soudanaises répondent dans les médias soudanais en qualifiant les programmes de soins de santé mentale d'activités de collecte de renseignements.

Les responsables de MSF s'efforcent d'envoyer une délégation de haut niveau au Soudan afin d'aborder la question de l'insécurité et des blocages administratifs avec les autorités soudanaises. Cette réunion est régulièrement retardée.

#### Expulsion de deux centres opérationnels de MSF

Le 15 octobre 2008, la chambre préliminaire de la CPI demande au bureau du procureur de soumettre, au plus tard le 17 novembre 2008, des documents supplémentaires à l'appui de sa demande de mandat d'arrêt à l'encontre d'Omar el-Béchar.

Les conseillers juridiques de MSF travaillent à réduire les risques d'une éventuelle implication de MSF dans le processus d'accusation. Ils revoient tous les documents produits par MSF susceptibles d'être utilisés par toutes les parties prenantes dans les cas traités par la CPI.

Les directeurs de la communication et de la collecte de fonds ébauchent un texte de positionnement sur les relations de MSF et de la CPI.

Le 25 février 2009, la CPI annonce que la décision d'émettre ou non un mandat d'arrêt contre le président el-Béchar, requise en juillet 2008 par le procureur Ocampo, sera prise le 4 mars 2009.

Le 1er mars 2009, les coordinateurs de huit ONG dont ceux de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA sont informés par le HAC qu'ils doivent quitter dix sites avant le 4 mars, « en raison de menaces de sécurité plausibles ». Les équipes de MSF venaient juste de commencer à organiser la prise en charge d'une épidémie de méningite.

Un communiqué de presse est préparé mais n'est pas diffusé, en raison d'appels à la prudence de la part des équipes de terrain de MSF et du CICR.

Le 4 mars 2009, MSF se décide à annoncer sur son site internet international que le gouvernement soudanais a exigé le retrait de tout son personnel international d'un certain nombre de projets au Darfour. MSF exprime de sérieuses inquiétudes quant au sort des populations abandonnées sans accès à des soins de santé.

Dans la journée, la CPI émet un mandat d'arrêt contre le président soudanais el-Béchar.

Quelques heures plus tard, la coordinatrice de MSF Hollande/OCA au Soudan est convoquée par le HAC, qui l'informe que son organisation est expulsée du Soudan.

Le jour suivant, le directeur des opérations de MSF France/OCP reçoit un courrier des autorités soudanaises annonçant que la section française de MSF est également expulsée du Soudan.

MSF publie immédiatement un communiqué de presse protestant fortement contre les expulsions et appelant le gouvernement soudanais à revenir sur sa décision. MSF met en avant les conséquences néfastes de ces expulsions pour la population du Soudan et rappelle sa totale indépendance vis-à-vis de la CPI.

Dans les jours qui suivent, MSF martèle le même message dans d'autres communiqués de presse et messages sur son site internet ainsi que lors de rencontres avec les médias à Genève, Paris et Nairobi.

Le 10 mars 2009, l'ExCom convient de concentrer le plaidoyer et la communication publique de MSF sur les besoins des populations et sur son absence de liens avec la CPI, plutôt que d'appeler à la remise en question de la décision d'expulsion.

Le 11 mars 2009, les récits des membres du personnel international de MSF évacué du Soudan sont publiés sur les sites internet de MSF.

Le 12 mars 2009, cinq membres de MSF Belgique/OCB sont enlevés par des hommes armés à Serif Umra, au Darfour du Nord. Ils sont relâchés le 14 mars. Plus tard, une information circulera sur l'identité des kidnappeurs, présentés comme des membres d'une milice proche du régime soudanais.

Pendant la période de l'enlèvement, toute la communication de MSF concernant le Darfour a été suspendue. Les responsables de MSF décident de maintenir cette suspension jusqu'à ce que des négociations avec le gouvernement soudanais sur le retour de MSF et son avenir opérationnel au Soudan soient entamées.

### Tribune sur l'indépendance de MSF vis-à-vis de la CPI

Au lendemain des expulsions, des commentaires hostiles dans les médias arabophones sur de supposées relations entre MSF et la CPI amènent MSF à rédiger une tribune destinée à l'opinion publique arabe. Le message à faire passer est toujours celui de l'indépendance de l'organisation vis-à-vis de la CPI.

La pertinence de diffuser un message spécifique au public arabophone est questionnée et le contenu du message est âprement discuté.

Ces discussions aboutissent à l'idée que le principal enjeu à aborder est la position de MSF vis-à-vis de « l'interventionnisme militaire et judiciaire ».

Le 27 mars 2009, la tribune est finalement publiée dans le quotidien étatsunien *The New York Times*, sous le titre « Châtiment ou aide [*Punishment or Aid*] ». Signée par le président du Conseil international de MSF, Christophe Fournier, elle porte comme message principal : « L'action humanitaire n'est pas compatible avec le châtime<sup>n</sup>t des criminels de guerre. »

### Communication sur les conditions de fermeture

De mi-mars à mi-avril 2009, pendant la fermeture des programmes de MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP au Soudan, les équipes subissent harcèlement administratif, extorsions de fonds, pillages, menaces et parfois rétention physique dans le pays via un refus de visa de sortie.

Pendant plusieurs semaines, ces conditions de fermeture difficiles ne sont pas rendues publiques, afin de laisser à MSF une chance de retrouver sa pleine capacité opérationnelle au Soudan.

Entre-temps, une interview donnée le 17 avril 2009 sur la chaîne de télévision du Qatar, Al Jazeera, par le directeur des opérations de MSF France/OCP est considérée par certains comme trop complaisante avec le gouvernement soudanais. De leur côté, les autres centres opérationnels se plaignent surtout de ne pas avoir été prévenus.

Après le rejet de plusieurs ébauches par les centres opérationnels restant au Soudan qui considèrent que les éléments de langage sont trop durs ou par les centres opérationnels expulsés qui les trouvent « trop faibles et pas assez explicites », un communiqué de presse décrivant les conditions de fermeture des programmes de MSF au Soudan est finalement publié le 22 avril 2009.

Ce communiqué est « toléré et compris » par MSF Espagne/OCBA et MSF Belgique/OCB, tandis que MSF Suisse/OCG ne le soutient pas, mettant en avant les risques de sécurité qu'il ferait courir.

Le 16 mars 2009, le président el-Béchar annonce que, d'ici un an, le Soudan n'aura plus besoin d'ONG actives au Darfour.

Le 23 avril 2009, le comité exécutif du Conseil international de MSF (ICB) valide les stratégies opérationnelles pour le Soudan décidées par le RIOD. MSF va désormais concentrer son action en priorité sur les urgences et la réponse aux besoins des populations dans les zones où le ministère de la Santé n'a pas accès, à condition de pouvoir le faire de manière indépendante.

Le 7 mai 2009, le gouvernement soudanais annonce vouloir accueillir de nouvelles organisations d'aide au Darfour et autoriser les organisations non expulsées à étendre leurs activités.

Le 14 mai 2009, les directeurs de la communication de MSF passent en revue la communication de MSF des derniers mois sur le Darfour et notent que les processus de décision ont été « désordonnés ».

Les directeurs de MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP se demandent en particulier pourquoi les trois sections restantes au Darfour n'ont pas relayé publiquement leurs communiqués de presse post-expulsion.

## Dilemmes & Questions

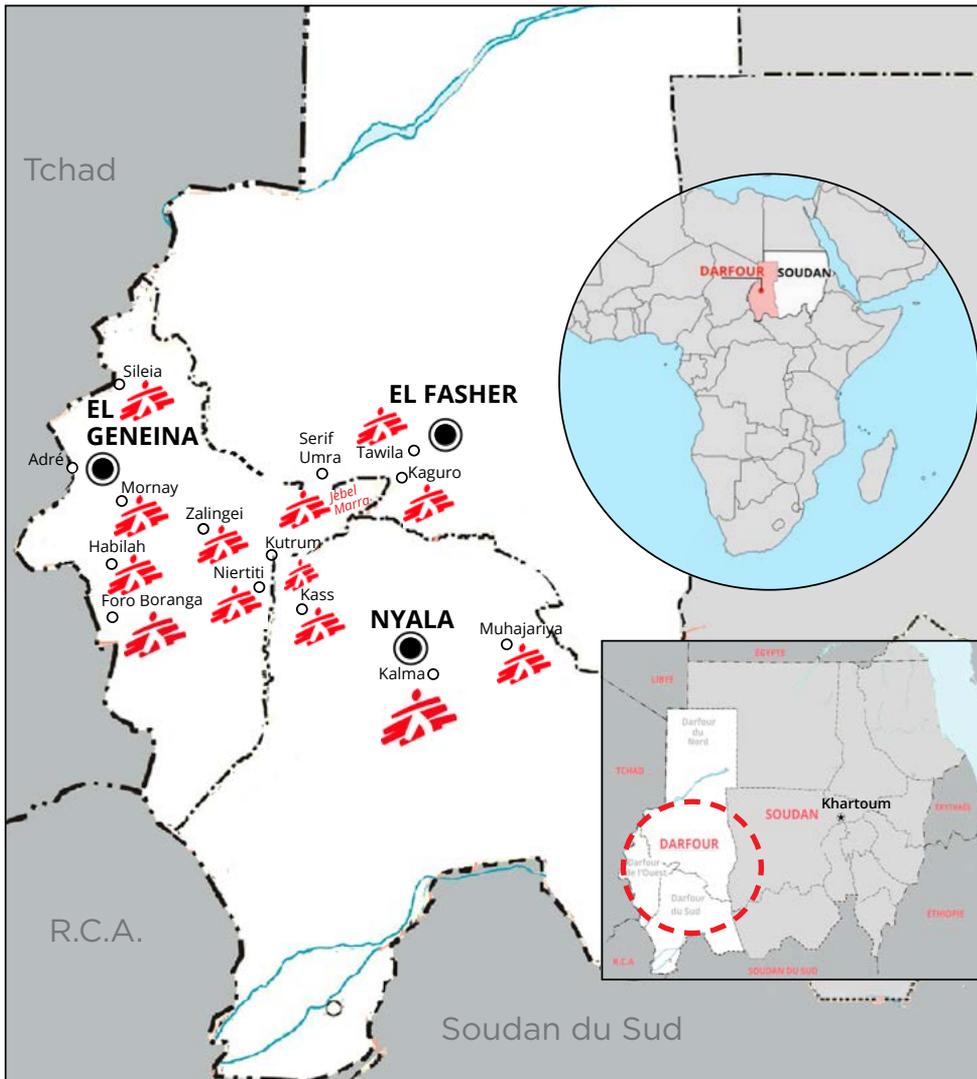
**Au cours de cette période, les choix de MSF en matière d'opérations, de plaidoyer et de prise de parole publique ont fait l'objet de controverses, de dilemmes et de questions :**

- ▶ MSF doit-elle s'abstenir d'alerter sur les violences extrêmes commises au Darfour, telles que rapportées par les réfugiés darfouris au Tchad, afin de ne pas irriter les autorités soudanaises et de préserver les chances d'accès au Darfour ?
- ▶ MSF doit-elle s'exprimer publiquement sur l'existence ou non d'un génocide au Darfour ? Est-ce le rôle de MSF ?
- ▶ Si MSF qualifie la violence au Darfour de génocide, cela risque-t-il de justifier une intervention armée qui affaiblirait, entraverait ou détruirait l'impact des opérations humanitaires ?
- ▶ En mettant en doute publiquement l'existence d'un génocide, MSF risque-elle de servir le gouvernement soudanais dans sa négation des violences extrêmes commises par les milices qu'il soutient ? MSF doit-elle prendre le risque d'être perçue comme telle ?
- ▶ MSF doit-elle diffuser publiquement des informations sur les violences commises à l'encontre de la population, et prendre ainsi le risque que ces informations soient utilisées par la justice internationale ? MSF ne risque-t-elle pas d'être ainsi perçue comme un potentiel informateur de la justice internationale pour de futures inculpations de chefs de guerre ? Cette perception peut-elle entraîner la mise en danger des équipes sur le terrain ou le blocage de l'accès aux populations ?
- ▶ Comment MSF pourrait-elle gérer son éventuelle implication dans le processus d'accusation de la Cour pénale internationale qui considère que le refus de l'aide humanitaire constitue une preuve de l'intention de génocide ?

*Pour citer ce contenu:*

Laurence Binet, MSF et le Darfour 2003-2009, Collection études de cas sur les prises de parole publiques de MSF, septembre 2024.

[www.msf.org/fr/speakingout/msf-et-le-darfour-2003-2009](http://www.msf.org/fr/speakingout/msf-et-le-darfour-2003-2009)



- |   |                                   |   |                          |
|---|-----------------------------------|---|--------------------------|
|  | Programmes MSF                    |  | Frontière internationale |
|  | Ville                             |  | Frontière non définie    |
|  | Ville la plus grande de la région |  | Frontière interne        |
|  | Capitale                          |   |                          |



# MSF ET LE DARFOUR 2003 - 2009

## ACCÉDER AU DARFOUR

**Le Darfour est une région de l'ouest du Soudan, d'une superficie de presque 500 000 kilomètres carrés, bordée par la Libye, le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan du Sud<sup>1</sup>.**

**Composée de groupes arabes et non arabes, sa population d'éleveurs et de fermiers, entièrement musulmane, survit grâce au partage des maigres ressources produites dans une région de plaine semi-aride, à l'exception du massif montagneux du Djebel Marra.**

**En 1994, une réforme constitutionnelle impose le fédéralisme et le Darfour est divisé en trois provinces : le Darfour du Nord, le Darfour du Sud et le Darfour de l'Ouest. Initiée par les conflits fonciers et inter-tribus et exacerbée par le manque de services de base, la violence s'installe. Pour tenter de régler ces conflits, le gouvernement fédéral s'appuie sur des milices recrutées parmi les populations arabes et dirigées par des leaders locaux.**

**La violence est aussi alimentée par des facteurs extérieurs. Le leader libyen, Muammar Khadafi, inonde d'armes le Darfour, dans le cadre de son projet de création d'une « légion islamique » dans toute la région. De son côté, s'appuyant sur la présence de groupes de population Zaghawa des deux côtés de la frontière, le rebelle tchadien Idriss Déby, qui prendra le pouvoir en 1990, importe la violence du conflit interne tchadien au Darfour, qu'il utilise comme base arrière.**

**Au début des années 2000, le conflit de basse intensité qui se déroule au Darfour depuis plus de deux décennies est éclipsé par celui qui oppose de longue date le gouvernement fédéral d'Omar el-Béchir à la rébellion de l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA) de John Garang, dans le sud du Soudan, en particulier après la mise en œuvre d'un processus de paix en juillet 2002.**

1. La République du Soudan du Sud est un État devenu officiellement indépendant le 9 juillet 2011, après un long conflit avec le Soudan de 1983 à 2005 et une période d'autonomie restaurée à partir de 2005.

En février 2003, des combats violents éclatent au Darfour, entre les forces gouvernementales et celles du Mouvement de libération du Soudan (SLM, acronyme en anglais) créé en 2001, qui rassemble principalement des membres de groupes locaux non arabes.

Fin avril 2003, le Mouvement de libération du Soudan (SLM, acronyme en anglais) prend le nom d'Armée de libération du Soudan (SLA, acronyme en anglais) et est rejoint par un groupe récemment créé, le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM, acronyme en anglais). Ils prennent El-Fasher, la capitale du Darfour du Nord.

Ces groupes reprochent au gouvernement fédéral de négliger le Darfour, en particulier la protection des communautés agricoles. Ils réclament des mesures de développement économique de la région et une meilleure répartition des richesses. Ils se sentent également écartés dans le partage du pouvoir et exclus du processus de paix en cours avec le Sud-Soudan.

La population du Darfour subit alors les bombardements intenses des forces gouvernementales et les attaques extrêmement violentes des Janjawids, une milice récemment créée et soutenue par le gouvernement. Les Janjawids mènent une politique de la terre brûlée, incendiant les villages et commettant les pires atrocités contre les civils.

Dans les mois qui suivent, cette stratégie de la terre brûlée est appliquée de manière intensifiée et entraîne la fuite de dizaines de milliers de Darfouris.

En février, avril, juin et juillet 2003, Amnesty International et Human Rights Watch mettent en garde contre une crise « imminente » au Darfour, appellent le gouvernement soudanais à protéger les civils et demandent que la surveillance des droits humains au Darfour soit intégrée dans le processus de paix entre le Nord et le Sud du Soudan.

## **PREMIÈRES MISSIONS EXPLORATOIRES DANS L'EST DU TCHAD (août - septembre 2003)**

En juin 2003, les équipes de MSF Belgique/OCB basées dans l'est du Tchad alertent leur siège d'arrivées régulières et massives de réfugiés soudanais qui viennent chercher des soins dans les structures de santé.

Ces arrivées font écho à des informations recueillies par les équipes de MSF France/OCP basées au Soudan faisant état de combats violents dans le Darfour du Nord.

Les demandes d'autorisation de MSF France/OCP pour réaliser une mission exploratoire au Darfour sont refusées par le HAC<sup>2</sup>, la commission à l'aide humanitaire de l'administration soudanaise.

---

2. Humanitarian Aid Commission. L'acronyme HAC est le plus couramment utilisé au Soudan, par tous les travailleurs humanitaires.

**À la mi-août 2003, lorsque le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés annonce l'arrivée de milliers de réfugiés au Tchad, les équipes de MSF Belgique/OCB effectuent aussitôt une première mission exploratoire/ pré-évaluation dans la région frontalière entre le Tchad et le Darfour.**



**Compte rendu** de la réunion des opérations de MSF France, 1<sup>er</sup> juillet 2003 (en français)

**Extrait :**

Darfour – Christophe [Fournier, responsable des programmes Soudan] [...]

Par ailleurs, des combats se déroulent dans le Darfour du Nord, dans une zone inaccessible pour l'instant aux organisations humanitaires.



*En juin-juillet 2003, François Delfosse [coordinateur de MSF France au Soudan] a commencé à tirer la sonnette d'alarme. Mais on n'avait pas de visibilité sur ce qui s'y passait. Les informations tangibles sur l'ampleur de la crise manquaient cruellement. Il n'y avait personne de MSF au Darfour. Donc on savait que c'était très, très chaud, mais comme on n'était pas sur place, on ne connaissait pas encore l'ampleur du désastre. Et puis, à la mi-août, le chef de mission de MSF Belgique au Tchad a alerté : « Écoutez, c'est vraiment chaud ce qui s'y passe » et son équipe a organisé une mission exploratoire.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; coordinateur général au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2021.*



*En fait, on avait connaissance de la problématique du Darfour avant qu'elle ne soit rendue visible par l'afflux de réfugiés au Tchad. On a fait une première demande de visa, au mois de juin 2003. Elle était motivée non pas par une crise liée à un afflux de réfugiés au Tchad, qui n'existait pas encore à l'époque, mais par l'intuition qu'il se passait quelque chose de grave au Darfour, qu'on n'avait pas beaucoup de visibilité et qu'on ne savait pas ce qui s'y passait, mais que ça vaudrait le coup d'aller jeter un œil. Notre demande d'autorisation pour aller au Darfour a été refusée et on n'a pas poussé plus que ça. Rétrospectivement, je me dis que, si on avait poussé plus en juin, on aurait peut-être pu avoir un accès. Mais c'était compliqué. J'ai eu des échanges assez durs, violents, avec les membres de la coordination de MSF France au Soudan sur la nécessité d'aller faire des explos dans le Darfour. Ils répondaient : « Oui, mais bon, qu'est-ce qu'on va faire dans le Darfour ? On n'a pas la capacité, on est débordés avec le programme dans l'orphelinat de Mygoma, on ne peut pas. » Je pense que ce facteur de dissension interne a joué en partie. Et puis il y a eu un changement dans l'équipe de coordination, et ça s'est débloqué. On avait le soutien de Paris, qui nous disait : « On va dans le Darfour, on mettra les moyens pour y intervenir s'il le faut, il faut arrêter avec ces histoires de capacité. » En fait, on était très impliqués avec beaucoup de personnel dans l'orphelinat de Mygoma, et le reste de la mission ronronnait. Et puis il y avait ce bruit de fond « Darfour ». Je pense qu'on avait quelques œillères.*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan avril 2003-avril 2004, (en français), interviewé en 2021.*



*J'étais aussi responsable des programmes de MSF dans le sud du Soudan et lors de mes passages à Khartoum, je rencontrais les autorités. J'ai demandé à plusieurs reprises une autorisation pour que nos équipes se rendent au Darfour, mais elle a toujours été refusée. On nous disait que ce qui se passait au Darfour ne nous regardait pas, qu'il n'y avait pas de besoins humanitaires là-bas et que, par conséquent, il n'y avait pas d'autorisation à donner. Alors on a décidé que si on voulait aller au Darfour, on devait passer par le Tchad et que c'est l'équipe des urgences qui s'en chargerait.*

*Dr Christophe Fournier, MSF France, responsable de programmes Soudan 2003-2006; MSF International, président du Conseil international 2006-2009, (en français), interviewé en 2021.*



*Il y avait des alertes. Au début de l'année 2003, j'étais à Khartoum pour des raisons familiales et, déjà, des chercheurs nous alertaient sur ce qui se passait au Darfour. Les responsables de programmes de MSF entendaient dire qu'il y avait quelque chose d'assez grave lié à la violence politique qui se passait au Darfour, mais il n'y avait pas beaucoup de possibilités pour aller voir.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2021.*

**Le 11 août 2003, les rebelles accusent les milices pro-gouvernementales Janjawids d'avoir massacré 300 personnes à Kutum, dans le Darfour du Nord. Amnesty International affirme que Khartoum multiplie les « arrestations arbitraires » au Darfour. Selon des sources diplomatiques, les forces aériennes soudanaises continuent les bombardements indiscriminés dans cette région.**

**Le 3 septembre, le gouvernement soudanais et les rebelles signent un cessez-le-feu qui est presque immédiatement rompu.**



« Les rebelles du Darfour accusent des milices d'avoir tué 300 personnes » **AFP** (France), Le Caire, 11 août 2003 (en français)

**Extrait :**

Les rebelles du Darfour (ouest du Soudan) ont accusé lundi des milices gouvernementales d'avoir massacré 300 personnes dans la ville de Kutum, la deuxième en importance de l'État du Darfour du Nord.

« Nous demandons aux organisations internationales d'enquêter sur ce qui s'est passé à Kutum », a déclaré par téléphone à l'AFP le secrétaire général du Mouvement de libération du Soudan (SLM), Mani Arkoi Minaoui.

M. Minaoui a affirmé qu'environ 350 miliciens pro-gouvernementaux sont entrés dans Kutum le 5 août, après le retrait du SLM de la ville. « Ils ont tué environ 300 civils qu'ils accusaient de sympathiser avec nous », a-t-il déclaré.

« Ils ont brûlé et détruit des maisons et des magasins », a ajouté le chef rebelle, qui a précisé qu'il s'exprimait d'une région proche de Kutum.

M. Minaoui a ajouté que l'aviation soudanaise a bombardé Kutum et les villages proches avant l'entrée des miliciens dans la ville, provoquant également des morts et des destructions.

Le SLM avait annoncé le 5 août s'être retiré de Kutum « volontairement » pour éviter à la population un assaut des forces régulières sur la ville, prise par la rébellion le 1<sup>er</sup> août. Le gouvernement soudanais utilise régulièrement des milices locales pour affronter les mouvements rebelles, en particulier dans le sud du pays, contrôlé en partie par les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA).

Par ailleurs, l'armée soudanaise utilise des avions-cargos Antonov pour bombarder, par simples largages aveugles, les régions tenues par les rebelles, selon des sources diplomatiques.

L'organisation Amnesty International a indiqué la semaine dernière que Khartoum avait multiplié les « arrestations arbitraires », en particulier dans le Darfour, une région isolée et partiellement désertique qui borde le Tchad.



« Les rebelles du Darfour accusent le gouvernement de violer la trêve » **AFP** (France), Le Caire, 7 septembre 2003 (en français)

**Extrait :**

Les rebelles de la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont accusé dimanche les forces gouvernementales de violer la trêve entrée en vigueur la veille.

Dans un appel téléphonique à l'AFP au Caire, le secrétaire général du Mouvement de libération du Soudan (SLM), Mani Arkoi Minaoui, a affirmé que « deux hélicoptères des forces gouvernementales ont bombardé dimanche matin l'une de nos bases, dans une zone inhabitée de la province de Kutum ».

Le gouvernement soudanais avait signé mercredi au Tchad un accord temporaire de cessez-le-feu pour six semaines, entré en vigueur samedi, avec les rebelles du SLM.

**Début septembre 2003, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) annonce l'arrivée d'environ 65 000 réfugiés soudanais qui ont franchi la frontière avec le Tchad, fuyant les combats au Darfour. Éparpillés en petits groupes sur une distance de 400 kilomètres, ces réfugiés sont difficiles à localiser.**

**À la mi-septembre 2003, la cellule d'urgence de MSF Belgique/OCB envoie une équipe d'une dizaine de volontaires explorer la frontière entre le Tchad et le Soudan avec pour objectif de lancer immédiatement des opérations. Dans les villages de Tiné et Birak, dans l'est du Tchad, ils mettent en place plusieurs programmes de secours aux réfugiés soudanais qui continuent à arriver en masse.**

**MSF Belgique/OCB publie plusieurs communiqués de presse annonçant son intervention au Tchad pour soulager le sort des milliers de réfugiés du Darfour.**

**Ces communiqués font aussi état de l'envoi d'une équipe de psychologues pour prendre en charge l'impact psychologique des violences sexuelles. Celles-ci sont présentées comme « une arme de guerre courante au Darfour ».**

**Le contenu de certains communiqués est reproduit intégralement dans des journaux belges.**



« Des milliers de réfugiés soudanais victimes d'une catastrophe humanitaire »  
**Communiqué de presse**, MSF Belgique/OCB, Bruxelles/N'Djamena, 16 septembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

« Des milliers de réfugiés soudanais, principalement des femmes et des enfants, ont dû fuir leur maison et leur pays en laissant tout derrière eux et arrivent au Tchad en mauvais état de santé », explique Sonia Peyrassol, coordinatrice opérationnelle de MSF pour le Tchad. « Beaucoup d'entre eux restent dans les villages de Tiné et Birak, dans l'est du Tchad. »

« Au début, la population locale s'occupait des réfugiés, mais comme leur nombre croît sans cesse, les mécanismes de survie de la population locale atteignent leurs limites et les nouveaux arrivants sont maintenant livrés à eux-mêmes. Par conséquent, il n'y a pas de temps à perdre, nous devons envoyer du personnel et des fournitures immédiatement pour répondre aux besoins croissants. »

La partie nord-est du Tchad, aride et désertique, offre peu de possibilités pour l'agriculture. La disponibilité de nourriture et d'eau potable y est donc très limitée. Les conditions climatiques sont extrêmes, avec des journées très chaudes et des nuits très froides, et la saison des pluies n'est pas encore terminée.

Dans de telles circonstances, les réfugiés qui n'ont pas d'abri sont exposés aux infections respiratoires et à d'autres maladies, parfois potentiellement mortelles telles que la rougeole et la coqueluche. Le taux de malnutrition, supérieur à la moyenne, n'est pas encore alarmant. Cependant, comme il n'y a pratiquement aucune nourriture disponible, cette situation pourrait s'aggraver. « Pour le moment, notre équipe d'évaluation n'a pas encore observé d'épidémies ou de famine, mais les conditions sont réunies pour une détérioration rapide de la situation. Il n'y a pas d'infrastructure pour l'accueil des réfugiés, les centres de santé locaux sont vides et les hôpitaux de référence d'Iriba et de Guéréda n'ont ni eau, ni médicaments, ni laboratoire. La mise en place de postes de santé pour les réfugiés est donc cruciale, et nous donnerons également des médicaments et du matériel médical aux structures de santé qui desservent la population locale », poursuit Mme Peyrassol.

Ce soir, 11 expatriés – médecins, infirmiers, logisticiens et administrateurs – partiront de Bruxelles pour se rendre dans l'est du Tchad et porter assistance aux réfugiés. Ils travailleront dans les villages de Tiné et de Birak pour mettre en place des postes de santé et fournir des consultations médicales. En ce moment, les principaux problèmes de santé sont les infections respiratoires et la diarrhée. Celle-ci est particulièrement grave à Birak, où la seule eau disponible provient d'une petite rivière.

Le 17 septembre, à 20 h heure locale, un avion-cargo partira d'Ostende, en Belgique, avec 42 tonnes de matériel à son bord, notamment des kits sanitaires, médicaux, chirurgicaux et nutritionnels, des médicaments, ainsi que de l'équipement de purification d'eau et de logistique. « Les fournitures passeront par N'Djamena jusqu'à Abéché, et à partir de là, elles seront transportées par voie terrestre jusqu'à Tiné et Birak. Nos équipes sur le terrain travaillent à mettre en place les opérations d'urgence qui devraient être opérationnelles d'ici le début de la semaine prochaine », conclut Mme Peyrassol.

Plus tard, MSF enverra également une équipe de psychologues dans l'est du Tchad pour affronter la problématique de la violence sexuelle, couramment utilisée comme arme de guerre au Soudan. L'État du Darfour, au Soudan, est le théâtre de combats entre le gouvernement et SLA/SLM. La population réfugiée dans l'est du Tchad est composée à 75 % de femmes et d'enfants. Beaucoup de femmes qui étaient restées pour surveiller le bétail ignorent où se trouvent leurs maris.



« Drame humanitaire à la frontière entre le Soudan et le Tchad » **Communiqué de presse** de MSF Belgique/OCB, 16 septembre 2003 (en anglais)

Cet article a initialement été publié dans le journal belge **De Morgen**, le 16 août 2003.

**Extrait :**

Une mission de reconnaissance de Médecins Sans Frontières (MSF) a confirmé une situation désastreuse. « Des milliers de personnes, principalement des femmes et des enfants, sont entassées dans le village de Tiné. Elles n'ont aucune assistance humanitaire. »

« La plupart des réfugiés arrivent au Tchad dans un état épouvantable. Ils sont complètement démunis, avec comme seule possession les vêtements qu'ils ont sur le dos. Ils n'ont pas eu la possibilité d'emporter quoi que ce soit, ni même de la nourriture et de l'eau. Au début, les réfugiés étaient pris en charge par la population locale, mais cette situation est en train de changer. Le nombre de réfugiés continue de croître, et l'infrastructure a déjà atteint ses limites. »

Cette demande d'assistance a été formulée par Virginie Cauderlier, infirmière, au siège de l'organisation, le 10 septembre. La situation ne s'est pas améliorée depuis.

« Au contraire », confirme Aine Markham, directrice des opérations de MSF Belgique. « Elle ne fait qu'empirer. »

Selon Mme Markham, les réfugiés ont commencé à arriver à la fin du mois de juillet, mais n'ont attiré l'attention qu'au début du mois de septembre lorsque, à la suite d'une mission de reconnaissance, le HCR a signalé qu'environ 65 000 réfugiés avaient traversé la frontière avec le Tchad à la suite des combats au Darfour, dans l'ouest du Soudan.

La marée humaine est passée inaperçue aussi longtemps parce que les gens traversaient la frontière en petits groupes sur une distance de 400 kilomètres. Le HCR a rapporté vendredi que les réfugiés étaient maintenant présents dans une vingtaine d'endroits au Tchad. En raison de l'insécurité et de la faiblesse du réseau routier, tous les réfugiés n'ont pas pu être localisés.

Les équipes de reconnaissance de MSF ont pu se rendre dans les villages de Tiné et de Birak, où elles ont constaté des conditions de vie extrêmement difficiles.

« À Tiné en particulier, la situation est horrible », explique Mme Markham. « Entre 6 000 et 10 000 réfugiés y sont entassés si étroitement qu'il y a à peine 20 centimètres entre les familles. Soixante-quinze pour cent des réfugiés sont des femmes et des enfants. Ils ne reçoivent aucune assistance humanitaire. Il y a peu d'eau, aucune nourriture (les stocks de la population locale sont insuffisants), pas d'abri, et ils ne reçoivent pas encore de soins médicaux. Comme la saison actuelle se caractérise par des températures qui sont élevées le jour et qui chutent brutalement la nuit, et que la saison des pluies n'est pas encore terminée, beaucoup d'entre eux souffrent d'infections respiratoires. »

À Birak, où sont actuellement réfugiées entre 4 000 et 6 000 personnes, la seule eau disponible provient d'une rivière. Comme cette eau n'est pas purifiée, beaucoup d'entre elles souffrent de diarrhée. Sans eau potable ni soins, cette affection peut rapidement entraîner une déshydratation. Avec la saison des pluies, les mouches porteuses du paludisme sont également abondantes, avec toutes les conséquences que cela représente pour les personnes non protégées. [...]

Le HCR a demandé aux autorités tchadiennes de rassembler les réfugiés dans quatre camps pour permettre aux organisations humanitaires d'y accéder plus facilement. Mais MSF ne veut pas attendre et a déjà envoyé une équipe. Des psychologues viendront plus tard, « car nos équipes rapportent que beaucoup de femmes sont en état de choc », explique Mme Markham. « Au Soudan, la violence sexuelle fait partie de la pratique de la guerre. »



*La responsable du pool d'urgence a décidé d'envoyer une équipe. On avait maintenant une assez bonne idée de ce qui s'y passait, parce que l'équipe de MSF Belgique au Tchad avait fait une première évaluation de la situation. Donc on est partis très vite avec beaucoup de matériel et une équipe d'une douzaine de médicaux et de non-médicaux. On avait un double objectif : monter une base arrière à Abéché, ce qui n'était pas une mince affaire en plein milieu du désert, et aller très vite à la frontière. On avait identifié trois ou quatre villages où planter une tente et commencer à travailler. L'Antonov a dû faire quatre ou cinq voyages pour apporter tout le matériel de N'Djamena à Abéché. D'Abéché, on est partis en convoi avec une dizaine de gros camions avec tout le matériel. On a installé une grosse base à Tiné, sur la frontière soudanaise, puis une base médicale à Birak, à trois heures de route au sud. À l'arrivée à Tiné, tout a été très rapide parce qu'il y avait déjà plus de 10 000 réfugiés dans un camp de fortune construit de bric et de broc avec des morceaux de bois et de plastique ou de tissus déchirés que les Soudanais avaient apportés. L'accès n'a pas été un problème car la frontière était extrêmement poreuse et pratiquement inexistante. Dans cette partie du Tchad, sur 50 à 60 kilomètres, on est en territoire Zaghawa, qui couvre une centaine de kilomètres à l'intérieur du Darfour, soit pratiquement la moitié du Darfour du Nord. Tous les gens là-bas parlent le même dialecte, se ressemblent, c'est la même ethnité. Le gouverneur d'Abéché nous attendait, et en deux coups de tasses de thé, l'affaire était réglée. Aucun empêchement de la part des autorités tchadiennes. Sans doute parce qu'on était les premiers. Le HCR avait déjà fait quelques repérages mais en était resté là. Et puis on a frappé à la porte avec 10 camions entièrement remplis. Ils nous ont vus arriver et n'avaient aucune envie de nous dire de repartir dans l'autre sens. En l'espace de quarante-huit heures, on était déjà opérationnels à Tiné et à Birak. À partir du moment où on a planté la tente, le nombre de réfugiés s'est accru à la vitesse de la lumière, parce que les gens faisaient passer l'info et très rapidement une masse de réfugiés est arrivée, notamment sur le camp de Tiné.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; coordinateur général au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2021.*

**Alertées par MSF Belgique/OCB, les équipes de MSF Espagne/OCBA et MSF Hollande/OCA effectuent des missions exploratoires le long de la frontière entre le Tchad et le Soudan.**

**MSF Hollande/OCA ouvre un programme à Adré. Elle est bientôt rejointe et soutenue par une équipe de MSF France/OCP qui tente par ailleurs toujours d'accéder au Darfour via le Soudan.**

**MSF Espagne/OCBA ne trouve pas d'opportunité de monter des opérations dans cette région ni d'accéder au Darfour à partir de cette frontière.**



**Point info** MSF France, 19 septembre 2003 (en français)

**Extrait :**

D'importants déplacements de population ont fait suite aux affrontements qui se sont déroulés dans la province du Darfour. Près de 70 000 Soudanais se seraient réfugiés au Tchad, près de la frontière. MSF Belgique a fait une première mission exploratoire, MSF

Espagne s'apprête à intervenir côté tchadien et MSF France cherche à avoir accès à cette région, à partir de Khartoum.



*Et là, je vois une équipe qui arrive pour faire une évaluation conjointe pour MSF Hollande et MSF Espagne. Je les briefe cartes à l'appui, et je leur dis : « Si vous tracez un trait de Tiné jusqu'à Adré (ville frontière sur la frontière entre le Tchad et le Soudan qui s'étend sur 800 kilomètres), partout vous plantez une tente et les réfugiés vont arriver. » Huit jours plus tard, l'équipe revient et l'Espagnol me dit : « On n'a rien trouvé, je rentre. » Donc, les Espagnols ne se sont pas installés au Tchad. Le Hollandais, un logisticien watsan (eau et assainissement), me dit : « Moi, je vais rester quand même un peu, on ne sait jamais, et je vais descendre un peu plus bas. » D'Adré, il a alerté Amsterdam et ils ont lancé une opération. Les Français sont arrivés ensuite pour renforcer cette position à Adré. Et à partir du moment où ces programmes ont été lancés, il y a eu un afflux de réfugiés pratiquement aussi important que celui qui arrivait au nord de cette frontière, à Tiné.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; coordinateur général au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2022.*



*J'ai dépêché quatre personnes là-bas dans cette région du Tchad pour vérifier si les gens traversaient effectivement la frontière, ce qui était le cas, mais ils n'étaient pas aussi nombreux que ce à quoi on s'attendait. Ensuite, j'ai envoyé cette équipe essayer d'entrer au Darfour depuis le sud-ouest. Ils ont passé un mois à attendre à la frontière et n'ont pas pu accéder au Soudan. Alors, ils sont revenus.*

*Aitor Zabalgogezkoa, MSF Espagne/OCBA, responsable des urgences 2003-2005, directeur général 2006-2012, (en anglais), interviewé 2022.*

## **PREMIÈRES ALERTES INTERNATIONALES SUR LA DÉGRADATION DE LA SITUATION AU DARFOUR (septembre 2003)**

**Le 15 septembre 2003, un accord est signé entre le gouvernement du Soudan, le Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM) et l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA), qui autorise l'accès humanitaire libre et sans entraves à 20 % du territoire du Darfour.**

**Le même jour, l'envoyé spécial pour les Affaires humanitaires du secrétaire général des Nations unies, Tom Vraalsen, et le coordinateur humanitaire au Soudan, Mukesh Kapila, annoncent un plan pour de futurs développement de projets au Darfour, l'« Initiative spéciale pour un grand Darfour ».**

**Fin septembre, l'UNHCR lance un appel de fonds urgent de 16,6 millions de dollars afin d'éviter un désastre humanitaire à la frontière entre le Tchad et le Soudan.**

**Le 14 octobre, le coordinateur humanitaire pour le Soudan, Mukesh Kapila, déclare que l'accès humanitaire est bloqué par la restriction de l'octroi des permis de circuler imposée par le gouvernement. Selon lui, une clause humanitaire doit être ajoutée à l'actuel cessez-le-feu, qui autorisera l'accès sans entraves à toutes les populations vulnérables et assurera leur protection et celle du personnel humanitaire.**

**Le 9 décembre, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, déclare qu'en raison de l'insécurité plus d'un million de personnes au Darfour n'ont pas accès à l'aide humanitaire.**

**Le 15 décembre, des membres de l'Assemblée nationale du Soudan, originaires du Darfour, appellent à une intervention internationale pour mettre fin aux massacres et aux déplacements forcés dans la région.**

**Le 16 décembre, le porte-parole du département d'État des États-Unis, Richard Boucher, se déclare profondément inquiet de la détérioration rapide de la situation humanitaire et sécuritaire dans la région du Darfour.**



« La conclusion d'un accord permet un accès humanitaire à la région soudanaise du Darfour » **M2 PressWire**, New York (OCHA), 17 septembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Le gouvernement du Soudan, le Mouvement populaire de libération du Soudan et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLM/SPLA) ont signé aujourd'hui un accord permettant un accès humanitaire « libre et sans entraves » à la région du Darfour, un territoire qui couvre environ 20 % du pays.

Au cours des six derniers mois, la situation humanitaire au Darfour s'est détériorée, en partie à cause des combats et du banditisme qui ont forcé un grand nombre de civils à fuir. On a signalé des attaques délibérées par des groupes armés contre la population civile. Vu les contraintes d'accès découlant des combats et les conditions météorologiques difficiles caractéristiques de la saison des pluies, le nombre de personnes ayant pu recevoir une assistance humanitaire a grandement diminué. Les agences humanitaires des Nations unies espèrent rétablir l'accès aux 500 000 personnes qui recevaient une aide avant le début des restrictions en mars.

Le gouvernement du Soudan estime que la plupart des 223 000 personnes déplacées à l'intérieur du Darfour s'y trouvent depuis le début de cette année. Pour sa part, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) affirme que 65 000 autres personnes ont fui le Darfour vers le Tchad depuis avril. Les réfugiés vivent principalement dans des villages le long de la frontière entre le Soudan et le Tchad, où ils ont peu accès à l'eau potable, à de la nourriture ou à des soins de santé. Pour l'heure, aucune assistance humanitaire ne leur est fournie.

Le 15 septembre, l'envoyé spécial du secrétaire général pour les affaires humanitaires au Soudan, Tom Vraalsen, et le coordinateur résident des Nations unies pour les affaires humanitaires au Soudan, Mukesh Kapila, ont annoncé un plan pour de futures opérations humanitaires appelé « Initiative spéciale pour un grand Darfour ». Les objectifs de cette initiative sont d'accélérer l'apport de l'aide humanitaire aux groupes de population les plus vulnérables, d'aider à désamorcer les causes immédiates de violence grâce à des « mesures d'impact sur la paix à déploiement rapide », et d'aider les parties prenantes soudanaises à renforcer leur confiance et à plus long terme à aborder les facteurs sous-

jacents qui génèrent des conflits. Les Nations unies cherchent à lever des fonds à hauteur de 22,8 millions de dollars pour concrétiser l'Initiative spéciale pour un grand Darfour.



« Inquiétude grandissante face à une situation qui se détériore au Darfour » **Al Africa/IRIN**, Nairobi, 14 novembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

L'ONU a déclaré que la situation au Darfour pourrait devenir la pire crise humanitaire au Soudan depuis 1998, en raison de l'augmentation des déplacements et de la diminution de l'accès à la région causée par l'insécurité.

Dans un communiqué, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a déclaré que l'insécurité continuait d'entraîner le déplacement de centaines de milliers de personnes et entravait les opérations de secours.

« L'accès humanitaire est dans certains cas inexistant et il y a peu de travailleurs humanitaires dans la région », indique le communiqué.

OCHA a déclaré que, malgré les accords de cessez-le-feu entre le gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée de libération du Soudan (SLM/SLA) – le mouvement rebelle opérant dans la région –, l'accès humanitaire était inégal en raison des restrictions sur les permis de circuler.

Le coordinateur humanitaire des Nations unies pour le Soudan, Mukesh Kapila, a déclaré qu'une clause humanitaire devrait être ajoutée au cessez-le-feu actuellement négocié, afin d'assurer un accès sans entraves à toutes les populations vulnérables et la protection des civils et du personnel humanitaire vulnérables.

Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Ruud Lubbers, qui s'est rendu cette semaine au Soudan pour préparer le retour éventuel de milliers de réfugiés soudanais depuis les pays voisins, a également exprimé son inquiétude face à la détérioration de la situation au Darfour. Il a exhorté les autorités à accorder un accès total aux organisations humanitaires. [...]

Abdulaziz Yahya, directeur politique du SLM/SLA, a déclaré à IRIN que, jusqu'à présent, aucune assistance humanitaire n'avait atteint les personnes déplacées du Darfour, et il a accusé le gouvernement de restreindre l'accès à la région.

[...] Le 4 novembre, le gouvernement soudanais et le SLM/SLA ont prolongé un accord de cessez-le-feu d'un mois lors d'une cérémonie de signature dans la ville tchadienne d'Abéché.



« Kofi Annan "alarmé" par la situation au Darfour (Soudan) » **AFP** (France), 9 décembre 2003 (en français)

**Extrait :**

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est déclaré mardi « alarmé » par « la rapide dégradation de la situation humanitaire » qui touche un million de personnes au Darfour (ouest du Soudan).

M. Annan, a indiqué son porte-parole, Fred Eckhard, est « alarmé par la rapide dégradation de la situation au Darfour ainsi que par les informations selon lesquelles les populations civiles sont l'objet de mauvais traitements systématiques, comme tueries, assassinats et pillages ».

« En raison de l'insécurité, plus d'un million de personnes se trouvent hors de portée de l'aide humanitaire », a-t-il encore dit.

Le secrétaire général, a ajouté son porte-parole, « demande à toutes les parties du conflit de prendre toutes les mesures possibles pour réduire au minimum absolu les souffrances de la population civile, notamment en permettant l'accès des organisations humanitaires ».



« Soudan : des députés du Darfour appellent à une intervention internationale urgente » **All Africa/IRIN**, 15 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

« Une intervention internationale rapide pour protéger les civils est impérative. 50 à 100 civils meurent chaque semaine », a déclaré un député à IRIN. « La responsabilité internationale impose d'intervenir le plus rapidement possible. » [...]

Le gouvernement soudanais nie fermement soutenir les milices, connues sous le nom de Janjawid (ce qui signifie « un homme avec un cheval et une arme à feu »). Il dit avoir exhorté toutes les tribus du Darfour à se « défendre » contre les rebelles de la région. Les députés ont exigé que la question du Darfour fasse l'objet de discussions lors des pourparlers de paix en cours au Kenya entre le gouvernement et le principal groupe rebelle, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (SPLM/SPLA)



Les États-Unis se disent préoccupés face à la situation qui se détériore dans l'ouest du Soudan » **Associated Press** (Washington, DC), 16 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Les États-Unis sont profondément préoccupés par la détérioration rapide de la situation humanitaire et sécuritaire dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, a déclaré mardi Richard Boucher, porte-parole du département d'État. [...]

« Les États-Unis déplorent le manque d'engagement des parties pour mettre fin aux hostilités au Darfour malgré les efforts des Nations unies et du gouvernement tchadien pour faciliter les pourparlers et instaurer un cessez-le-feu humanitaire », a-t-il dit.

Selon M. Boucher, les rapports indiquent que plus de 600 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, que 75 000 réfugiés ont fui vers le Tchad voisin et que jusqu'à 3 000 civils non armés ont été tués.

« Les États-Unis appellent toutes les parties à convenir d'un cessez-le-feu humanitaire observable et à engager un dialogue de fond sur la fin des hostilités au Darfour », a déclaré M. Boucher. [...]

Une troisième série de pourparlers visant à mettre fin au conflit au Darfour a échoué mardi au Tchad.

## PREMIÈRES MISSIONS EXPLORATOIRES SUR LE TERRITOIRE DU DARFOUR (octobre - décembre 2003)

À la mi-octobre 2003, MSF France/OCP obtient l'autorisation de réaliser une première mission exploratoire au Darfour du Nord. Les équipes suspectent toutefois que l'épicentre de la crise se trouve plutôt dans le Darfour du Sud et le Darfour de l'Ouest.

Ces doutes sont confirmés par les équipes de MSF Hollande/OCA, qui finissent par être autorisées à mener une mission exploratoire dans ces régions et constatent les dégâts causés par les épisodes de violence. Tous sont convaincus qu'une « énorme crise » est à venir.

En décembre 2003, après une deuxième mission exploratoire, MSF France/OCP met en place un programme à Nyala, dans le Darfour du Sud.

En raison des entraves posées par l'administration soudanaise à l'attribution de visas et de permis de circuler, les deux centres opérationnels mettent plusieurs semaines à recruter le personnel local, à faire entrer le personnel international au Soudan, puis à transporter les équipes sur les sites des programmes.



**Rapport préliminaire** de la visite au Darfour, (*Preliminary Trip report to Darfur*), du 21 au 29 octobre 2003, de François Delfosse, MSF France, coordinateur général, et Aban Deng, MSF France, coordinateur du programme de Bentiu, 3 octobre 2003 (en anglais)

### Extrait :

L'objectif de ce voyage était d'avoir un aperçu de la situation au Darfour et d'établir un premier contact avec les autorités locales et les acteurs humanitaires sur place, afin de mieux comprendre l'ampleur du problème. [...]

### 5. Conclusion

#### Plan d'action :

- Nous avons rencontré une population habituée aux conflits locaux annuels récurrents, et aux déplacements subséquents.
- Les personnes avec qui nous avons été en contact lors de ce court voyage font face à la situation en recourant aux mécanismes d'adaptation habituels.
- Toutefois, l'ampleur de la situation est certainement inhabituelle, tant pour les déplacés que pour la population d'accueil, directement touchée ou non.
- Inhabituelle en termes d'étendue géographique et de nombre de personnes affectées. La proportion de la population touchée par rapport à la population totale est importante et crée un déséquilibre dangereux.
- Une autre différence avec le précédent conflit localisé est le fait que les personnes déplacées n'ont jusqu'à présent aucune possibilité de rentrer chez elles. Sans une amélioration rapide de la situation sécuritaire, les mécanismes d'adaptation seront bientôt insuffisants. En plus du grand nombre de personnes touchées, ajoutons le fait que le processus de retour à la normalité est très incertain, à la lumière de tout ce qu'elles ont déjà perdu (récolte, bétail, maisons...).

- Une grande partie de la région et de la population touchées n'ont pas pu faire l'objet d'une évaluation appropriée faute d'accès : Djebel Marra et Darfour de l'Ouest. Le Darfour du Nord, y compris la zone contrôlée par la SLA, est censé avoir été visité. Malheureusement, pour la zone contrôlée par la SLA, aucune information indépendante n'est disponible (SCF-UK) [Save the Children Fund Royaume uni] a réalisé une évaluation avec le HAC et le ministère de la Santé à la mi-octobre, et depuis n'est pas disposé à fournir de l'information sur ce qui a été observé, une sorte de stratégie de guerre de drapeaux pour eux également).
  - À l'exception de quelques points de rassemblement (Kutum, Kebkabiya, Korma, Nyala...), où les agences répondent déjà à la situation, les déplacés sont essentiellement dispersés, et les équipes mobiles n'arrivent pas à atteindre la plupart d'entre eux pour leur prêter assistance.
  - La qualité et la quantité des données sur la santé et la nutrition sont faibles (fiabilité). Cependant, le CICR ne ressent pas l'urgence de travailler sur la santé dans la région nord, où il a déjà œuvré pour distribuer des articles non alimentaires et mener des activités d'assainissement et d'approvisionnement en eau. Sa priorité est de faire pression pour obtenir l'accès à la zone contrôlée par la SLA, puis à celles de Djebel Marra et du Darfour de l'Ouest.
  - Accès incertain d'une journée à l'autre. Le permis temporaire ou le visa d'entrée pour expatrié peuvent être bloqués à tout moment tout au long du processus.
  - Jusqu'à présent, nous avons quatre permis de voyage d'expatriés disponibles, deux pour MSF France et deux autres pour MSF Hollande.
  - Jusqu'à présent, les Soudanais n'ont pas besoin de permis de circuler.
  - La porte est ouverte, et une évaluation appropriée doit commencer dès que possible. Une proposition a été faite à l'équipe de MSF Hollande pour mener une évaluation conjointe, en mutualisant nos ressources limitées, ce qui nous permettra de commencer bientôt en attendant des renforts d'Amsterdam et de Paris.
- La sécurité est une préoccupation importante, mais la sensibilisation est toujours possible (voir les distributions du PAM). La priorité numéro un à Nyala sera de mettre en place un réseau d'information.



*Les demandes d'autorisation de circuler ont été lancées fin août/début septembre. Au début, on recevait les autorisations au compte-gouttes et on a rencontré toutes sortes de difficultés. Mais rapidement, pour une raison qui m'est inconnue, ça a commencé à s'ouvrir et les choses se sont enclenchées. Ma première visite exploratoire, en compagnie d'un collègue soudanais, a eu lieu à la mi-octobre. Dix jours plus tard, le coordinateur médical a également fait une visite. Je pense qu'on avait une mauvaise perception de l'acuité, de la sévérité de la crise en cours. En juin 2003, on avait demandé des autorisations, mais sans insister plus que ça. Quant à cette première visite d'exploration, elle ne s'est pas faite dans l'urgence. On a fait une visite pour voir un peu de quoi il retournait. On a commencé à rencontrer des ONG et des acteurs humanitaires qui étaient déjà sur place. Mais, même sur place, on avait assez peu d'informations sur ce qui se passait. On est allés à El Fasher, au nord, et on n'a pas vu de déplacés. Certaines villes fonctionnaient normalement et quelques autres étaient complètement vidées de leur population. Mais on n'a pas eu accès. On n'avait pas de visibilité sur cette crise.*

*Ce dont on s'est rendu compte en faisant cette première explo (visites flash, etc.), c'était que dans le Nord, à El Fasher et Kutum, la crise était déjà passée. Il restait quelques stigmates, sur le matériel plus que sur les humains.*

*Il y avait des traces de conflits. On a visité un hôpital vide et détruit après un incendie, donc inopérant, etc. Mais il n'y avait pas de populations déplacées visibles.*

*Dans un premier temps, à partir de fin octobre et tout le mois de novembre, on s'est concentré là où le conflit avait l'air de s'être déplacé, c'est-à-dire dans la partie sud et ouest du Djebel Marra. Après la deuxième expo menée par le coordinateur médical en direction de Nyala, dans ces zones que nous n'avions pas repérées au début, on a réalisé qu'elles s'étaient aussi déplacées un peu plus au sud, puis à l'ouest. En janvier 2004, on a donc décidé d'aller faire une expo un peu plus poussée, vers Nyala, Zalingei, El Geneina, à la frontière avec le Tchad. Les Hollandais, qui étaient vraiment descendus très très au sud-ouest, ont été des témoins presque directs de cette violence. Ils sont arrivés quelques heures après que des villages avaient été attaqués, vidés, complètement rasés, etc. Mais ils n'ont pas eu accès aux populations de la région.*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2003 à avril 2004, (en français) interviewé en 2021.*

# Chapitre 1

## ACCÈS À TOUT PRIX, ACCROITRE L'AIDE, CONTROVERSE SUR LA QUALIFICATION DE GÉNOCIDE ET RAPPORT SUR LES VIOLS (2003 - 2005)

### I. PRÉSERVER LES OPÉRATIONS DE MSF AU DARFOUR (à partir de décembre 2003)

#### A. « LA CRISE SILENCIEUSE DES RÉFUGIÉS AU TCHAD », RÉCITS DE RÉFUGIÉS DU DARFOUR

La première équipe d'urgence envoyée au Tchad par MSF Belgique/OCB inclut un photographe et une chargée d'affaires humanitaires, Liesbeth Schockaert.

Liesbeth est chargée de soutenir l'équipe dans ses négociations avec les autorités, mais aussi de rassembler de l'information sur le contexte susceptible d'aider à établir une stratégie opérationnelle.

Elle recueille de nombreux récits de réfugiés décrivant le niveau élevé de violence qu'ils ont subi au Darfour. Ce qu'ils racontent est bien plus terrible que ce à quoi l'équipe s'attendait.



*On se disait que cette histoire n'avait pas dû se dérouler dans la douceur, donc envoyer quelqu'un de l'unité de plaidoyer qui avait déjà travaillé sur ce genre de dossier ne nous semblait pas idiot. Liesbeth est partie dans ce charter avec un photographe. Ils ont fait un gros travail de recueil de témoignages, mais aussi de photos pour documenter cette crise. Liesbeth passait des heures avec des traductrices à écouter les récits des réfugiés. En fait, on s'est rendu compte très vite que, le gros du morceau, c'était effectivement tout l'aspect psychologique de la violence de cette migration. On entendait déjà parler des exactions, des villages qui étaient brûlés par les Janjawids de l'autre côté. Donc, dès ce moment-là, on a eu beaucoup d'éléments qui nous expliquaient que la violence qui avait fait fuir les gens du Soudan était déjà très exacerbée. C'est plutôt ça qui nous a beaucoup touchés en arrivant, plus que la situation sanitaire.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; coordinateur général au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2021.*



*C'est Christopher Stokes, le directeur des opérations, qui a eu l'idée de m'inclure dès le début dans la première équipe des urgences qui est partie pour le Tchad, sous la responsabilité de Dan Sermand. L'idée, c'était que je puisse parler avec les gens, que*

*je comprenne mieux ce qui se passait. Je pense que c'est la première fois qu'on l'a fait. Dès notre arrivée, j'ai commencé à parler avec les gens dans le camp. C'est de là, finalement, que tous ces témoignages sont sortis. En général, quand on t'envoie sur le terrain, il y a déjà l'idée de faire un rapport de témoignages. Ce n'était pas le cas pour cette situation. J'étais surtout en mesure, chaque soir, de donner beaucoup d'informations aux médecins sur ce qui se passait. Cette dynamique était très intéressante.*

*Liesbeth Schockaert, MSF Belgique/OCB, chargée d'affaires humanitaires 2003-2004, (en français), interviewée en 2022.*

**De son côté, MSF Hollande/OCA inclut aussi dans son équipe exploratoire une chargée d'affaires humanitaires, Aurélie Lamazière. Dans les camps, elle recueille les récits des épreuves vécues au Darfour par les réfugiés. Cette information aide à construire l'analyse nécessaire pour comprendre ce qui s'est passé et anticiper le type d'opérations à mener.**

**Tout comme ceux recueillis par Liesbeth, ces récits décrivent les effets de la stratégie de la terre brûlée appliquée par les Janjawids. Aurélie partage une partie de l'information recueillie avec une enquêtrice de Human Rights Watch.**



*C'était vraiment le début du début. Notre très petite équipe découvrait les camps, qui n'étaient pas encore bien organisés. Mais les responsables de MSF Hollande pensaient qu'il était important d'avoir, dès ce moment-là, dans la mission exploratoire, quelqu'un pour collecter des informations. Ils pensaient que, n'ayant pas encore accès au Darfour, on avait beaucoup à comprendre et à anticiper.*

*J'étais une des rares à interroger les réfugiés de façon aussi intensive. J'ai interviewé des centaines et des centaines de personnes. Je circulais toute la journée entre les tentes, et je travaillais à côté des collègues médicaux. L'idée, c'était d'évaluer l'assistance dont ces personnes avaient besoin afin d'adapter nos secours.*

*Il ne s'agissait pas de produire un recueil de récits ni de les publier dans la presse, mais de les utiliser pour comprendre les mécanismes de ce qui leur était arrivé. Je récoltais beaucoup d'informations, que j'organisais de façon un peu analytique en décrivant ce qu'on observait : dans les zones rurales ça se passe comme ça, dans les zones urbaines ça se passe comme ça, dans les camps ils n'ont pas accès à ceci et à cela, les Nations unies n'en font pas assez, etc. J'accompagnais le chef de mission dans les réunions avec le HCR, avec OCHA, avec les bailleurs, etc., et je leur disais : « Voici ce qu'on entend. » Cela permettait de rectifier ce qu'affirmaient certains rapports des Nations unies sur ce qui se passait.*

*Peu de gens parlaient aux déplacés, ce qui, dans un sens, évitait que les témoignages ne soient « pollués ».*

*C'était vraiment un travail « à la Human Rights Watch ». J'étais d'ailleurs en contact avec une chercheuse de Human Rights Watch, et nous partagions des informations. Je lui ai transmis des récits de réfugiés pour illustrer les informations beaucoup plus élaborées qu'ils donnaient dans leurs rapports.*

*Tout le monde racontait la même chose. Il s'agissait vraiment d'une tactique de la terre brûlée. Pour résumer brutalement : les Janjawids faisaient table rase. Ils brûlaient les villages, tuaient les hommes et violaient les femmes. Vu le nombre d'entretiens que j'avais faits, il était*

*évident qu'il existait des modèles de violence qui se répétaient chaque fois. Je me suis donc dit que si tout le monde racontait la même chose, c'est que cela correspondait à une réalité.*

*Auréli Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français) interviewée en 2022.*



*Fin 2003 au Tchad, Aurélie insistait sur le fait qu'il ne s'agissait pas de blessures infligées au hasard, que cela allait au-delà d'une attaque sur un village qui poussait des personnes à trouver refuge au Tchad. Certains groupes ethniques étaient ciblés, des jeunes hommes étaient ciblés... Nous avons tous les deux compris que quelque chose se passait, mais pas au point de dire : « Attendez, il s'agit vraiment de quelque chose de différent. »*

*Marc DuBois, MSF Hollande, conseiller au département des Affaires humanitaires, 2001-2004 ; responsable du département des Affaires humanitaires, 2005-2007, chargé de recherche senior 2007-2008 ; MSF Royaume uni, directeur général 2008-2014, (en anglais), interviewé en 2022.*

**En novembre 2003, dans une ébauche de rapport, Liesbeth Schockaert utilise les récits de réfugiés décrivant la violence qu'ils ont subie au Darfour et la situation de détresse dans laquelle ils vivent au Tchad. Elle y ajoute des témoignages recueillis auprès de réfugiés soudanais dans les programmes de MSF en Italie dont la situation a fait l'objet d'une médiatisation en octobre.**

**Les résultats d'une étude de mortalité rétrospective menée par MSF Belgique du 4 au 7 novembre parmi les réfugiés soudanais dans l'est du Tchad complètent cette ébauche.**

**Le document est distribué aux divers responsables de programmes au Darfour dans le mouvement MSF.**

**Si le travail et la volonté de MSF Belgique/OCB de sonner l'alarme ne sont pas remis en question, le rapport est dans un premier temps considéré comme insuffisamment solide en matière de données et sa publication potentiellement risquée.**

**Certains lui reprochent de présenter une lecture « raciale » des événements, en dressant le portrait d'exécuteurs arabes de victimes africaines. D'autres pointent ce qu'ils considèrent comme une faiblesse méthodologique de l'étude de mortalité rétrospective d'où sont extraites les données.**

**Toutefois, le problème principal est celui du moment de la publication. À cette époque, MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA sont en pleine négociation avec les autorités soudanaises pour obtenir l'accès au Darfour, en particulier des visas et des permis de circuler pour le personnel.**

**Par crainte que le rapport ne mette en danger leurs chances d'obtenir cet accès, les directeurs des opérations imposent un embargo sur sa publication jusqu'à ce qu'ils puissent intervenir au Darfour.**



« La crise silencieuse des réfugiés au Tchad », (« *Chad's invisible and silent refugees* »)  
**Rapport de MSF Belgique, Ébauche 3**, 2 novembre 2003 (en anglais) [Lien vers le document complet](#)

**Extrait :**

#### Introduction

Près de 90 000 réfugiés soudanais ont actuellement franchi la frontière avec l'est du Tchad. Ils entrent au Tchad depuis avril 2003, et 26 000 personnes sont arrivées rien que depuis le début du mois de décembre. depuis le début du mois de décembre. Ces réfugiés sont dispersés sur une zone de 600 km, près de la frontière soudanaise. Certains se sont regroupés dans plus de 30 lieux différents, d'autres sont largement dispersés le long de la frontière soudanaise.

Pendant une grande partie de ses années d'indépendance depuis 1956, le Soudan a été la proie de violents conflits et de crises humanitaires. Aujourd'hui, le peuple soudanais du Darfour subit une nouvelle guerre. Passée sous silence, cette guerre s'inscrit dans le contexte du processus de paix actuel visant à mettre fin au conflit qui dure depuis vingt ans entre les rebelles du Sud et le gouvernement au Soudan.

Selon l'ONU, le conflit au Darfour a fait 3 000 morts et plus d'un demi-million de personnes déplacées depuis mars 2003, lorsque les violences ont repris.

Ce conflit et ses conséquences demeurent malheureusement sous-médiatisés et requièrent d'urgence l'attention de la communauté internationale.

Les réfugiés arrivent au Tchad dans un état déplorable, souvent sans nourriture ni couvertures et avec un minimum de biens. Ils sont traumatisés par les atrocités qui les ont fait fuir et ont urgemment besoin d'assistance. Au Tchad, ils ont peu ou pas de nourriture, et l'accès à l'eau est difficile. Ils vivent dans des abris précaires et souffrent beaucoup des conditions météorologiques extrêmes. Dans certaines zones, leur sécurité n'est pas garantie. Les jeunes enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables.

Malgré la terrible situation humanitaire, les réfugiés ne reçoivent pratiquement aucune assistance de la part des agences humanitaires, qui peinent à répondre à la crise.

MSF est l'une des rares organisations actuellement opérationnelles dans l'est du Tchad. Depuis octobre 2003, ses équipes ont fourni des soins médicaux aux réfugiés soudanais autour des villes de Tiné, Birak et Adré, notamment des soins de santé primaires à environ 26 000 réfugiés sous forme de consultations médicales, de soutien nutritionnel, de vaccinations et de cliniques mobiles.

Ce document vise à attirer davantage l'attention sur la crise des réfugiés dans l'est du Tchad, en appelant à fournir immédiatement assistance et protection à la population soudanaise réfugiée. Le rapport est basé sur les expériences des équipes de MSF sur le terrain au Tchad et sur les récits recueillis auprès de réfugiés soudanais par le personnel de MSF. [...]

#### Conclusion

Les réfugiés continuent d'arriver quotidiennement dans l'est du Tchad où ils restent près de la frontière, toujours à proximité des combats et des atrocités qui se déroulent de

l'autre côté, au Darfour. Au cours des premières semaines de décembre, 26 000 réfugiés supplémentaires ont traversé la frontière vers le Tchad. Beaucoup d'autres pourraient bien suivre dans les mois à venir compte tenu de l'intensification des combats au Darfour. Alors que les communautés locales ont été en mesure d'affronter de façon limitée les premières vagues de réfugiés, les ressources se raréfient et MSF est grandement préoccupée par le manque d'assistance fournie aux réfugiés.

Les réfugiés reçoivent actuellement une assistance limitée alors qu'il manque d'acteurs sur le terrain pour faire face à l'afflux. La situation est encore pire pour les nouveaux arrivants. Ces personnes ont urgemment besoin d'assistance humanitaire, soit de la nourriture en quantité suffisante, de l'eau potable, des abris adéquats et une protection contre la violence.

MSF demande instamment au gouvernement tchadien, aux Nations unies et aux gouvernements de veiller à ce que les personnes qui ont fui le Darfour reçoivent, sans délai, une assistance et une protection adéquates.



« Re : Ébauche de rapport "Réfugiés soudanais au Tchad"/ MSF Belgique »  
**Message** de Catrin Schulte-Hillen, MSF États-Unis, directrice des programmes, à Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer ; cc : Kevin Phelan, MSF États-Unis, chargé de communication ; Kris Torgeson, MSF États-Unis, directrice de la communication ; Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 17 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Merci pour cette ébauche. Discutons de certains de ces commentaires. [...] J'admire la réactivité de MSF Belgique et son désir de diffuser l'information. Cependant, dans sa forme actuelle, ce rapport contient des déclarations et des hypothèses politiques qui me semblent dangereuses et inadéquatement appuyées, en plus du fait que, selon moi, MSF ne devrait même pas exprimer certaines d'entre elles. Déclarations personnelles : tout comme dans le cas des récits provenant du Libéria, ce format décrit une situation globale à partir de déclarations sélectionnées, sans que celles-ci soient appuyées sur l'expérience de MSF. Aucune donnée médicale, peu d'information sur les actions entreprises par les agences de l'ONU dans les différents camps, bref, comment MSF répond-elle à beaucoup de ces problèmes ??? Peu de liens sont établis, peu de données concrètes sont fournies (p. ex., distance recommandée entre les camps de réfugiés et la frontière, Nations unies, obligations du gouvernement hôte, ...). Je trouve que cette façon de présenter la situation est anecdotique et qu'elle manque de sérieux. Il s'agit toutefois d'informations extrêmement précieuses qu'il faut diffuser. Les conclusions sont faibles. Problèmes avec la présentation du plan opérationnel/des phases d'exécution de MSF, p. ex. : MSF installe un hôpital de campagne, en partie parce que les réfugiés pensent qu'ils reçoivent un meilleur traitement médical avec MSF que dans les hôpitaux à proximité.



« Re : Ébauche de rapport "Réfugiés soudanais au Tchad"/ MSF Belgique »  
**Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer, à Catrin Schulte-Hillen, MSF États-Unis, directrice des programmes, 17 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Je viens d'avoir MSF Hollande au téléphone ; ils ont tenu une téléconférence aujourd'hui (Belgique, Hollande, France) sur le Darfour/Tchad et il semble que le rapport de MSF

Belgique restera en attente jusqu'après les vacances (principalement parce que les équipes de MSF Hollande et MSF France à Nyala/Darfour viennent juste d'arriver et qu'il faut leur laisser plus de temps pour mettre en place leurs opérations, mais aussi parce qu'il sera difficile d'attirer l'attention sur le rapport avant janvier).



« **Revue critique** des opérations MSF France au Darfour (Soudan) octobre 2003-octobre 2004 » par Dr Corine Danet (MSF), Sophie Delaunay (MSF), Evelyn Depoortere (Epicentre), Fabrice Weissman (CRASH/Fondation MSF), 30 août 2005 (en français, en anglais)

**Extrait :**

À Paris, l'embargo sur le rapport MSF Belgique de décembre est justifié de deux manières. Tout d'abord, on considère qu'il n'est pas « bon ». Certains mettent en doute la solidité méthodologique de l'enquête de mortalité rétrospective [...]. D'autres critiquent le narratif : MSF Belgique livre une lecture racialisante du conflit, tout à fait fidèle, du reste, aux récits des rescapés décrivant les atrocités commises par « les Arabes » à l'encontre des « Africains ». Mais les véritables raisons sont ailleurs. Paris craint que la diffusion d'un document MSF accablant Khartoum n'entraîne un raidissement des autorités soudanaises compromettant toute tentative d'apporter des secours à l'intérieur du Darfour.



*Je suis allée à Lampedusa où arrivaient nombre de réfugiés et de migrants. Et là, j'ai rencontré des gens du Darfour. J'ai de nouveau entendu des récits que j'avais entendus au Tchad.*

*Lors d'une réunion du RIOD, la plate-forme opérationnelle du mouvement MSF, Christopher Stokes [le directeur des opérations de MSF Belgique/OCB] a annoncé qu'il voulait publier ce rapport et il a été distribué aux responsables des autres centres opérationnels. Il a fait l'objet de questions sur les risques concernant l'accès, mais aussi de critiques sur sa qualité qu'avec le recul je comprends. J'avais repris des citations des témoignages qui n'étaient pas toujours très subtiles avec des références aux ethnies que j'aurais sans doute dû resituer un peu plus dans le contexte.*

*Liesbeth Schockaert, MSF Belgique/OCB, chargée d'affaires humanitaires 2003-2004, (en français), interviewée en 2022.*



*En plus des informations qu'on avait collectées lors des missions exploratoires, on utilisait celles que les Belges collectaient dans les camps au Tchad. Les données épidémiologiques de leur rapport m'avaient aidé à me faire une meilleure idée de l'ampleur de la catastrophe. Mais on était au milieu du processus pour obtenir nos visas et c'était la galère. Donc il est bien possible qu'on ait dit : « Laissez-nous entrer d'abord au Darfour, ne faites pas trop de vagues. »*

*Thierry Allafort-Duverger, MSF France/OCP, coordinateur d'urgence 2003-2006, (en français), interviewé en 2022.*



*On était gênés mais c'était une gêne globale qui a généré pas mal de discussions : il se passe des faits graves et on n'arrive pas à avoir prise sur la situation, à part avec les réfugiés, comme bien souvent. Car bien souvent, c'est par l'intermédiaire des réfu-*

*giés dans les camps de l'autre côté de la frontière qu'on sait ce qui se passe dans un pays. On en a une image, souvent déformée, mais quand même une image. Donc on savait bien qu'il se passait des choses très graves au Darfour, de la répression, des déplacements de population, etc., Mais tant qu'on n'a pas d'opérations sur le terrain, ça reste... [une hypothèse]*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2021.*



*L'un des gros points de tension, c'était justement la communication des Belges sur la situation, leur rapport avec les témoignages des réfugiés du Darfour au Tchad. Ce rapport ne risquait-il pas de bloquer nos chances de lancer des opérations au Darfour depuis Khartoum ? Il y a eu pas mal de discussions autour de ça. Il y a eu un petit stand-by, mais en fait, je ne pense pas que ça ait eu un impact. Dès la fin novembre, les urgences ont pris le lead. Et une fois qu'on a eu accès au Darfour, il n'y a pas eu de crainte d'être bannis du pays.*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2003 à avril 2004, (en français), interviewé en 2022.*



*L'éternel dilemme : si on parle, on se fait virer. Comme chaque fois dans ce genre de situation, on a eu de grandes discussions avec les responsables des opérations, qui considéraient que ce serait plus simple si on les laissait tranquilles sans prendre la parole publiquement. On avait déjà l'expérience de ce régime au Soudan du Sud. On avait toujours les mêmes protagonistes, le même gouvernement. Mais ce n'était plus le SPLA ou les autres groupes rebelles du Soudan du Sud. C'était au Darfour et il y avait les Janjawids. Donc, même si on connaissait un peu la moitié de la photo, on avait encore beaucoup de choses à découvrir. Au début, on avait la même naïveté que pour le Soudan du Sud et on a sans doute utilisé des raccourcis dans nos analyses. Et puis, petit à petit, on a essayé de mieux comprendre. Mais on avait beaucoup, beaucoup de mal. Même en discutant avec des chercheurs, on ne comprenait toujours pas véritablement la dynamique.*

*Stephan Oberreit, MSF France, directeur de la communication 2000-2006, (en français), interviewé en 2022.*



*C'est l'année suivante, en faisant la revue rétrospective des opérations de MSF France au Darfour en 2003-2004 qu'on a fait le constat que la mobilisation sur le Darfour avait été tardive, qu'au moment où elle se déclenchait l'essentiel des massacres avait déjà été commis. Rétrospectivement, je pense qu'on peut dire qu'une mobilisation plus précoce aurait peut-être permis d'endiguer le niveau de violence et que, à ce titre, l'enquête réalisée au Tchad auprès des réfugiés aurait peut-être permis de gagner quelques mois. Mais bon, au moment où on s'est opposés à la diffusion du rapport, on n'avait pas encore conscience de la gravité de la situation, de l'intensité des violences et de l'ampleur de la crise. Notre priorité, c'était d'aller voir. À l'époque, aller voir, c'était très compliqué, c'était complètement verrouillé. Et il y avait la crainte que ça se verrouille un peu plus avec la diffusion du rapport.*

*Je n'ai pas souvenir, à l'époque, d'un débat au sein de MSF France. Il allait de soi que la première chose, c'était d'envoyer des équipes et que le rapport tombait mal si on voulait élargir le peu d'espace qu'on avait. C'est rétrospectivement qu'on a pris conscience, de visu, de l'in-*

intensité des violences et des déplacements, et qu'on s'est dit que peut-être il aurait fallu alerter plus tôt.

*Fabrice Weissman, MSF France, Fondation/CRASH directeur d'études depuis 2001 ; MSF France/OCP coordinateur au Darfour d'août 2005 à août 2006, (en français), interviewé en 2022.*



Les discussions autour de la publication de ce rapport ont duré longtemps. Ces discussions étaient assez houleuses avec Paris. L'accès était totalement bloqué pour toutes les sections de MSF. On comprenait bien les enjeux sécuritaires, mais on se demandait si on devait vraiment totalement taire une situation dont on était témoins, étant l'un des principaux acteurs sur la frontière avec le Tchad. Ce qui nous a finalement convaincus de ne pas le diffuser, c'est le fait qu'il y avait des équipes vraiment coincées au Darfour, qu'on n'avait pas une bonne lecture du risque qu'elles encourraient. Donc le rapport n'est pas sorti, mais pendant un certain temps il y a eu une grosse tension à ce sujet entre les responsables des deux sections.

*Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, responsable de programmes, directeur des opérations 2003-2009, (en français), interviewé en 2022.*

## B. UNE STRATÉGIE « PROFIL BAS »

Fin novembre 2003, MSF Belgique/OCB, MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA s'accordent sur une stratégie de communication commune pour le Darfour. Celle-ci prévoit la rédaction d'un guide sous forme de « questions-réponses » et de séances d'information officielles avec des journalistes.

Cette stratégie exclut toute activité de plaidoyer afin de « ne pas mettre en danger l'accès ». En conséquence, la publication du rapport de MSF Belgique/OCB de fin 2003 sur les réfugiés du Darfour au Tchad n'est pas envisagée.

Toutefois, dans les semaines qui suivent, le rapport continue à faire l'objet de multiples commentaires en interne, aussi bien élogieux que critiques. Certains réclament sa publication, d'autres l'interdisent. L'embargo sur cette publication est régulièrement prolongé.



« Stratégie de communication Darfour » **Message** de Marieke van Zalk, MSF Hollande, chargée des relations avec la presse, aux responsables des opérations et de la communication de MSF Hollande, MSF France, MSF Belgique /OCB et MSF Espagne, 26 novembre 2003 (en anglais)

Extrait :

Bonjour à tous,

Au cours de la téléconférence de cet après-midi, MSF Belgique, Hollande et France ont convenu de la stratégie de communication suivante pour le Darfour.

Prise en compte du dilemme entre l'accès, l'opérationnalité et le plaidoyer :

\*\* Phase préliminaire

- développer des questions-réponses pour être en mesure de répondre aux questions actuelles des médias et de soutenir la communication externe à venir.

**\*\* Phase 1**

- échéancier : dès que les opérations seront réellement lancées par MSF Hollande et MSF France.

- communiqué de presse international factuel sur le démarrage des opérations (y compris MSF Hollande, Belgique et France).

- message : mettre l'accent sur les besoins médicaux et l'opérationnalité de MSF (pas de message de plaidoyer pour ne pas compromettre notre accès).

**\*\* Phase 2**

- briefing informel avec des journalistes sélectionnés, afin de leur donner plus de détails sur la « guerre cachée au Darfour » et les encourager à mettre en lumière la situation au Darfour. Nous contacterons des journalistes dignes de confiance qui ne révéleront pas MSF comme source (via les bureaux de presse à Nairobi, Hollande, France, Belgique, Royaume-Uni, États-Unis, ...).

- échéancier : dès le démarrage des opérations.

**\*\* Phase 3**

- message de plaidoyer/rapport de témoignages combiné avec le Tchad.

- échéancier : à déterminer.

**POINTS D'ACTION**

- ébauche de communiqué de presse (action : MSF Hollande), contribution et vérification (MSF France, MSF Belgique).

- ébauche de questions-réponses (action : MSF Hollande), contribution et vérification (MSF France, MSF Belgique).



**Ebauche de mémo** « Questions et réponses sur la crise du Darfour » MSF (Belgique et France), 3 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

**1. Que fait MSF face à la crise du Darfour ?**

Tchad : En octobre, MSF a commencé à fournir une assistance le long de la frontière à Tiné, Birak et Adré, au Tchad, aux réfugiés qui ont fui le Darfour depuis avril. Dans les camps de réfugiés qui s'y trouvent, MSF gère des dispensaires de soins de santé primaires, fournit du soutien nutritionnel et mène des campagnes de vaccination. Les réfugiés sont dispersés sur un grand territoire et se sont rassemblés dans plus de 30 endroits. Au total, MSF prête assistance à quelque ??? réfugiés.

Soudan : MSF vient de terminer une mission d'évaluation dans le Darfour de l'Ouest et est sur le point d'y lancer une intervention en réponse aux récents combats dans la région qui ont entraîné le déplacement d'environ 60 000 personnes (et plus) dans les provinces de Wadi Sali et de Mukjar Mahalias. En outre, MSF prévoit de soutenir les activités de base de l'hôpital de 37 lits de Garsilla et de déployer des équipes mobiles vers les villes de Mukjar et de Bindisi, où de nombreux déplacés se sont rassemblés. MSF se prépare également à soutenir l'hôpital de 90 lits de Zalingei et des villages environnants et à mettre en place des activités dans le camp Intifada, qui compte environ 10 000 déplacés et qui est situé en périphérie de Nyala, au Darfour du Sud.

**2. D'après les observations de MSF, quelle est la situation humanitaire au Darfour et au Tchad ?**

Depuis l'escalade du conflit en février de cette année, on compterait 3 000 morts et jusqu'à 600 000 déplacés (10 % de la population), selon l'ONU.

Et 70 000 réfugiés ont traversé la frontière pour entrer au Tchad. [...] D'après ce que MSF a observé, les autorités locales et les communautés au Tchad ont été en mesure de fournir un certain soutien aux réfugiés. La situation est préoccupante, et MSF reste vigilante en cas de nouvel afflux de réfugiés au Tchad. Les réfugiés sont très réticents à retourner au Soudan compte tenu de l'expérience terrifiante qu'ils y ont vécue. Au Soudan, l'escalade des combats au cours des deux derniers mois dans le Darfour de l'Ouest a entraîné le déplacement de 60 000 personnes. La population civile a dû fuir les villages qui avaient été incendiés et se réfugier dans les grandes villes. Pour les personnes avec qui MSF s'est entretenue, la sécurité reste une vive préoccupation. Il y a aussi un problème d'alimentation croissant.

### 3. Quels sont les principaux problèmes de santé traités par MSF ?

Les services de santé locaux au Soudan et au Tchad ont été détruits par le conflit ou n'ont pas été en mesure de répondre aux besoins sanitaires croissants de la population touchée. L'hôpital de Garsilla a été décrit à MSF par ses homologues locaux comme ayant été, au cours des mois précédents, « submergé de personnes blessées et rendues malades en raison des récents combats ».

L'approvisionnement en médicaments est insuffisant, le personnel médical a fui et l'infrastructure est inadéquate pour faire face à la crise. Comme de nombreux déplacés se sont regroupés dans des endroits spécifiques, il y a un risque d'épidémies de diarrhée, de choléra, etc.

La malnutrition est présente, et il est possible que des îlots de malnutrition sévère apparaissent au Darfour et au Tchad. MSF surveille de près la situation nutritionnelle, qui risque de se détériorer au cours des mois d'hiver.

L'approvisionnement adéquat en eau potable est également un enjeu, en particulier dans les zones reculées le long de la frontière tchadienne où les gens n'ont accès qu'à des sources d'eau insalubres.

[...]

### 6. Qu'a vu MSF concernant les attaques contre des civils au Darfour dont l'existence a été rapportée ?

Diverses sources font état de meurtres, de villages incendiés, de bombardements aériens, de pillages, de viols et d'enlèvements au Darfour. En octobre, MSF a publié un dossier de presse sur les récits recueillis auprès des réfugiés qu'elle assiste au Tchad et qui décrivent en détail ces atrocités.

*(Reportez-vous à ce document, mais ne faites aucun commentaire sur d'autres événements. Une copie électronique peut être envoyée.)*

Les équipes de MSF au Soudan qui effectuent l'évaluation ont entendu des récits similaires et vu, depuis les routes, des villages incendiés. Toutefois, MSF ne dispose actuellement pas d'informations vérifiables sur de tels événements.

*(Merci de vous reporter au compte rendu du chef de mission de MSF sur le site web de MSF et de ne pas spéculer sur d'autres événements au Darfour. En outre, Amnesty International a publié un communiqué de presse le 27 novembre soulignant les préoccupations en matière de droits humains au Darfour et la responsabilité du gouvernement soudanais à cet égard.)*

### 7. Pourquoi est-il difficile d'obtenir l'accès au Darfour et quelle est l'expérience de MSF en la matière ?

MSF a rapidement été en mesure de répondre à la crise au Darfour puisqu'elle travaillait déjà au Tchad et a pu prêter assistance aux réfugiés qui s'y trouvaient.

Au Soudan, le manque de permis de circuler accordés par le gouvernement soudanais et l'insécurité généralisée empêchent les agences humanitaires de fournir des secours d'urgence au Darfour. À l'heure actuelle, MSF Hollande dispose d'un accord technique avec le gouvernement du Soudan pour devenir opérationnelle dans les deux semaines à Mukjar, Bindisi et Garsilla, tandis que MSF France travaillera à Zalingei et Nyala. Dès l'escalade du conflit en février, l'obtention de permis d'accès au Darfour depuis Khartoum s'est avérée extrêmement difficile. En septembre, l'ONU a négocié un accord entre le gouvernement soudanais et la SLA pour assurer un « accès sans entraves » au Darfour pour les agences humanitaires. L'ONU a ouvertement critiqué le gouvernement soudanais pour avoir bloqué l'accès au Darfour. Pour sa part, MSF s'est affairée à franchir les étapes des longues procédures des autorités soudanaises pour acheminer les médicaments et le personnel humanitaire nécessaires dans le pays et au Darfour.

**La présence de MSF attire les Darfouris dans l'est du Tchad, où ils savent qu'ils trouveront de l'aide. Semaine après semaine, les conditions sanitaires se détériorent face à l'afflux croissant de réfugiés.**

**Le 17 décembre 2003, MSF lance un appel public aux autres agences d'aide internationale pour qu'elles augmentent le niveau d'assistance humanitaire avant que la situation ne s'aggrave.**



« La crise des réfugiés dans l'est du Tchad s'aggrave » **Communiqué de presse**  
MSF, 17 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Depuis le début du mois de décembre, au moins 26 000 réfugiés sont arrivés dans l'est du Tchad après avoir fui l'escalade du conflit dans la région du Darfour, dans le nord du Soudan, selon les équipes de MSF travaillant à la frontière. « Les conditions auxquelles ils sont confrontés à leur arrivée sont difficiles », explique Sonia Peyrassol, coordinatrice d'urgence de MSF à la frontière entre le Tchad et le Soudan. « Après avoir marché jusqu'à trois jours pour échapper à la violence autour de chez eux, ils se retrouvent avec un abri totalement inadéquat, un manque criant de protection et presque rien à manger. Le tout est exacerbé par les conditions météorologiques extrêmes, avec des températures fluctuantes entre 0 degré la nuit et 30 degrés pendant la journée. »

Beaucoup de personnes sont dans un état déplorable, les plus jeunes enfants étant particulièrement vulnérables. Nombreuses sont celles qui ont également perdu des membres de leur famille dans les attaques contre leur village, et il y a des raisons manifestes de croire que de nombreuses femmes ont subi des violences sexuelles, bien que la honte empêche les victimes de viol de demander un traitement médical et un soutien psychologique. Trouver de l'eau potable est également susceptible de devenir un important enjeu au cours des prochaines semaines. « MSF a effectué des évaluations dans six bourgades le long de la frontière la semaine dernière », explique Mme Peyrassol, « et bien que le niveau des besoins en assistance de base soit critique, des agences telles que le HCR ont tardé à réagir. Dans les deux dernières semaines, des milliers de nouvelles familles sont arrivées, et elles ne reçoivent actuellement aucune assistance. »

Les premiers réfugiés du Darfour sont arrivés au Tchad en juillet 2003, et MSF a mis en place des postes de santé dans les villes frontalières de Tiné et Birak peu de temps après. Bien que la première vague de réfugiés, jusqu'à 60 000 personnes selon les estimations,

ait été soutenue par les communautés locales, la région est dorénavant totalement incapable de faire face au nombre croissant de nouveaux arrivants. « Nous réalisons actuellement environ 150 consultations par jour dans nos cliniques », explique Mme Peyrassol.

« Les principaux problèmes de santé que nous observons sont le paludisme et les infections respiratoires, mais il y a aussi une menace d'épidémie de méningite, et vu la croissance de l'afflux quotidien de réfugiés, MSF appelle les autres organisations à prendre leurs responsabilités avant que la situation ne se détériore davantage. »

**Au cours de la seconde moitié de janvier 2004, les reportages des journalistes que les équipes de MSF ont accueillis et soutenus au Darfour en novembre et décembre 2003 commencent à être publiés dans la presse internationale. Ils décrivent la stratégie de la terre brûlée subie par les populations du Darfour et leur situation désespérée.**



« Info intéressante concernant le Darfour ! » **Message** d'Aurélie Lamazière, MSF Hollande, chargée d'affaires humanitaires au Tchad, à Ton Koene, Agnes Wagenaar, Diana Numan, MSF Hollande, chargés du Soudan au siège, 13 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Jean-Philippe, journaliste au quotidien *Le Monde*, qui a passé quelques jours sur notre base, est revenu avant-hier après un voyage de dix-sept jours au Darfour. Expérience très intéressante qu'il a partagée avec nous à son arrivée.

Il est entré au Darfour avec l'aide des membres du SLM, qui l'ont accompagné et « protégé » pendant ces dix-sept jours. Ils étaient 15 ; le SLM se déplace toujours en grand contingent pour repousser les Janjawids, qui attaquent aussi en grand groupe.

Très choqué par la violence du conflit (et ce n'est pas la première fois qu'il se rendait dans une zone de guerre en Afrique), il décrit des scènes de désolation et de privation, ainsi que les conditions de vie difficiles des villageois, toujours au Darfour.

Il raconte qu'ils voyageaient principalement la nuit (uniquement à cheval, car en voiture, le bruit attirerait immédiatement l'attention et créerait un risque d'embuscade). La plupart des gens restent silencieux et cachés pendant la journée. Autant qu'il ait pu voir (quand il ne voyageait pas la nuit), il y avait encore beaucoup de gens qui vivaient dans la région. Il a même été surpris de voir, dans une région aussi sous-peuplée et dévastée, autant de personnes en déplacement. Elles allaient dans toutes les directions : vers le Tchad et plus à l'intérieur des terres au Soudan. Partout, il pouvait voir des gens à dos d'âne se déplaçant d'un endroit à l'autre en transportant très peu d'effets personnels. Les personnes à qui il a parlé souhaitent ardemment regagner leur village (leur terre), même si elle est complètement... brûlée et détruite. Elles veulent y retourner le plus tôt possible, même si les attaques n'ont pas cessé (ce qui contredit en quelque sorte ce que nous avons entendu ici au Tchad : les réfugiés ont unanimement affirmé qu'ils ne retourneraient PAS au Soudan dans un proche avenir).

Il confirme que DE NOMBREUX villages ont été complètement incendiés, qu'il ne reste rien des huttes et que tous les biens qu'elles contenaient ont également été brûlés (des coffres contenant des vêtements, par exemple) ou volés. Il a également indiqué que la plupart des blessés de guerre qu'il a vus portaient des blessures aux jambes. Cela ne signifie pas que les Janjawids ne tirent que dans les jambes, mais plutôt que ceux qui

ont des blessures plus graves (blessures par balle au niveau des organes vitaux, par exemple) ne survivent pas, faute de soins médicaux. Il a visité l' « hôpital » du SLM, situé au fond d'une gorge, dans une région montagneuse. Avec pratiquement aucun équipement pour soigner les blessés, ceux-ci gisent sur un tapis posé au sol et agonisent. [...] Encore un très long message à lire (désolée !), mais Jean-Philippe est probablement le seul à avoir pu accéder à cette région (difficile de voir exactement où il est allé sur une carte : probablement 120 kilomètres à l'intérieur des terres) et ses récits confirment plus ou moins ce que nous avons entendu jusqu'à présent.



« Khartoum écrase la rébellion du Darfour par le feu et le sang » Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 19 janvier 2004 (en français)

**Extrait :**

Tulus, Achamara, Tur (Darfour) de notre envoyé spécial [...]

Dans la journée, les troupes gouvernementales et leurs alliés, les miliciens *janjawids* (« cavaliers »), recrutés parmi les groupes « arabes » du Soudan, sillonnent la brousse. L'armée régulière, qui ne parvenait pas à mater la rébellion, les a armés. En échange de leur combativité, les milices mettent la région à sac. Tactique éprouvée au Soudan que celle de la terre brûlée, expérimentée depuis deux décennies dans l'autre guerre, celle du Sud, que le monde espère voir bientôt résolue par un accord de paix.

Comme le jour appartient aux *janjawids*, la nuit dans la savane broussailleuse appartient aux rebelles. [...]

Le jour, en se levant sur cette région sans route, sans école et sans dispensaire, dévoile un spectacle de désolation. Depuis le printemps 2003, les miliciens, appuyés par l'armée et ses canons, sèment une terreur à huis clos. Dans la capitale, Khartoum, ou dans les pays voisins, les organisations humanitaires ou les Nations unies attendent en vain, depuis des mois, les autorisations promises pour se rendre au Darfour. Au Tchad, ils voient arriver un flot continu de réfugiés, éparpillés sur plus de 500 kilomètres de frontière, et dont le nombre avoisine désormais la centaine de milliers. Au Darfour même, plus de 700 000 personnes, voire un million selon les estimations les plus hautes, errent entre des villages attaqués, pillés, parfois détruits, loin des regards du monde.

Ceux-là s'enfuient au moindre bruit de sabots, et le nom des *janjawids*, qui se font aussi appeler peshmergas, est constamment sur leurs lèvres. Un trajet de 150 kilomètres à l'intérieur de la région explique cette hantise mieux que des mots. Parmi tant d'autres villages martyrisés, le gros bourg de Tulus, par exemple. Réputé pour son marché hebdomadaire, la richesse de ses commerçants, sa presse à huile. Un raid de *janjawids*, le 16 octobre, a balayé cette prospérité tranquille. « *Ils sont arrivés à l'aube, par trois côtés de la ville à la fois, et ils se sont mis à tirer. Certains à pied, pour approcher sans bruit, suivis par d'autres à dos de chameau. Plusieurs centaines d'hommes, tous en uniforme. Ils tiraient partout* », se souvient Mariam Abdallah Mohammed, dont le mari a été tué dans l'attaque. Selon les habitants, près de 200 personnes sont mortes ce jour-là. Elles reposent dans de larges fosses communes, hérissées de branches épineuses pour éloigner les charognards. Les plus chanceux ont subi un « chicotage » à coups de fouet dont ils exhibent les marques.

Partout, des listes sont dressées, portant mention du nombre de victimes, des dates des attaques et, soigneusement relevé, du nombre de têtes de bétail volées par les miliciens. Les rebelles ont dénombré plus de 2 300 villages attaqués dans l'ensemble du Darfour. Ces localités se ressemblent toutes : des familles s'abritent sous les arbres, dorment dans la poussière, par un froid glacial et sous le vent dur de la saison sèche. Des cercles de cendres et de pierraille noircie, d'où émergent des vestiges de lits en fer tordus par

l'incendie, remplacent les cases de paille et de terre. Sur les murs des magasins aux portes éventrées, des langues de suie témoignent des incendies.

« Noirs contre rouges »

À l'intérieur d'un de ces bâtiments, à Tulus, Al-Tayeb Suleiman effrite un bloc charbonneux – les derniers vestiges d'une récolte de mil incendiée : « *Depuis deux ou trois mois, ils brûlent systématiquement ce qu'ils ne peuvent pas emporter. Ils veulent donc affamer la population pour la chasser du Darfour et s'emparer de ses terres pour installer leurs frères arabes !* »

Dans cette région agricole prospère, les paysans, qui se définissent comme « *négro-africains* », de peau noire, et les tribus d'origine arabe, « *à la peau rouge* », coexistent depuis des siècles. Les premiers sont majoritairement cultivateurs, les seconds éleveurs, source d'inévitables conflits que les coutumes locales savaient résoudre. Ce n'est désormais plus qu'un souvenir, emporté par l'embrasement de la guerre civile. « *Noirs contre Rouges, maintenant, c'est la haine* », glisse un habitant. Une femme, à ses côtés, fait le décompte des parents tués dans les attaques : plus de dix-sept. « *Ils tuent même les marabouts, et brûlent les mosquées.* » Le chef du groupe ajoute : « *Beaucoup de femmes sont violées. L'une d'entre elles, quand nous l'avons retrouvée, ne pouvait plus marcher. Alors, nos fils veulent rejoindre la rébellion là-bas, sur le rocher.* »

Là-bas, c'est, plus au sud, le djebel Mara, un massif montagneux escarpé. Le chef de la rébellion y a installé un nouveau quartier général sur un sommet, défendu en bas par l'immense lit marécageux d'un wadi [rivière asséchée], puis par un défilé, et enfin, un éboulis escarpé. Dans son repaire en surplomb de la plaine, le président du SLM/A, Abdelwahid Mohamed Ahmed Al-Nour, est assis sur une natte, une batterie de téléphones satellites devant lui, pour joindre ses commandants de secteur. Partout, de nouvelles attaques, de nouveaux villages incendiés. Pour lui, la rébellion était devenue inévitable : « *Le Darfour a été marginalisé depuis l'indépendance, parce que les Arabes au pouvoir à Khartoum voulaient nous maintenir dans une vie primitive. Maintenant, nous nous battons pour nos droits. Nous voulons des écoles, des hôpitaux et notre part de richesses nationales. En face de nous, toutes les tribus arabes sont solidaires. Certains viennent des pays de la région, du Centrafrique, du Cameroun, du Niger. On leur a promis nos terres, mais nos paysans, maintenant, veulent tous se battre. Je n'ai pas assez d'armes pour en fournir à toutes les recrues.* »



« Le conflit du Darfour, au Soudan franchit la frontière du Tchad » Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 27 janvier 2004 à 12h43 (en français)

**Extrait :**

Toumtouma, Adre, Ouandalou (est du Tchad) de notre envoyé spécial

Ils ne sont qu'une poignée, assis sur leurs talons, silhouettes minuscules grelottant dans l'air froid du matin. Quelques enfants seuls, silencieux, qui attendent la voiture de Médecins Sans Frontières (MSF). La « clinique ambulante » passe toutes les semaines à Toumtouma, un village de l'Est tchadien, où deux mille Soudanais, hommes, femmes et enfants, accompagnés de leurs troupes, avaient trouvé refuge en décembre 2003, après avoir fui le Darfour voisin. Dans l'ouest de leur pays, où opère une rébellion en guerre contre le pouvoir de Khartoum, les troupes gouvernementales ont armé des milices « arabes » qui mettent à sac la région et poussent les villageois à se réfugier au Tchad.

À Toumtouma, il y avait donc foule au dernier passage de la voiture de MSF. Ce matin, il n'y a plus âme qui vive, hormis quelques enfants malades qui attendent des soins. Derrière eux, des empreintes de sabots et des abris de fortune en paille de sorgho,

déserts, sont les seules traces laissées par les réfugiés. « Mais où sont passés tous ces gens ? » s'étonne le Dr Ahmed Abdelbaghir. Plusieurs heures de questions aux habitants méfiants des villages voisins sont nécessaires pour établir que, deux jours plus tôt, des « hommes armés à cheval » venus du Soudan ont fait une incursion jusqu'au Tchad, pour voler le bétail des réfugiés et tuer un homme. Ces derniers ont alors pris la fuite une nouvelle fois. Quelques familles seulement ont osé revenir pour amener leurs enfants à la consultation de MSF.



*Il n'y avait encore aucune information rendue publique sur ce qui se passait. Donc les journalistes venaient tous là pour voir et comprendre toute cette dynamique, qui se battait contre qui et ce que vivaient les populations civiles.*

*Jean-Philippe Rémy, du journal Le Monde, est parti une nuit à cheval. Quand il est revenu, il avait quand même perdu 10 kilos en l'espace d'une semaine. On s'est dit qu'il avait dû vivre une expérience éprouvante.*

*Aurélié Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*

## **C. NYALA : RELOCALISATION FORCÉE DU CAMP INTIFADA**

**Entre-temps, en décembre 2003, MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA ont réussi à ouvrir des programmes d'assistance aux populations déplacées à Nyala, dans le Darfour du Sud. Des missions exploratoires sont réalisées dans la région. Les équipes de MSF constatent les dégâts de la stratégie de la terre brûlée menée par les Janjawids : attaques incendiaires, massacres et viols.**

**Les équipes constatent également une escalade des moyens militaires déployés par le régime, en particulier des avions de combat survolant la région le jour de la fête nationale.**

**MSF ouvre un dispensaire pour prendre en charge les soins aux déplacés entassés dans le camp de Nyala, dont de nombreux blessés, la plupart des femmes et des enfants, les hommes ayant été tués.**

**Chaque jour, les patients doivent se confronter aux entraves à l'accès aux soins posées par l'administration soudanaise, représentée par le HAC. Ces entraves visent à maintenir les déplacés dans des conditions de vie précaires afin de justifier leur relocalisation dans un nouveau camp, dont l'établissement a été annoncé à la mi-décembre.**



« Re : Ébauche de rapport "Réfugiés soudanais au Tchad"/ MSF Belgique »  
**Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer et de représentation, à Catrin Schulte-Hillen, MSF États-Unis, directrice des programmes, 17 décembre 2003 (en anglais)

**Extrait :**

Donc, MSF Hollande et MSF France sont maintenant à Nyala. [...] Bien sûr, les deux sections disposent d'un accord technique avec le gouvernement soudanais pour travailler dans le sud et l'ouest du Darfour, mais celui-ci ne concerne que les zones contrôlées par le gouvernement. Elles pensent avoir encore un certain levier pour tenter d'obtenir le feu vert au niveau du terrain afin d'accéder aux zones contrôlées par la SLA, ainsi que pour concrétiser, avec le soutien de dirigeants locaux, l'accord permettant le libre déplacement dans les zones contrôlées par le gouvernement soudanais. Elles veulent au moins tenter l'expérience sur le terrain étape par étape avant de tirer une quelconque conclusion sur la question de l'accès. Marcel décrivait la situation un peu comme étant un « cirque humanitaire », où un nombre important d'ONG étaient coincées à Nyala et El Fasher, incapables de se déplacer. Or, pour le moment, grande discrétion sur les questions de communication/plaidoyer, car la situation sur le terrain est tendue ; l'accord avec le gouvernement soudanais est très fragile et doit être testé sur le terrain ; la communication avec la SLA doit être établie sur le terrain également (ils avaient apparemment des contacts au Tchad jusqu'à présent). Évidemment, MSF doit se déplacer/démarrer ses opérations au Darfour pour mieux comprendre la situation humanitaire là-bas. Un message combiné Tchad/Darfour au début de l'année prochaine apparaît donc plus réaliste.



« Darfour-Soudan : MSF à Nyala, Zalingei, Mornay » **Point info** MSF France, 9 janvier 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Nos activités dans le Darfour, province où s'affrontent les rebelles du SLA (Armée de la libération du Soudan) et les forces gouvernementales, ont démarré depuis maintenant trois semaines.

Dans le sud du Darfour, notre équipe est présente dans un camp de déplacés d'environ 6 000 personnes à Nyala, la grande ville de la province, où des combats se poursuivent à 20-30 kilomètres. MSF a mis en place un dispensaire, a effectué une distribution de matériel de première urgence et d'eau. Les autorités souhaitent délocaliser ce camp et le déplacer à une vingtaine de kilomètres de la ville, mais dans une zone où les populations refusent de se rendre à cause de l'insécurité persistante. À suivre donc de près. Des activités ont démarré à Zalingei (dispensaire, distribution de matériel, clinique mobile) également, où 7 000 à 8 000 déplacés vivent pour le moment dans les écoles, mosquées, etc., mais commencent peu à peu à se regrouper sur des sites, notamment près du marché. Enfin, l'équipe s'est rendue à Mornay, une ville à l'est de Zalingei, où près de 20 000 personnes se sont regroupées. Des déplacés arrivent tous les jours, sans rien, et beaucoup disent qu'ils ne veulent et ne peuvent pas retourner chez eux.



*On a eu l'autorisation d'ouvrir un bureau à Nyala, et d'y lancer des activités dans un camp de déplacés informel. L'équipe des urgences est arrivée avec le full charter, en décembre. Quand on a décidé de faire l'explo et de pousser pour faire des opérations, on n'avait encore aucune donnée médicale. Les seuls déplacés qu'on a vus quand on a lancé*

*le full charter, c'étaient les quelques milliers de personnes, ceux du camp de Nyala. C'est ce qui a déclenché l'activité. Mais on n'avait encore rien vu de ce qui se passait dans le Darfour, le Darfour de l'Ouest en particulier. C'est le fait opérationnel à Nyala qui nous a permis de mettre un pied dans la porte, et ensuite de faire plus d'explos vers Zalingei. En fait, on était les seuls à pouvoir commencer à travailler parce qu'on était financés par des fonds propres. La plupart des ONG dépendaient des bailleurs de fonds institutionnels qui disaient « no-go », car, pour eux, la priorité allait à l'accord de paix entre le nord et le sud du Soudan et ils ne voulaient surtout pas embêter Khartoum. On a ensuite été autorisés à pousser un peu les explos vers Zalingei.*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2003 à avril 2004, (en français), interviewé en 2022.*



*Dès notre première réunion, le HAC a annoncé qu'on n'avait plus d'autorisation pour travailler à Nyala. Puis ils m'ont donné les autorisations pour continuer à sortir faire des explos. À l'époque, il n'y avait que nous qui circulions dans la région avec une voiture pour ces explos. Le gars du HAC est venu avec nous à Mornay. Il était plutôt très ouvert à la discussion avec les patients. J'avais des laissez-passer à mon nom, pré-signés, sur lesquels j'inscrivais ce que je voulais.*

*On est aussi allés vers Garissa rendre visite aux tribus nomades dans les camps et j'ai fait quelques consultations. J'ai informé les chefs des tribus de ce qu'on faisait.*

*Le HAC nous avait autorisés à aller à l'intérieur du Djebel Marra, mais les militaires ne nous ont pas laissé passer. Et dans ces cas-là, ils n'étaient pas très agréables, les militaires.*

*On essayait de partir aux heures où il y avait moins de risque d'attaque, de savoir s'il y avait un peu de trafic, où il y avait déjà eu des attaques. Sur l'axe de Zalingei, ça allait à peu près. Mais il y avait des endroits chauds, comme Nertiti. Et pour d'autres zones, on avait moins d'infos parce que ce n'étaient pas les mêmes militaires.*

*Lors de ma première visite à Mornay, on est passés dans un village. À l'aller, tout semblait à peu près normal, même si les villageois se méfiaient. Au retour, ils fuyaient l'arrivée des Janjawids, et ils nous ont demandé de prévenir les autorités pour qu'elles viennent les protéger... Ils ne pensaient pas que ces Janjawids étaient liés au gouvernement. Ils les prenaient pour des pillards. Les Janjawids, je les ai vu, de loin, attaquer les villages à cheval. Mais quand il y avait une attaque, et qu'on voyait tout un village prendre la fuite, on ne restait pas...*

*En allant voir les autorités militaires dans les casernes, j'ai rencontré des responsables Janjawids.*

*On entendait aussi les témoignages de déplacés qui arrivaient à Zalingei, le jour du marché. Lors des afflux de blessés, on s'apercevait que leurs blessures correspondaient à ce que les gens racontaient : peu d'hommes blessés, ce qui voulait dire beaucoup de morts, les femmes brûlées, parce qu'on les jetait dans les foyers, et beaucoup de plaies, dans le dos principalement. J'en ai discuté avec le commandant de la zone militaire.*

*Dr Jean-Clément Cabrol, MSF France/OCP, coordinateur d'urgence au Darfour de décembre 2003 à janvier 2004, (en français), interviewé en 2022.*



*Il y avait déjà 10 000 à 20 000 personnes déplacées au pourtour de Nyala. Jean-Clément a fait une explo vers Zalingei, jusqu'à Mornay, puis jusqu'à El Geneina. Il a mis une semaine à faire l'aller-retour. Pendant ce temps-là, on a monté la clinique à Nyala. On a embauché des assistants médicaux, un poste entre médecin et infirmier, parce qu'il était difficile de trouver des médecins.*

À Nyala, les autorités nous mettaient beaucoup de bâtons dans les roues : « On ne vous autorise pas à être là, ces gens-là ne devraient pas être là, il faut qu'ils retournent chez eux. » Et plus ça allait, plus il y avait de monde qui arrivait. Déjà, on voyait apparaître des cas de malnutrition.

Jean-Sébastien Matte, MSF France/OCP, coordinateur logistique à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewé en 2022.

**Belel, le nouveau camp dans lequel les autorités soudanaises veulent relocaliser les déplacés du camp Intifada de Nyala, est isolé à 20 kilomètres du centre de la ville, dans une zone de conflit.**

**MSF et quelques autres agences s'opposent à ce transfert, considéré comme dangereux pour la santé et la sécurité des déplacés.**

**Les autorités et OCHA demandent alors à MSF France/OCP d'informer les déplacés que ses services seront transférés d'Intifada à Belel.**

**Considérant que cette relocalisation relève du transfert forcé, MSF France/OCP s'y oppose et ferme le dispensaire Intifada le 14 janvier 2004.**

**MSF Hollande/OCA acceptera quelques semaines plus tard de travailler dans le nouveau camp.**



« Nyala, Darfour, Soudan » **Sitrep**, MSF France, 8 janvier 2004 (en français)

**Extrait :**

Camp Intifada :

Population estimée : 6 000 à 7 000 personnes au 15 décembre 2003. Probablement proche de 9 000 à ce jour.

Nouvelles arrivées quotidiennes, en petits groupes de 10 à 50 personnes.

Arrivées de 100 à 150 personnes / jour, ces deux derniers jours [...].

Toujours les mêmes histoires sordides de villages incendiés après que les enfants ont été égorgés, les femmes brûlées et les hommes tués par armes à feu.

Les gens arrivent sur le camp plutôt en fin d'après-midi, avec les camions de marchandises, certains arrivent à dos d'âne, d'autres à pied.

Sur la dernière arrivée de Kodjia (environ 70 personnes), les gens se sont enfuis vers Nertiti pour rejoindre Nyala. La route est bloquée à Nertiti et nombre d'entre eux ne sont pas encore arrivés à Nyala. Apparemment, 4 blessés par balle (non confirmé) ont été emmenés à l'hôpital de Nyala, les autres seraient allés sur celui de Zalingei.

Les gens parlent de nombreux morts (en fait Kodjia est un regroupement de 20 villages) et d'attaques d'hommes à cheval et d'hommes en uniformes dans des pick-up.

Aujourd'hui, le camp est constitué à 80 % de femmes et d'enfants, venus directement à Nyala car seule place « sécurisée » et seul « camp de déplacés » réellement « établi ». Les dernières arrivées comptent plus d'hommes.

Depuis la « création » de ce camp, HAC veut à tout prix déplacer les déplacés dans un autre camp, Belel, situé à 20 kilomètres du centre-ville de Nyala.

La seule raison (valable) invoquée par HAC est que le terrain sur lequel se trouvent les populations déplacées est un terrain privé et que les propriétaires veulent le récupérer. Cette seule et unique raison engendre de nombreuses difficultés, ne serait-ce que pour fournir le minimum requis pour les déplacés : eau, latrines, distribution de NFI et distribution de nourriture.

Le 22 décembre, fort de négociations : obtention d'une clinique (OPD [Out Patient Department] ) MOH [Ministry of Health/Ministère de la Santé ] /SRC [Soudan Red Crescent : Croissant-Rouge soudanais] / MSF France. Finalement, cet OPD est devenu un OPD MSF dans le sens où les salaires impayés (MOH) ou retardés (SRC), depuis le début des cliniques, nous ont amenés à tout prendre en charge.

Malgré cette petite « victoire » d'approche concrète des déplacés, grande difficulté d'action et de décision sur le camp.

En « détournant » certaines « limitations » du HAC, nous avons utilisé plusieurs critères afin de distribuer des NFI (couvertures, jerrycans, savons). Enfants, femmes enceintes et allaitantes du CNS [Centre de nutrition supplémentaire]. Enfants du CNT [Centre de nutrition thérapeutique] de la clinique. Vulnérables.

=> 1 100 bénéficiaires à ce jour.

Aujourd'hui, le fait le plus important reste celui du mouvement de population d'Intifada vers Belel, en pourparlers depuis des mois et des mois, sans même savoir si les gens eux-mêmes sont d'accord pour bouger. Vagues conciliabules entre le comité de déplacés, HAC et SRC.

HAC prône [met en avant] [une réunion] datant du 15 décembre, avec tous les leaders d'Intifada A et B, au cours de laquelle tous les leaders auraient donné leur accord.

Étonnamment, le discours, sur le terrain, avec les leaders et avec la population est tout autre. À noter que MSF n'est, à aucun moment, leader de ce « non ». Les gens eux-mêmes, le staff, les patients, les leaders, viennent à notre rencontre, dans le camp, dans la clinique. [...]

La raison de notre inquiétude est le fait que :

- Le soi-disant camp n'est de toute façon pas mieux qu'Intifada, de surcroît absolument pas prêt pour recevoir les déplacés et a priori inondable (nous ne sommes pas géologues, donc c'est à confirmer !!). Visite le 8 et confirmation par MSF France et Hollande que RIEN n'est prêt pour recevoir 7 000 personnes, hormis une pompe à main et d'autres en soi-disant construction mais introuvables, et des latrines creusées en dépit du bon sens, de 1 mètre cube... !!
- Il est en plus loin de tout et les gens ne se sentent pas en sécurité d'aller là-bas. Aucun de nos medical assistants [assistants médicaux, position entre l'infirmier et le médecin] ne veut aller travailler là-bas, et ce n'est pas seulement une histoire de trajet. Ils parlent également d'insécurité et de danger pour les femmes et les enfants. Les Janjawids sont chaque fois cités.
- La décision a été prise sans accord avec les principaux concernés, même si le contraire est avancé.
- Le WFP (ce ne sont pas les pires) et OCHA (surtout) ne remplissent pas leur mandat, et ce clairement. Même s'il y a pression du HAC/gouvernement, ils ne font pas leur boulot.
- Un représentant d'OCHA, basé normalement à El Fasher, est venu confirmer le fait qu'en termes de sécurité Belel était une place parfaite et que tous les déplacés étaient les bienvenus sur cette ville. Il est arrivé sans connaître la zone et sans connaître une

seule bribe de l'histoire d'Intifada, venu remplacer, histoire de quelques jours, le délégué de Nyala en vacances. Khartoum demandant que ça avance !!! Probable pression à Khartoum également.

Le délégué de WHO [OMS, Organisation mondiale de la Santé] est clair sur le fait que, même si nous ne sommes pas d'accord (ONG et organisations internationales), ils bougeront les gens de force. Le gars de WHO est clairement pro HAC.



**Compte rendu** de la réunion de terrain de MSF Hollande avec le HAC (Commission des affaires humanitaires) à Nyala, 11 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Réunion spéciale axée sur la relocalisation du camp Intifada.

Présentation de l'ordre du jour de la réunion par [J] du HAC ; [J] a commencé la réunion en arabe et a déclaré qu'elle se déroulerait uniquement dans cette langue et que le représentant de l'OMS pourrait traduire pour les 2 anglophones de l'OCHA et de MSF Hollande. Il convient de noter que, tout au long de sa traduction, lorsqu'il présentait le point de vue du gouvernement, le représentant de l'OMS se référait souvent à « nous » (OCHA et HAC) et non pas seulement au HAC.

- Le premier point était consacré au fait que MSF France et MSF Hollande rencontraient certaines difficultés à appliquer le plan du gouvernement visant à réinstaller la population du camp Intifada dans un nouveau site près de Belel.
- [...] j'ai fortement insisté sur le fait qu'aucune organisation n'a le droit d'entrer en contact avec les déplacés au sujet de ce transfert, à l'exception du HAC et (peut-être) d'OCHA.
- [...] a été en contact avec le HAC à Khartoum après la première réunion de ce matin avec OCHA et MSF, et a souligné que seul le HAC (représentant du gouvernement) est responsable de la sûreté et de la sécurité des personnes déplacées.
- Il a été souligné que l'actuel camp Intifada manque de services de base et lors d'une réunion antérieure entre le ministre de la Protection sociale et les 11 dirigeants du comité des déplacés du camp, la population a demandé la relocalisation vers un nouveau lieu avec de meilleurs services.
- En conséquence, le gouvernement a décidé de répondre favorablement à cette demande des déplacés.
- Le nouveau site a été choisi avec beaucoup d'attention et le résultat final sera un camp avec six pompes à eau, suffisamment de latrines, une mosquée, trois écoles et un poste de police doté de 35 agents.
- Il a été souligné que le gouvernement ne faisait pas de distinction entre les groupes ethniques, et cela a été pris en compte avec ce déménagement.
- En outre, le HAC et les autorités ont une grande expérience dans la mise en place des camps de déplacés dans la région.
- Encore une fois, il a été souligné que la seule entité ayant autorité pour discuter de la relocalisation est le gouvernement soudanais, et nulle autre.
- La réunion d'aujourd'hui concernant le déménagement ne se tiendra qu'avec les dirigeants du camp, le commissionnaire de Nyala, le ministre de la Protection sociale et le HAC.
- REMARQUE : Cela différait de la promesse formulée plus tôt lors de la réunion du matin, où il avait été décidé que les représentants de l'OCHA et de l'UNICEF seraient présents pour entendre les souhaits exprimés par le comité des déplacés.

- Le HAC a également déclaré que la réunion n'avait pas pour but de demander aux déplacés s'ils voulaient être relocalisés, mais SEULEMENT de les rassurer sur le fait que la sécurité sur le nouveau site était bonne.
- Six camions avec du carburant se tiennent prêts, dès maintenant, à déplacer la population du camp.
- Le HAC a déclaré que les seules personnes mécontentes de la relocalisation n'étaient pas des déplacés mais venaient de Nyala et voulaient continuer à accéder aux services à l'emplacement actuel et à vendre sur le marché local. Le représentant de l'OMS a décidé à ce moment-là qu'il était important de rappeler cet élément à MSF, car il sait (personnellement) que cela se produit.
- Le HAC a confirmé que les terres sur lesquelles se trouve le site actuel sont privées, et que les propriétaires veulent les récupérer dès que possible.
- [J] a ensuite précisé avec fermeté que MSF France avait reçu un « avertissement » de ne pas intervenir dans cette affaire. Dans le cas contraire, l'organisation devrait envisager sérieusement de NE PAS travailler dans l'État.
- Les autorités ne voient pas d'un bon œil le fait que MSF critique le gouvernement.
- Le HAC a clairement indiqué que MSF France avait approché les gens pour leur demander s'ils voulaient être relocalisés, et que cela ne sera pas toléré. MSF ne peut pas approcher les gens et poser de telles questions – seul le gouvernement peut discuter avec les déplacés à ce sujet. Il convient de noter que c'était la première fois que quelqu'un d'autre, à part le HAC ou le représentant de l'OMS qui traduisait, était autorisé à parler.

Commentaires de MSF au HAC et aux autres agences présentes :

- MSF Hollande déclare (avec grande diplomatie) que le point soulevé était très important ; MSF France ou Hollande n'approchent pas les personnes dans le camp pour leur demander si elles veulent être relocalisées ou si elles accepteraient de l'être. C'est plutôt la population du camp qui aborde le personnel de MSF, à la fois à la clinique et à l'extérieur, pour exprimer son désir de ne pas être relocalisée.
- MSF n'envisagera jamais de représenter les déplacés sur cette question ; nous ne faisons que relayer les préoccupations exprimées, notamment l'anxiété causée par la relocalisation proposée.
- Toutes les agences, et pas seulement MSF, doivent être à l'écoute des préoccupations que cette relocalisation pourrait engendrer : insécurité, isolement de Nyala (sécurité de nouveau), accès à un abri adéquat, à de la nourriture et à des soins de santé.
- Nous parlons d'un groupe de personnes qui ont déjà vécu une relocalisation et la douleur qui accompagne ce terrible événement. C'est pour cette raison que toutes les agences présentes à la réunion du matin (y compris la Commission d'aide humanitaire) ont convenu que toute appréhension des déplacés face à une relocalisation éventuelle doit être prise en compte.
- MSF ne critique en aucun cas le gouvernement ou le HAC ; nous exprimons les mêmes préoccupations qui ont déjà été soulevées par l'OCHA, l'UNICEF, le PAM (et le HAC) lors des réunions précédentes. Les personnes doivent accepter d'être relocalisées, et tous les détails techniques (approvisionnement en eau et assainissement appropriés, abri de transit, articles non alimentaires, distribution de nourriture, etc.) doivent être réglés avant de procéder.
- Le HAC a répondu que MSF avait tendance à généraliser les propos de quelques personnes seulement. L'appareil de sécurité a signalé au HAC que 2 personnes n'étant pas des déplacés bénéficiaient de services dans le camp, et que ces personnes fournissaient de fausses informations à MSF.

- MSF a répondu que ce ne sont pas 2 personnes seulement qui l'ont approchée affirmant ne pas vouloir être relocalisées ; le service de consultation externe effectue environ 200 consultations par jour, et c'est là qu'un nombre considérable de ces personnes a fait part de ses préoccupations concernant leur relocalisation
- Le représentant d'OCHA est (enfin) intervenu à ce stade et a déclaré que, lors de sa toute première visite dans le camp, il avait été approché par de nombreuses personnes, y compris des membres dirigeants, qui avaient déclaré avec insistance ne pas vouloir être relocalisées.
- Le représentant du PAM à ce stade a également déclaré que le gouvernement ne pouvait pas blâmer MSF d'avoir transmis les demandes de la population du camp aux autorités.
- Le HAC a ensuite adressé une réprimande au représentant du PAM en affirmant que le camp n'avait reçu aucune livraison de nourriture depuis un certain temps et voulait savoir pourquoi.
- Le représentant du PAM a déclaré que c'était le comité technique et le HAC qui avaient demandé que la nourriture et les articles de première nécessité ne soient distribués que lorsque la population serait arrivée dans le nouveau camp. Le HAC a dû reconnaître ce point, puis a redirigé le blâme vers MSF à nouveau.
- [J] a déclaré que MSF France n'appréciait pas un médecin qui lui avait été présenté, et cela semble être un problème avec MSF. Il ne faut pas oublier que les informations que les gens vous donnent (MSF) sont douteuses.
- [J] et le HAC n'essaient pas de faire des reproches à MSF, mais seules quelques personnes s'opposent à la relocalisation et MSF semble l'encourager chez les autres.[...]
- OCHA a rappelé [...] qu'il avait également été approché par une partie de la population du camp et a demandé pourquoi les idées/décisions prises lors de cette réunion du matin avaient changé. Pourquoi la réunion au camp ne s'est-elle pas matérialisée, alors qu'elle aurait permis de poser directement la question aux personnes et d'entendre leur réponse en tant que groupe concerné ?
- Le HAC a répondu que, depuis la réunion du matin, il avait été décidé par le commissionnaire que le gouvernement rencontrerait les dirigeants du comité des déplacés et qu'il s'agirait d'une réunion à huis clos comme cela ne concernait que le gouvernement. La situation concerne la sécurité et l'État. Nous avons demandé de participer à cette réunion, ce qui a été refusé.
- Une réunion distincte avec OCHA aurait lieu le lendemain (inch Allah).
- À ce stade, toutes les agences ont demandé que le commissionnaire et le ministre des Affaires sociales rencontrent toutes les personnes concernées ; [...] a déclaré qu'il relayerait cette demande et nous tiendrait informés.
- [J] a conclu en disant que seul un très petit groupe voulait rester dans le camp Intifada et que les raisons pour lesquelles ils ne voulaient pas de relocalisation étaient connues.



*Comme d'habitude, les conditions de l'assistance étaient bloquées par le HAC. Cela génère une situation humanitaire critique et faisait dire aux autorités et aux Nations unies que l'on ne pouvait pas décemment garder les gens dans ce camp-là et qu'il fallait les déplacer de force dans un autre camp. Alors que tout ce qui empêchait d'avoir une situation normale à Nyala, c'étaient juste les obstacles que nous posait l'Administration pour apporter de l'eau, etc. C'est une situation qui était sciemment entretenue et OCHA le savait. On s'est « battu » pour faire valoir que, dans le camp de Nyala, il s'agissait avant tout d'une question d'accès pour l'assistance.*

*Ç'a été super rapide, assez violent. En l'espace de deux ou trois jours, ils ont vidé le camp et les gens se sont retrouvés dans les camions. Les conditions de vie dans le camp initial étaient absolument abominables, mais c'était parce que l'assistance était bloquée. En revanche, elle était autorisée dans le nouveau camp. Ce transfert s'est fait avec l'appui de OCHA. Nous, MSF France, on ne voulait pas suivre le mouvement. Les Hollandais ont laissé passer quelques jours avant finalement d'accepter de travailler dans le nouveau camp.*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2003 à avril 2004, (en français), interviewé en 2022.*

**Entre-temps, anticipant le début des négociations des accords de paix sur le Soudan du Sud prévu le 21 janvier 2004, les départements des opérations et de la communication de MSF décident de préparer un communiqué de presse « factuel » et « exhaustif » basé sur des informations collectées par toutes les sections de MSF opérationnelles au Darfour. Une ébauche est rédigée par MSF France, qui décrit la violence subie par la population au Soudan du Sud et au Darfour et le manque d'assistance à ceux qui se sont réfugiés au Tchad.**

**Le rapport de MSF Belgique/OCB, basé sur les récits des réfugiés du Darfour au Tchad, fait de nouveau l'objet de louanges, tout en étant désormais critiqué pour ne pas apporter de vue d'ensemble sur les activités de MSF au Tchad et au Darfour.**

**La diffusion, le 9 janvier 2004, d'un communiqué de presse de l'UNHCR, basé sur une série d'entretiens avec des réfugiés du Darfour au Tchad, qui décrit une recrudescence des attaques des milices sur les villages du Darfour proches de la frontière, met en lumière le retard pris par MSF à rendre publiques des informations similaires, pourtant consignées depuis plusieurs semaines dans le rapport de MSF Belgique/OCB.**

**Alors que certains continuent à recommander de faire profil bas afin de pouvoir développer des opérations, d'autres se demandent s'il n'est pas contraire à l'éthique de taire ces informations, alors que les possibilités d'aider réellement les populations au Darfour restent limitées.**



« Communications de la semaine (12-18 janvier) » **Message** d'Anouk Delafortrie, MSF International, coordinatrice de la communication à la Liste Presse et à la Liste Internet; Phil Clarke, MSF Hollande, responsable de programme ; Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, 9 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous, [...]

La stratégie de plaidoyer et de communication est en cours de discussion entre les sections. [...]

Une communication factuelle sur le Darfour est en préparation et attendue dès la semaine prochaine. MSF France a commencé ses opérations au Darfour, et l'idée est de communiquer avant une tentative d'accord de paix soudanaise autour du 21 janvier.

Concernant la situation au Tchad, où MSF constate un manque d'assistance et de protection pour les dizaines de milliers de Soudanais qui ont fui la région du Darfour depuis juin 2003, une stratégie de lobbying sera également déployée à compter de la semaine prochaine. Dès que le feu vert sera donné pour parler publiquement, des renforts de toutes les sections seront appréciés, car il s'agit d'un drame terriblement sous-médiatisé.



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication du mouvement MSF, 12 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Violence contre les personnes au Darfour, au Soudan, et manque d'assistance à ceux qui ont fui vers le Tchad :

Stephan [Oberreit, directeur de la communication de MSF France] pense que le rapport de MSF Belgique [...] est correct, mais il trouve dommage qu'il se concentre uniquement sur les réfugiés et ne donne pas un bref aperçu des activités de MSF au cours des six derniers mois. MSF France est opérationnelle au Darfour depuis quinze jours, mais très difficile. Ce sera difficile de communiquer. Mais l'objectif reste de publier un communiqué de presse avant la tentative d'accord de paix soudanaise et d'incorporer de l'information provenant d'autres sections (21 janvier).

Questions/commentaires :

Il est peu probable que le communiqué de presse soit percutant et efficace.

N'est-il pas contraire à l'éthique pour MSF de taire ces informations alors que les possibilités d'aider réellement la population au Soudan même restent limitées ?

Risque qu'en l'absence de progrès les sections communiquent unilatéralement.

Suggestion pour aller de l'avant : 1re étape = demander aux personnes réfugiées au Tchad de parler aux médias en visite de la situation au Darfour, sans faire référence à MSF ; MSF ne sera citée que sur la situation des réfugiés au Tchad.



« Les réfugiés soudanais rapportent avoir subi des atrocités, selon l'UNHCR au Tchad... » **Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer et de représentation, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général ; Kris Torgeson, MSF États-Unis, directrice de la communication ; Kevin Phelan, MSF États-Unis, chargé de communication, 12 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à vous,

Notre organisation aime parler de l'inefficacité de la grande bureaucratie de l'ONU... Eh bien, une semaine après l'arrivée, voilà un communiqué de presse présentant le témoignage de réfugiés s'exprimant sur la situation cauchemardesque au Darfour...

HCR au Tchad : Les réfugiés soudanais rapportent avoir subi des atrocités

ABÉCHÉ, Tchad, 9 janvier (HCR) – Une équipe d'urgence de l'agence des Nations unies pour les réfugiés en visite à la frontière tchado-soudanaise a entendu parler de meurtres et de pillages dans l'ouest du Soudan et a été témoin de mauvaises conditions de vie des milliers de réfugiés soudanais au Tchad.

Jeudi, l'équipe du HCR a effectué une mission de deux jours dans la région de Birak, dans le nord-est, où elle s'est rendue sur le site de Djoran, à 15 kilomètres de la frontière soudanaise. Elle y a trouvé des milliers de réfugiés (les estimations vont de 4 000 à 8 000) vivant dans des conditions précaires après avoir fui la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan. [...]

Selon le représentant des réfugiés à Djoran – qui est lui-même arrivé en août dernier –, de 20 à 30 personnes arrivent encore chaque jour en raison des attaques des milices arabes contre les villages soudanais près de la frontière avec le Tchad qui sont en hausse depuis les dix derniers jours.

Certains des réfugiés récemment arrivés ont livré au HCR des témoignages similaires de leur fuite : les hommes de la milice – connus sous le nom de Janjawids – attaquent généralement les villages tôt le matin. Ils tirent sur les gens dans les rues avant de faire des raids dans les maisons et de tout voler, y compris le bétail.

Des viols et des enlèvements de femmes et de filles par la milice ont également été signalés. Ces incidents n'ont pas pu être confirmés par les agences humanitaires – qui ne sont pas autorisées à travailler dans la région du Darfour – ni par les femmes réfugiées elles-mêmes en raison de problèmes de communication et du fait que le viol est un sujet tabou. [...]

On estime que 95 000 réfugiés soudanais sont entrés au Tchad depuis avril dernier, notamment 30 000 personnes qui sont arrivées au cours du seul mois de décembre en raison d'une augmentation des attaques de la milice dans la région soudanaise du Darfour.

**MSF France/OCP décide de ne pas laisser la relocalisation forcée des déplacés du camp Intifada se dérouler sans réagir. Le 15 janvier 2004, un communiqué de presse de l'organisation dénonce cette relocalisation forcée, expliquant que 90 % du nouveau camp demeure vide, les déplacés ayant préféré prendre la fuite. MSF fait état de son inquiétude concernant la santé de cette population de nouveau en fuite, et de ceux qui sont installés dans le camp dans des conditions désastreuses.**

**La publication du communiqué « factuel » et « exhaustif », prévue pour le 19 janvier, est repoussée.**



« Darfour – urgent » **Message** de Stephan Oberreit, MSF France, directeur de la communication, à Liste Presse, 14 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous,

Nous prévoyions de publier un communiqué de presse détaillé le lundi 19 au plus tard (nous recueillons actuellement plus d'informations sur l'état de la population et les activités de MSF), mais comme les choses se détériorent sur le terrain à Nyala, nous avons décidé de communiquer immédiatement :

- les autorités soudanaises parlent depuis quelques semaines de déplacer les 7 000 déplacés vivant dans les camps Intifada à Nyala vers un autre endroit, parce que ces camps se trouvent sur des terres privées. La population est mal en point (mortalité élevée selon les estimations) et la malnutrition est en hausse. Les autorités ont annoncé hier qu'elles réinstalleront les déplacés de Nyala à un endroit situé à 20 kilomètres de là, mais là-bas rien n'est prêt pour les accueillir en matière d'accès à l'eau, abris, ... Aujourd'hui, la police est entrée dans le camp, ce qui a créé une certaine panique, et elle a commencé à rassembler les gens,

- puis tout s'est arrêté ; personne n'a été emmené, mais l'atmosphère demeure tendue.

Voici notre plan de communication dans sa forme actuelle :

- publier demain jeudi un communiqué de presse spécifique sur la situation à Nyala et des informations générales sur le contexte du Darfour,
- diffuser d'ici lundi un communiqué de presse plus complet avec toutes les informations dont nous disposons sur les différents endroits où nous sommes opérationnels et les activités de MSF.



« Les autorités soudanaises procèdent au transfert forcé de populations très vulnérables des camps de Nyala et interdisent l'approvisionnement en eau potable » **Communiqué de presse** de MSF France, Paris, 15 janvier 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Aujourd'hui, jeudi 15 janvier, les autorités soudanaises ont poursuivi le transfert, entrepris hier, de déplacés des camps de Nyala, vers des camps situés à une vingtaine de kilomètres de la ville, dans une zone où ni la sécurité ni l'assistance ne sont réunies pour accueillir des personnes aussi vulnérables.

Hier, déjà, les autorités soudanaises sont arrivées dans les camps pour y commencer le transfert, par camions, vers les nouveaux sites. Cette opération a été suspendue plus tard dans la journée, alors que, pour y échapper, une partie des déplacés ont fui dans un mouvement de panique. Des enfants sévèrement malnutris pris en charge par MSF ne se sont pas présentés pour recevoir leur traitement.

Ce matin, lorsque les forces de police et les autorités sont arrivées dans les camps, ceux-ci étaient à 90 % vides, la population ayant fui pour échapper au transfert. Les équipes de MSF, pour leur part, se sont vu interdire l'approvisionnement en eau potable. Pour la deuxième journée consécutive, les enfants malnutris n'ont pas pu recevoir les soins vitaux que leur état réclame.

Cette population est répartie à Nyala dans 2 camps de fortune où entre 50 et 150 nouveaux déplacés arrivent chaque jour. Ces personnes arrivent à Nyala les mains vides, après avoir subi des violences et vu leur village et leurs récoltes pillés et brûlés, dans l'espoir d'enfin trouver un asile sûr et une aide vitale. Dans les camps de cette ville, plus sûre et accessible, MSF assure les soins, prend en charge les enfants sévèrement malnutris, distribue du matériel de première nécessité (couvertures, jerrycans, etc.) et de l'eau potable.

Actuellement, la mortalité est déjà élevée dans les camps où se déploie une aide minimaliste : ces quinze derniers jours, elle se monte à 6 décès pour 10 000 personnes et par jour pour les enfants de moins de 5 ans, soit un taux qui dénote une situation d'urgence sanitaire.

Dans cette région particulièrement difficile d'accès en raison de l'insécurité, le transfert annoncé promet d'avoir des conséquences encore plus lourdes pour cette population très vulnérable. En effet, rien n'est prévu pour accueillir les déplacés dans ces sites, à une vingtaine de kilomètres de Nyala. L'absence d'abris et de distributions de vivres, un nombre insuffisant de points d'eau et de latrines en font des lieux qui ne réunissent pas les conditions nécessaires à une assistance vitale pour cette population très vulnérable. De plus, la population craint pour sa sécurité dans ces nouveaux camps, situés dans une zone où continuent à se dérouler des combats.

**Dans la foulée de la publication de ce communiqué, Jean-Clément Cabrol, le coordinateur d'urgence de MSF France/OCP dans la région de Nyala, envoie un courrier au gouverneur de la région, expliquant pourquoi MSF s'oppose au transfert des déplacés de Nyala à Belel.**

**Le coordinateur général de MSF France/OCP au Soudan, François Delfosse est alors convoqué par les responsables du HAC, qui lui donnent un avertissement pour « absence de collaboration avec le gouvernement à Nyala ». Il lui est signifié qu'il s'agit du dernier avertissement avant son expulsion et que Jean-Clément Cabrol va être expulsé.**

**Ce dernier ayant déjà quitté le territoire soudanais, les autorités demandent, en vain, à l'ambassade de France de le faire revenir afin de pouvoir l'expulser formellement. Il restera persona non grata au Soudan pendant plusieurs années.**



*J'ai été convoqué et j'ai reçu cette lettre officielle disant que, si on communiquait à nouveau, en tant que chef de mission, j'allais être expulsé.*

*Ils voulaient Jean-Clément, mais il était déjà parti ! Ils voulaient qu'il revienne pour pouvoir l'expulser ! C'était un jeu très symbolique : « On va expulser le chef de mission, on va expulser le coordinateur... »*

*François Delfosse, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2003 à avril 2004, (en français), interviewé en 2022.*



*J'ai écrit une lettre de protestation au gouverneur. Notre adjoint soudanais, qui m'a traduit la lettre, avait un frère qui travaillait dans les services de renseignement. Il m'a dit : « Tu exagères, il ne va pas être content, le gouverneur. » De toute façon, je parlais, donc je me suis dit : « On verra ce qu'ils ont dans le ventre. » Ils n'ont pas été contents car ils avaient décidé de m'expulser, mais j'avais déjà quitté le pays. Donc ils ont fait une demande à l'ambassade de France pour qu'on me renvoie au Soudan pour qu'ils puissent vraiment m'expulser formellement. François a été convoqué par les autorités de Khartoum. Je ne suis pas revenu et ils m'ont classé persona non grata au Soudan.*

*Dr Jean-Clément Cabrol, MSF France/OCP, coordinateur d'urgence au Darfour de décembre 2003 à janvier 2004, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 20 janvier 2004, la coordinatrice de la communication de MSF International propose de reprendre l'ébauche du communiqué de presse « factuel » et « exhaustif » sur le Darfour, dont l'élaboration avait été suspendue afin de donner la priorité à la communication de MSF sur Nyala. Elle mentionne que le rapport élaboré par MSF Belgique/OCB fin 2003 à partir des récits des réfugiés du Darfour au Tchad pourrait être approuvé pour publication externe.**

**Cette ébauche de communiqué inclut des informations rapportées par les équipes de MSF Hollande/OCA et MSF Belgique/OCB concernant des patients gravement blessés par des bombardements au Darfour. La publication est toutefois de nouveau repoussée.**

**Le 22 janvier 2004, MSF France/OCP, MSF Belgique/OCB et MSF Hollande/OCA confirmeront que « toute la communication sur le Darfour se fera sans mentionner MSF ».**

**Seuls des journalistes « de confiance » se verront remettre un document d'information rédigé par MSF France/OCP, intitulé « Darfour-Soudan – Une guerre à huis clos – Le conflit du Darfour sur fond de processus de paix au Soudan ».**



« Communication Darfour » **Message** d'Anouk Delafortrie, MSF International, coordinatrice de la communication aux responsables Darfour du mouvement MSF, 20 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous,

Brièvement sur les communications concernant le Darfour : MSF France prépare un nouveau communiqué de presse. L'objectif réaliste est de le publier jeudi matin (mince possibilité pour demain). Le communiqué intégrera les informations de MSF Hollande et MSF Belgique, qui ont reçu des blessés graves en raison des bombardements au Darfour. Caroline, Lucy et Marieke y travaillent conjointement.

POSSIBILITÉ de diffusion avec le communiqué de presse : le rapport sur la situation des réfugiés de l'autre côté de la frontière au Tchad et leurs témoignages (pourquoi ils ont fui le Darfour...) pourrait être approuvé pour publication externe. Mais cela reste à confirmer.

Le chef de mission de MSF, Jean-Clément Cabrol, devrait être de retour du terrain et pourrait être disponible pour des interviews.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 20 janvier 2004 (en français)

**Extrait :**

Soudan (Darfour)

Une réunion a eu lieu avec le ministère des Affaires humanitaires du Soudan qui a donné à MSF un avertissement pour manque de collaboration avec le gouvernement. Une expulsion totale du Soudan est peu probable mais les possibilités de travailler dans le Darfour risquent d'être compromises.

Cette situation questionne notre stratégie de communication qu'il nous faut coordonner avec les autres sections.

Il est préférable de se concentrer sur des contacts directs avec des journalistes pour faire paraître des articles comme cela a été le cas dans *Le Monde* et le *New York Times*.

Les pistes de travail sont :

Contact avec Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, avant la visite qu'il a prévue au Soudan.

Visite au Soudan d'un directeur MSF accompagné d'un arabophone.

Briefings individuels de journalistes.



« Intention de communication sur le Darfour » **Message** de Stephan Oberreit, MSF France, directeur de la communication, aux responsables Darfour du mouvement MSF, 20 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous,

Le gouvernement du Soudan a réagi très fortement à la publication du communiqué de presse sur Nyala/Darfour et a prévenu le chef de mission du MSF France verbalement et par écrit qu'il s'agissait du « dernier avertissement » avant que MSF ne soit expulsée. Cette situation survient à un moment où nous essayons d'ouvrir la voie pour un élargissement de nos opérations ; par conséquent, le terrain et les opérations aimeraient pour le moment que les communications sur le Darfour se poursuivent, mais sans que MSF soit citée ou mentionnée dans le contexte. Cela signifie des rendez-vous confidentiels « sous embargo » auprès de journalistes « de confiance ». Ainsi, le communiqué de presse « détaillé » prévu est mis en veilleuse.

Nous allons envoyer quelqu'un de Paris dès que possible pour discuter avec les autorités soudanaises/le HAC de l'« avertissement » et de nos opérations.

Nous enverrons au réseau d'ici jeudi matin au plus tard un document d'information que les chargés des communications pourront utiliser pour informer les journalistes tout en insistant sur l'embargo de communication imposé par MSF. [...]

Toute cette stratégie de communication sera régulièrement réévaluée en fonction de la situation sur le terrain.



« Fw : Conclusion de la téléconférence/ Darfour-Tchad » **Message** de Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, directeur des opérations, aux responsables des opérations Darfour de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA, 22 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Chers tous,

Voici les conclusions de la téléconférence sur le Darfour du 22/01/04, entre MSF France, MSF Belgique et MSF Hollande :

1. Le coordinateur général de MSF Hollande va demander officiellement au gouvernement soudanais l'autorisation d'accéder au Darfour de l'Ouest à partir du Tchad.
2. Toute la communication sur le Darfour se fera sans mentionner MSF (approche « off » comme diraient les communicants) et via des journalistes « de confiance ». MSF France diffusera en interne le document d'information « confidentiel ».
3. Une guideline de communication sera établie pour l'équipe du Tchad au cas où nous aurions besoin de communiquer (par exemple si la presse commence à s'intéresser au Tchad et aux réfugiés), mais en tant que MSF nous témoignerons en termes factuels et médicaux sur ce que nous observons au Tchad et nous ne spéculerons pas sur ce qui se passe au Darfour.
4. Si les journalistes veulent plus d'informations sur le Tchad, ils peuvent aussi être orientés vers :
  - Human Rights Watch, [...]
  - Amnesty International, [...] Je ne les ai pas contactés directement mais j'ai reçu des informations d'ordre général de la part de HRW. [...]
6. MSF France prépare la visite de Karim [Laouabdia, le directeur général de MSF France], qui va se rendre à Khartoum pour discuter de « l'avertissement » avec le HAC et le gouvernement. À l'approche de cette visite nous discuterons de savoir si MSF a besoin

de délivrer un message commun, mais à ce stade nous jouerons plutôt la carte des différences entre les sections.



« Darfour–Soudan – Une guerre à huis clos – Le conflit du Darfour sur fond de processus de paix au Soudan » MSF, **Document d'information**, 26 janvier 2004 (en anglais, en français) [lien vers document complet](#)

**Extrait :**

Quelles conséquences pour les populations ?

- Exode et violence pour des dizaines de milliers de personnes

Les populations subissent les attaques de leur village et sont contraintes à l'exode. Ces attaques sont réalisées avec des armements lourds et aéroportés (tanks, hélicoptères, avions de combat). De plus, les Janjawids pratiquent une politique de la terre brûlée. Les villageois sont chassés de leur terre sous la menace ou par la violence. Puis, après avoir donné les champs en pâturage pour les troupeaux de vaches ou de chameaux, les milices pillent les biens et brûlent les villages. [...]

- Une situation sanitaire précaire, mais potentiellement catastrophique

Il n'y a pas, jusqu'à aujourd'hui, d'épidémie observée et l'on ne note pas encore de malnutrition massive. Mais la situation sanitaire de ces populations est précaire.

La mortalité est déjà très élevée. À Nyala, par exemple, sur les quinze derniers jours, elle se montait à 6 décès pour 10 000 personnes et par jour pour les enfants de moins de 5 ans, soit une situation d'urgence sanitaire. À Mornay, 90 décès ont été recensés en deux semaines. [...]

- Une large part du territoire et des populations du Darfour inaccessibles

Seules quelques zones sont accessibles, essentiellement le long de la route qui va de Nyala à El Geneina, [...]. Ainsi, seules quelques populations sont visibles. Le nombre total des déplacés que l'on peut voir sur les routes ou qui ont trouvé refuge dans les camps ou dans les villes – environ 100 000 personnes selon nos évaluations dans les zones où nous avons pu nous rendre – ou des déplacés recensés est bien faible vu l'ampleur et la violence du conflit. À l'aune de ce que racontent les réfugiés qui ont atteint le Tchad, on ne peut qu'imaginer ce que doivent être les conditions de vie ou de survie des civils dans une grande partie du Darfour rendue inaccessible par l'insécurité. [...]

- Présence internationale et assistance minimaliste

Quelques organisations d'aide internationale et agences des Nations unies sont présentes : Unicef, Programme alimentaire mondial (PAM), *Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (OCHA). [...]

Ainsi, près d'un an après l'explosion de ce conflit, l'assistance internationale reste faible, principalement à cause de l'insécurité, mais aussi de la difficulté à obtenir des visas comme des autorisations administratives de déplacement dans ce contexte volatile. Enfin, il faut signaler que la communauté internationale a longtemps occulté le conflit du Darfour, privilégiant le règlement du conflit nord-sud et la signature à venir des accords de paix entre Khartoum et le SPLA.

- Une situation sous contrôle ?

Les autorités affirment, pour leur part, que la situation des déplacés est sous contrôle. Le mot d'ordre est donc de favoriser le retour de ces populations déplacées dans les campagnes, puisque la sécurité y serait assurée, ou de localiser des camps à distance des villes, pour éviter la création de camps aux abords des grandes villes, comme ce qui a été fait à Nyala (voir encadré). Mais cette politique minimaliste d'aide ne tient pas compte de la réalité des souffrances et des problèmes générés par la guerre : une poli-

tique de la terre brûlée avec un usage délibéré de la force contre les populations suspectées d'être liées aux groupes rebelles.

**Au cours de la réunion du 22 janvier 2004, il a été décidé que le rapport de MSF Belgique/OCB resterait confidentiel et ne serait pas transmis aux journalistes. En cas de fuite, il ne devrait pas être attribué à MSF.**

**Toutefois, un document d'information intitulé « Réfugiés dans l'est du Tchad – Assistance et protection urgentes requises » est finalisé à la mi-janvier, qui utilise des informations extraites de ce rapport. Il est montré à des agences et des ONG pour renforcer les arguments à leurs appels à plus d'assistance humanitaire pour les réfugiés au Tchad. Mais il n'est transmis à aucun journaliste, car certaines informations sur le niveau de l'assistance sont désormais obsolètes. Il contient également des informations sur le Darfour qui pourraient affaiblir les efforts de MSF pour avoir accès à cette région.**

**Un an plus tard, dans la revue critique de ses opérations au Darfour, MSF France questionnera la pertinence du refus de diffuser le rapport élaboré par MSF Belgique/OCB fin 2003 à partir des récits des réfugiés du Darfour au Tchad.**



« Réfugiés dans l'est du Tchad – Assistance et protection urgentes requises »  
**Document d'information** de Médecins Sans Frontières Belgique, 14 janvier 2004  
(en anglais)

**Extrait :**

Introduction :

Depuis son indépendance en 1956, le Soudan a été souvent la proie de conflits violents et de crises humanitaires. Aujourd'hui, le peuple soudanais est affligé par un autre conflit civil – cette fois au Darfour, dans l'ouest du pays. C'est un conflit qui est passé sous silence dans le contexte du processus de paix actuel visant à mettre fin au conflit qui dure depuis vingt ans entre les rebelles dans le Sud et le gouvernement soudanais.

On compte actuellement près de 100 000 réfugiés soudanais qui ont traversé la frontière vers l'est du Tchad. Ils entrent au Tchad depuis avril de l'année dernière, plus de 26 000 d'entre eux étant arrivés depuis début décembre 2003.

Ces réfugiés sont dispersés sur une zone de 600 kilomètres, près de la frontière soudanaise. Certains se sont regroupés dans plus de 30 endroits ; d'autres sont largement dispersés en petits groupes dans la zone frontalière. Selon l'ONU, le conflit au Darfour a fait 3 000 morts et plus d'un demi-million de déplacés au Soudan depuis mars 2003 quand la violence s'est intensifiée.

Et pourtant, le conflit et ses conséquences restent grandement sous-médiatisés et négligés par la communauté internationale. Les réfugiés arrivent au Tchad dans un état déplorable, souvent sans nourriture ni couvertures et avec très peu de biens.

Ils sont traumatisés par les atrocités qui les ont fait fuir et ont urgemment besoin d'assistance. Au Tchad, ils ont peu ou pas de nourriture et un accès très limité à l'eau, ils vivent dans des abris précaires et souffrent beaucoup des conditions météorologiques extrêmes. Dans certaines zones, leur sécurité n'est pas garantie. Les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables.

Malgré leur situation, ils n'ont reçu pratiquement aucune assistance de la part des organisations gouvernementales et non gouvernementales nationales et internationales. MSF est l'une des rares organisations actuellement opérationnelles dans l'est du Tchad. Depuis septembre 2003, ses équipes prodiguent des soins médicaux aux réfugiés soudanais autour des villes de Tiné, Birak et Adré ; elles ont notamment fourni des soins de santé primaires à environ 26 000 réfugiés, sous la forme de consultations médicales, de soutien nutritionnel, de vaccinations et de cliniques mobiles. Ce document a pour but d'attirer davantage l'attention sur la situation des réfugiés soudanais dans l'est du Tchad. Il est basé sur les expériences des équipes de MSF sur le terrain et sur les récits recueillis auprès de réfugiés soudanais par le personnel de MSF. [...]

Conclusion :

Les réfugiés continuent d'arriver quotidiennement dans l'est du Tchad où ils restent près de la frontière, toujours à proximité des combats et des atrocités qui se poursuivent sans cesse au Darfour, de l'autre côté. Au cours des premières semaines de décembre, 26 000 réfugiés supplémentaires ont traversé la frontière pour entrer au Tchad. Beaucoup d'autres pourraient bien suivre dans les mois à venir compte tenu de l'intensification des combats au Darfour. Alors que les communautés locales ont été en mesure d'affronter de façon limitée les premières vagues de réfugiés qui ont commencé en avril 2003, les ressources se raréfient. Ces réfugiés ont urgemment besoin d'assistance humanitaire, soit de la nourriture en quantité suffisante, de l'eau potable, des abris adéquats et une protection contre la violence.

MSF est gravement préoccupée par le manque d'assistance et de protection fournies aux réfugiés. Il manque d'acteurs sur le terrain pour faire face au nombre actuel de réfugiés.

MSF appelle à une assistance et à une protection immédiate de la population soudanaise réfugiée au Tchad. MSF demande instamment au gouvernement tchadien, aux Nations unies et aux gouvernements individuels de veiller à ce que les personnes qui ont fui le Darfour reçoivent, sans autre délai, une assistance et une protection suffisantes.



« Fw : Conclusion de la téléconférence/ Darfour-Tchad » **Message** de Jérôme Oberreit, MSF Belgique, directeur des opérations, aux responsables des opérations Darfour de MSF France et MSF Hollande, 22 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

5. Le rapport sur les réfugiés au Tchad : il s'agit toujours d'un document de plaidoyer non public et il ne doit pas être transmis aux journalistes. Si certains d'entre eux s'en procurent une copie et nous contactent, nous leur rappellerons, une fois encore, la nécessité de ne pas mentionner le nom de MSF. Pas non plus de mention du HCR, car la situation a radicalement changé ces dernières semaines et ils sont désormais actifs.



« Communication Tchad » **Message** de Lucy Clayton, MSF Belgique, chargée de communication à Liste Presse, Liste Web, 30 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Plusieurs documents d'information sur le Tchad/Darfour circulant dans le réseau, une certaine confusion règne quant à ce qui peut être utilisé ou non publiquement. Pour essayer de clarifier les choses :

1. Le document/rapport d'information produit par MSF Belgique le 14 janvier, intitulé « Réfugiés dans l'est du Tchad », ne doit toujours pas être communiqué aux journalistes. Il a été montré à diverses agences et ONG pour les aider à faire pression pour obtenir plus d'assistance humanitaire pour les réfugiés au Tchad, donc l'information est déjà « sortie » dans une certaine mesure. Cependant, nous ne voulons pas que les journalistes citent ce rapport, d'une part parce que certaines informations concernent le Darfour, et d'autre part parce que nos recommandations en ce qui a trait à l'assistance sont maintenant relativement obsolètes.

2. Le document d'information envoyé par Caroline Livio lundi (26 janvier) est toujours destiné à une utilisation strictement confidentielle par des journalistes de confiance. Caroline a envoyé des instructions claires sur la façon dont ce document peut être utilisé, et rien n'a changé à cet égard.



« 4.1.2. Discussion : se taire pour rentrer (novembre 2004-janvier 2005) » **Revue critique des opérations** MSF France au Darfour (Soudan) p. 92, Dr Corinne Danet (MSF), Sophie Delaunay (MSF), Dr Evelyn Depoortere (Epicentre), Fabrice Weissman, (CRASH/ Fondation MSF France) Paris, 30 août 2005 (en français, en anglais)

**Extrait :**

A posteriori, la position de MSF France apparaît critiquable. Quelles que soient ses imperfections – réelles –, il s'agissait du premier document décrivant la guerre totale au Darfour alors objet d'une double dénégation de la part des autorités soudanaises et de la communauté internationale (Nations unies, Europe, États-Unis). En outre, un rapport sorti depuis le Tchad par la section belge n'aurait pas nécessairement compromis nos possibilités d'intervention au Darfour. La diffusion du communiqué de presse Intifada le 15 janvier 2004 ne nous a pas empêchés d'obtenir une semaine plus tard l'autorisation d'ouvrir une mission à Mornay, au cœur de la spirale de destruction alimentée par Khartoum. Rétrospectivement, il apparaît qu'une attitude plus constructive incitant MSF Belgique à mettre en perspective la parole des déplacés – précisant notamment qui sont les « Arabes » à l'origine des destructions et des massacres (à savoir l'armée gouvernementale, des milices à sa solde, certains groupes nomades et non l'ensemble des « Arabes » englobés dans une vindicte collective) – aurait été la bienvenue. Si la décision de diffuser le rapport appartenait en dernier ressort à Bruxelles, on peut regretter que Paris s'y soit opposé.

**Le 9 février 2004, la chargée de communication de MSF Belgique/OCB informe le réseau des chargés de communication du mouvement que MSF « ne dénonce toujours pas, sous son nom, ce qui se passe au Darfour ».**

**Elle confirme toutefois que les récits des réfugiés du Tchad sont désormais partagés « confidentiellement » avec des journalistes.**



« Tchad/Darfour ligne de communication... » **Message** de Lucy Clayton, MSF Belgique/OCB, chargée de communication, à MSF Belgique, responsable des opérations et de la communication, Liste Presse, 9 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le communiqué de presse vidéo publié la semaine dernière ainsi que l'interview audio que Barry a accordée à Peter Casaer (envoyée vendredi dernier) vont un peu plus loin que ce que nous avons fait précédemment. Dans les deux cas, ce sont des porte-paroles de MSF qui rapportent les histoires qu'ils ont entendues de la part de réfugiés du Darfour. Auparavant, nous ne parlions que de ce que nous avons entendu des réfugiés, sans communication publique. Donc, juste pour clarifier la ligne actuelle :

- Nous ne dénonçons toujours pas, au nom de MSF, ce qui se passe au Darfour. Cependant, nous relayons aux journalistes les histoires de réfugiés que nous rencontrons au Tchad, à titre confidentiel. Par conséquent, le communiqué de presse vidéo, l'interview de Peter (audio et transcription) et les photos peuvent être utilisés à toutes fins publiques. Barry s'attend à publier l'audio sur le site web international demain, ainsi que deux courts clips vidéo en format mpeg sur internet.

- Nous ne dénonçons toujours pas notre manque d'accès au Darfour. Cependant, cela pourrait changer plus tard cette semaine, en fonction du résultat d'une téléconférence sur les opérations qui se tiendra mercredi. Selon le représentant de MSF Belgique à Khartoum, il est de plus en plus improbable que nous (MSF Belgique) obtenions accès, auquel cas nous voudrions en parler. À discuter...

Pour info : Jean de Cambry, coordinateur d'urgence de MSF Belgique au Tchad, est toujours disponible pour des interviews. Appelez-moi si vous souhaitez en organiser. Il y a encore un flot constant de journalistes qui visitent la zone frontalière du Tchad, y compris une équipe de tournage de la BBC.

## **D. DÉNONCIATION DES BOMBARDEMENTS DES CIVILS AU TCHAD PAR LES FORCES SOUDANAISES**

**Le 26 janvier 2004, MSF Belgique/OCB envisage de publier un communiqué de presse dénonçant le bombardement de civils au Tchad par les forces aériennes soudanaises, dont son équipe ainsi que celle de MSF France/OCP ont été témoins. Cette publication est rapidement abandonnée en raison des risques encourus par les équipes du Darfour.**



« Point de MSF Belgique sur la communication concernant le Tchad et le Darfour » **Message** de Lucy Clayton, MSF Belgique/OCB, chargée de communication à MSF, Liste presse, 27 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Comme le mentionnait le message de Caroline hier, la communication autour de la crise du Darfour est extrêmement délicate, puisque MSF Belgique/France/Hollande essayent de travailler dans la région.

MSF Belgique avait proposé de publier un communiqué de presse hier sur ce dont sont témoins ses équipes qui travaillent du côté tchadien de la frontière. Cependant, comme cela pourrait poser un risque pour nos équipes travaillant au Darfour, et comme Reuters/

AFP/AP sont dans la région frontalière en ce moment et rapportent cette information de toute façon, nous avons décidé de ne pas le faire.

Nous ferons quand même de notre mieux pour faciliter les interviews avec l'équipe sur le terrain. Sonia Peyrassol (coordinatrice des urgences sur le terrain) et Jean de Cambry (qui succédera à Sonia cette semaine) ont été désignés comme porte-paroles (français et anglais). Il sera également possible d'avoir un porte-parole pour l'espagnol. Ils pourront parler du nombre croissant de personnes blessées par des éclats d'obus qui arrivent à Tiné, des mauvaises conditions dans lesquelles vivent les réfugiés, des personnes qui sont arrivées pendant le week-end, etc., mais pas de la situation au Darfour en tant que telle.

**Enfin, le 29 janvier 2004, MSF Belgique/OCB publie un communiqué de presse rapportant que, depuis plusieurs semaines, les équipes de MSF au Tchad reçoivent des patients souffrant de graves blessures dues aux éclats des bombes lancées par les forces aériennes soudanaises sur la ville de Tiné.**

**L'équipe exécutive de MSF États-Unis questionne le contenu de ce communiqué, ainsi que la stratégie de sa diffusion, arguant qu'il met les équipes en danger. Ils se demandent si la stratégie « pas de mention de MSF, réservé aux journalistes de confiance » a été abandonnée et, dans ce cas, si MSF s'astreint toujours à la prudence.**

**Ils s'interrogent particulièrement sur le fait que MSF puisse être citée en tant que source de l'information identifiant les avions de combat comme soudanais et le territoire bombardé comme celui du Tchad.**



« Des civils tchadiens blessés et tués par des bombardements » **Communiqué de presse** MSF Belgique, Tiné, Tchad, 29 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Aujourd'hui, plusieurs bombardements ont frappé la ville frontière de Tiné, au Tchad, blessant et tuant des civils tchadiens.

Selon les volontaires de l'organisation d'aide médicale MSF travaillant à Tiné, ces bombardements aériens par des avions soudanais ont eu lieu vers 8 heures du matin. Des milliers de réfugiés qui ont fui la région du Darfour, au Soudan, cherchent refuge à Tiné, campant au bord de la rivière asséchée – le wadi – qui délimite la frontière entre le Tchad et le Soudan.

Certaines bombes sont tombées directement sur le wadi, tuant au moins 2 personnes, dont un enfant de 2 ans. L'hôpital de MSF a déjà reçu 15 blessés, dont 2 sévèrement atteints.

« La plupart des blessés que nous avons reçus sont des femmes et des enfants », constate Sonia Peyrassol, la coordinatrice terrain de MSF à Tiné. « Deux des personnes grièvement blessées sont très âgées. Toutes sont des civils. »

Depuis dix jours, l'équipe de MSF à Tiné reçoit des patients souffrant de graves blessures dues à des éclats de bombes à la suite de bombardements aériens au Soudan. L'incident de ce matin est le premier qui implique des bombardements sur Tiné, au Tchad.

« La plupart de nos patients traités ces dix derniers jours avaient besoin d'être opérés en urgence », ajoute Sonia Peyrassol. « Nombre d'entre eux ont dû être amputés et d'autres souffraient de blessures internes graves telles que des perforations intestinales. » Les bombardements de ce matin ont créé la panique parmi les réfugiés de Tiné et ils sont maintenant nombreux à fuir vers l'intérieur du Tchad, loin de la frontière soudanaise.



« **Communiqué de presse Tchad** » **Message** de Kevin Phelan, MSF États-Unis, chargé de communication, à Lucy Clayton, MSF Belgique, chargée de communication, 30 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Après avoir discuté avec Nicolas et Patrice ici, nous avons quelques questions sur le communiqué de presse d'hier :

Quelle est la stratégie pour un usage externe ? Est-ce qu'il représente un changement/abandon dans la stratégie antérieure (c.-à-d. seulement aux journalistes de confiance, ne pas indiquer MSF comme source par crainte de mettre en danger les programmes au Darfour, etc.). Ou est-ce pour une large distribution, sur des sites web, etc. ? Il est clair que nous voulons dénoncer, mais est-ce que nous essayons quand même de rester prudents ?

Surtout s'il s'agit d'un communiqué de presse « standard » qui sera largement diffusé, ne devrions-nous pas faire attention à ce qui pourrait être considéré comme de l'information de nature « politique » et « militaire » ? Notre préoccupation est que des civils ont subi des bombardements, que nous avons traité des victimes et que la situation est scandaleuse. Nous voulons être la source médico-humanitaire confirmant ces événements horribles. Souhaitons-nous vraiment être la source qui identifie les avions comme étant soudanais ? Souhaitons-nous vraiment être la source qui affirme que le territoire tchadien a été bombardé ? Dans tous les cas, les Soudanais seront vraiment en colère contre nous pour avoir publié ce communiqué, ce qui mettra de la pression sur les équipes au Darfour ; nous ne devrions pas leur donner d'arguments pour nous accuser de collecter de l'information de nature « politique » ou « militaire ».

Sans modifier le contenu du communiqué de presse, le titre pourrait être modifié, par exemple en remplaçant « civils tchadiens » par « civils (au Tchad, dans la zone frontalière entre le Tchad et le Soudan, etc.) ». Dans le communiqué de presse, par exemple, des références peuvent être faites à « la ville frontalière de Tiné, ou la zone frontalière entre le Soudan et le Tchad » ? Cela ne change pas le contenu, mais nous expose moins à être critiqués pour les mauvaises raisons.



« Re : Communiqué de presse Tchad » **Message** de Lucy Clayton, MSF Belgique, chargée de communication, à Kevin Phelan, MSF États-Unis, chargé de communication, 30 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Nous ne pensons pas que les informations présentées dans le communiqué de presse soient trop « militaires » – nous relayons simplement ce que les équipes ont vu. Je suis d'accord pour reformuler le titre si vous préférez (« civils tués et blessés dans des bombardements aériens au Tchad »).

ÉVIDEMMENT, nous ne voulons pas mettre en péril les équipes au Darfour. C'est pourquoi nous avons passé les deux dernières semaines à discuter de la stratégie de communication avec les responsables de programmes de Paris et d'Amsterdam et l'équipe de

Khartoum. Hier, tous étaient d'accord sur le fait que nous devons absolument parler des choses dont nous sommes témoins au Tchad.

## E. L'ENFER À MORNAY

**Après avoir été expulsée de Nyala, l'équipe de MSF France/OCP se redéploie dans la région, sur des sites préalablement explorés, à Zalingei et Mornay. Sur la route, elle assiste à la fuite de la population dont les villages ont été incendiés par les Janjawids.**

**À Mornay, une équipe composée d'une douzaine de logisticiens et d'assistants médicaux soudanais encadrés par deux membres du personnel international organise l'approvisionnement en eau, la vaccination contre la rougeole et l'administration de traitements contre la malnutrition pour les déplacés.**

**Début février 2004, un groupe de 10 000 personnes rejoint les 30 000 déplacés déjà installés dans cette bourgade qui abritait initialement 3 000 habitants.**

**En consultation, le nombre de femmes qui rapportent avoir été violées autour des points d'eau où elles viennent s'approvisionner, dans les zones isolées hors des camps, ne cesse d'augmenter. L'équipe décide alors d'organiser un système de collecte d'eau sur des sites mieux sécurisés.**



**Point info** MSF France, 30 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Dans le Darfour, MSF a commencé ses activités dans la ville de Mornay, qui compte entre 20 000 et 25 000 déplacés. L'équipe devrait réaliser une campagne de vaccination contre la rougeole, distribuer des produits de première nécessité, de la nourriture et mettre en place un centre de soins. MSF poursuit également ses activités à Zalingei auprès des 15 000 à 20 000 personnes qui y ont trouvé refuge.



**Point info** MSF France, 10 février 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Soudan-Darfour : une situation de plus en plus critique

Nos équipes basées dans le Darfour ont chaque jour un peu plus de difficultés pour apporter une aide auprès des déplacés. D'autant que le discours officiel de Khartoum, plutôt triomphaliste, annonce l'arrivée imminente de la paix et encourage notamment les réfugiés au Tchad à rentrer chez eux.

Sur le terrain pourtant, les équipes de MSF témoignent que la situation générale est loin d'être apaisée et que celle des déplacés est de plus en plus critique. Ainsi à Mornay, où 30 000 personnes déplacées ont déjà trouvé refuge, l'équipe de MSF ne peut pas sortir de la ville à cause d'une grande insécurité. Des attaques des Janjawids, les milices arabes

à cheval, continuent à ratisser les quelques villages alentour qui tiennent encore debout, poussant à nouveau les populations à fuir. Ainsi, en deux jours, 10 000 nouveaux arrivants sont venus se masser à Mornay, où la situation sanitaire est critique : des blessés qui nécessitent des interventions chirurgicales ne peuvent être référés à l'extérieur de la ville ; une centaine d'enfants sévèrement mal nourris sont pris en charge dans un CNT et 400 dans un CNS.

Dans les autres sites du Darfour où MSF est présente, notamment à Zalingei et Nertiti, les équipes continuent de mener des campagnes de vaccination contre la rougeole, de distribuer du matériel de première nécessité et de l'eau potable. Mais nos moyens d'intervention sont de plus en plus limités. Ainsi, par exemple, un médecin qui devait rejoindre l'équipe du Darfour est toujours coincé à Khartoum, n'ayant pas encore reçu l'autorisation de se déplacer. L'équipe de MSF Belgique, arrivée en capitale depuis plusieurs semaines, n'a pas non plus reçu l'autorisation d'accéder au nord du Darfour.



*Sur le trajet, on a observé que la majorité des villages que Jean-Clément nous avait indiqués sur sa carte avaient disparu. La destruction des villages et le mouvement des gens étaient synchrones. On voyait encore de la fumée dans les maisons qui étaient en cours de destruction.*

*Coralie Léchelle, MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewée en 2022.*



*Jean-Clément nous a dit : « Vous partez à Mornay où il y a au moins déjà 20 000 déplacés pour une population initiale de 3 000-5 000 personnes. » Donc on a remonté l'équipe : 9 Soudanais, Coralie et moi-même. On est partis avec un convoi de 2 ou 3 voitures et 5 camions, contenant des kits de jerricanes, couvertures, bâches, des vaccins rougeole, du PlumpyNut® [aliment thérapeutique à base de pâte d'arachide utilisé dans le traitement de la malnutrition sévère.]*

*On s'est arrêtés à Zalingei où on a aidé l'équipe de MSF sur place à lancer des activités de distribution alimentaire pour les enfants les plus malnutris.*

*Au bout de trois jours, on a repris la route. Entre Nertiti et Mornay, on a traversé plusieurs villages en feu, complètement vides. Un Janjawid nous a obligé à nous arrêter et nous a dit : « Suivez-moi, on va passer par telle route. » J'ai regardé Coralie, j'ai regardé Safi Bushra, l'ad-joint logistique soudanais, le pilier de l'équipe, j'ai regardé tout le monde et j'ai dit : « Non, on trace ! »*

*Dans un petit wadi [rivière asséchée], on a trouvé une trentaine de personnes âgées qui avaient été abandonnées là, de toute évidence parce qu'elles n'arrivaient pas à suivre le rythme de la fuite. On les a fait monter dans les camions et on a pris les plus vulnérables avec nous dans les voitures. Entre-temps, l'un des pneus d'un camion a été traversé par une balle. Comme on n'avait pas le temps de réparer, on a posé un double pneu. On a fini par arriver à Mornay en fin de journée. Et puis tout s'est déroulé à un rythme de fou...*

*À Mornay, on a rapidement monté une tente logistique et 2 tentes pour la prise en charge nutritionnelle. Il y avait déjà beaucoup d'enfants en mauvais état de santé nutritionnel. Mais on avait du PlumpyNut® pour les traiter. On alternait les journées de vaccination contre la rougeole et les journées de distribution de nourriture et de produits de première nécessité.*

*On avait quelques sacs de farine et d'huile, qu'on a utilisés pour nourrir les femmes et les enfants de moins de 5 ans modérément malnutris.*

*Au Darfour, chaque famille a quelques ânes, pour les transports et l'agriculture. Mais les ressources en herbe étaient épuisées et il y avait une épidémie de décès d'ânes dans la ville, qui*

provoquait des odeurs et la présence de mouches partout. Donc, on a utilisé des charrettes tirées par des ânes... pour ramasser les ânes morts. On a réussi à trouver une pelle mécanique pour creuser des fosses où les enterrer car le sol était trop dur pour être creusé à la main. Après une crevaison, on a dû faire venir un énorme pneu de tracteur de Khartoum.

De plus en plus de femmes qui allaient chercher de l'eau au wadi étaient victimes de violences sexuelles. Pendant la saison des pluies, le wadi se remplit, et se vide relativement rapidement. En creusant un ou deux mètres, on a accès à l'eau qui reste souterraine. On a donc apporté une pompe et des bladders [réservoirs] et on a mis en place une ligne d'eau qu'on a tirée jusqu'à 200 mètres hors du wadi.

Me remémorant mon expérience de piscinier, j'ai fait creuser un bassin de 2 mètres de profondeur dans lequel ont été empilés des sacs de riz vides. Dans ce bassin, il y avait de l'eau claire qui n'avait pas besoin d'autre traitement que d'être chlorée dans le bladder. Dans ces 2 bladders de 15 mètres cubes utilisés en alternance, on pouvait récupérer environ 150 000 litres d'eau par jour. Il y a eu tout de suite affluence, car ce nouveau point d'eau était situé hors du wadi, donc beaucoup plus sécurisé. Il y avait des gens à proximité en permanence, tout le monde était bien visible, donc il était plus difficile de venir attaquer les femmes directement.

Jean-Sébastien Matte, MSF France/OCP, logisticien à Nyala puis Mornay de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewé en 2022.

**Au cours des négociations avec les autorités de El Geneina pour obtenir les autorisations de travailler à Mornay, l'équipe a été fermement prévenue que MSF ne devait pas s'exprimer publiquement sur la situation à Mornay, comme elle l'avait fait au sujet du camp Intifada, à Nyala.**



Nous avons eu un rendez-vous avec le gouverneur d'El Geneina et le HAC pour demander les autorisations de travailler à Mornay. Ils nous ont dit : « Il est hors de question que vous fassiez la même chose que pour le camp Intifada. Pas de communication. » Et puis, ni Jean-Sébastien ni moi, qui représentions MSF auprès des autorités à El Geneina, n'étions médecins. Or il se trouvait que le responsable médical des autorités soudanaises n'était pas non plus docteur en médecine, mais vétérinaire. Je l'ai donc un peu mis en porte-à-faux en lui disant : « Si vous considérez qu'il manque des médecins à Mornay, soit vous autorisez la venue des médecins MSF qui sont en attente à Khartoum depuis des semaines, soit vous venez avec nous pour assurer cette fonction de médecin. » Finalement, de négociations en négociations, on a obtenu cette fameuse autorisation. Je sentais que c'était tendu, qu'on n'était pas très en sécurité, mais en tout cas, on avait le droit de s'installer à Mornay.

Coralie Léchelle, MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français) interviewée en 2022.

**A la mi-février 2004, pendant plusieurs jours, la ville de Mornay est complètement fermée, en raison des combats violents entre les rebelles, les Janjawids et l'armée.**

**Toute référence de blessé à l'hôpital le plus proche s'avère impossible. L'équipe ne comprend aucun médecin, car celui qui est prévu est bloqué à Khartoum, sans permis de circuler.**

**La coordinatrice terrain, Coralie Léchelle, qui est infirmière, organise alors une équipe d'infirmiers et d'assistants médicaux pour prendre en charge l'afflux quotidien de blessés dans un hôpital de campagne monté à la hâte. Des procédures chirurgicales et post-chirurgicales sont adaptées et menées avec les moyens du bord, dans un environnement où les vies mêmes des soignants sont parfois en danger.**



**Point info** MSF France, 13 février 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

La situation est très tendue à Mornay, dans le Darfour, où les populations sont quasiment prises en otage, les milices arabes à cheval (Janjawids) étant rentrées dans la ville et s'étant livrées à des pillages. Notre équipe ne peut plus apporter correctement des soins à la population. Quarante blessés ont été reçus, dont 10 graves, nécessitant d'être transférés pour subir une intervention chirurgicale. Il a fallu quarante-huit heures pour organiser ce transfert vers El Geneina, impossible auparavant pour des questions de sécurité.

La situation s'est un peu calmée, les Janjawids sont finalement sortis de la ville. Mais sur place, la situation générale des déplacés continue à se détériorer et plus de 10 000 nouveaux déplacés se sont ajoutés aux 30 000 déjà présents.



*Et puis c'est allé crescendo. Il y a eu jusqu'à 40 000 déplacés. Très vite, l'enfermement complet dans Mornay « sous embargo » : personne ne pouvait entrer ni sortir de la ville, on ne pouvait pas être approvisionnés. Ça tirait, ça bombardait. De la petite pièce du centre de santé où on dormait tous, on a vu des Janjawids venir tirer à bout portant sur les gamins dans l'école voisine. On a ramassé les cadavres. C'était vraiment l'horreur, on se disait tous les jours qu'on allait y passer.*

*Chaque jour, on se retrouvait avec un afflux ininterrompu de blessés. On n'avait pas de médecin, les infirmiers de l'équipe, tout juste diplômés, étaient inexpérimentés, ils ne savaient pas faire d'injections, et le stock de matériel et de médicaments était limité.*

*D'infirmière, j'ai dû me transformer en chirurgien, anesthésiste et infirmière post-opératoire. On faisait des journées de vingt heures. On ne dormait plus, on ne mangeait plus.*

*On accueillait tous les blessés : les civils, les militaires, les Janjawids. J'avais organisé plusieurs « ailes » pour éviter les problèmes entre eux. Je faisais des pansements, des injections, après je retournais « au bloc », puis j'allais voir mes patients en post-opératoire... C'était comme passer dans une essoreuse, du non-stop. Un jour, un homme est arrivé avec ses trois enfants dans une brouette, tous blessés par des tirs à vue. Le plus gravement atteint, Adam, s'était pris une rafale dans l'épaule, sa coiffe des rotateurs était détruite. Je me suis convaincue que si j'arrivais à le sauver lui, j'arriverais à faire tout le reste. J'avais de solides connaissances en anatomie, acquises pendant mes trois années à étudier en première année de médecine. Je lui ai donc refait sa coiffe des rotateurs en inventant des techniques pour faire des drains, etc. Après sa convalescence, pour rééduquer son épaule, je lui lançais des boîtes de 1 000 comprimés qu'il rattrapait et rangeait sur les étagères.*

*Malgré leur manque d'expérience, les infirmiers et les assistants médicaux de l'équipe me secondaient du mieux qu'ils pouvaient. L'un d'entre eux était particulièrement efficace. Au bloc, il n'aurait pas pu ouvrir, enlever les balles, recoudre, etc., mais il comprenait et anticipait tous mes gestes et me fournissait immédiatement tout ce dont j'avais besoin, le fil, les pinces,*

*etc. Il fabriquait des attelles avec des bouts de bois. Malgré l'horreur de la situation, on est restés tous extrêmement soudés.*

*La population du camp, consciente que nos moyens étaient limités, donnait la priorité aux blessés. Quand le volume de blessés a commencé à augmenter, les admissions pour toutes les autres pathologies ont baissé.*

*Tous les matins et tous les soirs, je me cachais dans les latrines avec le téléphone satellite qu'on avait ramené en cachette. Et très rapidement, je me suis retrouvée au téléphone à soumettre des cas cliniques aux médecins du siège en trois ou quatre minutes. Je leur disais : « J'ai eu tel cas, j'ai fait comme ça. J'ai donné ça comme antibiothérapie. » Ils me répondaient : « Vas-y Coco, on n'aurait pas fait mieux ! »*

*Coralie Léchelle, MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewée en 2022.*

## F. APPELS À ACCROÎTRE L'AIDE

**Des événements similaires à ceux de Mornay se déroulent dans d'autres régions du Darfour, tandis que les secours aux populations restent entravés par les refus du gouvernement soudanais de donner l'accès aux organisations humanitaires.**

**De temps en temps, quelques permis de circuler sont délivrés à des organisations, afin de montrer aux récipiendaires, dont MSF, qu'ils sont privilégiés et n'ont pas à se plaindre.**

**Les responsables de MSF France/OCP souhaitent lancer un appel public à plus d'assistance grâce à un communiqué de presse s'appuyant sur des données factuelles.**

**La responsable adjointe des urgences, Mercedes Tatay, rapporte à l'équipe de direction que les membres de l'équipe de Mornay souhaitent que MSF prenne la parole publiquement « puisqu'ils n'ont pas la possibilité de traiter la population comme ils le souhaitent ».**

**Aujourd'hui, Coralie Léchelle se souvient que, enfermés à Mornay pendant les attaques, les membres de l'équipe ont davantage exprimé leur souhait que MSF garde le silence, ayant en tête l'avertissement exprimé par les autorités d'El Geneina quelques semaines auparavant quant à toute prise de parole publique de MSF.**

**Les équipes de MSF Belgique/OCB et MSF Hollande/OCA ainsi que les coordinateurs généraux au Soudan – dont celui de MSF France – mettent en avant que se focaliser sur l'assistance reviendrait à jouer le jeu du gouvernement soudanais. Ils souhaitent plutôt souligner la cause du désastre : le refus du gouvernement soudanais de leur donner un accès véritablement opérationnel.**

**Le 12 février 2004, MSF France/OCP annonce au mouvement avoir décidé de prendre la parole publiquement en s'appuyant sur les arguments suivants :**

- **Sur le terrain, les équipes observent tous les jours les conséquences de ce conflit sur les personnes déplacées, et la situation se détériore.**

- **MSF est quasiment la seule ONG présente au Darfour. Un engagement massif d'autres agences d'aide internationale est nécessaire pour éviter le désastre.**
- **Le président soudanais Omar el-Béehir a déclaré publiquement qu'il allait faciliter l'accès de l'aide humanitaire au Darfour.**
- **L'ONU estime que 15 % des personnes ayant besoin d'aide en reçoivent et dépêche un envoyé spécial pour s'assurer de la mise en œuvre de sa promesse.**

**Le 17 février 2004, c'est finalement un communiqué de presse de MSF International qui lance un appel à fournir une aide d'urgence aux populations déplacées du Darfour. Les causes de la crise ne sont toutefois pas mentionnées.**

**La couverture média est plutôt bonne et incite plusieurs reporters à venir au Darfour.**



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 10 février 2004 (en français)

**Extrait :**

Communication Darfour (Soudan) : Mercedes Tatay

L'équipe de Mornay est confrontée à une présence de militaires et de milices Janjawids. Une vingtaine de personnes a été blessée par balle.

Le discours officiel de Khartoum est que la situation est sous contrôle du gouvernement. Le président a fait une déclaration dans laquelle il fait appel à la communauté internationale et annonce la création de corridors humanitaires. Tous les mouvements d'expatriés vers le Darfour sont actuellement suspendus, même pour ceux qui ont un permis de travail. Dans l'ensemble du Darfour, les seuls expatriés présents sont ceux de MSF France (6) et du CICR (1).

On avait décidé de communiquer cette semaine avec un communiqué de presse très factuel sur la base des données recueillies et du constat de l'insuffisance de l'assistance, en incluant les récents événements de Mornay. L'équipe de Khartoum se pose des questions sur l'efficacité et le but de cette communication et demande plutôt une visite de président ou de directeur sur place. L'équipe de Mornay, elle, est favorable à une communication dans la mesure où ils n'ont pas actuellement la possibilité de soigner la population comme ils l'entendent.

Le contenu du message doit être une alerte sur l'insuffisance des secours dans un contexte qui présage une catastrophe. La population concernée s'élève à 60 000 personnes et le déploiement d'expatriés ne permet pas une réponse adaptée aux volumes des besoins. Le but est d'appeler au déploiement de l'aide (et non de dénoncer les obstacles mis par Khartoum).

Le communiqué de presse doit être prêt à sortir dès demain.

Le communiqué de presse sur le Tchad publié il y a une dizaine de jours n'a pas eu de répercussion au Soudan.



« Téléconférence/ Soudan 2-11 » **Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer, à MSF États-Unis, équipe de direction, 11 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Téléconférence ce matin (France, Belgique, Hollande, États-Unis, les trois chefs de mission à Khartoum) ;

- Opérations MSF France :

La situation sécuritaire se détériore à Mornay/Darfour-Ouest ; les milices mènent des activités militaires en ville et dans les environs (il y a même eu des fusillades aujourd'hui à proximité de la clinique MSF) ; notre clinique à Mornay a reçu un total de 29 blessés depuis le début de la semaine ; la population déplacée à Mornay est passée de 25 000 à environ 45 000 personnes. [...]

- Communiqué de presse/ lobbying :

Grande discussion à ce sujet (MSF France a rédigé une ébauche, en se concentrant sur le manque d'assistance dans les régions où nous travaillons/problèmes de nutrition, l'augmentation du nombre de déplacés, etc.) ; MSF Belgique et MSF Hollande et les trois chefs de mission étaient contre cette approche, affirmant qu'on joue le jeu du gouvernement soudanais si on se concentre uniquement sur l'assistance (alimentant la propagande d'el-Béchar selon laquelle elle se normalise au Darfour et que le seul problème maintenant est l'assistance) et qu'on devrait souligner la question plus large du pourquoi l'assistance manque (problème clé d'accès refusé par le gouvernement soudanais). Il a donc été convenu que les chefs de mission rédigeraient une nouvelle ébauche et qu'un communiqué de presse devrait sortir d'ici vendredi ou samedi (un communiqué de presse de MSF International afin de protéger les équipes au Soudan).

MSF France s'est demandé s'il était toujours nécessaire d'envoyer la délégation MSF de haut niveau à Khartoum pour résoudre les problèmes d'accès ; toutes les autres sections et les chefs de mission étaient d'avis que cela était encore nécessaire, peut-être après le 16 février (après la date limite d'el-Béchar pour un accès complet).

Les chefs de mission [...] rencontrent la délégation du gouvernement américain aujourd'hui, et mettront l'accent sur les mêmes questions (la question du Darfour doit être soulevée, portée au plus haut niveau par le gouvernement des États-Unis, et pas seulement par les gens d'USAID [agence des États-Unis pour le développement international] comme c'est le cas maintenant à Khartoum). La délégation du gouvernement américain attend toujours le feu vert pour se rendre au Darfour (comme nous). Les chefs de mission disent qu'à ce jour l'ambassadeur du Royaume-Uni est le plus actif diplomatiquement auprès du gouvernement soudanais sur les questions d'accès. Délégation de l'UE à Khartoum la semaine prochaine, Vraalsen revient au Soudan, de Villepin plus tard ce mois-ci.



« CP sur Darfour–Soudan à venir demain » **Message** de Caroline Livio, MSF France, chargée de communication à Liste Presse, 12 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Nous publierons demain un communiqué de presse sur le Darfour–Soudan.

Après plusieurs semaines d'embargo sur les communications, nous avons décidé de recommencer à parler publiquement de cette crise extrêmement grave. Le but d'un tel « embargo » était bien sûr d'assurer la sécurité de notre équipe au Darfour, ainsi que de poursuivre et de développer nos activités avec les personnes déplacées du Darfour.

À présent, la situation a changé :

- notre équipe sur le terrain voit chaque jour les conséquences de ce conflit sur les personnes déplacées, et la situation s'aggrave. Notre équipe de 6 expatriés tente de fournir une assistance médicale, nutritionnelle et sanitaire à des dizaines de milliers de personnes rassemblées dans plusieurs camps ;

- nous sommes pratiquement la seule ONG au Darfour. Sans un engagement d'envergure de la part d'autres agences humanitaires internationales, la situation des personnes

déplacées peut se détériorer de manière dramatique et devenir désastreuse, notamment sur le plan nutritionnel ;

- dans le même temps, le président soudanais Omar el-Béchir a publiquement déclaré qu'il faciliterait l'accès humanitaire au Darfour. Les Nations unies, qui estiment que seulement 15 % des personnes ayant besoin d'assistance en reçoivent, enverront Tom Vraalsen à titre d'envoyé spécial au Soudan pour assurer le suivi de cet engagement.

Nous pensons donc qu'il faut dès maintenant parler publiquement de cette crise. L'objectif de ce communiqué de presse est de décrire la situation de façon brève et précise, et d'appeler les autres agences humanitaires internationales à fournir de toute urgence une assistance massive aux personnes déplacées du Darfour.

Je suis sûr que les différents briefings auxquels vous avez assisté vous ont donné l'occasion de sensibiliser les médias à cette importante crise. Le document d'information que je vous ai envoyé est toujours valide pour poursuivre ces efforts.



« Soudan–Darfour : Appel à un renforcement des secours internationaux d'urgence » **Communiqué de presse** MSF International, Paris, 17 février 2004 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Les populations déplacées dans le Darfour sont en extrême danger, faute de recevoir une assistance massive et d'urgence, indispensable à leur survie.

Médecins Sans Frontières (MSF) est une des seules ONG à offrir des secours aux déplacés dans les zones accessibles du Darfour. Notre équipe limitée à 6 expatriés n'est pas en mesure d'apporter une aide décente à 100 000 déplacés qu'elle a pu voir à ce jour. Ainsi, 10 000 nouveaux déplacés ayant besoin de soins médicaux de base sont récemment arrivés à Mornay, où étaient déjà rassemblées 30 000 personnes depuis plusieurs semaines. Cinquante blessés se sont présentés au centre de santé monté par MSF, géré par une équipe réduite de 2 personnes (une infirmière et un logisticien). Plusieurs nécessitaient d'urgence une intervention chirurgicale qui n'a pu leur être apportée qu'après quarante-huit heures, leur transfert hors de la ville étant impossible pour des raisons de sécurité.

Les équipes de MSF constatent des taux de mortalité catastrophiques (supérieurs à 2 pour 10 000 personnes et par jour) sur certains sites, liés aux conditions de déplacement et de vie des populations extrêmement critiques. Les déplacés sont arrivés dans les villes démunies de tout. Ceux qui avaient pu apporter quelques réserves de nourriture les ont rapidement épuisées. Les distributions de vivres effectuées par le Programme alimentaire mondial (PAM), rares et insuffisantes, n'atteignent pas tous les sites où sont regroupés les déplacés. MSF a mené des évaluations nutritionnelles qui ont permis de recenser 258 enfants sévèrement malnutris et 1 190 enfants modérément malnutris sur plusieurs sites de déplacés. Mais notre équipe n'a pu prendre en charge que 144 enfants sévèrement malnutris et 350 enfants modérément malnutris à Mornay et Zalingei. Manque de vivres, mais aussi manque d'eau potable : les déplacés sont installés dans de petits abris de fortune près des wadi, les lits de rivière qui sont aujourd'hui, en pleine saison sèche, presque asséchés.

Alors que les chiffres officiels font état de 600 000 déplacés dans cette région, le volume de l'aide et le nombre des acteurs sont très insuffisants au regard de la situation. D'une part, la mobilisation des acteurs de l'aide fait encore défaut et d'autre part, l'accès à la région est trop limité pour délivrer une assistance décente à ces déplacés du Darfour.



« Déplacés du Darfour : appel au secours de MSF » **AFP** (Paris), 17 février 2004 (en français)

**Extrait :**

L'organisation non-gouvernementale Médecins Sans Frontières (MSF) a appelé mardi au renforcement des secours internationaux d'urgence pour aider les populations déplacées de la région du Darfour (ouest du Soudan) qui sont en « extrême danger ».



*Chaque fois que j'appelais, j'avais droit à la question : « Est-ce que vous voulez qu'on vous évacue ? » J'ai toujours demandé aux membres du personnel s'ils voulaient partir. Mais on savait, Jean-Sébastien et moi, que si on partait, plus personne ne remettrait les pieds à Mornay, que dans ce cas on abandonnait la population à son sort. Il y avait des besoins tellement énormes qu'ils étaient impossibles à combler. Mais on était la seule lueur d'espoir et ce qu'on faisait, on le faisait bien. On a donc toujours refusé d'évacuer. Mais chaque fois, on leur rappelait : « Faites attention avec vos communiqués de presse. » On craignait le couperet de El Geneina.*

*Coralie Léchelle, MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewée en 2022.*

**Quelques jours après la publication du communiqué de presse du 17 février 2004, le gouvernement du Soudan donne les premières autorisations facilitant le déploiement de l'aide internationale au Darfour. MSF obtient quelques permis de circuler pour du personnel supplémentaire et des autorisations d'importation de médicaments et de matériel médical. MSF Hollande/OCA peut enfin commencer à travailler à Nyala et organiser une mission exploratoire à Garsilla.**

**Toutefois, les agences d'aide internationale sont lentes à deployer leurs programmes.**

**Depuis des semaines, l'équipe de MSF International chargée du plaidoyer bilatéral s'efforce de maintenir la pression. Son but est de soutenir le positionnement public de MSF sur les besoins en assistance, mais aussi de faire passer les informations sur les violences qui n'ont jusqu'ici pas été rendues publiques.**

**Une série de rencontres avec les ambassadeurs aux Nations unies de différents États, dont le Soudan, ainsi qu'avec des représentants officiels de l'ONU et de l'administration étatsunienne sont organisées à New York et à Washington.**

**Tous les interlocuteurs se voient rappeler leur responsabilité dans la recherche d'une solution politique à la situation humanitaire critique vécue par la population du Darfour.**

**Le 26 février 2004, MSF France/OCP publie un autre communiqué de presse qui, de nouveau, alerte sur la détérioration de la situation au Darfour et le besoin urgent de déployer des volumes massifs d'aide humanitaire. De nouveau, ce communiqué ne mentionne pas que l'une des causes de ce désastre réside dans les obstacles posés par les autorités soudanaises à l'accès à la population du Darfour, en parti-**

**culier l'attribution erratique, arbitraire et au compte-goutte des permis de circuler pour les travailleurs humanitaires.**

**Le jour même de la publication, ces questions sont posées par les représentants de MSF à l'ambassadeur du Soudan aux Nations unies.**



« **Compte rendu** des réunions sur le Darfour avec le gouvernement étatsunien/ février 5-6 » **Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaider, à MSF France/OCP, MSF Hollande/OCA, MSF Belgique/OCB, MSF Espagne/OCBA, MSF Suisse/OCG, MSF Royaume-Uni, MSF États-Unis, MSF International, responsables des opérations et du plaidoyer, MSF Belgique/OCB Khartoum Explo, 10 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Depuis hier, Jean-Clément [Cabrol, MSF France/OCP, ancien coordinateur au Darfour] informe nos interlocuteurs de l'ONU [...] et jeudi, nous retournons à Washington [...]

Réunions avec des responsables du gouvernement américain sur le Darfour

Washington, les 5 et 6 février 2004

Les réunions ont eu lieu deux jours avant le départ d'une mission de haut niveau du gouvernement étatsunien au Soudan [...]

Principaux points abordés par MSF :

- Description de la situation humanitaire dans les zones visitées par Jean-Clément dans le sud et l'ouest du Darfour – Nyala, Zalingei, Mornay, Garsilla, Dereish, Nertiti (insister sur l'aggravation attendue de la situation nutritionnelle, réponse des autres acteurs – agences des Nations unies, ONG)
- Détérioration de la situation dans ces zones entre la première et la deuxième mission d'évaluation – observations directes et témoignages des déplacés (violences contre les civils commises par les milices avec ou sans soutien du gouvernement soudanais, augmentation du nombre de déplacés, les besoins, etc.)
- Problèmes d'accès
- La nécessité d'assumer immédiatement un leadership politique fort et d'aborder la situation au Darfour au plus haut niveau avec le gouvernement soudanais plutôt que d'attendre qu'un accord soit finalisé entre la SPLA et le gouvernement du Soudan ou de se concentrer uniquement sur ce processus
- La nécessité de discuter immédiatement avec le gouvernement soudanais de la situation au Darfour, en allant au-delà de la « problématique humanitaire » et de la question spécifique de l'accès/des couloirs humanitaires (violence contre les civils, etc.)
- La situation des réfugiés au Tchad (processus de relocalisation, problèmes de sécurité dans les zones frontalières, situation humanitaire, manque d'assistance – autres acteurs) [...]

Ils veulent éviter que la crise soit associée au processus de paix nord-sud ou qu'elle l'éclipse ; il faut donc montrer un leadership politique fort face au gouvernement soudanais sur le Darfour (laissant le leadership politique sur le Darfour à d'autres au sein de la « communauté internationale » : l'ONU, l'UE, pas encore clair), car ils ont désespérément besoin d'obtenir des résultats sur le processus de paix au cours de cette année électorale aux États-Unis. Dans le même temps, en raison de la couverture accrue sur le Darfour aux États-Unis (en particulier après l'attentat à la bombe à Tiné, au Tchad, les déclarations de Vraalsen et d'autres à l'ONU, les rapports de plusieurs ONG), ils n'ont pas d'autre choix que de s'attaquer à la situation au Darfour, et ils le font en déployant maintenant une stratégie en deux étapes : faisons d'abord pression, avec le reste de la

communauté internationale, pour un « cessez-le-feu humanitaire au Darfour » et plus tard (après un accord de principe entre la SPLA et le gouvernement du Soudan ?), dans un deuxième temps, nous aborderons la problématique politique mondiale au Darfour en préconisant un véritable processus entre les trois parties comme nous l'avons fait entre la SPLA et le gouvernement du Soudan. Ainsi, l'accent est maintenant mis sur le « processus humanitaire » (un bon moyen pour eux de justifier qu'ils ne sont pas indifférents à la situation au Darfour tout en gagnant du temps pour se concentrer politiquement sur le processus nord-sud). En revanche, on peut voir un signe positif dans le fait que la prochaine mission américaine au Soudan inclura des responsables clés du gouvernement américain sur les affaires africaines, et la situation au Darfour sera soulevée (même si la prochaine reprise des négociations entre le gouvernement soudanais et la SPLA sera l'enjeu clé).

Réunion au Conseil national de sécurité [...]

Réunion au département d'État [...]

Réunion avec l'ICG [...]

Réunions supplémentaires avec

- USAID [...]
- Briefing à la Commission des relations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis
- Bureau des populations, des réfugiés et des migrations du département d'État.



**Notes** au sujet des « Réunions sur le Darfour avec le Dr Jean-Clément Cabrol à New York, février 9-11, 2004 » (en anglais)

#### **Extrait :**

Ces réunions ont eu lieu après les rencontres de Jean-Clément avec des responsables du gouvernement américain à Washington.

D'une manière générale, nous avons été bien accueillis par les États membres, qui ont montré un grand intérêt pour la situation au Darfour. La réunion la plus décevante a certainement été celle avec des responsables de l'UNICEF.

Veillez noter que la plupart de nos réunions ont eu lieu après la déclaration du président el-Béchar annonçant la fin des opérations militaires et le début de l'accès aux secours humanitaires. C'était aussi après que le gouvernement soudanais a refusé d'assister à la conférence prévue à Genève – qui a ensuite été annulée.

Lors de chaque réunion, nous avons rappelé à nos interlocuteurs que nous leur communiquons des informations uniquement liées à la situation et aux populations auxquelles nous avons/avons accès, ce qui est assez limité. Il ne faut donc pas oublier le reste des populations « invisibles », car nous n'avons aucune idée de ce qui leur arrive. Tout comme à Washington la semaine précédente, MSF a soulevé les points suivants auprès de ses interlocuteurs : [...]

#### Membres de l'UE – Présidé par l'Irlande [...]

- Dans sa réponse, Jean-Clément a pris soin de rappeler à nos interlocuteurs qu'il était médecin et qu'il pouvait décrire la situation humanitaire et plus généralement l'état des populations dans la région du Darfour où nous avons un accès (très limité) – qu'il ne lui appartient pas de les conseiller sur la manière de trouver une solution politique, mais qu'il peut leur rappeler leur responsabilité de le faire, et que la situation humanitaire ne peut être abordée sans aborder la problématique politique également. En ce qui concerne les agences de l'ONU sur le terrain, MSF a expliqué lors de toutes nos réunions que la réponse de l'ONU au conflit,

des deux côtés de la frontière au Darfour et au Tchad, a été assez faible et tardive. MSF est en contact avec des collègues des Nations unies depuis le début de ses opérations dans la région, y compris avec le HCR, au sujet des personnes réfugiées au Tchad. Certains représentants de l'ONU, en particulier ceux de l'UNICEF et de l'OMS au Darfour, n'ont pas suffisamment analysé la situation et, dans certains cas, ont trop joué le jeu du gouvernement soudanais au lieu de soutenir les populations en détresse, en particulier les déplacés (p. ex., lorsque le gouvernement soudanais a décidé de fermer les camps à Nyala et de déplacer de force ces déplacés, nos collègues de l'UNICEF n'ont rien fait pour les en empêcher).

- Malgré la brièveté de la réunion (et avec un faible taux de participation), nous avons eu l'impression que certains États membres (la Suède, par exemple) n'étaient aucunement au courant de la situation actuelle au Darfour – par conséquent, il était utile de les en informer en marge de nos réunions bilatérales.



**Point info** MSF France, 20 février 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Soudan–Darfour : renforcement des équipes

Nous avons obtenu en début de semaine de nouveaux travel permits [permis de circuler] pour 3 expatriés qui vont renforcer notre équipe dans le Darfour. [...]

L'aide internationale semble commencer à se déployer sur le terrain. Des représentants des UN sont désormais présents à Nyala, El Fasher et El Geneina. En espérant que cela se traduise rapidement par des activités sur le terrain. Enfin, une équipe de MSF Hollande, qui a également reçu des travel permits, est à Nyala et devrait se rendre à Garsilla (sud-ouest de Zalingei) afin de commencer à travailler.

Le communiqué de presse publié mardi [17 février] a eu beaucoup d'échos, notre message de demande d'un renforcement massif et urgent de l'aide internationale semble bien passé. L'attention sur le Darfour et notre appel ont été relancés par la visite jeudi et vendredi de M. de Villepin, le ministre des Affaires étrangères français, au Tchad et au Soudan.



« 17 000 personnes extrêmement vulnérables sont sans assistance au Darfour, Soudan » **Communiqué de presse** MSF, Paris, 26 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Chaque évaluation menée par les équipes de Médecins Sans Frontières (MSF) permet de trouver des personnes nouvellement déplacées qui vivent dans des conditions extrêmement précaires. Près de 17 000 personnes se sont récemment rassemblées à Krenik et Sisi, au nord-ouest de Mornay, dans la région soudanaise du Darfour. Elles n'ont pas accès à de l'eau potable, et il n'y a pas assez de nourriture ni d'assistance médicale pour survivre. MSF a également dénombré 44 tombes récentes, dont 17 étaient pour de jeunes enfants, ce qui indique un taux de mortalité très élevé.

Sans assistance médicale, alimentaire, hydrique et sanitaire urgente, la vie de ces personnes est menacée. MSF se tient prête à fournir une assistance médicale, ainsi qu'à distribuer de l'eau potable et des articles non alimentaires, à fournir des soins d'urgence aux personnes malnutries et à vacciner les enfants contre la rougeole. Cependant, une telle assistance ne peut être fournie que si MSF peut rapidement renforcer ses équipes.

Au cours des deux derniers mois, MSF a vu près de 115 000 personnes déplacées rassemblées dans différents endroits entre Nyala et El Geneina. À ce jour, l'équipe de 9 volontaires a seulement été en mesure de fournir une assistance aux 45 000 personnes déplacées à Mornay et aux 15 000 personnes déplacées à Zalingei.

Sans un soutien immédiat et à grande échelle de la part d'autres organisations humanitaires, la situation déjà alarmante au Darfour continuera de se détériorer. L'équipe de MSF à Mornay traite déjà 159 enfants souffrant de malnutrition sévère et 450 enfants souffrant de malnutrition modérée. Chaque jour, de plus en plus d'enfants sont admis pour traitement, et l'équipe signale une augmentation marquée du degré de malnutrition depuis les deux derniers mois. Il existe un risque imminent que la situation nutritionnelle se détériore encore davantage.



« Rendez-vous avec l'ambassadeur du Soudan » **Message** de Catherine Dumait-Harper, MSF International, chargée des relations avec l'ONU, à MSF France/OCP, MSF Hollande/OCA, MSF Belgique/OCB, MSF États-Unis, responsables des opérations et du plaidoyer, 26 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Michael [Neuman, chargé des relations avec l'administration étatsunienne] et moi avons rencontré Amb. [...] du Soudan ce matin. Nous avons d'abord mentionné les programmes de MSF au Soudan, y compris à Khartoum, puis nous l'avons mis au courant de la situation au Darfour :

Nous lui avons fait part de nos préoccupations concernant la situation sur le terrain : violences contre les civils, attaques, pillages et villages incendiés, déplacements forcés de déplacés à Nyala, manque de nourriture, d'eau et d'assistance de base, notamment en raison du manque d'accès. Réponse très faible et lente de l'assistance humanitaire (des deux côtés de la frontière, nous avons également mentionné notre travail auprès des réfugiés au Tchad).

Nous avons remis à Amb. [...] notre dossier de presse d'aujourd'hui, en mentionnant la déclaration d'el-Béchir concernant l'accès à l'assistance humanitaire, et en soulignant la déclaration la plus récente de leur ministre des Affaires humanitaires, Mahmoud Hamid, à l'effet qu'il y avait suffisamment d'articles de première nécessité au Darfour pour quatre mois. Nos évaluations et notre communiqué de presse ne semblent pas soutenir les affirmations du ministre Hamid. [...]

À propos des visas – après avoir demandé si MSF Belgique essayait de se rendre à El Fasher depuis le Tchad –, Amb. [...] a fait remarquer qu'il était difficile d'obtenir des visas partout, y compris des États-Unis ; question de réciprocité, il faut faire attention à qui nous délivrons des visas (pas aux organisations, mais aux individus). Il a promis de faire part de nos préoccupations à sa capitale, de s'enquérir à propos du problème avec MSF Belgique et de nous revenir à ce sujet.

En ce qui concerne l'accès, il a fait valoir un point recevable, quoique délicat, en disant que l'ONU a demandé et obtenu un meilleur accès, mais qu'elle ne faisait pas grand-chose de toute façon... Il ne semblait pas être au courant de la déclaration de son ministre de la Santé de mardi, ni des activités de MSF, ni de la fermeture des camps de Nyala, etc.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 27 février 2004 (en français)

**Extrait :**

Darfour, Soudan (Mercedes Tatay) [...]

Synthèse

À ce rythme-là nous irons, en quelques mois, vers une catastrophe majeure sous la forme de poches de famines, de plusieurs milliers ou plusieurs dizaines de milliers de déplacés. Une amélioration est envisageable seulement si le niveau de violences contre les civils diminue et que les autorités soudanaises donnent leur accord pour que les organismes d'aide se déploient massivement et rapidement, en supposant que ces derniers en aient la volonté et les moyens. En résumé, l'aggravation de la situation nous semble le pronostic réaliste pour les mois à venir.



*On ne dénonçait pas. On disait : « La situation est sévère. Il faut faire plus. Venez, venez, venez, venez. » On avait des chiffres au niveau nutritionnel, au niveau médical, etc., donc on pouvait déjà dire beaucoup de choses. Les Nations unies étaient encore assez timides, parce que tout le monde flippait à cause de la situation sécuritaire.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; représentant puis coordinateur au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2022.*

## **G. MSF BELGIQUE/OCB RÈGLE SON PASSÉ AU SOUDAN**

Pendant ce temps, MSF Belgique/OCB s'efforce toujours de se faire enregistrer et d'obtenir l'autorisation de commencer à travailler au Darfour. L'équipe responsable de ces démarches se retrouve confrontée aux zones grises du passé de l'organisation au Soudan : son départ soudain et inexplicable du pays en 1989 après la perte de deux volontaires de MSF France, tués dans la destruction en vol d'un avion et les problèmes avec les autorités soudanaises après l'accident mortel d'un expatrié lors d'une randonnée, puis diverses déclarations publiques pendant la décennie suivante sur la situation au Soudan du Sud.

Début mars 2004, après moultes négociations et démarches de plaidoyer, MSF Belgique/OCB obtient des autorisations de circuler au Darfour. Cette décision est facilitée par la proposition de l'organisation d'ouvrir un programme dans l'État de la mer Rouge, qui est appréciée par le gouvernement du Soudan.

Il faudra toutefois plusieurs mois à MSF Belgique/OCB pour être dûment enregistrée et vraiment opérationnelle au Soudan.



**Échange de courriels** entre Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, responsable de programme, et Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur au Soudan, 27 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour Dan [...],

Sur la question de notre absence dans le nord du Soudan depuis dix-huit ans :

Au cas où ils reviennent sur notre départ, ce que je n'espère pas, soyons prêts :

- Notre départ en 1989 a été décidé à la suite d'un certain nombre d'événements, et l'élément déclencheur a été lorsqu'un avion transportant du personnel de l'ONU et de MSF a été abattu. À l'époque, toutes les sections avaient cessé leurs activités et MSF Belgique, en raison de diverses priorités, n'a jamais relancé d'opérations dans le Nord.

- Les opérations dans le Sud ont été lancées sous l'OLS [OSS, Opération Survie Soudan], qui est un accord tripartite entre le Nord, le Sud et l'ONU. De notre point de vue, nous étions alors opérationnels au Soudan, et les opérations ciblaient des zones où personne d'autre n'était présent.

- Dans le Nord, deux sections de MSF étaient représentées, en raison des priorités et des contraintes de ressources. Aucune relance des opérations n'a été envisagée dans le Nord jusqu'au retrait de MSF Belgique de l'OLS, en 2000. MSF Belgique a reconnu la nécessité d'établir des relations plus étroites et plus formelles avec le gouvernement soudanais, comme elle ne travaillait plus dans le cadre de l'accord contraignant de l'OLS.

- Des discussions ont ensuite eu lieu au sein du mouvement à propos de la nécessité d'avoir une autre section sur place ; les centres opérationnels de Paris et d'Amsterdam ont reconnu le besoin opérationnel d'une autre section.

- Nous avons ensuite été officiellement invités à retourner dans le Nord par le Dr S [...] et l'ambassadeur du Soudan en Belgique (printemps 2002). [...]

- Nos opérations dans le sud du Soudan n'ont pas été considérées comme des opérations allant à l'encontre de l'intérêt général du Soudan. Il y a eu des échanges entre le président de MSF International et le gouvernement du Soudan [...] et des réunions entre les représentants de MSF Belgique et les représentants de la santé du Sud et du Nord. [...]

- Depuis que nous avons quitté l'OLS, MSF présente chaque année aux autorités soudanaises un aperçu complet des opérations menées au Soudan, tant au Nord qu'au Sud, afin d'assurer la transparence de toutes les opérations et d'en discuter si nécessaire.

- Afin d'assurer un accès approprié aux populations dans le sud du Soudan et de conserver une approche totalement indépendante dans la fourniture de l'assistance aux populations, MSF Belgique s'est retirée de l'OLS en 2000. Cette position a été clairement partagée avec les autorités soudanaises en 2000.

Après avoir opéré en dehors de l'OLS, MSF Belgique considère qu'il est nécessaire de rétablir une représentation complète dans le Nord pour assurer un échange cohérent d'informations pour les projets du Sud ainsi que la relance des opérations dans le Nord.



**Compte rendu** de la réunion entre le responsable du HAC et le coordinateur général au Soudan de MSF Belgique/OCB, 29 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Objet : Clarification sur les opérations de MSF Belgique dans le nord du Soudan

4. Conclusions

Le sentiment général est qu'il est maintenant clair à 100 % que nous avons essayé de convaincre ceux qui étaient déjà convaincus, et que ceux-ci nous ont aidés tant qu'ils ont pu le faire (inscription, permis de travail/séjour, visas... et c'est vrai que jusqu'à présent

nous n'avons eu aucun mal à les obtenir, nous les obtenons même plus vite que les autres ONGI).

Je suis convaincu que nous mettons de la pression sur celui qui est déjà le plus serviable et qui a lui-même (comme on le pensait) beaucoup de pression sur ses épaules, et que ce sera un bras de fer entre lui et l'agent du renseignement militaire qui a bloqué notre dossier (il l'a même mentionné lors de la réunion..., et je peux confirmer le lien avec 1989 maintenant ! ils y ont fait allusion sans le mentionner clairement). Le Dr Sulaf semble éprouver une certaine lassitude face à cette question (dans un sens, il cherche peut-être une issue pour tout le monde sans perdre la face) et il veut maintenant mettre un terme à cette histoire d'ici la réunion de ce mardi (« Vous aurez un oui ou un non clair ! »).



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), 16 mars 2004 (en anglais)

**Extrait :**

#### 4. Darfour

Les services de renseignement militaire bloquent MSF Belgique, qui n'a toujours pas reçu de visa à ce jour.

Une discussion avec ces derniers a permis de clarifier les raisons pour lesquelles MSF Belgique n'est pas autorisée au Darfour :

1. MSF Belgique travaille en dehors de l'OLS et uniquement du côté des rebelles.
2. Rapport sur l'attentat à la bombe de Mandiere, prétendument publié par MSF Belgique, alors que c'est probablement MSF Suisse qui l'a publié. À clarifier.
3. La façon dont MSF Belgique est partie en 1989 et le problème que nous avons avec un expatrié à l'époque.

On a demandé à MSF Belgique d'envoyer une lettre d'excuses (une lettre diplomatique). Entre-temps, MSF Belgique a été accueillie dans le nord du Soudan, dans la région de la mer Rouge. C'est une bonne nouvelle, mais la priorité reste le Darfour.

Plan A : Voir si MSF Belgique peut résoudre le problème avec les services de renseignement militaire.

Plan B : Discuter au niveau du bureau pour savoir si MSF Belgique serait en mesure d'entrer au Darfour sous l'enregistrement de MSF Hollande.

MSF Hollande estime que ces opérations doivent être semi-transparentes afin d'éviter un résultat négatif pour les deux sections si la situation était révélée.

MSF France n'est pas préoccupée outre mesure par la question de la transparence.

Les deux sections sont disposées à offrir un soutien.

MSF Hollande est toujours présente au Darfour avec 4 à 6 expatriés.



*Avant de repartir début 2004, j'avais été rapidement briefé sur l'historique de MSF Belgique au Soudan, mais on ne m'avait pas donné tout le dossier. En 1989, année très trouble où Omar el-Béchir a pris le pouvoir, MSF Belgique était la pharmacie du Darfour. On avait 9 projets dans le Darfour. Il y avait des centres de santé partout, du matériel logistique en quantité. Puis deux événements se sont passés la même année. Un avion des Nations unies avec 2 membres de MSF France à bord a été abattu aux alentours de Bentiu. Puis, quelques semaines après, un expatrié de MSF Belgique, qui randonnait dans le Djebel Marra, est tombé et il est mort. Faire sortir le corps a été très compliqué. Les autorités vou-*

*laient mettre le chef de mission en prison. MSF Belgique a alors pris la décision de quitter le pays. Donc on a laissé 9 projets en plan au Darfour.*

*Trois ans plus tard, en 1992, MSF Belgique s'est retrouvée au Soudan du Sud avec tout le monde dans le compound des Nations unies, qui avaient lancé l'opération Lifeline Sudan<sup>3</sup>. Mais MSF Belgique n'était pas enregistrée auprès des autorités du Soudan pour opérer au Soudan du Sud. Cette installation au Soudan depuis 1992 était donc illégale et l'est restée. Les autorités soudanaises le savaient bien puisqu'on avait publié des communiqués de presse dans lesquels nos chefs de mission successifs au Soudan du Sud dénonçaient les bombardements par le Soudan du Nord. Ils avaient imprimé tous ces communiqués, et quand je suis arrivé en 2004, ils m'ont dit : « Regardez, en 1992, vous avez dit ça, puis en 1993, vous avez dit ça, et en 1994, vous avez dit ça. » ...*

*En 2004, on a donc dû montrer patte blanche au gouvernement soudanais pour obtenir nos premiers permis de circuler. Ça a pris plusieurs mois.*

*Mais surtout, on a dû ouvrir un programme alibi au Soudan du Nord, à l'instar du programme nutritionnel de l'orphelinat de Mygoma monté par les Français, dans la banlieue de Khartoum, qui était assez compliqué à gérer, mais qui plaisait aux autorités soudanaises. Donc, en mars 2004, on a ouvert ce programme pour traiter les victimes de violences sexuelles dans les bidonvilles de Port-Soudan. C'était un très bon programme, mais quand même un programme alibi. Ce programme a servi en quelque sorte de mini mea culpa. On a écrit une belle lettre d'excuses au gouvernement soudanais. On l'a fait parce qu'on était désespérés. On ne voulait pas qu'on nous oblige à plier bagage.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; représentant puis coordinateur au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2022.*

### **Le 10 mars 2004, MSF publie un communiqué de presse alertant de nouveau sur la détérioration de la situation au Darfour : taux de malnutrition alarmants, violence continue et aide internationale insuffisante.**



« Soudan–Darfour : de nouvelles évaluations nutritionnelles auprès des déplacés révèlent une situation alarmante » **Communiqué de presse MSF**, 10 mars 2004 (en français, en anglais)

#### **Extrait :**

Ces deux derniers jours, les équipes de MSF ont vacciné 4 900 enfants contre la rougeole dans la ville de Garsilla, dans le Darfour de l'Ouest. Au cours de cette campagne de vaccination, une évaluation de la situation nutritionnelle de cette population particulièrement vulnérable a été menée. Cent onze enfants sévèrement mal nourris et 387 modérément mal nourris ont ainsi été identifiés. Un centre nutritionnel thérapeutique est en cours de mise en place afin de prendre en charge ces enfants, dont le statut nutritionnel est alarmant.

La population de Garsilla, une ville d'environ 4 500 habitants, s'est accrue en nombre avec l'arrivée de 18 000 déplacés qui ont fui les attaques de leur village. Cette situation est identique à celle qui prévaut dans toutes les zones où MSF a pu mener des évalua-

3. *Operation Lifeline Sudan* (Operation ligne de vie pour le Soudan) a été mise en place en avril 1989 en réponse à une famine dévastatrice provoquée par le conflit et à d'autres conséquences humanitaires de la deuxième guerre civile entre le gouvernement soudanais et les rebelles sud-soudanais.

tions des besoins : à Deleig, 17 000 déplacés ont rejoint les 5 000 habitants en temps normal ; à Um Kher, 13 000 déplacés se sont regroupés dans cette ville de 5 000 personnes. Aujourd'hui, MSF va mener des évaluations des besoins à Mukjar et Bindisi, où l'équipe s'attend à trouver des situations similaires.

Les populations déplacées ne vivent pas dans des camps, mais sont plutôt regroupées dans différents sites autour des villes, dans des écoles, des bureaux ou à l'extérieur ; d'autres ont pu trouver refuge dans des familles. Les résidents leur apportent de l'aide dans la mesure de leurs moyens, notamment en nourriture et en produits de première nécessité. Mais le nombre de personnes déplacées va continuer à s'accroître et les ressources et les mécanismes de survie risquent de s'amenuiser considérablement.

MSF est très inquiète de la sécurité alimentaire des populations du Darfour. Alors que la violence et l'insécurité perdurent et que la réponse internationale aux besoins reste largement insuffisante, MSF craint que la situation nutritionnelle des populations ne continue de se détériorer. Afin d'éviter une augmentation rapide de la malnutrition, MSF appelle les acteurs de l'aide internationale à intensifier rapidement et massivement leur soutien aux populations du Darfour.

## **II. PRISE DE CONSCIENCE INTERNATIONALE DES CRIMES DE MASSE AU DARFOUR (mars à mai 2004)**

### **A. PREMIÈRES DÉCLARATIONS PUBLIQUES INTERNATIONALES (mars - avril 2004)**

#### **1. L'ombre du génocide des Rwandais Tutsi**

**En avril 2004, la commémoration du génocide des Rwandais Tutsi, qui s'est déroulé dix ans auparavant, fait émerger dans les discussions politiques internationales l'idée qu'une tragédie similaire pourrait bien être en train de se dérouler au Darfour.**

\*\*\*

**Le 12 mars 2004, devant le Congrès des États-Unis, des responsables de USAID accusent le gouvernement soudanais de mener une « stratégie de la terre brûlée » afin d'écraser la rébellion en cours au Darfour. Cette stratégie se manifeste par des violences à grande échelle envers les civils et l'obstruction à l'accès des organisations humanitaires dans la région.**

**Selon eux, le gouvernement du Soudan, qui contrôle les milices Janjawids, pourrait, s'il le souhaitait, faire cesser leurs exactions.**

**De plus, la complexité du système d'attribution des permis de circuler au Darfour aux ONG fait partie d'une stratégie délibérée appliquée par le gouvernement afin d'éviter toute présence humanitaire sur le terrain.**



« Re : Les responsables étasuniens scandalisés par la crise du Darfour/ déclarations du département d'État étatsunien sur le Darfour » **Message** de Patrice Page, MSF États-Unis, chargé de plaider, à Laure Delcros, MSF International, adjointe au responsable du plaider, 15 mars 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le responsable des affaires africaines au département d'État, Charles Snyder, et le numéro deux d'USAID, Roger Winter, ont témoigné la semaine dernière au sous-comité des affaires africaines à la Chambre des représentants des États-Unis. Jean-Clément [Cabrol, ancien coordinateur d'urgence MSF France au Darfour] avait informé leurs conseillers respectifs début février concernant la situation au Darfour.

Leurs déclarations sur cette situation ont été plutôt claires et fermes sur les responsabilités du gouvernement soudanais :

- Le gouvernement du Soudan est responsable des actions des Janjawids, sur qui il peut exercer un contrôle, et devrait les arrêter. Le gouvernement du Soudan n'a pas non plus fourni de protection aux personnes déplacées.
- Le gouvernement du Soudan a choisi de répondre à la SLA/JEM en ciblant délibérément la population civile.
- Une réelle normalisation des relations entre le gouvernement soudanais et le gouvernement américain ne pourra être envisagée tant que les combats se poursuivent au Darfour, et ce même si un accord est rompu entre le gouvernement soudanais et la SPLA.
- La lenteur du processus et la complexité du système de délivrance de permis de voyage aux ONG pour le Darfour font partie d'une stratégie délibérée du gouvernement soudanais pour éviter d'avoir une présence humanitaire sur le terrain. La représentante d'USAID [...] à Washington m'a dit aujourd'hui que Roger Winter faisait effectivement référence à MSF Belgique dans son témoignage lorsqu'il a déclaré qu'« une organisation humanitaire réputée a dû cesser ses activités au Soudan parce qu'elle n'avait pas pu obtenir de permis pour travailler au Darfour ». Les informations obtenues par leur bureau à Khartoum étaient incorrectes, alors je lui ai donné la dernière mise à jour de MSF Belgique (la date limite du 17 mars pour réduire le nombre d'expatriés à Khartoum, puis la période de deux à trois semaines avant de prendre une décision finale). [...]
- Le gouvernement des États-Unis veut faire pression pour une résolution sur le Darfour à la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, en proposant la nomination d'un rapporteur spécial des Nations unies pour les droits humains au Darfour (apparemment, l'UE propose quelque chose de plus souple sur le Darfour, offrant une assistance technique au gouvernement du Soudan). Le gouvernement étatsunien entame également des discussions avec d'autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies à New York à propos d'une éventuelle mission de maintien de la paix de l'ONU au Darfour (Chapitre VII, imposition de la paix), dans le cas où la SPLA et le gouvernement du Soudan ne parviennent pas à un accord dans les semaines à venir (le cycle actuel de négociations est censé se terminer demain). L'envoyé spécial de Bush pour le Soudan, le sénateur Danforth, retournera au Kenya mercredi en vue de participer au processus de paix.

**Le 19 mars 2004, le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies au Soudan, Mukesh Kapila, déclare à la BBC que le conflit au Darfour se caractérise par une politique de la terre brûlée et est comparable, dans sa nature, si ce n'est dans son échelle, au génocide au Rwanda en 1994.**

**C'est la première fois que le terme « génocide » est prononcé par un représentant officiel international au sujet de la situation au Darfour.**

**Kapila ajoute qu'il s'agit d'une « tentative organisée de se débarrasser d'un groupe de population » et appelle à un accroissement de l'aide et à une intervention internationale pour mettre en place un cessez-le-feu.**

**Quelques semaines après ces déclarations, son mandat sera écourté et il quittera le Soudan. [V1](#) **



« Viols de masse, une atrocité dans l'ouest du Soudan : Plus de 100 femmes ont été violées lors d'une attaque menée par des milices arabes au Darfour » **BBC News**, 19 mars 2004 (en anglais)

#### **Extrait :**

S'adressant à la BBC, le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies pour le Soudan, Mukesh Kapila, a déclaré que le conflit avait créé la pire situation humanitaire au monde.

Il a déclaré que plus d'un million de personnes étaient touchées par le nettoyage ethnique, et que les combats, caractérisés par une politique de la terre brûlée, se comparent, en nature et même en ampleur, au génocide rwandais de 1994.

« C'est plus qu'un simple conflit. C'est une tentative organisée pour se débarrasser d'un groupe de personnes », a-t-il affirmé.

Les milices arabes, soutenues par le gouvernement, ont chassé des centaines de milliers de personnes de leur maison, en représailles à une rébellion lancée il y a un an par deux groupes armés.

Ils accusaient le gouvernement dominé par les Arabes de négliger les habitants africains noirs du Darfour.

Plus de 100 000 personnes ont fui en traversant la frontière vers le Tchad, mais ont continué à être ciblées par des raids transfrontaliers.

#### Attaque

M. Kapila a déclaré que 75 personnes avaient été tuées dans l'attaque du village de Tawila, perpétrée il y a deux semaines par des miliciens arabes au lever du soleil.

« Toutes les maisons ainsi qu'un marché et un centre de santé ont été complètement pillés, et le marché a été incendié. Plus de 100 femmes ont été violées, 6 d'entre elles devant leur père, avant d'être tuées. »

De plus, 150 autres femmes et 200 enfants ont été enlevés.

Cette attaque d'il y a quinze jours est l'une parmi tant d'autres à survenir sur ce territoire aride.

Les villages sont rasés par les milices les uns après les autres, a-t-il dit.

Pour aggraver le problème, les agences humanitaires ne peuvent atteindre que certaines petites parties du Darfour et sont la cible d'attaques.

M. Kapila a appelé à une intensification de l'assistance humanitaire et à une intervention internationale urgente pour parvenir à un cessez-le-feu dans la guerre.

#### Choc

« J'étais présent au Rwanda au moment du génocide. J'ai vu bien d'autres situations à travers le monde, mais je suis totalement choqué par ce qui se passe au Darfour », a-t-il déclaré à l'émission Today de BBC Radio 4.

« C'est un nettoyage ethnique, c'est la plus grande crise humanitaire du monde, et je ne sais pas pourquoi le monde n'en fait pas plus face à cette situation. »

Les combats dans l'ouest du Soudan se sont intensifiés alors que les pourparlers de paix du gouvernement pour résoudre la guerre qui dure depuis vingt ans avec les rebelles du Sud tirent à leur fin.

Mais l'ONU craint que ce conflit ne compromette les pourparlers de paix au Kenya.



*C'est Mukesh Kapila, le coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies au Soudan, qui soulève cette histoire de génocide. À l'occasion de la dixième commémoration du génocide au Rwanda, il dit en substance : « On commémore ce qui s'est passé au Rwanda alors qu'au Darfour il se passe quelque chose qui est du même ordre. » Évidemment, vu ce qui s'était passé au Rwanda, ça agite immédiatement un double spectre, celui du génocide et celui d'une intervention militaire internationale pour s'y opposer. Il y a une pression militaire – en termes de communication politique, pas sur le terrain – qui dit : « On n'est pas intervenus au Rwanda, on le regrette, donc au Darfour, la question se pose d'une intervention militaire internationale pour éventuellement mettre fin à la répression. »*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 29 mars 2004, huit experts de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies expriment leur sérieuse préoccupation face à l'ampleur des violations des droits humains signalées et à la crise humanitaire qui se déroule au Darfour.**

**Le ministre des Affaires étrangères soudanais qualifie leurs déclarations de mensonges et d'actes de tromperie.**

**Le 31 mars 2004, le Parlement européen vote une résolution demandant au gouvernement soudanais de « protéger les habitants des villages, de faire en sorte que les déplacés internes soient hébergés en des lieux sûrs où ils aient accès aux services nécessaires, à des moyens de subsistance et à une assistance, et de mettre fin à sa politique d'expulsion des habitants du Darfour de leurs habitats ruraux vers le Tchad et les centres urbains de la région ».**

**Le Parlement critique également les manœuvres dilatoires et l'obstruction systématique du gouvernement du Soudan en ce qui concerne l'accès du personnel humanitaire, au mépris du principe de neutralité de l'action humanitaire.**

**Le 3 avril 2004, Jan Egeland, le sous-secrétaire général des Nations unies chargé des affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence des Nations unies, rapporte au Conseil de sécurité avoir observé sur le terrain une séquence « d'actions délibérées qui semblent viser un objectif précis : le déplacement forcé et à long-terme d'une communauté visée, ce qui peut-être aussi décrit comme du nettoyage ethnique. »**

**A l'agence Associated Press, il déclare que les miliciens agissant avec le soutien du gouvernement se livrent à « du nettoyage ethnique, mais pas un génocide ».**

**Le même jour, le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, exprime, en son nom et en celui de tous les responsables de tous les organismes, fonds et programmes des Nations unies, leur profonde préoccupation face aux graves violations des droits humains et à la crise humanitaire dans la région du Darfour, au Soudan, qui ont un impact dévastateur sur la sécurité de milliers de civils.**

**Le 7 avril, dans un discours devant la Commission des Nations unies aux droits de l'homme à l'occasion du dixième anniversaire du génocide au Rwanda, il déclare partager la sérieuse inquiétude exprimée quelques jours plus tôt par les 8 experts indépendants mandatés par la Commission, quant à l'échelle des violations des droits humains et à la crise humanitaire en cours dans la région du Darfour, au Soudan.**

**Il presse la communauté internationale de passer à l'acte, y compris par la force, pour secourir les civils du Darfour. Il appelle à ne pas répéter les mêmes erreurs qu'au Rwanda, mais il n'utilise pas le terme de génocide.**

**Selon lui, quels que soient les termes employés pour décrire la situation, la communauté internationale ne saurait rester les bras croisés.**

**Le 28 avril 2004, lorsqu'on lui demande lors d'une conférence de presse s'il qualifierait les événements du Darfour de nettoyage ethnique, il répond qu'il attend le rapport des deux missions envoyées sur le terrain pour évaluer la situation et pour éviter qu'elle ne mène à un autre Rwanda.**



« Le Soudan critique ouvertement les experts de l'ONU pour avoir dénoncé les violations des droits au Darfour » **AFP** (France), Khartoum, 30 mars 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le gouvernement soudanais a accusé mardi les experts de l'ONU de mentir en diffusant des informations faisant état de violations « systématiques » des droits humains dans la région occidentale du Darfour, au Soudan.

Le ministre des Affaires étrangères, Mustafa Ismail, a déclaré aux journalistes : « Certains responsables de l'ONU ne s'en tiennent pas à la vérité lorsqu'ils parlent de la situation au Soudan, et nous pouvons même qualifier certaines de leurs déclarations de mensonges et d'actes de tromperie. »

Il réagissait à une déclaration publiée par huit experts de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui exprimaient leur sérieuse préoccupation « face à l'ampleur des violations des droits humains signalées et à la crise humanitaire qui se déroule au Darfour ».

Ils affirmaient que les milices pro-gouvernementales avaient tué des civils, attaqué des réfugiés, violé des femmes et des filles, enlevé des enfants, incendié et pillé des villages et détruit du bétail.



**Résolution** du Parlement européen sur le Soudan, 31 mars 2004 (en anglais, en français)

**Extrait :**

15. Invite les autorités soudanaises à mettre fin à l'impunité des agents du gouvernement et du personnel militaire et à traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme et d'autres crimes, notamment les militaires, qui sont ou peuvent être mêlés aux viols et meurtres, trafic d'armes notamment avec le Lord's Resistance Army (LRA)<sup>4</sup>, vols de bétail et pillage ;

16. demande au gouvernement soudanais, au Mouvement de libération du Soudan et au Mouvement pour la justice et l'égalité de s'engager dans la voie du dialogue et de la négociation et de s'abstenir de recourir directement ou indirectement à la lutte armée pour défendre leurs intérêts ;

17. critique les et l'obstruction systématiques du gouvernement du Soudan en ce qui concerne l'accès du personnel humanitaire, au mépris du principe de neutralité de l'action humanitaire , et demande au gouvernement soudanais et aux groupes rebelles opérant au Darfour d'autoriser les Nations unies, les autres organisations d'aide et le personnel de la Communauté à accéder sans délai, en permanence et sans restriction à toutes les régions du Darfour ; demande par ailleurs au gouvernement soudanais de prendre des dispositions pour assurer la sécurité du personnel s'occupant de l'aide humanitaire et des personnes déplacées dans les camps installés dans les régions contrôlées par le gouvernement ; souligne les preuves écrasantes rassemblées par le coordinateur humanitaire

18. souligne les preuves écrasantes rassemblées par le coordinateur humanitaire des Nations unies, les ONG et les journalistes quant à la complicité du gouvernement soudanais dans les atrocités commises par la milice Janjawid contre des civils au Darfour ;

19. note avec la plus vive inquiétude les propos tenus récemment par M. Mukesh Kapila, coordinateur humanitaire des Nations unies au Soudan, qui a indiqué que la situation au Darfour devait être considérée comme la crise ou la catastrophe humanitaire et des droits de l'homme la plus grave à l'heure actuelle sur la planète, la violence au Darfour apparaissant systématique et ciblée en particulier sur un groupe ethnique déterminé ; condamne vivement la fourniture

20. condamne vivement la fourniture d'un soutien financier, logistique ou autre à la milice Janjawid par le gouvernement du Soudan, notamment le bombardement aveugle de civils, les 8 et 12 mars 2004, et demande au gouvernement d'interrompre toute aide à cette milice, de faire le nécessaire pour la démanteler et de mettre fin aux attaques de civils ;

21. demande qu'une zone interdite au trafic aérien soit mise en place immédiatement au-dessus du Darfour, sous le contrôle des Nations unies, et demande que le gouvernement soudanais immobilise sans délai tous les avions au sol ;[...]

23. demande au gouvernement soudanais de protéger les habitants des villages, de faire en sorte que les déplacés internes soient hébergés en des lieux sûrs où ils aient accès aux services nécessaires, à des moyens de vivre et à une aide, et de mettre fin à sa politique d'expulsion des habitants du Darfour de leurs habitats ruraux vers le Tchad et les centres urbains de la région ;

24. condamne vivement le fait que les milices Janjawids prennent pour cible des civils dans les villages et dans les centres pour personnes déplacées, en ce

4. *Lord's Resistance Army* ou Armée de résistance du Seigneur, organisation armée chrétienne extrémiste opérant en Ouganda, au Soudan et en République centrafricaine.

compris le meurtre, le recours aux violences sexuelles contre les femmes, le pillage et le harcèlement ainsi que l'enrôlement forcé, notamment d'enfants.



**Déclaration** attribuable au porte-parole du secrétaire général sur la situation dans la région soudanaise du Darfour, 3 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le secrétaire général et les responsables de tous les organismes, fonds et programmes des Nations unies expriment leur profonde préoccupation face aux graves violations des droits humains et à la crise humanitaire dans la région du Darfour, au Soudan, qui ont un impact dévastateur sur la sécurité de milliers de civils.

Ils appellent les responsables de ces violations à mettre immédiatement fin à leurs actions, et toutes les parties à permettre un accès humanitaire sans entraves à la population touchée. À cet égard, ils accueillent favorablement l'offre faite par le gouvernement soudanais au secrétaire général d'envoyer une mission des Nations unies afin d'évaluer la situation au Darfour.



« Dix ans après le Rwanda, les défenseurs des droits humains attirent l'attention sur le drame oublié du Darfour » Donna Bryson, **AP** (Etats-Unis), Le Caire, 6 avril 2004 (en français)

**Extrait :**

Selon le sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires, Jan Egeland, les milices de cavaliers arabes, qui agiraient avec l'appui du gouvernement, se livrent à « *un nettoyage ethnique, mais pas un génocide* » contre les Africains du Darfour. Mais c'est l'une des « *crises humanitaires les plus oubliées et négligées* », reconnaît-il.



**Discours** du secrétaire général de l'ONU à la Commission des droits de l'homme (tel que prononcé), 7 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Quiconque s'engage dans un génocide commet un crime contre l'humanité. L'humanité doit réagir en prenant des mesures pour se défendre. Pour ce faire, elle doit s'en remettre à l'Organisation des Nations unies, et en particulier au Conseil de sécurité.

Sur cette question, permettez-moi de dire ici et maintenant que je partage la vive inquiétude qu'ont exprimée la semaine dernière les huit experts indépendants nommés par la Commission quant aux violations des droits humains et à la crise humanitaire en cours dans la région du Darfour, au Soudan.

Vendredi dernier, le coordinateur des secours d'urgence des Nations unies a informé le Conseil de sécurité qu'on avait constaté une « *série de gestes délibérés posés manifestement dans un but précis : le déplacement forcé et durable de certaines communautés, que l'on peut aussi désigner par l'expression "nettoyage ethnique"* ». Ces observations étaient fondées sur des informations communiquées par le personnel international présent sur le terrain au Darfour, qui sont des témoins directs de ce qui s'y passe, ainsi que sur des données fournies par mon envoyé spécial pour les affaires humanitaires au Soudan, l'ambassadeur Vraalsen, qui s'est rendu au Darfour.

Monsieur le Président, de tels rapports suscitent chez moi une profonde inquiétude. Quels que soient les termes employés pour décrire la situation, la communauté internationale ne saurait rester les bras croisés.

À l'invitation du gouvernement soudanais, je propose d'envoyer au Darfour une équipe de haut niveau pour mieux saisir l'ampleur et la nature de cette crise, et essayer de mieux soutenir les personnes ayant besoin d'une assistance et d'une protection. Il est indispensable que le personnel international chargé de l'assistance humanitaire et les spécialistes des droits humains aient pleinement accès à la région et aux victimes sans plus tarder. Si cet accès leur est refusé, la communauté internationale doit être prête à prendre rapidement les mesures appropriées.

Par « mesure appropriée » ici, j'entends une série de mesures, pouvant aller jusqu'à l'intervention militaire. Mais celle-ci doit toujours être considérée comme un dernier recours, à n'utiliser que dans des cas extrêmes.



**Conférence de presse** du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, 28 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Question : Une question sur le Darfour : diriez-vous que ce à quoi on assiste là-bas, c'est du nettoyage ethnique ? Jan Egeland a utilisé ce terme. Est-ce que vous le reprenez ? Et comment comptez-vous gérer cette crise à la lumière de ce qui s'est passé au Rwanda ? Vous en parliez récemment au moment des commémorations.

Secrétaire général : J'ai eu le président Béchir, du Soudan, en ligne, dimanche dernier. D'après lui, la situation se calme. Mais je lui ai dit que j'avais deux missions qui allaient se rendre sur place pour vérifier la situation sur le terrain et soumettre un rapport. Évidemment, je dois attendre ce rapport avant de dire quoi que ce soit. Donc je crois que ce sera beaucoup plus prudent d'attendre que M. Morris me remette son rapport. Mais je suis sûr que j'ai déjà dit cela à la Commission des droits de l'homme.

Question : Et l'expérience rwandaise ?

Le secrétaire général : On doit toujours être vigilants, car il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard. C'est pour cette raison que nous sommes en train de pousser le gouvernement et que nous avons envoyé des équipes pour éviter que la situation ne devienne un autre Rwanda.

**Le 7 avril 2004, le président des États-Unis, George W. Bush, condamne les atrocités commises au Darfour et demande l'accès pour les secours humanitaires. Il déclare également que le gouvernement soudanais doit coopérer pleinement à la « guerre contre le terrorisme » lancée par les États-Unis après les attaques du 11 septembre 2001 et l'invasion de l'Irak en 2003. Jusqu'ici les États-Unis ont considéré le Soudan comme un potentiel interlocuteur fiable dans le monde arabe.**



**Déclaration** de George W. Bush, président des États-Unis, 7 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

De nouveaux combats dans la région soudanaise du Darfour ont ouvert un nouveau chapitre tragique dans l'histoire troublée du Soudan. Le gouvernement soudanais doit

immédiatement empêcher les milices locales de commettre des atrocités contre la population locale et doit fournir un accès sans restriction aux agences d'assistance humanitaire. Je condamne ces atrocités, qui déplacent des centaines de milliers de civils, et j'ai exprimé mes préoccupations directement au président el-Béchar du Soudan.

Depuis plus de deux ans et demi, les États-Unis travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLS) pour ramener la paix dans le pays. Cette guerre civile, l'une des pires tragédies humanitaires de notre temps, a fait deux millions de morts en deux décennies. Instaurer la paix et parvenir à un accord juste et global doit être une priorité urgente pour les deux parties. Pour que les États-Unis normalisent leurs relations avec le gouvernement du Soudan, il faudra un accord de paix juste et global entre le gouvernement et le SPLS. Toutes les parties doivent également veiller à ce qu'il y ait un accès sans restriction à l'assistance humanitaire dans tout le Soudan, y compris au Darfour, et le gouvernement du Soudan doit coopérer pleinement dans la guerre contre le terrorisme.

**Au sein du mouvement MSF, la pertinence ou pas de « commémorer » le dixième anniversaire du génocide au Rwanda suscite des débats. Certaines sections, en particulier MSF Belgique, qui a perdu des dizaines de membres de son personnel rwandais pendant le génocide, souhaitent s'associer avec les survivants dans le cadre d'une commémoration.**

**Après discussions à l'ExCom (comité de direction exécutive international) et au Conseil international, il est décidé que MSF n'organisera pas officiellement de commémoration et se tiendra à l'écart des événements de commémoration à connotation politique.**



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction exécutive international (ExCom), 18 décembre 2003 (en anglais)

Extrait :

Re : Rwanda : dix ans

Certains messages/certaines initiatives ont été proposés dans le mouvement à l'approche du dixième anniversaire du génocide rwandais. Les directeurs de la communication ont demandé au comité de direction exécutive des lignes directrices sur la façon d'aborder cette commémoration. Une discussion a suivi afin de déterminer si la communication devrait simplement être réactive et s'appuyer sur le TCB [Témoignage Case Binder : ancien nom des Speaking Out Case Studies (SOCS), ou Études de cas sur les prises de parole publiques] (ce qui démontre les dilemmes auxquels sont confrontés MSF et l'expérience de MSF face au génocide). Certains ont estimé qu'il n'était pas de notre responsabilité en tant qu'ONG de participer de manière proactive aux commémorations. Néanmoins, l'attention des médias sera là, et il y a fort à parier que nous recevrons une partie de l'attention – nous devons être préparés.

L'approche de MSF a donc été définie comme suit :

- 1) Nous examinerons les ramifications/conséquences du génocide dix ans plus tard dans le cadre de notre préparation aux demandes des médias qui risquent de nous parvenir (pour communiquer sur cette question).

2) Il a été suggéré que le TCB [Étude de cas sur les prises de parole publiques de MSF] soit utilisé comme outil principal pour souligner les dilemmes rencontrés à l'époque.

3) Le secrétaire général travaillera avec les directeurs de la communication sur la création d'une ligne directrice/d'un cadre de communication (y compris ce qu'il ne faut pas faire).



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication de MSF, 12 janvier 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Rwanda 2004

[...] où traçons-nous la ligne entre la commémoration et le souvenir du génocide : les sections ne vont pas s'engager de manière proactive dans des événements, mais certaines participent à des débats ou publient des articles dans leurs bulletins d'information. L'objectif n'est pas d'empêcher les sections de s'engager dans des débats nationaux, mais elles doivent d'abord vérifier auprès de la section opérationnelle ou du Bureau international.



**Compte rendu** de la réunion du comité directeur du Conseil international de MSF, 7 février 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Re : Rwanda

Un certain nombre de sections ont demandé au comité de direction exécutive internationale (ExCom) de clarifier sa position sur la commémoration du génocide rwandais.

Le comité de direction du Conseil international (ICB) a entrepris de clarifier la position de MSF en ce qui concerne la « commémoration du génocide ».

- MSF n'a pas la responsabilité de commémorer le génocide, il y a d'autres organisations dont c'est le mandat. MSF n'a pas non plus la responsabilité de parler au nom des victimes, il y a des groupes de survivants dont c'est la vocation. (Cela ne signifie pas que nous ne montrerons pas notre soutien envers notre personnel national dans ses initiatives privées.)
- Nous ne souhaitons pas faire de communication proactive pour « commémorer » le génocide au Rwanda. Cela ne signifie pas que MSF doit s'abstenir d'en parler, mais que nous ne devons pas communiquer de manière proactive avec le public pour commémorer le génocide.
- Il est possible que certaines sections soient interrogées sur la position de MSF à l'époque. Ce n'est pas notre mandat de commenter la situation générale au Rwanda aujourd'hui, mais en tant qu'organisation humanitaire, nous pouvons parler des questionnements que nous avons eus, des dilemmes auxquels nous avons été confrontés, de l'assistance que nous avons fournie, etc.
- Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit le respect des victimes et veiller à ne pas porter atteinte à leur dignité en promouvant l'intérêt institutionnel de MSF lors de cet anniversaire.
- Puisque toutes les cérémonies de commémoration organisées par le gouvernement rwandais seront probablement de nature hautement politique, MSF devrait s'abstenir de participer à de tels événements et considérer les risques de faire une analyse politique de la situation.



**Rapport moral** du président du conseil d'administration à l'assemblée générale de MSF Belgique, mai 2004 (en français, en anglais)

**Extrait :**

La période de Pâques nous a enfin fait connaître des sentiments contradictoires. C'était d'une part l'occasion de nous rappeler que cela fait dix ans que le génocide a démarré au Rwanda. Nous ne pouvons et ne voulons pas oublier que nous avons perdu 251 personnes qui s'étaient engagées avec nous, et ce traumatisme reste présent dans notre mémoire collective. Elle sensibilise aussi notre section plus que d'autres à la singularité du génocide, qui nous heurte dans notre dignité et commune humanité. Ce génocide rwandais ne peut être réduit à des massacres à grande échelle d'une guerre qui aurait mal tourné, car il s'est agi d'exterminer une population, consciemment et volontairement.

## **2. Pression des organisations de défense des droits humains**

**En avril 2004, invoquant également le dixième anniversaire du génocide au Rwanda, les organisations de défense des droits humains Human Rights Watch et Amnesty International publient chacune des rapports basés sur les résultats d'enquêtes approfondies, qui dénoncent les stratégies du gouvernement soudanais contre la population du Darfour. Se référant au génocide au Rwanda, Amnesty International appelle à ne pas commettre l'erreur de ne pas agir.**



« Dix ans après le Rwanda, les défenseurs des droits de l'homme attirent l'attention sur le drame oublié du Darfour » Donna Bryson, **Associated Press** (Etats-Unis), Le Caire, 6 avril 2004 (en français)

**Extrait :**

Dix ans après le génocide ignoré au Rwanda, les organisations humanitaires demandent à la communauté internationale de ne pas détourner les yeux du Darfour. [...]

Dans un rapport publié la semaine dernière, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch dénonçait « une stratégie ethnique de meurtres, viols et déplacement forcé des civils du Darfour », entre bombardements aveugles, raids des milices arabes et de l'armée contre des villages essentiellement africains, blocage de l'aide humanitaire...

Leslie Lefkow, de Human Rights Watch, qui rentre du Tchad, estime le bilan à plusieurs milliers de morts. Les Nations unies font état de 750 000 déplacés et plusieurs dizaines de milliers de réfugiés ayant franchi la frontière tchadienne.

« Jusqu'à présent, la stratégie du gouvernement de tout boucler pour le rendre invisible fonctionne », déplore-t-elle. « Il n'y a pas de photographies des enfants morts et des femmes victimes de viols collectifs. Ça, je crois que ça attirerait plus l'attention. » [...]

Human Rights Watch exhorte Washington à refuser toute levée des sanctions économiques contre le Soudan tant que les violences n'auront pas cessé au Darfour. [...]

Pour Elizabeth Hodgkin, d'Amnesty International, si le monde a tardé à réagir, la pression politique des derniers mois commence à porter ses fruits. [...]

« Nous espérons que cette période du dixième anniversaire du Rwanda aidera les esprits de ceux de N'Djamena à se concentrer », ajoute Elizabeth Hodgkin, pressant le monde de « ne pas faire l'erreur de ne pas agir ».

**Le 10 mai 2004, le comité des États-Unis pour les réfugiés appelle publiquement le gouvernement des États-Unis à agir au Darfour sinon « l'Histoire pourrait bien se rappeler du président Bush comme celui qui n'a pas réussi à se dresser contre la terrible menace d'un génocide en voie de se concrétiser ».**



« Soudan : La faim et la maladie pourraient tuer des dizaines de milliers de personnes au Darfour [Ce rapport ne reflète pas nécessairement les points de vue des Nations unies] » (« *Sudan: Tens of thousands could die of hunger and disease in Darfur* »), **IRIN News**, Nairobi, 18 mai 2004 (en anglais)

Extrait :

Le comité des États-Unis pour les réfugiés a déclaré la semaine dernière que le gouvernement des États-Unis en particulier devait agir face à la situation au Darfour. « Sinon, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents risquent de mourir, et l'Histoire pourrait bien se rappeler du président Bush comme celui qui n'a pas réussi à se dresser contre la terrible menace d'un génocide en voie de se concrétiser », a déclaré Lavinia Lemon, directrice générale de ce Comité. « C'est maintenant que son leadership et sa volonté politique sont nécessaires », a-t-elle souligné.

## **B. PRUDENCE DE MSF SUR LA QUALIFICATION DE LA VIOLENCE, MONTÉE EN PUISSANCE DES OPÉRATIONS (mars - avril 2004)**

**Afin de préserver et d'accroître le volume de ses opérations au Darfour, MSF décide de continuer à limiter ses déclarations publiques aux appels à plus d'assistance. Sa stratégie consiste à éviter toute implication dans le débat public visant à qualifier les stratégies de violence menées par le gouvernement soudanais au Darfour de nettoyage ethnique ou de génocide.**

\*\*\*

### **1. Efforts de MSF France/OCP pour éviter de qualifier la violence**

**Tout en reconnaissant la cruauté et la gravité du conflit, les responsables de MSF France assument, en interne, ne pas vouloir entrer dans le jeu des Nations unies dans la qualification des événements du Darfour de génocide.**

**Fin mars 2004, Coralie Léchelle et Jean-Sébastien Matte sont de retour de leur mission éprouvante à Mornay. Leurs récits sont publiés dans la presse française.**

**Coralie est immédiatement entraînée dans un tourbillon d'interviews pour les médias français et internationaux. Ses collègues de MSF France lui ont demandé de s'en tenir à un récit descriptif de la situation qu'elle a vécue et d'éviter tout commentaire qui pourrait mener à qualifier cette situation. Cette exigence est difficile à tenir dans la mesure où chaque journaliste lui demande si elle pense avoir été confrontée à un génocide ou pas.**



**Point info** MSF France, 26 mars 2004 (en français)

**Extrait :**

Soudan-Darfour

L'assistance et la mobilisation des agences d'aide restent toujours très insuffisantes au regard des besoins. L'insécurité est grande alors que les combats continuent, très violents envers les civils. La nature des blessures subies lors des attaques, les viols, la très faible proportion d'hommes parmi les déplacés... Alors que les Nations unies parlent de génocide en cours dans le Darfour, si nous ne cédon pas à cette qualification des faits, ce sont autant d'indicateurs qui montrent la cruauté et la gravité de ce conflit.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 30 mars 2004 (en français)

**Extrait :**

Communication

Soudan-Darfour [...]

Les Nations unies, dans un article dans la presse américaine, ont dénoncé les exactions commises au Darfour en les qualifiant de « nettoyage ethnique et de génocide ». Même si ces déclarations sont excessives, elles soulignent la gravité de la situation sur place et des violences commises contre les populations. À ce stade néanmoins, elles n'ont pas conduit à une plus grande mobilisation des moyens de la part des Nations unies.

MSF va essayer de mobiliser les médias en utilisant le retour de Coralie Léchelle et de Jean-Sébastien Matte qui rentrent de Mornay.



« Une intensité de barbarie inouïe » par Laure Stephan, **Libération** (France), 23 avril 2004 (en français)

**Extrait :**

Travail humanitaire extrêmement difficile, politique de la terre brûlée et situation alimentaire alarmante, Coralie Léchelle, infirmière, a passé quatre mois au Darfour, de décembre à mars dernier, avec la mission de Médecins Sans Frontières :

[...] « Nous avons installé un "hôpital de guerre" pour les soigner en urgence, faute d'avoir accès à d'autres structures. Des hommes et des enfants qui essayaient de sortir de Mornay pour trouver de la nourriture ou nourrir les animaux ont été blessés, des femmes violées.

« Les déplacés parlent des milices arabes, les Janjawids, avec terreur. Nous avons eu des attaques de Janjawids, à Mornay : ils tirent à vue, volent des chevaux. Les militaires ne sont pas intervenus à notre connaissance : quel poids ont-ils ? Ont-ils vraiment la volonté d'agir ? De temps en temps, des hélicoptères arrivaient, mais on refusait toujours de nous donner des explications. Après cet épisode de violence, les déplacés ont commencé à sortir du village par groupes de 40 ou 50 pour se protéger. À partir de ce moment-là, nous avons pu effectuer des missions d'une journée hors de Mornay.

« Autour d'Al-Geneina, Kreneik, Cissé, tout est brûlé, vidé. Il y a toujours un ou deux Janjawids qui montent la garde devant les villages brûlés pour empêcher les gens de revenir. Aujourd'hui, notre zone de travail a été élargie et nous avons reçu l'autorisation d'être plus nombreux, mais l'intervention des humanitaires reste extrêmement difficile. Nous avons assisté à une violence et une intensité de barbarie inouïe. »



*À mon retour à Paris, j'ai eu l'impression de ne pas avoir le droit d'exprimer mes inquiétudes. Je n'ai pas eu de vrai débriefing non plus. J'ai eu quelques bouts de conversations informelles en tête à tête dans un bureau, puis dans un autre. J'avais l'impression qu'ils se disaient : « Étant donné ce qu'elle a vécu, on va la prendre avec des pincettes, mais on a quand même besoin de lui passer quelques messages. »*

*Le message qu'on me passait, c'était essentiellement qu'il ne fallait pas dire que c'était un génocide.*

*Je leur disais : « Ce que j'ai vu, c'était l'horreur. Mais c'était sur un tout petit territoire par rapport au Darfour. Il y a plein d'endroits où on n'a pas eu le droit de mettre un orteil. Donc je ne sais pas. S'il ne faut pas que j'utilise le mot "génocide", ça me va, mais comment je décris l'horreur sans que ça dérape ? »*

*J'avais cette pression de MSF pour ne pas me tromper face aux médias. Je devais décrire mon quotidien, l'horreur, les morts, les gens abattus sous mes propres yeux, les craintes pour ma propre vie, le dilemme de décider de partir ou pas, au risque de ne pas pouvoir revenir... Et je devais ajouter que ce que j'avais vu était circonscrit à un endroit très précis, que je n'avais pas eu accès ailleurs, donc que je ne pouvais ni confirmer ni infirmer quoi que ce soit. En tout cas, je ne devais en aucun cas prononcer le mot « génocide ».*

*À un moment donné, je leur ai dit : « Si vous me dites que ce que j'ai vu n'est pas un génocide, je suis d'accord avec vous, mais dites-moi juste ce que je dois dire, parce que ce n'est pas Coralie qui parle, c'est Coralie pour MSF. »*

*J'ai été bombardée de demandes d'interviews. Et dans toutes ces interviews, toutes, on m'a posé la question du génocide.*

*Je me souviens d'une interview en direct avec ABC NEWS dans la petite cour intérieure du siège de MSF France. Je ne voyais même pas le journaliste. J'étais devant une caméra connectée et j'entendais les questions dans une oreillette. Et sa seule question en boucle était : « Est-ce que vous avez assisté à un génocide ? » Il n'y a que ça qui l'intéressait.*

*Coralie Léchelle, MSF France/OCP, coordinatrice terrain à Nyala puis Mornay, Darfour, de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewée en 2022.*

**De son côté, l'ancien coordinateur logistique de MSF France/OCP au Darfour Jean-Sébastien Matte assiste à une série de réunions avec des représentants des Nations unies et de l'administration étatsunienne à New York et à Washington. Il insiste sur la gravité de la crise au Darfour et le besoin urgent de déployer une aide massive. Il souligne également la nécessité d'assurer la sécurité des civils et**

**de commencer à dialoguer avec toutes les parties au conflit y compris les milices pro-gouvernementales.**



*En avril, j'ai passé une semaine à New York. On a fait le tour des ambassades, rencontré des responsables au département d'État, à la commission des Affaires étrangères du Sénat. On est allés aussi aux Nations unies, au HCR, au PAM, on a rencontré le numéro deux ou trois du secrétaire général.*

*Le message de MSF était en substance : « La crise qui se déroule au Darfour est extrêmement grave mais elle est passée sous silence. Il faut mettre les moyens, pour faire en sorte que l'aide humanitaire arrive sur place. On n'y arrivera pas tous seuls. » On disait aussi : « Il y a des déplacements en masse, des exactions. Il faut essayer de sécuriser les civils, les femmes, les enfants. Il faut entamer le dialogue avec ces milices pro-gouvernementales. »*

*À New York, j'ai aussi donné des interviews aux médias, notamment à NPR [National Public Radio]. J'ai parlé des blessés, des pathologies, de la malnutrition, du manque de moyens, des violences sexuelles. On a bénéficié d'une écoute attentive.*

*Jean-Sébastien Matte, MSF France/OCP, coordinateur logistique à Nyala puis Mornay, Darfour de décembre 2003 à mars 2004, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 16 avril 2004, Mercedes Tatay, la responsable adjointe des opérations d'urgence de MSF France/OCP, donne une interview à la chaîne de télévision étatsunienne MSNBC.**

**Pressée de se prononcer sur la réalité ou non d'un génocide au Darfour, elle répond qu'elle ne pense pas que le terme de génocide s'applique à ce conflit.**

**Selon elle, il n'existe pas de ciblage systématique d'un groupe ethnique par rapport à un autre. Elle ajoute qu'une stratégie militaire très efficace est en cours, mais qu'elle ne la qualifierait pas de génocide.**



« La violence au Soudan provoque le déplacement de près d'un million de personnes – Une travailleuse humanitaire décrit la gravité de la crise » Interview réalisée par Petra Cahill, **MSNBC** (États-Unis), 16 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Jusqu'à maintenant, l'assistance humanitaire a été limitée en raison de la violence extrême qui secoue la région, et l'organisation internationale Médecins Sans Frontières (également connue sous le nom de MSF) est l'une des rares organisations non gouvernementales à opérer au Darfour actuellement.

Retour du Soudan

Mercedes Tatay, médecin espagnole de 36 ans et directrice adjointe des urgences de Médecins Sans Frontières à Paris, est revenue la semaine dernière du Soudan où elle a travaillé pendant un mois.

Accompagnée de 12 médecins expatriés et de 300 ressortissants soudanais, le Dr Tatay a prodigué des soins dans des hôpitaux de campagne mis en place dans les villes de Mornay, El Geneina et Zalingei. Elle a parlé avec MSNBC.com de la gravité de la crise.

Pensez-vous que les comparaisons entre la crise au Soudan et le génocide au Rwanda sont justifiées ?

Je ne pense pas que nous devrions utiliser le mot « génocide » pour décrire ce conflit. Pas du tout. On peut discuter de sémantique, mais dans les faits, il n'y a pas de ciblage systématique d'un groupe ethnique par rapport à un autre. Toutefois, cela ne signifie pas que la situation au Soudan n'est pas extrêmement grave. Je pense qu'il est important de ne pas faire d'amalgame et de ne pas généraliser la terminologie. Donc, je dirais non, je ne peux pas parler de génocide. En revanche, je peux parler du grand nombre de personnes forcées de se déplacer en raison de la violence et dont les conditions de vie sont extrêmement précaires. C'est une situation très grave même si on n'emploie pas le terme génocide.

Beaucoup de gens disent que les groupes arabes chassent les Soudanais noirs de chez eux pour prendre leurs terres et leur eau, ce que l'on pourrait décrire comme une forme de « nettoyage ethnique ». Cette désignation est-elle appropriée ?

Pas nécessairement. On compte plusieurs tribus, clans et familles, et leurs membres ne sont pas tous persécutés ou exécutés uniquement en raison de leur appartenance à l'un de ces groupes. En fait, de ma perspective, je dirais qu'il s'agit d'une stratégie militaire très efficace plutôt que d'un nettoyage ethnique. Mais je suis médecin, et je ne prétends pas pouvoir analyser une stratégie militaire.

## **2. Décision du mouvement MSF : Appeler à plus d'assistance et éviter le débat sur le génocide**

**Le 8 avril 2004, les responsables de programmes de l'ensemble du mouvement MSF s'accordent sur une ligne de communication et de plaidoyer bilatéral.**

**MSF restant jusqu'ici la seule ONG opérationnelle au Darfour, la priorité doit être donnée à l'extension des opérations.**

**MSF doit donc se retenir de réagir aux déclarations des autres acteurs sur l'existence d'opérations de nettoyage ethnique ou de génocide au Darfour. Sa communication doit être concentrée sur ce dont les équipes sont témoins, décrire ce qu'elles voient « sans accuser, spéculer ou extrapoler ».**

**Les principaux messages à faire passer sont les suivants :**

- **Les équipes de MSF ne sont pas témoins de massacres systématiques ou de nettoyage ethnique, mais peuvent témoigner d'une guerre sale et violente, d'une politique de la terre brûlée mise en œuvre par des milices et entraînant des déplacements forcés.**
- **La situation s'est sérieusement dégradée l'année dernière, mais l'aide reste complètement insuffisante en regard des besoins et cette pénurie d'assistance génère de graves problèmes médicaux et nutritionnels.**
- **Bien que limité et difficile pour le moment, l'accès n'est pas impossible.**

**De leur côté, les directeurs de la communication discutent du dilemme posé par la nécessité de communiquer et celle de préserver les opérations. Ils demandent aux directeurs des opérations et aux directeurs généraux s'ils se sentent à l'aise avec la ligne de communication actuelle qui se veut prudente et demande de s'abstenir de dénoncer les violences commises contre les civils et les limitations de l'accès**

**pour les organisations humanitaires en regard de l'urgence et de l'immensité des besoins.**

**MSF France/OCP demande à Epicentre d'effectuer une évaluation concernant l'évolution de la mortalité, la nutrition et la violence sur deux sites du Darfour afin de mettre en évidence l'incidence de la violence sur la mortalité.**

**Les résultats de cette évaluation seront joints à un ensemble d'outils de communication préparé par le mouvement MSF. Ces outils incluent des photos et des vidéos qui compenseront le manque d'images réalisées par les journalistes, toujours interdits d'accès au Darfour.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication de MSF International, 29 mars 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour

MSF Belgique n'a toujours pas accès au Darfour. Équipe de MSF France de 10 personnes, contrats signés pour 25 expatriés. Reste à voir dans quelle mesure les visas et les permis de voyage seront délivrés rapidement. Selon les équipes, l'état nutritionnel se détériore et même les animaux meurent.

Problème : toujours pas d'attention médiatique et les journalistes ne sont toujours pas autorisés à entrer dans le pays, donc il n'y a pas d'images. Il est possible qu'Aurélié Grémaud [chargée de communication de MSF France/OCP] et Marieke van Zalk [chargée de communication de MSF Hollande/OCA] se rendent dans la région ; elles étudient la possibilité de prendre des photos et des vidéos, mais il n'est certainement pas facile d'apporter l'équipement et le matériel nécessaires pour ce faire.

MSF France est curieuse de voir quel impact auront les déclarations des autres acteurs (ONU, CICR...) et enverra une équipe d'Epicentre pour réaliser une étude rétrospective de mortalité afin de mieux comprendre la situation.

À faire

Discussion sur le dilemme de la prise de parole publique et de la limitation des opérations. On a demandé à Anouk [Delafortrie, coordinatrice de la communication de MSF International] d'envoyer un message aux directeurs des opérations et aux directeurs généraux pour leur demander si, plusieurs mois après avoir convenu que l'accès était insatisfaisant et qu'il fallait surveiller la situation de près, ils sont à l'aise avec la ligne de communication actuelle qui se veut prudente (aucune dénonciation des violences commises contre les civils et de l'accès limité pour les organisations humanitaires par rapport à l'urgence et à l'immensité des besoins).



**Point d'information** hebdomadaire, information interne et externe , Anouk Delafortrie, MSF International, coordinatrice de la communication, Caroline Livio, MSF France/OCP, chargée de communication, 10 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

B. Analyse et plaidoyer (interne)

Lors de la réunion des responsables de programmes (jeudi 8 avril 2004), tout le monde était très conscient que, bien que nous ayons atteint un certain niveau de coopération avec les autorités et que les Janjawids semblent nous tolérer, les risques de manipulation

sont énormes. Certaines questions ont été soulevées : pourquoi MSF est-elle autorisée à travailler au Darfour et d'autres non ? Les personnes déplacées seront-elles autorisées à rester dans les zones urbaines, laissant le reste du territoire aux Janjawids ? Ou seront-elles chassées à nouveau (comme cela s'est produit à la mi-janvier quand le camp de Nyala a été fermé), rendant les gens encore plus vulnérables ? Quelle est leur stratégie, leur prochaine étape ?

Toutes les sections garderont un œil sur ces questions plus larges et s'efforceront de mieux analyser le contexte.

Une enquête d'Epicentre examinant l'incidence de la violence sur la mortalité est également en cours, et ses résultats sont attendus début mai.

Concernant le plaidoyer, l'accent sera mis sur les acteurs opérationnels complètement absents ou qui devraient en faire beaucoup plus sur le plan opérationnel (agences des Nations unies, gouvernement du Soudan, CICR), pour essayer de les pousser à agir. Le Bureau international établira une liste d'acteurs et coordonnera les réunions/efforts, en appelant les sections opérationnelles répondant à la crise du Darfour à fournir du soutien/du personnel pour faire pression directement. Des réunions sont déjà prévues mardi prochain avec l'ODI [Institut pour le développement outre-mer(Overseas Development Institute)] et OXFAM.

### C. Communications (externes sauf entre parenthèses)

#### Interne :

Toutes les sections ont décidé de prioriser les opérations : MSF est la seule ONG qui vient en aide à une population extrêmement vulnérable menacée par la maladie et la malnutrition. Le travail de nos équipes a un impact significatif, et il faut permettre le développement de nos opérations.

Alors que d'autres acteurs non présents sur le terrain s'expriment très librement sur la situation au Darfour (en parlant notamment de nettoyage ethnique, de génocide, d'atrocités commises par les Janjawids...), les communications de MSF ne doivent pas se faire en réaction aux leurs. Nous voulons éviter de lancer des débats sémantiques et politiques. En tant que seule ONG opérationnelle dans cette région, nous pouvons communiquer sur ce dont nos équipes sont témoins, en décrivant ce que nous voyons, sans accuser, spéculer ou extrapoler. [...]

#### Messages :

- La réalité quotidienne de la population déplacée : nous ne sommes pas témoins de massacres systématiques ou de nettoyage ethnique, mais nos équipes peuvent témoigner d'une guerre violente et sale, d'une politique de la terre brûlée employée par les milices et qui entraîne des déplacements forcés :
- Les gens sont brutalement chassés de chez eux ou décident de fuir avant de subir une attaque
- Sur des centaines de kilomètres, les villages sont entièrement incendiés et vidés de leurs habitants ; lors des attaques, les hommes sont ciblés, accusés d'être des rebelles :
- Les personnes déplacées sont coincées dans les camps qui sont devenus des enclaves ; comme les hommes n'osent pas sortir, les femmes partent chercher de l'eau, de la nourriture, du bois de chauffage... en dehors des villages, s'exposant ainsi aux viols et à la violence.
- Urgence majeure : la situation s'est grandement dégradée au cours de la dernière année, et comme les cultures alimentaires sont épuisées, la chaîne d'approvisionnement alimentaire se tarit. Résultat : 200 000 personnes ne reçoivent pratiquement aucune assistance humanitaire et vivent sans protection, nourriture et abri dans les endroits où MSF travaille, situation à laquelle s'ajoutent la menace d'une

épidémie de rougeole et des problèmes d'approvisionnement à venir en raison de la saison des pluies... Il s'agit d'une urgence absolument démesurée pour laquelle une assistance supplémentaire est nécessaire de toute urgence.

- L'assistance reste totalement insuffisante par rapport aux besoins. La distribution de nourriture est irrégulière et insuffisante – par exemple : le PAM a distribué de la nourriture à Mornay couvrant seulement 50 % des besoins pour deux semaines – et aucune distribution de bâches de plastique n'a été organisée. Les gens s'abritent sous les arbres et se font des abris avec des branches. La sécurité de la population civile n'est pas garantie, et l'accès aux soins de santé reste limité. [...]

Outils :

Interne : Outre le document d'information de MSF France déjà existant, les communiqués de presse, les images du Tchad obtenues par MSF Belgique, les images disponibles dans la base de données photographiques [...], de nouveaux outils sont en cours de développement. Cela est d'autant plus nécessaire qu'aucun journaliste ou photographe n'est autorisé à entrer au Darfour et que, pour des raisons de sécurité, MSF ne peut pas les aider.

- Données médicales : une enquête d'Épicentre est en cours à Mornay (enquête sur la mortalité, la nutrition et la violence, d'hier à aujourd'hui). Son but est de montrer un lien possible entre la violence infligée et la mortalité.
- Témoignages : Aurélie Grémaud [MSF France/OCP, chargée de communication] se rendra sur les programmes de MSF France au Darfour pour recueillir des témoignages auprès de personnes déplacées et décrire les conditions de travail des équipes. Marieke van Zalk [MSF Hollande/OCA, chargée de communication] fera quelque chose de similaire si elle arrive à obtenir ses permis de circuler. Bien sûr, elles ne voyagent pas officiellement en tant que membres de l'équipe communication.
- Photos : Les services de sécurité soudanais ont strictement interdit à MSF de prendre des photos. Quelques photos de volontaires ont été prises et envoyées au réseau. Ces photos et celles qui seront prises à l'avenir doivent être utilisées avec précaution : aucun droit d'auteur MSF, aucun nom de volontaires (certains pourraient retourner au Soudan) et avec l'accord des bureaux opérationnels.
- Vidéo : il est nécessaire que les médias disposent d'images pour attirer l'attention sur cette crise. MSF ne peut pas aider les journalistes ou les caméramans à se rendre sur le terrain. Aurélie et Marieke essaieront de filmer avec de petits appareils photo numériques. Nous verrons ce qui est possible en termes de diffusion (via Reuters, pas de mention MSF) si elles réussissent à filmer. [...]
- Communiqué de presse et article web : MSF France est en train de rédiger un communiqué sur l'épidémie de rougeole/malnutrition, et Linda Van Weyenbergh a envoyé un article web sur l'épidémie de méningite de l'autre côté de la frontière au Tchad.



*MSF France voulait essayer de documenter ce qui se passait pour comprendre la situation, évaluer l'étendue de l'urgence. À l'époque, beaucoup de travailleurs humanitaires étaient bloqués à Khartoum. Les Français avaient l'accès mais avec très peu de personnel, et ils étaient complètement débordés par la situation. Au moment où j'y suis allée [avril 2004], il y avait seulement deux petites équipes à Mornay et à Zalingei. À Mornay, il y avait 4 expatriés qui travaillaient dans des conditions très précaires. On ne voit pas ça souvent. Il n'y avait rien, pas de soutien. Ils faisaient le maximum pour prendre en charge une situation d'urgence sanitaire mais ne savaient pas très bien ce qui se passait.*

*Ce qui m'a frappée, sur le chemin entre Mornay et Zalingei, ce sont les villages en feu, tout brûlait. C'était impressionnant.*

*L'enquête comprenait des questions sur les violences. Pour les entretiens, il fallait utiliser les services d'un traducteur. Ce n'était pas facile. Parfois, quand on allait dans les familles, les histoires qu'on entendait nous apportaient plus de détails.*

*Il y avait une énorme mortalité chez les enfants, qui étaient très nombreux. Les hommes, on en voyait très peu. Les femmes n'osaient plus sortir du camp pour chercher du bois, car elles risquaient chaque fois d'être attaquées et violées. Même dans le camp, il y avait des problèmes de sécurité. On vivait à côté d'eux, mais on n'avait aucun moyen de garantir leur sécurité.*

*Evelyn Depoortere, Epicentre, chargée de l'enquête sur la malnutrition et la mortalité rétrospective à Mornay et Zalingei, au Darfour, avril-mai 2004, (en français), interviewée en 2022.*

**Le 23 avril 2004, les directeurs des opérations de MSF reconnaissent qu'il est important que les directeurs de la communication continuent à proposer des initiatives et à mettre la pression. Ils s'accordent toutefois pour continuer à concentrer la communication sur l'appel à augmenter le volume de l'aide et en améliorer le contenu.**

**Ils reconnaissent qu'au-delà de la pression internationale, l'ouverture récente de l'accès au Darfour pour MSF est peut-être due au fait qu'il n'est désormais plus possible de témoigner de « tout ce qui a été dissimulé dans le passé ».**

**Le 26 avril 2004, le comité de direction exécutive international (ExCom) de MSF reconnaît que la crise du Darfour est L'URGENCE du moment et que l'ensemble du mouvement doit être tenu informé afin de comprendre le contexte, les défis et les dilemmes potentiels.**

**L'ExCom confirme la stratégie adoptée par les responsables de programmes début avril : se limiter à la « description, documentation et pression pour mettre la crise du Darfour à l'ordre du jour international ».**

**Selon les directeurs généraux, à ce jour MSF ne serait confrontée à aucun dilemme et sa présence contribuerait à améliorer le sort de la population. Ils reconnaissent toutefois qu'il ne peut être exclu que MSF soit manipulée par le gouvernement du Soudan.**

**Ils admettent également que si on les empêchait de transférer des patients pour des raisons de sécurité et s'ils avaient pour cette raison à dénoncer cette situation, ils seraient bel et bien confrontés à un dilemme.**

**Le 28 avril 2004, MSF France/OCP publie un communiqué de presse alertant sur le nombre croissant de cas de rougeole et de malnutrition au Darfour. Une fois encore, ce communiqué ne fait aucune mention de la violence.**

**Le 29 avril 2004, MSF Hollande/OCA propose sa propre stratégie de plaidoyer sur la situation au Darfour, soulignant plusieurs limites possibles à celle adoptée par le mouvement.**

- **Ne pas mentionner la question de la sécurité tout en appelant à plus d'assistance pourrait donner une impression faussée de la crise.**
- **Ne pas être précis sur le besoin d'une présence internationale tout en appelant à plus de sécurité peut laisser penser que le gouvernement du Soudan peut être responsable de la sécurité.**
- **Ne pas mentionner le caractère ethnique de la violence contre les civils peut mener à une prise de parole publique faible et incomplète.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), Barcelone, 23 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

7. Darfour :

On note un élargissement de la capacité opérationnelle et de l'accès, mais cela reste grandement insuffisant. [...]

- Pour l'instant, nous devons nous concentrer à améliorer et à intensifier notre assistance. Nous découvrirons la nature et l'étendue de cette manipulation à mesure que l'assistance sera fournie. Nous savons pertinemment qu'il n'y a pas de famine « naturelle » et soupçonnons que notre accès accru découle à la fois de la pression internationale exercée sur Khartoum et du fait qu'il n'est plus possible de voir ce qu'on s'efforçait de dissimuler dans le passé. Nous comprenons les préoccupations et la frustration des départements de communication, et reconnaissons qu'il est important pour eux de continuer à proposer des initiatives et à faire pression sur les opérations.
- Nous devrions continuer à sensibiliser les médias internationaux à la situation au Darfour, à garder les gouvernements concentrés sur la question et à stimuler les bailleurs de fonds et les agences d'assistance humanitaire.
- Il est crucial que d'autres ONG et agences soient actives sur le terrain, bien que cela ne soit pas facile à concrétiser. [...]

Il est essentiel que nous nous concentrons sur la violence et les transferts de population comme étant à l'origine de la famine à venir afin d'éviter que les questions de protection soient négligées, dans la précipitation à fournir de l'assistance.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction exécutive de MSF (ExCom), Amsterdam, 26 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Pour la prochaine réunion des GD18 (7-8 juin à Barcelone), les sujets proposés comprennent :

- Darfour : l'urgence parmi toutes les urgences : l'ensemble du mouvement doit être informé et comprendre le contexte, les défis et les dilemmes potentiels. [...]

Point sur les opérations d'OCB

1. Darfour (avec la participation de Pete Buth, directeur des opérations de MSF Hollande) :  
Pete a présenté une brève mise à jour sur les opérations de MSF en cours au Darfour (MSF France, MSF Hollande, MSF Belgique). MSF Suisse et MSF Espagne tentent également d'obtenir l'autorisation d'y mener des opérations.

Plusieurs préoccupations ont été soulevées :

Une plus grande assistance est requise :

- Plus de ressources financières et humaines sont nécessaires
- Besoin de pousser l'ensemble du mouvement à débloquer plus de ressources disponibles + faire pression sur les autres (gouvernement du Soudan, PAM, etc.) pour voir quels sont leurs plans et les presser à les mettre en œuvre.

La collecte d'informations sur le terrain est très difficile : les gens craignent même de se présenter dans les cliniques de MSF ; le personnel de MSF n'est pas autorisé à parler aux gens dans les marchés, même pour demander le prix de la nourriture ; très peu de journalistes, etc., documentent ce que nous voyons et évaluent le niveau de manipulation.

Situation sur le terrain : nous avons observé des violences à l'endroit des civils (cas de torture, blessures intentionnelles, déplacements forcés, viols) + restriction de l'accès et de l'information ; nous ne savons pas comment le gouvernement du Soudan nous utilise (nous fixer dans certaines zones pour stabiliser les personnes déplacées ?). Nous observons des cas individuels, nous ne pouvons pas juger s'il y a un nettoyage ethnique, même si nous pensons que ce pourrait être le cas.

Les trois centres opérationnels présents sur le terrain se sont entendus pour décrire ce dont nous sommes témoins, travailler à documenter davantage la situation et veiller à ce que la question demeure à l'ordre du jour.

Le sentiment général est que, pour le moment, il n'y a pas de dilemme pour MSF : même si le gouvernement soudanais contrôle par la peur, la menace et l'accès à la population, et même si nous devons être conscients qu'il y a manipulation, nous avons le sentiment qu'au moins en étant là nous contribuons à améliorer quelque peu le sort de la population.

Mais nous pourrions être confrontés à un dilemme dans un proche avenir si la situation ne s'améliore pas ; il pourrait bientôt devenir impossible de transférer des patients pour des raisons de sécurité, une situation que nous devons dénoncer. Le dilemme pourrait être encore plus grand du fait que nous sommes encore, pour l'instant, la seule organisation à fournir de l'assistance dans la région (une situation qui pourrait servir d'excuse aux autres pour ne pas venir...).

Étapes suivantes :

- Continuer à mobiliser la communauté humanitaire, à faire du lobbying et à communiquer.
- Le mouvement doit être conscient que ce sera une opération de grande envergure dans les mois à venir (p. ex., des mises à jour à préparer sur une base hebdomadaire, etc.).



« Rougeole et malnutrition en hausse dans la région soudanaise du Darfour »  
**Communiqué de presse** MSF, Paris, 28 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

En raison du manque d'assistance adéquate et fournie en urgence, la santé des personnes déplacées dans la région soudanaise du Darfour – en particulier les enfants – se détériore rapidement, selon l'organisation médico-humanitaire internationale Médecins Sans Frontières (MSF).

À titre préventif, les équipes de MSF ont vacciné 15 000 enfants contre la rougeole à Mornay. Malheureusement, les efforts de vaccination ont été retardés à Nertiti et à Zalingei, car les équipes de MSF ont dû y traiter des centaines d'enfants atteints de rougeole.

La rougeole frappe d'abord les enfants affaiblis par une mauvaise nutrition, et les complications de cette maladie hautement contagieuse peuvent être fatales. Les équipes de

MSF constatent également un déclin significatif de l'état nutritionnel de la population, en particulier chez les enfants.

Entre le 19 et le 23 avril à Mornay, où près de 80 000 personnes déplacées sont rassemblées, 107 nouveaux patients ont été admis au centre d'alimentation thérapeutique intensive de MSF, qui traite actuellement 333 enfants gravement malnutris. De plus, 1 623 autres enfants souffrant de malnutrition modérée sont traités dans des centres d'alimentation complémentaire.

Le 15 mars, le Programme alimentaire mondial a procédé à une distribution générale équivalant à deux semaines d'approvisionnement alimentaire. MSF a ensuite distribué des rations de survie pour 14 500 enfants.

Les équipes de MSF à Mornay fournissent 550 000 litres d'eau potable par jour en raison d'importants problèmes d'approvisionnement en eau sur le site. À Zalingei et Nertiti, MSF traite 250 et 80 enfants gravement malnutris, respectivement, et s'occupe de 950 enfants dans un centre d'alimentation complémentaire.

Malgré les promesses d'aide annoncées, l'aide humanitaire est totalement insuffisante. La mobilisation des efforts d'assistance est lente, et les quelques organisations qui travaillent au Darfour sont incapables de répondre à l'ensemble des besoins. En conséquence, un petit nombre de personnes parmi les 600 000 à 800 000 déplacés par la violence au Darfour reçoit une assistance alimentaire.

En outre, les abris et l'eau potable sont très rares, et l'accès aux soins médicaux est extrêmement limité. Les habitants de la région dépendent entièrement de l'aide humanitaire pour survivre. Si l'assistance humanitaire promise ne se concrétise pas rapidement, le déclin déjà amorcé ne fera que se poursuivre.

Sans une intervention urgente et le prépositionnement massif et immédiat de nourriture, de médicaments et d'abris, la menace pour la survie de centaines de milliers de personnes déplacées augmentera à l'approche de la saison des pluies, en mai, alors que les routes deviendront impraticables, entravant davantage l'acheminement de l'aide. Une action urgente est requise.



« **Document de stratégie** de plaidoyer sur la situation au Darfour » MSF Hollande, 29 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

*(ne vise pas à remplacer les plans intersectionnels ou de MSF France], mais à compléter ces efforts) [...]*

II. Réponse de MSF

Jusqu'à présent, MSF a concentré ses efforts sur le lancement ou l'intensification des opérations au Darfour. [Bref résumé des opérations mises à jour de MSF Hollande (un paragraphe)]

Parler publiquement de la situation au Darfour n'est pas remis en cause. Mais quoi dire et comment le dire sont des questions épineuses. Pour mettre en évidence quelques-uns des problèmes soulevés lors de discussions sur le plaidoyer :

La dénonciation publique ou la critique du gouvernement du Soudan sur des questions sensibles compromettra l'accès et le fonctionnement. Les Janjawids sont armés et la façon dont ils pourraient réagir représente l'inconnue dans l'équation.

Appeler à une intensification de l'assistance sans parler de sécurité nourrit une perception fautive ou incomplète de la crise et peut renforcer la réticence des acteurs internationaux à rechercher des solutions politiques difficiles (préférant larguer de la nourriture comme solution).

Appeler à une sécurité accrue sans pouvoir préciser la nécessité d'une présence internationale quelconque (comme l'indique notre analyse actuelle) risque de renforcer l'idée que les forces gouvernementales soudanaises pourraient être responsables de la sécurité.

Parler publiquement de ce que nous voyons en termes de violence contre les civils sans faire référence au caractère ethnique de la violence peut être incomplet (extrêmement sensible et difficile à prouver – nous ne témoignons pas de la situation dans son ensemble).

Des gouvernements clés tels que ceux du Royaume-Uni et des États-Unis craignent de contrarier le gouvernement du Soudan ou de faire quoi que ce soit d'autre qui pourrait compromettre son processus de paix. Le silence délibéré semble se dissiper.

Il est clairement nécessaire de tirer la sonnette d'alarme à propos de la famine potentielle, mais nous ne voulons pas paraître alarmistes (p. ex., la « famine » de 2002 en Afrique australe).

#### Stratégie de plaidoyer

##### Principales préoccupations

Manque d'assistance sur le terrain : manque de capacité et de présence du gouvernement du Soudan/ONU ; obstacles bureaucratiques à l'accès (Khartoum et niveaux locaux) ; insécurité en tant qu'obstacle ; pénurie et/ou destruction des ressources locales ; environnement physique inhospitalier, perturbation de l'autonomie rendant les gens très dépendants ; la saison des pluies qui approche entravera grandement les efforts ; risque d'épidémies ou d'éclosions (choléra, paludisme, méningite, rougeole).

Manque de protection : violence ethnique extrême et persistante contre les civils et destruction de la société ; privation de liberté de circuler ; déplacement (PDI – Personnes déplacées internes), réinstallation (PDI) ou rapatriement forcés (réfugiés du Tchad) ; le gouvernement du Soudan en est l'auteur et ne peut donc pas jouer le rôle de protecteur. Risque de manipulation de l'aide humanitaire ou de conséquences néfastes : l'assistance peut être un aimant (contribuant au regroupement ethnique ou à la réinstallation forcée) ; détournement de l'aide par les forces combattantes (y compris les attaques violentes après les distributions) ; la distribution centralisée de l'aide favorise le regroupement ethnique du Darfour.

##### Objectifs

- Mobiliser une réponse internationale proportionnée aux besoins actuels et à la famine potentielle.
- Pousser la communauté politique à s'attaquer à la crise des droits humains en prenant des mesures pour répondre aux besoins de protection de la population.
- Réduire les retards administratifs pour accéder au Darfour (pour MSF et d'autres).



*Aucune autre organisation ne fournissait de l'assistance au Darfour à ce moment-là. À Khartoum, on m'avait dit que des organisations venaient faire leur évaluation, mais qu'ensuite aucun suivi n'était assuré, parce qu'il n'y avait pas de financement, ou parce que l'insécurité était trop importante. Il y avait aussi une sous-estimation de la gravité de la situation. Quand j'étais à Mornay, une organisation est venue proposer un projet de jeu avec les enfants. J'étais assez choquée qu'ils proposent ce type de projet alors que personne n'avait à manger.*

*Evelyn Depoortere, Epicentre, chargée de l'enquête sur la malnutrition et la mortalité rétrospective à Mornay et Zalingei, au Darfour, avril-mai 2004, interviewée en 2022 (en français).*

**Le 6 mai 2004, le ministre soudanais de l'information déclare que les ONG internationales comme MSF, qui interviennent au Darfour, n'ont jamais mentionné qu'un génocide s'y déroulait et qu'en conséquence il pense qu'aucun événement de ce type n'est en cours au Darfour.**

**Les chargés de communication de MSF répondent aux médias qu'en effet MSF n'a pris aucune position concernant l'existence ou pas d'un génocide. Ils expliquent que ses équipes n'ont pas accès à un nombre suffisant de régions pour être capables de se prononcer sur l'existence d'un génocide. Ils ajoutent que cela ne signifie pas qu'il n'y en ait pas un en cours.**



« Selon MSF, il n'y a pas de génocide en cours au Darfour » **Message** de Wyger Wentholt, MSF, chargé de communication régional à Nairobi, à MSF Belgique, MSF France, MSF Hollande, MSF International, chargés de communication et responsables opérationnels pour le Darfour, 6 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous,

J'ai reçu un appel téléphonique de l'AFP à Nairobi aujourd'hui pour m'informer que le ministre soudanais de l'Information venait de tenir une conférence de presse à Khartoum où il a déclaré, entre autres, que les ONG travaillant au Darfour telles que MSF n'avaient fait aucune déclaration à propos d'un génocide sur le territoire, preuve que rien de tel ne s'y déroulait. L'AFP avait besoin d'une réaction urgente. J'ai répondu qu'en effet MSF n'a pas pris position sur le génocide (ou, si demandé, sur le nettoyage ethnique dans la région) parce que notre accès aux diverses régions du Darfour est trop limité pour que nous puissions porter un tel jugement. Il nous est impossible de dire si la situation sur le terrain s'apparente ou non à un génocide ou à un nettoyage ethnique. J'ai également souligné le fait que notre silence ne saurait refléter notre opinion sur la question de génocide.



« Re : Selon MSF, il n'y a pas de génocide en cours au Darfour » **Message** d'Anouk Delafortrie, MSF International, coordinatrice de la communication, à Wyger Wentholt, MSF, chargé de communication régional à Nairobi, MSF Belgique, MSF France, MSF Hollande, chargés de communication et responsables opérationnels pour le Darfour, 6 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Que répondre à la question : Est-ce qu'un génocide est en cours ou non au Darfour ?

Nous ne voulons pas entrer dans un débat sémantique. Dans les endroits où nos équipes sont à l'œuvre – des villages où des dizaines de milliers de personnes déplacées se sont rassemblées –, nous ne pouvons témoigner d'un génocide. Rappelons que les actes de génocide sont commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Mais même si la situation ne peut être qualifiée de génocide, il n'en demeure pas moins que des choses terribles se produisent au Darfour :

Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées de force, des villages ont été incendiés – une politique de la terre brûlée a été systématiquement appliquée par les milices et jusqu'à 40 % de nos patients parmi la population déplacée ont été blessés en raison des violences : blessés par balle ou coup de couteau, battus ou torturés. Bien que

nous n'ayons pas été directement témoins de massacres systématiques, nous avons entendu des témoignages récurrents de meurtres, de viols et d'attaques violentes contre des villages de la part de personnes réfugiées de l'autre côté de la frontière, au Tchad. Nous sommes en voie de finaliser une étude de mortalité rétrospective qui devrait nous donner une meilleure idée de l'effet de la violence systématique au Darfour sur la vie de la population.

**Le 11 mai 2004, l'adjoint à la responsable juridique de MSF France déclare dans une note interne sur la qualification juridique de la situation au Darfour :**

- **Les violences dont les équipes de MSF sont témoins sur le terrain peuvent être qualifiées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.**
- **MSF ne pense pas qu'un génocide est en cours car il est impossible de dire que toute la violence est commise « avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».**
- **Le terme « nettoyage ethnique » n'est d'aucune utilité, car il ne possède aucune signification juridique et sa pratique consiste en des actes de violence qui peuvent déjà être considérés comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.**

**Il expose les différentes positions au sein du mouvement MSF concernant la pertinence pour MSF de se joindre au débat public sur la qualification de la violence au Darfour :**

- **La qualification de génocide est un enjeu aux conséquences juridiques importantes : l'obligation pour la communauté internationale de prévenir le génocide et d'y mettre fin.**
- **Elle est importante dans le cas où les faits de violence sont niés, pas reconnus ou ignorés par la communauté internationale.**
- **Pour favoriser une compréhension mutuelle, il vaut mieux éviter les termes juridiques au bénéfice de mots décrivant la réalité : viols, massacres, déplacements forcés... tout en évitant de minimiser la violence.**
- **MSF n'a aucune légitimité pour qualifier juridiquement des actes de violence.**
- **La violence au Darfour est largement médiatisée et sa dénonciation est instrumentalisée au niveau politique et diplomatique. Pour protéger son indépendance, MSF doit se tenir à l'écart de ce débat.**



**Mémo** de l'adjoint à la responsable juridique de MSF France, 11 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

1) Comment qualifier la violence au Darfour ?

Selon les informations recueillies et les observations, expériences et témoignages de nos équipes sur le terrain, il est clair que la violence perpétrée au Darfour peut être qualifiée de crime de guerre (= violations graves du droit international humanitaire) et de crime contre l'humanité. Selon la définition internationale, il est possible de parler de crimes contre l'humanité lorsque les actes de violence ne sont plus isolés, mais perpétrés à grande échelle (dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population civile). Cela est clairement ce qui se passe aujourd'hui au Darfour.

Toutefois, nous ne croyons pas à un génocide, car il est impossible de dire que toute cette violence est commise « avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux », pour reprendre la définition de la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide.

Enfin, il n'est pas nécessaire de se disputer à propos de l'utilisation du terme « nettoyage ethnique ». L'expression a été employée pour décrire la situation en ex-Yougoslavie où une série de violences visait à créer artificiellement des zones géographiques regroupant exclusivement des personnes de la même nationalité ou ethnique. Ce terme ne possède aucune signification juridique et n'entraîne aucune conséquence juridique en termes de responsabilités pour la communauté internationale et de droits pour les victimes. Il ne s'agit pas d'une définition ou d'une catégorie juridique, et la pratique du « nettoyage ethnique » consiste en des actes de violence qui peuvent être des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Ainsi, l'utilisation de ce terme n'est pas un enjeu pour nous.

## 2) Est-il nécessaire que MSF procède à une qualification juridique de la situation au Darfour ?

Bien qu'il existe un consensus au sein de MSF sur l'importance pour la communauté internationale de qualifier la situation de génocide vu les graves conséquences juridiques qu'il engendre (obligation de le prévenir et de l'arrêter), on ne peut en dire autant pour les autres crimes. Certains pensent qu'une telle qualification n'est importante que dans la mesure où la violence est niée en bloc, non reconnue ou négligée par la communauté internationale. D'autres disent qu'il est préférable pour la compréhension commune d'éviter les mots juridiques et de nommer les actes de violence avec des mots simples (viols, massacres, déplacements forcés...) qui donnent une image plus claire de la réalité sans minimiser la violence. D'autres encore disent que MSF n'a pas la légitimité de qualifier les actes de violence au regard de la loi (« nous ne sommes pas une organisation de défense des droits humains ni un tribunal »).

En ce qui concerne la situation au Darfour, les violences perpétrées reçoivent désormais une forte couverture médiatique à la suite de quelques alertes publiques (dont celles de MSF) et sont même vivement dénoncées par de nombreux fonctionnaires nationaux et internationaux pour des raisons politiques et diplomatiques auxquelles nous ne voulons pas nous associer. Dans ce contexte, plusieurs personnes ici pensent qu'il serait préférable et nécessaire que MSF ne participe pas à cette instrumentalisation politique des droits humains.

Ce portrait ainsi que notre analyse et notre positionnement public seront évidemment peaufinés à la lumière du travail de la mission menée par Epicentre et Aurélie [Grémaud, MSF France, chargée de communication, collectant des témoignages au Darfour].

## **C. DÉBUT D'OUVERTURE DU GOUVERNEMENT SOUDANAIS SOUS LA PRESSION INTERNATIONALE**

### **1. Rapport de l'ONU sur les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité au Darfour**

**Le 7 avril 2004, Human Rights Watch et la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme accusent le gouvernement soudanais de mener une campagne massive de terreur au Darfour.**

**Sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement du Soudan commence à ouvrir un peu l'accès au Darfour.**

**Le 8 avril 2004, sous les auspices du président tchadien et de l'Union africaine, le gouvernement soudanais et les rebelles signent un troisième cessez-le-feu. Celui-ci est censé garantir un passage sécurisé à l'aide humanitaire au Darfour, permettre la libération de prisonniers de guerre et le désarmement des milices Janjawids.**

**Mais la commission civile chargée de surveiller l'application de la trêve met du temps à se mettre en place. Quelques jours après la signature du cessez-le feu, les groupes armés accusent Khartoum de l'avoir violé.**



« Les rebelles soudanais accusent Khartoum de violer la trêve au Darfour, 32 civils tués » **AFP** (France) Libreville, 15 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Les forces soutenant le gouvernement de Khartoum ont violé un cessez-le-feu datant de quatre jours dans la région occidentale du Darfour, au Soudan, tuant 32 civils, selon un groupe rebelle soudanais qui a lancé cette accusation jeudi.

Le colonel A [...], porte-parole militaire du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), a déclaré mercredi que des milices Janjawid pro-gouvernementales et des troupes de l'armée avaient incendié des villages au nord-ouest de la capitale de l'État du Darfour, Geneina, près de la frontière avec le Tchad. [...]

Cette déclaration n'a pas pu être confirmée de manière indépendante. Plusieurs sources officielles dans la capitale tchadienne N'Djamena ont affirmé ne pas être au courant des raids allégués, tandis que des observateurs ont suggéré que des attaques criminelles auraient pu avoir été menées par des soldats indisciplinés. [...]

Dans le cadre d'une trêve surprise convenue la semaine dernière sous médiation tchadienne, le gouvernement et les rebelles du JEM et du Mouvement de libération du Soudan (SLM) se sont engagés à garantir un passage sûr à l'assistance humanitaire au Darfour, à libérer les prisonniers de guerre et à désarmer les milices arabes largement blâmées pour la violence dans la région.

Le cessez-le-feu, qui a débuté dimanche et qui est renouvelable tous les 45 jours, est le troisième à être instauré depuis le début du conflit, il y a 14 mois. Les deux premiers ont été de courte durée. [...]

Une commission civile chargée de surveiller le respect de la trêve a été mandatée en vertu de l'accord entre le gouvernement et les rebelles, mais elle n'a pas encore été mise en place.

Les groupes de défense des droits humains et les États-Unis ont appelé mercredi à la création urgente de cette commission.

Human Rights Watch et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme ont accusé mercredi Khartoum de mener une « campagne de terreur massive » au Darfour.

Le cessez-le-feu représente une « première étape encourageante, mais requiert une surveillance internationale immédiate et rigoureuse afin d'éviter une catastrophe humanitaire et mettre un terme aux déplacements de civils », a déclaré Human Rights Watch, basée à New York.

**Le 20 avril 2004, le gouvernement du Soudan autorise finalement 8 experts de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, bloqués à Khartoum depuis plusieurs jours, à se rendre au Darfour.**

**Le 23 avril, la Commission des droits de l'Homme de l'ONU adopte une résolution édulcorée sur les exactions commises au Darfour.**



« Darfour : la Commission des droits de l'Homme choisit de ménager Khartoum »  
**AFP** (France), Genève, 23 avril 2004 (en français)

**Extrait :**

La Commission des droits de l'Homme des Nations unies a adopté vendredi une déclaration très édulcorée à propos des exactions commises au Darfour (ouest du Soudan), où des milices pro-gouvernementales se livrent à ce qu'un responsable de l'ONU a pourtant qualifié de nettoyage ethnique. [...]

L'attitude frileuse de la CDH [Commission des droits de l'Homme] contraste avec les informations qui se multiplient depuis quelques jours sur l'ampleur de la catastrophe humanitaire au Darfour, la plus grave du moment.

Les Nations unies ont annoncé vendredi l'envoi la semaine prochaine d'une mission humanitaire dans la province, conduite par le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), James Morris.

Une autre mission onusienne, organisée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, devait se rendre au Darfour ce vendredi.

Cette mission avait été bloquée dans un premier temps par Khartoum et l'équipe de cinq experts de l'ONU avait dû se contenter d'interroger au Tchad des réfugiés du Darfour. Son rapport préliminaire, fondé sur ces témoignages, évoque la possibilité que des « crimes de guerre et/ou crimes contre l'humanité » aient été commis au Darfour par l'armée soudanaise et les milices.

Les États-Unis ont demandé vendredi la convocation d'une « session spéciale » de la CDH dès le retour de cette mission.

**Le 7 mai 2004, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme présente le rapport de la commission d'enquête sur le Darfour, qui a recueilli des informations auprès des réfugiés du Darfour au Tchad.**

**Il déclare que le gouvernement soudanais et ses milices arabes alliées ont réagi en instaurant un règne de la terreur marqué par des violations massives des droits humains « pouvant constituer des crimes de guerre et/ou des crimes contre l'humanité ». Il ajoute que « ce qui semble avoir été une rébellion ethnique s'est heurtée à une riposte ethnique, s'appuyant en grande partie sur des rivalités tribales de longue date, mais largement contenues jusqu'à présent ».**



« Le Soudan est responsable de violations massives des droits humains au Darfour, selon l'ONU » **UN News** (Nations unies), 7 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Si les rebelles africains noirs de l'ouest du Soudan semblent avoir violé les droits humains dans leur combat pour le développement, le gouvernement soudanais et ses milices arabes alliées ont réagi en instaurant un « règne de la terreur » marqué par des viola-

tions massives des droits humains « pouvant constituer des crimes de guerre et/ou des crimes contre l'humanité », selon un nouveau rapport des Nations unies publié aujourd'hui.

C'est à huis clos que le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme par intérim, Bertrand Ramcharan, a présenté au Conseil de sécurité le rapport, qui était basé sur le travail d'une équipe d'enquête envoyée le mois dernier dans les camps de l'est du Tchad abritant environ 110 000 réfugiés soudanais, puis dans l'ouest du Soudan, dans la région du Darfour déchirée par le conflit.

Selon ce rapport, le gouvernement du Soudan doit « condamner sans équivoque toutes les actions et tous les crimes commis par les Janjawid [milices] et veiller à ce que toutes les milices soient immédiatement désarmées et démantelées ». En outre, Khartoum doit instaurer une politique de réconciliation pour le Darfour, mettre fin à l'impunité, favoriser la règle de droit non discriminatoire et promouvoir activement des programmes de développement dans la région.

La mission n'a pas eu accès aux rebelles, mais a visité des zones qui ont été attaquées par les rebelles et a rencontré deux enfants qui ont affirmé avoir été recrutés comme soldats, selon le rapport.

De nombreux hauts responsables ont reconnu que, dans le but de combattre les guérilleros rebelles avec ses propres guérilleros, le gouvernement avait recruté, armé, soutenu et parrainé un groupe disparate de combattants d'origine arabe apparentée désormais connus sous le nom de Janjawid, ou parfois de Fursan ou de Peshmerga.

Dans un camp regroupant une grande partie des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), dont le nombre s'élève, selon les estimations, à un million, la mission a rencontré des hommes en uniforme militaire à cheval s'identifiant eux-mêmes comme Fursan. « Les Fursan ont dit qu'ils étaient tous Arabes et qu'ils avaient été armés et étaient payés par le gouvernement. Ils ont dit qu'ils avaient agi selon les instructions du gouvernement », indique le rapport.

Le cessez-le-feu instauré le 11 avril tient toujours, malgré quelques incidents, mais « selon les informations recueillies, il est clair que la terreur règne au Darfour ».

Selon le rapport, les éléments de cette terreur comprennent « des attaques répétées contre des civils par l'armée du gouvernement soudanais et ses forces de milice alliées, des bombardements aériens aveugles, des attaques au sol contre des civils non armés, et l'utilisation d'une force disproportionnée par le gouvernement du Soudan et les forces Janjawid ».

Par ailleurs, le rapport indique que les groupes rebelles du Darfour, l'Armée de libération du Soudan (SLA) et plus tard le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), tous deux formés parmi les ethnies africaines noires Four, Zaghawa et Masaalit, ont lancé les hostilités en formulant des demandes similaires – « pour que les autorités de Khartoum s'attaquent à la marginalisation et au sous-développement de la région ».

« C'est la manière dont le gouvernement soudanais a réagi à cette rébellion qui a conduit à la crise actuelle au Darfour », indique le rapport.

Toujours selon le rapport, « après une série de victoires de la SLA au cours des premiers mois de 2003... ce qui semble avoir été une rébellion ethnique s'est heurtée à une riposte ethnique, s'appuyant en grande partie sur des rivalités tribales de longue date, mais largement contenues jusqu'à présent ».

**À partir du 20 mai 2004, les autorités soudanaises commencent à lever les restrictions de visa et à autoriser l'entrée d'un nombre plus important de travailleurs au Darfour.**

**Après des mois de négociation et de processus d'enregistrement, MSF Belgique/OCB est en mesure de recruter du personnel et d'ouvrir des programmes à El Fasher et Kebkabiya, dans le Darfour du Nord, complétant ainsi le dispositif d'intervention du mouvement MSF au Darfour entamé par MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA.**

**MSF Espagne/OCBA et MSF Suisse/OCG commencent les procédures d'enregistrement à la mi-mai 2004 et les opérations en août 2004.**



« Le Soudan affirme que les travailleurs humanitaires n'ont plus besoin de permis pour entrer au Darfour » **AFP** (France), Khartoum, 20 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Moustafa Ismail, a déclaré jeudi que les travailleurs humanitaires n'auraient plus besoin d'un laissez-passer spécial pour se rendre dans la région occidentale du Darfour.

À partir de lundi, les travailleurs humanitaires pourront se rendre dans la région à condition de disposer de visas soudanais standard « pouvant être obtenus directement auprès des représentations diplomatiques soudanaises à l'étranger », a-t-il déclaré.

Les travailleurs humanitaires disaient se voir refuser des laissez-passer pour entrer au Darfour, où les combats qui durent depuis plus d'un an ont fait des milliers de morts et poussé un million de personnes à fuir leur foyer, selon les chiffres de l'ONU. [...]

L'organisation médico-humanitaire Médecins Sans Frontières a averti jeudi qu'une « menace de famine se profile » au Darfour.

« La population tout entière est au bord de la famine », selon un communiqué.

Les commentaires de M. Ismail sont survenus quelques jours après que les États-Unis ont dénoncé le gouvernement soudanais pour avoir délivré aux travailleurs humanitaires américains des permis de voyage « inutiles » pour la région et qui dans les faits les ont empêchés de quitter Khartoum.



**Sitrep** de MSF Belgique/OCB, Khartoum, mission Soudan du Nord, semaines 19-20, du 3 au 17 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Réunions internationales de MSF :

Arrivée de MSF Espagne et MSF Suisse, briefing sur leurs stratégies respectives.

Le responsable des urgences de MSF Espagne (Aitor) n'a été sur place que pendant une semaine pour s'imprégner du contexte et rencontrer les autorités [...].

Nicolas, chef de mission de MSF Suisse, était davantage préparé et jusqu'à présent n'a pas réussi à signer l'enregistrement de MSF Suisse et l'accord avec le pays...

[...] MSF France compte maintenant 35 expatriés au Darfour, MSF Hollande en compte 22.



**Sitrep** de MSF Belgique/OCB, Khartoum, mission Soudan du Nord, semaines 21-22, du 17 au 30 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

- 2 Logs/admins (EF et KK) envoyés à N'Djamena le 22 pour mettre en place les bases de MSF Belgique

- Arrivée des équipes d'El Fasher et de Kebkabiya à Khartoum au cours de la semaine 22

- Réception du 1<sup>er</sup> avion-cargo de MSF Belgique à Khartoum le 22
- Le chef de mission a rencontré le chef de la sécurité nationale, M. T [...], pour discuter de la situation de sécurité dans le Darfour du Nord, de la possibilité d'utiliser la piste d'atterrissage de Kebkabiya et d'informer sur la prochaine mission d'évaluation dans le Darfour du Nord et de l'Ouest [...]
- Le chef de mission a rencontré le commissaire du HAC, le Dr S, [...] pour réaffirmer le mandat et les opérations très prochaines de MSF Belgique au Soudan.



*En avril-mai, on a enfin eu des travel permits [autorisations de circuler], on a commencé les opérations dans tout le Darfour du Nord sur l'axe El Fasher-Tiné. On avait une grosse base de coordination et de logistique à El Fasher et des programmes dans les camps de Kebkabiya et Serif Umra. Les Français étaient sur l'axe Nyala-N'Djamena. Les Hollandais avaient une grosse base logistique aussi à Nyala, mais des programmes plus dans le centre du Darfour. Vers juin 2004, les Espagnols ont commencé à développer un peu leurs activités.*

*Dan Sermand, MSF Belgique/OCB, coordinateur d'urgence au Tchad de septembre à décembre 2003 ; représentant puis coordinateur au Soudan de janvier à juin 2004, (en français), interviewé en 2022.*

## **2. Premiers pas de la mission de surveillance de l'Union africaine au Darfour**

**En mai 2004, l'idée d'une intervention armée pour mettre fin à la violence au Darfour gagne du terrain. Selon ses partisans, la Convention sur la prévention du génocide inclut « l'obligation pour la communauté internationale d'intervenir militairement pour mettre fin au génocide ».**

**Arguant que cette « obligation » n'a pas été appliquée dix ans plus tôt au Rwanda, ils plaident désormais pour l'introduction dans le droit international d'une loi sur la « responsabilité de protéger (R2P) »<sup>5</sup> qui l'inclurait formellement.**

**Le 15 mai 2004, dans un éditorial du *New York Times*, l'un des artisans du concept de R2P, l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie Gareth Evans, actuellement président du centre de réflexion International Crisis Group (ICG), déclare que le moment d'une intervention extérieure vigoureuse au Darfour approche inexorablement et que, chaque jour, les arguments en faveur d'une intervention militaire s'étoffent.**

---

5. La responsabilité de protéger ( R2P en anglais) est une doctrine élaborée à la fin des années 1990 qui sera endossée par les Nations unies en 2005. Le devoir d'intervenir militairement en dernier ressort pour mettre fin à des atrocités de masse restera une clause controversée de cette doctrine.



« Darfour : Le monde doit être prêt à intervenir au Soudan » Gareth Evans, *The New York Times* (Etats-Unis), Bruxelles, 15 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a qualifié la situation de « nettoyage ethnique ». Le président George W. Bush a condamné les « atrocités, qui ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de civils ». D'autres commencent à utiliser le mot « génocide ». Peu importe comment on qualifie la situation qui se déroule aujourd'hui au Darfour, dans l'ouest du Soudan, le moment d'une intervention extérieure vigoureuse approche inexorablement.

Depuis son arrivée au pouvoir, le régime de Khartoum a entrepris une campagne de la terre brûlée au Soudan. Au cours de la dernière année, c'est le sort qu'ont connu les musulmans d'ascendance africaine dans l'ouest du pays aux mains des milices arabes connues sous le nom de Janjawid, armées et soutenues par le régime, qui infligent des punitions collectives aux populations civiles accusées de soutenir une rébellion au Darfour. Appuyées par des bombardements aériens, les attaques des Janjawid ont mené à la destruction complète de villages, à la destruction ciblée de réserves d'eau et de dépôts alimentaires, à des tueries aveugles, à des pillages, à des viols massifs et à d'importants déplacements de population.

Le bilan à ce jour fait état de dizaines de milliers de morts et de plus d'un million de personnes déplacées, dont la plupart vivent dans des camps insalubres où elles meurent de maladies et de malnutrition. Selon l'Agence américaine pour le développement international, même si la guerre devait s'arrêter aujourd'hui, jusqu'à 100 000 personnes risqueraient de mourir au Darfour dans les mois à venir tellement la situation humanitaire est désespérée. Cent dix mille autres personnes ont dû franchir la frontière vers le Tchad.

Le mois dernier, lorsque l'ONU a commémoré le génocide de 1994 au Rwanda, Kofi Annan a évoqué à juste titre la situation actuelle au Soudan et exigé un meilleur accès aux personnes ayant besoin d'assistance et de protection. Si les travailleurs humanitaires et les experts des droits humains n'ont pas pleinement accès au Darfour, la communauté internationale doit se tenir prête à prendre les mesures appropriées, « pouvant aller jusqu'à une intervention militaire », a-t-il déclaré.

Un mois après cette déclaration ferme et percutante, Khartoum continue toujours de bloquer l'accès complet. Les agences humanitaires peuvent maintenant atteindre une partie des personnes déplacées à l'intérieur du pays, mais cela est loin d'être suffisant. Pendant ce temps, les Janjawid continuent d'attaquer, menaçant la vie de centaines de milliers de personnes. Chaque jour, les arguments en faveur d'une intervention militaire s'étoffent.

Recourir à une action militaire collective et outrepasser la norme fondamentale de non-intervention qui doit continuer à régir les relations internationales n'est jamais une décision facile à prendre. En revanche, rester les bras croisés n'est pas plus facile à justifier lorsque l'action est possible en pratique et défendable en principe. La responsabilité de protéger la population d'un État doit incomber à l'État lui-même en premier lieu. Mais quand la population souffre gravement et que l'État en question n'est pas disposé ou apte à mettre un terme à ces souffrances ou à les éviter, le principe de non-intervention doit laisser place à un principe plus large, celui de la responsabilité internationale de protéger.

**Le 26 mai 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies exprime son « inquiétude profonde concernant la violence ethnique au Darfour » et appelle au déploiement immédiat d'observateurs internationaux.**

**Le 27 mai 2004, les accords de paix signés entre le Soudan et le Soudan du Sud mettent fin à vingt-et-un an de conflit. Tout en s'en félicitant, de nombreux leaders appellent le gouvernement du Soudan et l'opposition armée au Darfour à profiter de cette dynamique pour trouver une solution politique durable au Darfour.**

**Le 28 mai 2004, toutes les parties au conflit du Darfour s'accordent sur le déploiement d'observateurs de l'Union africaine afin de surveiller le cessez-le-feu.**

**À terme, environ 120 observateurs de l'Union européenne, des États-Unis, du gouvernement soudanais, des mouvements rebelles et des médiateurs tchadiens devraient être déployés au Darfour. Dotés d'une totale liberté de mouvement dans tout le Darfour, ils seront chargés d'identifier clairement les sites occupés par les combattants de l'opposition armée et de vérifier la neutralisation des milices armées. Ils devront enquêter sur toute allégation de rupture de cessez-le-feu afin d'aider à trouver une solution politique au conflit.**



« Le Conseil de sécurité inquiet de la situation au Soudan » Kim Gamel, **Associated Press** (Etats-Unis), New York, Nations unies, 26 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé au déploiement immédiat d'observateurs internationaux dans la région occidentale du Darfour, au Soudan, et a accentué la pression sur le gouvernement du pays pour mettre fin au conflit qui a tué des milliers de personnes et fait naître une crise humanitaire.

Dans une déclaration adoptée mardi par ses 15 États membres, le Conseil exprime sa profonde préoccupation face à la violence ethnique au Darfour.



« Soudan : Pourparlers de paix salués alors que les signaux d'alarme s'amplifient au Darfour » Bogonko Bosire et Anthony Morland, **AFP** (France), Nairobi, 27 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Les accords visant à mettre fin à 21 années de guerre civile dans le sud du Soudan ont suscité des éloges de la part de la communauté internationale jeudi, aussitôt tempérés par de nouveaux avertissements concernant une catastrophe humanitaire dans la région du Darfour, dans l'ouest du pays. [...]

Malheureusement, ces accords de paix ne s'appliquent pas au Darfour, où un conflit qui dure depuis 15 mois entre deux groupes rebelles et les forces gouvernementales appuyées par de viles milices alliées a fait au moins 10 000 morts et plus d'un million de déplacés, en plus d'engendrer une famine menaçant plusieurs centaines de milliers de personnes. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a salué les accords de mercredi, les qualifiant de « grand pas en avant ».

Toutefois, il n'a pas manqué d'appeler Khartoum et « l'opposition armée au Darfour à poursuivre sur cette lancée créée à Naivasha afin de trouver une solution politique pour

l'ouest du Soudan et de mettre un terme à la situation désastreuse en matière de conditions de vie et de droits humains ». [...]

« Le Soudan ne trouvera la paix que lorsque l'enjeu du Darfour aura été résolu », a ajouté M. Powell, exhortant le gouvernement soudanais à maîtriser les milices accusées de violence et à prendre des mesures pour mettre fin aux déplacements massifs de civils. [...] L'Allemagne, l'Italie, la France et la Ligue arabe ont toutes publié des messages à double tranchant similaires tandis que la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a consacré sa 35e session à Banjul à la crise du Darfour, où des militants ont dénoncé des crimes « génocidaires » contre l'humanité.



« Soudan : Les premiers observateurs de la trêve au Darfour seront déployés la semaine prochaine » **AFP** (France), Addis-Abeba, 28 mai 2004 (en anglais)

#### Extrait :

Le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour ont convenu vendredi que les premiers observateurs internationaux du fragile cessez-le-feu arriveraient la semaine prochaine dans la région occidentale ravagée par la guerre. [...]

L'accord entre Khartoum et deux groupes rebelles, le Mouvement pour la justice et l'égalité et le Mouvement de libération du Soudan, qui sont en guerre depuis février 2003, comportait également des détails sur la composition et le rôle d'une commission de cessez-le-feu et faisant l'objet d'un accord distinct signé en avril. [...]

Corentin Ki Doulaye, de l'UA, a déclaré qu'à terme environ 120 observateurs de l'Union européenne, des États-Unis, du gouvernement soudanais, des mouvements rebelles ainsi que des médiateurs tchadiens seraient déployés au Darfour.

Il a ajouté que les observateurs étaient prêts à enquêter sur toute allégation de violations du cessez-le-feu afin d'aider « à trouver une solution politique au conflit ».

En vertu de l'accord de vendredi, le gouvernement et les rebelles ont également promis d'accorder aux observateurs la liberté de mouvement et l'accès sans restriction à tout le Darfour. [...]

Les observateurs sont aussi chargés « d'identifier clairement les sites occupés par les combattants de l'opposition armée et de vérifier la neutralisation des milices armées », peut-on y lire.

### **III. ACCROISSEMENT DU VOLUME DE L'AIDE, QUALIFICATION DU GÉNOCIDE (mai à septembre 2004)**

**En mai 2004, le mouvement MSF s'efforce toujours de s'en tenir à la stratégie sur laquelle les directeurs des opérations se sont accordés en avril : éviter une catastrophe au Darfour en maintenant et développant des opérations à tout prix et en alertant sur le besoin d'un volume d'aide plus important. Alerter implique de décrire la situation humanitaire désastreuse et les besoins de la population. Mais il est difficile de le faire sans également mentionner la violence qui est responsable de cette situation.**

**Or en mentionnant la violence, MSF prend le risque d'être entraînée dans les débats sur l'existence ou non d'un génocide au Darfour et la pertinence d'une intervention armée qui, pour beaucoup, entraînerait une aggravation de la situation.**

## A. MSF EN CAMPAGNE POUR UNE AUGMENTATION DE L'AIDE ET L'ARRÊT DE LA VIOLENCE

### 1. MSF à la session Arria Formula des Nations unies (mai 2004)

Le 27 avril 2004, plusieurs hauts responsables étasuniens déclarent qu'une catastrophe humanitaire se profile au Darfour, à moins que Khartoum n'ouvre immédiatement la région aux travailleurs humanitaires et ne désarme les milices pro-gouvernementales.

Selon eux, Washington s'abstiendra d'assouplir les sanctions contre Khartoum – une proposition faite en échange d'un accord de paix avec les rebelles du Soudan du Sud – jusqu'à ce que la crise au Darfour soit résolue.

Alors que Khartoum a refusé d'accorder des visas à 28 de ses agents, Andrew Natsios, le responsable de l'agence étatsunienne pour le développement international, USAID, déclare : « Si nous ne parvenons pas à résoudre ce problème d'ici la fin du mois de juin, nous serons confrontés à une situation catastrophique d'ici l'automne. »



« Les États-Unis mettent en garde contre une catastrophe imminente au Darfour et exigent que le Soudan permette un accès immédiat » **AFP** (France), 27 avril 2004 (en anglais)

#### Extrait :

Les États-Unis ont averti mardi qu'une catastrophe humanitaire était imminente au Darfour, dans l'ouest du Soudan, à moins que Khartoum n'ouvre immédiatement la région aux travailleurs humanitaires et ne désarme les milices pro-gouvernementales conformément au cessez-le-feu en vigueur.

En outre, de hauts responsables américains ont déclaré que Washington n'assouplirait pas les sanctions contre Khartoum – une proposition offerte en échange d'un accord de paix avec les rebelles du Sud dans un conflit séparé – jusqu'à ce que la crise au Darfour soit résolue. [...]

« La nourriture est épuisée, les conditions sanitaires sont terribles, les maladies commencent à se propager, les taux de mortalité infantile augmentent à un rythme alarmant et notre fenêtre d'opportunité est sur le point de se fermer », a déclaré Andrew Natsios, chef de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Avec la saison des pluies qui approche à grands pas au Darfour (entre mi-mai et juin) et qui menace de couper les routes terrestres qu'empruntent les convois d'assistance humanitaire, des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays seront en danger sans une action rapide, a-t-il déclaré aux journalistes au département d'État.

« Si nous ne parvenons pas à résoudre ce problème d'ici la fin du mois de juin, nous serons confrontés à une situation catastrophique d'ici l'automne », a déclaré M. Natsios. [...]

Khartoum a refusé d'accorder des visas à 28 spécialistes des catastrophes de l'USAID qui sont prêts à se rendre au Darfour afin de mettre en place la logistique nécessaire pour

livrer 80 millions de tonnes d'assistance alimentaire en provenance des États-Unis, ainsi que des médicaments et des abris temporaires, dont une partie est en route vers le Soudan et l'autre est arrivée dans les trois principales villes de la région, en attente d'être distribuée, a-t-il affirmé.

**Début mai 2004, Epicentre diffuse en interne les résultats préliminaires d'une évaluation de la malnutrition et de la mortalité rétrospective à Mornay et Zalingei. Cette évaluation montre que la population du Darfour est victime de violences massives et ne reçoit quasiment pas d'aide :**

- **80 % des 800 000 déplacés dans la région ont pris la fuite, en n'emportant rien, après les attaques sur les villages ; le taux de mortalité rétrospective s'élève à 2,7 pour 10 000 par jour.**
- **60 % n'ont reçu aucune nourriture, d'aucune distribution - Taux de malnutrition sévère : 4,5 % - Malnutrition modérée : 2 %.**

**En raison de la faiblesse des volumes d'aide alimentaire livrés, le taux de malnutrition infantile a triplé à Mornay et Nertiti dans les trois dernières semaines.**

**L'évaluation montre aussi que de nombreuses personnes ont disparu et souligne un déséquilibre dans la pyramide des âges et la répartition des sexes.**



**Point info** MSF France, 3 mai 2004 (en français)

**Extrait :**

Darfour

Les résultats préliminaires de l'enquête, en cours, d'Epicentre dans le Darfour confirment nos inquiétudes pour cette population évaluée à 800 000 déplacés dans la région : environ 1 décès pour 10 000 et par jour (une mortalité rétrospective de 2,7 pour 10 000 et par jour, pour 50 % due à des violences directes), 4,5 % de malnutrition sévère et environ 20 % de malnutrition modérée, 80 % des déplacés qui ont fui, les mains quasiment vides, lors d'attaques de leur village, et pour plus de 60 % des déplacés, pas de distribution de vivres ou un approvisionnement très parcellaire. Conséquence logique de cette aide alimentaire qui, en dépit des effets d'annonce, se fait attendre : en trois semaines, la malnutrition des enfants a triplé à Mornay, Zalingei et Nertiti. Nous avons aujourd'hui 380 enfants pris en charge au CNT de Mornay et avons réalisé une distribution (blanket) [large distribution non ciblée] pour 15 000 enfants. Nous avons vacciné contre la rougeole alors que des cas étaient déclarés. Toutes sections confondues, nous avons vu à ce jour environ 400 000 des 800 000 déplacés. Le CICR, pour sa part, annonce une grande opération de secours, tout comme le PAM. Mais cette aide, vitale, tarde à venir, ce qui est d'autant plus inquiétant que l'arrivée prochaine des pluies pourrait compliquer sérieusement les transports.

**Le 3 mai 2004, dans un courrier au comité des relations internationales du Congrès des États-Unis, Nicolas de Torrente, le directeur général de MSF États-Unis, décline une invitation faite à Ton Koene, le coordinateur d'urgence de MSF au Darfour,**

**à témoigner lors d'une audition sur le thème « Nettoyage ethnique au Darfour, nouveau front de la guerre sanglante au Soudan ».**

**Nicolas souligne la charge politique du thème de l'audition, et de l'environnement dans lequel elle prend place. Il mentionne particulièrement les récentes déclarations de responsables étasuniens et onusiens conditionnant la fourniture d'aide à la mise en œuvre des accords de paix avec les groupes armés du Soudan du Sud.**

**Il rappelle que l'assistance peut et doit être fournie immédiatement et ne doit pas dépendre de la mise en œuvre d'un accord politique sur lequel les populations en situation précaire et le monde humanitaire n'ont aucun moyen de contrôle.**



**Lettre** de Nicolas de Torrente, directeur général de MSF États-Unis, à Henry J. Hyde, président du Comité des relations internationales du Congrès des États-Unis, 3 mai 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Monsieur le Président Hyde,

Au nom de M. Ton Koene et de Médecins Sans Frontières (MSF), je tiens à vous remercier pour l'invitation à témoigner devant le Comité des relations internationales lors d'une audience intitulée « Nettoyage ethnique au Darfour, nouveau front de la guerre sanglante au Soudan ». Nous avons dû mettre en balance l'importance de témoigner sur la situation humanitaire critique au Darfour avec le maintien de notre capacité à poursuivre nos programmes d'aide aux civils qui en dépendent totalement pour survivre. Depuis le début des opérations, en décembre 2003, la priorité de MSF a été d'accroître progressivement notre capacité à répondre aux besoins croissants des personnes en ouvrant des programmes médicaux et nutritionnels dans les endroits où les déplacés se sont rassemblés, ce qui nécessite de négocier avec le gouvernement du Soudan pour obtenir davantage de permis de circuler pour nos volontaires. L'intitulé de l'audience ainsi que les récentes déclarations de responsables des États-Unis et des Nations unies montrent que l'environnement politique dans lequel se déroule celle-ci est très tendu. Par conséquent, c'est avec un profond regret que nous avons pris la décision difficile de refuser l'invitation à prendre la parole à ce moment.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la détérioration de la situation au Darfour alors que les taux de malnutrition et de mortalité augmentent dans les zones auxquelles nous avons pu accéder. L'assistance est cruellement insuffisante et une intervention humanitaire massive est nécessaire de toute urgence. Une telle intervention ne peut dépendre des avancées politiques associées à l'instauration de l'accord de cessez-le-feu du 11 avril ou du processus de paix entre le Mouvement populaire de libération du Soudan et le gouvernement du Soudan.

MSF est l'une des seules organisations humanitaires sur le terrain, avec 40 volontaires internationaux basés dans la province du Darfour de l'Ouest. Nos équipes fournissent une assistance médicale, nutritionnelle, hydrique et sanitaire à près de 250 000 personnes déplacées dans une douzaine de villages. Depuis la semaine dernière, dans la province du Darfour du Nord, une équipe de MSF a commencé à prêter assistance à 45 000 personnes déplacées dans le village de Kebkabiya. Jusqu'à présent, le gouvernement du Soudan ne nous a pas permis d'accéder aux zones sous le contrôle des rebelles. Au Darfour de l'Ouest, nos équipes traitent actuellement 900 enfants gravement malnutris et 3 000 enfants modérément malnutris, et les admissions dans nos centres d'alimentation à Mornay, Zalingei et Nertiti ont triplé au cours des trois dernières semaines.

De plus, nous avons vacciné 40 000 enfants contre la rougeole dans quatre villages de réinstallation. À Mornay, où la population est passée de 5 000 en décembre 2003 à près de 80 000, MSF a distribué des rations alimentaires à 15 000 enfants. Sur les 200 patients qui ont été hospitalisés, 40 % ont été traités pour des blessures de guerre, et MSF effectue en moyenne 300 consultations par jour dans notre clinique. À Nertiti, 396 cas de rougeole ont été confirmés et le taux de mortalité a atteint 3 décès/10 000 personnes par jour, soit trois fois le seuil d'urgence, pour cette population déplacée de 12 000 personnes. La communauté internationale a mis beaucoup de temps à réagir face à la crise. La poignée d'agences humanitaires internationales qui opèrent actuellement des programmes d'assistance au Darfour ne peuvent pas répondre aux besoins dans les villages surpeuplés où les populations se sont réinstallées. Quand elles ont fui leur village, les personnes déplacées n'ont pu emporter quoi que soit. En outre, leur bétail et le peu de nourriture qu'elles récoltaient ont été totalement volés ou détruits. La crise actuelle pourrait bien se transformer en catastrophe si les agences humanitaires n'augmentent pas immédiatement et considérablement leur capacité à fournir plus de nourriture, d'abris et d'autres articles non alimentaires, ainsi que des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Au Darfour de l'Ouest, par exemple, moins d'un tiers des personnes déplacées ont bénéficié de la distribution de nourriture, et seules trois autres organisations opèrent dans la région. Comme la saison des pluies commence en mai, un répositionnement urgent et massif de matériel, en particulier de nourriture, est nécessaire. Nos équipes craignent que les conditions actuelles ne contribuent à réduire davantage la situation nutritionnelle et à provoquer des épidémies de paludisme, de choléra et de méningite.

Malgré les obstacles bureaucratiques pour accéder au Darfour, il est possible de mettre en œuvre des programmes et de fournir une assistance directe aux personnes déplacées dans les zones sous le contrôle du gouvernement soudanais. Nous sommes donc préoccupés par la récente déclaration d'Andrew Natsios, qui parlait de l'assistance humanitaire au Darfour à condition de mettre en œuvre le cessez-le-feu du 11 avril par le gouvernement du Soudan : « ... nous sommes prêts à déployer une intervention humanitaire massive, mais nous ne pouvons pas le faire à moins que le gouvernement du Soudan ne fasse plusieurs choses : la première est de mettre en œuvre l'accord d'accès humanitaire qui a été signé à N'Djamena ; deux, de respecter le cessez-le-feu et de désarmer les milices Janjawids... » L'assistance peut et doit être fournie immédiatement et ne doit pas dépendre de la mise en œuvre d'un accord politique sur lequel les personnes en détresse et la communauté humanitaire n'ont aucun contrôle. Enfin, nous sommes aussi très préoccupés par le fait que les dizaines de villages et de sites où nous fournissons actuellement de l'aide sont devenus des « enclaves », où les civils sont pris au piège et ne peuvent se déplacer librement pour aller chercher de l'eau, de la nourriture et du bois de chauffage par crainte d'être attaqués ou taxés par les milices. Dans nos cliniques, nous traitons actuellement des victimes de viol et de torture, ainsi que des personnes blessées par balle ou couteau. Des cas d'enlèvements et d'exécutions extrajudiciaires d'hommes par les milices ont également été portés à notre attention. La forte présence de Janjawids armés et de forces de sécurité régulières dans et autour de ces « enclaves » ainsi que les nombreux cas de violence créent un climat de peur qui limite gravement la capacité des gens à demander de l'aide ou à retourner dans leur village d'origine. Encore une fois, nous tenons à vous remercier de nous avoir invités à l'audience et restons à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations sur l'évolution de la situation humanitaire au Darfour. Veuillez nous garder à l'esprit pour les prochaines audiences sur le Darfour, car la situation humanitaire évolue rapidement.

**Le 24 mai 2004, Ton Koene participe à une session Arria Formula du Conseil de sécurité des Nations unies<sup>6</sup>. Une partie de sa présentation est basée sur les résultats de l'évaluation d'Epicentre. Il décrit la situation humanitaire désastreuse, la réponse inadéquate et les obstacles empêchant les humanitaires d'accéder au Darfour.**

**Il ajoute qu'un effort spectaculaire dans l'amélioration des secours ne suffira pas et pourrait même bien s'avérer sans objet s'il n'est pas mis fin à la violence perpétrée contre les civils. Il appelle à apporter immédiatement protection et sécurité à la population du Darfour.**



« La situation humanitaire au Darfour, Soudan » **Déclaration** de Ton Koene, coordinateur d'urgence de MSF, à la session Arria Formula du Conseil de sécurité des Nations unies, 24 mai 2004 (en anglais) [lien vers le document complet](#) en anglais

**Extrait :**

J'étais au Darfour en mars et en avril, et pendant mes quatre premières heures sur la route, j'ai été choqué de voir que tous les villages avaient été incendiés et désertés. Je n'ai pas vu un seul civil.

Nous constatons des niveaux excessifs de mortalité et de malnutrition au sein de la population déplacée qui dépend entièrement de l'aide humanitaire. Les secours humanitaires restent largement insuffisants, et tous les indicateurs laissent présager une famine imminente.

MSF compte actuellement 47 travailleurs humanitaires internationaux et des centaines de membres de personnel soudanais dans la province du Darfour de l'Ouest, qui prodiguent des soins médicaux, fournissent de l'eau et des services d'assainissement, ainsi qu'une aide alimentaire, y compris des rations pour les enfants et des fournitures de base, dans 10 villages où les populations ont été forcées de se déplacer. À l'heure actuelle, MSF traite plus de 1 000 enfants souffrant de malnutrition sévère et 3 500 enfants souffrant de malnutrition modérée dans ses centres de nutrition, en plus de réaliser 6 500 consultations médicales par semaine. MSF a également vacciné près de 40 000 enfants contre la rougeole au Darfour de l'Ouest depuis qu'une épidémie a éclaté en janvier.

[...] Détérioration de l'état de santé des personnes déplacées

L'état médical et nutritionnel de la population déplacée et démunie dans la région du Darfour, en particulier des enfants, se détériore de façon dramatique. Fin avril, une équipe de MSF a mené une enquête nutritionnelle dans 5 villages de la province du Darfour de l'Ouest où 100 000 personnes déplacées ont trouvé refuge. L'enquête a révélé que la malnutrition touche déjà 21,5 % des enfants et parmi eux, 3,2 % souffrent de malnutrition sévère ; [...]

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que pour la période allant de février à fin avril de cette année, la mortalité parmi la population interrogée était trois fois plus élevée que le seuil d'urgence. Un pourcentage alarmant de 50 % des décès enregistrés chez les enfants et de 60 % chez les adultes était une conséquence directe de la violence.

Réponse humanitaire inadéquate [...]

Obstacles à l'accès humanitaire [...]

6. Arria Formula : réunion informelle des membres du conseil de sécurité des Nations unies, organisée par un de ses membres. Les réunions Arria formula ne sont pas tenues de répondre aux exigences officielles des réunions habituelles du conseil de sécurité.

Violence contre les civils [...]

Nous devons toutefois rester lucides sur le fait qu'une amélioration spectaculaire des secours au Darfour ne suffira pas et pourrait même bien s'avérer inutile s'il n'est pas mis fin à la violence perpétrée contre les civils. En conséquence, protection et sécurité doivent être immédiatement prodiguées à la population du Darfour.

Conclusions

La population civile du Darfour vit dans un climat de terreur, victime de violences et d'abus généralisés commis par les milices Janjawids. Cette situation doit cesser immédiatement. Les conditions minimales de survie de la population civile du Darfour ne sont pas remplies. Les agences des Nations unies, la communauté des bailleurs de fonds et les organisations humanitaires doivent immédiatement et radicalement intensifier les interventions humanitaires d'urgence au Darfour et au Tchad. Cette assistance doit être fournie indépendamment de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu humanitaire du 8 avril au Darfour ou du processus de paix entre la SPLA et le gouvernement du Soudan.

Finalement, toutes les restrictions à la circulation des marchandises et des travailleurs humanitaires au Darfour doivent être levées, et les organisations humanitaires et les agences des Nations unies doivent être pleinement autorisées à mener des programmes d'assistance indépendants au Darfour.

**Le 3 juin 2004, le responsable de l'agence des États-Unis pour le développement international, USAID, Andrew Natsios, estime que la mécanique de la « catastrophe » est déjà enclenchée au Darfour et qu'un million de personnes pourraient mourir si l'aide ne peut pas y être apportée. De nombreux experts considèrent que cette estimation est alarmiste.**

**Le 5 juin 2004, Mercedes Tatay, la responsable adjointe des urgences de MSF France/OCP, déclare au quotidien français *Le Monde* qu'elle préfère parler d'« urgence » plutôt que de « catastrophe. »**



« Dans l'ouest du Soudan, un million de personnes ont un besoin urgent d'aide »  
Jean-Philippe Rémy, *Le Monde* (France), 5 juin 2004 à 11h46 (en français)

**Extrait :**

À Genève, où se tenait, jeudi 3 juin, une conférence des pays donateurs consacrée au Soudan, Andrew Natsios, administrateur de l'agence américaine d'aide au développement (USAid), a estimé que la mécanique de la catastrophe était déjà enclenchée : « *Nous estimons aujourd'hui que si nous parvenons à faire entrer l'aide, nous perdrons 300 000 personnes et que, sinon, le bilan pourrait être plus lourd, de l'ordre d'un million de personnes.* » L'estimation est jugée, au minimum, alarmiste par de nombreux experts, qui préfèrent, comme Mercedes Tatay, responsable adjointe des urgences à Médecins Sans Frontières (MSF), parler d'« urgence » dans cette région abandonnée jusqu'ici à son sort. [...] « J'admets que nous sommes en retard », a déclaré jeudi, à Genève, Jan Egeland, coordinateur de l'aide d'urgence des Nations unies, qui était pourtant basé, jusqu'à fin mars, à Khartoum.

À Genève, les Nations unies ont communiqué leurs besoins pour faire face à la situation dans les six prochains mois au Darfour : 236 millions de dollars (près de 195 millions

d'euros), dont 188,5 millions ont été promis par les États-Unis et 12,2 millions par l'Union européenne. Mercedes Tatay prévient déjà : « Il s'écoule parfois beaucoup de temps avant que les fonds promis soient débloqués. Et au Darfour, il ne s'agit plus d'attendre des mois. Les taux de mortalité sont déjà en augmentation rapide. »

## **2. « Urgence au Darfour, le pire est à venir » : un rapport de MSF (mai - juin 2004)**

**Le 21 juin 2004, MSF France/OCP publie un rapport intitulé « Urgence au Darfour : le pire est à venir », composé à partir des principaux résultats de l'évaluation d'Epicentre et de récits de déplacés collectés à Mornay en mai.**

**Un communiqué de presse et une série d'interviews complètent cette campagne médiatique qui porte les messages suivants :**

- **De septembre 2003 à février 2004, 1 personne sur 20 a été tuée lors des attaques de 111 villages dans le cadre d'une stratégie de la terre brûlée.**
- **Les survivants subissent des attaques violentes et des viols autour des camps où ils sont déplacés.**
- **Les opérations de secours dans la région sont loin de répondre aux besoins et une famine provoquée par l'homme se profile.**

**Sans utiliser le terme de génocide, le rapport mentionne que les déplacés perçoivent la violence qu'ils subissent comme « la continuation d'une politique visant la destruction de leur groupe et l'asservissement des survivants après leur retour chez eux ». Il précise que « ces appréhensions, même si elles ne sont que des perceptions, ont fortement fragilisé psychologiquement les personnes et limitent d'autant plus leurs capacités de survie ». Pendant cette période, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol est en visite au Soudan.**



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 25 mai 2004 (en français)

**Extrait :**

Soudan, Darfour (Thierry Allafort et Vincent Brown) [...]

L'enquête de malnutrition et de mortalité rétrospective conduite par Epicentre et MSF sera terminée prochainement. Elle fait également apparaître des disparitions de personnes, un déséquilibre de la pyramide des âges et de la répartition des sexes, des informations spécifiques par village d'origine. Un recueil de récits des violences perpétrées sur les populations est également en cours de finalisation.

Ces rapports seront rendus publics dans la mesure où ils présenteront des chiffres comme arguments de poids pour que l'aide se mette en place plus rapidement, maintenant qu'elle semble enfin se mobiliser et que le gouvernement de Khartoum a décidé d'octroyer plus rapidement les visas. En termes de prise de parole publique, on travaille donc sur un rapport sur la situation sanitaire et une photographie des conséquences des violences. Accompagné de propositions sur l'organisation et le déploiement des secours.



« Évaluation de la situation sanitaire en situation d'urgence : Mornay, Zalingei, Darfour de l'Ouest, Soudan », (« *Health Assessment in Emergencies: Murnei and Zelengei, West Darfur, Sudan* ») Evelyn Depoortere, **MSF/Epicentre Rapport**, 15 juin 2004 (en anglais) [lien vers le rapport complet](#)

**Extrait :**

Résumé :

Plusieurs centaines de milliers de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays depuis le début du conflit dans la région du Darfour, au Soudan, en février 2003. En raison de contraintes politiques et logistiques, l'accès à cette population très vulnérable a été très limité jusqu'à présent. La section française de Médecins Sans Frontières (MSF) fournit une assistance à environ 150 000 personnes déplacées au Darfour de l'Ouest.

En avril-mai 2004, deux enquêtes sur la population ont été réalisées dans les camps de Zalingei et de Mornay, couvrant la mortalité rétrospective, les conditions de déplacement, l'accès à la nourriture et aux articles non alimentaires, et l'évaluation de l'état nutritionnel et de la vaccination contre la rougeole chez les enfants de moins de 5 ans. De plus, un système simple de surveillance active de la mortalité a été mis en place, et la surveillance de la morbidité a été simplifiée.

Pour la période de rappel de six mois, une surmortalité due à la violence a été mise en évidence à la fois à Zalingei et à Mornay : à Zalingei, le taux brut de mortalité était de 2,2 décès/ 10 000/ jour (IC à 95 % [1,8-2,7], et à Mornay, il était de 3,4 décès/ 10 000/ jour (IC à 95 % [3,1-3,8]. Ces chiffres correspondent respectivement à deux et trois fois le seuil internationalement admis pour identifier une situation d'urgence. [...]

Les résultats des deux enquêtes indiquent que nous avons affaire à une population extrêmement vulnérable et dont l'état risque de s'aggraver davantage avec la saison des pluies qui a commencé. Parmi les priorités et les besoins vitaux qui déterminent la santé et les moyens de subsistance des populations, la faiblesse de l'accès à la nourriture et aux soins nutritionnels ainsi que celle de la fourniture d'eau, de l'assainissement et des abris sont inquiétantes. La sécurité est la préoccupation la plus alarmante. Les conditions sanitaires sont telles qu'il existe un risque très élevé de maladies et d'épidémies. Compte tenu des besoins énormes de la population déplacée, l'absence d'aide humanitaire est pour le moins surprenante. Une augmentation urgente des ressources nécessaires à cette aide est vitale afin d'éviter une véritable catastrophe.



« Urgence au Darfour : le pire est à venir » **Communiqué de presse MSF**, Paris/ Khartoum, 21 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Selon l'organisation internationale d'aide médicale Médecins Sans Frontières, les civils déplacés du Darfour (Soudan) qui ont survécu aux massacres perpétrés dans leurs villages par les milices pro-gouvernementales continuent à être victimes d'attaques violentes et de viols dans les zones où ils se sont rassemblés et sont confrontés à une pénurie d'aide dévastatrice.

Les opérations de secours dans la région sont loin de répondre aux besoins massifs et telles qu'elles sont conçues, elles ne permettront pas d'empêcher une famine entièrement provoquée par l'homme de décimer des dizaines de milliers de vies dans toute la région.

Une évaluation récente, conduite par le centre de recherche épidémiologique Epicentre dans la ville de Mornay, située dans l'État du Darfour de l'Ouest où environ 80 000 personnes ont trouvé refuge, montre qu'1 personne sur 20 a été tuée lors des

opérations de terre brûlée menées sur 111 villages de septembre 2003 à février 2004. Les hommes adultes sont les premières victimes, mais les femmes et les enfants ont aussi été tués. Aujourd'hui, 1 enfant sur 5 dans le camp est sévèrement malnutri, alors que les distributions de nourriture irrégulières et insuffisantes sont loin de répondre aux besoins de base d'une population affaiblie par la violence, les déplacements et les privations.

Les mêmes milices qui ont mené les attaques initiales contrôlent désormais la périphérie des camps, emprisonnant pratiquement les populations qui viennent dans la peur. Les hommes risquent d'être tués s'ils quittent le camp, et les femmes sont régulièrement battues et violées lorsqu'elles vont chercher de la nourriture ou d'autres produits essentiels en dehors du camp.

Au cours des neuf dernières semaines, les équipes médicales de MSF ont traité 132 victimes de ce type de violence.

Les déplacés dépendent entièrement de l'aide extérieure depuis plusieurs mois. Pourtant, l'aide nécessaire à leur survie ne se matérialise pas. Déjà, 200 personnes meurent chaque mois à Mornay et rien n'indique que l'assistance arrivera à temps ou en quantité suffisante pour éviter une catastrophe humaine de grande ampleur.



« Urgence dans le Darfour (Soudan) : le pire est à venir », (« *Emergency in Darfur, Sudan : No relief in sight* ») **Rapport** de MSF France, 21 juin 2004 [lien vers le rapport complet](#) (en anglais) [lien vers le rapport complet](#) (en français)

#### Extrait :

Après la vague de tueries de septembre 2003 à février 2004, la violence continue et le manque d'aide est aigu dans le Darfour (Soudan).

Les opérations de secours actuelles sont loin de couvrir les besoins massifs et ne pourront pas éviter une famine entièrement due à des causes politiques.

#### L'exemple du camp de Mornay, Darfour de l'Ouest – Lundi 21 juin 2004

Les 80 000 civils soudanais déplacés du camp de Mornay sont originaires de 111 villages de l'État du Darfour de l'Ouest. La grande majorité de ces déplacés est arrivée entre septembre 2003 et février 2004, ayant pris la fuite lorsque les milices pro-gouvernementales ont pillé et brûlé leurs villages. D'après les résultats d'une enquête épidémiologique récente effectuée par Médecins Sans Frontières (MSF) et Epicentre, 1 personne sur 20, soit 5 % de la population d'origine de ces villages, a été exécutée au cours de ces attaques. Déjà très impressionnante, cette moyenne masque en outre des massacres à grande échelle dans 11 villages, entre novembre 2003 et février 2004.

Les assassins ont principalement ciblé les hommes, qui représentent 3 morts sur 4. Les femmes et les enfants n'ont cependant pas été épargnés. La violence est en effet responsable de 75 % des décès parmi les femmes et de 50 % parmi les enfants. Désormais, la survie des plus faibles, enfants et personnes âgées, repose sur des mères et des jeunes filles traumatisées et épuisées. Et ce alors même que les éléments essentiels à la survie (nourriture, eau potable, abris) sont distribués irrégulièrement et en quantité insuffisante. Chaque mois, à Mornay, jusqu'à 200 personnes décèdent d'actes de violence, de faim, et de maladies.

Les déplacés de Mornay vivent dans la peur continue de subir de nouveaux massacres et viols. De fait, les miliciens qui contrôlent les abords du camp de Mornay sont ceux-là mêmes qui ont conduit les attaques sur leurs villages. Les hommes qui ont survécu aux premières tueries ne peuvent quitter le camp sans prendre le risque d'être tués, tandis que les femmes qui osent s'aventurer à l'extérieur pour ramasser du bois ou de l'herbe s'exposent à être battues et violées. Nos équipes médicales ont reçu, durant les neuf

dernières semaines, 132 personnes victimes de cette violence. Parmi ces patients, 14 % avaient subi des violences sexuelles. Il est probable, compte tenu de la culture de cette population, que de nombreux autres cas de viols n'aient pas été déclarés.

Les gens attendent en vain des secours. Rien n'indique, pour l'heure, qu'ils arriveront à temps et en quantité suffisante pour éviter une catastrophe à grande échelle. Rien que dans le camp de Mornay, il faudrait 1 200 tonnes de nourriture chaque mois pour nourrir correctement la population. En chargeant 15 tonnes sur des camions conçus pour en transporter 10, le transport de cette nourriture nécessiterait 80 allers-retours par mois sur des pistes sablonneuses. La saison des pluies imminente rendra les routes moins praticables encore. Sur l'ensemble de l'État du Darfour de l'Ouest, pour subvenir aux besoins alimentaires des 600 000 déplacés, 300 tonnes de nourriture par jour seraient nécessaires. Pour l'instant, on estime que la moitié seulement est acheminée quotidiennement dans cet État.

La poursuite des actes de violence autour des camps rend les déplacés totalement dépendants de cette aide extérieure, inadéquate et irrégulière. À cause de la très forte pénurie de nourriture, 1 enfant sur 5 à Mornay souffre de malnutrition aiguë. [...]

Mornay est un des premiers sites du Darfour où l'aide s'est déployée, même si elle demeure encore inadaptée. Souvent cité comme exemple d'une aide efficace, ce camp a vu défiler de nombreux officiels, tant soudanais qu'étrangers. Chaque visite s'est accompagnée de promesses de protection et d'assistance dont la population attend encore la concrétisation. À plusieurs reprises, ces visites officielles ont donné lieu à de grotesques mises en scène d'opérations d'assistance, dans le but de satisfaire les exigences de communication politique et de relations publiques des visiteurs.

Après l'intense violence dont ils ont été victimes dans les villages, beaucoup à Mornay perçoivent la poursuite des attaques, la pénurie alimentaire et la menace d'un nouveau déplacement comme la continuation d'une politique visant la destruction de leur groupe et l'asservissement des survivants après leur retour chez eux. Ces appréhensions, même si elles ne sont que des perceptions, ont fortement fragilisé psychologiquement les personnes et limitent d'autant plus leurs capacités de survie.

Les déplacés de Mornay constituent moins de 10 % de la population déplacée par la guerre menée contre les civils du Darfour. Les événements affectent directement une population estimée à 1 million d'individus et indirectement plusieurs centaines de milliers d'autres, notamment en termes de sécurité alimentaire. De plus, 190 000 personnes se sont déjà réfugiées dans le pays voisin, le Tchad. Il est grand temps que la promotion d'intérêts politiques laisse place à une mobilisation massive de l'aide, tant au niveau national qu'international. Telles qu'elles sont conçues aujourd'hui, les opérations de secours sont loin de répondre aux besoins. Dans l'état actuel, elles ne permettront pas d'éviter qu'une famine provoquée par l'homme ne détruise des dizaines de milliers de vies à travers l'ensemble du Darfour.



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations (RIOD), 23 juin 2004  
(en anglais)

**Extrait :**

Communications :

- La crise du Darfour est maintenant très présente dans les médias et en tête de l'agenda politique (les journalistes ont réussi à se rendre dans la région), mais la réponse des ONG et des agences reste faible.

- Pas trop d'impact médiatique à la suite du rapport d'Epicentre – aucune conférence de presse n'est prévue avant le retour de J. Hervé [Bradol, président de MSF France] (nb : une interview avec J. Hervé dans *Le Monde* le lendemain de son retour).
  - MSF F[rance] réalisera une enquête alimentaire dans une à deux semaines, qui servira probablement de base à un rapport public... il est également envisagé de communiquer sur les épidémies.
  - MSF H[ollande] réfléchit à un rapport sur la violence, les déplacements forcés et le manque d'assistance et de protection.
- En général, la ligne de communication doit rester centrée sur les besoins humanitaires, la violence et l'échec de la réponse internationale.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 3 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Jean-Hervé Bradol : Au début du mois de juin, il nous a fallu opter pour une démarcation nette quand nous avons réalisé que nos propos étaient tronqués par certains médias, notamment américains, pour servir une politique de pression américaine sur le pouvoir soudanais s'appuyant sur la possibilité d'une intervention militaire. [...] afin d'équilibrer notre position nous avons été [...] offensifs en direction du gouvernement soudanais. Le rapport de juin où nous démontrions que 5 % de la population avait été assassinée a occasionné de nombreux problèmes et les tensions ont donc été très vives puisqu'ils ont même étudié la possibilité d'expulser notre chef de mission. Nous n'y parlions pas de génocide mais de massacres de grande ampleur ; ce qui était très difficilement recevable par le gouvernement soudanais. Par la suite, nous avons continué, ils ont ainsi été choqués quand ils ont constaté que nous n'hésitions pas à accuser leurs miliciens de viols.



*La première fois que je me suis rendu au Darfour, c'était en juin 2004. On se déplaçait beaucoup par la route. Et ce qu'on observait était perturbant. On a traversé ce que l'on pourrait qualifier de zone de guerre postapocalyptique : des villages qui venaient clairement d'être incendiés et que les gens avaient manifestement fuis très rapidement. Des biens avaient été abandonnés, des pots brûlés et brisés sur le sol. Et il n'y avait personne, personne dans les rues, personne nulle part.*

*Pour moi, qui avais une expérience au Soudan du Sud, il s'agissait presque d'un copier-coller en termes de méthodologie : un massacre de population s'était produit, et la population déplacée vivait regroupée dans des conditions de sécurité précaires. Et maintenant, les gens mouraient de problèmes de santé. Une partie du problème était que la région était désertique. La concurrence pour les ressources était incessante, et une partie des combats fratricides découlait de cette situation. On rapportait que des populations avaient été décimées, ce qui était vérifié par nos études rétrospectives de mortalité. Au moins les trois quarts de ces décès étaient attribuables à des causes observées couramment. La diarrhée était omniprésente. On voyait des cas de shigellose et de paludisme, des affections courantes, des enfants malnutris, etc. Il fallait absolument qu'on intensifie massivement les opérations, et pour y parvenir, on avait besoin de certaines conditions : un accès administratif, logistique et sécuritaire, ainsi que du personnel. Donc il s'agissait de se mobiliser rapidement et d'intensifier l'intervention. Il y a diverses lacunes dans les études rétrospectives de mortalité, mais je pense que cette documentation était importante, avec des chiffres qui correspondaient à ceux qui avaient été avancés concernant la décimation de population. Il y avait cette notion de population décimée et de cause spécifique. On pouvait parler d'une période où il y avait beaucoup de violence,*

*ainsi que de la mortalité dans une perspective plus large, de l'impact de la violence et du déplacement. C'était précieux. Et je pense qu'il y avait d'autres études de mortalité réalisées par d'autres qui étaient cohérentes avec les nôtres.*

*Dr Greg Helder, MSF France/OCP, coordinateur général au Soudan d'avril 2004 à mai 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*À l'époque, il y avait un enjeu sur les besoins d'assistance. Compte-tenu de la situation qu'on vivait à Mornay, on avait une grosse inquiétude – qui ne sera pas confirmée – sur les capacités opérationnelles concernant quelques fondamentaux, dont l'eau et la nourriture. On était vraiment inquiets.*

*Le Programme alimentaire mondial ne cachait pas ses difficultés mais faisait le maximum d'efforts pour y arriver, et ils réussissaient assez bien. Au cours des réunions qu'on a eues avec eux, on les a poussés à exposer vraiment leur situation. On est allés directement voir les responsables du PAM au Soudan. Ils s'en sont étonnés et m'ont fait remarquer que, d'habitude, avec les représentants des ONG, ils ne parlaient pas d'assistance au niveau technique, de « cuisine » opérationnelle. Mais nous, on souhaitait mettre notre nez dans des questions comme : « Combien de tonnes ? pour où ? Quel est votre pipe-line ? etc. » On discutait vraiment des opérations avec eux.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*



*J'ai été élue au conseil d'administration de MSF France en juin 2004. Lors de la première réunion de ce nouveau conseil, au lendemain de l'élection, on a parlé du Darfour. On a parlé essentiellement de ce sujet parce qu'il y avait une crise alimentaire et nutritionnelle majeure qui se profilait.*

*J'avais en tête la famine organisée et les détournements d'aide au Soudan du Sud à la fin des années 90, alors que j'étais responsable des programmes de MSF France au Soudan. À l'époque, on avait monté des opérations de distribution massive de nourriture aux familles. Je pensais que si le même type de problème se profilait au Darfour, avec les mêmes groupes, ces derniers pouvaient aussi faire main basse sur les donations du Programme alimentaire mondial. Il fallait donc être sûrs qu'on arriverait à toucher les populations au plus près. On en avait discuté.*

*Dr Marie-Pierre Allié, MSF France, membre du conseil d'administration 2004-2007 ; directrice adjointe des opérations 2007-2008 ; présidente du conseil d'administration 2008-2013, (en français), interviewée en 2022.*

**Lors d'une réunion avec les autorités soudanaises et les ONGs internationales, l'adjoint au secrétaire général des Nations unies chargé des affaires humanitaires, Jan Egeland, pose ouvertement la question de l'existence d'un génocide. Les représentants des autorités soudanaises présents répondent en incriminant la propagande occidentale et affirment que les chiffres contenus dans le rapport de MSF sont faux. Ils menacent d'expulser le coordinateur de MSF France, mais ne passent pas à l'acte.**



*Dans ce rapport, on ne reprenait pas l'accusation de génocide à notre compte, mais on disait que la question était posée, qu'elle était sur la table, que les gens qu'on avait interviewés, eux, ils en parlaient beaucoup. La plupart d'entre eux étaient des militants, car à l'époque, le Darfourien moyen ne savait évidemment pas ce que c'était qu'un génocide. Nous-mêmes, on en avait à peu près la même connaissance, proche de zéro, que celle qu'on avait en 1994, lors du génocide des Tutsis rwandais. Mais il y avait des militants politiques dans les camps, ils en parlaient, ils faisaient campagne, etc.*

*Nous avons été invités ainsi qu'OXFAM et quelques grosses ONG à une réunion avec Jan Egeland, le sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires, et plusieurs ministres, dont Ahmed Haroun, le ministre chargé des Affaires humanitaires, le chef du HAC, qui avait été l'un des architectes de la répression. Egeland a été très offensif. Il leur a dit : « Vous ne vous rendez pas compte de la gravité des accusations de génocide qui pèsent contre vous ; c'est une qualification qui, à l'époque contemporaine, est lourde de conséquences dans les relations internationales. »*

*Il les a mis vraiment sous pression et les Soudanais ont répliqué en disant : « Tout ça, c'est de la propagande des Occidentaux, de nos ennemis, etc. La preuve, le rapport de MSF donne des chiffres complètement faux, etc. » Ils nous accusaient de falsification. Greg Elder, le chef de mission, a eu l'idée de sortir le rapport au moment de la visite de Renaud Muselier, le secrétaire d'État aux Affaires humanitaires français. L'idée était d'utiliser sa présence comme une sorte de couverture diplomatique. On avait aussi demandé aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France de nous protéger contre les menaces d'expulsion.*

*Quand on a diffusé au grand public le communiqué de presse résumant le rapport, les autorités ont réagi en disant qu'elles allaient expulser Greg, mais finalement il ne s'est rien passé.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 22 juin 2004, dans une interview qui sera postée sur le site de MSF International le 25 juin, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol déclare qu'une seconde catastrophe se profile au Darfour.**

**Le 30 juin 2004, le quotidien français *Libération* titre : « MSF lève le voile sur l'horreur ».**



« Darfour de l'Ouest : « une seconde catastrophe se profile » **Interview** du Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration, Point Projet, site internet MSF International, 22 juin 2004 (en français)

**Extrait :**

[Vous revenez de l'Ouest Darfour. Quelles sont vos premières impressions ?](#)

La sévérité des violences subies, l'impact de cette violence sur la santé des personnes, tout comme les conséquences indirectes de cette violence et du déplacement forcé des populations ont constitué une première catastrophe. Ainsi, on constate déjà des taux élevés de mortalité comme de malnutrition. À Mornay, par exemple, 1 enfant sur 5 souffre de malnutrition sévère. Mais aujourd'hui, la violence perdure autour des camps. Les milices pro-gouvernementales attaquent fréquemment les déplacés, principalement les femmes et les jeunes filles lorsqu'elles s'aventurent à l'extérieur des camps. Beaucoup sont violées. De plus, avec la disparition des hommes – qu'ils aient été tués ou qu'ils

aient fui vers d'autres régions du Soudan –, ce sont les femmes qui ont désormais la responsabilité de faire vivre la communauté. Dans certaines zones du Darfour, les autorités commencent même à évoquer la relocalisation des déplacés vers leurs villages détruits. Je me suis arrêté, par exemple, dans le camp de Sisi, sur la route entre El Geneina et Mornay. Les hommes se pressaient autour de la voiture pour nous accueillir. J'ai demandé à notre traducteur de leur demander s'ils souhaitaient rentrer chez eux. Ils montraient du doigt un point à seulement quelques centaines de mètres et disaient : « On ne peut même pas aller au-delà, car on sait que nous serons attaqués. Alors, on n' imagine même pas pouvoir rentrer chez nous. » Ces hommes vivent réellement sous l'emprise de la peur.

Comment cette violence qui perdure affecte-t-elle la capacité des personnes à survivre ?  
Même avec très peu d'aide, les déplacés pourraient trouver des mécanismes de substitution pour améliorer leur situation, car ils connaissent la région. Mais ils ne peuvent rien faire, car ils sont battus ou violés dès qu'ils tentent de sortir des camps. Cette forme de violence n'affecte pas seulement les femmes de manière individuelle, mais aussi les enfants et les personnes âgées, qui vont mourir parce que ces femmes ne peuvent, en aucun cas, sauver leur famille. Cela rend les gens encore plus dépendants de l'aide extérieure. Mais l'aide est lente à venir, irrégulière et peu fiable.

Quelles seront les conséquences de la saison des pluies qui démarre sur l'aide apportée ?  
La situation risque de se détériorer à la fois en termes de logistique, pour tout ce qui concerne l'approvisionnement en nourriture, mais aussi en termes d'épidémie : on peut redouter une explosion du paludisme et, sans latrines, le choléra ou la dysenterie peuvent faire leur apparition, ou tout type d'épidémie majeure. Et lorsque l'on sait qu'on parle aujourd'hui d'un million de personnes déplacées dans l'ensemble du Darfour, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui risquent de mourir.

Que faudrait-il faire ?

Il est indispensable d'accélérer l'assistance apportée : il faut à la fois acheminer plus de nourriture et construire d'énormes entrepôts pour la stocker. Ce processus a commencé, mais il est long à se mettre en place. En fait, sans un changement radical d'échelle, c'est une seconde catastrophe qui se prépare, à cause du manque d'assistance pour une population déjà affaiblie et qui risque d'être affectée par des épidémies et des taux élevés de malnutrition.

Comment ce « changement d'échelle » peut-il se mettre en place ?

Une logistique lourde est indispensable : nourriture, transport, zones de largage pour la nourriture dans certains lieux. Si cela peut être fait par le secteur public, tant mieux. Sans cela, pour garantir un approvisionnement correct de l'aide, et notamment de nourriture, il faudra sans doute utiliser d'autres moyens logistiques. Je travaille sur des urgences depuis vingt ans et cette expérience me fait dire que la nourriture, l'eau potable, la sanitation et les besoins médicaux ne peuvent être couverts lorsque à la fois, se poursuivent la violence à l'encontre des populations et que démarre la saison des pluies. Honnêtement, MSF ne peut pas faire face à tous les besoins médicaux qui vont survenir. Le Programme alimentaire mondial (PAM) fait ce qu'il peut. Mais nous n'avons pas d'indications claires pour savoir s'ils vont pouvoir couvrir les opérations qu'ils ont planifiées. Le PAM pourrait utiliser l'aide d'autres intervenants, notamment dans le domaine logistique. Un camp comme celui de Mornay nécessite l'approvisionnement de 1 200 tonnes de nourriture chaque mois. Pour couvrir les besoins nutritionnels du Darfour de l'Ouest, il faut délivrer 300 tonnes de nourriture chaque jour, ce qui nécessite une chaîne d'ap-

provisionnement régulière, alors même que la saison des pluies risque de couper les routes, voire de bloquer parfois les aéroports. Cela risque d'être un véritable cauchemar et, à moins d'un changement d'échelle dans l'organisation de l'aide, cela sera un échec.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 25 juin 2004 (en français)

**Extrait :**

Darfour [...]

Thierry Allafort : J'ai passé quinze jours au Soudan. Ce sera notre plus grosse opération cette année et certainement comparable par l'ampleur à d'autres opérations historiques dans le mouvement.

Le nombre des populations déplacées est important : environ 190 000 réfugiés au Tchad (nous y avons ouvert un hôpital) et plus d'un million de déplacés à l'intérieur du Darfour (qui couvre la superficie de la France). [...]

Un enfant sur 5 est malnutri, mais tous les éléments sont présents pour que la situation se dégrade plus gravement.

Sur la zone que nous connaissons, nous pensons que 90 % des villages ont été détruits, avec razzias, violences des milices et des militaires. [...]

Quelques éléments de constats

1°) Une énorme violence perpétrée par les milices persiste à l'égard des populations civiles. 2°) Le discours des autorités soudanaises pousse au retour dans les villages car la saison des plantations approche. Pour cela, ils prétendent qu'il n'y a plus de violences, or ce n'est pas le cas et les réfugiés sont légitimement terrifiés à l'idée de retourner dans leurs villages.

3°) Nous nous employons à travailler sur la dimension de l'aide alimentaire.

4°) La seule avancée de cette crise : son entrée dans les préoccupations internationales.

Nos ressources

Cette opération mobilise pour l'instant 40 expatriés, 9 M d'euros et 2 500 personnels nationaux. En attendant que le PAM réussisse à s'organiser, notre priorité est aussi la distribution de l'alimentation (avec l'arrivée de la saison des pluies qui va rendre plus difficile la circulation des marchandises).



**Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, Amsterdam, 25-27 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour : [...]

Kenny [Gluck, directeur des opérations de MSF Hollande] a donné un aperçu de nos opérations avec :

MSF Belgique dans le Nord ; MSF France dans l'Ouest ; MSF Hollande dans le Sud ; MSF Suisse – MSF Espagne qui commencera bientôt.

Il y aura bientôt plus de 200 expatriés MSF sur le terrain, et malgré cela, nous ne serons toujours pas en mesure de répondre à tous les besoins. Et avec la saison des pluies, nous serons obligés d'arrêter certaines activités dans les zones reculées qui ne seront plus accessibles.

Comment la communauté humanitaire a-t-elle pu échouer à ce point ? Dans de nombreux secteurs, il n'y a aucune assistance, même s'ils sont accessibles – il n'y a aucune excuse

de ne pas s'y être rendus. Jusqu'à présent, nous avons décidé de ne pas cibler les agences des Nations unies, mais avons-nous été assez agressifs à l'ONU et nous sommes-nous exprimés assez fort ?

Nous devons aussi nous demander pourquoi nous avons été si lents, même si nous avons quatre mois d'avance sur les autres. Un autre problème est que, lorsque nous sommes seuls sur le terrain, nous travaillons dans des environnements où il n'y a pas d'eau, pas de distribution de nourriture, etc.

Questions à clarifier :

Niveau de soutien du gouvernement du Soudan : le gouvernement du Soudan a fait largement obstruction à l'assistance depuis mai jusqu'à tout récemment (c'est maintenant l'excuse donnée par l'ONU pour la lenteur de la réponse). On ne sait pas dans quelle mesure le gouvernement du Soudan a profité de l'absence de témoins pour mener ses « opérations » sur le terrain. En effet, il y a plusieurs agendas contradictoires qui se superposent (y compris du côté de la milice), et il est difficile d'avoir un état des lieux clair de la situation. On s'inquiète maintenant du fait que le gouvernement du Soudan pourrait organiser des retours forcés dans des zones dangereuses. Nous devons nous assurer que les personnes déplacées peuvent rentrer sur une base volontaire : jusqu'à présent, le désespoir et le manque d'assistance les forcent à prendre des risques (elles ont essentiellement le choix entre mourir de faim ou prendre le risque d'être violées/assassinées).

Insuffisance de la réponse humanitaire : même maintenant que le gouvernement du Soudan a fait un pas en avant et que le niveau d'obstruction a diminué, la plupart des ONG ont déjà atteint leur capacité maximale. En général, les acteurs humanitaires se désengagent des interventions d'urgence pour se concentrer sur les activités de développement, de campagne et de promotion de la paix. Cela nous pose un problème, car nous avons perdu des compétences/expertises dans certains domaines (p. ex., eau et assainissement) dans lesquels certaines ONG se débrouillaient mieux que nous. Et finalement, même si la communauté humanitaire craint une manipulation de l'assistance par le gouvernement du Soudan, cela ne devrait pas l'empêcher d'enclencher le processus et de demander ensuite au gouvernement de rendre des comptes. Dans le cas présent, les agences des Nations unies et la plupart des ONG n'ont même pas engagé le processus ou l'ont engagé trop tard. L'assistance humanitaire est d'autant plus importante que le gouvernement soudanais force les personnes déplacées à revenir : afin de garantir la liberté de circulation, l'assistance humanitaire doit être disponible et suffisante.



« MSF lève le voile sur l'horreur » Christophe Ayad, *Libération* (France), 30 juin 2004 (en français)

**Extrait :**

Selon une étude épidémiologique menée récemment par Médecins Sans Frontières (MSF) et Epicentre auprès des 80 000 civils soudanais déplacés du camp de Mornay, une personne sur vingt, soit 5 % de la population d'origine, a été tuée au cours d'attaques menées par les milices arabes et l'armée. Cette moyenne, « déjà très impressionnante », souligne le rapport, masque en outre des massacres à grande échelle dans onze villages (sur les 111 dont sont originaires les déplacés) : « Les assassins ont principalement ciblé les hommes, qui représentent trois morts sur quatre. Les femmes et les enfants n'ont cependant pas été épargnés. La violence est en effet responsable de 75 % des décès parmi les femmes et de 50 % parmi les enfants. » Le fait de vivre dans un camp de dépla-

cés n'est pas, pour autant, une garantie de sécurité et de survie : « Chaque mois, à Mornay (un village de 5 000 habitants à l'origine, ndlr), jusqu'à 200 personnes décèdent d'actes de violence, de faim et de maladie. » « Depuis le début de l'année 2004, les déplacés ont reçu moins de 1 000 kilocalories par jour, ce qui ne représente même pas la moitié des 2 500 par jour et par personne nécessaires à la survie. » Sur l'ensemble de l'État du Darfour de l'Ouest, il faudrait 300 tonnes de nourriture par jour pour subvenir aux besoins alimentaires des 600 000 déplacés. « Pour l'instant, on estime que la moitié seulement est acheminée quotidiennement. » Enfin, « les autorités ont récemment annoncé qu'elles souhaitaient voir les déplacés de Mornay rentrer au plus vite dans leurs villages d'origine ». Or, pour MSF, les garanties minimales de sécurité ne sont pas réunies : « Il est tout simplement impossible d'espérer que la vie sociale et les activités agricoles puissent reprendre immédiatement dans de tels lieux de désolation, au début de la saison des pluies. »

### **3. Alerte soutenue sur les besoins d'assistance** **(juillet - septembre 2004)**

**Dans les mois qui suivent, MSF maintient la pression en continuant à alerter publiquement sur le fait que la catastrophe sanitaire et nutritionnelle au Darfour s'aggrave alors que le gouvernement du Soudan envisage de forcer les déplacés à rentrer dans leurs villages. MSF met aussi en avant l'insuffisance de l'aide internationale et appelle à l'augmenter.**

\*\*\*

**Le 7 juillet 2004, lors d'une conférence de presse à Paris, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, exprime son inquiétude concernant le plan de retour dit « volontaire » de plus d'un million de déplacés du Darfour, présenté par le ministre de l'Intérieur soudanais. Ce plan risque, selon lui, d'entraîner une catastrophe sanitaire. Il rappelle que le Programme alimentaire mondial (PAM) n'arrive à remplir que la moitié de ses objectifs alors que 1 enfant sur 4 est malnutri. Selon lui « on risque de perdre un segment important de la population ».**

**Le 12 juillet 2004, les Pays-Bas prennent la présidence de l'Union européenne. Profitant de cette occasion, le directeur général de MSF Hollande, Austen Davis, publie un article sur les sites MSF dans lequel il critique la lenteur de l'Union européenne à réagir à la crise du Darfour et la faiblesse de l'aide consacrée à cette crise.**

**Rappelant que « le manque de protection et d'assistance face aux besoins criants est contraire aux valeurs humanitaires que les Pays-Bas et d'autres gouvernements européens s'engagent à défendre », il demande que l'Union européenne en fasse plus.**

**Selon lui, « la réponse doit aller au-delà de l'assistance ; la nourriture et les pansements ne peuvent arrêter les attaques de masse, les viols et les meurtres ».**

**Le 26 juillet 2004, un communiqué de presse est publié au retour du Darfour du président du Conseil international de MSF, Rowan Gillies. Rowan alerte sur le fait que les conditions de vie de la population du Darfour ne s'améliorent pas, malgré un accès à la région désormais plus important pour les organismes d'aide. Il décrit des poches de désastre, où les gens risquent de mourir en masse, soulignant que malgré l'amélioration récente des livraisons du Programme alimentaire mondial, seulement la moitié des besoins alimentaires de base seront satisfaits.**



« La mobilisation humanitaire pour le Darfour monte d'un cran – MSF met en garde contre un retour forcé des déplacés du Darfour » **AFP** (France), Paris, 7 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

L'organisation Médecins Sans Frontières a mis en garde mercredi contre un retour forcé dans leurs foyers des déplacés du Darfour (ouest du Soudan) dans des conditions sanitaires et sécuritaires insuffisantes, qui risque d'entraîner une « catastrophe sanitaire ». Le ministre soudanais de l'Intérieur, Abdel Rahim Mohammed Hussein, a annoncé dimanche que Khartoum avait « établi un plan pour le retour volontaire » de plus d'un million de personnes déplacées du Darfour.

« Notre grande inquiétude est la réinstallation de force des déplacés, sans sécurité, avec une pénurie de moyens matériels », a déclaré le président de MSF, Jean-Hervé Bradol, lors d'une conférence de presse, évoquant un « risque de catastrophe sanitaire » si cette réinstallation est menée à « court terme ».

« Les déplacés ne sont pas volontaires pour rentrer : ils ont peur de se faire assassiner. Et les conditions matérielles pour leur réinstallation en milieu rural, en saison des pluies, ne sont pas réunies ; un tiers des villages a été complètement détruit, ils seront disséminés, manqueront de nourriture ; on risque de perdre un segment important de la population », a-t-il dit.

M. Bradol a rappelé qu'à l'heure actuelle « le Programme alimentaire mondial (PAM) n'arrive à remplir que la moitié de ses objectifs » alors qu'un enfant sur quatre souffre de malnutrition et que le taux de mortalité y est supérieur au seuil de catastrophe.



« La population du Darfour a le droit d'exiger qu'on lui rende des comptes », Austen Davies, MSF Hollande, directeur général, publié sur les **sites web de MSF**, 20 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Les personnes déplacées avec lesquelles Powell, Annan et Pronk se sont entretenus ont probablement été forcées de fuir parce que leur village avait été incendié il y a huit ou neuf mois, mais le monde n'a commencé à y porter attention que tout récemment. Au cours de ces mois de négligence délibérée, la population du Darfour a été confrontée à une vague de massacres et de viols de masse et à la destruction de ses villages, de ses communautés et de ses moyens de subsistance. Pendant tout ce temps, les gens, regroupés dans des camps et des abris de fortune surpeuplés, ont reçu peu d'assistance humanitaire et aucune protection contre la violence. Ils ont le droit d'exiger qu'on leur rende des comptes. [...]

Les Nations unies et de nombreux gouvernements étaient au courant de la tragédie qui se déroulait là-bas, mais ils ont choisi de ne pas agir. La guerre au Darfour a été activement cachée et négligée afin de ne pas mettre en danger le processus de paix entre le

gouvernement du Soudan et le mouvement rebelle du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), qui s'affrontent depuis des décennies dans le sud du pays. Mettre fin à l'un des conflits les plus destructeurs au monde serait certes une grande réussite. Mais est-ce juste que le coût de cette réussite soit de sacrifier le peuple du Darfour ?

Il est difficile de comprendre pourquoi la réponse a été aussi lente et insuffisante vu la profondeur et l'ampleur de la crise au Darfour, telles qu'en témoignent les photos satellites qui montrent des centaines de villages saccagés, pillés et brûlés. Les enquêtes nutritionnelles de MSF indiquent que le déplacement et la destruction ont entraîné pour une grande partie de la population de la malnutrition, la perte d'abris et la misère.

Plus d'un quart des enfants du camp de Mornay dans le Darfour de l'Ouest, qui compte une population de 80 000 déplacés, souffrent de malnutrition. Entre janvier et mai, les habitants de Mornay ne recevaient que 1 000 kcal par jour, soit moins de la moitié de la ration quotidienne de 2 500 kcal nécessaire pour survivre. Les personnes affamées qui partent à la recherche de nourriture sont souvent rançonnées par les Janjawids pour avoir le droit de sortir des camps. N'ayant pas assez pour subvenir à leurs besoins et aucun autre moyen de trouver de la nourriture, elles sont condamnées à une mort lente et humiliante.

Et ce sont celles qui ont survécu à la violence. Selon les données médicales, les causes de décès au cours des quatre premiers mois de l'année étaient encore plus choquantes. Plus de 60 % des décès au sein de la population adulte étaient dus à la violence. À Mornay, près de 50 % des décès d'enfants (âgés de moins de 16 ans) étaient dus à la violence directe – coups de feu, blessures par machette ou bombes larguées par des avions du gouvernement soudanais.

La réponse humanitaire commence tout juste à s'intensifier – trop peu et trop tard – alors que les responsables mondiaux crient haut et fort que le gouvernement doit arrêter la « plus grande crise humanitaire du monde ». La réponse doit aller au-delà de l'assistance ; la nourriture et les pansements ne peuvent arrêter les attaques de masse, les viols et les meurtres. Afin de surveiller le cessez-le-feu, près de 40 observateurs de l'Union africaine ont été déployés dans la région.

Il est difficile d'imaginer que même les 120 observateurs prévus et répartis sur un territoire de la taille de la France auront un impact significatif. Ils ont signalé à Colin Powell la semaine dernière qu'aucune violation du cessez-le-feu n'avait été constatée – le jour même où des hélicoptères militaires survolaient les centres d'alimentation de MSF et larguaient des bombes sur les villages voisins.

La terreur n'a pas cessé. Les personnes déplacées qui vivent dans des camps de fortune à travers le Darfour sont toujours confrontées à l'intimidation, aux viols fréquents et à d'autres formes de violence. [...] Les personnes vivant dans un environnement de terreur et de violence sans assistance sont contraintes à faire des choix inhumains. Pour de nombreuses personnes déplacées au Darfour, le seul moyen de survivre est de sortir des camps où la sécurité est minime pour aller chercher du bois de chauffage qu'elles échangent sur le marché contre de la nourriture.

Mais dans le climat de brutalité qui règne, ce moyen de survie est devenu dangereux. Les femmes qui vont dans les champs à la recherche de bois de chauffage courent le risque de se faire violer. Les hommes risquent d'être exécutés ou torturés. Certaines familles n'ont eu d'autre choix que d'envoyer leurs jeunes enfants trouver du bois de chauffage dans les heures précédant l'aube, dans l'espoir qu'ils puissent échapper à la violence plus facilement que leurs parents.

La violence et le manque d'assistance ont forcé les gens à choisir entre subsistance et sécurité. C'est exactement dans de telles situations que l'assistance humanitaire est censée sauver les gens. Mais jusqu'à maintenant, la population a été livrée à elle-même.

Le manque de protection et d'assistance face aux besoins criants est contraire aux valeurs humanitaires que les Pays-Bas et d'autres gouvernements européens s'engagent à défendre. Nous arrivons très en retard au Darfour pour prêter assistance aux personnes dans le besoin. [...] Alors que le gouvernement néerlandais assume la présidence de l'Union européenne, nous devons lui demander pourquoi l'Europe ne se dresse pas contre une crise aussi évidente où il y a une urgente nécessité d'agir. L'Union européenne doit en faire plus de manière concertée pour veiller à ce qu'une assistance soit fournie à la population du Darfour, tout en lui assurant la sécurité et la fin des violences.



« La situation humanitaire ne s'améliore pas au Darfour, selon une organisation médicale » **AFP** (France), Nairobi, 26 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

« La situation désespérée de la population ne s'améliore pas malgré un meilleur accès à la région et l'arrivée d'un plus grand nombre d'agences et de travailleurs humanitaires », a déclaré MSF par voie de communiqué.

« Il y a des îlots où la situation est véritablement catastrophique, où un grand nombre de personnes risquent de mourir », a ajouté Rowan Gillies, président de MSF International, qui vient de rentrer d'un séjour d'un mois au Darfour.

## **B. SUIVI DE LA VIOLENCE ET ENQUÊTES SUR LA RÉALITÉ D'UN GÉNOCIDE (juin - septembre 2004)**

### **1. Le gouvernement soudanais sous pression pour mettre fin à la violence (juin - juillet 2004)**

Jusqu'à la mi-juillet 2004, lorsqu'on leur demande si la situation au Soudan peut être qualifiée de génocide, le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell, comme le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, demeurent prudents. Ils se contentent de répéter qu'ils maintiennent la pression sur le gouvernement du Soudan pour qu'il mette fin aux violences et laisse entrer un volume massif d'aide humanitaire afin d'éviter une catastrophe.

\*\*\*

Le 11 juin 2004, le secrétaire d'État, Colin Powell, déclare au quotidien étatsunien *The New York Times* être convaincu que le gouvernement soudanais soutient les milices Janjawids. Il lui demande de donner immédiatement accès aux travailleurs humanitaires et de cesser de jouer avec l'attribution des permis de circuler.

Lorsqu'on lui demande si la situation au Darfour atteint le niveau de gravité d'un génocide, il répond qu'au moins un million de personnes sont désespérément dans le besoin, que nombre d'entre elles vont mourir si la communauté interna-

**tionale ne se mobilise pas et si elle n'obtient pas la coopération du gouvernement soudanais.**

**Selon lui, le fait de qualifier cette situation n'y changera pas grand-chose. Il ajoute que les juristes officiels étasuniens n'ont pas encore répondu à la question de savoir si les critères permettant de déterminer l'existence d'un génocide étaient remplis.**



Interview avec Colin Powell, Marc Lacey, *The New York Times* (Etats-Unis), 11 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Secrétaire d'État Powell : Dans toutes mes conversations avec les Soudanais ces dernières semaines, [...] j'ai toujours évoqué le Darfour. Je leur ai demandé : de donner immédiatement accès aux travailleurs humanitaires, de cesser de retarder la délivrance des permis de circuler, comme dire à quelqu'un qu'on lui accorde un permis de trois jours et qu'au moment de l'obtenir les trois jours sont déjà passés, et tout ce genre de situations qui ont empêché les travailleurs humanitaires de se rendre là où les besoins étaient criants.

Nous avons continué à faire pression sur eux pour un cessez-le-feu, car il est inutile d'essayer de faire entrer l'assistance s'il n'y a que la violence à l'autre bout du pipe-line humanitaire, et pour qu'ils contrôlent les Janjawid. Bien entendu, ils disent qu'ils ne les contrôlent pas, mais nous avons toutes les raisons de croire que ces milices sont soutenues par diverses entités du gouvernement soudanais. [...]

Je crois que nous avons commencé à voir une certaine amélioration de l'accès, une certaine reconnaissance de leur part que le cessez-le-feu doit entrer en vigueur, et il a été un peu plus facile de faire entrer des travailleurs et de l'assistance humanitaire. Mais je rejette les allégations selon lesquelles nous aurions surestimé la gravité de la situation. Les chiffres sont difficiles à évaluer, mais il y a au moins un million de déplacés à l'intérieur du pays ou au Tchad, et beaucoup d'entre eux, en raison du manque de nourriture, de médicaments et d'eau potable, courent un grand risque, en particulier les enfants. Et je n'accepterais pas non plus de dire que la situation est revenue à la normale. La meilleure façon de savoir si cette description de la situation est conforme à la réalité est de donner un accès immédiat et sans entraves à tous les travailleurs humanitaires et aux ONG qui le souhaitent, et aux observateurs internationaux qui peuvent s'y rendre et faire une évaluation de ce qui se passe là-bas. Il faut que les responsables et les forces armées du Soudan contrôlent les milices, et que les forces soudanaises aident à protéger les lignes de communication, la population en détresse et les travailleurs humanitaires. [...] Sans avoir sous les yeux un rapport de renseignement complet, je peux quand même dire clairement que nous croyons que le gouvernement du Soudan, a vraiment apporté son soutien à ces milices. [...]

M. Lacey : [...] S'agit-il de nettoyage ethnique ? Est-ce que la situation a atteint le niveau du génocide ?

Secrétaire Powell : Vous savez, ce sont des questions qui se rapprochent du domaine juridique, et je ne suis pas prêt à dire quel est le terme juridique approprié pour qualifier la situation. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a au moins un million de personnes qui ont désespérément besoin d'aide, et beaucoup d'entre elles mourront si nous ne pouvons pas mobiliser la communauté internationale et amener les Soudanais à coopérer. Le terme choisi ne changera pas grand-chose à la situation.

[...] des discussions sont en cours au sein de nos agences, et nos avocats évaluent la situation, tout comme nos responsables politiques. [...] Je préfère laisser mes experts examiner la question avec les avocats et revenir vers vous, plutôt que d'y aller avec un avis juridique.

**Le 17 juin 2004, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, déclare qu'il ne peut pas, à ce stade, qualifier la situation au Darfour de génocide ou de nettoyage ethnique.**



Rencontre du secrétaire général de l'ONU avec la presse à son arrivée au siège de l'ONU (transcription non officielle), 17 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Secrétaire général : [...]

Sur la base des rapports que j'ai reçus jusqu'à maintenant, je ne peux pas parler d'un génocide. Il y a des violations massives du droit international humanitaire, mais je ne suis pas encore prêt à les décrire comme un génocide ou un nettoyage ethnique.

Question : Pensez-vous que le gouvernement soudanais est complice des crimes qui ont été commis au Darfour ?

Secrétaire général : Nous avons abordé la question avec le gouvernement soudanais, qui nie toute implication. [...] Je n'ai pas de preuves spécifiques, mais d'après tous les témoignages recueillis, ils peuvent faire pression sur les Janjawids.

**Le 30 juin 2004, après un court voyage au Soudan, le secrétaire d'État, Colin Powell, déclare que selon les preuves disponibles, les violences commises au Darfour ne remplissent pas les critères nécessaires pour les qualifier de génocide. Selon lui : « Il ne s'agit pas du Rwanda d'il y a dix ans, mais du Darfour aujourd'hui. »**

**Il précise que s'il s'agissait d'un génocide, la pression internationale serait accrue. Selon lui, les États-Unis veulent voir le gouvernement du Soudan « briser les reins des Janjawids et fournir une aide humanitaire complète à la population du Darfour ».**



Interview avec Colin Powell sur **NPR** (Etats-Unis), 30 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Mme Norris : Les États-Unis, cependant, font très attention de ne pas utiliser le terme « génocide ». Pourquoi l'administration hésite-t-elle à qualifier la situation de génocide ?

Secrétaire d'État Powell : [...] Les conventions de droit international abordant la question de génocide établissent la définition juridique du génocide en fonction de critères spécifiques, mais sur la base de ce que nous avons vu, certains de ces critères étaient présents, mais certainement pas tous. Voilà ce qu'en disent mes avocats.

Mais à quoi bon se demander si tous les critères de génocide sont réunis lorsque nous regardons la population, que nous constatons leur détresse, que nous essayons de répondre à leurs besoins, et ce dans les endroits que j'ai visités aujourd'hui, et dans tous

les autres endroits où l'ONU s'efforce de prêter assistance ? Au lieu de passer beaucoup de temps à discuter de la définition de la situation, ne serait-il pas plus important d'identifier où se trouvent les personnes dans le besoin, d'acheminer ce dont elles ont besoin sur le terrain, de leur offrir de l'espoir sous forme d'articles de première nécessité et de sécurité, de leur offrir la possibilité de retourner dans leur village le moment venu.

Mme Norris : Pour certains, la réticence à qualifier la situation de génocide nous rappelle le Rwanda.

Secrétaire d'État Powell : [...] Ce n'est pas de la réticence. En fonction des preuves disponibles, la situation ne répond pas aux critères qui définissent le génocide. [...] Je peux vous assurer que si tous les indicateurs étaient réunis et pointaient vers un génocide tel que défini par les conventions de droit international, je n'hésiterais pas à l'appeler ainsi. [...] Ce n'est pas le Rwanda il y a dix ans ; c'est le Soudan maintenant. [...]

Il y a des gens qui sont désespérément dans le besoin, et le gouvernement a pris des engagements aujourd'hui, reste à voir s'il y donnera suite. [...]. C'est ce que nous souhaitons, car cela permettrait d'anéantir les Janjawids, de fournir un soutien humanitaire complet aux personnes en détresse, de faciliter le suivi par les observateurs militaires de l'UA, puis d'entamer un processus de réconciliation politique.

[...] Maintenant, s'il s'agissait effectivement d'un génocide répondant à tous les critères pour le qualifier ainsi, nous augmenterions certainement la pression internationale. Mais est-ce que nous ferions plus que ce que nous faisons maintenant ? C'est une question à laquelle je ne peux pas répondre. Cela ne m'accorderait aucune nouvelle autorité, ni pouvoir ou responsabilité supplémentaire.

**Le même jour, le ministre des Affaires étrangères du Soudan, Mostafa Ismail, déclare que le Soudan va déployer des forces supplémentaires au Darfour pour assurer la sécurité, assouplir les restrictions envers les agences humanitaires et accélérer les négociations avec les groupes rebelles.**

**Le 3 juillet 2004, après la visite de Kofi Annan, le gouvernement du Soudan annonce qu'il va autoriser les observateurs de l'Union africaine à entrer au Darfour.**

**Les États-Unis proposent au Conseil de sécurité de l'ONU une ébauche de résolution incluant un embargo sur les armes et les voyages à l'encontre de la milice Janjawid. Dans les trente jours qui suivront l'approbation de la mesure, le Conseil de sécurité devra ou non envisager des sanctions contre « tout autre individu ou groupe responsable des atrocités commises au Darfour », c'est-à-dire les soutiens officiels des Janjawids.**

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2004, un représentant de l'OMS appelle à une opération d'aide internationale massive, utilisant des moyens logistiques militaires, afin de sauver la vie de 10 000 Darfouris dans le mois qui suit.**



« Le Soudan annonce des mesures pour apaiser la situation au Darfour après la visite de Powell et Annan » Matthew Lee, **AFP** (France), Khartoum, 30 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le ministre des Affaires étrangères, Mustafa Ismail, a déclaré lors d'une conférence de presse [à Khartoum] avec Colin Powell, qui venait de lancer un sévère avertissement à Khartoum pour atténuer la crise humanitaire, que le gouvernement s'attaquerait à la crise en trois étapes. [...]

« Nous ferons de notre mieux pour envoyer plus de policiers et plus de forces armées dans cette région. Nous combattons toute milice ou Janjawid afin de protéger les civils », a-t-il déclaré, faisant référence aux milices arabes pro-gouvernementales accusées d'une vague de meurtres de groupes autochtones au Darfour depuis le soulèvement des rebelles en février 2003.

« Nous allons accélérer les négociations politiques. J'espère que dans très peu de temps, nous parviendrons à un accord avec les rebelles », a-t-il déclaré.

De plus, Khartoum, qui a été accusé d'entraver l'accès humanitaire essentiel à la région, allégerait les restrictions imposées aux agences d'aide internationale, a ajouté M. Ismail. [...]

M. Powell, qui a fait une visite éclair au Darfour et dans un camp de réfugiés plus tôt mercredi, s'est dit satisfait de l'annonce, mais restait dans l'attente d'une action sur le terrain.

« J'ai clairement indiqué au ministre que la communauté internationale resterait saisie de ce problème », a-t-il déclaré, avertissant que les sanctions de l'ONU « demeurent possibles » si le gouvernement ne parvenait pas à tenir ses engagements.

En effet, les États-Unis ont proposé mercredi une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU qui imposerait un embargo sur les armes et les voyages à la milice Janjawid accusée de l'effusion de sang au Darfour.

Mais l'ébauche obtenue par l'AFP ne prévoit pas de sanctions contre le gouvernement soudanais, qui aurait soutenu la milice dans la création de ce que l'ONU appelle la pire catastrophe humanitaire dans le monde aujourd'hui.

Au lieu de cela, il laisse la possibilité au Conseil, dans les 30 jours suivant l'approbation de la mesure, de décider si des sanctions doivent être imposées à « tout autre individu ou groupe responsable des atrocités commises au Darfour ».

Plus tôt, un responsable accompagnant M. Powell avait accusé le Soudan d'être « dans le déni » face à la situation au Darfour.

Faisant référence aux discussions entre le secrétaire et M. Ismail mardi soir, il a déclaré : « Ils (les responsables du gouvernement soudanais) sont dans un état de déni. »

Le gouvernement utilisait des « déclarations sélectives » dans les rapports de l'ONU et des agences d'assistance pour faire valoir ses arguments, mais M. Powell n'était pas convaincu, a-t-il ajouté. « Nous savons ce qui se passe. »

[...] Mais à bord de l'avion retournant à Khartoum, M. Powell a semblé être contre l'idée d'une force internationale de maintien de la paix pour le Darfour, qui a à peu près la taille de la France.

[...] « Nous exigeons le déploiement de forces internationales de l'ONU au Darfour », a déclaré Mohammed Hamed Ali, porte-parole de l'Armée de libération du Soudan, à l'AFP au Caire.



« Des milliers de personnes vont mourir au Darfour sans une intervention humanitaire armée, prévient l'OMS » **AFP** (France), Genève, 1<sup>er</sup> juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

« Nous estimons que si la situation actuelle demeure inchangée, 10 000 personnes vont mourir d'ici un mois », a déclaré David Nabarro, expert en situation d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé, après s'être rendu dans la région ouest du Soudan.

M. Nabarro a estimé qu'une opération de secours « forte et efficace » pourrait ramener le taux de mortalité à environ 3 000 par mois, ce qui serait plus conforme aux autres situations d'urgence.

M. Nabarro, qui a informé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de la situation avant sa visite au Darfour jeudi, a souligné qu'un soutien logistique et aérien d'envergure était nécessaire pour lutter contre la menace du choléra, de la dysenterie et du paludisme qui pèse sur 1,2 million de personnes déplacées.

« L'ampleur des opérations en termes d'effectifs, d'hélicoptères, de camions et de communications dépasse vraiment ce que nous, les Nations unies, pouvons faire nous-mêmes », a-t-il déclaré, soulignant que la logistique en cas de crise dans les Balkans, au Timor oriental ou en Afghanistan avait été assurée par une force militaire internationale.

« C'est plus grand que les Balkans et plus grand que l'Afghanistan », a ajouté M. Nabarro. « D'une manière ou d'une autre, nous, les Nations unies, devons construire une infrastructure suffisamment grande pour répondre aux besoins de base d'un million de personnes dans des lieux horribles, dans une région de la taille de la France. »

À la suite de sa visite au Darfour, M. Annan pourrait annoncer un plan de 90 jours visant à fournir de l'aide dans la région, ont déclaré des responsables de l'ONU. [...]

Mais le responsable de la santé a déclaré qu'il serait possible d'éviter le pire scénario, où l'on pourrait voir jusqu'à 300 000 décès dus au choléra, tel que mentionné par l'ONU ces derniers mois, grâce au recours à des organisations d'assistance privées.

**La pression des opinions publiques internationales pour mettre fin aux violences au Darfour s'accroît également, en particulier celle de l'opinion publique étatsunienne, à travers les organisations de défense des droits humains.**

**Le 23 juin 2004, Physicians for Human Rights publie un rapport affirmant qu'il existe une intention manifeste d'éradiquer les familles non arabes et concluant qu'un génocide est en cours au Darfour.**

**Le 19 juillet 2004, Amnesty International publie un rapport intitulé « Soudan, Darfour : le viol, une arme de guerre » qui contient des centaines de témoignages de femmes violées, enlevées et contraintes à l'esclavage sexuel par les Janjawids.**

**Le même jour, Human Rights Watch déclare avoir obtenu des copies de documents émis par le gouvernement soudanais dont le contenu contredit leurs dénégations répétées de tout soutien aux Janjawids.**

**Khartoum répond que Human Rights Watch ment afin de pousser l'ONU à imposer des sanctions au Soudan.**



« Dans l'ouest du Soudan : "épuration ethnique" ou "génocide" ? » Stephen Smith, **Le Monde** (France), 29 juin 2004 (en français)

**Extrait :**

La pression monte. Alors qu'au début de l'année le débat tournait autour de la « purification ethnique », un qualificatif employé par certains défenseurs des droits de l'homme et responsables des Nations unies, l'organisation non gouvernementale (ONG) américaine Physicians for Human Rights s'est fondée sur de nombreux témoignages et la définition du génocide comme « tuerie systématique d'un groupe racial ou culturel » pour affirmer que « des actes de génocide » étaient perpétrés dans le Darfour. « Il existe une intention manifeste d'éradiquer les familles non arabes », a soutenu, le 23 juin, l'ONG, qui citait aussi un rapport de l'agence USAID alertant sur « la possible mort de 300 000 à 1 million de civils ».



« Soudan : le viol comme arme de guerre au Darfour » **Amnesty International, Communiqué de presse**, 19 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Dans la région du Darfour, au Soudan, des filles d'à peine 8 ans sont violées et utilisées comme esclaves sexuelles. Les viols de masse qui se poursuivent au Darfour constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, mais la communauté internationale ne fait pas grand-chose pour y mettre fin, a déclaré Amnesty International dans son rapport intitulé « Le viol comme arme de guerre au Darfour ».

Malgré l'accent mis sur le Darfour au niveau régional et international et les promesses du gouvernement soudanais de désarmer la milice Janjawid, il n'existe toujours aucune protection pour les femmes et les filles.

[...] « La communauté internationale doit prendre le viol beaucoup plus au sérieux et traiter la question de façon beaucoup plus énergique. Des professionnels de santé qualifiés doivent être dépêchés immédiatement sur place pour venir en aide aux survivantes », a déclaré Amnesty International.

Amnesty International lance également un appel pour que :

- Toutes les parties au conflit mettent un terme à ces pratiques et condamnent le viol comme arme de guerre et pour que des mécanismes appropriés soient mis en place pour assurer la protection des civils ;
- Les milices Janjawid soient désarmées et dissoutes et que cessent leurs attaques contre la population civile ;
- Une commission internationale d'enquête soit mise en place immédiatement pour procéder à l'examen des éléments tendant à prouver l'existence de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'autres violations du droit international humanitaire, viols et allégations de génocide notamment ;
- Les auteurs présumés d'attaques à l'encontre de civils, notamment de violences contre des femmes, soient traduits en justice lors de procès répondant aux normes internationales d'équité. La sécurité des victimes et des témoins devra être assurée.

Contexte

Le rapport d'Amnesty International sur le viol comme arme de guerre dans le Darfour, au Soudan, et la violence sexuelle et ses conséquences, a été rédigé à partir de témoignages recueillis par Amnesty International en mai 2004 auprès de Soudanais réfugiés au Tchad.



« Des documents du Darfour confirment le soutien du gouvernement aux milices », **document d'information** de Human Rights Watch, 19 juillet 2004 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Résumé [...]

Human Rights Watch a obtenu des copies de documents gouvernementaux dont le contenu contraste fortement avec les dénis répétés du gouvernement soudanais concernant son soutien aux Janjawids ; les documents lèvent plutôt le voile sur une politique gouvernementale de recrutement, de soutien et d'impunité des milices qui a été mise en œuvre à des niveaux élevés de l'administration civile.



« Khartoum accuse Human Rights Watch de pousser l'ONU à imposer des sanctions contre le Soudan » **AFP** (France), Khartoum, 20 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Moustafa Osmane Ismaïl, a accusé mardi l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) de pousser le Conseil de sécurité de l'ONU à imposer des sanctions contre le Soudan. [...] Selon M. Ismaïl, l'objectif de HRW est « de faire pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU pour l'adoption d'une résolution imposant des sanctions contre le Soudan ».

Il a qualifié de « mensonges » les informations de HRW et de « 100 % faux » les documents que l'organisation américaine a présentés sur le Darfour.

Ces signaux, selon lui, ont conduit à l'échec des récentes négociations d'Addis-Abeba, en Éthiopie, entre Khartoum et les rebelles du Darfour.

**Entre-temps, le 14 juillet 2004, la coalition *Save Darfur*, « Sauver le Darfour », est créée lors du Sommet sur l'urgence au Darfour, un événement organisé par le US Holocaust Memorial Museum [musée étatsunien de la mémoire de l'Holocauste], l'American Jewish Service [agence mondiale juive américaine] et le Prix Nobel de la Paix Elie Wiesel.**

**Le 26 juillet 2004, l'US Holocaust Memorial Museum publie un communiqué de presse alertant sur « l'urgence génocide au Soudan ».**

**L'éventail des profils des activistes de « Sauver le Darfour » s'étend des New-Yorkais libéraux aux Texans évangéliques, en passant par des juifs, des chrétiens et des musulmans.**

**Dans les années qui suivent, l'organisation et ses relais dans les pays occidentaux seront au centre de l'activisme contre le « génocide au Darfour ».**



« Urgence génocide au Soudan », a déclaré le US Holocaust Memorial Museum [musée étatsunien de la mémoire de l'Holocauste], **Communiqué de presse**, US Holocaust Memorial, Washington DC, 26 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Pour la première fois de son histoire, le comité de la conscience du Musée commémoratif de l'Holocauste des États-Unis a déclaré aujourd'hui une « urgence génocide », affirmant qu'un génocide était imminent ou déjà en train de se produire dans la région du Darfour, au Soudan.

« Nous avons commencé à mettre en garde contre la menace d'un génocide au Darfour au début de cette année », a déclaré le président du Comité, Tom A. Bernstein. « Cette menace devient maintenant réalité. »

On estime le nombre actuel de morts entre 50 000 et plus de 100 000, avec la probabilité que des centaines de milliers d'autres personnes meurent dans les mois à venir à cause de la violence directe et des « conditions de vie » délibérément infligées aux groupes ciblés par le gouvernement soudanais et ses milices alliées. Les victimes sont en grande partie des membres des groupes ethniques Four, Zaghawa et Masalit, considérés au Darfour comme des « Africains ».

En vertu de la Convention des Nations unies sur le génocide, adoptée en 1948 à la suite de l'Holocauste, les nations s'engagent « à prévenir et à punir le crime de génocide ». Le génocide est défini comme certains actes commis « avec l'intention de détruire » un groupe ciblé, en tout ou en partie. Les actes inclus dans la définition sont notamment les suivants : meurtre de membres d'un groupe, atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres d'un groupe et soumission intentionnelle d'un groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle.

« Nous adoptons une approche très conservatrice de la définition du génocide », a déclaré Jerry Fowler, directeur du personnel du comité de la conscience du Musée, qui s'est rendu dans des camps de réfugiés au Tchad en mai et a recueilli les témoignages de réfugiés qui avaient fui le Darfour. « Nous n'utilisons pas le terme à la légère. Force est de constater que la situation a clairement atteint le point où ce terme est approprié. Les États-Unis, l'ONU et d'autres pays doivent maintenant agir pour empêcher ce génocide d'aller plus loin. Et ceux qui en sont responsables doivent être punis. »

M. Fowler a souligné la responsabilité du gouvernement soudanais concernant le grand nombre de Darfouris déjà morts ou qui risquent de mourir dans les mois à venir.

« En entravant et en ralentissant l'accès à l'assistance humanitaire internationale dont les personnes déplacées ont besoin pour survivre et en ne maîtrisant pas ses alliés Janjawids, le gouvernement de Khartoum et ses collaborateurs sont directement responsables de l'augmentation du nombre de décès dus à la malnutrition, au manque d'eau potable et aux maladies qui en découlent », a-t-il déclaré.

L'Agence américaine pour le développement international a estimé en avril que 350 000 personnes ou plus perdraient la vie d'ici la fin de l'année. Des évaluations plus récentes réalisées par des organisations d'aide indépendantes suggèrent que cette estimation pourrait même s'avérer prudente.

Le comité de la conscience du Musée commémoratif de l'Holocauste a d'abord émis un « avertissement de génocide » pour le Soudan à l'automne 2000, à la lumière des actions du gouvernement dans la partie sud du pays. Les efforts diplomatiques intensifs des États-Unis et d'autres pays ont mené à l'arrêt des attaques contre les civils et à l'accès à l'assistance humanitaire internationale, et ont rapproché ce conflit de la résolution.

Le conflit au Darfour a commencé au début de 2003. Le comité de la conscience a réitéré ses alertes au génocide pour le Soudan en janvier et avril de cette année, et le 24 juin, le Musée a pris la mesure extraordinaire de suspendre ses opérations normales pendant

trente minutes pour attirer l'attention sur la situation au Darfour. Les sénateurs Sam Brownback et Jon Corzine, ainsi que le représentant Donald Payne, se sont joints à un survivant de l'Holocauste et un membre de la communauté darfourienne en exil dans le cadre d'un programme spécial dans la Salle du souvenir pour attirer l'attention sur cette crise.

En plus de sa déclaration d'« urgence génocide », le 2 août, le Musée ouvrira une exposition intitulée « Qui survivra à ce jour ? Urgence génocide : Darfour, Soudan » pour aider les visiteurs à comprendre la situation au Darfour.

Mandaté par le Congrès des États-Unis, le Musée commémoratif de l'Holocauste est le mémorial national américain de l'Holocauste. Issu d'un partenariat public-privé qui a accueilli 21 millions de visiteurs, le Musée expose l'histoire et les leçons de l'Holocauste à la nation à travers la sensibilisation éducative, la formation des enseignants, des expositions itinérantes et des bourses d'études. Le comité de la conscience guide les efforts du Musée pour éduquer, prévenir et reconnaître le génocide contemporain.



*Dans la politique étatsunienne, il faut considérer la spécificité du Soudan. Pendant vingt ans, le Soudan a été perçu par les États-Unis comme un problème nord-sud. Et surtout après 1991. La SPLA [Armée populaire de libération du Soudan] avait été un allié marxiste soviétique jusqu'en 1989. Lorsque John Garang s'est rendu compte que l'Union soviétique s'effondrait, il a aussi réalisé qu'il ne pouvait plus obtenir de soutien de la part des Soviétiques et avait besoin de trouver de l'aide ailleurs. Du jour au lendemain, il est devenu pro-occidental, et l'Occident devenait très antimusulman.*

*Dans la politique étatsunienne, il y a eu convergence de deux enjeux : le mouvement chrétien, principalement de droite, a commencé à soutenir la SPLA en raison de ses visions antimusulmanes. La SPLA, qui avait été catégorisée comme marxiste athée, était maintenant considérée comme chrétienne opprimée. Cette vision, très à droite est très enracinée dans le Parti républicain.*

*Mais en même temps, il y avait aussi des alliances avec le Parti démocrate, en particulier ce qu'on appelle le Caucus noir démocrate, qui était très sympathique à la cause de la SPLA parce qu'elle s'affichait effectivement comme un regroupement d'Africains noirs opprimés par les Arabes.*

*Ainsi, à partir de 1995, 1996, des deux côtés de l'establishment politique étatsunien, il y avait des alliés de la SPLA qui sont devenus très militants en sa faveur. Et il y avait un fort lobby anti-Khartoum au Congrès.*

*Voilà pourquoi l'indépendance du Soudan du Sud est devenue un enjeu si unificateur pour les États-Unis. Ils ont dit : « Nous devons soutenir leur indépendance afin de libérer les Dinkas, les Nuers et les habitants du Sud. » Lorsque la crise au Darfour a commencé, il y avait déjà ce lobby très fort autour de la SPLA et des droits de la population du Sud. Et ils ont rapidement adopté le Darfour comme nouvelle cause à défendre. Il ne fait aucun doute que le sentiment général antimusulman a contribué à cette tournure des événements, car c'était la période où ils combattaient les talibans en Afghanistan.*

*C'était l'ère de la diabolisation d'Al-Qaïda et du sentiment antimusulman généralisé. Mais politiquement, il y avait beaucoup d'endroits qui auraient pu devenir une cause à défendre dans la mouvance antimusulmane. Aux États-Unis, il y avait une situation particulière en raison du lobby soudanais, qui existait déjà depuis dix ans. Des gens très influents, comme John Prendergast, qui avait siégé au Conseil de sécurité nationale, faisait partie de ce lobby. Susan Rice en faisait également partie, ainsi que des démocrates comme des républicains de très*

haut niveau, qui étaient très favorables à la diabolisation de Khartoum. Et c'est sur cette base que les événements au Darfour ont commencé à se produire.

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Les États-Unis avaient une position plus compliquée, plus composite que ce qu'on pourrait croire. Une partie de l'administration, notamment les services de renseignement, n'avait absolument rien à reprocher à Khartoum. Et plus que ça, ils avaient beaucoup à en attendre. Les services soudanais étaient apparemment très efficaces, bien branchés sur les réseaux terroristes, et nourrissaient la CIA de leurs informations. Donc il y avait un pacte américano-soudanais au niveau des services de renseignement qui était très fort.*

*Par ailleurs, sur le plan à la fois idéologique et stratégique, il y avait pour les États-Unis un effet d'aubaine qu'ils ne pouvaient pas laisser passer. Cet effet d'aubaine, c'était une répression massive bien réelle, qui coïncidait en plus avec ce triste anniversaire du génocide au Rwanda, avec tout ce que ça implique de culpabilité, de « plus jamais ça », etc. Au moment où ils commençaient à avoir en Irak les contrecoups de leur intervention, cela leur permettait de déplacer l'attention internationale d'une partie du monde arabe où leur implication était de plus en plus difficile, vers une autre partie du monde arabe où ils pouvaient se poser en porte-drapeau du bon droit et de la conscience morale. Ils ont saisi cette aubaine qui leur permettait de retrouver ce magistère moral qu'ils aiment à démontrer. Et avec eux, les atlantistes qui, du bout des lèvres ou de façon active, avaient soutenu l'intervention en Irak au nom de la démocratie et des droits de l'homme. Donc ce passage de l'Irak au Soudan, je pense que c'était vraiment quelque chose de très fort.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président du conseil d'administration 1982-1994 ; Fondation MSF France, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

## **2. Résolutions, investigations, sanctions, et surveillance militaire de la violence (juillet - août 2004)**

**Le 16 juillet 2004, le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell, répète qu'il ne pense pas qu'un « problème de la nature de celui du Rwanda » se pose au Darfour. Il se plaint encore une fois du fait que trop de gens gaspillent leur temps à discuter de l'existence ou non d'un génocide au lieu de s'assurer que le « pipe-line de l'assistance humanitaire est bien rempli ».**

**Il ajoute toutefois qu'un groupe d'experts étatsuniens s'entretient actuellement avec des réfugiés du Darfour au Tchad et que des membres du Congrès réfléchissent à la question de savoir si une action supplémentaire de leur part est appropriée.**



Interview avec Colin Powell sur **PBS** (Etats-Unis), 16 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

M. Rose : Mais vous êtes sûr qu'il n'y aura pas de Rwanda là-bas [...]

Secrétaire Powell : Non, je n'en suis pas sûr. [...] Le fait est que c'est une question ouverte, et que je ne vais pas répondre à la question avant de savoir quelle est la vraie réponse. [...] Je ne pense pas que la situation s'apparente à celle du Rwanda, où des dizaines de milliers de personnes ont été alignées et tuées en masse. La situation est différente.

[...] Selon la définition juridique, le conflit ne s'élève pas encore à ce niveau. Mon équipe d'experts actuellement au Darfour et de l'autre côté de la frontière au Tchad recueille des témoignages auprès des personnes déplacées, et ils me confirmeront la semaine prochaine si la situation répond ou non aux critères juridiques du génocide.

Mais trop de gens passent trop de temps à se disputer pour déterminer s'il s'agit ou non d'un génocide. Là n'est pas la question. Le problème est que les gens ont besoin d'aide, et nous devons veiller à alimenter le pipe-line humanitaire. Nous devons nous assurer d'obtenir un accès pour que les travailleurs des ONG et les travailleurs non gouvernementaux puissent s'y rendre, et pour que les agences des Nations unies puissent mener leurs activités.

Et notre plus grand défi en ce moment est de veiller à ce que le gouvernement du Soudan fasse de son mieux au meilleur de ses capacités, ou avec d'autres capacités apportées par l'Union africaine, pour stopper les Janjawids afin que ces gens cessent de terroriser les villageois. [...] Nous continuerons à faire pression sur le gouvernement jusqu'à ce que cela se produise. Nous discutons avec nos collègues du Conseil de sécurité à New York pour savoir si une action supplémentaire de la part de l'ONU avec une résolution du Conseil de sécurité serait appropriée. Les parlementaires sont profondément contrariés face à la situation et étudient la pertinence d'une action supplémentaire de la part du Congrès.

**Le 22 juillet 2004, le Congrès des États-Unis vote une résolution déclarant que les atrocités commises au Darfour relèvent du génocide et appelant le gouvernement étatsunien à « qualifier cette violence en utilisant le terme approprié ».**

**Les États-Unis déposent alors une version amendée du projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies qu'ils avaient proposé fin juin. Cette nouvelle version menace sérieusement le gouvernement soudanais de mettre en œuvre ces sanctions au cas où il n'arrêterait pas, dans les trente jours, les miliciens arabes responsables des atrocités au Darfour.**

**Le Conseil de sécurité des Nations unies sera informé chaque mois de l'évolution de la situation.**

**Plusieurs États, dont le Royaume-Uni, l'Australie et la France, commencent à envisager de contribuer à une éventuelle force de maintien de la paix au Darfour.**

**Des membres de l'Union européenne étudient la possibilité de déployer une force aérienne conjointe pour atteindre les populations en danger.**



« Darfour : la communauté internationale accroît la pression sur Khartoum » **AFP** (France), Londres, 24 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

La Grande-Bretagne s'est dite prête à envoyer 5 000 hommes au Darfour, a annoncé le chef de l'armée britannique, le général Michael Jackson, tandis que l'Australie a indiqué qu'elle envisageait l'envoi de troupes au Soudan dans le cadre d'une éventuelle mission de paix des Nations unies. [...]

La veille, le Premier ministre Tony Blair avait indiqué que son gouvernement n'excluait pas d'envoyer un contingent au Soudan, tout en précisant qu'il n'en est « pas encore à ce stade ».

« Nous examinons la question d'une contribution », a déclaré pour sa part le ministre australien de la Défense, précisant que son pays avait été approché par l'ONU en vue d'une contribution à une force internationale qui pourrait être mise en place vers la fin de l'année.

[...] Washington a déposé jeudi un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU menaçant de sanctions le gouvernement soudanais s'il n'arrête pas les miliciens arabes responsables de ces atrocités. Cette résolution a toutes les chances d'être adoptée, a estimé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. [...]

Enfin, une réunion ministérielle européenne doit étudier lundi à Bruxelles les moyens d'action communautaire et notamment la mise en œuvre de moyens aériens pour atteindre les populations en danger. Paris et Londres ont déjà annoncé la visite dans la région de leurs chefs de la diplomatie respectifs.

Jeudi, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mostapha Osman Ismail, a estimé que Khartoum avait « besoin de temps » pour régler la situation.

**Le 26 juillet 2004, dans une interview au quotidien néerlandais *De Standaard*, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mustafa Osman Ismaël, rejette l'utilisation du terme de « génocide » pour qualifier la situation au Darfour. Il parle d'une « crise humanitaire provoquée par des combats qui ne sont pas notre faute ».**

**Le 27 juillet, le gouvernement du Soudan décrète la mobilisation générale et relâche 49 opposants islamistes afin d'« unir le front intérieur » contre toute intervention étrangère.**



« Darfour : le chef de la diplomatie soudanaise rejette le terme de "génocide" » **AFP** (France), Bruxelles, 26 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mustafa Osman Ismail, a rejeté le terme de « génocide » pour qualifier la situation du Darfour (ouest du pays), dans un entretien publié lundi par le quotidien néerlandophone belge *De Standaard*.

« Ce qui arrive au Darfour n'est pas un génocide. C'est une crise humanitaire provoquée par des combats qui ne sont pas notre faute [...]. Les combats n'ont pas été initiés par le gouvernement soudanais », estime-t-il.



« Darfour : Khartoum décrète la mobilisation générale, libère 49 opposants »  
Mohammed Ali Saïd, **AFP** (France), Khartoum, 27 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le Soudan a décrété la mobilisation générale « politique et stratégique » mardi et libéré 49 opposants islamistes pour « unir le front intérieur » contre toute intervention étrangère au Darfour, où la guerre civile donne lieu à une grave crise humanitaire.

« Le gouvernement a décidé de décréter la mobilisation générale politique et stratégique de toutes les institutions », a déclaré le ministre de l'Agriculture, Majzoub al-Khalifa Ahmed, chef de la délégation chargée de négocier avec les rebelles du Darfour, dans l'ouest du pays, à l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement soudanais.

« Le gouvernement a également décidé de résister avec force à toutes les résolutions appelant à l'envoi de troupes internationales au Darfour », a ajouté M. Ahmed, en soulignant que « à partir de maintenant, le gouvernement va durcir sa position contre toute intervention étrangère au Darfour ».

« Le gouvernement traitera de manière appropriée tout soldat (étranger) qui mettra le pied au Soudan », a-t-il averti.

**Le 27 juillet 2004, le secrétaire d'État, Colin Powell, déclare qu'une intervention militaire au Darfour est « prématurée ».**

**Le 30 juillet 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies vote la résolution 1556 « mettant en demeure le Soudan de mettre fin dans les trente jours aux atrocités dans sa province du Darfour sous peine de sanctions ».**

**Khartoum annonce considérer la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU comme une déclaration de guerre.**



« Une action militaire internationale au Darfour "prématurée" (Powell) » **AFP**  
(Le Caire), 27 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a jugé « prématuré » mardi de commencer à parler d'une action militaire internationale pour régler la crise au Darfour, dans l'ouest du Soudan.

« Certains pays vont plus loin » que de possibles sanctions contre Khartoum « et commencent à parler d'autres actions de nature militaire, mais je pense que c'est prématuré », a-t-il déclaré à des journalistes l'accompagnant dans l'avion le conduisant de Budapest au Caire.

M. Powell a souligné qu'il s'agissait d'un « choix difficile dans le cadre d'un pays souverain dans la mesure où il n'y a pas de résolution de l'ONU pour une telle action ».

« Le gouvernement (soudanais) est, je pense, en mesure d'agir pour contrôler la violence », a-t-il ajouté. [...]

Le chef de la diplomatie américaine a également estimé que les points de vue « se rapprochaient » au sein du Conseil de sécurité de l'ONU sur le projet de résolution américain.



« L'ONU met en demeure le Soudan d'arrêter les atrocités au Darfour » **AFP** (France), New York-Nations unies, 30 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté vendredi par 13 voix sur 15, avec deux abstentions, une résolution mettant en demeure le Soudan de mettre fin dans les 30 jours aux atrocités dans sa province du Darfour sous peine de sanctions.

La Chine et le Pakistan se sont abstenus.

La résolution, qui prend le numéro 1556, exige que le gouvernement soudanais honore les engagements qu'il a pris le 3 juillet auprès du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Il s'agit notamment de désarmer les milices arabes pro-gouvernementales « Jandjawid » qui se livrent à des exactions contre les populations, essentiellement noires, du Darfour et de permettre l'arrivée de l'aide humanitaire.

Le Conseil exige aussi que le gouvernement soudanais arrête et juge les personnes responsables des atrocités au Darfour. En cas de non-respect par Khartoum de ces exigences, le Conseil avertit qu'il envisagera « d'autres mesures » à l'encontre du gouvernement soudanais, « notamment celles prévues à l'article 41 de la Charte des Nations unies ».

Cet article habilite le Conseil à prendre contre un pays « des mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée », c'est-à-dire des sanctions. Ce point a été souligné sans équivoque par de nombreuses délégations à l'ONU, après que de longues négociations entre les pays membres eurent porté sur la présence ou non dans le texte final du mot « sanctions ». Le mot a finalement été retiré mais l'idée subsiste.



« La résolution de l'ONU, une "déclaration de guerre" (armée soudanaise) » **AFP** (France), Khartoum, 2 août 2004 (en français)

**Extrait :**

« La résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Darfour est une déclaration de guerre contre le Soudan et son peuple », a déclaré le général Mohamed Béchir Souleimane.

« L'armée soudanaise est maintenant prête à faire face aux ennemis du Soudan sur terre, mer et ciel », a ajouté le porte-parole.

Il a en outre estimé que le délai de 30 jours défini par la résolution n'était qu'une « période préparatoire » pour lancer la guerre contre le Soudan. [...]

Après l'avoir [la résolution de l'ONU] rejetée vendredi, le gouvernement soudanais avait finalement annoncé samedi qu'il se conformerait à ce texte, mais à contre-cœur.

**Le 9 août 2004, une équipe de l'Union européenne de retour du Darfour affirme que les violences dans la région ne peuvent pas être qualifiées de génocide. Elle souligne toutefois l'échelle massive des massacres.**

**Le 10 août 2004, le leader de la majorité au Sénat étatsunien, Bill Frist, affirme qu'il n'est pas d'accord avec les conclusions de l'équipe de l'Union européenne et qu'un génocide a bien lieu au Darfour. Il dit s'appuyer sur des discussions qu'il a eues au Tchad avec des responsables politiques et des réfugiés.**



« Darfour : pas de situation de génocide, selon une mission européenne » **AFP** (France), Bruxelles, 9 août 2004 (en français)

**Extrait :**

« Nous ne sommes pas dans une situation de génocide », a souligné Pieter Feith, envoyé spécial du haut représentant pour la politique étrangère de l'UE Javier Solana, qui a dirigé une mission de l'UE dans la région.

Mais « il est clair que des massacres ont lieu silencieusement et lentement, et que les villages sont brûlés sur une grande échelle », a-t-il indiqué lors d'un point de presse.

Parmi les mesures avancées par l'UE pour aider à résoudre la crise, M. Feith a évoqué notamment la possibilité pour l'UE d'envoyer des policiers pour assister les forces de police soudanaises.



« Un "génocide" en cours au Darfour, selon un sénateur américain » **AFP** (France), Nairobi, 10 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Le chef de la majorité républicaine au Sénat américain, Bill Frist, a affirmé mardi à Nairobi qu'un « génocide » était en cours au Darfour, région de l'ouest du Soudan ravagée depuis un an par la guerre civile, sans toutefois s'être rendu sur place.

Des discussions « avec des réfugiés (soudanais dans l'est du Tchad) et des représentants officiels m'emmenent à conclure que ce qui se passe au Darfour est un génocide », a-t-il assuré lors d'une conférence de presse à Nairobi.

M. Frist s'est rendu dans les camps de réfugiés soudanais au Tchad mais pas au Darfour. [...]

« Je ne suis pas d'accord avec la déclaration faite par l'Union européenne qui dit qu'il n'y a pas de génocide. La communauté internationale ne doit pas tourner le dos à cette crise », a-t-il ajouté.

**Le 14 août 2004, le rapport hebdomadaire des Nations unies sur la situation au Darfour affirme que les abus sexuels, particulièrement les viols des femmes commis par la police soudanaise dans les camps près d'El Fasher au Darfour, sont en augmentation.**



« Darfour : un rapport de l'ONU accuse la police soudanaise d'abus sexuels » **AFP** (France), Khartoum, 14 août 2004 (en français)

**Extrait :**

« Les déplacés rapportent un nombre croissant de faits d'abus sexuels dans le camp de Abou Chouk, près d'El-Fasher, commis par des officiers de police », indique un rapport hebdomadaire des Nations unies sur la situation humanitaire dans les camps du Darfour du Nord.

Le rapport est publié alors que, selon les Nations unies, Khartoum a proposé une liste de 12 mesures pour régler la crise du Darfour, comprenant la création de zones de sécurité pour quelque 1,2 million de personnes chassées de leurs terres par les milices arabes pro-gouvernementales. [...]

« Selon les déplacés, la police exploite la peur des Janjawid des femmes qui ne veulent pas prendre le risque de s'aventurer hors des camps pour chercher du bois, pour leur proposer de leur apporter du bois contre des faveurs sexuelles », selon le rapport. [...] « Des déplacés ont par ailleurs rapporté que des officiers ont suivi des femmes dans les forêts et les ont menacées de les battre si elles ne répondaient pas à leurs demandes », ajoute le rapport des Nations unies.

**Le 14 août 2004, 150 soldats rwandais de la force de protection de l'Union africaine arrivent au Darfour. Ce groupe doit être complété dans les semaines suivantes et former un contingent de 300 soldats pour protéger les 120 observateurs qui surveillent le cessez-le-feu signé par Khartoum et les groupes armés le 8 avril 2004.**

**Le gouvernement du Soudan réaffirme son opposition au déploiement de forces de maintien de la paix et déclare qu'il est capable de restaurer lui-même la paix au Darfour. Il déploie 9 000 policiers au Darfour et présente 11 « zones sûres » possibles pour recevoir les déplacés.**

**Pour la première fois, il reconnaît que des violations des droits humains ont été commises au Darfour et fournit à la Commission des droits de l'Homme des Nations unies une liste de 30 Janjawids présumés coupables de ces violations.**

**Le 18 août 2004, les Nations unies estiment qu'environ 1,5 million de personnes sont affectées par le conflit au Darfour.**



« Darfour : arrivée du 1<sup>er</sup> contingent africain, rejet d'une force de paix » Mohamed Ali Saïd, **AFP** (France), Khartoum, 15 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Cent cinquante soldats rwandais doivent se déployer dans les prochains jours au Darfour, déchiré par la guerre civile et une crise humanitaire sans précédent, selon l'ONU. Ce premier groupe doit être suivi d'ici au 25 août par 150 Nigériens pour former un contingent de 300 hommes qui protégeront les 120 observateurs de l'UA chargés d'examiner le respect du cessez-le-feu conclu entre Khartoum et les rebelles le 8 avril 2004. Outre l'UA, participent à cette mission d'observateurs les deux groupes rebelles opérant au Darfour, le gouvernement soudanais, le Tchad (médiateur dans le conflit), l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Ils transmettent leur rapport à la commission de cessez-le-feu, présidée par l'UA.

Le ministre des Affaires étrangères soudanais, Moustafa Osmane Ismaïl, a réaffirmé à l'occasion de l'arrivée des premiers éléments rwandais l'opposition de son pays à la transformation du contingent de l'UA en force de maintien de la paix.

« Nous n'avons pas de réserves sur le nombre des troupes, mais sur leur mission », a expliqué M. Ismaïl. Il a souligné que « toute force dont la mission n'est pas (clairement) définie ne sera pas acceptable pour nous ». L'UA envisage de porter ses effectifs au Darfour à 2 000 hommes.

Le président Omar Al-Béchir avait affirmé que la « présence de forces étrangères risquait de compliquer la situation ».

M. Béchir a assuré que le Soudan était capable de venir à bout de la rébellion et de restaurer la stabilité au Darfour, où les affrontements ont fait entre 30 000 et 50 000 morts depuis 18 mois, selon l'ONU.

40 000 hommes de l'armée régulière sont actuellement déployés au Darfour, selon les autorités.



« Darfour : Khartoum multiplie les gages pour éviter des sanctions » Mohammed Ali Saïd, **AFP** (France), Khartoum, 23 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Khartoum est depuis le 30 juillet sous le coup d'une résolution du Conseil de sécurité lui accordant 30 jours pour rétablir l'ordre au Darfour et désarmer les milices pro-gouvernementales responsables d'exactions contre les populations sédentaires d'origine africaine.

Le représentant de M. Annan au Soudan, Jan Pronk, doit présenter un rapport préliminaire mardi au Conseil de sécurité sur les dispositions prises par le Soudan pour répondre à ses exigences en matière de sécurité et d'acheminement de l'aide humanitaire aux sinistrés du Darfour.

Une délégation de représentants du gouvernement soudanais et de l'ONU, dont Jan Pronk, doit se rendre jeudi dans la région pour une évaluation de la situation.

Selon des sources soudanaises, M. Annan doit présenter son rapport final au Conseil le 30 août, 24 heures avant l'échéance fatidique, à l'issue de laquelle des sanctions pourraient être prises contre Khartoum. [...]

Depuis une quinzaine de jours, Khartoum a multiplié les gages et fait patte de velours pour échapper aux sanctions. Il a présenté une liste de 11 zones pouvant être sécurisées pour accueillir les déplacés et reconnu pour la première fois que des violations des droits de l'homme, notamment des viols, avaient été commises au Darfour. Une liste de 30 miliciens janjawid, présumés coupables de ces violations, a été confiée à la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Le Soudan a par ailleurs signé un accord avec l'Office international des migrations par lequel il s'est engagé à lui présenter les demandes de retour volontaire des déplacés et à obtenir son accord préalable avant d'y procéder. [...]

Khartoum a par ailleurs déployé au Darfour quelque 9 000 policiers depuis le début du mois d'août, selon le directeur de l'administration de l'état d'urgence, Badr-Eddine Abdallah. Il se prépare à réhabiliter la représentation de la population civile locale auprès de l'administration officielle, dissoute il y a une trentaine d'années.

**Le 22 août 2004, l'envoyé spécial au Soudan du secrétaire général de l'ONU, Jan Pronk, déclare au *Financial Times* que le nombre d'observateurs au Darfour n'est pas suffisant pour vérifier si le gouvernement soudanais tient ses engagements vis-à-vis des Nations unies.**

**Le 23 août, les négociations de paix entre le gouvernement soudanais et les groupes armés du Darfour, parrainées par l'Union africaine, commencent à Abuja sur fond de désaccord sur le possible déploiement d'une force de maintien de la paix.**

**Le 24 août, le Conseil de sécurité de l'ONU exprime son soutien ferme à l'Union africaine dans ses efforts pour résoudre la crise humanitaire au Darfour et appelle le gouvernement soudanais et d'autres parties à coopérer.**

**Le CICR annonce organiser le plus important pont aérien depuis la crise irakienne pour approvisionner la population du Darfour.**



« Pas assez d'observateurs au Darfour, selon l'ONU (presse) » **AFP** (France), Londres, 18 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Le nombre d'observateurs au Darfour n'est pas suffisant pour vérifier si le gouvernement soudanais remplit ses engagements à l'égard des Nations unies, a déclaré Jan Pronk, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Soudan, cité mercredi par le Financial Times.

Il faudrait des « milliers » d'observateurs et de personnel au Darfour pour vérifier efficacement les violations des droits de l'homme, a-t-il dit lundi au quotidien.

Il y a actuellement quelque 120 observateurs de l'Union africaine (UA) dans le Darfour, une région de l'ouest du Soudan grande comme la France. 155 militaires rwandais sont arrivés au Darfour dimanche, dans le cadre d'une force de l'UA de 308 hommes, pour les protéger.

« Nous devons effectuer beaucoup de vérifications sur le terrain, nous pouvons le faire avec notre propre personnel, mais il n'est pas assez nombreux. Nous avons besoin de beaucoup plus d'observateurs », a-t-il ajouté.



« Pourparlers sur le Darfour à Abuja, divergences sur la force de paix de l'UA » Dave Clark, **AFP** (France), Abuja, 23 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Les pourparlers de paix, parrainés par l'Union africaine (UA), entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour (ouest du Soudan), ont commencé lundi à Abuja, sur fond de désaccords concernant le déploiement d'une force de maintien de la paix dans la province. [...]

L'UA envisage en effet de transformer son contingent de 300 hommes chargé de la protection des observateurs du cessez-le-feu en vraie force de maintien de la paix de 2 000 hommes.

Interrogé peu avant l'ouverture des pourparlers sur la proposition de l'UA, le ministre soudanais de l'Agriculture, Majzoub al-Khalifa, a répondu : « Je ne pense pas que cela soit nécessaire. » [...]

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, et un représentant du président tchadien Idriss Déby ont également plaidé en faveur d'un renforcement du contingent africain au Darfour. [...]

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, quant à lui, annoncé lundi qu'il allait mettre en place cette semaine son plus important pont aérien depuis la guerre en Irak en 2003, afin d'apporter de l'aide aux populations sinistrées du Darfour.



« Darfour : le Conseil de sécurité exprime son soutien à l'Union africaine » **AFP** (France), New York-Nations unies, 24 août 2004 (en français)

**Extrait :**

« Les membres du Conseil ont exprimé leur ferme soutien au rôle dirigeant joué par l'Union africaine pour résoudre la crise humanitaire dans la région du Darfour, au Soudan », a dit le président du Conseil, l'ambassadeur de Russie à l'ONU, Andreï Denissov, dans une déclaration à la presse. [...]

Le Conseil apprécie le travail accompli par Jan Pronk, l'envoyé spécial pour le Soudan du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et attend son propre rapport prévu pour le 2 septembre, a poursuivi M. Denissov.

En attendant, « les membres du Conseil appellent le gouvernement du Soudan et toutes les autres parties au conflit à travailler avec l'Union africaine et avec l'ONU dans la recherche d'une solution à la crise », a-t-il conclu. [...]

Selon les observateurs de l'ONU et les ONG sur le terrain, l'insécurité persiste dans la plus grande partie de la région, les *janjawids* rôdent toujours autour des camps et les personnes déplacées sont terrorisées à l'idée de retourner dans leurs villages.

Dans ce contexte, indique-t-on à l'ONU, l'appréciation que portera M. Pronk sur l'action du gouvernement soudanais sera cruciale pour la position future du Conseil.

**Le 26 août 2004, le représentant soudanais aux négociations de paix déclare que le Soudan ne tiendra pas compte de l'ultimatum du Conseil de sécurité des Nations unies concernant le Darfour, qui expire à la fin du mois d'août, et favorisera une solution négociée.**



« Le Soudan refuse l'ultimatum du Conseil de sécurité sur le Darfour » **AFP** (France), Abuja, 26 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Interrogé sur le fait de savoir si le Soudan comptait respecter l'ultimatum des Nations unies, qui expire le 30 août, le négociateur de Khartoum, le ministre de l'Agriculture Majzoub al-Khalifa, a répondu : « Absolument pas. Cela n'a jamais traversé ni nos esprits ni nos cœurs. »

« Nous faisons notre devoir envers notre peuple. Nous sommes un peuple digne, nous ne nous soumettons pas à des dates. Cet ultimatum sera dépassé et nous, nous continuerons les négociations, a déclaré Majzoub al-Khalifa.

**Le 31 août 2004, le secrétaire général des Nations unies présente son rapport au Conseil de sécurité sur la situation au Darfour.**

**Selon lui, malgré quelques signes de bonne volonté et quelques améliorations, le gouvernement du Soudan a échoué à tenir son engagement de résoudre la crise du Darfour. Il recommande d'accroître la présence internationale dans cette région, sur la base du plan proposé par l'Union africaine.**



« Darfour : Annan critique Khartoum et veut élargir la présence Internationale »  
Hervé Couturier, **AFP** (France), New York, 1<sup>er</sup> septembre 2024 (en français)

**Extrait :**

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a reproché mercredi au gouvernement soudanais de ne pas avoir tenu ses promesses au Darfour et a appelé au renforcement de la présence internationale dans cette région, dans le cadre de l'Union africaine (UA), pour aider Khartoum à y rétablir la sécurité.

Constatant que malgré des signes de bonne volonté et quelques progrès sur le terrain, le gouvernement soudanais n'a pas été en mesure d'assurer la protection des populations de sa province, M. Annan, dans un rapport au Conseil de sécurité, recommande une présence internationale substantiellement accrue et désigne l'UA comme un cadre idéal pour ce faire. [...]

Dans son rapport, fondé sur les observations sur place de son envoyé spécial pour le Soudan, Jan Pronk, M. Annan fait état de « quelques progrès » accomplis par Khartoum depuis un mois. Parmi ceux-ci, il cite « l'amélioration de la sécurité dans certaines zones spécifiques » du Darfour, « le déploiement de forces de police additionnelles et le début du désarmement, la levée des restrictions à l'accès de l'aide humanitaire ».

Mais, sans toutefois l'écrire directement, il estime que dans l'ensemble ces progrès sont insuffisants.

« Il est de la responsabilité du gouvernement soudanais de faire cesser les attaques contre les civils au Darfour et d'assurer leur protection. Le gouvernement n'a pas rempli complètement cette obligation, malgré les engagements qu'il a pris et ses obligations aux termes de la résolution 1556 », affirme-t-il notamment. « Les attaques contre les civils se poursuivent et la grande majorité des milices n'ont pas été désarmées », déplore-t-il. [...]

Le Conseil de sécurité était partagé, en l'attente du rapport de M. Annan, entre ceux qui mettaient l'accent sur les efforts et les progrès accomplis par le Soudan et ceux qui insistaient sur ses manquements, selon de nombreux diplomates à l'ONU.

Dans ce contexte, le Conseil n'était pas prêt à envisager à court terme des sanctions contre Khartoum. Il est en revanche davantage susceptible de s'unir sur l'idée d'une présence accrue de l'Union africaine au Darfour, selon un de ces diplomates.

## **C. QUESTIONNEMENT PUBLIC DU PRÉSIDENT DE MSF FRANCE SUR LA QUALIFICATION DE GÉNOCIDE ET CONTROVERSE INTERNE (juin - août 2004)**

Le 25 juin 2004, dans un entretien accordé au quotidien français *Le Monde*, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, déclare : « Les accusations de génocide sont déplacées. En aucun cas, on n'a observé une volonté d'exterminer des villages entiers ou un groupe ethnique particulier. Il n'est pas nécessaire d'employer ce terme inexact pour décrire la répression féroce qui a été menée par le gouvernement dans la région. »

Le même jour, il tient les mêmes propos dans un entretien posté sur le site internet de MSF France, affirmant que l'emploi du terme génocide a créé une certaine confusion et décrivant plutôt une campagne de répression de masse contre des civils. Ces déclarations publiques suscitent des questionnements au sein du

**mouvement : Un génocide est-il ou non en cours au Darfour ? Est-il pertinent que MSF prenne la parole publiquement sur ce sujet ?**



« Khartoum a mené une répression féroce au Darfour » **Interview** de Jean-Hervé Bradol, président de Médecins Sans Frontières (MSF), par Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 25 juin 2004 (en français)

**Extrait :**

Après un an et demi de guerre civile au Darfour, le bilan est lourd. Récemment, des accusations ont été portées contre les milices pro-gouvernementales du Soudan, qui se rendraient coupables de génocide. Est-ce le cas ?

Les accusations de génocide sont déplacées. En aucun cas, on n'a observé une volonté d'exterminer des villages entiers ou un groupe ethnique particulier. Il n'est pas nécessaire d'employer ce terme inexact pour décrire la répression féroce qui a été menée par le gouvernement dans la région. Dans les camps de déplacés de l'ouest du Darfour, où je viens de me rendre, les effets de cette répression, à l'automne et à l'hiver 2003, sont évidents. Nos enquêtes montrent qu'en moyenne les familles ont perdu 15 % de leurs membres. Une personne sur 20 a été tuée, d'autres ont fui. Par ailleurs, 1 enfant sur 4 est en état de malnutrition.

Si les attaques contre les villages prennent fin, est-ce que la situation au Darfour peut revenir à la normale ?

Le problème est plus profond. Les gens de la région ne peuvent pas sortir des camps – dans lesquels ils se sont regroupés lorsque leurs villages ont été attaqués. À l'extérieur, les hommes se font tuer par les milices pro-gouvernementales. Les femmes qui sortent pour aller chercher du bois et de l'herbe pour les animaux sont constamment attaquées. Dans le camp de Mornay – dans l'ouest du Darfour –, où les équipes de MSF – Médecins Sans Frontières – sont présentes, nous avons reçu, au cours des deux derniers mois, plus de 130 femmes qui ont été battues et violées. Mais il ne faudrait pas non plus que le gouvernement – soudanais –, comme il semble en avoir l'intention, force la population à retourner dans les villages détruits, alors que la saison des pluies est imminente.

Un responsable américain affirme que la crise humanitaire à venir pourrait faire au moins 100 000 morts au Darfour. La catastrophe est-elle si proche ?

Les habitants du Darfour ont déjà vécu une catastrophe avec la répression. À présent, les organisations de secours veulent monter une opération pour plus d'un million de personnes, sur un territoire grand comme la France et dans l'urgence, mais dans un grand flou. Tout va trop lentement. Les quantités de nourriture et de matériel sont insuffisantes. Les Nations unies ont des discours alarmistes, annoncent qu'ils vont faire des choses tout en sachant que leurs capacités, en l'état actuel, ne le permettent pas. Dans le camp de Mornay, les déplacés ont reçu, en l'espace d'un an et demi, de la nourriture pour deux mois et demi. Le Programme alimentaire mondial – PAM – devrait être plus clair sur ses propres limites, reconnaître qu'il ne va pas y arriver. L'opération de secours est actuellement sous-dimensionnée par rapport aux besoins de cette région. Si ses acteurs commencent à nier leurs propres insuffisances, on se dirige effectivement vers une situation à risque, où des poches, avec de petites catastrophes, vont se créer. Il est difficile d'en dire plus.

Le gouvernement soudanais a fermé le Darfour pendant des mois. Va-t-il être un obstacle supplémentaire pour cette opération ?

Il y a un certain nombre d'interlocuteurs-clés, au niveau des gouvernements, qui se sont rendu compte du risque qu'il y avait à continuer à laisser filer la situation au Darfour. Des pressions se sont exercées. Résultat : le gouvernement a levé ses obstacles à l'arri-

vée des secours depuis un mois. Nous obtenons sans difficulté des visas et des permis de circuler d'une zone à l'autre. Nous n'avions pas eu de telles facilités depuis au moins quinze ans au Soudan.

Des pays comme la France, qui n'avaient pas pour habitude d'être très critiques à l'égard du gouvernement soudanais, font actuellement pression sur Khartoum au sujet du Darfour. Le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, Renaud Muselier, vient de se rendre dans le camp de Mornay. Il a fait des déclarations assez fermes et assez claires sur la violence contre les déplacés aux officiels soudanais.

## **1. Sur la réalité d'un génocide au Darfour**

**Pour le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, et la plupart des responsables de cette section, la situation au Darfour ne peut pas être qualifiée de génocide.**

**Selon eux, ce qui se passe sur le terrain ne correspond pas à la réalité d'un génocide. Les équipes de MSF sont les témoins des conséquences d'abus massifs, dont des massacres qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité. Mais elles n'ont pas été témoins d'intentions de détruire tout un village ou tout un groupe ethnique spécifique. Elles n'ont pas non plus observé de discrimination spécifique à l'encontre des membres de leur personnel originaire des groupes Zaghawas, Wasalits et Four.**

**Selon le président du conseil d'administration de MSF France, de nombreux membres de ces groupes ethniques du Darfour de l'Ouest travaillent à tous les niveaux de l'administration et des forces armées soudanaises sans être discriminés, encore moins ciblés physiquement.**

**Toutefois, il existe au sein des élites Zaghawas et Four une perception que leurs voisins nomades radicalisés veulent en finir avec eux une bonne fois pour toutes. Cette peur du génocide résonne également avec les intérêts d'activistes internationaux qui instrumentalisent leur perception.**

**Il appuie son analyse sur ce qu'il appelle une « définition historique » du génocide, qu'il oppose à la définition juridique établie en 1948 par la Convention internationale sur la prévention et la punition du crime de génocide.<sup>7</sup>**

**Cette convention qui définit l'acte de génocide comme impliquant « l'intention de détruire, en tout ou partie, un groupe national, ethnique, racial et religieux » recouvre un éventail d'actes bien plus large que celui de la définition « historique » choisie par MSF France.**

**Selon Bradol, en 2004 l'application des lois sur le génocide est en pleine émergence et n'est pas encore assez stable. C'est la raison pour laquelle MSF France décide de s'en tenir à ce qu'ils appellent « le registre historique », basé sur l'unique expérience de MSF en contexte de génocide : le génocide des Rwandais Tutsi en 1994.**

---

7. Texte de la convention : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-prevention-and-punishment-crime-genocide>

**Pour la conseillère juridique de MSF France, Françoise Bouchet-Saulnier, il n'est pas du ressort de MSF de décider quelle définition du génocide doit s'appliquer.**



*La qualification de génocide ne cadrerait pas avec la réalité de ce qu'on vivait. Il n'y avait pas du tout une ambiance de génocide. Les opérations n'avaient jamais été aussi faciles. Le gouvernement soudanais n'avait jamais donné autant d'autorisations aussi vite, il n'avait jamais été aussi tolérant à la critique, etc. Par exemple, notre rapport, qui était sévère contre les autorités, les accusait de crimes de masse : ils n'ont expulsé personne, ils n'ont rien fait.*

*Les Masalits et les Fours de notre staff, qui n'étaient pas dans les territoires caractérisés comme des lieux d'opposition armés par le régime, n'avaient aucun problème particulier. On employait des Fours, des Masalits, des Zaghawas. Ils étaient nombreux dans l'armée d'Omar el-Béehir, et répartis dans tout le Soudan en raison des nombreux mariages mixtes dans toutes les familles entre gens du Nord et de l'Ouest. Dans la famille d'Omar el-Béehir, il y a des gens de l'Ouest. Il n'était pas en train d'exterminer les gens de l'Ouest de sa famille ou la moitié de son armée. Il se trouve que je suis marié à une Soudanaise. Dans ma belle-famille, des Shaidi, c'est-à-dire vraiment le sommet de la pyramide tribale nordiste, très conservateurs, il y a de nombreux couples issus de mariages avec des gens de l'Ouest. Donc la vie sociale continuait, les gens de l'Ouest n'étaient pas ostracisés ni par les autres habitants du Soudan, ni par les représentants de l'État soudanais.*

*En plus, il y avait cette présentation d'un Soudan qui serait divisé entre des Noirs d'un côté et des Arabes de l'autre. Cela ne correspond pas du tout à la sociologie soudanaise. Le Soudan est un pays tribaliste, et ce qui fait les fractures entre les tribus, c'est beaucoup la question de l'esclavage. Effectivement, il y a beaucoup de Nordistes qui ont du mépris pour les gens de l'Ouest parce que, historiquement, c'est parmi des gens de l'Ouest qu'on capturait des esclaves. Mais souvent, c'étaient des gens de l'Ouest eux-mêmes qui les capturaient pour les vendre aux gens du Nord.*

*Donc le seul registre dans lequel fonctionnait cette qualification de génocide, c'était le registre juridique. Si on voulait utiliser ce registre, alors oui, la qualification de génocide avait une certaine cohérence. Mais nous (MSF France), on a décidé de rester dans le registre historique. Selon nous, ce droit sur les actes de génocide était un droit en train d'émerger. Il n'avait pas de stabilité.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007,  
(en français), interviewé en 2022.*



*Quand on parle, on doit parler la langue commune. La langue commune, ce n'est pas MSF qui l'a inventée, notamment la langue du droit. La langue du droit, c'est une langue qui a été inventée pour être capable, notamment, de s'interroger sur les crimes de masse en utilisant une définition commune. Cela n'est pas tout à fait inutile.*

*Mais là, MSF France a opéré une sorte de sécession en disant : on ne rentre pas dans les considérations juridiques, parce que pour nous, le génocide, ça veut dire autre chose, et donc on dit qu'il n'y a pas de génocide en fonction de notre propre définition de ce mot.*

*Je trouve que c'est une attitude inefficace et dangereuse du point de vue de la responsabilité institutionnelle parce qu'on se positionne sur ce qui se passe dans un système en se mettant en marge de ce système et en parlant une autre langue que ce système.*

*Alors qu'on aurait dû, soit se taire, soit tenir un discours qui décrivait ce qu'on voyait et le rapporter à la définition en disant, par exemple, qu'on voyait des crimes mais qu'on n'avait pas la capacité d'apprécier l'intention génocidaire.*

*La définition n'est pas parfaite. Elle n'a pas permis, par exemple, de qualifier les crimes des Khmers rouges de génocide. Ce n'est pas qu'elle est trop large non plus. Mais toute définition est problématique.*

*Moi, j'aurais plutôt souhaité qu'on effectue un travail de fact finding (établissement des faits) et qu'on s'appuie dessus en disant : selon les éléments en notre possession. Cela aurait permis de préciser d'où on parlait et de quoi on parlait, sans exclure la possibilité qu'on soit peut-être nous-mêmes manipulés. On est un acteur légitime du débat. Mais ce n'est pas à nous de décider que le débat est illégitime ou que le positionnement est illégitime parce qu'on conteste la définition du génocide ou que, selon nous, il n'y a pas de génocide.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005, MSF International, Directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*



*Dans cette discussion sur la qualification de génocide ou pas, c'est Jean-Hervé qui était à la manœuvre. Le Soudan, c'est un pays qu'il connaît extrêmement bien. Une de mes contributions a été de trouver un papier qui avait été écrit par un intellectuel Zaghawa, Sharif Harir, qui exposait un peu le point de vue des insurgés sur cette histoire de génocide<sup>8</sup>. Ce papier était utile pour resituer l'histoire des conflits entre les nomades et les populations sédentaires, pour comprendre les perceptions, et comment ce débat sur le génocide avait des résonances. Il restituait dans quel contexte la perception, la crainte d'être victime d'un génocide avait émergé. Comment les Masalits et les Fours en étaient venus à l'idée que leurs voisins nomades étaient passés à un antagonisme radical et voulaient en finir une bonne fois pour toutes avec eux. Comment cette perception s'est installée et à quelle réalité elle renvoyait. Ça permettait d'affiner un peu le diagnostic, de dire que, dans cet enjeu de qualification de génocide, il y avait bien entendu tous les activistes, tous les interventionnistes anti-Khartoum depuis des décennies qui s'en saisissaient pour mettre en avant leur agenda, mais que cela renvoyait également à une perception locale du conflit. Il y avait vraiment, du point de vue d'une partie des élites et de la population Four et Masalit, le sentiment que, notamment depuis que l'État avait pris fait et cause pour les nomades, il y avait un changement de nature de l'antagonisme qui les opposait à leurs voisins. Je pense que la campagne de qualification de génocide n'aurait pas pu prendre avec autant de vigueur s'il n'y avait pas cette perception locale. Ce n'était pas forcément le génocide avec tout ce qu'il véhicule chez nous de mémoire de la Shoah, etc., mais c'était cette idée malgré tout d'un conflit poussé aux extrêmes, d'une radicalité extrême. Et le terme génocide était utilisé à l'époque par les intellectuels Fours, Masalits, et Zaghawas.*

*Fabrice Weissman, MSF France Fondation/CRASH, directeur d'études depuis 2001 ; MSF France/OCP, coordinateur au Darfour d'août 2004 à août 2005, interviewé en 2022 (en français).*

**Gorik Ooms, qui s'apprête à prendre le poste de directeur général de MSF Belgique, questionne le choix du président de MSF France d'une définition « historique » du génocide.**

**Se basant sur la définition juridique de la Convention internationale du génocide, il avance que « l'intention de détruire un groupe en partie est suffisante pour quali-**

8. Sharif Harir, 'Short-Cut to Decay : The Case of the Sudan,' Nordic Africa Institute, Terje Tvedt (éd.) Uppsala, 1993, [https://www.academia.edu/24548814/Short\\_cut\\_to\\_decay\\_the\\_case\\_of\\_the\\_Sudan](https://www.academia.edu/24548814/Short_cut_to_decay_the_case_of_the_Sudan) (en anglais)

**fier une situation de génocide. » Selon lui, si l'on considère les exactions massives commises contre les populations du Darfour, il est difficile d'affirmer qu'il n'existe pas une démarche systématique pour tuer des gens d'un groupe précis, en infligeant à ce groupe des conditions de vie calculées pour amener à sa destruction en tout ou partie.**

**Il souligne que le fossé entre la définition historique et la définition juridique crée « un terrain d'action fantastique pour ceux qui ont des intentions politiques plutôt qu'humanitaires ».**



**Message** de Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général, aux responsables de MSF en charge du Darfour, juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Le point sur lequel je suis en désaccord avec Jean-Hervé, du moins partiellement, c'est lorsqu'il écrit : « La notion de génocide renvoie à des situations historiques précises, le génocide des Rwandais Tutsi, en 1994, par exemple. » Certes, il y a cette notion « historique » ou « morale » de génocide, si on se réfère à des situations comme le Rwanda en 1994. Mais il existe aussi une notion juridique assez précise de génocide, telle que définie dans la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide (à laquelle Jean-Hervé fait également référence) et cette notion juridique est beaucoup plus large que la notion « historique » ou « morale » du génocide. [...]

Jean-Hervé écrit : « Mais la mortalité et sa répartition au sein des différents groupes de population ne plaident pas en faveur d'une tentative d'extermination de l'ensemble d'un groupe humain. » Cela suggère que l'intention d'exterminer un groupe entier est une condition nécessaire pour qu'une situation soit qualifiée de génocide.

Si cela est vrai pour la notion historique de génocide, la notion juridique de génocide est différente, car il s'agit d'« actes commis dans l'intention de détruire, EN TOUT OU EN PARTIE, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». L'intention de détruire un groupe EN PARTIE est suffisante. Certes, la stratification nationale, ethnique, raciale ou religieuse de la population du Darfour peut être incroyablement complexe, mais il est difficile de soutenir que la violence au Darfour se produit au hasard : certains groupes sont ciblés par la violence, d'autres commettent la violence, et probablement d'autres encore ne sont ni ciblés ni auteurs de la violence. Devant nos propres témoignages de meurtres en masse de jeunes hommes et d'enfants de sexe masculin, de violence sexuelle contre les femmes et les filles, du déplacement forcé de centaines de milliers de personnes – les coupant des ressources dont elles ont besoin pour survivre – ainsi que des obstacles créés pour entraver la fourniture de l'assistance humanitaire (rappelez-vous les remarques de Kevin cet après-midi sur la pénurie artificielle de carburant), il est franchement difficile de confirmer qu'il n'y a pas de « meurtres systématiques des membres du groupe », qu'il n'y a pas d'« imposition systématique et délibérée de conditions de vie calculées pour provoquer sa destruction physique en tout ou en partie au groupe », et qu'il n'y a pas d'« imposition systématique de mesures destinées à empêcher les naissances au sein du groupe »... Tous ces actes sont des actes de génocide. Jean-Hervé écrit : « De plus, nous n'enregistrons pas dans les discours publics du régime d'appel à l'extermination d'un groupe particulier. » Eh bien, je présume que nous ne savons pas exactement ce que certains hauts fonctionnaires du gouvernement du Soudan crient aux soi-disant Janjawids, ni ce que ces hommes répondent, juchés sur le dos de leurs chevaux et chameaux (rappelez-vous les remarques de Kevin cet après-midi

à l'effet que les cris ne concernaient « probablement pas leur désarmement »), mais cela n'a pas vraiment d'importance.

La définition historique de génocide exige peut-être des appels à l'extermination d'un groupe par le gouvernement au pouvoir (surtout si la référence historique est le Rwanda en 1994). Mais ce n'est pas le cas de la définition juridique. Même si les Janjawids agissaient de manière complètement indépendante du gouvernement, même si l'intention du gouvernement en soutenant les Janjawids était complètement différente de l'intention des Janjawids, ces derniers commettraient toujours un génocide. La convention s'applique également aux milices non contrôlées. Cet énorme fossé entre les notions « historique » et « juridique » de génocide fournit un fantastique terrain d'action à ceux qui ont des intentions politiques plutôt qu'humanitaires.



*Ce que je n'ai vraiment pas apprécié, c'est que l'analyse du concept de génocide utilisée par Jean-Hervé était de nature personnelle et non juridique. Pour moi, qui suis avocat, le respect du caractère immuable de la loi est sacré, car chaque norme est subjective. Si chacun y va de ses propres interprétations des normes, alors on s'éloignera rapidement de la neutralité et de l'impartialité. Je crains que ce ne soit ce qui s'est passé dans ce cas. Jean-Hervé a employé le terme génocide d'une manière très originale, mais pas au sens juridique, et c'est ce qui était préoccupant.*

*Si nous voulons nous exprimer sur la place publique tout en restant neutres et impartiaux, il faut que nos paroles soient ancrées dans le droit international, car autrement chacun commencera à utiliser ses propres concepts, et c'est subjectif. Par exemple, un médecin peut dire : « J'ai vu des milliers de morts. » Ces mots ne posent pas de problème. On énonce un fait. En revanche, si je dis que j'ai vu 1 000 personnes qui ont été victimes de meurtre, alors je dois respecter le sens du mot « meurtre » et donc être en mesure de prouver l'intention de tuer. Si chacun commence à utiliser sa propre définition du mot « meurtre », alors ce n'est plus un fait. On se base sur ses propres normes et sentiments subjectifs pour parler de la situation. Et pour moi, c'est ce qui était en train de se produire avec le terme « génocide ».*

*Certes, le droit international est lui-même quelque peu subjectif. C'est le fruit d'un accord entre un certain nombre d'États. Mais on peut y faire référence comme à quelque chose de tangible, et c'est en quelque sorte un fait normatif.*

*Je ne suis toujours pas le plus fervent partisan de la Convention sur le génocide, celle-ci étant très large et peu claire sur certains aspects. Mais tout de même, elle est ce qu'elle est. Dire que le terme génocide fait référence à des notions ou à des événements historiques comme Srebrenica et le Rwanda... cela ne fait aucun sens pour moi, car la Convention sur le génocide a vu le jour des décennies avant Srebrenica et le Rwanda.*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais) interviewé en 2022.*

**Le 20 juillet 2004, dans sa réponse aux commentaires de Gorik, le directeur général de MSF États-Unis, Nicolas de Torrente, met en avant le fait que la définition juridique exige quand même que les membres du groupe soient ciblés « en tant que tels » et que ce critère demeure essentiel.**

**Nicolas fait également référence à l'expérience de MSF au Rwanda en 1994. À cette époque, MSF avait conclu que ses équipes étaient impuissantes à aider la population, et déclaré publiquement : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. »**

**Nicolas fait remarquer qu'au Darfour les équipes sont encore en mesure de porter secours à la population.**

**Le 27 juillet , le responsable des urgences de MSF France, Thierry Allafort-Duverger, fait aussi référence à l'expérience de MSF au Rwanda dans une interview au Figaro : « Si nous avons l'impression qu'un génocide était en marche, en tant que médecins, nous serions inutiles et nous quitterions le pays. » S'insurgeant contre ce qu'il qualifie de « distorsion propagandiste qui ne peut que nuire aux secours », il appelle à accroître les moyens logistiques nécessaires à l'assistance aux déplacés.**



« Mes commentaires concernant le débat sur le génocide » **Message** de Nicolas de Torrente, directeur général de MSF États-Unis, à l'équipe du département des programmes de MSF États-Unis, 20 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Salut tout le monde,

Voici ce que j'ai l'intention d'envoyer au comité exécutif, etc., concernant le débat sur le génocide au sein de MSF. Il m'a été difficile de réfléchir à cette question mais je pense que ce qui suit a du sens (j'ai envoyé les arguments de JHB et Gorik plus tôt).

Cher Gorik, chers amis,

Merci d'avoir fait circuler vos commentaires au sujet de l'interview de JHB sur le génocide. Je trouve très encourageant que nous débattions de ces questions. Gorik, tu soulèves plusieurs points intéressants sur la position de JHB, mais je suis particulièrement préoccupé par ton dernier point : « d'un point de vue juridique, il s'agit d'un génocide » et le fait que toi/MSF le déclariez publiquement. Laisse-moi essayer d'expliquer ma pensée... Comme tu l'affirmes, il est clair que la définition juridique du génocide dans la Convention va au-delà de l'Holocauste (l'événement qui a motivé sa genèse), notamment parce qu'elle n'exige pas l'intention de détruire TOUS les membres d'un groupe ciblé (« en tout ou en partie »). Cependant, il faut que les membres du groupe soient ciblés en tant que tels (c'est-à-dire uniquement en raison de leur identité, définie sur la base de motifs raciaux, ethniques, nationaux ou religieux) et qu'il y ait une intention de les détruire (en tout ou en partie). Sur le plan « juridique », il s'agit toujours d'une norme élevée.

Dans cette perspective, il est important de noter que les principaux groupes de défense des droits humains (qui utilisent la définition juridique !) sont demeurés prudents et quelque peu divisés sur la question. Human Rights Watch et Amnesty n'ont pas qualifié la situation de génocide. [...]

En outre, la question pour nous, à MSF, est de savoir si la « définition juridique » est vraiment celle sur laquelle nous devrions appuyer notre qualification et nos actions. Ce point est très important, car nous sommes face à des personnes d'un groupe ethnique particulier qui sont ciblées, brutalement victimisées, déplacées de force, etc., dans le cadre d'une campagne « anti-insurrectionnelle », et où le gouvernement responsable bloque ou manipule très souvent l'assistance et l'accès. (...)

Compte tenu de ces difficultés, un critère qui, selon moi, pourrait être utile, voire constituer notre point de rupture, c'est que lorsqu'on est dans une situation de génocide, l'action humanitaire a perdu tout son sens. Si des personnes sont désignées pour être massacrées (un groupe dans sa totalité ou dans une proportion substantielle ; et par quelque moyen que ce soit, direct ou indirect), alors il devient inutile d'essayer de les aider pacifiquement. Pourtant, d'après ce que j'ai lu et entendu, les équipes sur le terrain croient que, dans l'ensemble, leur travail a du sens, qu'elles aident vraiment les gens

(d'un point de vue médical, mais aussi d'un point de vue humanitaire au sens large, « restaurer la capacité des gens à faire des choix », à la Brauman, etc.). Pour elles, la situation est incroyablement difficile, surtout en raison de la violence que les Janjawids continuent de perpétrer et du manque d'assistance, mais pas complètement désespérée. (Par exemple, grâce à nos actions de plaidoyer, nous pouvons arrêter le processus de retour forcé dans les villages, ce qui n'est pas préétabli à 100 %). Bref, ce que disent les équipes sur le terrain : il y a une répression horrible, massive, sans être un « génocide », ce qui rendrait, par définition, notre présence, notre travail, nos efforts totalement dénués de sens. Dans cet ordre d'idées, il y aurait une réelle contradiction entre le fait de qualifier la situation de génocide et celui d'appeler à une augmentation massive de l'assistance comme nous le faisons. Si nous qualifions la situation de génocide, nous devrions la dénoncer, quitter les lieux et appeler à la guerre contre les auteurs (les Janjawids et Khartoum), car c'est la seule chose qui pourrait aider.



« Un drame humanitaire mais pas un génocide » Entretien avec Thierry Allafort-Duverger, de MSF, propos recueillis par Tanguy Berthemet, **Le Figaro** (France), 27 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Le Figaro - La semaine dernière, le Congrès américain a adopté une résolution dénonçant un « génocide » au Darfour. Cette vision de la crise vous semble-t-elle opportune ?  
Thierry Allafort-Duverger : Les motifs qui ont poussé les élus américains sont délicats et il y a sans doute des raisons de politique intérieure. Pour nous, en regardant les analyses et les faits, il n'y a pas de génocide en cours au Darfour. On a tendance de nos jours à galvauder ce terme et on assiste à une distorsion propagandiste qui ne peut que nuire aux secours. Il ne s'agit pas de nier les morts, les tueries, les centaines de villages brûlés et les millions de réfugiés. Nous essayons simplement de dire la vérité. Dans la région de Mornay, une enquête de mortalité rétrospective a montré qu'une personne sur vingt est directement victime des raids. Les gens sont forcés à fuir mais pas systématiquement assassinés. Si nous avions l'impression qu'un génocide était en marche, en tant que médecins, nous serions inutiles et nous quitterions le pays. En 1994 au Rwanda, nous n'avions maintenu dans le pays qu'une petite équipe et appelé à l'intervention armée.

Vous vous opposez donc également à la proposition de Tony Blair et du ministre australien des Affaires étrangères d'envoyer des troupes dans la région...

Thierry Allafort-Duverger : La volonté anglaise et australienne a déjà provoqué une réaction très violente de Khartoum. Cela ne peut que nous inquiéter. Si on regarde les opérations militaires en Afrique ces dernières années, que ce soit la MONUC au Congo démocratique ou l'ECOMOG, le bilan que l'on peut en tirer est très contrasté. Il semble un peu illusoire d'imaginer pouvoir protéger plus d'un million de personnes sur un territoire grand comme la France avec 5 000 hommes. La responsabilité de la protection des populations revient en premier lieu au gouvernement de Khartoum. Il doit respecter ses engagements et désarmer les milices, même s'il est loin d'être le seul responsable de la crise.

La situation est néanmoins très difficile...

Les populations connaissent des souffrances extrêmes et la mobilisation actuelle est la bienvenue. Il n'empêche qu'il ne faut pas évoquer un génocide à tort et à travers, pas plus qu'utiliser des menaces d'arrêter l'aide pour obtenir des avancées dans des négociations de paix. Il existe une guerre et le travail des humanitaires, comme le souligne la Convention de Genève, est précisément d'intervenir auprès des populations en danger.

### Que faut-il faire aujourd'hui ?

**Thierry Allafort-Duverger** : Avant tout augmenter les moyens logistiques pour acheminer l'aide auprès des déplacés. Si dans ce cadre les armées veulent intervenir pour mettre à disposition des moyens et notamment des moyens aériens, elles seront les bienvenues. Le reste concerne les diplomates et les politiques



*Il y avait la référence au Rwanda, le génocide qu'on n'avait pas arrêté, et le sentiment de culpabilité par rapport à ça. Il y avait dix ans d'écart entre les deux crises et c'était vraiment important. On avait eu toute cette réflexion au sein de MSF qui avait abouti à la déclaration : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. » C'est pour ça que j'ai essayé d'écrire ce papier. Mais mon point de vue était peut-être un peu trop limité. Dire « si c'est un génocide, c'est que plus rien n'a de sens. Il faut tout arrêter, c'est le mal absolu, donc en gros il ne reste qu'à prendre les armes », est-ce que cela correspondait vraiment à la réalité ? Même durant le génocide des Rwandais Tutsi, des actes de secours ont été menés par le CICR et d'autres, qui ont sauvé des vies, même si c'était très peu. Donc est-ce que c'est vraiment aussi manichéen que ça ? En ce sens, ce que je disais dans mon argumentaire était un peu faux.*

*Il y a eu des survivants à l'Holocauste, des gens qui en sont sortis. Donc, dire que dans ces situations l'aide n'a plus de sens, qu'il faut arrêter et prendre les armes, ce n'est pas tout à fait vrai. Mais notre idée était que, dans le cas d'un génocide, on passait à quelque chose de fondamentalement différent. Donc on se demandait si on avait vraiment les éléments pour qualifier cette situation et en tirer toutes les conséquences. Moi, je ne le pensais pas. Je pensais que, comme les équipes continuaient à dire que notre travail avait du sens, on devait essayer de maintenir l'espace.*

*Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général 2000-2009, (en français), interviewé en 2021.*



*Quelques semaines plus tôt, sur le site de MSF, Jean-Hervé expliquait à propos du génocide au Rwanda : s'il y a génocide, alors il n'y a pas d'intervention humanitaire possible. C'est une définition très particulière du génocide. Ce n'est pas la définition juridique du génocide.*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Les arguments de Jean-Hervé, même s'ils n'étaient pas forcément présentés de la façon la plus délicate, posaient de vraies questions. Cela étant, on peut être d'accord ou pas d'accord, mais ça se tenait. Je pense que Nicolas était dans la recherche d'une prise de position publique qui soit utile. Il fallait arrêter de se contenter de faire les malins, arrêter de jouer les vierges effarouchées. Cela ne servait à rien, dans la mesure où tout le monde jouait déjà ce rôle.*

*Je crois que MSF États-Unis poussait beaucoup pour un positionnement de MSF sur cette question parce que, là-bas, il s'agissait d'un énorme débat.*

*Stephan Oberreit, MSF France, directeur de la communication 2000-2006, (en français), interviewé en 2022.*



*D'abord, il fallait soigner les gens, les sauver et ça, on arrivait à le faire... Dans une situation de génocide, on n'arriverait pas à travailler, or là on y arrivait quand même. On avait l'impression qu'on arrivait quand même à déployer des secours et qu'ils n'étaient pas en train de massacrer tout le monde devant nous. Mais on était bien conscients de la violence qui s'était déployée et qui continuait à se déployer, en particulier envers les femmes, qui étaient violées.*

*Thierry Allafort-Duverger, MSF France, responsable des programmes d'urgence 2003-2006, (en français), interviewé en 2022.*



*Quelqu'un m'a expliqué que la plupart des personnes à MSF France et Belgique qui occupaient des postes de hauts responsables en 2004 avaient en quelque sorte commencé leur carrière à MSF à l'époque du génocide au Rwanda. Donc la question du génocide les touchait particulièrement. Et je pense que cela a rendu la discussion sur ce sujet très difficile au sein du mouvement. Cela dit, je pense que personne ne voulait vraiment dire qu'il s'agissait d'un génocide, en s'appuyant sur le fait que certains des critères juridiques étaient présents, comme l'affirmait Colin Powell. Selon moi, le raisonnement de MSF sur la question de l'existence d'un génocide c'était : « S'il s'agit d'un génocide, on ne peut plus apporter d'aide humanitaire parce que, ce faisant, on contribue à la perpétuation de ce génocide. »*

*Rowan Gillies, MSF International, président du Conseil international 2003-2006, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 26 juillet 2004, le directeur général de MSF Hollande, Austen Davies, répond au courriel de Nicolas de Torrente. Selon lui, MSF Hollande n'a pas connaissance de l'existence d'une définition « historique » du génocide.**

**Il constate que, n'ayant pas d'expérience dans les contextes des génocides des Arméniens en 1915 et des Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, pour se prononcer sur l'existence ou non d'un génocide au Darfour, MSF ne peut que se baser sur l'expérience de ceux de ses membres qui ont travaillé dans le contexte du génocide des Rwandais Tutsi.**

**Il rappelle que MSF n'a jamais qualifié de génocide les violences contre les Noubas au Soudan du Sud, contre les Rohingyas au Myanmar ou contre les Bosniaques à Srebrenica, bien que des arguments pourraient aussi être avancés en ce sens.**



« Re : Génocide Darfour » **Message** d'Austen Davies, MSF Hollande, directeur général, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général ; cc : MSF ExCom, 26 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Cher Nicolas,  
Merci d'avoir pris le temps de répondre.

Ici à Amsterdam, nous avons eu de longs débats très animés au sujet du génocide, sur sa signification et sur les engagements moraux qu'implique notre présence au Darfour. Nous sommes autant préoccupés par la qualification de génocide basée sur la définition juridique qu'évoque Gorik que par la qualification de non-génocide employée par Jean-Hervé, pour décrire la situation du Darfour.

Nous sommes aussi inquiets devant le débat sur le choix d'utiliser la définition juridique ou la définition historique du génocide. À notre connaissance, il n'existe pas de définition historique – et utiliser un ou deux contextes et les comparer nécessite une connaissance de ces contextes, et je présume que cette connaissance ne peut nous venir de la Seconde Guerre mondiale ou de l'Arménie. Il nous reste alors ceux d'entre nous qui étaient au Rwanda en 1994 pour nous dire ce qu'est ou n'est pas un génocide.

Oui, certains en Amérique sont prêts à utiliser tout ce que nous disons pour appuyer leurs intentions politiques – tout comme le fait Khartoum. Mais nous ne pouvons aligner nos propos sur la peur d'être instrumentalisés par l'une ou l'autre des parties. Il nous faut déterminer ce que nous sommes tenus de dire et quelle est la crédibilité de nos propos – ce qui implique également d'être cohérents quand nous nous référons à d'autres contextes, y compris à travers l'Histoire.

MSF n'a jamais employé le terme génocide pour parler de la situation subie par les populations des montagnes Nouba, ni de celle de Srebrenica, ni des Rohingyas en Birmanie – même si cela pourrait bien se justifier dans certains de ces cas.

Si ce qui se passe au Darfour est bien un génocide, alors ce n'est pas l'événement singulier auquel nous nous référons dans nos débats – et d'ailleurs nombreux sont ceux qui affirment que le génocide n'est pas un événement singulier –, d'autres crimes horribles ont été commis qui n'ont pas frappé l'imaginaire populaire comme le génocide.

Si le terme génocide ne se limite pas aux actes semblables à ceux commis au Rwanda, alors comment pouvons-nous être si sûrs que fournir une assistance est futile ? Si l'intention de tuer toute une population est là, mais que la capacité de le faire manque, est-ce que notre présence et nos actions peuvent les faire dévier de leur objectif ?

Si l'événement n'est pas si unique, alors quelle est la différence avec ce qui se passe en République démocratique du Congo, etc. ?

Encore une fois, nous nous retrouvons devant le sujet de souffrance propre à MSF : devoir essayer d'assumer une partie de la responsabilité morale en cas de crise tout en se contentant d'agir comme de simples techniciens. [...]

Ce n'est pas si horrible que de nier la logique de l'assistance – sur ce point nous sommes d'accord. Je ne pense pas que MSF devrait faire valoir que, si nous voulons plus d'assistance, on ne peut parler de génocide, ce qui semble être un point de vue très autoréférentiel.

Les horreurs auxquelles nous faisons face ne sont pas massives au point de nier la logique de l'aide. Nous sommes d'accord là-dessus. Mais je ne pense pas que MSF doive mettre en avant l'argument selon lequel si nous demandons plus d'aide, c'est parce que nous pensons qu'il ne peut s'agir d'un génocide, car cela me semble être un point de vue très autoréférentiel.

**Fin juillet 2004, à son retour du Darfour, Gorik Ooms envoie un message à ses collègues directeurs généraux dans lequel il déclare que l'extermination d'une partie de la population a bien eu lieu, est encore en cours et va continuer. Il ajoute qu'il lui semble difficile d'affirmer que ce qui se passe au Darfour n'est pas un génocide, mais qu'il s'en tiendra à la ligne de communication qui a été approuvée.**



« Génocide Darfour » **Message** de Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général, aux directeurs généraux des centres opérationnels de MSF (ExCom), 26 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Nicolas, Austen et tous,  
Merci pour vos réponses.

Je viens de rentrer du Darfour du Nord. (...)

Il y a bien eu extermination d'une partie d'une population, elle a encore cours et continuera probablement à se produire chaque fois que les agriculteurs seront forcés de retourner dans leur village, devenant une fois de plus une cible facile et non protégée. J'aurais bien du mal à dire que cette extermination d'une partie d'une population n'a pas été faite sans l'intention d'exterminer. On pourrait arguer que l'intention première était de chasser ces personnes, pas de les exterminer, mais n'y aurait-il pas eu une façon de les chasser sans passer par une extermination partielle ? L'Holocauste serait-il toujours considéré comme un génocide si Hitler était capable de démontrer qu'il ne voulait pas vraiment exterminer les Juifs, qu'il voulait seulement les faire sortir d'Allemagne, mais que les tentatives précédentes n'impliquant pas l'extermination (comme les envoyer quelque part en Afrique) avaient échoué ?

La possibilité que le gouvernement soudanais ait eu d'autres intentions en armant les tribus nomades, des intentions qui ne nécessitaient pas une violence de l'ampleur de celle qui s'est produite, ne change rien aux faits.

Par conséquent, il me serait assez difficile de déclarer que la situation au Darfour n'est pas un génocide.

À ce stade, je peux aisément avancer que toute la discussion entourant la qualification ou non de génocide détourne l'attention des vrais enjeux : il faut plus d'assistance et plus de protection. J'irais même jusqu'à mettre en garde contre des scénarios d'intervention militaire simplistes, qui pourraient conduire à des situations rappelant la Somalie.

Par conséquent, je m'en tiendrai à la ligne de communication convenue.

Mais il est important de poursuivre ce débat.



*Ce qui me déplaît dans la Convention sur le génocide, c'est l'importance de la notion d'intention. Il est très difficile pour MSF ou toute autre entité tierce d'évaluer l'intention des parties impliquées dans un conflit. Nous ne pouvons pas lire dans les pensées des personnes qui prennent certaines décisions et comprendre pourquoi elles agissent ainsi. Il est aussi très difficile de faire la différence entre une violation du droit humanitaire et un génocide, de juger si l'intention y est vraiment. En fait, quand je suis revenu du Darfour, mon opinion n'avait pas changé : si l'on intentait une poursuite sérieuse sur la base de toutes les communications entre le gouvernement du Soudan, les Janjawids, etc., il y a fort à parier qu'un tribunal conclurait à un génocide, quoiqu'il pourrait aussi arriver à une autre conclusion. Je ne pouvais le dire. Ni avant de m'y rendre, ni après mon retour. Et pour être franc, ce n'était pas mon principal souci.*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 20 août 2004, la responsable du département des Affaires humanitaires de MSF Hollande/OCA, Kate Mackintosh, diffuse au sein du mouvement un document**

**de travail intitulé « MSF et le génocide ». Elle y analyse les questions suivantes : Qu'est-ce qui constitue un génocide ? Quelles sont les obligations de la communauté internationale en cas de génocide ? Existe-t-il une définition « historique » ou « morale » du génocide par opposition à la définition « juridique » ? Quelles sont les implications pour MSF en cas de génocide ? En particulier : est-ce que MSF peut travailler dans un contexte de génocide ? Lorsqu'on est témoin d'un génocide, est-on obligé d'en parler publiquement ? obligé d'appeler à une intervention armée ?**



« MSF et le génocide – **document de travail**, août 2004 » Kate Mackintosh, MSF Hollande/OCA, responsable du département des Affaires humanitaires, 20 août 2004 (en anglais)

### Extrait :

#### Introduction

Des questions importantes émergent des discussions sur la qualification du génocide au Darfour. Le génocide est-il vraiment un crime à part entière, et cela a-t-il des répercussions sur l'action humanitaire ? Le génocide exige-t-il une réponse particulière de la part de la communauté internationale ? Faut-il que MSF réagisse d'une manière particulière ? Si oui, est-ce la singularité du génocide qui exige de telles actions, ou est-ce plutôt des éléments que le génocide partage avec d'autres crimes internationaux ? Il a été suggéré que la seule réponse humanitaire appropriée au génocide est de cesser les opérations et d'appeler à une intervention militaire ; mais est-il possible d'envisager des cas de génocide où l'assistance humanitaire peut s'avérer encore utile ?

#### Qu'est-ce qui constitue un génocide ?

La Convention de 1948 sur le génocide définit le génocide comme suit :

Quelconque acte ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- (a) Le meurtre de membres du groupe ;
- (b) L'atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- (c) La soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- (d) Les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- (e) Le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Ce texte (article 2 de la Convention) sert de base pour définir ce crime dans les statuts des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda (TPIY et TPIR) et les statuts de la Cour pénale internationale, et a été incorporé dans le droit national des pays qui ont ratifié la Convention. De plus, il est généralement considéré comme faisant partie du droit international coutumier, de sorte qu'il est contraignant pour les États même s'ils n'ont pas ratifié la Convention elle-même.

La définition de la Convention comporte trois parties :

#### 1. La commission de l'un des actes visés aux alinéas a) à e)

L'un des points les plus pertinents à noter ici est qu'il n'est pas nécessaire qu'un grand nombre de membres du groupe soient soumis à ces actes. Cela peut sembler étrange, car le génocide concerne clairement la destruction de groupes plutôt que d'individus. Cependant, bien que le nombre d'individus ciblés soit souvent pertinent pour établir l'intention de détruire un groupe (voir ci-dessous), il ne s'agit pas d'une exigence à proprement parler.

#### 2. L'intention de détruire un groupe en tout ou en partie par la commission de ces actes

L'intention, en tant qu'état d'esprit, est plus difficile à établir qu'un acte physique, et on procède généralement par déduction à la lumière des gestes posés et des preuves circonstancielles. Parmi les facteurs pertinents : la nature des atrocités commises (actes visant à porter atteinte aux fondements d'un groupe, par exemple), le ciblage délibéré des membres d'un groupe particulier tout en excluant les membres d'autres groupes, et l'ampleur des crimes : c'est là que le nombre de victimes devient pertinent. Si une grande partie d'un groupe est ciblée, cela peut montrer l'intention de détruire le groupe. La jurisprudence issue du TPIY et du TPIR soutient que si l'intention génocidaire n'est que de détruire une partie d'un groupe, cette partie doit être « substantielle ». Par exemple, le TPIY a considéré le massacre de Srebrenica comme un génocide parce qu'il était accompagné de l'intention de détruire 40 000 personnes (tous les Musulmans de Srebrenica), ce qui représentait une partie substantielle des 1,4 million de Musulmans bosniaques. La conclusion ne reposait pas uniquement sur le meurtre des 7 000 hommes et garçons musulmans.

### 3. La nature du groupe (« national, ethnique, racial ou religieux »)

De façon stricte, si le groupe ne peut être classé dans une (ou plusieurs) de ces catégories, alors sa destruction n'est pas un génocide. Les groupes politiques, économiques ou sociaux sont donc exclus, bien qu'il s'agisse là d'un point qui divise les juristes internationaux.

- Existe-t-il une notion « historique » ou « morale » du génocide par opposition à cette définition juridique ?

Le terme génocide est historiquement lié à la définition élaborée dans la Convention. Des génocides ont été commis tout au long de l'Histoire, mais ce n'est que pendant la Seconde Guerre mondiale que le terme a été inventé par l'avocat et auteur polonais Raphael Lemkin. Il a d'ailleurs été mentionné lors des procès de Nuremberg (sans toutefois avoir servi de base pour les accusations ni figurer dans le jugement). Peu de temps après le jugement de Nuremberg, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution affirmant que le génocide constituait un crime au regard du droit international et recommandant de travailler sur un projet de convention qui fournirait une base juridique solide pour sa prévention et sa répression. Ces mesures ont abouti à la Convention sur le génocide de 1948.

Il n'est peut-être pas utile de chercher à établir une autre définition du génocide. Toutefois, le génocide est généralement considéré comme une tuerie à grande échelle, une tuerie pour des intérêts particuliers et comme le pire des crimes, et ce sens populaire peut s'opposer à la définition juridique à certains égards. Le massacre à grande échelle n'est pas un critère spécifique du génocide.

Tous les meurtres (y compris les meurtres de masse) ne constituent pas en soi un génocide, par exemple lorsque les victimes n'appartiennent pas à un groupe protégé, et pour toutes ces raisons, le génocide n'est pas nécessairement le pire crime. Les obstacles au mariage et à la procréation imposés à la population Rohingya dans le nord de l'État de Rakhine, en Birmanie, pourraient constituer un génocide, en supposant que l'intention de l'État birman est de les détruire dans une proportion substantielle en tant que groupe. Ce qui n'est pas le cas de la terrible violence en RDC. Or, quel est le pire ? Où préféreriez-vous vous trouver ?

Le sens populaire du terme est également pertinent dans le débat sur la façon dont les humanitaires devraient répondre au génocide. Les contextes où nous ne pouvons pas travailler et que nous devons dénoncer sont probablement ceux caractérisés par des tueries de masse perpétrées pour des intérêts particuliers, plutôt que ceux qualifiés de génocide.

D'un autre point de vue, technique cette fois, le génocide reste le pire des crimes. D'abord, l'effet déshumanisant de toute persécution fondée uniquement sur l'apparte-

nance à un groupe particulier – reconnu en droit international humanitaire essentiellement par l'interdiction de la discrimination –, puis la perte pour l'humanité dans son ensemble découlant de l'élimination d'un groupe entier. Dans cette interprétation, la notion morale de génocide s'aligne sur la définition de la Convention.

• Quelles sont les obligations de la communauté internationale en cas de génocide ?

Le titre complet de la Convention de 1948 est la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », et l'article 1 dit que les États ratifiant la Convention (« Parties contractantes ») s'engagent « à prévenir et à punir » le génocide. En fait, la majeure partie de la Convention se concentre sur les sanctions (qui peuvent en elles-mêmes servir à prévenir, bien sûr). La Convention stipule explicitement que toutes les personnes reconnues coupables d'avoir commis un génocide, y compris les chefs d'État, seront punies, et les Parties contractantes sont tenues de traduire en justice ces personnes si le génocide a été commis sur leur territoire, ou d'accéder aux demandes d'extradition. Fait intéressant, ces dispositions ont moins de puissance que les dispositions comparables dans les conventions de Genève (élaborées un an plus tard) ; en vertu des conventions de Genève, les États sont tenus de rechercher les criminels de guerre présumés, puis de les juger devant leurs propres tribunaux, quel que soit le lieu où le crime a été commis (ou de les extraditer, s'ils le préfèrent) ; ce système est connu sous le nom de compétence universelle

La Convention sur le génocide ne précise pas comment les États doivent mettre en œuvre leur engagement de prévenir le génocide. Cependant, selon l'article 8, « Toute Partie contractante peut saisir les organes compétents des Nations unies afin que ceux-ci prennent les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide [...] ». Cet article, souvent vu comme une référence codée à l'action coercitive du Conseil de sécurité, pourrait être à l'origine de l'idée faussement véhiculée que, si un génocide est déclaré, l'ONU est tenue d'autoriser une intervention militaire. Il s'agit là, regrettamment peut-être, d'une surévaluation de sa position.

La Convention sur le génocide ne modifie pas (ne peut pas modifier) la loi fondamentale contenue dans la Charte des Nations unies selon laquelle la force ne peut être utilisée qu'en dernier recours lorsque le Conseil de sécurité détermine que cela est nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. Au cours des dix ou quinze dernières années, il est devenu évident que les violations massives des droits humains pouvaient constituer des menaces à la paix et à la sécurité internationales (en particulier lorsqu'elles s'accompagnent de déplacements massifs de réfugiés), et il est donc désormais possible qu'une intervention militaire soit autorisée pour mettre fin à un génocide. Cependant, c'est l'ampleur des atrocités qui permet d'en arriver là, et non le fait qu'elles sont génocidaires ou non. D'autres mesures coercitives doivent d'abord être prises. Dans le cas du Darfour, le Conseil de sécurité a déjà déterminé que la situation constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales ; c'est sur cette base qu'il a imposé l'embargo sur les armes aux entités non gouvernementales dans la résolution 1556. Il a donc déjà franchi le seuil pouvant conduire à une intervention armée. Sur le plan juridique, la détermination de génocide aurait peu d'effet, quoiqu'elle pourrait ajouter un poids moral en raison de la perception populaire que le génocide est le pire des crimes.

Encore une fois, il est intéressant de comparer la Convention sur le génocide avec les conventions de Genève de 1949. À l'article 1 des conventions de Genève, les États s'engagent à « respecter et à faire respecter la présente Convention ». Il semble également imposer aux parties une obligation supplémentaire de faire respecter les conventions au niveau international, similaire à l'engagement de « prévenir et punir » dans la Convention sur le génocide. En d'autres termes, les États ont également l'obligation de prévenir les crimes de guerre.

- Quelles sont les implications pour MSF en cas de génocide ?

Les textes de Jean-Hervé Bradol et de Fabrice Weissman soulèvent tous deux la question de savoir s'il est utile de fournir une assistance humanitaire au cœur d'un contexte de génocide, et si une telle assistance pourrait être moralement répréhensible, voire nous rendre complices des auteurs [du génocide]. Qui plus est, tous les deux suggèrent que la seule action appropriée pourrait être d'appeler à une intervention militaire pour arrêter le massacre.

- MSF peut-elle travailler au cœur d'un génocide ?

Fabrice Weissman écrit que « la nourriture et l'assistance médicale sont peu utiles chez les civils qui ont été désignés pour être exterminés par un État qui mobilise toutes ses forces à cette fin » et suggère d'arrêter l'assistance humanitaire dans ces conditions. Il reconnaît que cette description couvre un ensemble de circonstances plus large que le génocide et que son argument s'applique à tout « processus de destruction organisée de populations civiles ».

Mais l'assistance humanitaire est-elle toujours inutile dans ces circonstances ? Dans le cas de génocides « lents », c'est-à-dire le fait d'infliger délibérément à un groupe des conditions de vie calculées pour le détruire en tout ou en partie, l'assistance humanitaire pourrait être la clé de sa survie. On présume que l'accès sera un problème. Certains pourraient affirmer que telle était la situation récemment au Darfour. Le rôle des humanitaires dans ces cas est clair : lancer le traditionnel appel pour l'accès à la population. Mais Fabrice Weissman fait peut-être référence à des situations de violence extrême. Même dans ce cas, seule l'absence totale de protection pourrait rendre l'assistance inutile. Si certaines victimes parviennent à fuir, comme c'est souvent le cas, vers un lieu relativement sûr (peut-être en traversant une frontière nationale), alors la nourriture et les secours médicaux sont probablement très utiles. Et même lorsque la protection s'est complètement effondrée, ne serait-il pas important pour MSF de rester pour témoigner du sort de la population ? Nous ne pouvons pas prendre la parole publiquement si nous ne sommes pas sur le terrain.

Même si venir en aide à une population qui ne peut pas être protégée contre un « processus de destruction organisée » peut sembler futile (voire destructeur, en détournant l'attention des besoins de protection), ce manque de protection et la détermination des responsables à tuer sont plus importants que de savoir si la violence est génocidaire au sens technique et juridique. À l'inverse, on peut imaginer des situations qui, bien que formellement qualifiées de génocide, ne répondent pas aux critères de retrait, où les membres d'un groupe ciblé pourraient être suffisamment protégés pour que l'assistance humanitaire soit pertinente.

- Avons-nous l'obligation de prendre la parole publiquement si nous sommes témoins d'un génocide ? D'appeler à une intervention armée ?

L'appel à une intervention armée est un acte qualitativement différent de celui de témoigner d'un génocide. En appelant à une intervention, nous allons au-delà du témoignage et mettons le pied dans l'arène politique des solutions. L'idée qu'une telle mesure puisse être nécessaire face à un génocide repose sur l'hypothèse qu'il s'agit là du seul moyen de protéger une population ciblée par la destruction, en tout ou en partie. Cette hypothèse repose à son tour sur une compréhension du génocide plus proche de la notion populaire que de la notion juridique. Il pourrait y avoir d'autres moyens d'arrêter un génocide qui n'impliquent pas le recours à une violence meurtrière extrême pour parvenir. Malheureusement, si nous ne pouvons pas nous appuyer sur la notion de génocide pour savoir quand user de la force, nous n'avons pas d'options de rechange simples. Existe-t-il des cas où c'est le seul moyen de protéger une population ? Et si oui, comment peut-on les identifier ? Comment pouvons-nous en avoir la certitude avant d'appeler à un surcroît de violence ?

Même si nous pouvions établir des critères pour appeler à une intervention, il y a d'autres facteurs à considérer. Des appels de ce type sont stratégiques pour obtenir la protection d'une population en danger, or il faut se demander si nous ajoutons de la valeur – si des voix puissantes au sein de la communauté internationale appellent déjà à l'intervention, ou si notre voix augmente la probabilité que cela se produise – et (comme l'a identifié Fabrice Weissman) s'il existe une possibilité réaliste que l'intervention mette un terme à ce génocide. Il faudrait peut-être aussi considérer l'image de l'organisation (neutralité, indépendance) et la façon dont un appel à l'intervention aligne notre position sur celle des acteurs politiques.

Quant à savoir si nous devrions toujours nous exprimer lorsque nous sommes témoins d'un génocide – en le désignant comme tel publiquement –, cela dépendra si s'exprimer est également une activité stratégique visant à améliorer ou à obtenir une protection, ou si nous estimons qu'il y a une valeur absolue à témoigner de crimes terribles. Dans le premier cas, les considérations habituelles pour tout plaidoyer s'appliquent. En outre, comme le génocide est communément considéré comme étant le pire des crimes, le fait de le déclarer publiquement peut augmenter les chances de protection et la probabilité d'une pression internationale.

Si on considère que parler publiquement possède une valeur absolue, allons-nous toujours nous exprimer en cas de génocide ? Autrement dit, peut-il y avoir des cas où nous n'allons pas parler d'un génocide parce que la situation n'est pas assez grave ? Cela semble peu probable, mais ce n'est pas unimaginable, à moins que nous croyions qu'il existe dans le cas d'un génocide, au-delà du nombre de victimes et du niveau de violence, un aspect qualitatif plutôt que quantitatif, quelque chose à propos de la perte que représente pour l'humanité l'élimination d'un groupe, qui en ferait véritablement le pire des crimes.

## **2. Pertinence d'une position de MSF sur la réalité d'un génocide au Darfour**

**Au sein du mouvement MSF, peu sont prêts à qualifier publiquement la situation du Darfour de génocide. Mais nombreux sont ceux qui ne voient pas non plus la pertinence de déclarer publiquement qu'il n'y a pas de génocide.**

**Les conséquences possibles des deux positions sont discutées depuis des mois afin d'anticiper les conséquences d'éventuelles prises de position des États-Unis et de l'ONU. Elles continueront à l'être pendant des mois, malgré la déclaration sur le caractère déplacé de la qualification de génocide par le président de MSF France, qui a mis l'ensemble du mouvement devant un fait accompli. Les arguments du débat sont les suivants :**

- **Un positionnement sur l'existence d'un génocide peut entraîner la colère du gouvernement du Soudan et un déni d'accès aux populations. Il peut aussi être utilisé pour justifier une intervention armée qui aggraverait la situation des populations.**
- **Un positionnement inverse, sur la non-existence d'un génocide peut être perçu comme la manifestation d'une volonté de MSF de minimiser la violence du gouvernement et par là même faciliter ses opérations.**
- **Les deux positionnements peuvent être instrumentalisés par le gouvernement du Soudan ou par ceux qui veulent à tout prix justifier une intervention armée.**

\*\*\*

### a) « Parler de ce qu'on voit, pas de ce qu'on ne voit pas »

**MSF Hollande/OCA se prononce clairement contre tout positionnement sur l'existence ou non d'un génocide au Darfour, arguant que MSF n'est pas suffisamment déployée dans cette région pour être capable de décrire les événements comme constitutifs d'un génocide ou pas.**

**Toutefois, ils insistent pour parler publiquement des exactions et crimes dont leurs équipes sont témoins et pour appeler à un accroissement de la protection des populations.**



*On pensait que MSF n'avait pas à se positionner sur l'existence ou non d'un génocide parce qu'on ne disposait pas d'une vue d'ensemble complète, n'étant pas largement présents au Darfour. Nous étions dans quelques endroits, mais pas partout. Nous n'avions pas assez d'informations. Notre expertise était limitée dans le temps pour déterminer et prouver s'il s'agissait d'un génocide ou non.*

*Nous ne détenions pas non plus assez d'informations pour nous convaincre nous-mêmes de cette éventualité. Notre attitude était : vous commentez les atrocités que vous voyez. Donc, si vous êtes témoins d'un massacre ou si vous voyez des personnes blessées à la suite d'un massacre, vous parlez du massacre. Si vous voyez, comme cela a été le cas pour nous, des fosses communes, vous parlez des fosses communes, et vous pouvez en parler pour ce qu'elles sont, comme des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre, et ainsi de suite. Mais affirmer qu'il n'y avait pas de génocide, pour nous, c'était irresponsable parce que l'affirmation n'était basée sur rien de vérifiable.*

*C'était la position officielle de MSF Hollande. Il y avait probablement des gens qui voulaient en dire plus et d'autres qui voulaient en dire moins. Mais je ne pense pas que quiconque au niveau de la direction voulait en dire plus. Beaucoup de jeunes, dont certains travaillaient au Darfour, disaient : « Non, vous devriez qualifier la situation de génocide », et on leur répondait qu'on pensait que cela n'était pas approprié. À MSF, on n'est pas toujours d'accord sur tout.*

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2021.*



*Je ne pense pas qu'il y avait un mouvement en faveur de la qualification de génocide des événements du Darfour. Mais sur place, on se disait qu'on n'en était pas loin. On n'avait pas de point de comparaison, car aucun d'entre nous n'avait d'expérience dans un contexte de génocide. Si ce n'était pas un génocide, ça y ressemblait quand même beaucoup.*

*Tout le monde, y compris au sein du staff, était divisé sur le fait de savoir s'il fallait parler ou s'il ne fallait pas parler. Je me souviens de discussions un peu animées avec Vince. Il disait : « Il faut prioriser les opérations. Si on se retrouve expulsés, on ne pourra plus assister les gens dans les camps et ailleurs ! Ils n'auront rien ! » Et je lui disais : « Mais franchement, est-ce que*

*tu penses qu'avec ce qu'ils ont vécu, leur donner du paracétamol, ça va aller, ça va les reconforter ? Je pense qu'ils ont besoin de plus que ça ! Ils ont besoin de paracétamol et de justice ! »*

*Aurélié Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2021.*

### **Sous la pression des médias, plusieurs responsables de MSF sont amenés à se positionner sur la question de l'existence ou non d'un génocide au Darfour.**

 *Comment éviter de te prononcer sur l'existence d'un génocide quand un journaliste t'interviewe précisément pour que tu le fasses ? En fait, il y avait énormément de gens qui parlaient de génocide. Donc les journalistes demandaient : « Alors, c'est quoi ? c'est bien un génocide ? » Et on aurait dû répondre : « Je ne sais pas, ce n'est pas à moi de... » ? Ça ne tenait pas la route ! Nos équipes étaient physiquement présentes. Alors on disait : « Voilà ce qu'on constate », et on racontait ce qu'on voyait : « Oui, il y a énormément de massacres, mais pas tout le monde. »*

*Thierry Allafort-Duverger, MSF France, coordinateur d'urgence 2003-2006, (en français) interviewé en 2022.*

 *Quoi qu'il en soit, c'est une forme de questionnement assez agressif. J'ai participé à l'émission Hard Talk sur la chaîne de la BBC. C'est une expérience amusante, mais quelque peu terrifiante. Soit on décrit ce qu'on voit et on attribue des responsabilités, soit on fait des recommandations, telles qu'une intervention armée, ou la saisine de la Cour pénale, des choses dans ce sens. Je crois que, quand j'ai fait cette interview, je me suis souvenu de quelque chose que Kenny et moi nous nous étions promis : il n'est pas question de dire aux gens ce qu'ils doivent faire.*

*Dr Rowan Gillies, MSF International, président du Conseil international 2003-2006, (en anglais), interviewé en 2022.*

### **b) Tenir MSF à distance du courant de pression en faveur d'une intervention armée**

Début septembre 2004, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, explique à ses collègues que l'objectif de sa déclaration de juin sur le caractère déplacé des accusations de génocide était d'empêcher que les positions de MSF au sujet de la catastrophe en cours au Darfour ne soient instrumentalisées par ceux qui poussent pour que cette situation soit qualifiée de génocide.

Selon lui, il s'agissait, en particulier, d'éviter que les positionnements publics de MSF ne servent « une politique de pression politique américaine sur le pouvoir soudanais s'appuyant sur la possibilité d'une intervention militaire ».

**Un autre de ses arguments est que la campagne de massacres de masse de 2003 est terminée. Selon lui, la priorité réside maintenant dans la délivrance d'une aide d'urgence massive à une population de plus d'un million de déplacés au Darfour. Une intervention armée mettrait en danger cette opération d'assistance.**

**Toutefois, au sein du mouvement MSF – y compris MSF France –, beaucoup restent convaincus qu'il n'y aura pas d'intervention militaire au Darfour, encore moins d'intervention des États-Unis.**

**Selon le directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, Kenny Gluck, MSF devrait plutôt se prononcer contre l'application du concept de « responsabilité de protéger (R2P) ».**



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 3 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Virginie Raison : si je partage sur le fond les prises de position publiques de l'été sur l'instrumentalisation du génocide, je souhaiterais néanmoins que tu explicites et argumentes notre positionnement public sur le fait que ce n'est pas un génocide.

Jean-Hervé Bradol : une qualification précise de la nature des événements est déterminante pour déployer des réponses adaptées. La qualification de génocide aurait eu pour première conséquence d'orienter notre aide sur les possibilités d'organiser la fuite de notre personnel et de la population cible. La qualification de génocide permet à ceux qui la portent de faire planer sur Khartoum la menace d'une intervention armée. Au début du mois de juin, il nous a fallu opter pour une démarcation nette quand nous avons réalisé que nos propos étaient tronqués par certains médias, notamment américains, pour servir une politique de pression politique américaine sur le pouvoir soudanais s'appuyant sur la possibilité d'une intervention militaire.



**Message** de Gorik Ooms, MSF Belgique/OCB, directeur général, aux responsables de MSF chargés du Darfour, juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Les accusations de génocide pourraient en effet déclencher une intervention militaire au Soudan. Je doute que l'administration américaine veuille mener une autre « guerre juste », car l'armée américaine et Halliburton sont déjà débordées, mais les interventions de maintien de la paix parrainées par l'ONU pourraient devenir une activité lucrative pour les gouvernements africains qui pourraient envoyer des troupes et facturer ces nations riches qui se sentent interpellées, mais qui n'ont aucune envie de voir plus de sacs mortuaires rentrer à la maison. Et je doute qu'une armée africaine puisse faire un meilleur travail pour éviter des situations semblables à celles de l'Afghanistan où les humanitaires sont considérés comme des alliés de l'ennemi. Finalement, cela aggraverait la situation de la population du Darfour.



« Re : ICC » **Message** de Kate Mackintosh, MSF Hollande/OCA, responsable du département des Affaires humanitaires, à Fabien Dubuet, MSF France/OCP, adjoint à la conseillère juridique, 12 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Re-bonjour, Fabien,

Il semble que les remarques de Jean-Hervé sur le génocide aient été motivées par une volonté de distancer MSF des appels politiques à une intervention militaire au Darfour, et aussi d'éviter la « banalisation » du terme, deux éléments que je peux comprendre. En revanche, je ne suis pas certaine qu'il soit nécessaire d'entrer dans le débat du génocide sur le premier point, et sur le second point, je doute que nous soyons en mesure de le faire ni que cela soit utile pour la population concernée. Pour être plus précise sur le point (1), alors qu'une qualification de génocide augmente certainement la pression sur les États (signataires de la Convention ou non, probablement) pour qu'ils agissent pour y mettre fin, il ne s'agit certainement pas d'un feu vert au lancement d'une intervention militaire, comme l'ont montré les débats sur le Rwanda et l'ex-Yougoslavie au Conseil de sécurité, pas plus qu'une obligation à l'intervention militaire. Même si c'était le cas, alors prendre position à ce sujet ne reviendrait-il pas à prendre position sur une intervention militaire, ce que MSF ne fait généralement pas ?

Sur le deuxième point, est-il utile pour les victimes d'insister sur le fait qu'il n'y a pas de génocide ? Si une caractérisation du génocide augmente les chances que des actions soient entreprises pour réprimer la violence, alors est-ce qu'on devrait essayer en espérant y mettre fin ? Surtout lorsque, comme c'est le cas ici, nous n'avons probablement pas assez d'informations pour décider. L'intention spécifique du génocide (détruire le groupe) n'est pas aussi facile à déterminer que les critères requis pour définir d'autres crimes internationaux, qui peuvent être bien visibles à travers la violence directe contre les civils. Peut-être y a-t-il un élément qui vient brouiller les cartes : le fait que l'intention génocidaire était facile à déterminer au Rwanda. Mais pour que le TPIY détermine si un génocide avait été commis en Bosnie, par exemple, il lui a fallu broser un portrait beaucoup plus détaillé des événements. C'est une chose de sentir qu'on n'a pas assez de preuves pour parler de génocide en ce qui concerne les événements au Darfour (la position de Human Rights Watch), mais c'en est une autre de dire que le contraire a été prouvé, ce qui semble être la position de Jean-Hervé.



*On ne voulait pas se laisser embarquer dans le camp de ceux qui agitaient une menace d'intervention militaire internationale à cause d'un éventuel génocide. On a fait un choix politique, on a choisi de retenir l'approche historique de la question du génocide, et de ne pas se prononcer sur la question de l'intervention militaire internationale, de rester entre guillemets « neutres », mais de ne pas appeler à une intervention militaire contre le régime soudanais. D'autant qu'on n'avait jamais aussi facilement travaillé au Soudan. Donc on essayait d'exploiter au maximum l'espace ouvert.*

*Ce que je souhaitais en faisant ce type de déclaration dans la tribune au Monde, c'était nous positionner à l'écart de ceux qui appelaient à faire la guerre au Soudan, ceux qui disaient : « Il y a génocide, il faut faire la guerre au régime. » Je pensais, à tort ou à raison, mais en tout cas c'était ma conviction de l'époque, que MSF devait se démarquer de ça, pour justement essayer de réussir une opération de secours pour laquelle il y avait un minimum d'espace.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*



Le mot d'ordre général était : « Ce n'est pas un débat qui nous concerne, on n'a pas à prendre position, il n'y a que des coups à prendre. » D'autant plus que prendre position, c'était potentiellement affaiblir les pressions sur le gouvernement soudanais à un moment donné où elles étaient utiles. Ce n'était pas forcément expliqué en ces termes, mais on pouvait discuter l'opportunité de se prononcer dans ce débat, sachant que l'un des effets possibles, c'était d'affaiblir la pression sur le gouvernement. Nous, la position qu'on défendait avec Jean-Hervé, c'était de dire que cette qualification de génocide participait à la montée aux extrêmes du conflit... Jean-Hervé était à fond sur la question du diagnostic. Il disait : « Avec un mauvais diagnostic, on fait des mauvaises opérations. »

Il y avait aussi un point de vue très pratique, c'était que la priorité du moment, ce n'était pas de faire venir des troupes, c'était de faire venir des camions, de ne pas manquer cruellement de moyens de transport. Il y avait quasiment 1,5 million de personnes déplacées sur une centaine de sites. Il y avait un défi logistique faramineux. Et on voulait sauver des gens à courte échéance.

Or quand la controverse se met en place, les grands massacres, pour l'essentiel, sont finis. Il y a encore des opérations de nettoyage, mais on n'est plus dans la période où les miliciens incendiaient à grande échelle les campagnes. Il y a plus d'un million et demi de personnes qui sont installées dans des conditions ultra précaires, dans des camps où il y a peu de nourriture, peu d'eau, peu d'abris, où les taux de malnutrition sont inquiétants et où l'urgence est d'acheminer des secours.

Donc l'enjeu de la qualification, pour nous, c'était de remettre en avant les priorités. Pour des secouristes humanitaires, la priorité ce n'étaient pas les troupes, c'étaient les camions.

*Fabrice Weissman, MSF France/OCP Fondation/CRASH, directeur d'études depuis 2001 ; coordinateur au Darfour d'août 2004 à août 2005, (en français), interviewé en 2022.*



Le cœur du problème est que Jean-Hervé était fermement convaincu que MSF devait se distancer de ceux qui diabolisaient le régime soudanais. Il croyait que l'Ouest avait fomenté un plan pour utiliser la souffrance humanitaire à des fins politiques, et qu'on devait prendre des distances de manière proactive.

Pour nous, la position de Jean-Hervé était une distorsion de la réalité. On ne déforme pas la réalité juste pour favoriser la position des États-Unis ou pour nuire à la position des États-Unis.

Depuis plus d'un an, Jean-Hervé mettait en avant l'argument selon lequel on ne devait pas parler publiquement des enjeux qui étaient perçus par les puissances occidentales comme des crimes contre l'humanité.

Maintenant, il faut dire que, depuis longtemps, en particulier depuis les années 90, MSF France ne rencontrait pas avec le gouvernement de Khartoum les mêmes problèmes que les autres sections. Donc, à MSF Hollande, on n'était pas étonnés que MSF France souhaite qu'on soit moins hostiles ou qu'on s'exprime moins sur des questions impliquant le gouvernement soudanais.

Mais je pense que la principale raison pour laquelle Jean-Hervé s'est exprimé très clairement et ouvertement était « il ne faut pas que MSF soit perçue comme étant alliée d'une campagne d'activistes, notamment au sein de l'opinion publique étatsunienne ».

En effet, certains activistes plaidaient pour une intervention militaire. Mais le gouvernement étatsunien n'en voulait pas. Il ne voulait rien faire. Il voulait juste faire semblant de s'en soucier alors qu'il ne s'en souciait pas du tout.

Les activistes sur la question de génocide avaient toujours supposé, sur la base de l'expérience du Rwanda, que le gouvernement étatsunien était très réticent à qualifier une situation de génocide parce que, s'il le faisait, il serait obligé de s'impliquer. C'est pour cette raison qu'au

*Rwanda l'administration étatsunienne était restée ferme dans sa décision de ne pas utiliser le mot « génocide ».*

*Dans le cas du Darfour, Colin Powell a fini par déclarer : « C'est un génocide. » Mais il a ajouté : « Mais cela ne signifie pas que nous sommes obligés d'agir sur le plan militaire. » Et il a précisé : « Nous allons adresser la question du Darfour au Conseil de sécurité. ... Ce qui signifie essentiellement que nous reconnaissons qu'il s'agit d'un génocide, mais nous n'allons rien faire à ce sujet. »*

*Il n'y avait aucune chance que les États-Unis envoient des soldats et investissent d'importantes sommes d'argent dans un endroit comme le Darfour, parce que d'un point de vue géopolitique, ce pays n'avait pour eux aucun intérêt stratégique, contrairement à l'Irak. Et tout ce qui s'est passé ensuite n'a été que du spectacle : on envoie de l'assistance humanitaire, on déploie une mission de maintien de la paix médiocre et en sous-effectif, puis cela deviendra le problème de l'ONU.*

*Dire que la reconnaissance de l'existence d'un génocide implique une obligation d'intervenir militairement, ce n'est pas correct sur le plan juridique. La Convention sur le génocide n'est pas assortie d'une obligation juridique d'intervenir.*

*Maintenant, tout cela s'est produit dans le contexte de la montée en puissance de la doctrine de « responsabilité de protéger », qui avait été élaborée en 2000, mais qui n'avait pas encore été approuvée. Les discussions à ce sujet se sont poursuivies pendant toute la crise du Darfour. Donc c'était un dossier important sur lequel il fallait vraiment essayer d'influer. Et à mon avis, le rôle des humanitaires dans cette discussion se devait d'être extrêmement modeste, afin de rester impartial. Parce que dès qu'on parle de la responsabilité internationale de protéger, on sait ce qu'elle peut entraîner et qu'elle sera toujours bien accueillie par certaines parties et refusée ou rejetée par d'autres parties.*

*Donc on sait que, quelle que soit la position qu'on adopte dans ce débat, cela finira par affecter l'impartialité à un moment ou un autre.*

*Je pense que si MSF avait eu quelque chose à dire à ce sujet, cela aurait dû être sur... la responsabilité de protéger les populations. La plupart des gens ne se souviennent que de la première partie de la doctrine qui est l'obligation d'intervenir, dans quelles circonstances, et cetera. Mais il y a aussi ces principes de précaution à considérer : ne pas nuire et veiller à la proportionnalité de l'intervention, qu'il faut mesurer minutieusement pour déterminer si l'impact va vraiment améliorer la vie des personnes qu'on essaie de protéger.*

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2021.*

### **c) Maintenir le sens de l'action humanitaire**

**Selon l'ancien président de MSF France, désormais directeur d'études à la Fondation MSF France, Rony Brauman, le positionnement sur le caractère déplacé de la qualification de génocide répond à deux autres enjeux internes de MSF :**

- **Soutenir les équipes de terrain qui, craignant d'être complices d'un génocide, finissent par douter du sens de leur travail.**
- **Susciter la réflexion sur la réalité des arguments mis en avant par les tenants d'une intervention armée.**



*Les équipes vacillaient sous le poids, le choc de ces accusations de génocide et de leur corollaire qui était que les humanitaires étaient en quelque sorte des complices involontaires, mais actifs d'un génocide en cours. C'est évidemment très lourd à porter quand on est sur le terrain et qu'on se voit assigné à ce rôle. Il s'agissait donc d'aider les équipes à retrouver le sens de leur travail. D'autant plus que ce qui était fait dans les camps était d'une utilité évidente. Pour moi ce premier enjeu était vraiment décisif à 80 %.*

*Et puis cela participait aussi à la réflexion sur les interventions, les menaces d'intervention, la légitimité, la réalité des arguments avancés pour soutenir le projet, etc. C'était un niveau, disons, plus politique, mais en rapport tout de même avec des enjeux humanitaires précis.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président 1982-1994 ; Fondation MSF France/CRASH, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

**Rony Brauman considère aussi qu'une prise de parole au sujet d'un crime de masse que MSF ne considère pas comme un génocide devrait toujours « être analysée avec la même vigueur et la même insistance » que celle qui consiste à qualifier une situation de génocide. Sinon, selon lui, tout le discours de MSF sur le génocide lui-même perd sa valeur.**



*Nos collègues belges et hollandais en particulier désapprouvaient la prise de position sur la qualification, en disant que ce n'était pas notre rôle.*

*Dans le cas du Rwanda, MSF s'est saisie de la notion et du mot de génocide et l'a mis en avant, pour lancer des appels, critiquer le monde pour son inaction, mais aussi, dans le cas de MSF Belgique, pour entretenir la mémoire de ces victimes particulières. Or MSF n'entretient pas la mémoire des victimes du tsunami ou de la guerre de Bosnie. C'est cet effet particulier du génocide qui amplifie les émotions.*

*Donc quand il s'agit de quelque chose d'autre qu'un génocide, ça mérite d'être traité aussi, d'être analysé avec la même vigueur et la même insistance.*

*Le soutien à l'idée que les génocides sont une forme de violence singulière, qui méritent d'être isolés et qui sont situés un peu plus haut dans l'échelle de gravité, cela suppose qu'on soit à même de qualifier négativement aussi, sinon notre discours sur le génocide ne vaut plus rien du tout. Donc, quelles que soient les motivations qui sous-tendent cette critique, il y a un argument de cohérence de l'autre côté qui aurait dû l'emporter. De ce que j'ai pu voir, ça n'a pas été fait. Je trouve que c'est une discussion manquée. Il se trouve que c'était en pleine crise interne de MSF, et ça compte aussi dans les modalités de positionnement. Cela a peut-être été aussi un empêchement. Mais enfin, c'est regrettable.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président 1982-1994 ; Fondation MSF France/CRASH, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

### **3. Tensions internes en arrière-plan**

**Le 25 juin 2004, le jour-même de la publication de l'interview de Jean-Hervé Bradol dans *Le Monde*, a lieu une réunion du Conseil international de MSF à laquelle, en**

déplacement au Soudan, il n'assiste pas. Il est représenté par une administratrice du conseil de MSF France.

Au cours de cette réunion, les membres du Conseil international regrettent qu'aucune discussion préalable au sein de leur instance n'ait eu lieu avant ce positionnement public sur le caractère déplacé des accusations de génocide.

Selon eux, c'est pourtant au sein du Conseil international que les discussions de principes doivent avoir lieu. Ils notent également que cette façon d'agir est récurrente chez le président actuel de MSF France.

Ce positionnement est perçu comme une rupture de l'accord passé par les directeurs des opérations en avril 2004 de ne pas prendre position sur la question du génocide.

Ces événements se déroulent dans un climat de tension au sein du mouvement, en raison d'une longue période sans partage d'information, de déclarations publiques sans concertation préalable et concernant des questions importantes, dont la gestion des efforts pour faire libérer un volontaire otage dans le Caucase<sup>9</sup>.

A la même époque, le mouvement MSF est aussi sous le choc, après les meurtres de 4 volontaires de MSF Hollande/OCA en Afghanistan, le 2 juin.

Les responsables de MSF Hollande/OCA se concentrent alors sur l'Afghanistan, s'investissant moins dans le débat sur la question du génocide au Darfour.

MSF Belgique/OCB, dont les équipes en sont encore au stade de lancer leurs opérations, reste prudente concernant toute prise de position publique sur la question du génocide par crainte de mettre en péril son opérationnalité. Manquant de preuves et de données sur leur seul programme à Kebkabiya, ils ne veulent pas s'exprimer au sujet des retours forcés et des violences sexuelles.

Le 9 juillet 2004, le conseil d'administration de MSF Belgique/OCB recommande que MSF lance un appel à accroître l'assistance « sans prendre aucune position politique » et continue à se documenter afin de produire sa propre analyse de la situation.



**Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, Amsterdam, 25-27 juin 2004 (en anglais)

Extrait :

Débat sur la question du « génocide » :

Les membres du Conseil international (CI) ont d'abord noté que le génocide est un terme juridique. MSF, maintenant présente dans un certain nombre d'endroits [au Darfour], a recueilli beaucoup d'informations/de données et a connaissance de cas de violence, de viols, de tortures, etc. Néanmoins, nous n'avons ni l'expertise ni la capacité pour produire des analyses juridiques et qualifier la situation. Notre position (directeurs des opérations – 4 mars) était plutôt de communiquer sur ce que nous pouvions observer, y compris

9. Laurence Binet, « Crimes de guerre et politiques de terreur en Tchétchénie 1994-2004 », Septembre 2014, URL: <https://www.msf.org/fr/speakingout/crimes-de-guerre-et-politiques-de-terreur-en-tch%C3%A9tch%C3%A9nie-1994-2004>

les conséquences de la violence sur le statut sanitaire de la population (collecte de données).

Des déclarations telles que celle de Jean-Hervé [Bradol, président de MSF France] dans *Le Monde* peuvent mettre MSF dans une position difficile, car elles peuvent être utilisées par le gouvernement du Soudan.

Le CI reconnaît qu'il s'agit d'une crise majeure et que le besoin d'assistance est énorme. Mais certains membres regrettent que Jean-Hervé ait fait cette déclaration sans qu'aucun débat interne n'ait eu lieu au préalable, en particulier au niveau du CI où les principes devraient être débattus.

#### Étapes suivantes :

Cette attitude est perçue comme un problème récurrent. Il est décidé que Rowan [Gillies, président du CI] parlerait d'abord à Jean-Hervé pour comprendre sa position, puis enverrait des informations au CI pour discussion. [...]

#### Colloque interne sur le Rwanda

Rowan a très brièvement présenté ses premières réflexions sur le contenu de ce colloque. L'idée initiale est que soient abordés la commémoration et les dilemmes du génocide au Rwanda, puis on passerait à des questions plus larges telles que notre réponse à la crise au Darfour, l'espace humanitaire, etc.



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif du Conseil international de MSF, 16 juillet 2004 (en anglais)

#### **Extrait :**

Tensions/difficultés actuelles et impact sur la gouvernance [...]

Parmi les points à améliorer : [...]

Jusqu'à présent, les idées, opinions, analyses et débats au niveau des sections ont été trop internes et devraient être plus systématiquement partagés et soumis aux critiques du reste du mouvement afin de mieux comprendre les justifications derrière les décisions/le positionnement et de recadrer les discussions sur les enjeux et les justifications. Nous devons être prêts à créer la meilleure analyse commune possible et à l'utiliser pour élaborer notre position – cela signifie que différentes sections doivent discuter des enjeux, puis être prêtes à présenter ensuite leur position pour contribuer à la position commune.

Les positions communes doivent être claires, cohérentes et basées sur une analyse, et non pas représenter le fruit d'un compromis politique entre différentes positions. Cet élément est crucial pour réduire les tensions et veiller à ce que MSF soit rapide et claire dans son positionnement. Il s'agit là d'un défi majeur pour le mouvement. Voici quelques exemples pour illustrer ce point : [...]

- Darfour et discussion à MSF France sur la responsabilité des acteurs humanitaires dans la dénonciation du génocide : le problème est que le débat n'est pas partagé avec le reste du mouvement avant d'être rendu public (article *Le Monde*), ce qui pourrait conduire à des tensions. Néanmoins, le Darfour/Soudan est potentiellement un projet international mobilisateur. Il y a en effet un besoin urgent d'effectuer un travail d'analyse pour l'ensemble de la région et d'y être meilleurs collectivement – cela pourrait être un enjeu sur lequel on pourrait obtenir un succès collectif.

[...] Il y a eu une énorme pression de l'extérieur sur MSF, en tant que l'une des premières organisations à commencer à travailler dans la région, pour parler de ce dont nous étions témoins, faire des déclarations et accorder des interviews. En tant qu'organisation qui considère la « prise de parole publique » comme faisant partie de son identité et

relevant de sa responsabilité, d'intenses pressions viennent également de l'interne au sein du mouvement pour témoigner de ce que nous voyons sur le terrain.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF Belgique, 9 juillet 2004 (en français)

**Extrait :**

Communication : le niveau de violence est très élevé (1 personne sur 20 éliminée lors des attaques Janjawids sur les villages et en dehors des sites de regroupement), mais il est encore trop tôt et nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour pouvoir affirmer que nous sommes confrontés à un génocide. D'autres ONG spécialisées dans la question sont plus à même de le faire. Notre message souligne donc à présent le grand besoin d'assistance sans se prononcer sur la situation politique.

Il n'empêche qu'en interne nous devons continuer à monitorer et documenter la situation, pour développer notre propre analyse et décider en connaissance de cause si nous devons parler ou pas. Ici, encore une fois, il est inacceptable qu'un accord atteint en international ne soit pas respecté et que les médias soient utilisés pour éviter un débat interne !

Conclusion

Le CA insiste sur le besoin de se forger une opinion, d'abord en interne, sur la qualification de la situation politique au Darfour en continuant à documenter et « monitorer » les faits concrets auxquels nous faisons face en vue d'une éventuelle prise de parole spécifique sur ce point.



*Les tensions étaient vives parce qu'il y avait des disputes sur différents sujets. À cette époque, c'était la commémoration du génocide rwandais, un événement au caractère indéniablement politique. Puis il y a eu le cas de l'enlèvement d'Arjan Erkel... Obtenir sa libération a été difficile. Et tout ce qui s'est passé après sa libération...*

*Ensuite, il y a eu les personnes qui ont été tuées en Afghanistan, ce qui a créé des tensions mais qui nous a aussi rassemblés, puis l'évacuation d'Afghanistan.*

*Et donc les gens ont en quelque sorte pris un pas de recul par rapport au Darfour : est-ce qu'on en parle, de quoi on parle et comment on en parle ? Parlons-nous de justice, de droits humains ? Parlons-nous de ce dont nous sommes témoins ?*

*L'autre chose, je pense, c'était que les sections ne réalisaient pas suffisamment à quel point il ne s'agissait pas d'une différence d'appréciation entre sections, mais plutôt d'une différence de contexte.*

*Je pense que Kenny et Jean-Hervé étaient probablement ceux qui exprimaient le plus leur opinion. Ils étaient les deux piliers des débats. En général, chacun d'entre eux a la certitude de savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Et comme ce sont des personnes qui s'expriment très bien et qui réfléchissent beaucoup, tous les autres se contentaient de tourner autour des sujets, en quelque sorte.*

*Dr Rowan Gillies, MSF International, président du Conseil international 2003-2006, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Il y a eu les assassinats en Afghanistan, qui ont été très déstabilisants pour le siège. Ils ont eu lieu le 2 juin, alors que nous étions encore en train de tout mettre en place au Darfour, de déployer de très gros efforts pour lancer les opérations et pouvoir les*

développer rapidement. Alors que la discussion sur le génocide se poursuivait, nous étions tous concentrés sur l'Afghanistan. Donc nous avons perdu une partie de l'attention consacrée au Darfour.

La façon dont le règlement de l'enlèvement d'Arjan Erkel dans le Caucase s'est déroulé a aussi érodé la confiance dans le mouvement et a miné notre capacité à discuter sérieusement d'enjeux tels que la question du génocide au Darfour. À l'époque, l'un des problèmes au sein du mouvement était que sur de nombreux enjeux, les discussions étaient de mauvaise qualité.

Le sujet des meurtres en Afghanistan a toutefois fait largement l'unanimité dans le mouvement et il y a eu rapidement consensus sur l'approche que nous allions adopter.

Toutefois, les discussions sur l'Afghanistan ont eu lieu uniquement au sein du groupe des directeurs des opérations. Nous avons informé les directeurs généraux de notre décision, mais sans discussion plus large. Sur la question du génocide, la discussion a eu lieu à plus haut niveau et Jean-Hervé en tant que président y participait.

*Kenny Gluck, MSF Hollande, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*En ce qui concerne MSF Belgique, le président n'avait pas vraiment de position claire. Et en juin, nous étions profondément accablés par le meurtre de nos volontaires en Afghanistan. Donc c'était une période très chargée émotionnellement. La directrice générale n'était pas encore partie, mais elle ne prenait pas position. Je pense qu'à ce moment-là elle était déprimée à cause du meurtre et des désaccords sur le cas Arjan Erkel, qui faisait encore des vagues au sein du mouvement. Donc il y avait une sorte de vide – je ne peux pas le décrire autrement – que j'ai essayé de combler. C'était une position plutôt inconfortable.*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Pour les sections belge et hollandaise de MSF, ma prise de position sur la question du génocide était une erreur. Il fallait rester en retrait. Ils souhaitaient qu'on soit moins vocaux.*

*Ils étaient sur cette position assez classique vis-à-vis de nous : « Les Français, si vous pouvez vous taire un peu, ça nous arrangerait tous. » Mais eux-mêmes ne faisaient pas campagne pour faire reconnaître le génocide au Darfour. Il y a eu quelques mentions dans le discours public de certains de nos dirigeants en Hollande ou en Belgique, mais sans plus. Ce n'était pas ce qu'on appelle « faire campagne ».*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*

**Les équipes de MSF Suisse/OCG et MSF Espagne/OCBA sont concentrées sur le lancement de leurs opérations au Darfour et s'alignent sur la position de MSF France/OCP, qui leur convient.**

« » À MSF Suisse, on était surtout concentrés sur la construction des opérations. On a suivi le débat mais on n'a pas pris de position forte.

La discussion était tendue entre la posture hollandaise et la posture française. En ne disant rien, on s'est plutôt alignés sur la posture française. On avait laissé le discours dominant sur le génocide se perpétuer, mais on était de facto associés à ce discours dominant. Donc la question s'est posée de prendre position là-dessus. Mais la section suisse ne l'a ni formalisé ni discuté. Je n'ai pas de souvenir de tension énorme autour de cette question. J'ai l'impression que, comme toujours, les Suisses ont fait le pont entre les uns et les autres.

*Christian Captier, MSF Suisse, directeur général, juin 2004 - octobre 2011, (en français), interviewé en 2022.*

« » Je ne me souviens pas d'avoir eu une grosse divergence d'opinion avec Jean-Hervé. Il avait raison. Sur le terrain on pouvait constater que tout cela n'était pas préparé. Les Janjawids avaient un feu vert pour faire ce qu'ils voulaient, mais à mon avis cela ne coïncidait pas avec les pratiques décrites dans la définition du génocide. Dans notre communication publique en Espagne, on n'a pas accordé beaucoup de place à tout ce débat.

*Aitor Zabalgogazkoa, MSF Espagne/OCBA, responsable des urgences 2003-2005 ; MSF Espagne, directeur général 2006-2012, (en anglais) interviewé en 2022.*

### **Au sein de MSF France, les prises de position du président du conseil d'administration, unilatérales et peu concertées en amont ne font pas l'unanimité.**

« » Les directeurs des opérations du mouvement avaient dit en substance : « Il n'y a pas de génocide, mais on ne doit pas le dire. » Et je revois Jean-Hervé disant : « Rien à foutre des dirops, moi je suis élu. » À l'époque, il commençait à y avoir des tensions entre la présidence et la direction des opérations.

*Thierry Allafort-Duverger, MSF France/OCP, coordinateur d'urgence 2003-2006, (en français), interviewé en 2022.*

« » Je ne me souviens pas que Jean-Hervé soit parti tout seul tout à coup sur cette déclaration, comme Rony [Brauman, président de 1982 à 1994] le faisait à son époque. J'ai l'impression que c'était quand même plus organisé. Mais je ne me souviens pas non plus d'une discussion en tant que telle, précise, sur ce sujet. Et dans le mouvement international, tout le monde se méfiait de ce qu'il allait sortir à la prochaine occasion.

*Stephan Oberreit, MSF France, directeur de la communication 2000-2006, (en français), interviewé en 2022.*

« » La réunion suivante du conseil d'administration n'a eu lieu qu'en septembre. Je pense que, sur le fond, il y avait un accord sur la nécessité de garder certaines proportions dans notre analyse des différentes situations. Il y avait bien des crimes de guerre, des massacres de grande ampleur, etc. Mais il n'y avait pas de volonté de vouloir éliminer une

*partie de la population. Donc ce n'était pas forcément un génocide. Mais il ne fallait pas non plus donner l'impression qu'on soutenait le régime de Khartoum en disant que ce n'était pas un génocide. Or c'était une rumeur qui circulait. Alors, comment arriver à « tenir la ligne » entre la nécessité de rester très clairs et très fermes sur la perpétration bien réelle des crimes de guerre et des massacres et la notion de génocide ?*

*La façon dont les prises de position étaient réalisées, leur caractère extrêmement tranché et radical qui nous faisait apparaître comme défenseurs d'un régime qui, on le savait, était responsable des massacres, mettait mal à l'aise pas mal de personnes.*

*De plus, il y avait déjà des tensions au sein du conseil d'administration à cause des prises de position qu'avait pu avoir Jean-Hervé auparavant, de la façon dont ses positionnements étaient toujours débattus a posteriori. Je commençais mon mandat et je ne connaissais pas les raisons de ces tensions. Donc je ne comprenais pas bien.*

*Et puis très vite, le CA a soulevé la question de devoir faire une évaluation des opérations et des prises de position de MSF sur cette période.*

*Dr Marie-Pierre Allié, MSF France, membre du conseil d'administration 2004-2007 ; MSF France/OCP directrice adjointe des opérations 2007-2008 ; MSF France, présidente du conseil d'administration 2008-2013, (en français), interviewée en 2022.*



*À MSF France, la plupart n'étaient pas d'accord avec cela non plus. C'était Jean-Hervé en solo. Pour moi, il ne s'agissait pas de la position de MSF France. Les directeurs des opérations s'étaient mis d'accord pour ne pas parler de génocide, et cela incluait le directeur des opérations de MSF France.*

*En déclarant quelques semaines auparavant « ce que nous disons, c'est que nous n'avons pas à nous positionner sur le génocide. Il s'agit d'une discussion sémantique », Mercedes Tatay (l'adjointe au responsable des urgences), de mon point de vue, restait proche de cette position des directeurs des opérations.*

*Mais une fois que le mot avait été prononcé, il était difficile pour quiconque, je suppose, de dire le contraire.*

*Donc, selon moi, au départ, ce n'était pas la position de MSF France, mais ça l'est rapidement devenu.*

*La discussion interne aurait pu durer éternellement. Moi, j'étais surtout préoccupé par ce que MSF disait publiquement.*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais) interviewé en 2022.*

**Le 19 août 2004, au cours de la réunion des directeurs des opérations (RIOD), un compromis est proposé pour régler le désaccord concernant la déclaration sur le caractère déplacé des accusations de génocide. Il s'agit d'affirmer que cette déclaration s'appuie sur une définition « historique » du génocide, mais que si l'on s'appuie sur la définition « juridique », MSF ne peut se prononcer sur l'existence ou non d'un génocide.**

**Cette proposition ne fait l'objet d'aucun accord.**



**Compte rendu** de la réunion internationale des directeurs des opérations (RIOD), 19 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour/Tchad

Communications publiques [...]

Plusieurs sections trouvaient irresponsable pour MSF de continuer à déclarer publiquement qu'aucun génocide n'était en cours au Darfour. Une forte divergence d'opinions demeure à ce jour entre les différentes sections sur la question, un point qui devrait être soumis au comité exécutif.

L'une des sections estime que le terme génocide est surutilisé en général, ce qui a pour effet de banaliser le crime. Les accusations de génocide au Darfour plus particulièrement sont politisées et s'inscrivent dans une stratégie politique anglo-américaine contre le gouvernement soudanais. Afin de nous distancer de cette stratégie, il est nécessaire de déclarer clairement que nous ne croyons pas qu'un génocide soit en train de se produire au Darfour.

D'autres sections sont plutôt d'avis que MSF ne dispose pas de suffisamment d'informations pour affirmer ou infirmer qu'il s'agit d'un génocide. Les accusations de génocide qui font l'objet d'un débat se basent sur la définition juridique du génocide, telle qu'elle figure dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. L'emploi d'une définition « historique » ou « populaire » du terme génocide pour défendre le gouvernement relève de l'hypocrisie.

Clamer publiquement l'absence de génocide est une défense sans fondement de la part du gouvernement soudanais qui trahit la confiance que nous témoignent les victimes de massacres, de viols et de déplacements forcés au Darfour.

Un compromis a été suggéré : assortir toute déclaration de non-génocide au Darfour d'une note expliquant que MSF se base sur la définition historique du terme génocide, sans se prononcer s'il s'agit ou non d'un génocide au sens juridique. Aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé sur la question, qui a également été renvoyée au comité exécutif.

#### **4. Prudence dans la communication de MSF**

**Après la publication du rapport de juin 2004 et le début de la campagne appelant à plus d'assistance et moins de violence, des incidents de sécurité ont lieu dans les missions de MSF Belgique/OCB et MSF France/OCP au Darfour. Ils sont interprétés comme une réponse du gouvernement soudanais à ce qu'il considère comme un défi lancé par MSF.**

**Les chargés de communication doivent alors adapter leurs messages afin de respecter les recommandations de prudence de l'ensemble du mouvement.**

**Puis, quelques jours après la déclaration sur le caractère déplacé des accusations de génocide, le message doit de nouveau être adapté afin d'éviter de tomber dans le piège opposé : être perçu comme soutien de la politique du gouvernement soudanais.**

**Des conseils sont alors prodigués sur la façon de répondre aux questions pièges des médias, en particulier aux « médias islamiques ».**

**La coordinatrice de la communication de MSF International, Anouk Delafortrie, propose la ligne de communication suivante : « Aujourd'hui, au-delà du débat sur la question de savoir si ces crimes constituent un génocide, les gens continuent de mourir en raison de la récurrence de la violence et d'un manque total d'assistance sur le terrain. »**

**Le directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, Kenny Gluck, suggère d'aller plus loin en déclarant : « Quelle que soit la qualification juridique de ces événements, génocide ou autre, ils exigent une action internationale pour mettre fin à la violence contre les civils et pour porter assistance à ceux qui en ont besoin. »**

**Toutefois, comme une action internationale pourrait aussi impliquer le déploiement de moyens logistiques militaires, MSF doit bien préciser que son soutien à cette action n'est pas un appel à une intervention armée.**



« **Point interne** Communication Darfour » Anouk Delafortrie, Coordinatrice de la Communication de MSF International » à la Liste Presse et la Liste Web, 25 juin 2004 (en anglais)

**Extrait :**

#### Communications

Notre communication de lundi dernier – il n'y a pas eu de conférence de presse à proprement parlé – a fait l'objet d'une certaine attention médiatique, sans toutefois faire la une des journaux dans la plupart des pays. L'une des raisons à cette situation est que MSF semble n'être qu'une voix parmi tant d'autres qui protestent contre la situation au Darfour. En outre, le message sur le manque d'assistance n'a pas été perçu par de nombreux journalistes comme une NOUVELLE, mais plutôt comme une information de base utile (Caroline nous a également dit qu'un photographe de *Paris Match* avait été déçu après son arrivée à Mornay, car selon ses critères, il se n'agissait pas d'une urgence et qu'il n'y avait rien à en tirer... je ne sais pas qui devrait être déçu ici).

Bien que notre MESSAGE puisse être perçu comme manquant d'originalité, nous tenons à insister sur le fait que la violence continue ; et que les déplacés sont de facto emprisonnés dans des enclaves où ils sont complètement dépendants de l'aide humanitaire... MAIS cette aide n'est pas là. Même avec plus de 100 expatriés et 1 800 membres du personnel national travaillant dans le Darfour de l'Ouest, du Nord et du Sud, MSF ne couvre qu'une fraction des besoins. Il faut accroître de toute urgence le nombre de travailleurs et ouvrir des programmes de grande envergure tant les besoins sont immenses (nourriture, eau, abri...). [Selon nos équipes sur place, l'assistance est en préparation dans de nombreuses organisations, mais elle tarde à se concrétiser de façon significative sur le terrain.]

Le débat sur le GÉNOCIDE s'intensifie, en particulier aux États-Unis où les responsables ont déclaré qu'une qualification de génocide – qui sous-entendrait une action en vertu des conventions internationales contre le génocide – est examinée activement à la veille de la visite de Colin Powell à Khartoum. Human Rights Watch n'utilise pas le terme génocide puisqu'elle ne détient pas suffisamment de preuves à l'heure actuelle pour ce faire, mais n'en exclut pas l'éventualité. Cependant, pour MSF, il ne s'agit pas de la question la plus importante à aborder. Dans les endroits où nous travaillons, nous n'avons pas observé de logique ni de pratiques génocidaires, même si la violence est féroce et pourrait être qualifiée de crime de guerre et de crime contre l'humanité. Notre position

devrait être : « Au-delà du débat sur la question de savoir si ces crimes constituent un génocide, aujourd'hui, les gens continuent de mourir à cause de la récurrence de la violence et d'un manque total d'assistance sur le terrain. »

Au sujet des MOYENS MILITAIRES : bien que certaines sections pensent qu'une logistique énorme serait nécessaire pour faire entrer l'aide (c'est-à-dire que seuls les militaires seraient en mesure de s'en charger), MSF ne veut PAS être perçue, à tort, comme appelant à une intervention militaire. Par conséquent, il nous faut simplement éviter le mot « militaire », et plutôt souligner la responsabilité des États vis-à-vis de cette crise (s'ils décident ensuite de mettre en œuvre leurs moyens militaires, par exemple des avions pour le transport aérien, très bien).



**Message** de Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, aux responsables Darfour de MSF, fin juin 2004 (anglais)

**Extrait :**

Bonjour à tous,

Je suggérerais quelque chose dans ce sens, au lieu du texte envoyé par Anouk hier. Je pense qu'il est important que nous ne fournissions pas d'arguments pour la défense du gouvernement soudanais concernant les accusations de génocide. Nous devons décrire clairement la nature des abus et le statut de l'assistance que nous observons, en laissant les débats sur le génocide aux autres. Il y aura des accusations de génocide (et les études de mortalité de MSF seront citées comme principales sources de preuves), et nous ne devrions pas nous écarter de notre position en les contredisant. Faites-moi part de vos opinions ou de vos objections.

Merci. Kenny

EST-CE UN GÉNOCIDE ? Là où nous intervenons, nous avons observé une violence massive contre les civils, des déplacements forcés généralisés et la destruction des moyens de subsistance. Cela a provoqué de graves souffrances pour la population civile. Les enquêtes de MSF démontrent que, dans de nombreux endroits, au cours des cinq derniers mois, plus de 60 % des décès ont été causés par la violence plutôt que par la maladie. Quelle que soit la qualification juridique, génocide ou autre, la situation exige une action internationale pour mettre fin à la violence contre les civils et fournir une assistance à toutes les personnes qui en ont besoin. Laissons les termes juridiques aux experts en droit humanitaire. Et en tant que médecins, concentrons-nous sur la sauvegarde des vies. La triste réalité est que de graves crimes contre les civils ont été commis et se déroulent en ce moment même ! Les gens ont fui la violence et se sont réfugiés dans les principales villes ou lieux de commerce. Mais ils n'y sont pas en sécurité. Les personnes déplacées continuent d'être confrontées à la violence et à un niveau élevé de viols. Leurs besoins fondamentaux en nourriture, en abris et en eau ne sont toujours pas satisfaits.



« Point interne » **Message** de Kevin Phelan, MSF États-Unis, chargé de communication, aux directeurs de la communication de MSF, 3 juillet 2004 (en anglais)

**Extrait :**

1. Récemment, des camions commerciaux non identifiés transportant des articles de première nécessité (nourriture et articles non alimentaires) ont été attaqués et pillés entre Mornay et El Geneina. Un conducteur a été tué.
2. Beaucoup plus près de chez nous, une voiture MSF clairement identifiée qui retournait à Mornay depuis Zalingei a été attaquée par des hommes en uniforme et à cheval. Les 5 membres du personnel national ont été traités de manière assez agressive (Dieu merci, personne n'a été blessé) et menacés de mort s'ils ne payaient pas 4 millions de dinars soudanais en rançon. Finalement, les pillards ont pris une grande partie de ce qui se trouvait dans la voiture – un ordinateur, d'autres biens, etc. Ils ont même essayé de voler les lunettes d'un homme âgé.

Cela s'est produit après deux autres incidents à Kebkabiya où les autorités, dans le cadre de rencontres moins menaçantes et plus officielles, ont confisqué des caméras, des clés USB, des CD et des ordinateurs MSF.

Au même moment, à Mornay, le ministère de la Santé a affecté plusieurs membres de son personnel à la clinique MSF. Évidemment, il sera plus difficile de travailler librement, mais, plus important encore, leur présence pourrait rendre les patients (en particulier les victimes de violence) réticents à se présenter à la clinique.

Cela a déjà été le cas ailleurs au Darfour. Les autorités ont même affirmé qu'il n'y avait pas de violence puisque personne ne signalait de tels actes à la police. Dans un tel contexte, plusieurs chefs de mission (Belgique, France, Suisse) estiment qu'il serait sage pour le moment de limiter les communications directes entre Khartoum et le terrain, d'autant plus que, dans la semaine à venir, on pourrait y voir plus clair et qu'un message fort sur une potentielle réinstallation forcée dans leurs zones d'habitation originaires, désormais dévastées pourrait être émis.

Sur le plan opérationnel, il pourrait y avoir une augmentation rapide de nos activités dans les camps à l'extérieur de Geneina après qu'une enquête rétrospective a montré des taux de mortalité terribles.

En ce moment, MSF France et MSF Suisse élaborent un plan d'action. Rowan [Gillies, président de MSF International] se rendra sur place demain matin, et j'irai le rejoindre mardi – très probablement à Mornay.



« Lignes de communication Darfour » **Mémo** Lucy Clayton, MSF Belgique, chargée de communication, 17 août 2004 (en anglais), commenté par Dan Sermand MSF Belgique, coordinateur au Darfour [*en italique souligné*]

**Extrait :**

- Est-ce un génocide ?

Sans entrer dans les détails du très long débat, toutes les sections sont parvenues à un accord *??? Ah oui ??? depuis quand ???, JHB [Jean-Hervé Bradol, président de MSF France] a déclaré publiquement qu'il n'y avait pas de génocide au Darfour (une opinion que je partage, mais c'est personnel), tandis que Gorik a écrit un article disant que nous ne savons pas (!), que nous ne voulons pas déclarer publiquement que nous pensons que la situation au Darfour est un génocide.* Toutefois, nous devons également faire attention à ne pas dire qu'il ne s'agit PAS d'un génocide, car nos paroles peuvent facilement être utilisées à des fins politiques pour soutenir le gouvernement du Soudan. = *compromis « à la Belge » ? Selon*

*moi, il n'y a pas beaucoup de façons d'aborder la question. D'abord, on n'en parle pas du tout (on esquive la question, point final, tout le monde est content), mais en tout cas, on ne peut pas dire à la fois : « on ne peut pas dire publiquement qu'on pense qu'il y a un génocide » et une seconde après dire « oui, mais on ne veut pas se prononcer d'une manière ou d'une autre ??? = c'est ce que j'appelle le compromis « à la Belge » ; le mieux est de ne pas parler du tout, tout simplement... on évite ainsi les complications, comme à Tirana en 99... En effet, on n'est pas des experts !*

Par conséquent, la ligne convenue est la suivante :

« En tant qu'organisation humanitaire, nous voulons nous assurer que le débat entourant la qualification de génocide ne détourne pas l'attention des grands besoins humanitaires de la population du Darfour. Nous savons par notre travail que la population a terriblement souffert de la violence qui a eu lieu et qui persiste. Cependant, le terme génocide est un terme juridique, et MSF préférerait laisser aux experts juridiques et aux organisations de défense des droits humains le soin de déterminer si la situation au Darfour doit être définie comme un génocide ou non. »

- Les populations déplacées sont-elles « relocalisées » ou renvoyées dans leur village de force ?

Nous n'avons vu aucune preuve de telles relocalisations dans les endroits où nous travaillons. Le gouvernement du Soudan a déclaré qu'il ne relocaliserait personne contre sa volonté. Nous demeurons fermement convaincus qu'aucune relocalisation non volontaire ne doit se produire, et cette question devrait être maintenue en tête de l'ordre du jour.

- La date limite posée par l'ONU pour maîtriser les Janjawids approche. Avez-vous constaté des améliorations en matière de sécurité ? Les Janjawids sont-ils intégrés à l'armée soudanaise ?

Nous ne percevons pas d'amélioration de la situation sécuritaire pour la population civile depuis notre arrivée. Les gens vivent dans la peur constante ; ils risquent toujours d'être attaqués s'ils sortent des villages et des camps. Il est vrai que certaines personnes semblent pouvoir retourner sur leurs terres pour cultiver durant la journée, mais ce n'est pas le cas pour la majorité d'entre elles.

Nous ne savons pas si les Janjawids sont intégrés à l'armée soudanaise.

- Quel effet a eu la présence des troupes de l'Union africaine (UA) sur le terrain ?
  - Les personnes que nous rencontrons dans le cadre de notre travail affirment que la présence d'étrangers sur le terrain a permis d'accroître le sentiment de sécurité chez les personnes déplacées.
  - Cependant, nous ne pouvons pas évaluer spécifiquement l'impact des troupes de l'UA à ce stade.
- Que devrait faire l'ONU/la communauté internationale ensuite ? Imposer des sanctions ? Lancer une intervention militaire ?

Attention ! Nous ne voulons pas aborder la question des sanctions ou d'une intervention militaire. Vous pouvez en informer les journalistes avant de commencer l'interview, en expliquant que MSF ne peut commenter les questions politiques. Si l'on insiste, vous POUVEZ dire...

Sur le front humanitaire, nous devons veiller à ce que les organisations d'aide aient accès aux petits îlots isolés de personnes vulnérables. Nous devons veiller à ce que la capacité des organisations nationales et internationales soit à la hauteur des besoins, et identifier les lacunes qui subsistent.

(Si l'on nous demande COMMENT accéder à la population et la protéger, il faut faire attention de ne pas être perçus comme appelant à une intervention militaire.)

Il est clair que la communauté internationale devra s'engager à long terme.

- Lorsque vous avez quitté l'Afghanistan, vous avez reproché aux forces de la coalition de brouiller la distinction entre les rôles humanitaires et militaires. Maintenant, les organisations humanitaires telles que la vôtre acceptent l'aide des armées française et belge pour acheminer de l'aide par voie aérienne. N'est-ce pas là de l'hypocrisie ?

Nous insistons sur le fait qu'il doit y avoir une séparation claire des rôles entre les organisations militaires et humanitaires. Cependant, lors de crises extrêmes, nous devons mettre en balance les besoins de la population et les principes d'impartialité.

Quand aucun autre moyen ne s'offre à nous pour apporter l'assistance aux personnes en détresse, nous envisageons d'accepter une aide purement logistique de la part des armées afin de transporter des marchandises. La situation au Tchad et au Darfour est complètement différente de celle de l'Afghanistan et de l'Irak, puisque les armées impliquées ne sont pas des forces d'occupation.

Points supplémentaires à faire valoir lors des interviews avec les médias islamiques :

MSF est une organisation neutre et indépendante. Notre seul objectif est de fournir de l'assistance humanitaire à des populations dans le besoin. MSF est une organisation internationale. Notre personnel est constitué de personnes de diverses nationalités et confessions religieuses, y compris musulmane. MSF dépend en grande partie du financement de particuliers – environ 80 % de notre financement international provient de sources privées. C'est ce qui nous permet d'effectuer notre travail de manière neutre et indépendante – comme nous ne dépendons pas de fonds publics, nous sommes libres et entièrement indépendants des agendas politiques.

De nombreux employés soudanais et tchadiens œuvrent à nos côtés pendant cette crise et effectuent un travail extraordinaire.

## **IV. CONSÉQUENCES DE LA QUALIFICATION DE GÉNOCIDE PAR LES ÉTATS-UNIS (à partir de septembre 2004)**

### **A. DÉCLARATIONS DES ÉTATS-UNIS SUR LE GÉNOCIDE, RENFORCEMENT DE L'UNION AFRICAINE, ENQUÊTE DE L'ONU (septembre 2004)**

Le 8 septembre 2004, les États-Unis proposent au vote du Conseil de sécurité des Nations unies une résolution autorisant l'extension du déploiement des forces de l'Union africaine au Darfour.

Le 9 septembre 2004, s'appuyant sur une évaluation effectuée par ses services dans les camps de réfugiés du Darfour au Tchad en juillet et août 2004, le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell, déclare à la commission des Affaires étrangères du Sénat que la violence commise au Darfour constitue des actes de génocide. **V2** 

Il précise que cette qualification n'implique pas à elle seule de prendre des mesures supplémentaires et demande à l'ONU de lancer une enquête complète sur les violations du droit humanitaire et des droits de l'Homme qui sont survenues au Darfour.

**Quelques heures plus tard, la Maison-Blanche confirme publiquement les propos du secrétaire d'État.**

**Le jour même, le ministre soudanais des Finances affirme que la question du Darfour est un « problème tribal interne ».**



« Colin Powell dénonce le "génocide" du Darfour » Christophe de Roquefeuil, **AFP** (Washington), 9 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

« Un génocide a eu lieu et pourrait encore se poursuivre au Darfour », a déclaré M. Powell au cours d'une audition devant la commission des Affaires étrangères du Sénat américain consacrée à ce dossier.

« Le gouvernement soudanais et les *janjawids* (milices arabes pro-gouvernementales) en portent la responsabilité », a-t-il ajouté en appelant l'ONU à mener une « enquête complète » sur les atrocités commises.

Le ministre soudanais des Finances, Ahmed Hassan al-Zubeir, a répondu à M. Powell en affirmant que la question du Darfour était un « problème tribal interne ». [...]

Colin Powell s'est appuyé sur une enquête américaine menée dans des camps de réfugiés en juillet et en août, au cours de laquelle 1 136 personnes ont été interrogées dans 19 camps de l'est tchadien. [...]

La plupart des personnes interrogées font état d'attaques combinées des forces gouvernementales et des *janjawid* pour raser des villages. Un tiers disent avoir entendu des propos à caractère racial de la part des attaquants, 61 % disent avoir été témoins du meurtre d'un membre de leur famille, 16 % disent avoir été violées ou connaître des victimes de viols.

M. Powell s'est aussi appuyé sur la Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, qui stipule qu'un génocide correspond à des actes « commis dans l'intention de détruire, tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ».

M. Powell a demandé que l'ONU « lance une enquête complète » sur les atrocités commises contre la population du Darfour et sur « toutes les violations du droit humanitaire et des droits de l'homme qui sont survenues au Darfour ».

Il a cependant souligné que la qualification de « génocide » n'impliquait pas à elle seule des mesures supplémentaires. « Aucune action n'est dictée par cette détermination », a-t-il indiqué, en reconnaissant que « le terme de génocide relève de notre jugement, mais ce n'est pas à ce stade le jugement de la communauté internationale ». [...]

Enfin, M. Powell a appelé jeudi l'ensemble de la communauté internationale à « augmenter son assistance » en faveur des populations du Darfour. [...]

L'administration américaine est sous forte pression du Congrès américain, qui a voté en juillet par 422 voix contre zéro une résolution qualifiant la crise du Darfour de « génocide ».



**Déclaration** de George W. Bush, président des États-Unis, 7 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Déclaration du président sur la violence dans la région du Darfour, au Soudan [...]

J'ai envoyé le secrétaire d'État Powell au Darfour et à Khartoum pour exiger que le gouvernement soudanais prenne des mesures afin de mettre fin aux violences. Nous avons parrainé une résolution ferme au Conseil de sécurité, qui a été adoptée le 30 juillet. Cette résolution appelait le gouvernement à désarmer les milices Janjawid qui ont terrorisé la population du Darfour et à traduire leurs dirigeants en justice. Le secrétaire Powell a ensuite dépêché une équipe d'enquêteurs dans les camps de réfugiés pour interroger les victimes d'atrocités. Sur la base de ces enquêtes et d'autres informations, nous avons conclu qu'un génocide s'était produit au Darfour. Nous exhortons la communauté internationale à travailler à nos côtés pour prévenir et punir les actes de génocide. Nous appelons les Nations unies à mener une enquête approfondie sur le génocide et d'autres crimes au Darfour.

**Le 16 septembre 2004, le Parlement européen adopte une résolution sur le Darfour, qui considère que les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les violations des droits humains commis au Darfour peuvent être interprétés comme constitutifs du crime de génocide.**



« Crise humanitaire au Soudan » **Résolution** du Parlement européen sur le Darfour, région du Soudan, 16 septembre 2004 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Le Parlement européen, [...]

16. exhorte les autorités soudanaises à mettre un terme à l'impunité des auteurs de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de violations des droits de l'homme, lesquels peuvent être interprétés comme constituant un génocide, et de les traduire immédiatement en justice ; estime que, si le Soudan n'exerce pas sa souveraineté en l'occurrence, la communauté internationale devra trouver un moyen de faire comparaître les coupables en justice, y compris les responsables appartenant à l'actuel régime soudanais ; invite le Conseil et les États membres à demander au Conseil de sécurité des Nations unies d'exercer le pouvoir de renvoi devant la Cour pénale internationale que lui confère l'article 13, b) du Statut de Rome ;

**Le 18 septembre 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution proposée par les États-Unis affirmant que « la situation au Soudan constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales et à la stabilité de la région ».**

**Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, qui autorise le Conseil de sécurité à mener une action coercitive en cas de menaces sur ou de rupture de la paix et d'actes d'agression, ils demandent au secrétaire général « de créer rapidement une commission internationale d'enquête pour enquêter immédiatement sur les informations faisant état de violations du droit international humanitaire et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme par toutes les parties dans le Darfour, pour déterminer également si des actes de génocide ont eu lieu et pour identifier les auteurs de ces violations afin de s'assurer que les responsables aient à répondre de leurs actes ».**



**Résolution** 1564 (2004) adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies à sa 5040<sup>e</sup> séance, le 18 septembre 2004 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Le Conseil de sécurité, [...]

Affirmant que la situation au Soudan constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales et à la stabilité de la région,

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies,

1. Se déclare gravement préoccupé par le fait que le gouvernement soudanais ne s'est pas pleinement acquitté des obligations qui lui incombent en vertu de la résolution 1556 (2004) et du communiqué commun avec le secrétaire général, en date du 3 juillet 2004, visant à améliorer, comme l'escomptait le Conseil, la sécurité de la population civile du Darfour face aux déprédations persistantes, et déplore les récentes violations du cessez-le-feu par toutes les parties, [...]

2. Approuve et appuie l'intention de l'Union africaine de renforcer et d'élargir sa mission d'observation dans la région soudanaise du Darfour et encourage la mise en œuvre d'un suivi dynamique. [...]

12. Prie le secrétaire général de créer rapidement une commission internationale d'enquête pour enquêter immédiatement sur les informations faisant état de violations du droit international humanitaire et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme par toutes les parties dans le Darfour, pour déterminer également si des actes de génocide ont eu lieu et pour identifier les auteurs de ces violations afin de s'assurer que les responsables aient à répondre de leurs actes, demande à toutes les parties de coopérer pleinement avec cette commission, et prie en outre le secrétaire général, de concert avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, de prendre des mesures appropriées pour augmenter le nombre des observateurs des droits de l'homme déployés dans le Darfour ;[...]

14. Déclare qu'il envisagera de prendre des mesures supplémentaires, telles que celles prévues à l'article 41 de la Charte des Nations unies, à l'encontre notamment du secteur pétrolier, du gouvernement soudanais ou de certains de ses membres, au cas où le gouvernement soudanais n'appliquerait pas pleinement les dispositions de la résolution 1556 (2004) ou de la présente résolution, notamment au cas où le Conseil déterminerait, après avoir consulté l'Union africaine, que le gouvernement soudanais ne coopère pas pleinement au renforcement et à la prolongation de la mission d'observation de l'Union africaine dans le Darfour, ce afin de prendre des mesures efficaces pour obtenir l'application intégrale desdites résolutions et une coopération pleine et entière ;

**Le 28 septembre 2004, le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell, déclare être désormais certain que ce qui se déroule au Darfour est un génocide. Il se dit déçu que très peu de pays se soient clairement prononcés sur cette situation.**

**Il appelle à augmenter le nombre d'observateurs de l'Union africaine, tout en précisant que ceux-ci ne sont ni des soldats du maintien de la paix ni des combattants.**



**Interview** de Colin Powell, Michael Reagan show, 28 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Secrétaire Powell : [...] Comme vous le savez, le Congrès américain s'est exprimé publiquement avant même que je ne le fasse, un mois ou deux avant moi, et j'ai attendu le retour de certaines personnes que j'avais dépêchées là-bas pour examiner la situation. Mon équipe a interrogé quelque 1 400 personnes et sur la base des informations recueillies, il semble qu'un génocide ait bel et bien eu lieu au Darfour, selon toute définition fondée sur la Convention sur le génocide qu'il est possible d'évoquer. Et c'est exactement ce que j'ai présenté au Congrès, et ce que nous avons présenté à l'ONU. Et c'est ce qui figure dans une résolution de l'ONU que le secrétaire général, Kofi Annan, a en main et doit évaluer lui-même, et c'est ce qu'il est en train de faire.

Mais je suis déçu car très peu de pays ont fait une telle déclaration claire sur ce qui se passe là-bas. La réalité, Mike, c'est que peu importe comment vous qualifiez la situation, de génocide, de nettoyage ethnique ou autre, la population là-bas souffre, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'aider. [...]

Je pense que nous avons appris de la situation au Rwanda il y a une dizaine d'années, et que la communauté internationale en fait beaucoup. Toutes les agences de l'ONU travaillent dans la région du Darfour. Il y a des travailleurs humanitaires sur place. Nous avons triplé le nombre de travailleurs humanitaires au cours des derniers mois. Aussi, nous collaborons avec l'ONU, bien qu'elle n'ait pas classifié la situation comme un génocide, pour que l'Union africaine envoie 3 000 à 4 000 soldats de plus pour aider à surveiller la situation et peut-être créer un sentiment de sécurité dans le pays afin que les gens commencent à quitter les camps et à rentrer chez eux. [...]

À l'heure actuelle, on compte environ 120 observateurs de l'UA (l'Union africaine), protégés par 300 autres soldats ; ils ne peuvent couvrir l'entièreté de la région, dont la taille se rapproche de celle de la France, mais ils peuvent surveiller ce qui s'y passe. Avec 3 000 ou 4 000 soldats sur place, ils pourront se disperser et observer ce qui se passe, et signaler les violations afin que nous puissions agir avec le gouvernement soudanais et, à terme, protéger les personnes qui pourraient être dans le besoin. Mais ces soldats ne seront pas là pour combattre ni pour maintenir la paix. Ils vont assurer une présence dans l'ensemble des zones rurales du Darfour pour que les gens gagnent une certaine confiance envers la communauté internationale et comprennent qu'elle est là pour les aider à rentrer chez eux.

**Le 30 septembre 2004, dans un rapport au Conseil de sécurité des Nations unies, la haut-commissaire aux droits de l'Homme, Louise Harbour, et le conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies sur la prévention du génocide concluent que « des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des violations du droit de la guerre ont probablement été perpétrés de façon systématique et à une grande échelle ».**



« Crimes contre l'humanité » au Darfour, selon un conseiller de Kofi Annan, **AFP** (New York-Nations unies), 30 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Juan Mendes, le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour la prévention des génocides, a déclaré jeudi que « des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre » avaient été perpétrés au Darfour.

« Je crois qu'après notre mission nous pouvons conclure que des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des violations des lois de la guerre ont probablement été perpétrés de façon systématique et sur une large échelle », a-t-il dit dans un rapport devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

« Deuxièmement, nous n'avons pas encore assuré que d'autres violations ne seront pas commises à l'avenir et nous devons rester vigilants à cet égard », a ajouté M. Mendes.

M. Mendes et le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, se sont rendus à Khartoum, puis dans les trois régions du Darfour, du 18 au 25 septembre, à la demande de M. Annan. Ils faisaient tous deux rapports au Conseil jeudi, à la suite de leur mission.

« Faire cesser l'impunité est l'impératif le plus important dans l'avenir immédiat. Le gouvernement du Soudan a la responsabilité principale de mettre fin à l'actuel climat d'impunité », a encore dit M. Mendes.

Il a souligné que sa mission au Darfour ne consistait pas à établir s'il y avait eu ou non un génocide au Darfour, précisant que cette tâche reviendra à la commission internationale d'enquête que M. Annan a été chargé de mettre sur pied par la résolution 1564 du 18 septembre. Les États-Unis ont déjà exprimé l'opinion qu'il s'agit bien d'un génocide. De son côté, Mme Arbour, dans son propre rapport au Conseil, a également désigné l'impunité dont jouissent les auteurs d'exactions contre les populations du Darfour comme étant l'un des plus sérieux problèmes à régler.

Elle a accusé le gouvernement soudanais de « faire défaut » aux populations du Darfour et préconisé l'envoi d'urgence sur place d'une importante force de police internationale.

## **B. RELANCE DU DÉBAT INTERNE SUR LE GÉNOCIDE (septembre à novembre 2004)**

**Le rapport du secrétaire général des Nations unies et la déclaration de Colin Powell qualifiant la situation au Darfour de génocide relancent le débat interne à MSF sur ce sujet. Des articles publiés dans les médias par des responsables de MSF font l'objet de critiques et de tentatives d'instrumentalisation politique.**

**La question porte maintenant essentiellement sur la pertinence d'un positionnement public de MSF au sujet d'une éventuelle intervention armée pour protéger les populations du Darfour, que ses partisans présentent comme une obligation inscrite dans la Convention sur la prévention du génocide, ce que d'autres contestent.**

\*\*\*

**Le chargé des relations avec l'administration étatsunienne de MSF États-Unis, est surpris par la déclaration de Colin Powell car ses interlocuteurs au département d'État lui avaient affirmé qu'aucune déclaration ne serait faite.**

**Il propose que MSF questionne ce qu'il considère comme une « dévalorisation » du terme génocide.**

**Le directeur général de MSF Belgique, Gorik Ooms, lui répond qu'un tel questionnement revendrait à « une invitation ouverte à prendre de nouvelles mesures plus rigoureuses », ce qui ne correspond pas au souhait de MSF.**



« Génocide au Darfour » **Message** de Michael Neuman, MSF États-Unis, chargé de plaidoyer, aux responsables Darfour de MSF, 10 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Les mots ont un sens. Du moins, c'est ce que je croyais. Mais la déclaration de Colin Powell est venue remettre cette notion en cause. Qu'on considère ou non la situation qui secoue le Darfour depuis dix-huit mois comme un génocide, cette déclaration comporte des éléments troublants. La transcription se trouve ci-dessous.

Pour la plupart des observateurs, la qualification de génocide a de quoi surprendre. Pour nous aussi à New York, car la plupart des responsables à qui nous avons parlé au cours des dernières semaines au département d'État, au NSC, etc., nous avaient laissé sous-entendre que les États-Unis n'iraient pas jusque-là en raison des implications juridiques. En lisant la déclaration de Colin Powell, ils devraient être rassurés. Pour lui, « il n'y a pas d'implications ». Ainsi, d'un côté le secrétaire d'État qualifie la situation au Darfour de génocide et de l'autre côté, il dévalue le sens même du mot en assurant qu'« aucune nouvelle action » ne s'impose. En effet, le projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies parrainé par les États-Unis reste dans la même lignée que le premier (résolution 1556) avec quelques ajustements, même si le ton est beaucoup plus ferme : redéfinition des menaces de sanctions (secteur pétrolier, statut des responsables du gouvernement soudanais), appel à élargir et à renforcer la force de surveillance de l'UA... Cela ressemble vraiment à une tentative d'accroître la pression sur le gouvernement du Soudan en utilisant le concept de génocide comme un outil politique, ce qui est très bizarre.

Selon les échos qui me sont parvenus de l'USAID cet après-midi, le discours de Colin Powell a également représenté pour eux une surprise désagréable et de taille. En fait, le coordinateur de l'USAID pour le Darfour a déclaré lors d'une table ronde hier que « dénoncer la situation au Darfour serait trop dangereux juridiquement – comment prouver l'intention – et aurait des répercussions sur l'assistance humanitaire ». Il m'a dit que très peu de gens étaient au courant de la situation, et il ne semblait pas en être très heureux. Comme vous pouvez l'imaginer, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des commentaires de la part des responsables du département d'État. [...]

Si je devais donner mon avis sur la façon dont MSF doit réagir, je dirais que nous devons insister sur l'incohérence des messages envoyés par le gouvernement américain et souligner la regrettable dévalorisation du mot. Évidemment, nous ne pouvons pas prendre parti dans le débat sur la qualification et expliquer qu'il s'agit d'un sujet trop grave pour être utilisé comme moyen de levier politique.



« Fw : Génocide au Darfour » **Message** de Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général, à Michael Neuman, MSF États-Unis, chargé des relations avec l'administration étatsunienne, 15 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Michael,

Merci de clarifier ce que tu entends par « dévalorisation » du mot « génocide » ?

Est-ce parce que tu penses que Colin Powell utilise le mot trop à la légère en qualifiant la situation au Darfour de génocide ? Ou est-ce parce qu'il qualifie la situation de génocide sans envisager de « nouvelles actions » ?

Selon l'article 8 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, « toute Partie signataire peut saisir les organes compétents de l'Organisation des Nations unies afin que ceux-ci prennent, conformément à la Charte des Nations unies, les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'article III. »

« Des mesures qu'ils jugent appropriées » : cela peut vouloir dire n'importe quoi. Les États qui ratifient cette Convention ne s'engagent pas à mettre fin à un génocide en cours, d'un point de vue juridique.

Au sein de MSF, il semble que notre conception du génocide soit particulière (en se référant à la situation du Rwanda en 1994 comme norme), l'une de ses particularités étant que la qualification de génocide s'accompagnerait d'une obligation juridique de lancer une intervention militaire. C'est ainsi que MSF conçoit le génocide, mais il ne s'agit pas du concept juridique de génocide.

Bien sûr, MSF pourrait plaider en faveur d'une nouvelle définition juridique du génocide, qui ne s'applique qu'à des situations comme le Rwanda en 1994. Cela aurait l'avantage d'éviter toute confusion (« Le Darfour en 2004 n'est pas le Rwanda en 1994 et donc il n'y a pas de génocide »), et nous pourrions essayer d'ajouter une obligation juridique d'intervenir dans de telles situations, mais nous ne ferions que créer un nouveau « droit d'ingérence » et je doute que ce soit ce que nous voulons faire. Cela n'arrêterait pas l'intervention militaire dans le cas où la définition plus stricte du génocide n'est pas applicable (le gouvernement américain n'avait pas besoin d'accusations de génocide pour intervenir en Afghanistan ou en Irak). Compte tenu de la définition actuelle du génocide, si MSF se plaint que Colin Powell a qualifié la situation au Darfour de génocide sans envisager de nouvelles actions, on pourrait y voir une invitation ouverte à de nouvelles mesures plus strictes, et je doute que ce soit ce que nous voulons.

## **1. Nouvelles déclarations publiques de MSF France sur le génocide et débat interne**

**Le 14 septembre 2004, dans une tribune publiée dans le quotidien français *Le Monde*, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, déclare que ceux qui appliquent le terme de génocide à la situation au Darfour, en utilisant « une interprétation à la lettre d'une convention internationale sortie de son contexte historique » pour décrire les actions perpétrées « par des milices arabes, visant à la destruction des tribus africaines » ouvrent la porte à un retour en force de la notion biologique de race.**

**Une fois encore, il oppose à la définition juridique du terme génocide de la Convention de 1948 ce qu'il appelle la définition historique, qui, selon lui, ne permet pas de qualifier de génocide la situation au Darfour.**



« D'un génocide à l'autre ? » **Tribune** du Dr Jean-Hervé Bradol, président de MSF France, **Le Monde** (France), 14 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

En juin 1994, je rencontrais Donald Steinberg, membre du National Security Council. De retour de Kigali, j'étais venu dans le but de demander aux États-Unis de mettre à disposition des casques bleus des véhicules de transport blindés afin d'assurer la sécurité de blessés menacés d'extermination pendant leur évacuation. À cette époque mon interlocuteur croyait en la réalité du génocide en cours contre les Rwandais tutsis mais se refusait à employer le terme. En effet, l'emploi du mot « génocide » aurait entraîné une obligation légale d'intervenir pour les États signataires de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948). La récente débâcle américaine en Somalie (1993) avait conduit les États-Unis à décider de limiter leurs interventions militaires extérieures à la stricte défense de leurs intérêts vitaux. Agir pour mettre fin à l'extermination des Rwandais tutsis n'entraîne pas dans ce cadre.

En août 2004, le Congrès américain adopte à l'unanimité une résolution qualifiant les événements du Darfour de génocide. Le 9 septembre, le secrétaire d'État Colin Powell déclare à son tour, devant la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, « [qu'un] génocide a eu lieu et pourrait encore se poursuivre au Darfour ». En 10 ans, du Rwanda au Soudan, ce qui a changé c'est la perception par les États Unis des menaces pesant sur leur sécurité nationale et leurs intérêts stratégiques. Et le régime soudanais, même s'il n'est pas en tête, figure en bonne place sur la liste des ennemis du pays dressée par l'administration Bush.

En dépit de son opportunisme politique évident, cette évolution de l'emploi du qualificatif génocide pourrait néanmoins trouver sa légitimité dans une lecture scrupuleuse du droit pénal international. Pour être qualifiés de génocide, selon la Convention de 1948, les massacres commis au Darfour par les milices pro-gouvernementales et l'armée doivent procéder de « l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Dans le cas du Darfour, les partisans de l'emploi du terme génocide affirment que l'action des milices « arabes » vise la destruction des tribus « africaines ». L'argumentation de cette thèse suppose l'existence d'un Soudan peuplé par les représentants de deux races : les Noirs et les Arabes. La notion de race, au sens biologique du terme, abandonnée depuis plusieurs décennies, opère ainsi un retour en force sous le prétexte de l'interprétation à la lettre d'une Convention internationale sortie de son contexte historique.

Le critique, qui affirme que la notion de race n'est pas pertinente et de plus dangereuse, s'expose à une réponse mettant en relief l'adhésion massive et spontanée des Soudanais à une vision des antagonismes sociaux comme produits de la division raciale de la société. La popularité de l'idée de race au Soudan, ainsi qu'aux États-Unis, deux pays au passé esclavagiste et dont la vie sociale demeure fortement marquée par l'usage quotidien des catégories raciales, est indéniable. Mais ce constat ne peut servir d'argument en faveur de la pertinence de la classification raciale des populations. Il donne en revanche une claire indication de l'influence néfaste que continue d'exercer sur les décisions politiques un capital culturel hérité d'un passé raciste et esclavagiste.

La nécessité de réhabiliter la notion de race pour soutenir la thèse d'un génocide au Darfour n'est pas le seul point de faiblesse de la démonstration. Les manifestations

publiques de l'intention de détruire un groupe humain ne sont pas plus évidentes que l'existence de races distinctes. Les discours de la dictature soudanaise et les lois du pays n'en portent pas traces. En résumé, à supposer qu'elle soit réelle, l'intention de détruire un groupe humain n'est pas affichée et la définition du groupe de victimes impose l'usage d'une catégorie invalidée, à juste titre, depuis de nombreuses années.

Cependant, il faut admettre que la thèse du génocide au Darfour, même si elle ne s'impose pas à tous, rencontre un véritable succès au sein des organisations de défense des Droits de l'homme et des organismes humanitaires. Le moteur de cet engouement est, sur le fond, d'une nature tout aussi politique que le vote unanime du Congrès américain. La formule consacrée pour définir ce projet politique auquel il nous est proposé d'adhérer est le droit d'ingérence en réaction à des violations graves et massives des Droits de l'homme. Pour les partisans de la construction de ce nouvel ordre international fondé sur la promotion volontariste des Droits de l'homme, les armes à la main si nécessaire, les progrès ne sont pas suffisamment rapides en raison de l'inertie des grandes puissances, qui s'illustre dans le fonctionnement actuel du Conseil de sécurité des Nations unies.

En réponse à cette mobilisation insuffisante, la qualification de « crime des crimes », le génocide, offre un avantage certain. Parmi les violations graves des Droits de l'homme, le génocide est la qualification qui induit le plus clairement une obligation d'intervention, non seulement a posteriori pour réprimer mais avant ou pendant le déroulement des événements pour les prévenir ou y mettre un terme. Dans ce cadre de pensée, l'objectif premier n'est plus de savoir si l'extermination des Rwandais tutsis et les massacres du Darfour sont des événements historiques suffisamment proches pour se retrouver dans une même catégorie légale, mais de rendre plus fréquente une action internationale énergique en réaction à des crimes graves. Si la qualification de génocide appliquée aux crimes commis au Darfour permet d'obtenir l'effet escompté – une imposition du droit, par la force si besoin –, la contrainte de devoir qualifier à l'identique des événements pourtant fort dissemblables devient secondaire.

Notons au passage que pour soutenir cette thèse il faut créditer les membres permanents du Conseil de sécurité de la volonté et du pouvoir de mettre fin aux crimes les plus graves sur l'ensemble de la planète. En gardant à l'esprit la liste des membres permanents du Conseil de sécurité, l'histoire contemporaine de ces pays (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), la fréquence et la complexité des conflits où les violations des Droits de l'homme sont majeures, la naïveté d'une telle croyance ne finit plus d'étonner. Et à l'heure où le monde entier prend conscience de l'ampleur des tortures pratiquées dans les prisons américaines en Iraq et de la gravité des crimes perpétrés par l'armée russe en Tchétchénie, la tentation est forte de voir dans cette prise de position non seulement de la naïveté mais aussi une bonne dose de cynisme.

L'indépendance est essentielle au secouriste humanitaire pour être perçu par les belligérants comme ne participant pas aux hostilités. Le respect de ce principe impose de ne pas faire siens les projets visant à l'établissement d'un nouvel ordre politique international et de concentrer son action sur la mise en œuvre de secours impartiaux. Mais le rappel des principes ne suffit pas toujours à emporter l'adhésion face à la tentation de s'engager dans la construction d'un autre monde, toujours présenté comme meilleur par définition. L'examen attentif des arguments en faveur du droit d'ingérence et le bilan des interventions militaires internationales contemporaines devraient achever de nous convaincre de nous garder de suivre ce chemin.

**En septembre 2004, l'ancien président du conseil d'administration de MSF France, désormais directeur d'études à la Fondation MSF France, Rony Brauman, publie une chronique dans la revue française *Alternatives internationales* qui questionne la lecture ethnique (Arabes contre Noirs) du conflit au Darfour. Selon lui, c'est cette lecture qui a mené à qualifier les atrocités de ce conflit de génocide.**

**Il critique également l'interprétation eurocentrée de la situation au Darfour, qui tient pour acquis que les massacres, les expulsions et les destructions de villages sont du même ordre que « le mal absolu » dans la représentation européenne, à savoir le génocide contre les Juifs d'Europe perpétré par le régime nazi.**



« Génocide, les sens d'un mot » Rony Brauman, Chronique, *Alternatives internationales* (France), septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Comment qualifier les atrocités commises par le pouvoir de Khartoum dans le Darfour ? Dix ans après le grand massacre des Rwandais Tutsi, la réponse semble aller d'elle-même. Purification ethnique, génocide, le lexique de la lutte des races s'impose d'autant plus facilement que l'inaction coupable de la communauté internationale face au génocide de 1994 est à juste titre rappelée en cette année de Xe anniversaire. Le souvenir de cette indifférence criminelle explique en partie la force avec laquelle la lecture ethnique de ce conflit s'est imposée comme une évidence. Mais ce sentiment de culpabilité ne fait que conforter l'imaginaire colonial européen qui, avec ses ethnies ou ses tribus, domine encore largement les esprits lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Et c'est bien cet imaginaire que mobilise le stéréotype « cavaliers arabes massacrant les paysans africains », alors qu'en l'occurrence tous sont des Noirs, arabophones et musulmans. Le politique, avec ce qu'il suppose de conflits sur les formes du pouvoir, l'accès à la décision, le partage des richesses, les rapports centre-périphérie, n'y a pas vraiment acquis droit de cité. La force des représentations issues de l'ethnographie impériale pas plus que la crainte de laisser à son cours un nouveau génocide ne rendent cependant entièrement compte de ce problème de qualification. Rappelons à ce stade que, loin d'être une discussion byzantine, celle-ci pèse lourdement sur la nature des réactions internationales et c'est notamment ce statut qui est moralement problématique. Tout se passe comme si une stratégie de terreur faite de massacres, d'expulsions, de destructions de villages et de récoltes, n'était réellement grave que si elle pouvait être rapportée à notre propre représentation du mal absolu, autrement dit le génocide hitlérien. Comme en bien d'autres domaines, cette lecture européocentriste n'a d'autre effet que d'escamoter la complexité du réel au profit de schémas qui lui sont étrangers. Ou plutôt si, elle en a un autre, celui de nous rendre progressivement insensibles à tout ce qui ne serait pas de l'ordre du crime majuscule et qui serait dès lors renvoyé dans la catégorie des faits divers internationaux. En pratique, si l'on veut bien se souvenir que la paix et la démocratie ne sont pas des produits injectables, les impératifs du moment sont clairs : continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement soudanais (condamnation politique, gel des avoirs à l'étranger, jugement des criminels...) pour obtenir le désarmement des miliciens, augmenter l'aide d'urgence et déployer d'importants moyens logistiques, encore scandaleusement insuffisants à l'heure où ces lignes sont écrites. Une intervention armée internationale serait, dans ce contexte, une catastrophe dans la catastrophe. Elle ruinerait la possibilité d'améliorer les secours sans offrir la moindre alternative politique permettant de sortir de la crise et c'est notamment pourquoi il importe d'échapper à cette logique du tout ou rien contenue dans la qualification de génocide.

IV. Reste que, sur un plan juridique, la jurisprudence Srebrenica rend tenable cette accusation. Si ce massacre perpétré en 1995 fut un « acte de génocide », comme l'a affirmé récemment le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, il doit en aller de même pour le Darfour. Mais c'est la mollesse de la notion, et non la force du droit, qui s'illustre ici. De la Birmanie à la Tchétchénie et du Libéria à l'Angola, combien de tueries et de violences politiques pourraient être qualifiées de « génocides » ? Quasiment toutes, depuis cette interprétation plus que contestable faite par le TPI. La justice n'a rien à gagner à ce maximalisme, et il faut souhaiter que la Cour pénale internationale sache y résister dans l'avenir. On l'aidera, en faisant du jugement politique autre chose qu'une condamnation morale et/ou un verdict juridique.

**Dans une seconde chronique, publiée dans la même revue en octobre 2004, Rony Brauman analyse le précédent créé par la condamnation du général serbe bosniaque Krstic pour complicité dans des crimes de génocide commis par des forces sous son commandement à Srebrenica, en ex-Yougoslavie, en juillet 1995, et la déclaration officielle du Tribunal pénal international qu'un crime de génocide a été commis à Srebrenica.**

**Selon lui, « un crime de masse n'est jamais commis par accident, c'est le résultat d'une action préparée, donc nécessairement d'une intention ». De même, « un groupe, même lorsqu'il est stable, est toujours une construction arbitraire ».**

**En conséquence, si on s'appuie sur un tel précédent, tout crime causant un « nombre substantiel » de victimes parmi un groupe défini par des critères stables peut être qualifié de génocide. Donc, en suivant cette logique, les crimes de masse au Darfour pourraient aussi être qualifiés de génocide, ainsi que ceux commis au Libéria, au Congo, en Tchétchénie, etc.**

**De son côté, la conseillère juridique de MSF France, Françoise Bouchet-Saulnier, considère que cela n'a aucun sens d'utiliser le cas juridique de Krstic pour analyser la pertinence ou non pour MSF de qualifier de génocide les violences de masse au Darfour. Selon elle, le procès Krstic n'est qu'une étape vers le procès de l'ancien président serbe Milosevic qui mourra avant d'être jugé.**

**L'objectif du procès Krstic est donc de prouver que l'extermination des Musulmans de Bosnie et du Kosovo était bien l'objectif de Milosevic, qui considérait que les Musulmans n'avaient rien à faire dans une région qui selon lui devait rester « ethniquement et historiquement purement serbe ».**



« Génocide, la surenchère » Rony Brauman, Chronique, *Alternatives Internationales* (France), octobre 2004 (en français)

Extrait :

Nous n'en avons pas fini avec le « cas Soudan ». J'évoquais dernièrement dans cette chronique les impasses d'une vision ethniste (« Arabes contre Noirs ») et de la qualification de génocide du conflit du Darfour. La gravité de cette accusation, reprise notamment par les plus hautes autorités américaines et le Parlement européen, m'incite à y revenir. Rappelons que le terme génocide désigne « toute entreprise criminelle visant à

détruire, en tout ou en partie, un type particulier de groupe humain, comme tel, par certains moyens. L'intention spéciale exigée pour le crime de génocide comporte un double élément : l'acte ou les actes doit(vent) viser un groupe national, ethnique, racial ou religieux ; l'acte ou les actes doit(vent) chercher à détruire tout ou partie de ce groupe ». Le premier accusé ayant eu à répondre, en Europe, de crimes de génocide est le général Radislav Krstic, l'homme qui commandait les forces serbes lors du massacre de 8 000 Musulmans bosniaques à Srebrenica, en juillet 1995. « Vous avez consenti au mal... Vous êtes coupable d'avoir consenti au plan d'exécution de masse de tous les hommes [de Srebrenica] en âge de combattre. Vous êtes donc coupable de génocide, général Krstic », a dit à l'accusé le président du tribunal, le juge Almiro Rodriguez. Que les femmes, les enfants et les vieillards aient été épargnés, que des blessés aient été évacués n'excusait évidemment pas ce terrible massacre, mais rendait pour le moins problématique ce chef d'inculpation-là. Les victimes ayant été assassinées pour leur appartenance à un groupe (celui des Musulmans bosniaques mâles en âge de porter les armes), c'est pourtant la qualification de génocide qui fut retenue, au terme d'une argumentation très détaillée et bien peu convaincante. Ainsi, la seule existence de préparatifs logistiques (véhicules, carburant, matériel pour le creusement des charniers, etc.) y suffit à prouver l'intention de détruire le groupe, essentielle pour qualifier le génocide, comme on sait. Mais enfin ! Un crime de masse n'est jamais commis par accident, c'est le résultat d'une action préparée, donc nécessairement d'une intention. Et un groupe, même lorsqu'il est stable, est toujours une construction arbitraire : il est par définition le produit d'une sélection d'attributs parmi d'autres, comme l'âge, le statut social, la filiation religieuse, la localisation géographique, la pigmentation cutanée et bien d'autres. Sous une telle jurisprudence, tout crime provoquant un « nombre substantiel » de victimes parmi un groupe défini par des critères stables peut être qualifié de génocide. Du Libéria à la Tchétchénie et de la Birmanie aux deux Congos, les situations pouvant donner lieu à cette incrimination vont se multiplier. Il n'y a aucun doute sur la gravité morale singulière que revêt la destruction physique programmée d'un groupe humain. Il y a en revanche de bonnes raisons d'être sceptique quant à la capacité de la justice de rendre compte de la gravité de « ces crimes que l'on ne peut ni punir ni pardonner » (Hannah Arendt). Il est possible que le cas Krstic n'ait été qu'un marchepied pour atteindre Milosevic et étayer l'accusation de génocide contre lui. Il est évident que la question du Darfour est aujourd'hui une ressource de mobilisation électorale aux Etats-Unis, en direction des chrétiens conservateurs pour George Bush, et des Afro-américains pour John Kerry. À Srebrenica comme au Darfour, des crimes contre l'humanité ont été commis et il est juste que le monde ne reste pas inerte face à de tels événements. Mais la surenchère judiciaire, poussée par des considérations étrangères au droit, dessert la justice internationale, dont elle mine la crédibilité. Plus grave, elle stimule les ardeurs des radicaux en disqualifiant toute possibilité de compromis, car on ne discute pas avec des génocidaires. On les combat jusqu'au bout, ou l'on périt. Les ennemis de la Cour pénale internationale peuvent se frotter les mains. Ils sont les vrais gagnants de cette escalade.



*J'avais déjà expliqué à MSF les enjeux de ce jugement : pour le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, poser la qualification de complicité de génocide dans le cadre du procès Krstic c'était en fait l'étape qui renvoyait à l'établissement de la nature de l'intention criminelle dans le cadre du procès de Milosevic : y avait-il ou pas une intention génocidaire contre les Musulmans de l'est de la Bosnie, présents sur les territoires contrôlés par les Serbes ? Srebrenica était une étape pour aboutir à une conclusion sur la nature du projet que Milosevic et son régime avait sur les Musulmans de Bosnie et du Kosovo et de Serbie aussi : Que devaient-ils devenir dans cet espace ethniquement purifié ? Le procès de Milosevic*

*n'a pas eu lieu car il est mort avant. Donc le niveau et la nature de l'intention criminelle et génocidaire sur des Musulmans ne sera jamais pleinement établi.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

**Le 18 octobre 2004, la fondation MSF France organise ce qui est présenté comme « un débat contradictoire sur la définition du terme génocide et sur l'application plus large que font certains de la Convention de 1948 ».**

**La conseillère juridique de MSF France, Françoise Bouchet-Saulnier, qui est chargée par le directeur général et le président du conseil d'administration d'organiser ce débat, considère qu'il est d'emblée biaisé par une intention initiale de disqualifier la définition juridique du génocide.**



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 10 août 2004 (en français)

Extrait :

Communication : Stephan Oberreit

Soudan-Darfour

Il y a toujours un débat autour de la qualification de génocide au sein du mouvement. Le chef de la majorité républicaine au Sénat américain, Bill Frist, a affirmé aujourd'hui qu'un génocide était en cours au Darfour.

À ce propos, Jean-Hervé aimerait, avec la collaboration de Françoise Saulnier et de Fabien Dubuet, réfléchir sur la définition de « génocide » dans la Convention de Genève de 1948, qui n'est plus d'actualité.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 14 septembre 2004 (en français)

Extrait :

Direction : Pierre Salignon

Génocide [...]

À Paris, Françoise Saulnier prépare une réunion de la Fondation sous un autre angle, en invitant des juristes afin d'avoir un débat contradictoire sur la définition du terme génocide et sur l'application plus large que font certains de la Convention de 1948.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 24 septembre 2004 (en français)

Extrait :

Jean-Hervé Bradol : la conférence de la Fondation sur la question du génocide prévue pour le 18 octobre est construite pour inviter des juristes, souvent partisans d'une position inverse de la nôtre, afin de pouvoir nourrir un débat contradictoire. Nous souhaitons nous donner les moyens d'entendre la partie adverse sans qu'elle soit caricaturée.



*J'ai répondu à la demande d'organiser ce débat et invité des juristes et une journaliste du journal Le Monde qui suivait l'actualité de la justice pénale internationale. Je trouvais intéressant de discuter. Mais le thème imposé au débat n'était pas pertinent et il était biaisé. Jean-Hervé avait découpé le sujet en petits morceaux pour faire croire qu'il s'agissait de bâtir une position contre une « partie adverse », en l'occurrence les juristes invités au débat, et contre leur « définition juridique » du génocide. Or la définition du génocide n'est pas celle des juristes invités, c'est celle d'une convention écrite et signée par les États. Les juristes ont expliqué cette réalité : « Voilà ce que dit la convention, voilà ce qui est ambigu. Etc. »*

*En réalité, ce qui était attendu de ce débat, c'était dans un premier temps de produire une critique des arguments juridiques utilisés par les juges du Tribunal international sur l'ex-Yougoslavie dans le procès Krstic, qui avaient reconnu l'existence d'un génocide à Srebrenica. Mais cet élément de la discussion était destiné à justifier une conclusion plus large, soutenue par les organisateurs, à savoir que la définition juridique du génocide de la Convention de 1948 était mauvaise et inutilisable et que par conséquent MSF devait s'en débarrasser et revenir à une définition politique et historique du génocide. Même si les exposés des participants étaient très équilibrés, on nous a posé des questions qui devaient nous amener quelque part à renier la pertinence du droit pour redonner à MSF la liberté de se positionner sur le plan politique. Donc, ce n'était pas intéressant en tant que tel, puisque ce n'était pas le sujet.*

*La question de la fragilité juridique de la Convention de 1948, je la connaissais, je pouvais l'expliquer, je n'avais pas besoin qu'on fasse un débat général là-dessus. Je l'avais d'ailleurs déjà expliquée à propos de l'ex-Yougoslavie et on avait finalement choisi de parler d'épuration ethnique. Sur Srebrenica, on avait parlé de crimes contre l'humanité. Mais ça ne voulait pas dire qu'il n'y avait pas eu de génocide, on n'en savait rien. La qualification juridique de génocide ne peut être établie que par des juges à la fin d'un processus complet d'établissement des faits et des intentions, quand on est allé chercher s'il y avait un plan concerté, quand on a exhumé des éléments des archives, etc. Donc, à chaud, il est difficile de définir si on est dans une situation de génocide ou de purification ethnique ou d'un autre crime de masse.*

*On avait déjà eu ce type de débat à MSF France au sujet du Rwanda. Avant d'admettre qu'on était dans une situation de génocide et de le dire publiquement, certains avaient dit que MSF devait dénoncer les responsabilités politiques plutôt qu'utiliser des qualifications juridiques. Avec le Darfour, MSF France reprenait exactement la même matrice intellectuelle : est-il nécessaire d'aller chercher une qualification juridique, ne peut-on pas rester sur des qualifications politiques ? Et se rajoutait là-dessus le fait que ceux qui parlaient de génocide le faisaient pour pousser l'idée qu'il fallait une intervention militaire internationale ou pour invoquer la compétence du tribunal pour inculper des responsables. Or MSF France était opposée à cette intervention extérieure parce que sur le plan opérationnel on arrivait bien à produire des secours et que s'il y avait demande d'intervention extérieure, nos opérations seraient mises en danger et les autorités nous bloqueraient. Il y avait des dilemmes importants factuels et opérationnels à trancher : quel espace opérationnel en situation de crime de masse, quel compromis pour avoir un accès aux populations ; quel rôle pour la prise de parole, quel positionnement humanitaire dans le débat diplomatique international... et au lieu de les aborder de façon claire, on créait un épouvantail juridique qui devenait un bouc émissaire responsable de tous les problèmes et on se lançait dans une polémique juridique stérile.*

*Je trouvais que l'articulation de tous ces dilemmes était défailante et confuse, comme si on cherchait à se convaincre que si on disqualifiait la Convention de 1948 et sa définition du génocide, on n'aurait plus de problème avec le mot « génocide » et qu'on pourrait aussi se débarrasser du risque d'une éventuelle intervention internationale.*

*MSF aurait pu simplement se contenter de dire qu'il ne fallait pas d'intervention militaire, ou qu'il y avait une instrumentalisation diplomatique de la qualification... Mais finalement, MSF est allée encore plus loin en arguant qu'il n'y avait pas de génocide.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

## **2. Critiques extérieures et instrumentalisation politique des positions de MSF**

**Dans le monde politico-médiatique, la position de MSF France réfutant l'idée que la situation au Darfour relève du génocide continue à être critiquée, interprétée et instrumentalisée de diverses façons.**

**MSF est, entre autres, accusée d'« ensevelir des crimes contre l'humanité sous la pensée humanitaire » et de servir ainsi les intérêts du gouvernement français ou de devenir complice du gouvernement soudanais.**



« "Humanitaire", dites-vous » par François-Xavier Verschave, *Survie*, *Billets d'Afrique* no 128 (France), 1<sup>er</sup> septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

... notre coup de gueule de la rentrée viendra d'une nausée, à propos du « traitement » idéologico-médiatique des populations massacrées au Darfour. Cela a commencé par un débat souvent indécent autour de l'utilisation du mot « génocide ». Il y a plusieurs formes de génocide, et certaines différences entre les définitions juridique et historique. Juridiquement, massacrer et violer une partie de la population, pousser les survivants à l'exode en les privant de tous moyens de subsistance est sans conteste un génocide. Historiquement, cela se rapproche du mode opératoire du génocide arménien, incontesté (sauf par la Turquie).

Il est objecté que le génocide peut ne pas être totalement accompli au Darfour si la « communauté internationale » vient alimenter et soigner ceux qui sont voués à la mort dans le désert. Cette spéculation sur la diligence de ladite « communauté » est scandaleuse et hasardeuse. Surtout lorsque, dans un premier temps, le commanditaire du programme mortifère fait tout pour entraver l'arrivée des secours, et ne cède aux indignations extérieures que lorsque la saison des pluies va saboter ces secours. Quand de surcroît on charge les assassins et violeurs de « protéger » les réfugiés, en les déguisant en policiers, avouons que la frontière entre crimes contre l'humanité et crimes de génocide est largement franchie. Mais voilà, employer le mot « génocide » obligerait tout le monde à intervenir, ce que presque aucun État ne veut. Alors, on ergote. La nausée survient avec l'overdose du mot « humanitaire ». Il a déjà couvert beaucoup de marchandises infâmes, dès son apparition au « Biafra ». Il a servi à camoufler les complicités françaises dans le génocide de 1994 au Rwanda. L'on pouvait croire qu'après cet habillement ignoble, dénoncé tôt ou tard par les « humanitaires » – dont Médecins Sans Frontières (MSF) –, on n'oserait plus...

Or MSF s'est placée en pointe de la polémique contre l'utilisation du mot « génocide », polémique dont l'utilité principale, rappelons-le, est d'empêcher une intervention internationale qui pourrait fâcher le gouvernement soudanais, responsable d'une marée de

crimes contre l'humanité et, pour le moins, d'une intention génocidaire. Il n'y aurait pas « génocide », dit MSF, parce que ce gouvernement nous octroie (tardivement) des visas. « On a tendance de nos jours à galvauder ce terme et on assiste à une distorsion propagandiste qui ne peut que nuire aux secours »... « Les gens sont forcés à fuir, mais pas systématiquement assassinés » (1) : ils n'ont simplement plus rien pour survivre. Et MSF de lancer une énorme campagne médiatique d'appel de fonds, à la mesure du crime commis. Sans bien sûr dénoncer le coupable.

Nous ne sous-estimons pas le cas de conscience : il faut bien aller nourrir et soigner ceux qui ont faim et sont exposés aux épidémies, ce qui peut supposer parfois de faire profil bas. Mais il y a des limites aux accommodements, ce dont MSF a su jadis tenir compte (en Éthiopie ou à Goma). Et si on ne peut dénoncer, du moins peut-on se taire, sans tenir un discours qui conforte l'État criminel : « La volonté anglaise et australienne [d'intervenir] a déjà provoqué une réaction très violente de Khartoum. Cela ne peut que nous inquiéter. [...] La responsabilité de la protection des populations revient en premier lieu au gouvernement de Khartoum » (2), celui qui depuis un an assassine une partie des habitants du Darfour ou leur ôte toute possibilité de survie...

On ne peut enfin que constater à quel point cet ensevelissement des crimes contre l'humanité sous la pensée humanitaire sert les desseins du gouvernement français (3). Lequel ne voit pas de raison d'abandonner la ligne mitterrandienne : « Un génocide, dans ces pays-là, ce n'est pas trop important. »



« Comment les propos de Bradol continuent à être utilisés » **Message** d'Eric Reeves à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 11 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Bonjour Nicolas,

Non seulement les commentaires de Jean-Hervé Bradol semblent de plus en plus aberrants, voire tout simplement insoutenables, mais ils continuent d'être utilisés par Khartoum d'une manière qui fait honte à MSF dans son ensemble. (Au fait, je n'ai jamais eu de nouvelles de Jean-Hervé Bradol.)

J'ai discuté avec un certain nombre de personnes impliquées dans l'enquête sur le génocide, qui a été financée par les États-Unis et menée le long de la frontière entre le Tchad et le Darfour. Ces gens sont des professionnels, et la plupart d'entre eux ne sont pas de grands partisans de l'administration Bush – et ils sont unanimes dans leur analyse de la situation : il s'agit clairement et sans équivoque d'un génocide. On ne trouvera pas dans un avenir prévisible une évaluation qui soit meilleure, ni même comparable, de la question du génocide au Darfour. [...] Donc je dois avouer que j'éprouve des sentiments à mi-chemin entre la honte et le dégoût face aux commentaires de Jean-Hervé Bradol – qui persistent et qui persisteront – et à leur potentielle acceptation en France et au sein du gouvernement français, je ne sais pas, mais j'ai de très mauvais pressentiments à cet égard. Une chose est sûre, ses commentaires sont largement exploités dans certains milieux.

Comme vous le savez, Nicolas, il est clair pour moi depuis plusieurs mois que ce qui se passe est un génocide – j'en étais convaincu bien avant mon éditorial dans le Washington Post (« Génocide négligé ») en février 2004. Il suffisait de rassembler les données provenant d'Amnesty International, de Human Rights Watch, d'ICG et des nombreuses dépêches du terrain. Il y avait également beaucoup d'autres sources privées à ma disposition, mais ces sources publiques étaient suffisantes.

En étant si catégorique dans ses déclarations, comme le montrent les commentaires publics de Jean-Hervé Bradol et Mercedes Tatay, MSF sera jugée pour s'être désastrement placée du mauvais côté de l'Histoire. Car, ne vous y trompez pas : dans moins de six mois, ce constat de génocide sera plus que pleinement confirmé par des données supplémentaires, surtout si l'UA assure une présence plus large.

Nicolas, pouvez-vous me dire comment MSF expliquera ses déclarations publiques à ce moment-là : que fera MSF pour « s'excuser » d'avoir eu si gravement tort ? Pour avoir délibérément éliminé toutes les indications de race/ethnicité dans ses nombreux rapports publics, mais néanmoins catégoriquement et très publiquement conclu qu'aucun crime à caractère racial/ethnique n'avait été commis ? En repensant à ce que MSF est devenue à la suite du génocide du Biafra au Nigéria, je suis extrêmement fier de ma collaboration avec cette organisation, et pour de nombreuses autres raisons également. Mais ce point d'origine a toujours occupé une place importante dans mon esprit et dans mon engagement envers MSF. Aujourd'hui, en voyant la position publique de MSF sur le génocide au Darfour, j'éprouve vraiment de la honte. Je ne sais pas comment vivre avec cette honte.



« Génocide au Darfour : Une stratégie internationale de tergiversation au lieu d'une intervention humanitaire, ou comment éviter délibérément la responsabilité morale » Eric Reeves, *Sudan Tribune* (Soudan), Paris, 6 décembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Même les organisations humanitaires sont devenues complices. Médecins Sans Frontières (MSF), qui a fait un excellent travail sur le terrain, s'est non seulement exprimée publiquement de manière extrêmement irréfléchie sur la question des crimes ethniques au Darfour, mais continue de retirer de ses rapports pratiquement toutes les données et observations qui reflètent le caractère ethnique de la destruction humaine. Les références extrêmement rares à l'ethnicité dénotent essentiellement de la malhonnêteté. Dans une étude réalisée en octobre 2004 par MSF Hollande (« Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour »), l'organisation se contente de dire que « la majorité des patients traités dans les cliniques et les centres d'alimentation de MSF sont d'origine tribale Four, Masaalit et Zaghawa » (page 7). En vérité, l'écrasante majorité des personnes vues par MSF sont membres des groupes tribaux africains ciblés – certainement plus de 95 %, et probablement bien plus. Cette autocensure est évidemment le prix que MSF est prête à payer pour conserver son accès humanitaire, mais cela ne l'empêche pas de faire des déclarations irréfléchies et présomptueuses sur la question du génocide. Les commentaires de Jean-Hervé Bradol, chef de MSF France, sont particulièrement honteux du fait que l'organisation est née du refus d'accepter les protocoles internationaux de « neutralité » pendant le génocide du Biafra (Nigéria) à la fin des années 1960.



*Le problème avec les positions politiques, c'est que cela expose au risque de tomber dans l'autre camp, et d'être accusé d'occulter justement certains faits qui ne sont pas dans ton narratif. Et là, tout d'un coup, on ne parle plus de Fours, plus de Zaghawas, il n'y a que des civils. C'est ça le danger de vouloir marquer le positionnement. Eric Reeves était un de nos donateurs, il nous soutenait. Il était devenu un activiste du Soudan à travers MSF, comme il le raconte dans son message. Il m'avait raconté que Joëlle Tanguy – la précédente directrice générale de MSF États-Unis – lui avait dit : « Le Soudan a besoin d'un champion. » À l'époque il s'agissait du Soudan du Sud, une crise négligée. Il avait pris ça à cœur et*

*il était devenu un fanatique du Sud Soudan, alors qu'il n'y avait jamais mis les pieds. Il était entré dans une sorte de logique des bons et des méchants. En même temps, c'était un idéaliste totalement dévoué, bien intentionné d'une certaine manière. Mais sa vision était clairement : le régime soudanais est responsable de ce qui s'est passé au Soudan du Sud, de manière générale responsable des traitements des territoires périphériques au Soudan par la force, et donc la seule solution, c'est de changer ce régime. On pouvait lui expliquer qu'on ne voyait pas de génocide et il comprenait jusqu'à un certain point. Mais il avait l'impression que, délibérément, on cachait ce qu'on savait, par exemple, qui étaient les victimes. Nous, on parlait de civils au lieu de nommer précisément les Fours, les Zaghawas, qui étaient de manière très prépondérante les victimes, les gens qu'on soignait dans les camps, qui étaient déplacés dans les villages, qui avaient eu leurs villages brûlés. Il nous reprochait : « Vous êtes hypocrites, vous le savez et vous ne le dites jamais. »*

*Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*



*Quand MSF parle de génocide ou parle de non-génocide, cela a une certaine influence dans les discussions politiques ou médiatiques. Donc mettre le poids de MSF derrière l'idée qu'il n'y avait pas de génocide pouvait en effet alléger celui qui pesait sur Béchir. Béchir ne méritait pas d'être soutenu, c'est évident. Mais, j'ai deux réponses à opposer à cette critique selon laquelle MSF aurait servi le régime. La première, ce sont les termes qu'on employait pour qualifier la situation. Il n'y avait absolument aucune contestation de l'ampleur de la répression, de la disproportion des forces et des violences exercées. Et donc on parlait de toute façon de violences de masse, qui se comptaient par dizaines de milliers de morts et s'il s'agissait de qualifier, on parlait de crimes contre l'humanité. Accuser un gouvernement de crimes contre l'humanité, de crimes de masse et d'avoir sur la conscience des dizaines de milliers de morts, en grande majorité des civils, moi, je n'appelle pas ça un soutien. Le deuxième point, c'est la préoccupation souvent inhibante d'être repris par des gens qu'on n'a pas envie de voir relayer notre discours, donc l'instrumentalisation de nos propos, ou de nos positionnements, même opérationnels. Ce n'est pas la première fois que c'est le cas, et il est important de se rappeler que cela n'entraîne aucune conséquence fâcheuse. Par ailleurs, il faut adopter un principe parfois difficile à assumer, mais essentiel, qui est qu'on se moque de la manière dont notre discours va être repris. Peut-être qu'il faut s'accorder des situations d'exception parce qu'aucune règle ne vaut jamais à 100 % dans la diversité de situations de crise où on peut se trouver. Il y a sans doute des moments où il est préférable de se taire. Mais en tout cas, il faut avoir ce principe en tête, faute de quoi les trois quarts des sujets que l'on traite, qui sont de fait des sujets sensibles, devraient être mis sous silence. Or il est important de constater que c'est ce qui se passe de plus en plus de nos jours, avec nos prises de position publiques. On parle de violations graves des droits humanitaires « par toutes les parties ». Il n'y a plus un Yémen, une Arabie saoudite, un gouvernement soudanais ; il y a des parties belligérantes. Il s'agit d'une sorte de dépersonnalisation, donc de dépolitisation, au sens le plus important du terme, de nos positions. Je trouve extrêmement regrettable que MSF ait adopté un pli de diplomatie classique si prononcé, si omniprésent. C'est vraiment pour moi une évolution extrêmement fâcheuse.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président du conseil d'administration 1982-1994 ; Fondation MSF France/CRASH, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 6 octobre 2004, le journal soudanais pro-gouvernemental *Sudan Vision* publie un article félicitant MSF pour avoir déclaré : « Les troupes gouvernementales et les milices ont commis des massacres mais pas un génocide. »**

**L'auteur de cet article, David Hoile, un universitaire, soutien de longue date du régime soudanais, énumère une liste de déclarations de responsables de MSF France affirmant que les équipes n'ont pas été témoins de signes de génocide.**

**Il mentionne également que, selon le président de MSF France, Jean-Hervé Bradol, les États-Unis ont qualifié la situation au Darfour de génocide afin de satisfaire leurs intérêts stratégiques.**

**Lui-même affirme que l'administration étatsunienne « a cherché à utiliser les allégations de "génocide" au Darfour pour des raisons politiques grossières et électoralistes ».**



« Darfour : Médecins Sans Frontières conteste la qualification de génocide par les États-Unis » David Hoile, *Sudan Vision* (Soudan), 5 octobre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

L'une des sources absolument neutres, peut-être la seule, toutefois capable d'examiner les allégations américaines de génocide au Darfour, est l'organisation humanitaire internationale Médecins Sans Frontières (MSF). [...]

MSF est un observateur exceptionnellement crédible à cet égard pour deux raisons. Tout d'abord, l'organisation a été parmi les premiers groupes humanitaires à établir une présence au Darfour au fur et à mesure que le conflit s'aggravait. MSF est très impliquée dans l'apport de services médicaux et de secours d'urgence dans les trois États qui composent le Darfour, où elle a déployé deux mille membres de son personnel. [...] Elle a activement prêté assistance à 250 000 personnes déplacées par les combats dans toute la région. [...] Elle a donc pu très tôt se forger une opinion particulièrement éclairée en ce qui concerne les allégations de génocide au Darfour. En comparaison, Washington a qualifié la situation de « génocide » en interviewant un millier de réfugiés vivant dans des camps de réfugiés au Tchad, sans pouvoir répondre aux questions sur la faisabilité d'une traduction impartiale, le sensationnalisme, les préjugés politiques et la pression des rebelles dans les camps de réfugiés. La déclaration américaine a été faite sur la base d'un accès passager et, en comparaison, momentanée à environ un pour cent du nombre total de personnes auxquelles MSF a eu un accès régulier pendant plusieurs mois. Deuxièmement, la réputation de MSF est tout simplement irréprochable. Médecins Sans Frontières a reçu le prix Nobel de la paix en 1999. L'organisation a également reçu de nombreux autres prix en reconnaissance de son travail humanitaire exceptionnel à travers le monde. [...]

La Dre Mercedes Tatay, directrice adjointe des interventions d'urgence de MSF, a été l'une des premières observatrices de la situation au Darfour. Elle a travaillé pendant un certain temps avec 12 médecins expatriés et 300 ressortissants soudanais dans des hôpitaux de campagne installés dans les villes de Mornay, El Genina et Zalingei au cœur de l'urgence du Darfour. Quand on lui a demandé si les comparaisons entre le Darfour et le Rwanda étaient justifiées, sa réponse a été franche : « Je ne pense pas que nous devrions utiliser le mot « génocide » pour décrire ce conflit. Pas du tout. On peut discuter de sémantique, mais dans les faits, il n'y a pas de ciblage systématique d'un groupe ethnique par rapport à un autre. Toutefois, cela ne signifie pas que la situation au Soudan

n'est pas extrêmement grave. » On a également demandé à la Dre Tatay si l'étiquette de « nettoyage ethnique » était appropriée pour décrire les événements au Darfour. Elle a dit : « Ce n'est pas nécessairement exact. On compte plusieurs tribus, clans et familles, et leurs membres ne sont pas tous persécutés ou exécutés uniquement en raison de leur appartenance à l'un de ces groupes. » [...]

En juin 2004, le Dr Jean-Hervé Bradol, président de MSF, après avoir visité les projets de MSF au Darfour, a clairement contesté les allégations de génocide au Darfour : « Le mot "génocide" a été utilisé, mais il crée de la confusion. La situation est suffisamment grave pour être décrite pour ce qu'elle est : une campagne de répression de masse contre les civils. Des civils ont été pris pour cible et une grande partie d'entre eux ont été tués. Depuis que Médecins Sans Frontières a commencé à travailler au Darfour en décembre 2003, les équipes n'ont pas été témoins de l'intention de tuer tous les individus d'un groupe en particulier. Des massacres ont été rapportés, mais pas de tentatives d'éliminer tous les membres d'un groupe spécifique. » [...] En juillet 2004, le Dr Bradol a déclaré que l'utilisation du terme génocide était inappropriée : « Nos équipes n'ont pas vu de preuves de l'intention délibérée de tuer des membres d'un groupe spécifique. Des massacres ont été rapportés, mais pas de tentatives d'éliminer tous les membres d'un groupe spécifique. » [...]

Le Dr Bradol a ensuite qualifié les déclarations américaines d'août et de septembre sur le génocide au Darfour d'« opportunisme politique évident ». [...] Le Dr Bradol a noté qu'il existe plusieurs maillons faibles dans cette détermination de génocide. Il estime que les allégations selon lesquelles les milices « arabes » cherchent à détruire les tribus « africaines » sont discutables, affirmant que « le concept de race, écarté il y a de nombreuses décennies d'un point de vue biologique » est hors de propos et « dangereux » et a été utilisé « en dehors de son contexte historique ». De plus, le Dr Bradol a souligné que « les expressions publiques d'une intention de détruire un groupe d'humains ne sont pas plus apparentes que l'existence de races distinctes. Il n'y a aucun signe de cela ni dans les discours de la dictature soudanaise ni dans les lois du pays ».

Pour résumer : bien que nous puissions supposer que l'intention est réelle, il n'y a eu aucune manifestation extérieure de l'intention de détruire un groupe d'humains, et la définition du groupe de victimes nécessite l'utilisation d'une catégorie qui, pour de bonnes raisons, a été rendue illégitime pendant de nombreuses années. [...]

Le Dr Bradol voit une motivation géopolitique à la décision américaine : « En dix ans, entre le Rwanda et le Soudan, ce qui a changé, c'est la perception par les États-Unis des menaces qui pèsent sur leur sécurité nationale et leurs intérêts stratégiques. Et le régime soudanais s'est taillé une bonne place sur la liste des ennemis de la nation établie par l'administration Bush, même s'il ne trône pas à son sommet. » [...] Le Dr Bradol soutient que les allégations de génocide ont « été favorablement accueillies au sein des organisations de défense des droits humains et des groupes humanitaires. La source de cet enchantement est, en fin de compte, de nature tout aussi politique que le vote unanime du Congrès américain ». [...]

L'intervention du Dr Bradol a été profondément significative. Jean-Hervé Bradol et Médecins Sans Frontières sont tout simplement incontestables dans l'autorité avec laquelle ils s'expriment sur la question du génocide. Il a dirigé les programmes de MSF au Rwanda en 1994 et a passé plusieurs semaines à soutenir l'équipe chirurgicale qui a eu du mal à rester à Kigali pendant le génocide. Il a des opinions très fermes sur le génocide, notamment sur le génocide rwandais et ses implications pour le mouvement de l'assistance humanitaire : « Le génocide lui-même a détruit la célèbre neutralité du mouvement humanitaire. Même lorsque l'aide d'urgence sauve des vies, elle ne peut justifier la neutralité face à un mouvement politique déterminé à exterminer tout un groupe d'êtres humains. La seule façon de s'opposer à un tel mouvement est d'appeler à une interven-

tion armée contre les agresseurs. C'est ce que MSF a fait en juin 1994 en lançant son appel "On n'arrête pas un génocide avec des médecins". Le génocide est cette situation exceptionnelle face à laquelle, contrairement à la règle interdisant la participation aux hostilités, le mouvement humanitaire déclare son soutien à une intervention militaire. Malheureusement, une intervention militaire internationale contre le génocide n'a jamais eu lieu et le Front patriotique rwandais n'a remporté sa victoire militaire qu'après la mort de la grande majorité des victimes. » [...] En effet, en 1994, le Dr Bradol a activement appelé à une intervention militaire américaine et internationale pour mettre fin au génocide rwandais. [...] Il a souligné que le Rwanda et le Darfour étaient « très différents ». [...]

Le point de vue du Dr Bradol sur les intérêts stratégiques américains, plutôt que sur la réalité, dictant ce qu'il considérait comme un « génocide », a également été formulé ailleurs. Richard Dicker, expert en droit international de Human Rights Watch, a souligné l'histoire de la politisation par Washington des réponses au « génocide » : « Dans le cas de la crise au Kosovo, l'utilisation du terme a été encouragée par Washington pour justifier une intervention militaire ; dans le cas du Rwanda, lorsqu'il n'y avait pas de volonté d'intervenir, son utilisation a été découragée. » [...]

Dans son livre intitulé *Rwanda : essai sur le génocide*, l'ancien secrétaire général de Médecins Sans Frontières Alain Destexhe déclare : « *Le génocide se distingue de tous les autres crimes par la motivation qui le sous-tend. Le génocide est un crime à une échelle différente de tous les autres crimes contre l'humanité et implique une intention d'exterminer complètement le groupe choisi. Le génocide est donc à la fois le plus grave et le plus grand des crimes contre l'humanité.* » [...] Le stratagème de Washington doit être vu pour ce qu'il est. Il est clair que l'administration des États-Unis a cherché à utiliser les allégations de « génocide » au Darfour pour des raisons politiques grossières et électoralistes. En criant au loup sur le « génocide », l'administration Bush a non seulement et sans aucun doute banalisé le concept de génocide, mais elle a également enflammé une situation déjà tendue au Darfour. Dans la foulée de la désignation de génocide par Washington, des islamistes radicaux au Soudan ont tenté un coup d'État militaire, et les rebelles islamistes antigouvernementaux au Darfour ont interrompu les pourparlers de paix visant à régler le conflit. Il ne fait aussi aucun doute que Washington cherchera à faire adopter sa déclaration de « génocide » par la communauté internationale, causant inévitablement des tensions une fois de plus au sein de ses alliés européens et de l'Union européenne. Le courage de Médecins Sans Frontières à contester directement la propagande de Washington est évident.



*Notre position ravissait le gouvernement soudanais au point qu'ils la reprennent dans un journal de langue anglaise, Sudan Vision, avec une apologie de cette position de MSF France. On assumait parfaitement.*

*Toutes les organisations humanitaires et les États étrangers dénonçaient le gouvernement soudanais pour génocide, le menaçaient. Il n'était pas dans une situation facile. Mais ce n'est pas notre position qui l'a sorti de la situation diplomatique difficile dans laquelle il était.*

*Le risque d'instrumentalisation était faible parce que c'était un gouvernement qui était déjà au-delà de toute aide. C'est nous qui avons le mieux documenté les crimes du gouvernement avec l'enquête épidémiologique. Il n'existe pas de rapport équivalent qui date de cette période, qui montre à quel point la répression était sévère, à quel point on était au bord de la catastrophe démographique avec 5 % des hommes tués. C'est énorme. Cela veut dire que, sur un échantillon d'une centaine de villages, 1 homme sur 5 a été tué. Sans compter les 10 à 15 % perdus de vue, qui ont probablement été tués.*

*Donc on ne peut pas venir nous dire : « Vous déchargez le gouvernement soudanais de ses*

crimes. » On se sentait hyper légitimes dans notre démarche parce qu'on savait qu'on ne servait pas la soupe au gouvernement soudanais, un gouvernement criminel. On a fait tout le contraire.

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président du conseil d'administration 2000-2007, (en français), interviewé en 2022*



*Ce que MSF France disait, c'est qu'il ne s'agissait pas d'un génocide, mais de la stratégie contre-insurrectionnelle un peu désespérée d'une armée soudanaise qui devait déjà se battre dans le Sud, et qui n'avait donc pas beaucoup d'unités disponibles. Elle s'appuyait donc sur des groupes armés montés sur des chevaux et des chameaux qui faisaient régner la terreur, avec toute la violence que cela pouvait engendrer et les crimes qui étaient rapportés. Mais on pensait qu'il n'y avait pas de volonté gouvernementale de génocide derrière. Et ça, je pense que c'avait été entendu là où ça devait l'être. Après, évidemment, ceux qui voulaient mener telle ou telle politique ou prôner telle ou telle action...*

*Dr Christophe Fournier, MSF France, responsable de programme Soudan 2003-2006 ; MSF International, président du Conseil international 2006-2009, (en français), interviewé en 2022.*

**Le 28 octobre 2004, le président soudanais Omar el-Béchar, dans une violente diatribe contre les ONG internationales, affirme les considérer comme les véritables ennemis au Darfour et les accuse de complot contre le Darfour.**



Le président soudanais affirme que les ONG sont le « vrai ennemi » au Darfour, **AFP** (France), Khartoum, 28 octobre 2004 (en français)

**Extrait :**

Le président soudanais Omar el-Béchar s'en est violemment pris aux organisations humanitaires internationales opérant dans la région du Darfour (ouest), les qualifiant d'« ennemis », selon des déclarations publiées jeudi par la presse officielle soudanaise. « Les organisations (humanitaires) au Darfour sont les vrais ennemis », a affirmé M. Béchar à des responsables de cette région. « Le complot contre le Darfour n'est pas nouveau », a-t-il ajouté, cité par le quotidien Al-Anbaa.

### **3. Divergences internes sur la priorité des appels à l'assistance et à la protection**

**Depuis début août 2004, la mobilisation internationale pour apporter de l'aide au Darfour croît de façon spectaculaire, en particulier grâce aux parachutages massifs de nourriture par le Programme alimentaire mondial (PAM).**

**Toutefois, les violences continuent et le gouvernement du Soudan maintient la pression sur les déplacés du Darfour, les forçant à rentrer dans leurs villages malgré l'insécurité qui y règne toujours.**



« La mobilisation humanitaire pour le Darfour monte d'un cran » **AFP** (France), Nairobi, 2 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Premiers largages aériens de vivres au Darfour par le PAM, opération « humanitaire » de l'armée française à la frontière tchado-soudanaise : la mobilisation internationale est montée d'un cran ces derniers jours pour venir en aide à cette région en crise de l'ouest du Soudan.

Cette mobilisation estivale intervient alors que le compte à rebours a débuté pour les autorités de Khartoum, après l'adoption vendredi par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution mettant en demeure le Soudan de mettre fin dans les trente jours aux atrocités au Darfour sous peine de sanctions.



« Les autorités font pression pour le retour des déplacés (HCR) » **AFP** (Khartoum), 10 août 2004 (en français)

**Extrait :**

Dans ce communiqué basé sur les témoignages de ses délégués, le HCR affirme que dans l'ouest du Darfour « les autorités continuent d'exercer des pressions sur les déplacés pour qu'ils retournent dans leurs villages d'origine alors que ceux-ci ne sont pas sécurisés et ne leur offrent aucune possibilité de vie décente après la destruction de leurs récoltes par les miliciens ».

Le HCR affirme avoir « rappelé fermement aux autorités que tout mouvement de déplacés devrait être strictement volontaire, parce que les gens qui ont déjà été traumatisés une première fois d'avoir été chassés de leurs foyers par les miliciens armés n'ont pas besoin de subir un nouveau traumatisme ».

Le gouvernement a déployé des policiers dans les villages désertés pour convaincre les déplacés que la sécurité leur est assurée à leur retour, mais ces derniers ont affirmé aux délégués du HCR qu'ils n'étaient pas rassurés par la présence de policiers et ne sentaient pas que le temps était venu pour eux de regagner leurs foyers, toujours selon le communiqué.

Dans le sud du Darfour, le gouvernement tente de déplacer des dizaines de milliers de personnes vivant actuellement dans le camp de Kalma et la ville de Kas, proches de Nyala, indique le HCR.

**Les équipes de communication de MSF s'efforcent de maintenir la situation au Darfour en haut de l'agenda des médias.**

**Toutefois, des désaccords persistent entre les centres opérationnels sur l'engagement à tenir concernant la protection des populations. Si MSF France/OCP insiste sur la priorité à donner à la demande d'assistance, MSF Hollande/OCA pousse plutôt pour sensibiliser davantage le public sur la persistance d'un niveau de violence élevé et pour exiger plus de protection.**



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 7 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Communication Darfour

Bénédicte [Jeannerod, directrice adjointe de la communication] a envoyé aux sections le plan détaillé sur notre nouveau positionnement envisagé sur le Darfour (document de 4 pages faisant un nouvel état des lieux sur la situation). Si on peut souligner l'amélioration de la situation sur les sites où MSF France travaille (amélioration des indicateurs de mortalité) et les effets du déploiement des secours (notamment les distributions de la nourriture du PAM), il faut aussi noter que la situation reste fragile dans de nombreux lieux du Darfour (notamment sur Kalma où 750 enfants sont pris en charge en CNT par MSF Hollande) et que des violences se poursuivent même si c'est de façon moins massive qu'avant.

MSF Hollande travaille de son côté sur la rédaction d'un rapport regroupant des témoignages sur les violences. Amsterdam est inquiet de l'effet démobilisateur potentiel d'une communication parlant d'une amélioration de la situation sur le terrain. Pourtant, objectivement, dans de nombreuses régions, la situation va mieux qu'il y a quelques mois. Le C[omité de] D[irection] s'accorde sur la nécessité de décrire publiquement cette tendance sur les secours. Pierre suivra avec ses collègues de l'ExCom la publication à venir du rapport MSF Hollande et demande au département des Opérations de faire de même à son niveau.

Pour information, un article est également en cours de finalisation pour publication espérée dans le *Lancet*. Il reprend les résultats de différentes études d'Epicentre réalisées sur le terrain.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 24 septembre 2004 (en français)

**Extrait :**

Revue des prises de paroles publiques sur les difficultés rencontrées par les organismes humanitaires (Bénédicte Jeannerod)

Le débat autour de la question du génocide au Darfour débute en avril 2004 avec Kofi Annan et nous y intervenons par les voix de Jean-Hervé Bradol [Président du conseil d'administration de MSF France] (dans *Le Monde*, 25 juin 2004), Rony Brauman [directeur d'études au CRASH/Fondation MSF France] (dans différentes publications : *Alternatives économiques* [Internationales], *Le Nouvel Observateur*...) et Françoise Saulnier [Directrice juridique de MSF]. MSF veut dénoncer l'instrumentalisation politique du terme de génocide. Ces interventions n'ont pas donné lieu à des réponses directes mais notre argumentation a été reprise, sans pour autant que nous puissions enregistrer d'infléchissements dans les discours officiels ou les analyses des journalistes. Signalons enfin que MSF France est seule sur cette position. Le mouvement campe sur un « *no comment* ». Un mois et demi après le lancement de notre campagne, nous avons, le 15 septembre 2004, produit un état de la situation dans les camps au Darfour. Nous l'avons diffusé sous forme d'un dossier de presse de deux pages, disponible en ligne. Nous y constatons l'amélioration des indicateurs de santé là où l'aide est intervenue. Nous savons que le dossier a été consulté, mais dans l'ensemble il a très peu été repris par les journalistes. Nous avons échoué à communiquer les éléments qui permettent de sortir d'un discours catastrophique. Même au sein du mouvement MSF, la majorité des services de communication se sont montrés réticents face à ces éléments d'analyse. Il est possible d'avancer

deux explications : la peur d'effets démobilisateurs auprès des donateurs ; la crainte du décalage face aux chiffres publiés par d'autres organisations (qui restaient alarmants). Cela permet de constater que les rôles et fonctions des services de communication sont divergents au sein du mouvement MSF.

**MSF International met en place un site internet dédié à la situation au Darfour. Si les articles qui y sont publiés reconnaissent les progrès dans la fourniture d'aide, ils soulignent également les risques de dégradation d'une situation nutritionnelle et sanitaire déjà fragile, en raison de la saison des pluies, de l'absence de récolte et de la persistance de l'insécurité.**

**Selon MSF, qui pointe l'échec de la distribution d'août du PAM à atteindre ses objectifs et le risque d'un nouvel échec en septembre, il est urgent :**

- **D'augmenter les distributions de nourriture,**
- **De continuer à mobiliser et à déployer de l'aide dans les zones isolées,**
- **De continuer à dénoncer la violence continue dans certaines zones du Darfour du Nord et du Sud, en particulier la violence sexuelle.**



« Malgré une forte mobilisation de l'aide au Darfour, la situation reste fragile et l'assistance doit perdurer » **Point projet MSF**, site internet MSF, 15 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Aujourd'hui, MSF constate que l'arrivée de l'assistance a permis, pour l'instant, d'éviter le pire dans les régions où nous travaillons. Des secours ont été déployés dans les zones clés où s'étaient rassemblées les personnes fuyant la répression. Avec l'assouplissement des restrictions et des autorisations de circuler par les autorités soudanaises, d'autres organisations ont pu mettre en place des opérations de secours au Darfour. Bien que les distributions générales de nourriture du Programme alimentaire mondial (PAM) soient encore extrêmement insuffisantes, elles ont fourni à la population les moyens de survivre.

Les indicateurs de santé se sont améliorés dans les camps du Darfour de l'Ouest, notamment à Mornay, Zalingei et Nertiti. Dans le camp de Mornay, qui abrite 80 000 personnes déplacées, les taux de mortalité sont stables et inférieurs au seuil d'urgence depuis plusieurs semaines. [...]

Les violences contre les civils se poursuivent dans certaines zones

Alors que l'insécurité au Darfour de l'Ouest semble avoir nettement diminué, la situation reste très tendue dans certaines régions, en particulier au Darfour du Nord et au Darfour du Sud. Vingt mille personnes fuyant les attaques se sont récemment rassemblées dans et autour de Shariya et Muhajariya, à l'est de Nyala (Darfour du Sud). Un camp improvisé a également été installé près du camp de Kalma, qui abrite déjà 80 000 personnes déplacées et où MSF traite toujours 800 enfants souffrant de malnutrition sévère dans son centre d'alimentation thérapeutique. Au Darfour du Nord, dans la région d'El Fasher, plusieurs milliers de personnes ont fui les villages détruits fin août. Ces poches de personnes démunies, ainsi que l'arrivée constante de personnes déplacées au camp de Kalma, démontrent à quel point la situation est fragile dans de nombreuses régions du Darfour. [...]

Une situation sanitaire fragile

La saison des pluies, qui a débuté à la mi-juillet et se poursuivra jusqu'en octobre, continue d'aggraver la situation sanitaire dans les zones de rassemblement. Les fortes pluies favorisent la propagation du paludisme, des infections respiratoires et de la diarrhée, qui sont les principales raisons pour lesquelles les gens viennent chercher des soins dans nos établissements de santé. Bien que le paludisme ait été relativement sous contrôle, MSF craint un pic saisonnier en octobre-novembre qui pourrait être mortel pour les personnes déjà extrêmement affaiblies.

MSF n'a pas encore enregistré de cas de choléra dans les camps, mais la combinaison des pluies, du manque d'hygiène et de la surpopulation fait peser une réelle menace d'épidémie. Les équipes ont prépositionné des fournitures au cas où la maladie apparaîtrait. [...]

L'assistance doit se poursuivre et être déployée de manière indépendante dans les régions isolées

Les personnes déplacées qui ont tout perdu dépendent entièrement de l'assistance humanitaire. La plupart ont vu leurs réserves alimentaires détruites ou pillées et ont été incapables de cultiver leurs champs. Leur seul moyen de survie est le maintien de l'assistance internationale. Malgré les conditions de vie difficiles dans les camps, elles ne veulent pas retourner dans leur région d'origine, principalement par crainte de nouvelles attaques.

Il est donc impératif que la mobilisation de l'assistance se poursuive, même si la couverture médiatique cesse ou si le Soudan venait à ne plus figurer parmi les priorités politiques internationales.

Une diminution de l'assistance acheminée pourrait avoir de graves conséquences pour les personnes déplacées. MSF est particulièrement préoccupée par les distributions générales de nourriture du PAM qui n'ont pas atteint leur objectif du mois d'août et risquent d'être encore plus insuffisantes en septembre.

L'assistance humanitaire a eu un impact significatif dans ce vaste camp de personnes déplacées, où la catastrophe que redoutait MSF a pu être évitée. Il est désormais urgent de déployer l'assistance dans les villages et les régions isolées, où de petits groupes de personnes restent démunis.

Des informations circulent indiquant que les personnes déplacées rentrent chez elles, mais MSF n'a observé aucun mouvement de ce type dans les zones où nous travaillons. Les déplacés sont toujours terrifiés. C'est pourquoi MSF continue de porter une attention particulière à une éventuelle réimplantation des populations et à la manière dont les autorités soudanaises de Khartoum pourraient la mettre en œuvre. Tout retour doit être volontaire et s'accompagner de garanties de sécurité adéquates. L'assistance humanitaire de MSF dans les communautés d'origine ne sera accordée qu'à ces deux conditions.

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2004, la revue médicale *The Lancet* publie un article conjoint MSF/Epicentre intitulé « *Violence et mortalité dans le Darfour de l'Ouest, Soudan (2003-2004) : preuves épidémiologiques issues de quatre enquêtes.* »**

**Cet article s'appuie sur les résultats des enquêtes menées par Epicentre et sur les récits des déplacés recueillis par MSF sur divers sites au Darfour.**

**Tout en admettant que les résultats ne corroborent pas les allégations selon lesquelles les événements du Darfour s'apparentent à un génocide, les auteurs soulignent le caractère élevé de la mortalité et affirment que les effets des**

**nombreuses séparations des familles sur les sites évalués « s'apparentent à une catastrophe démographique ».**



« Violence et mortalité au Darfour de l'Ouest, Soudan (2003-04) : preuves épidémiologiques issues de quatre enquêtes », (« *Violence and mortality in West Darfur, Sudan (2003-04): epidemiological evidence from four survey - 1 October 2004* »), Evelyn Depoortere, Francesco Checchi, France Broillet, Sibylle Gerstl, Andrea Minetti, Olivia Gayraud, Virginie Briet, Jennifer Pahl, Isabelle Defourny, Mercedes Tatay, Vincent Brown, site internet de **The Lancet**, [lien vers l'article complet](#), publié en ligne le 1<sup>er</sup> octobre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Résumé

Introduction

La situation au Darfour (Soudan) attire de plus en plus l'attention politique et médiatique à l'échelle internationale. Bien qu'une grande partie de l'intérêt soit à juste titre dirigée vers les besoins d'assistance, les événements violents qui ont provoqué la crise humanitaire ont également fait l'objet d'un examen minutieux.

Le conflit actuel au Darfour a véritablement commencé en février 2003, avec l'émergence de deux groupes rebelles antigouvernementaux (l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité). L'offensive anti-rebelles qui s'est ensuivie, menée par des milices Janjawids pro-gouvernementales et des unités de l'armée soudanaise, a entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes au Darfour même, et la fuite d'environ 188 000 personnes vers le Tchad voisin jusqu'en août 2004. Les milices en particulier ont été accusées par les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays d'avoir perpétré des attaques indiscriminées, des viols, des enlèvements, des pillages de biens et de bétail, et pour avoir détruit des villages.

Les preuves disponibles sur l'ampleur de la violence au Darfour reposaient en grande partie sur les témoignages de réfugiés au Tchad, ou sur des évaluations principalement non quantitatives réalisées lorsque l'accès était possible dans des sites sélectionnés au Darfour même. Les estimations du nombre de personnes tuées ont augmenté progressivement de 3 000 en janvier à 10 000 en avril, pour atteindre 30 000 à 50 000 en juillet 2004. À notre connaissance, cependant, ces chiffres ne représentaient pas des preuves épidémiologiques systématiquement recueillies, principalement en raison de l'absence criante d'organisations humanitaires internationales travaillant sur le terrain au Darfour. Ce manque d'assistance s'explique notamment par l'insécurité persistante, les restrictions gouvernementales sévères imposées à l'entrée du personnel et du matériel nécessaire à la fourniture d'assistance internationale au Darfour, et le faible intérêt des bailleurs de fonds institutionnels.

Médecins Sans Frontières (MSF) a été l'une des premières organisations humanitaires non gouvernementales à obtenir une autorisation pour travailler au Darfour. À partir de décembre 2003, la section française de MSF a progressivement mis en œuvre des programmes de soins nutritionnels et médicaux ainsi que d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans plusieurs sites accueillant des personnes déplacées dans l'État du Darfour de l'Ouest. Dans le cadre d'évaluations complètes et spécifiques à chaque site de l'état sanitaire et nutritionnel de ces populations, nous avons mesuré rétrospectivement l'étendue et les causes de la mortalité avant et après le déplacement vers ces sites. Nous avons également étudié l'effet des événements sur la structure démographique. [...]

Nos conclusions en elles-mêmes ne permettent pas de confirmer que les événements au Darfour constituent un génocide, notamment parce qu'il faudrait démontrer une telle intention de la part de leurs auteurs, ce qui dépasse clairement le cadre d'une enquête épidémiologique. Néanmoins, nous pensons que, dans les quatre sites ayant fait l'objet d'une enquête, la mortalité élevée et les séparations familiales constituent une catastrophe démographique. Bien que nos données reflètent l'ampleur frappante des meurtres, des récits systématiques d'autres crimes, tels que les viols de masse, ont été mis en avant. Les cartes satellites illustrent également la destruction généralisée des villages. Ensemble, ces résultats révèlent qu'entre 2003 et 2004 les populations du Darfour de l'Ouest ont subi des attaques massives contre leur vie et leurs biens. L'une des conséquences les plus graves et les plus durables de ces attaques pourrait être un traumatisme psychologique généralisé chez les survivants et les témoins. Cet enjeu n'était pas abordé dans le cadre de l'enquête, mais nous pensons qu'il est largement négligé dans le contexte actuel de l'assistance au Darfour.

La crise qui sévit au Darfour ressemble à la plupart des conflits armés, petits et grands, qui ont touché le monde, en particulier en Afrique, ces dernières années. Les victimes sont en majorité des civils. Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés, bien qu'au Darfour de l'Ouest le risque d'être tué soit beaucoup plus élevé chez les hommes. Les déplacements entraînent également une surmortalité et la perte des moyens de subsistance, ce qui crée une dépendance chronique à l'assistance. Cette assistance est d'ailleurs insuffisante et tardive, souvent en raison d'une combinaison mortelle de négligence internationale et de déni d'accès de la part des parties belligérantes à l'aide humanitaire aux populations touchées lorsqu'elles en ont le plus besoin. Le cas du Darfour de l'Ouest semble exceptionnel en raison du rôle écrasant joué par la violence dans la mortalité. Cela s'est traduit par des taux de mortalité bruts supérieurs aux taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, contrairement à ce que l'on observe généralement.

Dans les situations d'urgence humanitaire, l'épidémiologie de terrain peut non seulement aider à orienter et à évaluer les programmes d'assistance, mais aussi permettre de recueillir des preuves scientifiques essentielles sur des événements passés. Les preuves épidémiologiques accablantes sur les conséquences des conflits armés, y compris celles obtenues ici, devraient servir à appeler au respect du droit international humanitaire.

**Les 6 et 7 octobre 2004, les directeurs généraux de MSF, réunis en comité exécutif (ExCom), déplorent le manque de position commune du mouvement MSF sur le Darfour, ainsi que l'impression répandue au sein du mouvement que « c'est celui qui parle le plus fort qui est entendu ».**

**Une nouvelle discussion sur la question du génocide s'ensuit.**

**MSF Hollande regrette que la position de MSF France sur le caractère déplacé des accusations de génocide ne soit pas complétée d'une dénonciation plus forte de la violence persistante contre la population.**

**Selon la conclusion du comité exécutif retenue dans le compte rendu, la majorité de ses membres s'accorde sur le fait qu'il n'y a pas de génocide et que ce n'est pas à MSF d'appeler à une intervention armée.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF, Paris, 6-7 octobre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour : [...]

Communications :

Contexte : il n'y a pas de position commune et le sentiment au sein du mouvement est que c'est celui qui parle le plus fort qui est entendu (MSF France sur la position de non-génocide dans laquelle les autres sections ne se reconnaissent pas systématiquement). Cette situation a conduit à demander que la question de notre positionnement concernant le génocide et l'intervention militaire soit de nouveau abordée, et à s'assurer que nous représentons bien les préoccupations des victimes au Darfour.

Observations du comité exécutif :

Question du génocide :

Pour Christian [MSF Suisse/OCG] et Austen [MSF Hollande/OCA], si on qualifie cette situation de génocide, on doit également examiner les quarante dernières années au Soudan du Sud, pour déterminer si ce qu'ont vécu les populations des montagnes Nouba était aussi un génocide. Mais à MSF Hollande, le sentiment est que MSF n'a pas à qualifier et certaines sections questionnent les motivations de MSF France : se positionner pour ne pas être considérée comme prenant partie pour les États-Unis.

Pour MSF France, il est impossible de ne pas avoir un point de vue sur le génocide quand on est si largement déployés sur le terrain. Si nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un génocide, nous ne pouvons pas se contenter de demander plus d'assistance pour la population (là n'est plus la question). Si nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas d'un génocide, nous devons également le dire en raison de l'agenda politique des gouvernements occidentaux qui utilisent cette qualification pour des raisons politiques autres que l'assistance à la population. Et appeler à une intervention militaire aurait pu compromettre tous les efforts humanitaires. En ce qui concerne l'éventuelle utilisation à mauvais escient de la ligne de communication « pas de génocide » de MSF France, Pierre [Salignon, MSF France, directeur général] préfère clairement ne pas être coincé entre les États-Unis et le Royaume-Uni, même si les deux utilisent toujours des données de MSF pour essayer de démontrer l'existence d'un génocide. Le gouvernement soudanais a également tenté de manipuler la position de MSF. Dans de tels contextes, tous les groupes essaient de contrôler ce que nous disons. Ce n'est pas une raison pour arrêter de prendre la parole publiquement.

Bien qu'Austen ait une certaine sympathie pour la position de MSF France, il regrette que son positionnement n'ait pas été assorti d'une condamnation claire de la violence contre les civils. [Nous devrions] nous engager plus à produire des communications qui défendent au mieux les intérêts de la population.

Pierre répond qu'en tant qu'organisation humanitaire, nous devons nous concentrer sur la façon d'améliorer l'assistance à la population. Nous devons aussi dénoncer la violence massive contre les civils et la responsabilité du gouvernement du Soudan. Nous l'avons dénoncée de façon répétée et mentionné la responsabilité du gouvernement du Soudan. Comme la présence de MSF Espagne au Darfour est plus récente, la position de la section est moins claire et bien que Rafa soit plus proche de la position d'Austen, il peut vivre avec la position de MSF France.

Selon Gorik [MSF Belgique/OCB], nous ne pouvons pas exclure d'éventuels épisodes de génocide, mais le vrai dilemme pourrait davantage concerner la question de la protection et de l'intervention militaire : nous en tenons-nous à la neutralité, ou bien allons-nous un peu plus loin et si oui, dans quelle direction? En nous déployant sur le terrain, n'avons-nous pas contribué à la protection et à la stabilisation? Une plus grande protec-

tion est nécessaire, mais nous devons documenter ce que cela signifie : nous avons très peu d'analyses des autres interventions militaires et de leur succès. [Cela] pourrait nous aider à mieux nous positionner à l'avenir.

Conclusion provisoire :

Les positions des membres du Comité exécutif ne sont pas si opposées : il ne s'agit pas clairement de « MSF France contre les autres » : une majorité des membres du Comité exécutif s'accorde pour dire qu'il n'y a pas de génocide et que ce n'est pas à MSF d'appeler à une intervention militaire.

**Le 8 octobre 2004, le président du Conseil international de MSF, Rowan Gillies, fait un récit de son voyage au Darfour, en juillet. Son impression est qu'il s'agit d'une guerre qui s'appuie sur une campagne de répression massive, mais que l'intention génocidaire est quasiment impossible à prouver. Ce qui, selon lui, ne veut pas dire qu'un génocide n'est pas en cours.**

**Au cours de la discussion qui suit, le rôle que doit jouer MSF dans ce contexte est présenté de la façon suivante : « décrire du mieux possible les conséquences de la violence » mais « ne pas suggérer d'éventuelles solutions » et « ne pas appeler à la protection » puisque « la protection n'est pas dans notre charte/hors de notre champ d'action ».**

**Alors que certains avancent que la communication de MSF France pourrait alimenter la propagande du gouvernement soudanais, d'autres considèrent que la publication d'octobre de MSF/Epicentre dans le *Lancet* pourrait, elle, alimenter celle des États-Unis.**



**Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, Paris, 8-9 octobre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Positionnement politique sur le génocide au Darfour

Rowan [Gillies, président du Conseil international] a d'abord fait un rapport sur son voyage au Darfour (juillet) où il a visité toutes les sections et presque tous les sites de MSF. Concernant le génocide : Rowan n'a rien vu lui permettant de conclure à un génocide, mais cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas, a-t-il souligné. Son impression est qu'il y a des campagnes massives de répression dans le cadre de la guerre, mais que l'intention génocidaire est presque impossible à prouver (il se peut qu'il y ait eu une intention au début – une intention cachée ?). La plupart des équipes sur le terrain ne voient pas de problème : elles estiment qu'il y a des problèmes de sécurité, mais qu'il est encore possible d'y travailler. Lorsque Rowan est interrogé par des journalistes, son message au nom de MSF est le suivant : « Nous pensons que les civils sont confrontés à une violence massive. En ce qui concerne la protection, il y a toujours un niveau important de violence à l'endroit des civils, et la décision politique doit venir de la communauté internationale. »

La position de Jean-Hervé [Bradol, président de MSF France] est assez similaire : quand il était au Darfour, il n'a jamais mentionné la question du génocide, étant d'avis que cette catégorie n'est pas pertinente pour comprendre ce qui se passe là-bas. Concernant sa tribune publiée dans le quotidien *Le Monde* en septembre, il s'agissait davantage d'un

commentaire que d'un positionnement dans un contexte où la communauté humanitaire/des droits humains essayait d'apposer plus systématiquement l'étiquette de génocide (voir HRW, Amnesty – leur position est similaire à la nôtre), et son commentaire a consisté à dire que la notion de génocide était « déplacée » dans un tel contexte (et qu'il s'agirait plutôt de crime contre l'humanité).

Principaux points du débat :

La question du génocide a suscité d'importantes discussions au sein du mouvement et a donné l'impression que, en s'exprimant publiquement comme il l'a fait, Jean-Hervé avait outrepassé la décision prise par les directeurs des opérations. Cela donnait également l'impression que le débat était devenu public avant d'avoir été mûrement réfléchi en interne. C'est comme si, lorsqu'on nous interroge sur le sujet du génocide, nous ne pouvions pas simplement dire que nous ne savons pas, puisque nous travaillons au Soudan depuis vingt-cinq ans et que nous basons notre position sur des données.

Comment MSF répond-elle aux besoins de protection et de sécurité au Darfour ? On peut affirmer (du moins au niveau du comité exécutif) que le débat porte désormais sur la protection et l'intervention militaire : lorsque certains membres de MSF protestent contre le fait que la communauté internationale n'est pas assez présente et appellent à une mobilisation accrue, s'agit-il d'une demande tacite d'intervention militaire ?

Question sur le rôle de MSF : notre travail consiste à décrire ce que nous voyons et non à appeler à la protection (la protection n'est pas dans notre charte/hors de notre champ d'action), nous devons certainement faire la meilleure description possible des conséquences de la violence, mais nous n'avons pas à suggérer des solutions potentielles.

MSF est-elle responsable des conséquences de ce qui est dit ?

Concernant l'impression que les communications de MSF France pourraient alimenter la propagande du gouvernement soudanais, certains avancent que l'article paru dans *The Lancet* (« Violence et mortalité au Darfour-Ouest, Soudan (2003-04) : preuves épidémiologiques de quatre enquêtes » – 1<sup>er</sup> octobre 2004) alimente au contraire la propagande américaine.

Quelle que soit la position, il y a toujours un risque que le discours soit récupéré par l'une ou l'autre des parties – le fait que nos communications soient utilisées par les deux parties, quels que soient les messages, démontre notre indépendance.

**Le 27 septembre 2004, les directeurs des opérations de MSF admettent que selon leur localisation au Darfour, les équipes de MSF sont confrontées à des niveaux différents de violence envers les populations.**

**Ils admettent aussi qu'en raison de contraintes de sécurité et de moyens, les équipes n'ont pas encore réussi à atteindre certaines zones où la violence est récurrente et l'assistance quasi inexistante.**

**Selon eux, cette situation explique les divergences d'opinions et de visions sur le message que MSF devrait diffuser.**

**Les équipes de MSF Hollande/OCA, qui continuent à être témoins d'un niveau élevé de violence contre les populations, insistent pour que MSF rapporte sans détours la nature des origines de cette souffrance.**

**MSF Hollande/OCA prévoit de publier un rapport, en préparation depuis août, intitulé « Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour », qui s'appuie,**

**lui aussi, sur des évaluations d'Épicentre et des récits recueillis par ses équipes dans les camps de déplacés au Darfour.**

**L'objectif de ce rapport est de « permettre la compréhension de l'ampleur et de la profondeur de la souffrance et de l'échec à prendre en charge les problèmes ». Les résultats de toutes les évaluations conduites par MSF et Epicentre, y démontrent que la cause principale de décès pour les plus de 5 ans est la violence, devant la maladie ou la malnutrition.**

**Le directeur des opérations de MSF Belgique craint que ce rapport ne nourrisse la diabolisation en cours du gouvernement soudanais et certaines utilisations politiques de la crise humanitaire pour attaquer ce gouvernement.**

**Le directeur des opérations de MSF Hollande/OCA répond en regrettant que la publication du rapport de MSF Belgique/OCB fin 2003 ait été bloquée et considère que MSF devrait « profondément regretter de ne pas avoir exposé publiquement l'ampleur et la nature des abus au Darfour dès le début de la crise ».**

**Le rapport de MSF Hollande/OCA est publié en novembre 2004.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), 19 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour/Tchad

Communications publiques [...]

MSF Hollande prépare un rapport public qui coïncidera avec l'achèvement des études de mortalité d'Épicentre en septembre. Le rapport cherchera à encadrer et à expliquer les résultats des données sur la mortalité qui montreront à la fois les niveaux et les causes de la mortalité et de la malnutrition. Le rapport dans son ensemble aidera à montrer l'étendue et la nature de la violence contre les personnes au Darfour et son impact sur la santé et l'état nutritionnel de la population à travers nos données médicales et les informations qualitatives et à illustrer l'échec de l'assistance au cours des neuf mois d'intervention humanitaire au Darfour (depuis octobre 2003).



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), 27 septembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour

[...] Les différentes sections de MSF sont confrontées à des situations très différentes en termes de violence et de mortalité. Au Darfour du Sud, les équipes de MSF Hollande observent toujours des violences actives, des déplacements et des conditions extrêmement mauvaises dans plusieurs points de concentration de déplacés. Dans les grands camps du centre du Darfour, l'amélioration de l'assistance a conduit à une stabilisation de la situation. Cela crée des visions différentes de notre rôle au Darfour et fait émerger des messages contradictoires de nos opérations.

Les équipes de MSF Belgique et de MSF Suisse s'attendaient à voir des niveaux de mortalité extrêmement élevés dans leurs zones d'opération. Mais lorsqu'elles ont constaté que

la mortalité n'était pas aussi extrême ou évidente qu'attendu, elles ont eu du mal à adapter leurs stratégies à la réalité.

On craint que certaines équipes ne soient restées déconnectées de la communauté et aient omis de tenir compte d'importantes sources de mortalité, ce qui aurait abouti à une réponse inadéquate. De même, il reste encore des zones marquées par la violence active et le manque d'assistance que nous n'avons pas encore été en mesure d'atteindre en raison de contraintes de sécurité et de capacité.

Les niveaux de mortalité moins que catastrophiques ne devraient pas être une excuse pour le manque d'assistance, d'autant plus que nous arrivons après la mort de nombreux groupes vulnérables et dans un contexte où une violence inouïe a été infligée à ces communautés au cours de la dernière année.

MSF Belgique s'interroge sur le calendrier prévu pour le rapport de MSF Hollande, présenté et discuté à la réunion du RIOD d'août. On craint que ce rapport n'alimente la diabolisation du gouvernement soudanais et contribue en partie à l'utilisation politique de la crise humanitaire pour attaquer ce gouvernement. MSF n'a guère eu besoin d'exposer publiquement la nature et l'ampleur des abus, car les médias et les organisations de défense des droits humains exposent déjà les abus et les besoins de manière significative.

MSF Hollande estime que nous devrions nous en tenir à relayer fidèlement la nature des causes de la souffrance chez les personnes à qui nous prêtons assistance au Darfour. MSF a été informée pour la première fois de déplacements forcés massifs, de massacres et de viols généralisés en septembre et octobre 2003. Pour maintenir l'accès aux victimes au Darfour, d'autres sections ont poussé MSF Belgique à retarder la publication de ce rapport. Comme l'assistance au Darfour a continué d'être largement bloquée pendant de nombreux mois après cela, nous devrions profondément regretter de ne pas avoir exposé publiquement l'ampleur et la nature des abus au Darfour dès le début de la crise, quoique nous ne savions pas si une stratégie de communication plus radicale aurait eu un impact sur le travail de MSF au Darfour ultérieurement. Il y aura toujours une manipulation de nos communications. Nous devons rester fidèles à ce que nous observons et documentons, cela fait partie de notre engagement envers les victimes au Darfour. MSF Hollande estime qu'il est inacceptable de garder le silence sur la base d'un calcul politique. Il est extrêmement regrettable que ce calcul ait guidé certaines de nos communications au Darfour, puisque cela a miné la confiance des victimes de violence et d'atrocités envers nous.

MSF Hollande estime qu'il est d'autant plus important de continuer avec la communication prévue que d'autres communications de MSF ont cherché à minimiser les niveaux de besoins et la violence auxquels continuent d'être confrontés les civils au Darfour.

Les communications récentes se basaient sur quelques études de mortalité, mais sans citer les études réalisées dans les camps voisins qui brossaient un portrait beaucoup plus grave de la situation. Par ailleurs, retarder la communication voudrait dire se laisser entraîner dans la période des élections américaines où il deviendra extrêmement difficile d'attirer l'attention du public sur le rapport.

Pour ces raisons, MSF Hollande prévoit d'aller de l'avant avec la publication du rapport au début du mois d'octobre.

MSF Hollande fera circuler des ébauches à toutes les autres sections bien avant la publication afin que les commentaires et les préoccupations puissent être pris en compte. Toutes les sections s'engagent également à partager les résultats de toutes les enquêtes sur la mortalité et la nutrition effectuées au Darfour, afin que ces informations servent à mettre en évidence nos préoccupations et à orienter notre action.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 26 octobre 2004 (en français)

**Extrait :**

Communication : Stephan Oberreit et Bénédicte Jeannerod  
Darfour-Soudan

MSF Hollande va publier un rapport sur la crise au Darfour cette semaine, « *Persecution, Intimidation and Failure of Assistance in Darfur* » [Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour]. Le rapport est acceptable même s'il n'y a rien de nouveau en termes d'informations déjà publiées par MSF les mois passés, et si le rapport laisse planer l'illusion que l'action humanitaire a pour objectif la protection des populations.



« *Persecution, Intimidation and Failure of Assistance in Darfur* » (Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour) **Rapport** de MSF Hollande, octobre 2004 (en anglais) [Lien vers le rapport complet](#) (en anglais)

**Extrait :**

Introduction

L'ampleur et l'impact de la violence ont été documentés dans une série d'études sur la nutrition et la mortalité rétrospective, que MSF a réalisées au printemps et à l'été 2004<sup>10</sup>. Les résultats de ces enquêtes reflètent l'omniprésence de la violence et les terribles conséquences des atrocités commises à l'endroit de la population du Darfour, ainsi que l'incapacité de la réponse à prêter assistance aux victimes de cette violence.

Dans toutes les enquêtes menées par MSF, la principale cause de décès chez les personnes de 5 ans et plus était la violence, et non les maladies ou la malnutrition. Dans une étude menée dans le district de Wade Saleh dans le Darfour de l'Ouest, 60 % des décès chez les personnes de 5 ans et plus étaient attribuables à la violence. Les enquêtes menées par MSF en septembre 2004 montraient que la principale cause de décès (32,5 %) chez les personnes déplacées vivant dans le camp de Kalma au cours des sept mois précédents était la violence ; chez les personnes âgées de 18 à 49 ans, ce chiffre atteignait 78 %. Parmi la population déplacée de Muhajaria et de Shariya, qui n'avait pas été exposée à la violence au cours de la première partie de l'année, la mortalité était relativement faible. Cependant, avec la reprise des combats et les récents déplacements, on y a récemment enregistré une hausse de la mortalité – presque entièrement chez les personnes de 5 ans et plus (95,5 % de tous les décès chez les personnes âgées de 18 à 49 ans étaient dus à la violence au cours des trente jours précédant l'enquête).

Les hommes ont, semble-t-il, été la cible principale des actes de violence, mais un grand nombre de femmes et d'enfants ont également été tués. Des études menées dans les vastes camps de déplacés de Mornay, dans le Darfour Ouest, ont montré que 75 % des décès de femmes adultes résultaient de la violence. Dans les villages autour de Mornay, incendiés lors de la campagne de terreur, une moyenne de 5 % de la population totale a été tuée. Des survivants ont raconté au personnel de MSF que des personnes avaient été enfermées dans des maisons qui avaient ensuite été brûlées. Le personnel de MSF a observé des signes évidents de torture chez certains des survivants.

Les camps de réfugiés ont été transformés en congrégations de peur, où certains résidents disent vivre sous la garde des mêmes hommes armés qui ont brûlé leur village et tué leur famille. Les déplacés sont trop effrayés pour rentrer chez eux et trop effrayés

10. Enquêtes d'Epicentre à Kalma, Kass et Muhajaria, septembre 2004 ; enquête d'Epicentre à Habila, août 2004 ; enquête d'Epicentre à Kebkabiya, août 2004 ; enquête d'Epicentre à Mornay et Zalingei, juin 2004 ; enquête alimentaire et nutritionnelle de MSF Hollande dans les provinces de Wadi Saleh et de Mukjar, avril 2004.

pour rester sur place. Dans plusieurs camps, les gens craignaient de transporter les enfants blessés à l'hôpital, de peur d'être attaqués sur la route. Bien que le gouvernement soudanais ait affirmé que la violence avait été maîtrisée, les personnes déplacées sont toujours confrontées à la violence et à l'intimidation.

La violence extrême contre les populations civiles a entraîné une mortalité élevée et la destruction des moyens de subsistance, forçant les gens à fuir. Puis les populations terrorisées qui ont investi des villes et villages du Darfour en quête d'une sécurité relative ont ensuite été frappées par une autre catastrophe. Une grave crise de santé publique induite par la précarité, le manque d'abris, d'eau et de nourriture, les conditions sanitaires inadéquates et l'accès insuffisant aux soins de santé essentiels a semé la souffrance et la mort. Le programme d'aide, arrivé un an trop tard, reste insuffisant.

Même dans le camp facilement accessible de Kalma, situé à trente minutes du grand centre urbain de Nyala, 3,2 % des enfants souffraient encore de malnutrition sévère en septembre 2004. Pendant de nombreux mois, les 75 000 personnes du camp de Mornay ont été forcées de survivre avec moins de 1 000 kilocalories par jour, soit moins de la moitié du minimum nécessaire pour répondre aux besoins d'un être humain. Moins d'un tiers des familles des grands camps de Kass possédaient du savon, un élément essentiel pour prévenir les maladies diarrhéiques et cutanées.

Le manque d'assistance a contraint les gens à prendre des mesures désespérées et à recourir à des mécanismes de survie dangereux. Dans les camps de déplacés, les gens sont obligés de collecter du bois de chauffage pour échanger contre de la nourriture, même si cela s'accompagne du risque de viol pour les femmes et d'exécution pour les hommes. Certaines personnes ont confié à MSF être si désespérées et effrayées qu'elles envoyaient les enfants chercher du bois dans les heures précédant l'aube, dans l'espoir de limiter les risques d'attaques.

Dans les pages qui suivent, MSF brosse un bilan de l'état sanitaire de la population du Darfour en se basant sur les données fournies par ses cliniques et recueillies dans le cadre de ses enquêtes. Le but de cet exercice est de faire connaître l'ampleur et la profondeur de la souffrance et l'incapacité à résoudre ces problèmes. Nous nous efforçons d'y ajouter une perspective humaine en tenant compte des conversations et des tristes récits des milliers de personnes qui sont venues dans nos cliniques pour obtenir une assistance et qui n'ont pas pu garder le silence face aux atrocités commises contre elles et leurs familles.

Cette image de souffrance, reflet d'un passé proche qui a laissé des centaines de milliers de vies brisées au milieu des maisons et des villages incendiés du Darfour, doit nous rappeler que cette violence et cette souffrance n'ont toujours pas cessé. La population du Darfour continue de vivre dans la peur de la violence et de l'intimidation, même si les efforts d'assistance se poursuivent.

**Les 18 et 19 novembre 2004, le Conseil international de MSF organise un séminaire interne sur le thème : « Dilemmes passés, présents et futurs : prises de paroles publiques de MSF » s'appuyant sur l'étude de cas sur les prises de paroles publiques « Génocide des Rwandais Tutsi 1994 ». Des représentants de tout le mouvement y participent. La question de la pertinence pour MSF de qualifier une situation de génocide, singulièrement celle du Darfour, fait de nouveau l'objet du débat.**



**Compte rendu** de la conférence internationale de MSF intitulée « Dilemmes passés, présents et futurs : prises de paroles publiques de MSF », Genève, 18-19 novembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Qualification de génocide dans le cas du Darfour : faut-il s'exprimer publiquement ? Est-ce notre rôle ?

Les participants à la réunion débattent des cadres juridiques existants pour qualifier le génocide et se demandent si les définitions disponibles sont adéquates ou doivent être remplacées par autre chose. Kate Mackintosh, du département des Affaires humanitaires de MSF Hollande, résume l'histoire de la Convention de 1948, qui comprend une définition juridique du génocide adoptée par les États membres de l'ONU après l'horreur de l'Holocauste. Elle souligne qu'il s'agit de la seule définition juridique du génocide que les États membres ont ratifiée et fait part de ses préoccupations quant aux tentatives visant à l'affaiblir.

Kate demande si l'existence d'un génocide signifie que des organisations telles que MSF ne peuvent pas travailler. Elle pose la question suivante : «  
Pouvons-nous définir le génocide comme notre incapacité à travailler ? Autrement dit, nous ne pouvons pas travailler dans un contexte, donc il doit s'agir d'un génocide ? » Elle n'est pas d'accord avec cette idée et souligne qu'un génocide peut aussi se produire lentement, par la famine et d'autres privations. De plus, elle affirme que l'existence d'un génocide est extrêmement difficile à établir au moment même où il est en train de se produire. C'est-à-dire qu'il est difficile de voir clairement l'intention de détruire un groupe entier. En raison de toute cette incertitude, beaucoup sont d'avis que l'action humanitaire devrait se poursuivre. Lorsque MSF parle publiquement de situations qui pourraient s'apparenter à un génocide, elle parle souvent des indicateurs au lieu de désigner la situation comme un génocide. Cependant, beaucoup étaient d'avis que si MSF reçoit un signal fort qu'un groupe est ciblé, elle devrait envoyer un avertissement.

Des débats ont lieu actuellement au sein du mouvement sur l'utilisation du mot « génocide » au Darfour et dans d'autres endroits. Certains pensent que nous l'utilisons trop souvent. Ils considèrent que c'est « crier au loup » et craignent que cela ne réduise la valeur du terme. Si MSF ne croit pas à un génocide dans un contexte spécifique, alors elle peut dire que l'organisation n'a vu aucun indicateur en ce sens. Mais Kate Mackintosh s'est demandé pourquoi MSF voudrait confirmer l'absence de génocide dans un contexte. Elle s'est interrogée sur la raison d'agir ainsi et a suggéré que cela était en lien avec un agenda politique, comme dans le cas du Darfour où, selon elle, la déclaration est survenue en réaction à la qualification de génocide de la part des Américains. La question suivante a ensuite été soulevée : est-ce qu'une telle qualification pourrait priver un groupe d'une protection possible ?

D'autres membres de l'auditoire, dont Fabrice Weissman, directeur d'études à la Fondation MSF France, considèrent la définition de la Convention comme trop juridique et vague. Au lieu de cela, font-ils valoir, il faut une définition plus « populaire » du génocide. Selon eux, le libellé de la Convention est vague et permettrait de conclure à un génocide dans presque tous les conflits. À travers les exemples du Libéria, du Tibet, de l'Éthiopie et de la Tchétchénie, ils soulignent que chacun incluait des actes de violence bien documentés visant certains groupes et avec l'intention de les anéantir. L'auditoire débat de la question de savoir s'il est juste que tout crime raciste soit considéré comme un génocide ou si cela dilue la gravité associée au génocide. Comme le remarque Fabrice Weissman : « Si vous avez un génocide partout, alors vous ne l'avez nulle part. »

Beaucoup sont frustrés par le fait que le secrétaire d'État américain, Colin Powell, ait qualifié la situation au Darfour de génocide sans que rien ne se passe ensuite. Il y voit

une preuve que le pouvoir de ce terme a été dilué par son utilisation excessive. Fabrice Weissman souligne également que MSF a la responsabilité de dire à ses sympathisants pourquoi elle qualifie une certaine situation de génocide. Il juge important d'expliquer comment nous voyons la situation et pourquoi nous travaillons encore là-bas.

#### Définition du génocide

Les membres de l'auditoire se demandent si la définition du génocide est une bonne base pour la discussion. D'autres veulent que MSF parle de crimes contre l'humanité au lieu de se concentrer uniquement sur le génocide. D'autres contestent la hiérarchie des crimes. C'est-à-dire que certains pensent que le génocide n'est pas pire qu'un crime contre l'humanité. Selon un participant : « Un crime est tout aussi horrible qu'un autre. Il n'est pas pire parce que nous l'appelons un génocide. »

De nombreux participants sont fermement opposés à l'idée que MSF puisse s'écarter de la Convention. Ils rappellent au groupe que 135 États ont déjà signé la Convention et que la définition existe. Certains estiment qu'il n'est pas approprié de plaider l'argument juridique ou d'essayer d'analyser la stratégie du gouvernement américain derrière l'utilisation du terme. Ils appellent MSF à parler de sa propre expérience auprès de dizaines de milliers de personnes au Darfour et à l'utiliser comme base de témoignage au lieu de s'appuyer sur des points de vue personnels sur la politique étrangère américaine.

Un grand nombre de participants conviennent que ce n'est pas la définition juridique qui pose un problème. Ils voient l'intérêt d'avoir une définition et un outil juridique sur lesquels tout le monde s'accorde. Françoise Saulnier de MSF France rappelle à tous qu'il est important de s'attaquer à la manipulation politique de la définition de la Convention et de ne pas la rejeter. Le fait qu'il n'y ait pas de mécanisme encadrant la mise en œuvre de la Convention semble être ce qui peut expliquer son échec.

Certains sont d'avis que les civils du Darfour sont victimes d'un génocide et que le gouvernement soudanais pourrait être en train de manipuler les organisations humanitaires afin qu'elles ne puissent pas mesurer la véritable ampleur de la violence.

#### Prévenir le génocide

Un membre de l'auditoire fait valoir la nécessité d'être réalistes. Les présentations précédentes ont montré que MSF n'avait pas été en mesure d'aider nos collègues à s'échapper au Rwanda, et pourtant on donne maintenant à MSF la responsabilité de définir et d'arrêter le génocide.

D'autres ont souligné qu'un appel de MSF à une intervention militaire porterait atteinte à la neutralité de l'organisation. Et porterait atteinte à certaines victimes. Beaucoup pensent qu'au Darfour des crimes sont commis à grande échelle. Ils demandent si notre expérience du génocide est basée sur les mauvais souvenirs du Rwanda. Certains demandent : MSF devrait-elle juger de la compétence d'une intervention militaire ou de la raison de celle-ci ? Des participants déclarent que beaucoup ont été désillusionnés par l'intervention militaire. Ils sont d'avis que MSF devrait faire pression pour que soient mises en place des mesures plus efficaces.

#### Protection et solidarité

Des membres de l'auditoire déclarent que le fait qu'une situation soit qualifiée de génocide ou de crime contre l'humanité ne fait aucune différence pour les personnes sur le terrain. Pour certains, il existe une situation d'impunité au Darfour, où les groupes militaires peuvent faire ce qu'ils veulent, et personne ne s'en soucie. Ils se fichent de la présence de témoins. Cette situation est inacceptable. MSF ne devrait pas s'enliser dans des problèmes juridiques. Le plus important est de montrer aux gens que MSF est là et avec eux. Si une organisation reste silencieuse, il y a toujours un prix à payer. Comme le fait remarquer un participant : « Les victimes doivent savoir de quel côté se situe MSF. »

**Le 18 novembre 2004, dans une lettre aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, qui est également postée sur le site internet de MSF, le président du Conseil international de MSF, Rowan Gillies, souligne les graves conséquences des déplacements permanents massifs, des conditions de vie précaires et des pénuries de nourriture sur la santé des populations du Darfour.**

**Il pointe les promesses non tenues par le gouvernement du Soudan et la communauté internationale concernant la fourniture d'aide et les mesures pour mettre fin à la violence contre les populations.**

**Il dénonce également les attaques et les vols commis à l'encontre des équipes de MSF.**

**Il appelle à mettre en place sécurité et sûreté afin d'apporter aide et bien-être de manière efficace à la population.**



« Catastrophe au Darfour : promesses non tenues et violence continue » **Lettre** aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, Dr Rowan Gillies, président du Conseil international de MSF, publiée sur le site internet de MSF, 18 novembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Cela fait six mois que Médecins Sans Frontières (MSF) a informé le Conseil de sécurité des souffrances et des morts massives causées par les milices, les attaques de villages et le déplacement forcé de centaines de milliers d'habitants dans la région du Darfour, au Soudan.

Depuis lors, malgré plusieurs résolutions et promesses, ni le gouvernement soudanais ni la communauté internationale n'ont fourni suffisamment d'aide et de sécurité à la population du Darfour.

Plus de dix-huit mois après avoir été chassées de leurs villages incendiés et malgré de nombreuses promesses du gouvernement soudanais et des dirigeants mondiaux, les populations voient toujours leur vie menacée au quotidien.

Les habitants du Darfour ont été la cible d'une campagne cruelle de violence et de terreur qui a semé la mort à grande échelle et forcé plus de 1,5 million de personnes en quête de sécurité à fuir leurs villages détruits. Début novembre, MSF a publié un rapport qui montre l'omniprésence de la violence et les conséquences effroyables des atrocités commises contre la population du Darfour.

Dans les camps de fortune du Darfour, des personnes déplacées nous disent vivre sous la garde des mêmes hommes armés qui ont brûlé leur village et tué leur famille. Elles sont trop effrayées pour rentrer chez elles et trop effrayées pour rester sur place, et ont souvent dû changer d'endroit afin de trouver un peu de sécurité.

Les gens sont toujours confrontés à l'intimidation, à l'extorsion et à la terreur dans les zones où ils ont cherché refuge pour échapper à la violence. Au cours des dernières semaines, il y a également eu des incidents violents liés aux déplacements forcés. Il s'agit d'une violation de l'accord sur les déplacements volontaires signé entre le gouvernement du Soudan et l'Organisation internationale pour les migrations.

Les cliniques de MSF reçoivent chaque jour des personnes victimes de viol. Des centaines de femmes ont eu le courage de sortir de l'ombre et venir nous raconter ce qui s'était passé. Dans une clinique desservant un petit camp, 20 femmes sont venues nous dire

qu'elles avaient été violées au cours des quatre dernières semaines. Il ne fait aucun doute que ces chiffres ne sont que la pointe de l'iceberg.

Bien que l'assistance ait augmenté au cours des six derniers mois, elle reste insuffisante et souvent de mauvaise qualité. Les déplacements massifs, les conditions de vie précaires et les pénuries alimentaires ont un grave impact sur l'état de santé de la population.

Outre la violence, les principales causes de décès signalées sont les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires et le paludisme.

L'incidence élevée de ces maladies est évitable et s'explique par le manque d'abris adéquats et les conditions déplorables d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les camps. MSF travaille dans 26 sites et d'autres organisations dans de nombreux autres, mais il reste d'innombrables îlots de déplacés qui n'ont toujours pas reçu de nourriture ou d'assistance humanitaire.

La violence qui se poursuit envers les personnes déplacées s'est également accompagnée d'attaques contre les travailleurs humanitaires. Plusieurs membres du personnel d'organisations humanitaires ont été tués dans les zones contrôlées par le gouvernement et la SLA au cours des dernières semaines. En outre, les équipes de MSF ont été attaquées et volées à plusieurs reprises.

Cette situation a un impact majeur sur l'assistance déjà limitée qui est acheminée vers les zones rurales du Darfour. Bien souvent, des interventions simples mais vitales telles que la vaccination contre la rougeole sont impossibles à mener.

La communauté internationale s'est engagée à aider les victimes de cette crise en leur apportant assistance et protection. L'assistance doit encore être améliorée pour que la population du Darfour reçoive une nourriture adéquate, de l'eau potable et un abri.

Plus important encore, il faut instaurer la sécurité pour assurer l'efficacité de l'assistance et le bien-être de la population. Aucune partie à cette crise n'a pris de mesures adéquates pour garantir la cessation des violences à l'encontre des civils, malgré les nombreuses assurances données.

**Le 26 novembre 2004, MSF Belgique/OCB annonce dans un communiqué de presse, l'évacuation de son équipe du centre de santé de Korma, dans le Darfour du Nord, à la suite d'un regain de violence dans la région et de la relocalisation forcée des déplacés. Ce regain de violence entrave également depuis des semaines une campagne de vaccination de masse contre la rougeole.**



« Un regain de violence dans le Darfour du Nord oblige MSF à évacuer de son centre de santé » **Point projet**, site internet MSF, 26 novembre 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Médecins Sans Frontières (MSF) a évacué une équipe de 9 personnes de la ville de Korma, dans le nord du Darfour, en raison d'une nouvelle flambée de violence dans la région. Au cours du week-end, l'équipe a soigné 12 personnes blessées par balle lors des combats. Le regain de violence, qui s'est intensifiée dimanche (22 novembre) autour de la ville de Tawila, s'est produit en dépit d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les forces de l'Armée de libération du Soudan (SLA).

« L'évacuation de l'équipe médicale MSF de Korma signifie que l'accès aux soins de santé est désormais extrêmement limité pour la population de la région », explique la Dre Nathalie Civet, chef de mission de MSF dans la région. « Avant que les combats ne reprennent ce week-end, nous étions en train de mettre en place une clinique dans la

ville, puisque les installations médicales précédentes avaient été pillées et vandalisées lors des combats en mars. Aujourd'hui, il n'y a pas seulement un manque de soins d'urgence pour les personnes blessées par la violence, il y a aussi une absence totale de soins de santé de base pour traiter des maladies telles que la diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires.

« Alors que des enfants meurent de ces maladies faciles à traiter, il est incroyablement frustrant que notre travail médical soit compromis par l'insécurité. » Les chiffres actuels de MSF provenant de divers projets dans le Darfour du Nord montrent que 40 % des décès d'enfants sont dus à la diarrhée, une maladie simple à diagnostiquer et à soigner. Trois enfants sont morts de paludisme cérébral à Korma au cours des quinze derniers jours, tous arrivés trop tard pour être traités avec succès. Des cas suspects de poliomyélite ont également été recensés dans la région. La campagne de vaccination de masse de MSF contre la rougeole a également été entravée par l'insécurité dans le Darfour du Nord au cours des derniers mois, mais 42 000 enfants ont maintenant reçu le vaccin salvateur.

## **V. « L'ÉCRASANT FARDEAU DU VIOL, VIOLENCE SEXUELLE AU DARFOUR », UN RAPPORT DE MSF HOLLANDE/OCA (mars à juin 2005)**

### **A. GENÈSE DU RAPPORT (2004 - début 2005)**

**Depuis le début de l'intervention de MSF auprès des populations du Darfour, les équipes entendent parler ou traitent directement des femmes qui ont été violées lors des attaques dans les villages ou dans le voisinage des camps de réfugiés lorsqu'elles allaient collecter de l'eau et du bois.**

**À plusieurs reprises, MSF a informé directement les autorités soudanaises d'incidents de violences sexuelles perpétrées par les forces gouvernementales ou sous leur responsabilité : police, armée, milices. Mais la situation ne s'améliore pas.**

**Courant 2004, une sage-femme de MSF Hollande/OCA a commencé à recueillir systématiquement des données et des récits de victimes de viols qui viennent consulter le programme de Garsilla.**

**Fin 2004, la chargée d'affaires humanitaires de MSF Hollande/OCA, Aurélie Lamazière, prend le relais et étend l'opération de recueil à cinq autres projets.**



*À Garsilla, dans le cadre de leur travail, les équipes étaient régulièrement confrontées aux conséquences des nombreuses violences. Il y avait une différence entre les zones rurales telles que Garsilla et les camps où il y avait un effet de protection par le nombre. Dans les zones rurales, les schémas de violence se répétaient. La coordinatrice de projet, qui était infirmière, était là depuis très longtemps. Elle disait qu'on entendait beaucoup les mêmes histoires.*

*J'ai commencé à faire le tri parmi les données médicales, à parler aux différentes personnes qui les collectaient pour leur donner de la cohérence.*

*Les femmes du Darfour ne seraient jamais venues spontanément dans un programme de*

« Soins de santé reproductive ». En fait, les récits ont été recueillis dans les centres de nutrition pour les enfants où les femmes parlaient ensemble pendant les heures d'attente. Elles se confiaient aussi aux infirmières, qui nous faisaient remonter l'information. Dans les centres de santé aussi, certains médecins ou infirmiers entendaient leurs récits et les soignaient avec les traitements adéquats. Je ne me souviens plus précisément quelles données chiffrées j'ai choisi d'utiliser mais elles ont été vérifiées par le personnel médical, donc elles étaient fiables.

Aurélie Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.



Tout a commencé au Darfour de l'Ouest. La sage-femme administrait des prophylaxies post-exposition et offrait un certain accompagnement de base et des tests de dépistage du VIH, en plus de tenter de remédier aux grossesses non désirées. Depuis plusieurs mois, elle recueillait des témoignages sur le viol. Elle a fait un excellent travail en cataloguant les témoignages et en maintenant un niveau de confidentialité dans toutes les déclarations recueillies.

Aurélie a été impressionnée par la qualité des récits. Nous avons fait appel à la sage-femme pour faire de la formation ailleurs au Darfour. Elle s'est donc rendue dans tous les projets et a parlé à tous les médecins qui s'occupaient de santé maternelle et infantile. Nous avons étendu la collecte de données d'un projet où elle avait été efficace jusqu'à cinq projets où le volume de données a très vite augmenté.

Aurélie a commencé à travailler sur la base de données et à rassembler certaines déclarations de témoins. Elle a rédigé un document contenant une analyse des données. En fait, initialement, nous avions deux documents. Le premier était une analyse épidémiologique des données... Il indiquait que 3 % des personnes avaient été violées dans le cadre du conflit en cours, ce qui signifiait que 97 % des victimes de violences sexuelles avaient été violées alors qu'elles vquaient à leurs occupations quotidiennes, qui étaient pour la plupart gérées par les autorités soudanaises. Le premier document était l'analyse des données. Le deuxième document était un recueil de déclarations contenant de nombreuses citations provenant de différents témoins.

Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.



Dans le cadre de notre travail au Darfour, on avait l'impression d'assister à des violences punitives qui étaient utilisés comme moyen de répression. Et puis on a constaté que le manque chronique de soutien aux personnes violées était dû en partie aux restrictions et à l'obstruction du gouvernement. On a commencé à effectuer des recherches et à recueillir davantage de données sur le sujet.

Avec ces données, on a commencé à faire pression sur les autorités soudanaises en disant aux hauts fonctionnaires : vos fonctionnaires, votre police et d'autres unités commettent des violences dans ces endroits. Et on pense que c'est illégal, que c'est une violation et que vous devriez faire quelque chose parce que vous êtes le gouvernement, parce que vous êtes les dirigeants de cette population.

Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2021.



*Tout cela est sorti de ce qu'on observait sur le terrain. On avait beaucoup de dispensaires, de programmes de santé mentale. À l'époque, ce n'était probablement pas aussi bien qu'aujourd'hui. Mais on était aux bons endroits, et on avait des gens qui veillaient à ce qu'on comprenne comment gérer de telles situations. Des médecins embauchés au Soudan... Très rarement des femmes, surtout lorsqu'il s'agissait de quitter la grande ville pour le Darfour.*

*En revanche, nos chargées d'affaires humanitaires sur le terrain étaient des femmes. Et je pense que c'est un élément qui a compté. On était régulièrement témoins de violences, et on consignait tous les types de violences. Mais ce qui ressortait le plus, c'étaient les violences sexuelles. On a essayé d'être prudents et de ne pas dire qu'on considérait qu'il s'agissait de viols, mais que les victimes affirmaient avoir été violées. Nombre de ces viols avaient eu lieu quelque temps avant que les femmes ne viennent nous voir. Elles présentaient des blessures et d'autres séquelles constitutives d'un viol, et leurs histoires circulaient.*

*On a eu un bon accès, on a entendu ces histoires et on les a documentées. Ensuite, il restait à savoir quoi en faire.*

*Marc DuBois, MSF Hollande, conseiller au département des Affaires humanitaires, 2001-2004 ; responsable du département des Affaires humanitaires, 2005-2007, chargé de recherche senior 2007-2008 ; MSF Royaume uni, directeur général 2008-2014, (en anglais), interviewé en 2022.*

**La majorité de l'équipe exécutive de MSF Hollande/OCA, soutenue par le département des Affaires humanitaires, est consciente de la gravité des incidents liés aux violences sexuelles dans de nombreux contextes d'intervention de l'organisation. Ils souhaitent publier un rapport susceptible d'avoir un effet percutant, particulièrement au Darfour où les autorités soudanaises ignorent leurs alertes.**

**Certains membres des équipes de terrain de MSF se montrent réticents à aborder cette question, même sous l'angle médical, craignant des représailles. D'autres minimisent la gravité de la situation, en avançant que l'échelle du problème ne serait pas aussi importante que dans d'autres pays tels que la République démocratique du Congo.**

**Fin janvier 2005, MSF Hollande/OCA produit un document stratégique de plaidoyer sur la réponse aux violences sexuelles au Darfour.**

**Il y est expliqué que l'objectif d'un recueil de récits de victimes est de surveiller la tendance et l'échelle des violences sexuelles et de mettre en évidence des schémas d'exactions qui se reproduisent. Les données recueillies peuvent aussi servir aux victimes lors d'éventuels recours judiciaires, comme preuves médicales des abus subis.**

**La décision de publier ou non ce recueil doit être prise par l'équipe de coordination avec l'accord du terrain. Il sera possible de partager ces récits avec des « enquêteurs légitimes » tels que des organisations de défense des droits humains et les enquêteurs des Nations unies.**



« **Stratégie de plaidoyer** sur la réponse aux violences sexuelles au Darfour »  
MSF Hollande, 31 janvier 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Pourquoi avons-nous besoin d'une collecte de données précise sur les violences sexuelles et sexistes (VSS)? [...]

Le suivi des tendances en matière de violences sexuelles permet de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Dans les cas de VSS, nous recueillons des récits. C'est l'histoire que la patiente nous raconte. Certains appellent les récits de VSS des témoignages. Cependant, les témoignages sont recueillis de manière différente selon les différents objectifs. Il est extrêmement utile de consigner les récits des patientes pour suivre les tendances et déterminer l'ampleur du problème. Cela nous donnera des indicateurs de la prévalence du problème et des variations de la tendance (cas de violence domestique, augmentation de la violence dans les villages/lieux de refuge, etc.). Il est important de consigner le récit étape par étape, en utilisant les mots de la patiente. [...]

[...] Plaidoyer par l'analyse des tendances à travers de multiples récits

Sur la base d'une collecte de données appropriée, MSF peut choisir de s'exprimer sur le schéma des violences sexuelles dont nous sommes témoins dans nos différents projets. Tout dépend des tendances que nous sommes en mesure d'établir et de la fiabilité et de l'exactitude de nos propres données.

L'équipe de coordination, en accord avec les équipes sur le terrain, décide quand et comment parler du schéma des violences. Différents canaux de plaidoyer peuvent être utilisés : transmettre nos informations à des acteurs fiables (tels que les groupes de défense des droits humains qui peuvent parler plus ouvertement d'un tel problème) ou utiliser nos propres informations pour plaider en faveur d'une plus grande sécurité et d'une meilleure protection des personnes que nous traitons.

[...] Pour les voies juridiques potentielles

En cas de poursuites potentielles au niveau national (tribunal soudanais, enquête policière) ou international (tribunal international), les victimes de violences sexuelles doivent disposer de preuves médicales de l'agression.

Toute preuve physique doit être notée sur le certificat médical. Si la victime y consent, l'examen médical est le moyen le plus précis de vérifier l'état physique de la patiente. Toutefois, si la patiente ne donne pas son consentement, tout signe de traumatisme physique ET psychologique (évident même sans examen) doit être indiqué sur le certificat.

Les femmes doivent avoir accès à leur dossier médical à tout moment au cours de la période de dix ans suivant la consultation. Par conséquent, les certificats médicaux seront conservés pour une durée indéterminée (jusqu'à nouvel ordre). Une copie du certificat médical doit être conservée à Nyala. L'autre exemplaire doit être conservé à Khartoum. [...]

Pour la protection de la patiente

AUCUN NOM ne sera inscrit sur le certificat médical. SAUF SI LA PERSONNE L'ACCEPTE ET L'EMPORTE AVEC ELLE [...]

Tous les certificats médicaux (SEULEMENT 2 COPIES PAR PATIENTE : une pour la victime, si elle le souhaite, et une pour MSF) seront envoyés à Nyala. La copie de MSF sera transmise à Khartoum pour être conservée dans un endroit sûr et confidentiel. [...] [...]

Possibilité de partager l'histoire avec des enquêteurs légitimes : [...] MSF peut toujours transmettre des informations/récits à une liste limitée d'enquêteurs légitimes : Amnesty International, Human Rights Watch, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la commission d'enquête sur le génocide). Il doit être clair pour les patientes que le fait de

transmettre leur récit, s'il n'est pas toujours utile sur le plan individuel, contribuera plus largement aux efforts de plaidoyer.



*Au Soudan, l'avortement n'était légal que dans le cadre du mariage. Les femmes enceintes à la suite de violences sexistes étaient automatiquement accusées d'immoralité ou d'indécence, ou d'avoir eu des relations sexuelles en dehors du mariage, ou autre. Et il y avait un processus de certificats médicaux et de certificats légaux qui criminalisait les femmes et protégeait les hommes. L'un des principaux objectifs de MSF Hollande était de contester le système juridique qui criminalisait les femmes pour avoir été victimes de viol. À Amsterdam, il s'agissait d'un objectif mûrement réfléchi. Les choses ont changé récemment, mais le fait de mettre fortement l'accent sur la santé maternelle et infantile et la santé sexuelle n'était pas universel à MSF. Toutefois, à l'époque, à Amsterdam, l'accent était mis sur cette question.*

*Marc DuBois [responsable des Affaires humanitaires de MSF Hollande] avait joué un rôle déterminant dans la production d'un rapport sur l'Angola, un rapport percutant qui avait été bien accueilli, selon MSF. Dans ce rapport, on utilisait des déclarations de témoins pour illustrer les horreurs de la guerre. Je suis sûr qu'il voulait faire de même avec ce rapport. Kenny [Gluck, directeur des opérations] a toujours eu l'idée de publier un rapport qui aurait un impact significatif.*

*Au départ, c'était essentiellement un rapport médical de nature scientifique avec quelques conclusions, puis c'est devenu un document très percutant...*

*Et malheureusement, à mon avis, le rapport a eu le même effet que les propos sur le génocide largement critiqués de Jean-Hervé, le président de MSF France, c'est-à-dire qu'il a politisé le discours humanitaire.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Dès le début, du côté des opérations, on a compris qu'il s'agissait d'une question difficile... mais je me souviens très bien que l'équipe de direction nous a soutenus tout au long du processus. On a reçu l'appui de la ligne opérationnelle, alors que, par exemple, au Myanmar et sur la question des Rohingyas, on n'a jamais bénéficié de ce soutien pour s'exprimer.*

*Marc DuBois, MSF Hollande, conseiller au département des Affaires humanitaires, 2001-2004 ; responsable du département des Affaires humanitaires, 2005-2007, chargé de recherche senior 2007-2008 ; MSF Royaume uni, directeur général 2008-2014, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Dans les réunions avec les agences des Nations unies, tout le monde répétait la phrase standard : « Des violences sexuelles sont commises partout au Darfour. » Mais personne ne savait ce dont on parlait vraiment. Ils ajoutaient : « Mais ce n'est pas si grave. » Et j'entendais aussi au sein de MSF des gens qui comparaient : « Ok, il y a de la violence sexuelle au Darfour, mais ce n'est pas si grave, ce n'est pas au niveau de la République démocratique du Congo. » Nous, on se disait : « Ce n'est pas possible. Un viol, c'est moins grave que des milliers de viols, mais c'est quand même un viol de trop. » À l'époque, il y avait certains membres du personnel médical qui étaient sensibles au fait qu'on regarde d'un peu plus près ce qui se passait concernant la violence sexuelle. Mais d'autres ne voulaient même pas*

*en entendre parler. Ils ne voulaient même pas prononcer le mot avec leurs patients ou avec les gens qu'ils essayaient d'assister. Ce qu'on a fini par dire publiquement, on aurait donc sans doute pu le dire plus tôt.*

*Aurélie Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*

**Initialement, le recueil de récits doit être utilisé comme un document d'information dont l'objectif est d'attirer l'attention des parties et acteurs concernés afin que soit mis fin à la violence récurrente.**

**Toutefois, à la suite de plusieurs plaintes de MSF auprès des autorités concernant des femmes violées dans des lieux de détention, des femmes suspectées d'avoir informé MSF sont de nouveau arrêtées et violées.**

**MSF Hollande/OCA décide alors de rendre son rapport public. Le directeur des opérations chargé du Soudan se rend à Khartoum pour en informer l'équipe de coordination.**



« Stratégie de plaidoyer sur les violences sexuelles de MSF Hollande/OCA, Document d'information » **Mémo**, mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Document d'information de quatre pages sur les violences sexuelles et sexistes

Objectifs du rapport :

Le document d'information traite des violences sexuelles qui ont cours partout au Darfour.

Il devrait servir de document de lobbying pour attirer l'attention de toutes les parties concertées et des acteurs concernés afin de mettre un terme à ce type de violences.

Il vise à :

- Présenter des données qualitatives et quantitatives sur les victimes traitées par MSF.
- Attirer l'attention du gouvernement du Soudan et de la communauté internationale sur les violences sexuelles que subissent les femmes du Darfour au quotidien.
- Encourager les acteurs concernés à intervenir et à mettre fin aux violences sexuelles.

Plan :

1re partie : Introduction

Données provenant du Darfour de l'Ouest, entre octobre 2004 et la première moitié de février 2005.

Informations contextuelles : comment et dans quelles conditions les viols ont lieu.

Conclusions ?

2e partie : Récits

Date limite pour la publication : 8 mars 2005 (à l'occasion de la Journée internationale des femmes)

!!! PAS DE PUBLICATION AVANT LA PRÉSENTATION DU DOCUMENT D'INFORMATION AU NIVEAU DU TERRAIN !!! : il est absolument nécessaire de le présenter au HAC aux niveaux de Khartoum et de Nyala.

Liste de distribution :

À Khartoum :

- Commission d'aide humanitaire (HAC)
- Bailleurs de fonds : DFID, ECHO, donateurs irlandais, USAID, ACDI, etc.
- Ambassades (néerlandaise, française, américaine, britannique, etc.)
- Agences des Nations unies : HCR, HCDH (chef de l'Observatoire des droits de l'homme + commission d'enquête sur le génocide), FNUAP, UNOCHA (Da Silva), UNSRSG (Jan Pronk).
- Autres acteurs ?

À Nyala :

- Commission d'aide humanitaire (HAC)
- Agences des Nations unies : UNOCHA, HCR, HCDH
- Autres acteurs ?

En Europe :

- Ce document d'information devrait être utilisé en priorité comme document de lobbying auprès des acteurs concernés (indépendamment des activités purement communicationnelles) :
- Gouvernement néerlandais
- Groupes de défense des droits humains : Amnesty International, Human Rights Watch, Plateforme Paix pour le Soudan
- Autres acteurs ??

Communication :

Présentation du document d'information en tant qu'étude de cas (dans le cadre de la communication de MSF sur les violences sexuelles à l'occasion de la Journée internationale des femmes) : combinée avec les rapports sur la RDC et le Burundi ???? À finaliser.



*Les gens avaient déjà utilisé ces données, avec l'encouragement du département des Affaires humanitaires, pour faire valoir auprès des autorités que les femmes étaient violées, qu'il existait une dimension de violence sexiste à ce conflit, et que les autorités ne faisaient rien pour y remédier.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*On a publié le document sur le viol pour de nombreuses raisons opérationnelles. On s'était plaint au gouvernement des viols commis dans les centres de détention, et on en observait les résultats dans les cliniques et les hôpitaux. Finalement, ils ont essayé de retrouver les femmes susceptibles de nous avoir fait ces récits, elles ont été arrêtées et violées de nouveau... Ils n'avaient pas de noms ou quoi que ce soit d'autre, mais on leur avait dit : il y a des personnes qui se font violer dans les centres de détention. Alors, ils ont usé de*

méthodes agressives pour trouver qui nous avait parlé. C'est à ce moment-là qu'on a décidé de rendre l'affaire publique.

Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.



En janvier 2005, j'ai été informé de l'intention du siège de publier un rapport à l'occasion de la Journée des droits des femmes, sur la base des témoignages qui, je le savais, étaient recueillis auprès des victimes de violences. En février 2005, lors de mon passage à Khartoum, Pete Buth, le directeur des opérations, qui était en visite, m'a dit : « On va publier un rapport sur les violences sexuelles sur la base des témoignages qu'on a recueillis... » Ce n'était pas une question ; c'était une information. Paul [Foreman, le coordinateur général] a dit : « Oui, faisons-le. » Et j'ai répondu : « Eh bien, je n'en suis pas si sûr. Est-ce que ça vaut la peine de s'embêter ? On va s'en prendre plein la gueule pour ça. Qu'en est-il de la sécurité ? » J'étais le plus conservateur. Ma préoccupation était surtout d'ordre sécuritaire. Je pensais comme un coordinateur classique, avec une vision à courte vue, en faisant passer la sécurité de ma mission avant les principes humanitaires. Paul m'a répondu : « Ne t'inquiète pas, ils ne vont pas nous tuer. Ils ne vont pas nous mettre en prison. Ils ne vont pas fermer une mission. Ils vont peut-être expulser une ou deux personnes du pays, peut-être les déclarer persona non grata. Ils vont simplement intensifier leur pratique de torture bureaucratique. L'attribution de chaque permis de circuler qui prend aujourd'hui deux semaines en prendra quatre. Chaque cargaison qui prend trois mois pour être dédouanée en prendra six. Je pense que c'est le prix qu'on doit être prêts à payer. » Sa lecture de la situation était parfaite !

Pete a dit : « Vince, si tu ne veux pas, dis-le-moi à temps. On te remplacera par quelqu'un d'autre. » Cela ne voulait pas dire : on ne respecte pas ton opinion – et ce n'était pas non plus de la fausse démocratie. Cela voulait dire : si tu ne peux vraiment pas vivre avec ça, si tu penses que le risque n'en vaut pas la peine, très bien, alors dis-le-nous. Peut-être que quelqu'un d'autre devra assumer tes responsabilités.

Puis le rapport a été rédigé, et des versions préliminaires ont été partagées par courriel. Et au fur et à mesure que les versions se succédaient, je me ralliais à la cause. Mes préoccupations en matière de sécurité ne se sont pas dissipées, mais je suis devenu plus motivé : ces choses devaient être révélées au grand jour.

Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.

**Après plusieurs allers-retours, le contenu du document d'information est validé par le siège à Amsterdam et par l'équipe de Khartoum.**

**Toutefois, sa forme n'a pas été formellement discutée et l'équipe de Khartoum est surprise et même un peu irritée lorsqu'elle reçoit la version finale deux jours avant la date de publication.**

**Le document se présente maintenant sous la forme d'un quatre pages intitulé « L'écrasant fardeau du viol: violence sexuelle au Darfour », avec en couverture la citation suivante : « [...] Après avoir abusé de nous, ils nous ont dit qu'on aurait des bébés arabes et que s'ils trouvaient une femme Four, ils la violeraient à nouveau pour changer la couleur de ses enfants. »**



« L'écrasant fardeau du viol : violence sexuelle au Darfour », (« *The Crushing Burden of Rape: Sexual Violence in Darfur* »), **Document d'information** de Médecins Sans Frontières, Journée internationale des femmes, 8 mars 2005 [lien vers le rapport complet](#) (en anglais).

**Extrait :**

« C'est arrivé en août dernier, alors que nous étions dans nos fermes à l'extérieur du village. Nous avons vu cinq hommes arabes qui sont venus nous demander où étaient nos maris. Puis ils nous ont dit que nous devons avoir des relations sexuelles avec eux. Nous avons refusé. Alors ils nous ont battues et violées. Après avoir abusé de nous, ils nous ont dit que maintenant nous aurions des bébés arabes et que s'ils trouvaient une femme Four, ils la violeraient à nouveau pour changer la couleur de ses enfants. »

Trois femmes de 25, 30 et 40 ans, octobre 2004, Darfour-Ouest

L'écrasant fardeau du viol

Depuis le début de l'année 2003, la population du Darfour a été la cible d'une campagne cruelle de violence qui a forcé près de 2 millions de personnes en quête de sécurité à fuir leurs villages détruits. Le viol des femmes, des enfants et des hommes a malheureusement été une constante tout au long de cette campagne de terreur. Plus tragique encore, ces viols se poursuivent, même longtemps après que les gens ont fui leur village. Les récits des victimes de viols illustrent l'horrible réalité quotidienne des habitants du Darfour, en particulier les femmes et les jeunes filles, qui sont les premières victimes de cette forme de violence. Cela doit cesser.

Les équipes de MSF prêtent assistance aux personnes fuyant leur village depuis 2003 au Darfour et au Tchad voisin. Ces premières vagues de déplacés ont raconté à nos équipes comment les milices armées ont attaqué leur village, tuant et violant les habitants. Les centaines de milliers de personnes qui ont fui les villages détruits se sont réfugiées dans des camps de fortune, avec pour seul abri des chiffons et des bâtons. Mais ils n'y trouvent aucune sécurité.

Malgré les visites très médiatisées des dirigeants du monde entier, les populations sont toujours victimes de persécution et d'intimidation à l'intérieur des camps. Le viol, l'une des caractéristiques des attaques contre les villages, les a poursuivis de manière insidieuse jusqu'aux lieux de refuge. Pour subvenir à leurs besoins, les familles doivent continuer à ramasser du bois, à aller chercher de l'eau ou à travailler dans leurs champs. Ce faisant, les femmes doivent faire un choix terrible : s'exposer elles-mêmes ou exposer leurs enfants au risque de se faire violer, battre ou tuer en sortant des camps, des villes ou des villages. Le viol a de graves conséquences sur la santé et le bien-être des femmes, surtout si elles n'ont pas un accès adéquat aux soins de santé et à une attention générale appropriée.

Entre octobre 2004 et la première moitié de février 2005, les médecins de Médecins Sans Frontières (MSF) ont traité près de 500 victimes de viol au Darfour. Compte tenu de la honte, de l'humiliation et de la peur qu'éprouvent les victimes de violences sexuelles, sentiments qui les dissuadent de se rendre dans un centre de santé pour recevoir un traitement, MSF est fermement convaincue que les chiffres enregistrés ne sont qu'une représentation partielle du nombre réel de victimes. [...]

Rapports alarmants [...]

Agressions brutales [...]

Agressions pendant les tâches quotidiennes [...]

Viols multiples et enlèvements [...]

Conséquences médicales et sociales du viol [...]

Victimes traitées comme des criminels [...]

### Conclusion

Le viol est l'une des formes de violence les plus insidieuses dont sont victimes les populations du Darfour et d'autres populations prises au piège dans un conflit. L'existence de cette arme moins visible que les autres n'a pas réussi à interpeller nos consciences et à nous pousser à l'action. Contrairement aux blessures par balle et aux passages à tabac, le viol reste dans l'ombre, ses victimes étant souvent trop effrayées ou honteuses pour chercher de l'aide. Si tragiques et dévastatrices que soient ses conséquences, le viol n'a pas reçu l'attention qu'exigeraient l'ampleur du crime et la gravité de son impact. Il faut que cela change.

Le viol en tant que forme d'oppression violente à l'encontre des civils continue d'affecter les populations au Darfour et dans les conflits à travers le monde. Les cliniques et les hôpitaux de MSF continuent de recevoir un flot ininterrompu de victimes de viols en quête d'assistance. Dans la plupart des sociétés et des conflits dans lesquels nous travaillons, les victimes ont très peu d'endroits où se tourner pour obtenir du soutien.

Le viol détruit la vie des victimes, traumatise la population et fracture la société. Au lieu d'être pris en charge, les femmes et les enfants qui subissent des violences sexuelles sont rejetés. La pratique horrible dont nous avons été témoins au Darfour, qui consiste à emprisonner les victimes de viol au lieu de leur fournir des soins médicaux, vient s'ajouter à une situation déjà effroyable de négligence et d'abus. Trop souvent, les victimes de viol sont mal soignées, même lorsqu'elles parviennent à se rendre dans un dispensaire. Dans de nombreux endroits, la peur de la maltraitance et de la stigmatisation empêche les personnes de chercher l'aide dont elles ont besoin.

Au Darfour et dans les conflits du monde entier, il est nécessaire de mettre un terme au crime de viol qui continue de se produire.

- Cette forme de guerre contre les civils doit cesser. Les autorités locales doivent arrêter de tolérer ce crime et mettre fin à l'impunité des violeurs et de leurs complices.
- Les autorités locales et les autres prestataires de soins de santé doivent fournir un traitement complet et approprié aux victimes de violences sexuelles.
- Il faut mettre un terme à la stigmatisation et au rejet auxquels sont confrontées les victimes de viol, qui entraînent une victimisation supplémentaire et compromettent leurs moyens de subsistance futurs.



*Le rapport que nous avons envoyé à Amsterdam était composé de deux documents. D'abord, une analyse de données accompagnée d'un texte rédigé par Aurélie et revu par moi, puis une série de récits de témoins. La version préliminaire a été revue une ou deux fois dans ce format. Puis tout le monde a dit que ce contenu convenait à la publication. Nous étions d'accord à 100 % sur le contenu. Mais nous n'avions pas discuté de l'ordre de présentation. Quand le rapport nous est revenu un jour ou deux avant sa publication, il présentait en première page une photo de quelques Africaines à l'air désespéré, aux côtés d'un âne tombé à terre, ainsi qu'une citation qui n'avait jamais été prévue pour figurer en première page ni même en exergue et qui n'avait jamais été utilisée de manière isolée. Cette citation parlait, en substance, de tentatives de modifier le patrimoine génétique de toute une population en utilisant le viol comme arme de guerre.*

*Tout le contenu était réel et valable, et il n'y avait pas d'artifice, pas de création, pas de tromperie. Sauf, bien sûr, que le titre utilisait de manière très intelligente les différents éléments du rapport pour le rendre un peu plus percutant. Et c'est bien l'effet qu'il a eu.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*On s'est sentis trahis. On valide un rapport envoyé par le siège – « Les gars, êtes-vous d'accord avec cette façon de faire ? » – avec beaucoup de réticence et d'inquiétude pour la sécurité... Et puis, une fois qu'il a été validé, quelqu'un y colle une photo et une citation. Pour ceux d'entre nous qui se trouvaient alors au Darfour, les inquiétudes ont repris de plus belle. Jusqu'à ce moment-là, notre enthousiasme avait grandi prudemment et même si cela devait compliquer notre travail, on était prêts à le faire. Une fois qu'il a été publié, on s'est dit : « Ah, ça va être compliqué ! »*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Des mesures de sécurité sont prises pour limiter les risques pour les patients et les équipes de MSF au Soudan. Tous les comptes rendus écrits des témoignages des femmes violées sont apportés à Khartoum et entreposés dans un coffre au bureau de MSF.**



*Nous avons pris de sérieuses précautions. La sage-femme qui avait recueilli tous les témoignages avait quitté le pays. Ces témoignages étaient tous authentiques et avaient été transférés de Nyala à Khartoum avant la publication du rapport. Ils ont passé les deux mois suivants dans mon coffre-fort, à côté de mon bureau.*

*Vincent Hoedt, le coordinateur pour le Darfour, était globalement d'accord avec le rapport, mais un peu nerveux quant à ses implications. Il a donc été convenu que je serais le porte-parole à Khartoum et que des porte-parole seraient désignés à Amsterdam. Notre coordinateur médical était disponible pour parler aux journaux médicaux ou répondre aux questions techniques. Mais comment prendre encore plus de précautions sécuritaires dans un environnement opérationnel comme le Darfour... Nous avons simplement accepté qu'il s'agissait d'un risque supplémentaire d'un rapport qui pouvait susciter une certaine agitation.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Il y avait probablement des risques au Darfour, parce que le rapport décrivait les auteurs et laissait entendre qu'il s'agissait de tribus arabes. Cela pouvait mettre en cause la sécurité de différentes personnes qui travaillaient sur le terrain. Mais le risque de sécurité a toujours existé. Il n'a donc pas été introduit par le rapport. Toutes les composantes de la communauté n'avaient pas une perception très positive de MSF. Mais il est clair que la communication sur le terrain n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui, avec une couverture internet, etc. On ne craignait donc pas tellement l'impact du rapport, qui n'aurait pas beaucoup d'effets sur le terrain, du moins pas en profondeur. Pour que ce rapport ait un impact, il fallait qu'il passe par les canaux de communication via le chef de tribu, de différentes personnes liées aux médias, etc. Il fallait un certain temps avant qu'il puisse avoir de l'influence. Et c'est ce qui s'est passé. Il n'a pas vraiment atteint ou affecté la communauté à proprement parler ni les personnes travaillant sur le terrain. Personne n'a été directement ciblé à cause de ce rapport.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

**MSF Hollande/OCA affirme que le document d'information a été partagé avec les responsables opérationnels au Soudan des différentes sections. Toutefois, le directeur général de MSF France regrette l'absence de possibilité de discuter de modifications et d'accord final sur la publication.**

**Le 25 février 2005, lors de la réunion du RIOD, le directeur des opérations de MSF France déclare que les données présentées dans le rapport n'apportent aucun élément de preuve médical concernant l'ampleur des viols. Il ajoute que les équipes de MSF France ne reçoivent que peu de victimes de viols dans les camps où elles interviennent.**

**Malgré l'absence d'accord des autres sections, MSF Hollande/OCA décide de publier le rapport. Le débat est relancé sur le besoin ou pas d'un consensus dans le mouvement préalablement à toute prise de parole publique de MSF.**

**Des années plus tard, certains membres du personnel de MSF Hollande/OCA s'interrogeront sur des biais dans la collecte de données du rapport, dus à la qualité de l'interprétation ou à des intérêts sociopolitiques des communautés d'origine des victimes, qui auraient adapté leurs récits.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), Paris 25 février 2005 (en anglais)

Extrait :

Communication/Rapports

MSF Hollande publiera dans les prochaines semaines un rapport sur les viols. MSF France a remis en question la validité de l'information en déclarant que MSF Hollande ne peut pas prouver l'ampleur des viols, car, dans la plupart des cas, il n'y a pas de preuve médicale le confirmant. MSF Hollande estime qu'il est nécessaire d'aller de l'avant en se basant sur la description des viols par les victimes. MSF France s'interroge sur la validité des données, car les équipes de MSF France constatent très peu de viols dans les camps où elles sont actives. Il a été décidé de produire un rapport global sur les activités de MSF au Darfour au cours des douze derniers mois, pour permettre d'avoir une vision globale de la violence contre les civils et de la situation dans son ensemble. Nous encourageons les bureaux/départements de communication à se réunir pour discuter de cette question.



**Compte rendu** de la réunion du comité de direction de MSF France, 15 mars 2005 (en français)

Extrait :

Direction générale : Pierre Salignon

Darfour, Soudan

Le rapport de MSF Hollande a été diffusé sans accord préalable des autres sections de MSF présentes au Soudan et sans qu'il soit possible de discuter des modifications dans son contenu ; il ne s'agit donc pas d'un rapport soutenu par le mouvement MSF, même si toutes les sections opérationnelles présentes dans la région s'accordent sur la nécessité de continuer à communiquer sur les violences en cours au Darfour. Reste une opéra-

tion de communication unilatérale sans consultation préalable avec des désaccords tant sur la forme que sur le fond du document.



*Les autres sections ont critiqué très fortement le rapport quand il est sorti, toujours sur la même base : « Ce n'est pas scientifique, on n'en sait rien, ce sont des chiffres qu'on a sortis de notre chapeau, etc. »*

*Ce n'était pas une étude de mortalité rétrospective réalisée par Epicentre, on est d'accord. En gros, on a pris les données qui étaient disponibles. Si je devais le réécrire maintenant, je mentionnerais beaucoup plus systématiquement que ces données et ces récits étaient « rapportés ». On a peut-être trop fait confiance à ce que les gens ont dit. Au bout d'un moment, les Darfouris se sont peut-être dit « OK, les Blancs ne veulent entendre parler que de viols, parlons-leur de viols. »*

*Avec mes collègues du département des Affaires humanitaires, on voulait donner un ordre de grandeur au problème et décrire des schémas : Comment ça se passe ? Qui sont les auteurs ? On voulait décrire l'intimidation et la peur provoquées, qui devenaient une arme presque plus forte que le viol. C'est horrible de dire ça, parce qu'il y avait vraiment des femmes qui étaient violées. Mais la tactique des agresseurs, c'était de miser sur le fait que faire savoir qu'une seule femme avait été violée allait instiller la peur dans toute la communauté. Cette peur était extrêmement forte et c'est ce qu'on voulait montrer dans le rapport.*

*Aurélié Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*



*J'ai dit à tout le monde que pour nous il s'agissait d'un rapport du mouvement, et pas seulement de MSF Hollande. MSF France s'y est opposée avec force. Ils ont vraiment fait pression pour arrêter ce rapport, en mobilisant Rowan [Gillies, président du Conseil international de MSF] et d'autres personnes pour m'appeler, pour appeler Austen [Davis, directeur général de MSF Hollande], pour appeler Lisette [Luykx présidente de MSF Hollande], leur disant qu'il fallait stopper ce rapport.*

*Ils ont dit à Rowan, qui était le président international à l'époque, que ce rapport était inacceptable parce qu'il dénonçait l'impunité dont jouissaient les auteurs de violations graves. Rowan m'a appelé pour me dire que c'était inacceptable, qu'il fallait arrêter ce rapport, que le mouvement ne le soutenait pas. Il a ajouté que c'était la première fois qu'un rapport de MSF soulevait la question de l'impunité.*

*Alors, pendant que j'étais encore au téléphone, je lui ai envoyé six rapports de MSF France qui faisaient référence à l'impunité, y compris le rapport sur les viols au Congo-Brazzaville de 2002. L'impunité était un terme couramment utilisé dans les rapports de MSF France.*

*J'ai dit deux choses. Premièrement, il a toujours été convenu entre les sections que la prise de parole était basée sur l'expérience opérationnelle. Deuxièmement, aucune section ne peut dire à une autre de ne pas parler de cette question. Il n'y a pas de loi du consensus. C'est même Jean-Hervé, lorsque j'étais encore nouveau, qui m'avait dit : « Le consensus, c'est la mort. Le consensus va tuer tout débat et toute réaction au sein du mouvement. » Et j'étais entièrement d'accord avec lui là-dessus.*

*J'ai donc dit à Rowan : « MSF Hollande est témoin de cette violence. Nous pensons que c'est un problème. Nous sommes prêts à prendre des risques sécuritaires pour en parler et nous allons le faire. »*

*Nous avons été déçus qu'ils refusent de publier le rapport sur le site internet de MSF International. Il ne figurait que sur le site de MSF Hollande, ce qui a limité sa visibilité.*

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*C'est un exemple intéressant qui montre la façon dont ces sujets sont politisés au sein de MSF et la façon dont nous sommes utilisés et instrumentalisés tous azimuts au sein de l'organisation.*

*Ce que MSF France disait à propos de l'impunité n'avait rien à voir avec ce qui se passait et certainement rien à voir avec ce qui arrivait aux populations du Darfour.*

*La même année, MSF France a invité MSF Hollande à dépêcher un représentant à son assemblée générale pour participer à un débat sur le rapport. Finalement, c'est moi qui y suis allé. Il s'y est dit des choses éclairantes sur la position de MSF France concernant le témoignage, qui pouvait se résumer à ceci : « On doit limiter le témoignage aux preuves scientifiques. » Littéralement, ce qu'ils disaient, c'était : « Ce qu'on devrait publier c'est un rapport qui parle d'une épidémie de lacérations vaginales sans utiliser le moindre mot sur les violences sexuelles et sexistes. »*

*J'ai vu dans l'auditoire beaucoup de femmes avoir un hochement de tête dubitatif. Des hommes aussi, mais beaucoup de femmes. MSF France allait trop loin. C'était un débat pour ramener le témoignage à un exercice basé purement sur les preuves médicales.*

*Marc DuBois, MSF Hollande, conseiller au département des Affaires humanitaires, 2001-2004 ; responsable du département des Affaires humanitaires, 2005-2007, chargé de recherche senior 2007-2008 ; MSF Royaume uni, directeur général 2008-2014, (en anglais), interviewé en 2022.*



*C'était très difficile parce que le Soudan, en général, n'est pas un pays où on parle de sexualité facilement et encore moins de viol. Mais on voyait quand même dans nos dispensaires des femmes qui avaient été violées et on savait que ce qu'on voyait n'était que la partie émergée de l'iceberg.*

*Au Darfour, une femme qui a été violée ne va pas aller facilement au dispensaire s'identifier comme femme violée. Donc ce ne sont pas les conditions dans lesquelles il faut faire une filière de soins spécifique parce qu'il n'y a pas assez de cas et qu'on risque de les stigmatiser encore plus. Il vaut mieux les prendre en charge au cas par cas. Mais si on fait une enquête rétrospective sur les viols et qu'on sait mettre les gens en confiance, on découvre qu'il y a un phénomène. C'est ce qu'ont fait les Hollandais, mais maladroitement, avec de mauvaises données. Techniquement, c'était un très mauvais rapport, car les sources étaient fragiles. À MSF France, on trouvait la façon dont ça s'était fait maladroite, mais on trouvait la cause super juste. Et puis la réalité était bien là : les violences sexuelles, les viols.*

*On est donc redevenus tous vocaux sur la question des viols grâce à Amsterdam avec ce rapport en 2005.*

*Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, président 2000-2007, (en français), interviewé en 2022.*



*Au sein du mouvement, on s'interrogeait sur la nature de l'étude. Le rapport a été accepté, mais il y avait des mécontents. Il ne s'agissait pas d'un désaccord agressif. Évidemment, il y a eu de fortes discussions, mais pas au point de couper les ponts.*

*Il y a eu beaucoup de discussions à propos des données. Quoi qu'il en soit, les preuves médicales étaient intéressantes, car l'évaluation de la mortalité rétrospective était basée sur des entretiens, et on s'interrogeait déjà : « Est-ce médical ou non ? est-ce davantage une question sociale ? »*

*Pour moi, ce qui était intéressant, c'est que tout le monde disait : « Le nombre de viols est manifestement faux parce qu'il est trop élevé. » On avait regardé les rapports précédents de MSF concernant Bunia (dans l'est du Congo) et les données étaient similaires : le nombre de viols était très élevé. C'est l'un des aspects importants de notre travail de documentation : si on le fait dans deux ou trois endroits différents, alors les responsables, ici le gouvernement soudanais, ne peuvent pas dire : « Oh, vous essayez de nous avoir, vous inventez ces chiffres. » On peut leur répondre : « Non, non, non. On a dit la même chose à propos de Bunia, et à propos d'autres endroits. » Donc, je pense que ce type de documentation médicale comportant des chiffres aussi terribles peut être réalisé un peu partout, ce qui lui confère une légitimité.*

*Dr Rowan Gillies, MSF International, président du Conseil international 2003-2006, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Aucune des victimes de viol ou presque ne parlait l'anglais, et aucun membre de notre personnel international ne parlait l'arabe. Ces témoignages ont donc été recueillis avec l'aide d'un interprète. Qui était cette personne ? Comment avons-nous assuré sa sécurité ? Dans quelle mesure la traduction était-elle objective ? Aurait-elle pu avoir ses propres motivations ?*

*La plupart des membres de notre personnel national au Darfour n'étaient pas issus des tribus pro-gouvernementales ou considérées comme arabes. Une partie de notre personnel était fortement en faveur des tribus pro-Zaghawa. Deuxièmement, aucun d'entre nous n'avait la capacité, ni probablement la conscience, de procéder à des vérifications pour s'assurer que le traducteur traduisait littéralement ce que la personne disait.*

*Au cours de la seconde moitié de mon séjour au Darfour, j'ai réussi à apprendre un peu d'arabe, au point de pouvoir tenir des conversations simples. Je me souviens d'une situation où je me suis approché d'un point d'eau et j'ai demandé à une femme : « Pourquoi ne prenez-vous pas l'eau à l'autre pompe là-bas ? » Un membre du personnel est intervenu, probablement un peu honteux de la piètre qualité de mon arabe, et a traduit ma question, puis sa réponse : « Elle n'y va pas parce que les Janjawids vont la violer. » Et ce n'était pas du tout ce que la femme avait dit. Mes notions de base de la langue arabe m'avaient permis de saisir ses propos. Alors, je me suis interrogé : « Est-ce ainsi que notre personnel traduit, en interprétant à ce point les paroles prononcées ? » Et j'ai demandé si, par hasard, cet homme avait participé à l'interprétation des témoignages des victimes de viols. On m'a répondu par l'affirmative. C'est là que mes doutes ont commencé. Bien sûr, il serait tout à fait injuste de juger toute une situation sur la base d'une seule anecdote. Mais c'était pour moi une source d'inquiétude, et cela m'a fait prendre conscience de la situation. Comment peut-on, dans un contexte aussi polarisé, faire entièrement confiance aux traducteurs ? Et nous n'avons jamais obtenu réponse à cette question.*

*Je me souviens qu'un responsable des affaires humanitaires de l'ONU, qui parlait couramment l'arabe, m'a dit un jour : « Vince, t'es-tu déjà demandé pourquoi, dans une société où le viol est tellement stigmatisé, tant de femmes venaient te voir pour être soignées ? » J'ai dit non. Il m'a répondu : « Elles sont probablement venues parce que les chefs de leur communauté leur ont explicitement demandé de le faire pour des raisons plus larges, liées au conflit. » Cela ne*

*veut pas dire que ces femmes n'ont pas été violées. Ce que cela signifie pour moi, c'est qu'il est probable que si ces pauvres femmes étaient prêtes à partager leurs histoires terribles avec détermination et ouverture, ce n'était pas seulement pour leur bien-être personnel et parce que nos soins et notre espace d'accueil étaient de qualité. Il se peut aussi que cette ouverture ait été en grande partie basée sur les intérêts sociopolitiques de ce collectif, de la famille élargie, de la tribu, quel que soit le nom qu'on lui donne, avec l'objectif d'humilier leurs opposants et, par conséquent, le gouvernement de Khartoum. Beaucoup de femmes ont été violées au Darfour. C'était trop évident. C'était trop fréquent. J'ai vu des jeunes femmes en pleurs être amenées à la clinique. J'ai vu des membres de la famille qui parlaient anglais dire que la jeune fille avait été violée, et nous avons tous entendu ces histoires.*

*Cela signifie-t-il que les troupes gouvernementales n'étaient pas impliquées ? Oui, elles l'étaient. Et peut-être que les rebelles l'étaient aussi. Mais cela soulève des questions pour nous, à MSF, sur ce que cela signifie pour notre neutralité. Ce que je viens de raconter en quelques phrases, c'est l'histoire d'un coordinateur relativement compétent et enthousiaste, c'est-à-dire moi-même, qui n'aurait pas dû avoir à apprendre tout cela par essais et erreurs avec son équipe. On aurait dû s'en douter... MSF existait déjà depuis plusieurs décennies lorsque nous sommes arrivés au Darfour.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

## **B. PUBLICATION DU DOCUMENT D'INFORMATION/ RAPPORT SUR LE VIOL ET LA VIOLENCE SEXUELLE AU DARFOUR (mars 2005)**

**Le 6 mars 2005, le coordinateur général de MSF Hollande/OCA au Soudan remet le document d'information sur le viol au Darfour au commissaire de la Commission de l'aide humanitaire (HAC) qui l'avertit que ce document ne doit pas être publié. Le coordinateur lui répond qu'il le sera.**

**Le jour même, il reçoit un courrier lui confirmant l'opposition du HAC à cette publication. Il répond que l'objectif de MSF est de contribuer à mettre fin à cette forme de violence.**

**Il ajoute que le document d'information n'est qu'un élément d'une campagne plus large destinée à mettre en lumière la question du viol dans plusieurs pays.**



**Lettre** de Pete Buth, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations chargé du Soudan, au responsable du HAC, Soudan, 7 mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

**Objet :** Document d'information de MSF « Viol et violences sexuelles au Darfour »

Cher Monsieur, [...]

Nous vous écrivons en réponse à votre lettre datée du 6 mars 2004 et adressée au chef de mission de MSF Hollande, Paul Foreman.

Le document d'information de MSF Hollande est basé sur des données médicales et des témoignages recueillis dans les centres de santé de MSF Hollande dans le Darfour de

l'Ouest et le Darfour du Sud. Il vise à attirer l'attention sur le sort des victimes de viols au Darfour. La question du viol a été soulevée à plusieurs reprises au cours des derniers mois par MSF Hollande lors de discussions avec les autorités et d'autres acteurs responsables de la protection et de la santé au Darfour, ainsi qu'avec, entre autres, la commission d'enquête du gouvernement soudanais, la commission d'enquête des Nations unies et HRW.

Le rôle de MSF est d'offrir une assistance médicale aux victimes de violences, de témoigner de leurs souffrances et de plaider en leur nom. Cela inclut le devoir de sensibiliser le public au sort des personnes que nous soignons. Notre action est guidée par les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Pour votre information, nous joignons une copie de la Charte de MSF et des « Principes de Chantilly » de MSF, document qui définit la mission et l'identité de l'organisation.

En attirant l'attention du public sur la question du viol au Darfour, nous espérons que tous les acteurs concernés contribueront à mettre fin à cette forme de violence et à fournir une réponse médicale adéquate aux victimes. Le rapport sera publié le 7 mars et s'inscrit dans une campagne plus large visant à mettre en lumière le problème du viol dont MSF est témoin dans plusieurs pays. Nous ne voyons pas la situation comme une menace, mais plutôt comme un défi ; nous espérons que le gouvernement, la société civile et les organisations internationales saisiront l'occasion de relever ce défi.

Je suis tout à fait disposé à venir à Khartoum pour discuter avec vous de la manière dont la question du viol pourrait être mieux abordée par l'ensemble des organisations, et pour veiller à ce que la relation de coopération entre MSF Hollande et le HAC se poursuive.



*Au préalable, j'avais remis une copie du document d'information sur les viols au HAC. Je me suis ensuite entretenu avec son responsable, qui m'a dit que je ne pouvais pas le publier... Je lui ai présenté des ébauches de communiqués de presse. Il m'a dit : « Vous ne pouvez pas les publier non plus. » Et j'ai répondu : « Eh bien, ils seront publiés. Vous savez, par respect pour vous, je vous montre d'abord ce que nous allons publier. Mais on ne peut pas défaire le passé. Si vous pouvez défaire le passé, alors j'arrêterai la publication. » Il était suffisamment intelligent pour comprendre qu'il avait une tâche très difficile à accomplir en encadrant une ONG qui allait rendre publiques les atrocités de la guerre au Darfour. Je suis sûr qu'il ne soutenait pas ces atrocités, mais c'était son travail de contrôler les ONG. Toutefois, ce qu'il pouvait faire, c'était clarifier la position du gouvernement soudanais sur l'utilisation du viol comme arme de guerre, car le rapport n'en désignait pas spécifiquement les auteurs. Il parlait simplement d'hommes armés, et c'était l'occasion pour lui de prendre ses distances avec les agents qui commettaient les atrocités au Darfour. Il n'a pas apprécié que je lui suggère cette opportunité. Mais c'était la nature des discussions que nous avions.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 8 mars 2005, Journée internationale des droits des femmes, le document d'information sur le viol au Darfour est publié sur le site internet de MSF Hollande, ainsi qu'un communiqué de presse qui est distribué aux médias soudanais et internationaux.**



« Viol et violence sexuelle au Darfour, Soudan » **Communiqué de presse** MSF  
OCA, 7 mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Des femmes ont déclaré à MSF avoir été battues avec des bâtons, des fouets ou des haches avant, pendant ou après l'acte de viol. Certaines des femmes violées étaient visiblement enceintes de cinq à huit mois au moment de l'agression.

L'écrasant fardeau du viol : violence sexuelle au Darfour [...]

Au Darfour, ravagé par la guerre, les femmes et les jeunes filles continuent de faire face à de nombreux viols et violences sexuelles, selon un rapport publié aujourd'hui par la section hollandaise de Médecins Sans Frontières (MSF).

Les récits recueillis par MSF auprès de victimes de viols illustrent de manière horrible la réalité quotidienne des violences qui ont déplacé près de 2 millions de personnes au Darfour.

Entre octobre 2004 et la mi-février 2005, les médecins de MSF ont soigné près de 500 femmes et jeunes filles violées dans de nombreuses localités du Darfour du Sud et du Darfour de l'Ouest. MSF estime que ces chiffres ne reflètent qu'une fraction du nombre total de victimes, car de nombreuses femmes hésitent à signaler le crime ou à se faire soigner. Près d'un tiers (28 %) des victimes de viols qui ont consulté MSF ont déclaré avoir été violées plus d'une fois, par un seul ou plusieurs agresseurs. Dans plus de la moitié des cas, le viol s'est accompagné de violences physiques. Les femmes ont déclaré à MSF avoir été battues avec des bâtons, des fouets ou des haches avant, pendant ou après l'acte de viol. Certaines des femmes violées étaient visiblement enceintes de cinq à huit mois au moment de l'agression.

La majorité des survivantes de viols et de violences sexuelles ont dit à MSF que les attaques se produisaient lorsque les femmes quittaient la sécurité relative des villages et des camps de déplacés pour effectuer des activités indispensables à la survie de leur famille, comme aller ramasser du bois de chauffage ou chercher de l'eau. De plus, 81 % des 500 victimes de viols traitées par MSF ont déclaré avoir été agressées par des miliciens ou des militaires qui ont utilisé leurs armes pour forcer l'agression.

Au Darfour, comme dans d'autres conflits, le viol est un instrument de guerre courant et délibéré. Il est utilisé pour déstabiliser et menacer une partie de la population civile, souvent un groupe spécifique. Au lieu de recevoir des soins médicaux et psychosociaux appropriés, les femmes et les enfants victimes de viols et de violences sexuelles au Darfour sont souvent rejetés et stigmatisés. Dans certains cas, les victimes de viol ont même été emprisonnées alors que les auteurs du crime restent impunis, ce qui ajoute à l'effroyable situation de négligence et d'abus.

« Malgré ses conséquences dévastatrices, le viol au Darfour et dans d'autres conflits n'a pas reçu l'attention qu'exigent l'ampleur du crime ou la gravité de son impact », a déclaré Kenny Gluck, directeur des opérations de MSF à Amsterdam. « *Cela doit changer. Il est temps de mettre fin à ce crime odieux, qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. Les auteurs doivent être traduits en justice et non tolérés.* »

MSF demande instamment aux autorités locales et aux autres prestataires de soins de santé au Darfour, comme ailleurs, d'offrir un traitement complet et approprié aux victimes de violences sexuelles et de contribuer à mettre fin à la stigmatisation et au rejet auxquels sont confrontées les victimes de viols.

**Le personnel soudanais de MSF Hollande/OCA est informé de la publication prochaine du rapport, mais seuls les membres de l'équipe de direction ont accès à son contenu.**

**Des membres du personnel local, qui craignent des troubles, manifestent leur désapprobation concernant cette publication.**

**L'un des reproches principaux faits à MSF Hollande/OCA est de ne pas s'être rendu compte à quel point les questions sexuelles sont taboues dans la culture soudanaise, en particulier dans le débat public.**



*J'ai partagé ma copie du rapport avec au moins notre traducteur, l'assistant du chef de mission et peut-être une ou deux autres personnes à Nyala.*

*Leur réaction a été la suivante : « Cela va vous causer des ennuis, mais oui, il faut le faire. » Il s'agit bien sûr d'une ou deux personnes. Ne prétendons pas que l'ensemble du personnel était derrière nous. Il est tentant de le dire, mais la vérité c'est qu'on n'a pas osé le faire lire à l'ensemble du personnel. Seul un cercle restreint, l'équipe de coordination et certains membres du personnel national savaient que le rapport était en préparation. On retenait notre souffle. Finalement on l'a accepté.*

*Quand plus tard il a été rendu public, j'ai pensé qu'on pourrait le partager. On en avait des piles de 20, 30, 40, 50 copies à distribuer aux membres du personnel. Mais beaucoup d'entre eux ont dit : « On n'en veut pas. »*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Lorsqu'on communiquait publiquement pour dire que des gens étaient morts, il n'y avait aucun problème. Mais dès qu'on a touché à la violence sexuelle, ça ne passait plus.*

*À la télévision soudanaise, on pouvait voir sans problème un film où tout le monde se mitraillait et s'entretenait, avec du sang qui giclait partout. Mais au premier baiser, hop c'était censuré, etc. Donc il fallait composer avec cette culture et on avait poussé sur le mauvais bouton. Le personnel soudanais était très fâché. Quand le rapport est sorti, Paul et moi avons organisé une réunion d'équipe avec tout le personnel national pour en expliquer le contenu et l'objectif. Certains hommes étaient extrêmement fâchés. Ils disaient – sans me nommer – que ce rapport avait été écrit par « des femmes qui fumaient, qui ne connaissaient rien et qui allaient boire dans les hôtels ! ». Certaines femmes m'ont dit : « Mais ce que tu as écrit dans ce rapport, ce n'est pas possible ! On connaît les femmes au Darfour. Elles savent se battre, elles savent tenir une hache, elles travaillent aux champs, elles sont super fortes, elles ne se laisseraient jamais faire ! » Je leur répondais : « Oui, mais une hache face à une kalachnikov, c'est la kalachnikov qui gagne ! C'est justement ça qu'on a essayé d'écrire : elles n'ont pas pu se servir de leur hache. »*

*Auréli Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*



*J'ai dit à Paul que le rapport abordait de nombreuses questions sensibles et qu'on devrait le réécrire ou en revoir la formulation. Il a généreusement accepté tous mes commentaires et les a partagés. Il y a eu des discussions à différents niveaux. Certains de mes commentaires et recommandations ont été pris en compte. Pour d'autres, certaines personnes ont insisté pour maintenir la version initiale, sinon le rapport perdrait de sa valeur. Lors de la traduction en arabe, on a été très stricts sur l'utilisation de termes spécifiques et sur la nécessité de ne pas utiliser un langage agressif.*

*À l'époque, on ne craignait pas seulement les autorités. Le rapport accusait un groupe particulier d'être l'auteur des viols et un autre groupe de garder le silence face à ces viols. Dans la culture conservatrice du Soudan, un mélange des cultures des contextes africain et arabe, parler de viol est très offensant.*

*Le rapport ne prenait en compte que le point de vue des victimes, ce que je comprends, car c'est ainsi qu'il était conçu... Il avait été rédigé par des cliniciens et des personnes travaillant avec ces victimes. Les gens étaient passionnés par l'idée d'essayer de mettre vraiment fin à ces agressions et leur approche leur semblait la meilleure pour y parvenir. Mais l'examen du contexte global n'était pas vraiment pris en compte.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Une version du rapport traduite en arabe est largement partagée avec les médias soudanais et le réseau de contacts de MSF dans la société soudanaise, en particulier les universitaires et les institutions médicales.**

**Les activistes du Darfour soutiennent vivement le rapport, tandis que le régime soudanais et ses affidés organisent une campagne musclée contre MSF dans les médias qu'ils contrôlent.**



*Je pense que le HAC a été un peu surpris de la couverture [médiatique] que ce rapport a obtenue, car il a fait l'objet de reportages dans les médias soudanais. Lorsqu'il a été publié, l'intelligentsia soudanaise était déjà au courant de sa nature parce que nous avons atteint une certaine visibilité par l'intermédiaire de différentes institutions universitaires et médicales que nous avons ensuite ciblées avec une version arabe du rapport.*

*Cela a été possible grâce à Khalid Abdelsalam, mon adjoint, mon bras droit. Khalid a joué un rôle important dans le processus de publication, et encore plus important dans la réponse aux conséquences de la publication.*

*Il nous a aidés à accéder à la société civile soudanaise et à parler à l'intelligentsia soudanaise, dont la grande majorité n'était pas sympathisante d'Omar el-Béchir, mais qui s'en accommodait parce que cela valait mieux que d'être tué.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Les médias se sont positionnés en faveur du régime en disant que MSF accusait différents groupes. Ils ont vraiment commencé à enflammer la situation. C'était la première fois que MSF était mentionnée sur les médias sociaux et que les journaux s'en prenaient agressivement à nous, en particulier certains journalistes partisans de la ligne dure.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Les organisations de réfugiés du Darfour ont accueilli le rapport sur les viols très favorablement. Je me souviens d'avoir donné un cours à l'École des études sur les réfugiés du Caire, qui comptait de nombreux réfugiés du Darfour. Ils ont exprimé à quel point ils appréciaient ce rapport parce que, selon eux, il disait publiquement ce que nous savions tous : une campagne de viols se déroulait, etc. Il a été aussi accueilli très positivement par de nombreux défenseurs des droits des Darfouris et des Soudanais, qui ont reconnu toute l'importance de condamner publiquement le gouvernement soudanais de cette manière. Les ONG occidentales l'ont cité et ont dit que c'était une preuve de la mauvaise foi du gouvernement soudanais. Le gouvernement soudanais a bien sûr réagi de manière extrêmement négative.*

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Lors d'une réunion d'ONG internationales organisée pour informer le sous-secrétaire général de l'ONU chargé des affaires humanitaires, Jan Egeland, de la situation au Darfour, les représentants de MSF distribuent le document d'information sur les viols au Darfour. Jan Egeland va l'utiliser largement pour sensibiliser le gouvernement soudanais et la communauté internationale.**



*C'était le premier rapport dénonçant la violence sexuelle au Darfour venant des ONG et même des Nations unies, qui n'avaient rien sur la question avant ce rapport.*

*On l'a partagé notamment avec Jan Egeland, qui était à l'époque le sous-secrétaire général des Nations unies chargé des affaires humanitaires. Il a été notre meilleur soutien et conseiller. Je le revois nous dire : « Je suis allé dans le bureau du ministère des Affaires étrangères avec ce rapport entre les mains et je leur ai dit : "C'est un pas important !" »*

*Auréli Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*

**Juste avant la publication du rapport de MSF Hollande/OCA sur le viol au Darfour, OXFAM et NRC (Conseil norvégien pour les réfugiés) ont aussi sonné l'alarme au sujet des violences sexuelles au Darfour.**

**Le 8 mars 2005, le gouvernement soudanais accuse les trois organisations d'orchestrer une campagne politique contre le Soudan.**



« Les rapports sur le viol publiés par les organisations humanitaires sont “politiques”, selon le Soudan » **Reuters** (Royaume uni), 8 mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Le ministre d'État aux Affaires humanitaires, A [...], a déclaré aux journalistes que ce n'était pas une coïncidence si OXFAM, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) et Médecins Sans Frontières (MSF) avaient tous produit des rapports sur le viol au même moment . « Il n'est pas normal que, par coïncidence, trois organisations se réunissent et s'expriment. C'est une sorte de mouvement politique, orchestré », a-t-il déclaré à Khartoum. « J'ai le sentiment qu'il s'agit d'une campagne orchestrée. »

Le gouvernement soudanais a longtemps nié que les viols étaient commis en masse au Darfour, dans le cadre d'une rébellion qui dure depuis 25 mois et qui a fait des dizaines de milliers de morts. Le viol est un sujet sensible au Soudan, pays majoritairement musulman.

Un rapport de MSF sur les viols, obtenu par Reuters lundi, fournit certaines des premières preuves médicales qu'au moins 500 viols ont eu lieu au Darfour au cours des quatre derniers mois et demi, et affirme que leur nombre était probablement beaucoup plus élevé. Le gouvernement avait demandé à l'organisation de ne pas publier le rapport.

A [...] a déclaré que les organisations d'assistance tentaient de détourner l'attention du monde d'autres problèmes, sans préciser lesquels.

Par le passé, le gouvernement a accusé la communauté internationale de se concentrer sur le Darfour plutôt que sur les crimes qui, selon lui, étaient commis par les États-Unis et la Grande-Bretagne en Irak.

**Le 15 mars 2005, le HAC demande formellement à MSF Hollande/OCA de respecter les lois et règlements en vertu desquels elle a obtenu son enregistrement, si elle souhaite poursuivre son travail au Soudan. Le courrier fait référence à plusieurs publications précédentes dans lesquelles MSF Hollande était présentée comme source d'information concernant des viols au Soudan.**



**Lettre** du responsable du HAC au coordinateur général de MSF Hollande au Soudan ; cc : ministres de la Santé, des Affaires intérieures, 15 mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

*Objet : Avertissement adressé à MSF [...]*

2. En référence à la lettre du HAC datée du 6 mars 2005 qui demandait des explications sur les intentions et les sources du rapport et priait MSF de ne pas le transmettre aux médias.

3. En référence à la réunion entre le directeur national de MSF Hollande et le directeur général des organisations du ministère des Affaires humanitaires le 6 mars au sujet du rapport, au cours de laquelle le directeur des organisations a réitéré sa demande de ne pas publier le rapport et le directeur de MSF a insisté pour ce faire en dépit de tous les avertissements.

4. En référence au fait que MSF continue de faire abstraction des avertissements et insiste pour intensifier sa campagne anti-gouvernementale, notamment en participant à une émission de CNN le 9 mars 2005, sur la question du viol.

5. En référence à ce système d'accusations et de campagnes infondées qui est apparu dans un article du journal français Libération [Libération] sur la situation au Darfour le 22 novembre 2004, accusant les forces gouvernementales d'évacuations forcées et de viols. L'auteur a indiqué que la source d'information était M. Vincent Hobert [Hoedt], coordinateur de MSF à Nyala.
6. Le HAC est d'avis qu'aborder les questions sensibles du Darfour dans les médias n'aide pas à les résoudre et les complique davantage. Nous pensons qu'il est possible de parvenir à une solution par le dialogue avec les entités concernées, car elles sont partenaires du travail humanitaire accompli par MSF Hollande, et que celle-ci recevra l'accueil, la coopération et l'appréciation nécessaires si elle emprunte cette voie, mais elle ne l'a pas fait et a insisté sur l'excitation des médias.
7. Sur la base des positions ci-dessus et d'autres, MSF Hollande a violé les articles 13 et 14 du règlement pour l'enregistrement du travail volontaire étranger au Soudan pour l'année 1999, ainsi que les dispositions de l'accord avec le pays, et a dépassé les limites de son travail selon la loi sur le HAC pour l'année 1995.
8. Sur la base de ce qui précède, j'ai le regret de vous communiquer la décision du ministère des Affaires humanitaires concernant l'avertissement adressé à MSF Hollande, bureau du Soudan.
9. Le ministère espère que MSF respectera les lois et règlements en vertu desquels elle a obtenu son enregistrement si elle souhaite poursuivre son travail au Soudan.
10. Nous vous remercions de votre attention.



*Le HAC a rappelé qu'il avait déjà averti MSF à plusieurs reprises. Il s'agissait donc d'un dernier avertissement.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

## **C. SAISINE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI) SUR LA SITUATION AU DARFOUR (mars 2005)**

**Entre-temps, activistes et organisations internationales continuent leur pression sur la communauté internationale afin d'obtenir une amélioration de la sécurité au Darfour, des sanctions contre le régime soudanais et l'assignation des responsables de la violence devant la Cour pénale internationale (CPI).**

**Le 29 mars 2005, au cours d'une réunion avec les organisations de secours internationales, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, encourage ces dernières à rester unies dans leur position envers le gouvernement du Soudan.**

**Dans un communiqué publié le même jour, il déclare que, durant cette réunion, les organisations ont discuté de l'urgence pour le Conseil de sécurité à mener une action, en particulier à adopter des sanctions ciblées et à activer le renvoi de la situation du Darfour devant la Cour pénale internationale (CPI).**

**Dans un texte préparé pour la réunion, mais qu'il n'a pas l'occasion de présenter, le président du Conseil international de MSF, Rowan Gillies, s'efforce de tenir**

**MSF à distance de cette approche. Ce texte est posté sur le site internet de MSF États-Unis.**



« **Compte rendu** de la réunion de Rowan Gillies, président du Conseil international de MSF, [avec d'autres ONG] avec Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies » **Mémo** Brigg Reilly, MSF États-Unis, conseiller de programmes, 29 mars 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Comme on pouvait s'y attendre, les Nations unies ont profité de la réunion pour déclarer que les ONG souhaitaient une expansion de la force, etc. Cela n'est pas très grave car aucune ONG n'est nommée, et l'affaire n'a pas été très médiatisée. Nous envisageons de mettre la déclaration de MSF sur internet, non pas de manière proactive mais sous forme de rectification, pour information ; les chefs de mission peuvent décider s'ils ont besoin de s'y référer pour clarifier auprès de Khartoum les propos tenus par MSF à New York. [...]

Commentaires/préoccupations/demandes des ONG [...]

Les ONG sont généralement opposées au gouvernement soudanais et demandent plus de sécurité et de responsabilité.

- De nombreuses ONG ont demandé comment elles pouvaient aider l'UA, comment elles pouvaient s'exprimer afin de soutenir l'ONU. Pas de véritable réponse.
- Certaines ONG font pression pour obtenir des observateurs des droits humains.
- ACF (qui avait la position la plus proche de MSF parmi toutes les ONG présentes) a suggéré une « réunion selon la formule Arria » (il s'agit d'un type de réunion informelle des ONG avec les membres du Conseil de sécurité qui peut être organisée).
- MSF (comme toutes les ONG) n'a pu s'exprimer que brièvement et a fait état des mauvaises conditions de vie des personnes déplacées, de l'énorme et fragile filière de l'assistance qui est devenue un statu quo non viable, du fait que l'aide humanitaire n'est pas une excuse pour l'inaction politique (ce point a reçu quelques commentaires de soutien) – se reporter à la déclaration de MSF qui vous a été envoyée hier.
- Certaines ONG ont demandé à l'ONU de leur fournir un « plan directeur » qu'elles pourraient soutenir/défendre.
- Certaines ONG ont fait remarquer qu'on ne mentionne plus le Darfour dans les journaux et ont suggéré des idées pour une visite de haut niveau dans la région [...]

Prochaines étapes

- Le communiqué de presse de l'ONU indique que les participants ont demandé une plus grande présence pour assurer la sécurité et d'autres choses qui ne concernent manifestement pas MSF. Aucun nom d'organisme n'est précisé, et le communiqué de presse reflète ce que la plupart des autres ONG ont dit. Nous avons la déclaration écrite que nous avons envoyée il y a quelques jours – pour mémoire, nous pouvons 1) la publier sur notre site internet et/ou 2) la faire circuler à Khartoum pour qu'au niveau du pays nous puissions clarifier ce que MSF a dit ou n'a pas dit si cela est jugé nécessaire sur le terrain. La déclaration de l'ONU ne contient aucun message inattendu.
- Réunion Arria. Les ONG peuvent rencontrer les membres du Conseil de sécurité, mais MSF n'y participera pas si l'ordre du jour porte sur les idées de la CPI et de l'UA. Nous obtiendrons plus d'informations. Il est très peu probable que la réunion soit axée sur les préoccupations humanitaires. En fait, compte tenu de notre propre déclaration, nous préférerions qu'elle se concentre sur la responsabilité politique.

- Nous approfondirons la question du Soudan avec les Nations unies et d'autres homologues aux États-Unis lors de la visite de Jérôme Oberreit (responsable du programme Soudan de MSF Belgique) à MSF États-Unis du 18 au 22 avril. Le rapport commun devrait être prêt d'ici là et servir de base d'information.

Veillez nous faire savoir si vous avez des objections à la proposition de rendre la déclaration de MSF disponible sur internet. Si nous ne recevons pas de commentaires de votre part, nous publierons la déclaration. [...]

DÉCLARATION DE MSF (n'a pas été lue directement pendant la réunion en raison de contraintes de temps)

Réunion avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, au sujet du Darfour, au Soudan

Allocution du Dr Rowan Gillies, président de MSF International

28 mars 2005

Monsieur le Secrétaire général, chers collègues,

Bonjour,

Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion d'exprimer les préoccupations de Médecins Sans Frontières (MSF) concernant la situation actuelle des personnes touchées par la crise au Darfour.

L'année dernière, à la même époque, les équipes de MSF savaient que quelque chose de terrible se passait au Darfour, mais nous n'y avions qu'un accès extrêmement limité. La réponse humanitaire fut dangereusement tardive, lente et inadéquate et les taux de mortalité stupéfiants. Le monde ne prêtait pas attention.

La situation est différente aujourd'hui. Le Darfour est devenu un nom familier. Il est à l'ordre du jour de la communauté internationale. Une réponse humanitaire massive a été mise en place. La mortalité et la morbidité dans la plupart des grands camps où nous travaillons sont en baisse et en dessous des seuils d'urgence.

Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces chiffres. Les personnes qui vivent dans les camps et qui survivent uniquement grâce à l'aide extérieure se trouvent dans une impasse tout à fait insatisfaisante. L'assistance qu'elles reçoivent les maintient juste au-dessus du niveau de subsistance. Elles luttent non seulement contre les problèmes de santé physique, mais aussi contre les traumatismes psychologiques liés à la violence qui les a poussés dans les camps et à l'incertitude qui les y maintient encore aujourd'hui. De plus, l'effort d'assistance actuel est susceptible d'être interrompu en raison de son ampleur et de l'insécurité de l'environnement. Comme nous l'avons vu la semaine dernière, les actes de violence qui touchent principalement les civils au Darfour peuvent également menacer l'effort d'assistance. Il ne fait aucun doute que toute rupture dans la réponse actuelle entraînerait un déclin rapide de la santé des personnes vivant dans les camps.

Et, plus important encore, les violences se poursuivent. Nos patients nous disent que les villages sont toujours attaqués. Les gens continuent de fuir vers des camps de déplacés surpeuplés et peu sûrs. Les passages à tabac, les fusillades et les viols restent monnaie courante. Entre octobre 2004 et la mi-février 2005 seulement, les équipes de MSF dans le sud et l'ouest du Darfour ont soigné près de 500 femmes qui avaient été violées, principalement dans et autour des camps de déplacés.

La population du Darfour est coincée dans un statu quo inacceptable qui dure depuis tant de mois que nous commençons à nous demander si, en l'absence d'une catastrophe sanitaire majeure dans les camps, toutes les parties concernées se complaisent dans la situation actuelle. Tous, bien sûr, sauf les personnes qui luttent pour leur survie avec peu d'espoir pour l'avenir.

Conclusion :

L'assistance humanitaire est essentielle pour les centaines de milliers de personnes touchées par la situation actuelle au Darfour. Elle leur permet de rester en vie. Les efforts d'assistance doivent être améliorés et étendus aux populations que l'on n'a pas encore réussi à rejoindre. Il ne s'agit pas seulement de secours d'urgence, mais d'une assistance globale et durable, à la fois médicale et autre.

Mais le fait que la réponse humanitaire parvienne à maintenir les gens en vie ne doit pas servir d'excuse à l'impasse actuelle. Le programme d'aide le plus efficace ne s'attaquera pas à ce qui affecte le plus les habitants du Darfour aujourd'hui, à savoir la violence persistante qui les contraint à rester dans des camps peu sûrs et surpeuplés. Et aujourd'hui, personne ne peut utiliser le manque d'information comme excuse pour ne pas agir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ONU LE MÊME JOUR

Kofi Annan discute de l'urgence au Darfour avec des représentants d'organisations civiles – (28 mars 2005)

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, a rencontré aujourd'hui des représentants d'importantes organisations non gouvernementales (ONG) afin d'entendre leurs points de vue et de discuter des moyens de mieux attirer l'attention sur la situation d'urgence dans la région du Darfour, au Soudan, et de susciter l'action.

Le secrétaire général a souligné l'importance cruciale de la capacité des ONG à opérer sans restriction au Darfour, notamment à rendre compte librement des violations des droits humains et du droit humanitaire, qui se poursuivent quotidiennement, a indiqué un porte-parole de M. Annan dans un communiqué.

M. Annan a également exprimé sa profonde inquiétude face à l'augmentation des menaces à l'encontre des travailleurs humanitaires au Darfour et a appelé toutes les parties à assurer leur sécurité, selon le communiqué.

Pour leur part, les ONG ont discuté de la nécessité urgente de mesures supplémentaires de la part du Conseil de sécurité, notamment sur la question de l'adoption de sanctions ciblées et du renvoi de la situation au Darfour devant la Cour pénale internationale (CPI), comme l'a recommandé la Commission internationale d'enquête nommée par M. Annan pour examiner les allégations de violations des droits humains.

Les participants ont insisté pour que la force soit considérablement élargie afin de se concentrer sur la protection des civils, et ont souligné la nécessité d'agir maintenant sur toutes ces questions, en exprimant leur inquiétude quant aux délais du Conseil de sécurité.

**Deux jours plus tard, le 31 mars 2005, le Conseil de sécurité des Nations unies décide de renvoyer la situation du Darfour, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002, devant le procureur de la Cour pénale internationale (CPI).**



**Résolution 1593 (2005)** adoptée par le Conseil de sécurité, 31 mars 2005 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Le Conseil de sécurité,

Prenant note du rapport de la Commission internationale chargée d'enquêter sur les violations du droit international humanitaire et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme commises au Darfour (S/2005/60),

Rappelant l'article 16 du Statut de Rome, selon lequel aucune enquête ni aucune poursuite ne peuvent être engagées ni menées par la Cour pénale internationale pendant les douze mois qui suivent la date à laquelle le Conseil de sécurité a fait une demande en ce sens,

Rappelant aussi les articles 75 et 79 du Statut de Rome et encourageant les États à alimenter le Fonds de la Cour au profit des victimes,

Prenant note de l'existence d'accords tels que ceux qui sont visés à l'alinéa 2 de l'article 98 du Statut de Rome,

Constatant que la situation au Soudan continue de faire peser une menace sur la paix et la sécurité internationales,

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies,

1. Décide de déférer au procureur de la Cour pénale internationale la situation au Darfour depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002 ;

2. Décide que le gouvernement soudanais et toutes les autres parties au conflit du Darfour doivent coopérer pleinement avec la Cour et le procureur et leur apporter toute l'assistance nécessaire conformément à la présente résolution et, tout en reconnaissant que le Statut de Rome n'impose aucune obligation aux États qui n'y sont pas parties, demande instamment à tous les États et à toutes les organisations régionales et internationales concernées de coopérer pleinement ;

3. Invite la Cour et l'Union africaine à examiner ensemble des modalités pratiques susceptibles de faciliter les travaux du procureur et de la Cour, et notamment à envisager que les procédures se tiennent dans la région, ce qui contribuerait à la lutte que la région mène contre l'impunité ;

4. Encourage la Cour, selon qu'il conviendra et conformément au Statut de Rome, à soutenir la coopération internationale à l'appui des efforts visant à promouvoir l'état de droit, défendre les droits de l'homme et combattre l'impunité au Darfour ;

5. Souligne qu'il importe de promouvoir l'apaisement et la réconciliation et, à cet égard, encourage la création d'institutions auxquelles soient associées toutes les composantes de la société soudanaise, par exemple des commissions vérité et/ou réconciliation, qui serviraient de complément à l'action de la justice, et renforceraient ainsi les efforts visant à rétablir une paix durable, avec le concours de l'Union africaine et de la communauté internationale si nécessaire ;

6. Décide que les ressortissants, responsables ou personnels en activité ou anciens responsables ou personnels d'un État contributeur qui n'est pas partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale sont soumis à la compétence exclusive dudit État pour toute allégation d'actes ou d'omissions découlant des opérations au Soudan établies ou autorisées par le Conseil ou l'Union africaine ou s'y rattachant, à moins d'une dérogation formelle de l'État contributeur ;

7. Convient qu'aucun des coûts afférents à la saisine de la Cour, y compris ceux occasionnés par les enquêtes et poursuites menées comme suite à cette saisine, ne sera pris en charge par l'Organisation des Nations unies et que ces coûts seront supportés par les parties au Statut de Rome et les États qui voudraient contribuer à leur financement à titre facultatif ;

8. Invite le procureur à informer le Conseil, dans les trois mois suivant la date de l'adoption de la présente résolution, puis tous les six mois, de la suite donnée à la présente résolution ;

9. Décide de rester saisi de la question.



*Le rapport de MSF Hollande sur le viol au Darfour sort dans un contexte politique qui n'est pas anodin. Il sort juste avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Darfour qui va décider de soumettre la situation du Soudan à la Cour pénale internationale (CPI). Le timing de cette publication est assumé par MSF Hollande dans le cadre de sa stratégie de diplomatie humanitaire et de diplomatie silencieuse. Cela fait partie des moyens de pression qui sont utilisés pour influencer l'agenda et les décisions internationales. Le gouvernement soudanais n'ayant pas ratifié le statut de la CPI se retrouve malgré tout contraint par cette décision d'accepter que celle-ci enquête. À tort ou à raison, la publication par MSF de ce rapport est donc apparue aux yeux du gouvernement soudanais comme un élément déterminant de cette décision et lui a conféré une légitimité publique supplémentaire. Il sera difficile dans ce contexte de faire ensuite comprendre aux différentes autorités, mais aussi à l'intérieur de MSF, la nécessité de l'existence d'une politique d'indépendance et de non-coopération avec la CPI.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

### **Les incidents de sécurité se multiplient au Darfour, alimentés par les tensions croissantes liées au contexte international et à la campagne menée par le régime soudanais contre les ONG.**



**Point info** MSF France, 1<sup>er</sup> avril 2005 (en français)

#### **Extrait :**

##### Soudan

La dégradation des conditions de sécurité au Darfour se précise. Depuis un mois et demi, les incidents s'accumulent :

- une représentante d'USAID est tombée dans une embuscade sur la route entre Kass et Nyala ( Darfour du Sud) et a été atteinte à la tête par un tir ;
- quelques jours après, 2 membres de l'Union africaine sont tombés dans une autre embuscade et ont été blessés ;
- les UN se sont retirés du Darfour de l'Ouest pendant une semaine suite à des menaces ;
- nous-mêmes avons subi deux incidents, le premier en décembre (impacts de balle sur une voiture lors d'un déplacement entre Mornay et El Geneina) et le second en février, où 4 hommes armés sont soudainement apparus devant une voiture MSF ;
- par ailleurs, les incidents de sécurité sont presque quotidiens.

Toutes les sections partagent la même analyse et ont décidé de réduire les déplacements, privilégiant les transports médicaux d'urgence, pour éviter d'être prises en embuscade, sans que l'on sache s'il s'agit de banditisme ou le fait de milices pro-Khartoum ou de rebelles.

Cela se produit dans un contexte de tensions internationales, notamment suite aux deux résolutions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU concernant le recours à la Cour pénale internationale (CPI) et le gel des avoirs des acteurs impliqués dans les violences. Mais aussi dans un contexte où se développe une campagne anti-ONG, orchestrée et relayée par les autorités locales (le président soudanais, Omar el-Béchir, a affirmé que les ONG étaient le « principal ennemi »)

Le 6 avril 2005, l'éditorialiste du *New York Times* Nicholas D. Kristof mentionne le rapport de MSF Hollande/OCA sur le viol au Darfour et attribue la citation suivante au directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, Kenny Gluck : « Nous sommes fiers de ce que nous faisons. Mais les villages ont été brûlés, les récoltes et les puits ont été détruits, les membres des familles ont été violés, torturés et tués – et ce que nous donnons aux gens qui viennent nous voir, c'est 2 100 kilocalories par jour. »

Kristof extrapole les propos de Kenny et les interprète ainsi : « L'effort d'assistance soutient les victimes afin qu'elles puissent être tuées avec le ventre plein ». Il utilise cette interprétation pour appuyer son argument selon lequel même les agences de secours soulignent que ce dont on a le plus besoin, c'est d'une force de sécurité pour arrêter le massacre.



*J'étais revenu récemment du Darfour où nous avons pu fournir un certain volume d'aide. Mais ce que l'étude de mortalité rétrospective initiale montrait, c'était le nombre extrêmement élevé de décès dus à la violence, en particulier chez les femmes et les enfants, plutôt qu'à la malnutrition ou les maladies liées à la malnutrition. C'est ce qui a motivé cet entretien avec Kristof. C'est délibérément que je n'ai pas utilisé le mot « génocide »... Il était en colère, je crois, et il m'a demandé : « Est-ce un génocide ? » Je lui ai répondu : « Nous ne pouvons pas déterminer, d'une manière ou d'une autre, s'il s'agit ou non d'un génocide. »*

*Kenny Gluck, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations 2002-2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

Le 5 avril 2005, le directeur des opérations de MSF Hollande/OCA pour le Soudan, le coordinateur général au Soudan et son adjoint rencontrent le responsable du HAC avant la diffusion par MSF d'un communiqué de presse condamnant la violence au Darfour.

Le 9 avril, le coordinateur général reçoit une lettre du responsable du HAC renouvelant son avertissement du 15 mars au sujet des communiqués de presse et exprimant son « mécontentement quant à l'approche du directeur de MSF au Soudan [coordinateur général] dans ses relations avec les responsables du HAC ».



**Lettre** du commissaire du HAC au coordinateur général de MSF Hollande/OCA au Soudan, 9 avril 2005 (en anglais)

Extrait :

1. Le HAC présente ses salutations et se réfère à la réunion tenue avec M. Peter Buth [directeur des opérations de MSF Hollande/OCA chargé du Soudan] en présence du directeur national et de son assistant dans le bureau du commissaire général à l'aide humanitaire, le 5 avril 2005.
2. Nous pensons qu'il est utile de souligner les points suivants :
  - a. Nous affirmons que le gouvernement du Soudan salue les efforts des ONG et est prêt à fournir le soutien nécessaire.

- b. Nous affirmons qu'il est essentiel que les ONG respectent les lois, les règlements et l'accord avec le pays qui régissent l'activité humanitaire au Soudan.
- c. Nous affirmons qu'il est essentiel de respecter la souveraineté et la sécurité du Soudan et de maintenir la paix et le tissu social du pays.
3. Dans notre précédente lettre datée du 15 mars 2005, nous avons établi la position du HAC concernant le communiqué de presse et espérons que MSF s'engagera à respecter les lois et règlements si elle souhaite poursuivre ses activités au Soudan.
4. Le HAC exprime son mécontentement quant à l'approche du directeur pays (de MSF) au Soudan dans ses relations avec les représentants du HAC et pense que ce comportement affecte négativement les relations entre le HAC et MSF Hollande au Soudan.
5. Le HAC affirme son engagement à faciliter le travail humanitaire et sa volonté d'utiliser le dialogue pour transiger avec ses partenaires.
6. Merci.

## D. ARRESTATION DES COORDINATEURS DE MSF HOLLANDE/OCA (mai - juin 2005)

**Vers la fin de mai 2005, la campagne médiatique du gouvernement soudanais contre les ONG, et plus particulièrement contre MSF Hollande/OCA, s'intensifie. Elle est alimentée par des informations sur des problèmes internes aux équipes de MSF Hollande qui ne peuvent avoir été diffusées que par des membres de son personnel.**

**L'équipe de coordination constate que ses téléphones sont sur écoute.**



*Après la publication du rapport, il y a eu une période pendant laquelle il ne s'est rien passé. Mais les journaux de Khartoum ont commencé à publier des interviews réalisées auprès d'anciens membres du personnel de MSF Hollande à Khartoum qui disaient que MSF était à propos du rapport.*

*Par ailleurs, chaque fois que j'étais au téléphone avec Paul, on se rendait compte qu'on était sur écoute. On en plaisantait parfois : « Vince, tu peux répéter ça encore une fois, les gars qui enregistrent cette conversation n'arrivent pas à suivre ! » On avait délibérément opté pour la transparence dans nos conversations.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*On a appris que certaines personnes au sein du gouvernement étaient très irritées par notre position et voulaient restreindre les activités de MSF. À ce moment précis, MSF Hollande s'est retrouvée dans la ligne de mire. Des articles ont été publiés dans les journaux, écrits par des membres de notre personnel qui étaient à la solde du HAC ou des autorités. Tout le monde savait qu'il y avait des espions dans les différentes ONG et on pouvait les identifier lorsque des informations étaient soudainement publiées sur une injustice, une iniquité, des gens qui buvaient de l'alcool alors qu'ils n'en avaient pas le droit ou d'autres*

choses encore, des accusations mineures, et qu'en fait une seule personne pouvait être au courant. Ce n'était pas très malin.

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*On avait des stocks de médicaments périmés. Habituellement, dans ces cas-là, on communiquait avec les autorités sanitaires et on suivait les procédures : soit on les apportait à l'incinérateur, soit c'étaient les autorités sanitaires qui les éliminaient et MSF couvrait les frais. Mais cette fois-ci, quand MSF a communiqué avec les autorités, celles-ci ont présenté les médicaments périmés comme des déchets médicaux. La couverture médiatique a été importante. L'information a été publiée dans les journaux : « Regardez, les ONG font ceci. Regardez, MSF fait cela. » Il y a donc eu une préparation de la communauté nationale et une liste de mesures à prendre contre MSF si nécessaire.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 28 mai 2005, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, visite le camp de Kalma, au Darfour. Il est interpellé par des personnes déplacées qui lui font des récits de viols et de meurtres de civils. Cet épisode réactive l'intérêt des médias et des acteurs internationaux pour le rapport de MSF Hollande « L'écrasant fardeau du viol ».**



« Kofi Annan confronté à l'horreur au Darfour », **Le Monde/ AFP** (France), 29 mai 2005 (en français)

**Extrait :**

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en visite au Darfour samedi, a été accueilli par des récits de viols et de meurtres et par des civils en colère dans un camp de déplacés de cette région de l'ouest du Soudan ravagée par la guerre civile. [...]

M. Annan a rencontré dans le camp des leaders tribaux qui ont accusé de crimes les forces gouvernementales et leurs milices arabes alliées.



*Et puis Kofi Annan est venu à Kalma. Il a parlé avec les femmes et le rapport est revenu sur le tapis. Il y a eu une coïncidence entre la visite de Kofi Annan et peut-être quelques ficelles tirées par MSF, dont je n'avais pas connaissance. Peut-être avons-nous présenté le rapport une deuxième fois ou quoi que ce soit d'autre, et cela en quelque sorte a créé la deuxième vague. Et celle-ci était trop imposante pour nous.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

## 1. Arrestations et accusations

À cette même époque, MSF Hollande/OCA fait l'objet d'une nouvelle série d'avertissements lui recommandant de ne pas prendre de nouveau la parole publiquement. L'équipe de Khartoum sent que quelque chose se prépare mais ne sait pas ce que c'est.

Le 30 mai 2005, deux agents des services secrets de la police soudanaise se présentent au bureau de MSF Hollande/OCA à Khartoum pour arrêter le coordinateur général, Paul Foreman. À la dernière minute, Paul réussit à mettre en sécurité le dossier contenant l'ensemble des témoignages dont certains ont été utilisés dans le rapport sur le viol au Darfour.



*On a commencé à recevoir des avertissements de la part de différents acteurs : « Faites attention, MSF, ne recommencez pas. Ne prenez plus la parole publiquement. » On a reçu des commentaires indirects de différents acteurs gouvernementaux qu'on a toujours partagés en interne.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Nos collègues ont lu dans le journal que des membres du personnel de MSF allaient être arrêtés pour avoir publié de fausses informations contre le gouvernement soudanais. On savait que cela allait arriver, mais on n'avait aucune idée du comment cela allait arriver. Je me suis donc dit que, s'ils venaient me chercher, je n'avais pas forcément envie d'avoir un dossier contenant 250 déclarations de témoins dans le coffre-fort de mon bureau, car ce serait très négatif pour ces témoins et pour les personnes qui avaient recueilli leurs déclarations. Je pense que ces récits avaient tous été anonymisés dans la mesure où il n'y avait pas le nom des victimes, et très peu de noms des membres du personnel impliqués. Mais, vu la nature des déclarations, tout le monde pouvait identifier un lieu, une heure, une date, etc. Ce n'était pas une information à mettre entre les mains des autorités soudanaises.*

*J'avais donc décidé de transférer les déclarations des témoins à Amsterdam, mais cela n'avait pas été fait immédiatement. Le lendemain, j'avais le dossier sur mon bureau dans l'attente d'un de mes collègues qui partait pour Amsterdam et allait le transporter dans ses bagages. Et là, quelqu'un est entré dans mon bureau et m'a dit : « Il y a deux types en bas qui disent avoir un mandat d'arrêt contre toi. »*

*Bien sûr, ces types ne savaient rien de ce classeur en plastique rouge, mais au moment où ils sont venus m'arrêter, j'avais quand même sur mon bureau la pièce maîtresse d'un élément de preuve de première importance !*

*Pas de panique... J'ai appelé un collègue en partance pour Amsterdam. Il est arrivé à la porte de mon bureau en même temps que les deux types qui étaient là pour m'arrêter. J'ai dit : « Bonjour, messieurs, entrez. Un instant. Simon, tu peux prendre ce dossier et le gérer s'il te plaît ? » Et je lui ai donné le dossier. Il a dit « oui », l'a mis sous son bras et est descendu juste en face des deux types de la police secrète qui étaient venus m'arrêter !*

*Avec le recul, on a du mal à le croire. Mais ce sont des choses qui arrivent. Ce n'est qu'après coup qu'on se dit que c'était vraiment stupide. S'ils avaient dit : « Attendez un peu, qu'est-ce que c'est que ce dossier ? », on aurait tous été dans le pétrin. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Et c'était le Soudan. Ils étaient extrêmement sophistiqués dans leur façon de penser et*

leur manière de concevoir le déroulement des opérations. Mais leurs agents opérationnels n'étaient pas très malins.

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Dans la voiture – mise à disposition par MSF – qui l’emmène vers un endroit où il va passer une journée d’interrogatoire, Paul Foreman reçoit un appel téléphonique du journaliste de la BBC Jonah Fisher, prévenu par l’équipe de MSF.**

**Pendant l’interrogatoire, son adjoint, Khalid Abdelsalam, traduit les questions et les réponses, de l’arabe vers l’anglais et vice-versa. Ils sont rejoints par l’avocat de MSF Hollande/OCA.**

**Paul est interrogé sur le processus de décision de la production du document d’information « L’écrasant fardeau du viol : violence sexuelle au Darfour ». On lui demande pourquoi MSF n’a pas respecté l’exigence du gouvernement soudanais de ne pas le publier. Il est accusé de publication de fausses informations, d’atteinte à l’intégrité de la société soudanaise et d’espionnage.**

**On lui annonce qu’il est en état d’arrestation, qu’il peut rentrer chez lui mais qu’il n’est pas autorisé à quitter le Soudan. Il est informé que le coordinateur de MSF Hollande/OCA au Darfour, Vincent Hoedt, va également être arrêté.**



*Ces deux hommes avaient en leur possession quelque chose qui ressemblait plus à un ticket de blanchisserie qu’à un mandat d’arrêt... un morceau de papier d’environ 5 centimètres carrés, rédigé en arabe et écrit à la main.*

- Nous avons un mandat d’arrêt contre vous.
- Quels sont les chefs d’accusation ?
- On vous le dira.
- Comment allez-vous m’arrêter alors ?
- En fait, pourriez-vous nous conduire ?... parce que nous n’avons pas de moyen de transport. Donc, en gros, je me suis arrêté moi-même. J’ai appelé la logistique, il y avait une voiture et un chauffeur disponibles.
- J’ai appelé Khalid, qui est venu parler à ces hommes et m’a dit : « Oui, ils sont du bureau de la police secrète. » Puis on est descendus, et on est montés dans la voiture.*
- J’avais dit à quelques personnes du bureau : « Passez des appels, dites à tout le monde ce qui se passe. »*
- J’étais dans la voiture quand mon téléphone a sonné. C’était Jonah Fisher, de la BBC, qui m’appelait :*
- J’ai entendu dire que vous aviez été arrêté.
- Eh bien, je suis dans la voiture avec deux agents qui ont dit m’arrêter. Mais je n’en sais pas beaucoup plus.
- Les deux hommes ne parlaient pas beaucoup anglais. Ils n’avaient donc aucune idée que je parlais au gars de la BBC.*
- C’est ainsi que l’affaire a été rendue publique très tôt, simplement parce qu’on avait établi au préalable les contacts nécessaires avec les médias.*
- J’ai été emmené dans un bâtiment non identifié à Khartoum, qui n’était pas un endroit trop*

désagréable. Comme on y était allés par nos propres moyens, notre chauffeur et Khalid avaient pris des notes sur sa localisation. Il avait donc perdu son caractère secret en tant que base de la police secrète dès l'instant où on s'y est rendus. S'ils m'avaient emmené dans leur propre voiture, ils auraient pu employer toutes sortes de moyens pour cacher mon emplacement, etc.

Khalid est resté avec moi pendant la majeure partie de ma période d'arrestation. J'ai été interrogé de façon courtoise par un type très sinistre, tout de noir vêtu, dans une pièce sombre où une lampe de bureau était braquée sur moi. Il m'a interrogé entièrement en arabe et Khalid a traduit entièrement en anglais. Je lui répondais en anglais. Et Khalid traduisait mes réponses en arabe. Ce processus a duré la majeure partie de la journée, par intermittence. Ce n'était pas une journée oppressante, mais une journée de discussion continue.

On a discuté de manière approfondie de l'origine du rapport, du processus décisionnel jusqu'à la publication du rapport et des raisons pour lesquelles on avait ignoré les conseils du gouvernement, etc. Une grande partie de ce qui m'était demandé était basé sur son interprétation des choses. J'ai donc passé beaucoup de temps à revenir sur les événements, à donner notre propre point de vue.

Puis il a dit qu'il allait également arrêter Vince, qui se trouvait à Nyala. Et il m'a dit : « Vous avez le choix, vous pouvez passer la nuit ici dans une cellule ou rentrer chez vous. » J'ai dit : « Je vais rentrer à la maison alors. » Ils ont donc produit des documents que j'ai dû signer, et Khalid aussi. Khalid a dit : « Tu es en état d'arrestation, tu peux rentrer chez toi, mais tu n'es pas autorisé à quitter le Soudan. » Mais ils n'ont pas pris mon passeport. Après l'événement, j'ai prévenu l'équipe qu'ils allaient arrêter Vince. Il a été arrêté le lendemain.

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Les équipes de MSF Hollande/OCA au siège à Amsterdam et à Khartoum informent les autres sections de MSF au Soudan et les acteurs internationaux tels que les ambassades à Khartoum et les représentants des agences des Nations unies.**

**MSF Hollande prépare un communiqué de presse qui confirme l'arrestation de Paul Foreman et l'accusation de « crime contre l'État » qui pèse sur lui.**

**La BBC, informée par Jonah Fisher, diffuse immédiatement la nouvelle et Paul passe la soirée à donner des interviews à divers médias internationaux.**



**Chronologie** des arrestations de MSF Hollande, 30 mai 2005 (en anglais)

Extrait :

Interne :

15.35 Les autres sections de MSF à Khartoum sont informées (suivi avec MSF Espagne ?).

Vince a été informé. Tout va bien à Nyala. Rendez-vous téléphonique pour discuter à 18 h.

16.00 Coordinateurs de projet informés – Malakal, Um el Kher, Nasir.

16.00 MSF Royaume-Uni (Cath Galliano) a été informée.

Ambassade britannique : [...]

Ambassade néerlandaise : [...]

6.30 Entretien avec Jan Pronk [représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Soudan] [...]

Presse :

À partir de 15 h, appels du correspondant de la BBC à Khartoum – Jonah Fisher – Paul a donné des interviews par téléphone à partir de 19 h 30.

Reuters – Interview avec Paul au bureau de Khartoum 19 h 00 – 19 h 30.

AFP a appelé à 18 h 00 – dirigé vers la centrale téléphonique d'Amsterdam.

**À Nyala, dans la soirée, le coordinateur de MSF Hollande pour le Darfour, Vincent Hoedt, est informé au téléphone par le représentant du secrétaire général des Nations unies au Soudan, Jan Pronk, que Paul Foreman a été arrêté et qu'il doit s'attendre à l'être bientôt. Il lui demande de ne pas résister et lui promet de veiller sur son sort.**

**Le lendemain, 31 mai 2005, Vincent Hoedt est arrêté, transporté par avion à Khartoum et interrogé, avant d'être relâché, aux mêmes conditions que Paul.**

**Paul et Vincent sont de nouveau interrogés pendant toute une journée et les accusations sont confirmées.**



*Dans la soirée, j'ai reçu un appel du représentant spécial de Kofi Annan au Soudan, un Néerlandais du nom de Jan Pronk. Un politicien de gauche assez réputé aux Pays-Bas qui m'a appelé en disant : « Bonsoir, M. Hoedt, je veux juste vous dire, votre collègue, M. Foreman, a été arrêté à cause du rapport sur le viol. Vous feriez mieux de vous préparer. Vous risquez fort d'être arrêté à votre tour. Ne vous inquiétez pas, nous nous occuperons de vous. S'il vous plaît, pas de résistance, et cetera.*

*Plus tard dans la soirée, on a appris que Paul avait été arrêté et qu'il était de retour chez lui. J'ai dit aux collègues dans la maison : « Paul a été arrêté. À ma connaissance, il a été relâché. Il peut nous arriver la même chose. »*

*Puis le lendemain matin, j'ai dit à quelques personnes : « Écoutez, si je suis emmené dans les prochaines heures, prenez les rênes de la mission – toi tu t'occuperas de la sécurité, toi des communications. »*

*Puis je me suis assis à mon bureau, j'ai bu une tasse de café et le garde est entré, blanc comme un drap, en disant : « Il y a des gens qui sont arrivés. » J'ai dit : « Oui, je sais, s'il te plaît, laissez les entrer. » Et deux hommes sont entrés : « Êtes-vous M. Hoedt ? » « D'accord, messieurs, allons-y ! » Ils m'ont emmené au bureau du HAC à Nyala. M. Jamal était un homme tout à fait décent, autant que peuvent l'être les membres du HAC. Je l'avais rencontré huit mois plus tôt, lorsque je m'étais présenté à lui en tant que nouveau coordinateur pour le Darfour. À cette époque, il était très heureux et m'avait dit : « MSF, vous êtes nos amis », car on venait de dire publiquement qu'on ne pensait pas qu'il y avait un génocide au Darfour. Il m'avait félicité pour cette prise de position.*

*Mais ce jour-là, lorsqu'on m'a introduit, Jamal est devenu livide et s'est enfui de la pièce par la porte de derrière, hors de son propre bureau ! « Je n'ai rien à voir dans cette affaire. » J'ai dû demander aux agents : « Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? » Ils ont appelé Khartoum et m'ont dit : « Nous allons vous emmener à Khartoum. »*

*Puis on m'a conduit à l'aéroport ; une voiture de MSF et notre contrôleur financier suivaient la voiture qui m'emmenait, pour garder un œil sur moi. À l'aéroport, les agents qui m'ont*

*transporté ont dû parlementer avec des responsables locaux du HAC qui disaient que je n'avais pas de permis de circuler et que je n'étais pas autorisé à prendre l'avion pour Khartoum. Ils ont commencé à s'engueuler devant la porte d'embarquement.*

*À Khartoum, j'ai été conduit dans un bâtiment et présenté à l'homme qui dirigeait l'enquête. C'était le seul à vouloir donner l'impression que cette affaire était sérieuse. « Vous êtes un espion. Vous êtes un danger pour la société, bla bla bla... » C'est là que je me suis dit : maintenant, ce n'est plus drôle.*

*Puis on m'a dit que je pouvais rentrer chez moi. On m'a amené chez Paul où on a été en quelque sorte assignés à résidence. Les jours suivants, on s'est rendus à plusieurs reprises au bureau de la justice pour y être interrogés formellement, puis accusés.*

*Une fois, lors d'une pause cigarette, un homme s'est assis à côté de moi, a aussi fumé une cigarette et m'a dit bonjour. Je pensais que ce type était là pour jouer les gentils et essayer de me faire parler un peu trop. Mais il s'est présenté comme un célèbre activiste médical soudanais, régulièrement arrêté par le gouvernement de Khartoum, torturé, etc. Il m'a dit : « Vous savez qui je suis. Et je sais que vous êtes le type du rapport sur le viol. » Je lui ai demandé s'il avait été arrêté à nouveau. Il a dit : « Non, ici c'est le Soudan. Je viens ici souvent. Ces gens sont comme mes amis. Je reste en contact avec eux. »*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005 (en anglais), interviewé en 2022.*

**Grâce à Khalid Abdeslam, l'adjoint de Paul qui se porte garant, Paul et Vincent sont libérés sous caution.**

**Selon la loi soudanaise, si ces derniers ne respectaient pas les conditions de cette libération, Khalid, en tant que caution, serait considéré comme coupable des faits qui leur sont reprochés.**



*Dans le système judiciaire soudanais, un étranger qui est libéré sous caution – si j'utilise bien la terminologie – doit avoir ce qu'on appelle un garant, une personne qui répond de lui. Notre garant était Khalid. Et tout cela a été arrangé par les Soudanais entre eux, en arabe. En d'autres termes, MSF a été amenée à transférer une bonne partie des risques aux membres de son personnel national. Il ne s'agissait pas d'une décision du siège, du genre : « Oh, à qui pouvons-nous faire confiance ? À qui pourrions-nous faire endosser ces risques ? » Non. C'est le personnel lui-même qui s'est demandé : « Comment pourrions-nous les tirer d'affaire ? D'accord. Je vais me proposer comme garant. » Quel courage, quelle bravoure ! Pour eux, cela aurait pu entraîner des conséquences graves à long terme.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Ils ne m'avaient toujours pas dit de quoi j'étais accusé, mais comme Khalid s'était porté garant, quel que soit le chef d'accusation retenu contre moi, si je ne me présentais pas à la demande, Khalid serait automatiquement coupable de ce dont ils voulaient m'accuser.*

*Mais ils n'avaient toujours pas pris nos passeports. On aurait pu prendre un vol de Khartoum à Juba, puis un vol de Juba à Nairobi. On aurait alors tous deux quitté le pays et tout aurait*

été réglé. Mais bien sûr, le problème était que Khalid avait signé pour nous deux en tant que garant. Tuer un Néerlandais et un Anglais aurait créé une controverse. Mais quand il s'agissait de Soudanais, ils disparaissaient et on ne les revoyait plus jamais... Donc, l'idée que Khalid doive rester et répondre des accusations n'était acceptable ni pour Vince, ni pour moi, ni pour Amsterdam. La position générale d'Amsterdam était que ces accusations devaient être retirées parce qu'elles étaient fausses.

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*J'ai dit que je signerais pour Paul. Puis l'avocat a lu les accusations exactes portées contre lui. Il a dit qu'en l'absence de Paul Foreman c'est moi qui devrais répondre à sa place au procès. Ces accusations étaient très graves. J'ai dit : « Je le sais et je vous remercie de me l'avoir dit. Je maintiens ma décision. » Je l'ai fait de mon propre chef. Honnêtement, personne ne me l'a demandé. Je savais que Paul Foreman ne s'enfuirait pas avant que les choses ne s'arrangent. Et je savais qu'il ne s'enfuirait pas pour sauver sa vie en me laissant derrière lui. J'en étais sûr. Je savais qu'il défendrait ses convictions parce qu'il croyait en ce qu'il faisait à ce moment-là. Je savais que, quoi qu'il arrive, je défendais exactement ce en quoi je croyais, moi aussi. J'accorde de l'importance à la vie humaine. C'est pour cela que j'ai prêté solennellement serment en tant que médecin, et j'y crois aussi, indépendamment de ma profession. Oui, les gens doivent se soutenir les uns les autres et veiller à ce qu'il y ait moins de souffrance. J'avais confiance en Paul. Nous avons travaillé très peu de temps ensemble, mais la confiance qui s'était établie pendant ce court laps de temps, l'interaction et le respect étaient inébranlables. Je l'ai fait par sens des responsabilités. Personne à MSF Hollande n'a pris d'engagement, mais, en toute honnêteté, je n'ai pas demandé non plus d'engagement, parce que j'ai agi en tant que personne, pas en tant que membre du personnel de MSF.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

## **2. Communication, pressions politiques et voies juridiques**

**Le 31 mai 2005, MSF Hollande/OCA publie deux communiqués de presse annonçant successivement les arrestations de Paul Foreman et de Vincent Hoedt, leur libération sous caution et détaillant les accusations dont ils font l'objet : crimes contre l'État, publication de faux rapports, espionnage et atteinte à l'intégrité de la société soudanaise.**

**MSF Hollande/OCA exige que toutes les accusations soient abandonnées et renouvelle l'expression de son inquiétude face à la récurrence des violences et aux conditions de vie déplorables de la population du Darfour.**

**MSF Hollande/OCA défend le droit de s'exprimer sur la situation humanitaire au Darfour et considère ces accusations sans fondement comme une forme d'intimidation de la communauté humanitaire par le gouvernement soudanais.**

**Ces communiqués de presse sont repris par toutes les sections de MSF. Dans le communiqué diffusé par MSF France, une citation du président du conseil d'administration, Jean-Hervé Bradol, est ajoutée. En référence à la plainte en cours du gouvernement néerlandais contre MSF pour obtenir le remboursement de la rançon payée pour la libération du volontaire MSF Arjan Erkel, otage dans le Caucase, Bradol note que les assignations en justice semblent devenir la nouvelle arme des gouvernements pour essayer de faire taire les témoins de leurs crimes.**



« MSF, choquée par l'arrestation de son chef de mission au Soudan, accusé de crimes contre l'État » **Communiqué de presse** MSF Hollande/OCA, Khartoum/Amsterdam, 31 mai 2005 (en anglais, en français)

L'organisation humanitaire médicale Médecins Sans Frontières (MSF) confirme l'arrestation de son chef de mission, Paul Foreman, citoyen britannique à Khartoum, Soudan. Il est accusé de « crimes contre l'État ». MSF est accusée de « la publication de faux rapports, d'attaques contre la société soudanaise et d'espionnage ». MSF est scandalisée par ces accusations et les rejette en bloc. Paul Foreman a finalement été libéré sur caution hier soir, mais n'a pas été autorisé à quitter le pays.

Ces accusations portent sur le rapport « L'écrasant fardeau du viol : violence sexuelle au Darfour » publié le 8 mars 2005.

Confrontée à des centaines de femmes et jeunes filles en demande de soins après avoir subi un viol ou des violences sexuelles, MSF a rédigé et publié ce rapport afin de sensibiliser à la récurrence des violences faites aux femmes. Il convient de noter que le rapport n'accuse pas le gouvernement du Soudan.

MSF tient à défendre son droit à s'exprimer publiquement sur la situation au Darfour et considère ces accusations sans fondement comme une intimidation du gouvernement du Soudan contre les humanitaires. « En tant qu'organisation humanitaire, nous pensons qu'il est impossible de rester silencieux quand nous sommes témoins de ces abus, où qu'ils se produisent », remarque Geoff Prescott, le directeur général de la section hollandaise de MSF. « Tous ceux qui se sont penchés sur la situation, et cela concerne également le gouvernement soudanais, ont conclu que le viol constitue un problème au Darfour. »

Bien que perturbée par ces derniers événements, MSF reste extrêmement inquiète quant à la persistance du niveau élevé de violence et des conditions de vie déplorables affectant les populations du Darfour.

MSF travaille depuis plus de vingt ans au Soudan, prodiguant des soins de santé et de l'aide d'urgence à des millions de civils soudanais.

MSF est le principal partenaire du ministère de la Santé soudanais dans la bataille contre le kala-azar et a traité plus de 60 000 Soudanais infectés. Ces douze derniers mois, rien qu'au Darfour, MSF a réalisé un million de consultations médicales et traité plus de 50 000 enfants souffrant de malnutrition. MSF ne travaille pas seulement au Darfour mais dans tout le Soudan en apportant des soins médicaux aux Soudanais affectés par les épidémies et les conflits.



« Deuxième arrestation au Soudan : le coordinateur néerlandais de MSF au Darfour a été arrêté ce matin » **Communiqué de presse** MSF OCA, Khartoum/Amsterdam, 31 mai 2005 (en anglais)

**Extrait :**

L'organisation humanitaire médicale internationale Médecins Sans Frontières (MSF) est indignée par l'arrestation d'un deuxième de ses représentants au Soudan ce matin. Le Néerlandais Vincent Hoedt, coordinateur régional de MSF au Darfour, a été arrêté ce matin à Nyala.

Hier, le 30 mai, le chef de mission [coordinateur général au Soudan] de MSF, Paul Foreman, a été arrêté à Khartoum avant d'être libéré sous caution. « Ces arrestations sont totalement inacceptables », s'indigne Geoff Prescott, directeur général de MSF Hollande. « Le gouvernement punit les travailleurs humanitaires pour avoir fait leur travail auprès des victimes du conflit au Darfour. »

Les autorités soudanaises ont accusé MSF de crimes contre l'État, de publication de faux rapports, d'espionnage et d'atteinte à la société soudanaise. MSF exige que toutes les accusations soient abandonnées.

« L'arrestation de deux coordinateurs de haut niveau compromet gravement notre capacité à fournir une assistance humanitaire. La population du Darfour, qui a déjà tant souffert, ne doit pas souffrir davantage à cause de ces actions », a déclaré Geoff Prescott. [...]

MSF travaille dans plus de 29 sites au Darfour avec 180 expatriés et 3 000 employés nationaux. Au cours des douze derniers mois, rien qu'au Darfour, MSF a dispensé près d'un million de consultations médicales et soigné plus de 50 000 enfants souffrant de malnutrition. MSF mène ses programmes non seulement au Darfour mais dans tout le Soudan, où elle fournit des soins médicaux aux Soudanais touchés par les épidémies et les conflits.

Paul Foreman (45 ans) travaille pour MSF depuis 2002 et a notamment été coordinateur général pour MSF au Congo-Brazzaville, en Angola et en Irak. [...] Pour sa part, Vincent Hoedt (35 ans), né à Rotterdam, en Hollande, travaille pour MSF depuis 1996, au sein de projets en Colombie, au Libéria, en République démocratique du Congo, au Soudan, en Zambie, en Albanie et au Nigéria. D'abord logisticien, Vincent a ensuite endossé les responsabilités de coordinateur de projet et de coordinateur général pour MSF.



« Médecins Sans Frontières proteste contre l'arrestation du chef de mission de la section hollandaise de l'association au Soudan, et du coordinateur de ses activités au Darfour » **Communiqué de presse** MSF France, 31 mai 2005 (en français)

**Extrait :**

« Le procès semble devenir la nouvelle arme des gouvernements pour essayer de faire taire les témoins de leurs crimes. Après le gouvernement hollandais demandant à MSF devant la justice de payer une rançon pour Arjan Erkel, c'est maintenant le gouvernement soudanais qui nous poursuit », ajoute le Dr Jean-Hervé Bradol, président de la section française de MSF.

**MSF Hollande/OCA met en place une stratégie de communication et de plaidoyer afin d'obtenir l'abandon des accusations portées contre Paul et Vincent.**

**Cette stratégie propose une approche percutante et très médiatisée, considérée comme la meilleure des protections pour la mission et l'identité de MSF et pour les deux membres de son personnel accusés.**

**Les arrestations accentuent la visibilité du document d'information sur le viol au Darfour et MSF reçoit le soutien des Nations unies et de nombreux acteurs internationaux.**

**Dans un communiqué de presse, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Louise Harbour, exprime son inquiétude concernant l'arrestation des coordinateurs de MSF. Elle appelle le gouvernement du Soudan à s'assurer que les défenseurs des droits humains et les travailleurs humanitaires soient autorisés à travailler librement, sans avoir à craindre des représailles.**



« Ligne de communication, assignation en justice, Soudan » **Mémo** MSF OCA, département des Affaires humanitaires, 31 mai 2005 (en anglais)

**Extrait :**

MSF est indignée par les accusations portées contre Paul Foreman, le chef de mission de MSF Hollande, et Vincent Hoedt, le coordinateur pour le Darfour. Cela compromet gravement notre capacité à fournir une assistance humanitaire à la population du Darfour, dont les souffrances ne doivent pas être aggravées par ces actions. Au cours de la dernière année, nous avons fourni près d'un million de consultations et un soutien nutritionnel à plus de 50 haut-enfants au Darfour, et il est important de continuer à fournir des services vitaux dans les mois et les années à venir.

- MSF demande la libération immédiate de Paul Foreman et de Vincent Hoedt et l'abandon de toutes les accusations portées contre eux. Pour l'instant, ils sont tous deux en liberté sous caution. Les autorités soudanaises leur ont demandé de se présenter à nouveau au bureau du procureur mercredi pour la poursuite de l'enquête préliminaire. Aucune date de procès n'a encore été fixée.
- Les affirmations des autorités soudanaises selon lesquelles le rapport sur les violences sexuelles au Darfour serait faux sont totalement dénuées de fondement. Malheureusement, de nombreux patients traités dans nos cliniques ou nos centres nutritionnels présentent des signes de violences et d'abus. Leurs récits de ces abus, notamment de viols, ont choqué nos équipes médicales. MSF a dénoncé publiquement ces abus afin que le gouvernement soudanais et d'autres autorités puissent y mettre un terme de manière plus efficace.
- Les autorités soudanaises exigent de MSF qu'elle leur remette les informations qui ont servi de base au rapport sur les violences sexuelles au Darfour. Mais nos patients ont confié à MSF avoir subi ces abus en se fiant à l'engagement de confidentialité existant entre eux et leur médecin. MSF n'est donc pas en mesure de divulguer les détails médicaux ni les noms des victimes aux autorités ou à d'autres organisations, y compris l'ONU, la Cour pénale internationale et les organisations de défense des droits humains. Qui plus est, les femmes soudanaises qui se déclarent victimes de viol courent le risque d'être maltraitées par les autorités.
- MSF n'est pas la seule à avoir signalé des violences sexuelles généralisées au Darfour. La commission d'enquête du gouvernement soudanais, les Nations

unies, d'autres ONG et de nombreux journalistes internationaux ont également fait état de nombreux cas de violences sexuelles au Darfour. Mais comme l'accès au Darfour est limité pour les médias et les organisations de défense des droits humains, il devient de plus en plus difficile de sensibiliser le monde à la souffrance de la population.

- MSF estime qu'il est de son devoir de parler des souffrances des victimes de violences sexuelles et autres abus que nous traitons dans nos cliniques et centres nutritionnels. Nous tenons à souligner que nous le faisons dans leur intérêt, afin que le gouvernement soudanais et les autres autorités puissent mettre fin plus efficacement à ces abus contre les civils au Darfour.



**Note d'information** pour les centres opérationnels, les sections partenaires et les coordinateurs, MSF OCA, 31 mai 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Objectif général : assurer la sécurité de notre personnel sans compromettre notre mission et notre identité

La stratégie pour atteindre l'objectif général passe par 1) la communication/visibilité 2) la pression politique et 3) les voies juridiques (non couvertes ici).

Stratégie de communication

Elle sera percutante et très médiatisée auprès du gouvernement du Soudan. L'analyse est que cela protégera au mieux la mission et notre identité, et servira en fin de compte à protéger notre personnel détenu.

Les communications porteront le message plus large de l'obstruction du gouvernement du Soudan à l'égard des organisations humanitaires, en établissant un lien avec les souffrances persistantes de la population du Darfour.

Messages de plaidoyer

- MSF est consternée par l'arrestation par le gouvernement soudanais de son chef de mission au Nord-Soudan et de son coordinateur pour le Darfour.
- MSF exige que toutes les accusations soient abandonnées et que Paul Foreman (chef de mission Nord-Soudan) et Vincent Hoedt (coordinateur Darfour) soient libérés.
- MSF est profondément préoccupée par la persistance de la violence, de la peur et des conditions de vie épouvantables auxquelles sont confrontés les habitants du Darfour, victimes d'un conflit qui perdure.
- MSF proteste contre les tactiques d'intimidation du gouvernement du Soudan à l'encontre de MSF et des organisations humanitaires.
- MSF craint que l'arrestation de ses deux plus hauts responsables internationaux ne compromette sa capacité à fournir une assistance humanitaire.
- Les opérations de MSF se poursuivront normalement au Darfour et au Nord-Soudan, car MSF ne veut pas que la population souffre de cette action du gouvernement soudanais.

Commentaire

Les centres opérationnels et les bureaux des sections partenaires doivent demander à leur propre gouvernement/ministère des Affaires étrangères de faire pression sur le gouvernement du Soudan pour qu'il abandonne toutes les accusations contre Paul Foreman et Vincent Hoedt et les libère immédiatement et sans condition.

Les États devraient également censurer le gouvernement du Soudan pour obstruction et intimidation à l'encontre des acteurs humanitaires.

Les centres opérationnels et les sections partenaires doivent organiser leurs propres réunions avec leurs ambassadeurs respectifs au Soudan afin de protester et de formuler des demandes similaires à celles mentionnées ci-dessus.



« La haut-commissaire aux droits de l'homme préoccupée par l'arrestation du chef de MSF au Soudan » **Point projet** MSF Hollande/OCA, 31 mai 2005 (en anglais)

**Extrait :**

« Il s'agit d'une évolution très inquiétante », a déclaré la haut-commissaire. « Le viol et les violences sexuelles font partie intégrante de la vie des femmes du Darfour. C'est la conclusion de nos observateurs, de la Commission internationale d'enquête sur le Darfour et de toutes les enquêtes sérieuses sur la crise des droits humains qui sévit dans la région. MSF n'a rien fait d'autre que de consigner ces crimes horribles et d'essayer d'attirer l'attention sur eux », a-t-elle ajouté. La haut-commissaire a déclaré que le fait de s'en prendre à la communauté humanitaire pour son travail « non seulement ne rendra pas service à la population du Darfour, mais détournera également l'attention des vrais criminels, ceux qui continuent à violer, tuer et piller en toute impunité ». La haute-commissaire a appelé le gouvernement soudanais à veiller à ce que les défenseurs des droits humains et les travailleurs humanitaires soient autorisés à travailler librement, sans craindre de représailles.



*Rapidement, les médias se sont à nouveau emparés de l'affaire. Au niveau international, cela a permis de faire connaître le rapport encore mieux que lors de sa publication initiale. Les gens sont allés en ligne et l'ont cherché. Le nombre de connexions pour le lire après cette date a été plus de trois fois supérieur à celui de la publication initiale. Il a été ressuscité alors qu'il commençait à perdre de la visibilité dans les médias. Mais je pense que les autorités soudanaises savaient exactement ce qu'elles faisaient et qu'elles voulaient poursuivre dans cette voie, en dépit de la réaction au niveau international.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Jan Egeland, le sous-secrétaire général des Nations unies chargé des affaires humanitaires, coordinateur humanitaire des Nations unies, était très irrité par le fait que MSF soit punie pour avoir mis en lumière quelque chose d'important sur le plan humanitaire. Et la « communauté humanitaire » ne pouvait pas rester les bras croisés et voir certains de ses membres persécutés pour avoir dit la vérité. Je pense que Jan Egeland a été correct à cet égard.*

*L'ambassadeur britannique exerçait une certaine influence sur le gouvernement soudanais. Je pense donc que MSF Royaume-Uni a essayé de tirer les ficelles via l'ambassade britannique et qu'il y a eu une grosse tempête politique...*

*Quant aux États-Unis, ils essayaient d'utiliser le Darfour pour faire oublier le gâchis qu'ils avaient créé en Irak l'année précédente.*

*Tout le monde aux États-Unis était vraiment prêt à tout faire pour empêcher les gens de dire que les armes de destruction massive n'avaient jamais existé, etc. On avait donc Colin Powell de notre côté, ce n'était pas une première pour MSF et ce n'était toujours pas apprécié. C'était*

*un exercice d'équilibre intéressant pour les gens du siège à Amsterdam. Mais ce n'était pas quelque chose que j'étais chargé de négocier à Khartoum. MSF a utilisé la visibilité publique, les médias et, bien sûr, tout ce que le Soudan publiait. Personne ne croyait particulièrement le Soudan qui prétendait défendre sa souveraineté, etc. Tout le monde avait tendance à se ranger du côté de MSF et le fait que nous soyons deux hommes ordinaires blâmés pour une situation qui embarrassait depuis longtemps le monde entier – le Darfour étant une plaie ouverte – avait son importance en matière de relations publiques.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 1<sup>er</sup> juin 2005, les autorités soudanaises présentent un « mémorandum d'accusations » contre Paul Foreman et Vincent Hoedt, précisant qu'ils accusent des individus et pas « MSF en soi ou son travail caritatif mené dans l'intérêt de l'humanité et de la communauté soudanaise ».**

**En théorie, les deux coordinateurs risquent d'être condamnés pour espionnage, c'est-à-dire à une peine pouvant aller de dix ans de prison à la mort.**

**Les autorités soudanaises déclarent ne pas avoir d'autre choix que de prendre ces mesures afin de prouver au monde « l'inexactitude de ces rapports gênants ».**

**Elles donnent une semaine aux suspects pour fournir des preuves réfutant les accusations.**



« **Dossier d'accusation** » 1<sup>er</sup> juin 2005 (traduit de l'arabe vers l'anglais)

**Extrait :**

Le Soudan se félicite de la coopération internationale et du travail des volontaires, respecte les organisations étrangères et apprécie le travail qu'elles accomplissent. En tant qu'État, nous formons avec la communauté internationale une seule et même famille. Cependant, le travail doit être effectué en harmonie entre l'autorité dirigeante et l'organisation qui travaille. Le travail doit être effectué avec crédibilité et transparence, de manière à servir les objectifs pour lesquels ces organisations travaillent et à aider l'humanité. Afin que l'État ne soit pas déshonoré par des accusations qui portent atteinte à son honneur, à celui de ses femmes et à la moralité de ses forces armées, ces actions sont entreprises contre des individus de MSF, et non contre MSF elle-même ou son travail caritatif dans l'intérêt de l'humanité et de la communauté soudanaise. Nous respectons les droits juridiques et constitutionnels des suspects, et l'éthique de la profession, et nous leur donnons toutes les chances de se défendre et de fournir de quoi nous convaincre qu'ils avaient raison dans ce qu'ils ont publié. Dans une telle éventualité, nous pourrions abandonner l'accusation de violation de la loi, à l'exception de la question de l'absence de l'autorisation nécessaire du HAC pour la publication, et poursuivre ce crime commis.

Cependant, face à tous ces éléments concrets, à la faiblesse de cette défense, aux hésitations à répondre aux questions et aux tentatives pour les contourner, nous n'avons

d'autre choix que d'entreprendre ces actions pour prouver au monde que ces rapports sont inexacts. Il suffit de se reporter au rapport mensuel du secrétaire général de l'ONU dans lequel il fait référence à la publication de MSF Hollande faisant état de 500 cas de viols dans l'ouest du Soudan durant la période d'octobre à mars (voir le rapport mensuel du secrétaire général de l'ONU, paragraphe 14, daté du 7 avril 2005).



**Lettre** de MSF OCA au procureur général – ministère de la Justice – Khartoum, 5 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Suspect : 1- Paul Foreman 2- Vincent Hoedt  
(Procureur pour les crimes contre l'État)

Monsieur le Procureur général  
Ministère de la Justice

Avec tout le respect que je vous dois et au nom des suspects susmentionnés, je fais appel par la présente de la décision du procureur chargé des crimes contre l'État, qui a inculpé les suspects susmentionnés (à titre personnel et non professionnel) en vertu des articles 53/66/69 de la loi pénale de 1991 et des articles 13/14 de la loi sur le HAC pour violation de la loi et erreur d'application et d'interprétation, comme suit :

1. Il n'existe aucune preuve initiale indiquant que l'un des suspects a espionné le pays en contactant un État étranger ou en parlant à ses agents ou en lui transmettant des secrets dans l'intention d'aider ses opérations militaires contre le pays ou de compromettre la position militaire du pays ou la possibilité de compromettre politiquement ou économiquement le pays de la manière prévue à l'article 53 de la loi pénale pour l'année 1991.
2. Par conséquent, la décision rendue a violé la règle de droit et une erreur a été commise dans son application et son interprétation lorsqu'il a été décidé de les inculper en vertu de l'article 53 susmentionné en leur demandant de fournir les preuves qui réfutent l'inculpation.
3. En outre, il n'existe aucune preuve contre les suspects indiquant que l'un d'entre eux a publié ou diffusé des informations ou un rapport dont il était conscient de l'inexactitude dans le but d'effrayer et d'intimider le public, de menacer la paix générale ou de compromettre le prestige de l'État.
4. L'essentiel des informations transmises dans le rapport est conforme aux conclusions des commissions et des autorités officielles soudanaises et non soudanaises... Elles ont été rapportées par la commission d'enquête formée par les autorités gouvernementales concernées pour enquêter sur les allégations de violations des droits humains au Darfour...
  - Selon le rapport de ce comité: « il y a effectivement eu de graves violations des droits humains impliquant toutes les parties belligérantes ».
  - Le rapport de la commission susmentionnée indiquait également que « des crimes de viol et d'abus sexuels avaient été commis... ».
5. Non seulement cela... mais les autorités soudanaises ont admis – officiellement – dans leur réponse au rapport de l'ONU, l'exactitude de l'essentiel des informations contenues dans le rapport en question... où les autorités soudanaises ont admis l'existence de 60 cas de viols dans la seule région... et que le schéma des abus s'est répété dans tout le Darfour : « Ce schéma d'abus... est récurrent dans tout le Darfour. » Les 60 cas de viols mentionnés « ... ont été signalés dans une seule région... ». Le gouvernement

- soudanais estime que les violations mentionnées « sont représentatives d'un schéma récurrent de violences sexuelles commises par les rebelles à travers le Darfour... ».
6. Le rapport en question n'accuse pas le gouvernement du Soudan ou toute autre partie belligérante dans la région du Darfour ou dans d'autres zones de conflit.
  7. Le rapport publié par le siège de MSF Hollande aux Pays-Bas – qui fait référence à des cas qui ont été traités par ses membres au Soudan – ne constitue en aucun cas les éléments prévus à l'article 66.
  8. D'autre part, le fait d'exiger des suspects qu'ils révèlent les noms des personnes infectées ou des patients qui ont reçu des soins médicaux de l'organisation contrevient au principe du secret des relations et des informations entre un médecin et ses patients... qui est un principe admis et énoncé dans les lois soudanaises.
  9. MSF insiste sur ce principe dans ses relations avec tous les pays où elle travaille, et toutes les organisations et institutions internationales.
  10. Il n'existe aucun élément de preuve initial indiquant que l'un des suspects ait troublé l'ordre public ou commis un acte avec l'intention ou la possibilité de troubler l'ordre public ou la tranquillité dans un lieu public, comme indiqué à l'article 69 de la loi pénale de 1991.
  11. En ce qui concerne la déclaration du suspect publiée dans le journal français, les commentaires et les opinions du journaliste français sont attribuables au journaliste qui est l'auteur de l'article... et la déclaration du second suspect était (citation) et ne constitue, en aucune façon, un élément pour les articles d'accusation.
  12. Dans les données soumises contre les suspects, il n'y a aucune référence à une violation des dispositions de la loi concernant le HAC (articles 13/14) par l'un des suspects... De plus, aucun des deux articles n'a à voir avec les « crimes contre l'État ».
  13. Finalement, il n'y a rien dans les preuves fournies qui justifie, en premier lieu, l'inculpation des deux suspects en leur personne de la manière indiquée dans la décision qui a fait l'objet de l'appel et du « dossier d'accusation ».
  14. Le rapport en question n'a été publié ni par l'un ni par l'autre des suspects... Cette décision a été prise par la section concernée au siège de MSF à Amsterdam, aux Pays-Bas. Un représentant de cette section s'est déjà rendu au Soudan et en a explicitement informé le HAC.
  15. Pour toutes ces raisons et avec tout le respect que je vous dois, nous vous demandons de bien vouloir annuler la décision d'inculper les deux suspects et d'abandonner les poursuites à leur encontre, et de les libérer immédiatement.



*On m'a formellement informé que la peine pour les crimes que Paul et moi avons commis était la mort. C'est à ce moment-là que j'ai pensé : « Peut-être que ce n'est pas si drôle, après tout. » Je me souviens que j'ai essayé d'être un peu gentil et j'ai dit : « Puis-je prendre des notes ? » Et j'ai demandé à l'un des agents si je pouvais emprunter son stylo, un peu comme si je recherchais une interaction.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Finalement, quelqu'un a parlé à notre avocat en termes juridiques. Ils ont produit un acte d'accusation, et nous étions tous les deux accusés de trois choses. L'une d'elles était la publication d'un faux rapport ou quelque chose de ce genre. L'autre était de mener des actions susceptibles de troubler la paix au sein de la population soudanaise. Et la troisième, qui nous inquiétait tous les deux, était l'espionnage. Les deux premiers chefs d'accusation*

*cusation étaient passibles d'une peine de deux ou trois ans de prison et d'une flagellation publique.*

*Pour le troisième chef d'accusation, l'espionnage, c'était de dix ans de prison à la peine de mort. Il s'agissait d'accusations graves. Je dois dire que cela m'a occasionné un certain stress, car à ce moment-là, on commençait à se rendre compte que cela pouvait devenir un peu plus sérieux que ce dont nous avons vraiment besoin.*

*Le premier chef d'accusation concernait la publication d'un faux rapport et c'est celui contre lequel MSF s'est vigoureusement défendue parce que le rapport était exact à 100 %. Nous l'assumons dans son intégralité. Il est important que les gens comprennent que les conflits sont une réalité très laide et désagréable... et le monde doit en être informé pour que les survivants puissent obtenir une aide humanitaire en rapport avec leur souffrance. MSF a donc maintenu – et maintient toujours – que les informations données dans le rapport lui-même étaient véridiques. Ce fut une énorme tempête politique.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Alors que le gouvernement soudanais leur propose de faciliter la résolution de l'affaire en réduisant la campagne de plaidoyer, les dirigeants de MSF Hollande/OCA décident au contraire de la déployer vers les ambassades et les autorités concernées afin d'accentuer la pression pour que les accusations soient abandonnées.**

**Cette stratégie est appuyée par une campagne de communication destinée à donner un visage à Paul et Vincent. Le soutien de tout le mouvement MSF, en particulier celui de toutes les équipes du Soudan, est acquis.**

**Bien que conscients du caractère essentiellement politique de l'affaire, les responsables de MSF Hollande/OCA tiennent à respecter toutes les étapes juridiques imposées par la justice soudanaise.**

**Sur le terrain, les opérations se poursuivent normalement. Les mesures de sécurité sont toutefois renforcées.**



« Ligne de communication concernant le procès au Soudan contre les coordinateurs au Darfour de MSF Hollande » **Note** de MSF OCA, 2 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

- MSF est indignée par les accusations portées contre le chef de mission et le coordinateur au Darfour de MSF Hollande. Cette situation compromet sérieusement notre capacité à secourir les populations du Darfour. Il ne devrait pas être permis qu'elles souffrent encore davantage en raison de ces actions. Nous avons donné un million de consultations à des patients ainsi qu'un soutien nutritionnel à plus de 50 000 enfants et il est important de poursuivre ces services vitaux dans les mois et les années à venir.
- Les déclarations des autorités soudanaises selon lesquelles le rapport sur les violences sexuelles serait erroné, sont sans fondement. Malheureusement, de nombreux patients ayant été traités dans nos cliniques ou nos centres de nutrition présentent des stigmates de violences sexuelles. Leurs récits des sévices

qu'ils ont subis, et notamment des viols, ont choqué la conscience de nos équipes médicales. MSF a rendu publics les comptes rendus de ces violences afin que le gouvernement soudanais et les autres autorités puissent plus efficacement mettre un terme à ces abus contre les civils. MSF se montre très prudente lors de la collecte de toutes les données médicales, notamment celles concernant les abus et nous n'avons aucun doute à propos des données et des conclusions contenues dans le rapport sur les violences sexuelles au Darfour.

- MSF n'a pas été seule à rapporter des violences sexuelles généralisées au Darfour. La commission d'enquête du gouvernement soudanais, l'ONU, d'autres ONG et de nombreux journalistes étrangers ont également fait état d'un grand nombre de cas de violences sexuelles.
- MSF estime qu'il est de son devoir de prendre la parole publiquement au sujet des souffrances des victimes de violences sexuelles et d'autres abus que nous traitons dans nos cliniques et nos centres d'alimentation, ce que nous continuerons à faire. Nous souhaitons souligner le fait que nous agissons ainsi dans leur intérêt, afin que le gouvernement soudanais et les autres autorités puissent plus efficacement mettre fin à ces abus contre les civils au Darfour.
- Nos patients ont informé MSF des abus dont ils ont été victimes en vertu du secret médical existant entre les patients et leurs médecins. Cela signifie que MSF n'est en mesure de divulguer ni les détails médicaux ni les noms des victimes. Qui plus est, au Soudan, les femmes prenant la parole en tant que victimes de viol encourent un risque sérieux de mauvais traitements de la part des autorités.



**Compte rendu** non officiel de la téléconférence du comité exécutif (ExCom) de MSF, 3 juin 2005 (en anglais)

#### **Extrait :**

##### Soudan [...]

Le gouvernement soudanais a promis que les accusations contre les deux expatriés seraient retirées. Il demande à MSF de réduire sa campagne d'information et de plaider afin de faciliter une résolution de la situation. MSF Hollande est cependant sceptique à l'égard d'une telle demande et pense qu'il s'agit d'une manœuvre pour gagner du temps. MSF Hollande prévoit de poursuivre sa campagne de soutien.

La stratégie et le plan d'action demeurent inchangés. Les sections doivent relayer dans les médias le fait que les accusations portées contre les deux expatriés n'ont pas été retirées et que la mobilisation se poursuit. En outre, les sections doivent continuer à contacter le gouvernement et les ambassades de leur pays afin d'accroître la pression diplomatique.

##### Décision et étapes ultérieures :

Les sections doivent poursuivre la campagne de communication et la campagne diplomatique pour maintenir la pression sur le gouvernement soudanais.

Les sections doivent relayer dans les médias le fait que les accusations portées contre les deux expatriés n'ont pas été retirées.



« Stratégie II – la semaine à venir » **Note** de MSF OCA, Vince, Paul, Marc, Kenny, 4 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Stratégie de communication :

De façon générale, aucune déclaration publique cette semaine dans l'attente et l'espoir d'une résolution de la situation judiciaire.

Si rien ne se passe d'ici jeudi en fin de journée, utiliser le week-end pour intensifier le plaidoyer et faire planer la menace d'une opération de publicité massive.

En l'absence de résultat, s'exprimer publiquement lundi 13.

Position des chefs de mission (au niveau local et international) s'ils sont sollicités : indiquer que le processus judiciaire exige du temps avant qu'une conclusion satisfaisante soit obtenue et que par conséquent nous essayons de nous remettre au travail. Toutes les autres demandes internationales doivent être adressées à Amsterdam (les demandes locales à Marc).

À supposer que tout soit réglé rapidement, éviter tout « triomphalisme » ; célébrer une victoire serait une mauvaise idée.

Stratégie de réponse à plus long terme :

MSF protestera aussi vigoureusement que possible si les chefs de mission devaient être déclarés PNG (*persona non grata*).

Nous sommes disposés à discuter des dates de fin de contrat des chefs de mission dans le cadre de l'accord.

En supposant que les accusations soient retirées, un processus de négociation plus poussé pourrait avoir lieu.



*À l'époque, à Khartoum, on formait un bon groupe. Tout le personnel des cinq sections de MSF était uni et se soutenait. On organisait des réunions des chefs de mission afin de définir les lignes de communication, ce qu'on dirait dans les forums d'ONG, à l'ONU, etc. On travaillait étroitement ensemble pour contrer les efforts du HAC et du gouvernement soudanais pour réduire MSF au silence. À l'époque, tout le monde était d'accord pour dire que, si MSF était attaquée, on devait se serrer les coudes et se défendre.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Afin de pouvoir apporter les clarifications exigées par le mémorandum d'accusation du gouvernement soudanais, MSF Hollande/OCA passe de nouveau en revue toutes les informations contenues dans le rapport « L'écrasant fardeau du viol ».**



**Questions-réponses** MSF OCA à Aurélie Lamazière, chargée d'affaires humanitaires de MSF Hollande, auteure du rapport « L'écrasant fardeau du viol », 7 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

1. Dans quelle mesure Aurélie se souvient-elle que la citation sur la page de couverture reflète les histoires des autres femmes ? À moitié ? Au quart ? Pour quelques-unes ?

Pour un quart (ou moins) des victimes. La citation reflète néanmoins une conviction bien établie des proches des victimes, du personnel local de MSF (traducteurs, sages-femmes, agents de santé communautaire...) et des gens au sein de la communauté. De NOMBREUSES personnes (et pas seulement les victimes) ont mentionné le fait que « changer la génétique » était un des objectifs des viols.

2. Qu'en est-il des histoires concernant les victimes qui étaient enceintes et placées en détention ou maltraitées par la police ? MSF en a-t-elle été directement témoin ?

Oui. La première fois que cela a été remarqué, la sage-femme, qui était une expatriée, a parlé avec un policier qui est venu à la clinique afin de demander un certificat médical (indiquant la grossesse) pour une liste de femmes. Il a clairement expliqué qu'il établissait cette liste pour « protéger » les femmes qui étaient enceintes à la suite d'une relation extraconjugale. Par la suite, la sage-femme et l'infirmière, toutes deux expatriées, ont vu les femmes en prison. Elles n'étaient pas maltraitées, bien entendu. Mais elles ont visité la prison (une fois, me semble-t-il) pour dispenser des soins médicaux. C'était au moment de la visite de Ton (vers février 2005). L'équipe a même réglé l'amende pour qu'une femme puisse sortir de prison.

3. Avons-nous abordé la question du viol avec les autorités locales, le ministère de la Santé ou d'autres entités du gouvernement du Soudan avant de rendre public le rapport ?

L'équipe au Darfour de l'Ouest a tenté d'aborder la question avec TOUTES les autorités locales (les forces de sécurité, la police, les commissaires, le « juge »/ procureur à Garsilla, etc.) : soit ils n'ont pas du tout reconnu le problème, soit ils nous ont demandé de leur remettre toutes les femmes qui avaient été violées pour qu'ils puissent « prendre soin » d'elles.

À d'autres endroits, au Darfour du Sud, les groupes de travail pour la protection et contre les violences sexuelles et sexistes (rassemblant les ONG, dont nous et les agences de l'ONU) ont soulevé la question à plusieurs reprises. Je crois que Vince a fait mention du problème lors d'une réunion de relativement haut niveau à Nyala avec des représentants du gouvernement du Soudan (dont un représentant du ministère des Affaires étrangères).

Cependant, je ne pense pas que nous ayons fait beaucoup de lobbying auprès du ministère de la Santé...

4. Quel a été le mot de la fin concernant les règles encadrant le Formulaire 8 ? A-t-il été abrogé ?

La dernière chose dont j'ai entendu parler avant mon départ était que les femmes étaient autorisées à se rendre d'abord dans un centre de santé pour y obtenir un traitement (sans le Formulaire 8). Elles pouvaient choisir par la suite si elles souhaitaient porter plainte. Mais l'assistante du chef de mission de MSF Belgique à Khartoum, avec qui je suis toujours en contact, m'a dit qu'il y avait eu de nombreux changements récemment. Nous allions ensemble aux réunions pour la protection contre les violences sexuelles et sexistes, elle a donc dû suivre tous les développements. Vous pourriez la contacter si besoin et si elle se trouve encore dans le pays.

5. Pourquoi les chiffres des zones ne relevant pas de MSF Hollande sont-ils peu élevés ? Des hypothèses ?

Certaines sections n'en faisaient pas une priorité ; d'autres ont reconnu qu'elles rencontraient des difficultés à entrer en contact avec les femmes violées ; MSF Hollande était la seule section présente dans les zones rurales. Les autres sections se trouvaient principalement dans de grands camps où la sécurité et la visibilité étaient plus contrôlées.

Tout comme nous enregistrons des chiffres faibles à Kalma ou Kas (d'importantes concentrations urbaines de personnes déplacées internes), de même, les autres sections de MSF disposent de chiffres peu élevés.

Cependant, j'ai entendu, de façon indirecte, qu'une sage-femme expérimentée de MSF Espagne avait été choquée par le nombre de victimes de viols qu'elle traitait chaque semaine. Elle a dit qu'au Darfour elle ne comptait pas le nombre de femmes violées, mais le nombre de femmes qui n'avaient pas été violées. Il s'agit donc probablement d'un manque de volonté d'obtenir les données correctes sur cette question sensible et de communiquer à ce sujet...

6. Des femmes ont-elles déclaré que les auteurs provenaient des forces de l'Union africaine (UA), ou des travailleurs des ONG, etc. ? (De parties non combattantes).

Non.

7. Concernant les statistiques de la page 3 (90 % des viols ont eu lieu en dehors des villages, 28 % de viols multiples), se rapportent-elles aux 500 ou aux 297 cas ?

Toutes les statistiques mentionnées dans le rapport ont été établies sur la base des 297 cas.



« Clarifications concernant le rapport sur les viols » **Mémo** MSF Hollande/OCA, 7 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Je me rends compte du risque que représente le fait de donner l'impression de revenir sur les déclarations de notre rapport, mais en même temps, des clarifications pourraient réduire les tensions et aider le ministère des Affaires étrangères à se défendre s'il soutient un abandon des poursuites. Je crois que nous pourrions faire cela publiquement, peut-être en réponse à un nombre croissant de médias sur le terrain qui questionnent le nombre de 500, ou diplomatiquement, avec une lettre à Pronk ou à quelqu'un au ministère des Affaires étrangères. J'ai le sentiment que cette affaire va être mentionnée pendant les négociations de toute manière.

Dans le but de dissiper certaines des tensions entourant le rapport, MSF souhaiterait clarifier ce qui suit :

- MSF est convaincue que bien plus de 500 viols ont eu lieu au Darfour pendant la période considérée dans le rapport. En premier lieu, le rapport fait référence au nombre de femmes qui ont sollicité un traitement auprès de MSF après un viol, et non au nombre réel de viols ayant eu lieu. En outre, parmi les femmes qui ont en effet sollicité un traitement, pas moins de 28 % d'entre elles ont rapporté avoir été violées plus d'une fois. En deuxième lieu, MSF est consciente que de nombreuses victimes n'ont pas accès au système de santé, craignent de solliciter un traitement pour des violences sexuelles ou décident pour d'autres raisons de ne pas recourir aux soins.
- Dans le rapport, le temps fait référence à la période durant laquelle les femmes ont sollicité un traitement auprès de MSF à la suite d'un viol ou de violences sexuelles, et non pas à la période durant laquelle les viols ont eu lieu.
- Le travail de MSF ne consiste pas à enquêter sur les affaires de viol, ou à déterminer juridiquement si un crime a eu lieu, mais il consiste à répondre médicalement aux traumatismes physiques et psychiques des victimes et à attirer l'attention des acteurs capables d'agir pour mettre un terme aux viols.
- Le rapport sur les viols est intentionnellement vague sur l'identité des auteurs, bien qu'il soit clair, d'après les rapports des victimes, que, dans l'écrasante majorité des cas, les auteurs étaient des hommes armés et en uniforme.

MSF ne dispose pas d'informations concernant l'identité des auteurs. Il est cependant clair, selon les rapports des victimes, que, dans l'écrasante majorité des cas, les auteurs étaient des hommes en armes et portant l'uniforme.

**Le représentant du secrétaire général des Nations unies au Soudan, Jan Pronk, se positionne comme intermédiaire dans les négociations entre MSF Hollande et le gouvernement du Soudan.**

**Rapidement, il obtient un accord selon lequel les accusations seront abandonnées à condition qu'un échange de lettres ait lieu, par son entremise entre MSF et le gouvernement du Soudan. À sa demande, MSF adopte un profil bas pendant les négociations tout en préparant une stratégie de communication en cas d'échec.**

**Le 14 juin 2005, au cours d'une conférence de presse, Jan Pronk annonce s'attendre à ce que les accusations soient abandonnées dans les heures à venir. Mais rien ne se passe.**



**Compte rendu** de la réunion de la Task Force de MSF OCA, 8 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Opérations

Réunion entre le ministre de la Justice et Pronk : Conclusion d'un accord stipulant que les accusations seront retirées en parallèle d'un échange de lettres entre MSF et le gouvernement du Soudan qui aura lieu via et avec l'aide de Pronk. [...]

Communications

Nous devons nous tenir prêts à faire publiquement des annonces la semaine prochaine si le processus n'avance pas. Étant donné la disponibilité de Geoff (Prescott, directeur général de MSF Hollande) et le fait que les prochains signes de progrès à Khartoum pourraient ne pas apparaître avant dimanche (retour de Pronk d'Abuja), déplaçons la date potentielle pour les communications au 15 juin (mercredi).



**Lettre** de Jan Pronk, représentant spécial du secrétaire général, Mission des Nations unies au Soudan (MINUS), au ministre des Affaires étrangères, au ministre d'État à la Justice, et à M. Kenny Gluck, directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, du 13 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Vos Excellences, cher M. Gluck,

À la suite d'une série de discussions concernant la publication du rapport de MSF sur les violences sexuelles au Darfour, le gouvernement du Soudan et MSF ont fait part de leurs positions respectives. Comme convenu, j'ai facilité cet échange.

Lors de mes discussions avec le gouvernement et MSF à la suite de cet échange, la position fondamentale du gouvernement a été énoncée assez clairement. D'après le gouvernement du Soudan, le rapport de MSF est « irréaliste, manque de crédibilité et vise à

fausser l'image du pays et à ébranler le tissu social. En outre, il complique la situation et alimente le conflit au lieu de rallier les efforts pour aider à résoudre le problème et en contenir ses effets ».

MSF a expliqué clairement que « les affirmations et les données chiffrées fournies dans le rapport n'ont pas été inventées », mais qu'elle « comprend les préoccupations du gouvernement. Son intention n'était pas de nuire à l'État de quelque façon que ce soit. Il s'agissait d'un rapport humanitaire sans intentions politiques. Nous n'avons accusé ni le gouvernement ni aucune autre autorité. MSF a uniquement agi pour des raisons humanitaires et en toute bonne foi ». MSF a de nouveau confirmé dans sa lettre au gouvernement « son engagement à respecter la loi soudanaise et à reconnaître la souveraineté du Soudan ».

Le gouvernement du Soudan m'a informé du fait que, comme convenu, l'échange de positions impliquerait l'abandon des poursuites à l'encontre de MSF et de son personnel. Au cours de ces discussions, le gouvernement a confirmé le retrait immédiat de toutes les accusations à la réception de la présente lettre. Le gouvernement du Soudan et MSF m'ont tous deux informé qu'ils avaient hâte d'établir un dialogue constructif et une collaboration fructueuse.

Je m'attends donc à ce que le travail humanitaire de MSF puisse se poursuivre et se développer au Darfour ainsi qu'au Soudan dans son ensemble. Il a été démontré à quel point il est crucial pour soulager les souffrances de nombreuses personnes dans ce pays comme dans d'autres.



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (Full ExCom) de MSF, Montréal, 14 et 15 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Cette attaque de la part du gouvernement soudanais peut être analysée de différentes manières. En particulier comme :

- Des attaques systématiques et continues pour intimider les agences d'aide humanitaire (d'autres ONG ont également été menacées).
- Une réaction au rapport publié par MSF en mars 2005 qui se base sur des faits médicaux.
- Une crainte du gouvernement soudanais que MSF collabore avec la Cour pénale internationale (CPI).
- Le résultat de tensions et d'une divergence d'opinions au sein du gouvernement soudanais.
- La connaissance de la publication prochaine d'un rapport international imminent de MSF sur le Darfour.

Tout au long de cette crise, les objectifs de MSF Hollande sont :

- La sécurité et les vies des deux travailleurs de MSF ainsi que des autres membres du personnel pendant la poursuite des opérations.
- La capacité à continuer de fournir l'aide humanitaire.

Le plan d'action de MSF Hollande est de :

1. Continuer à s'opposer publiquement aux accusations. Le gouvernement du Soudan craint d'avoir mauvaise presse et le message a d'ores et déjà entraîné des répercussions sur le ministère des Affaires étrangères. MSF s'adresse à différents types de médias afin de poursuivre sa campagne, et notamment des médias arabes.

2. Demander aux gouvernements des différentes sections de faire pression sur les ambassades soudanaises.
3. Donner un visage et une voix aux deux travailleurs dans le but d'augmenter la sensibilité du grand public à l'égard de cette problématique.
4. Continuer les négociations avec le gouvernement du Soudan. Les négociations requièrent que nous suivions un protocole strict tout en franchissant les différentes étapes du système hiérarchique du pays. MSF Hollande s'est déjà réunie avec plusieurs ministères et, à la demande du gouvernement soudanais, elle fait appel, en tant qu'intermédiaire, à Jan Pronk, représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) à Khartoum.

Le gouvernement du Soudan exige des détails quant à la façon dont les informations présentées dans le rapport ont été collectées. Il demande les noms des victimes, des professionnels de santé et les lieux. MSF a fourni des informations démographiques générales mais refuse de divulguer des informations spécifiques afin de garantir la sécurité des victimes et des travailleurs. MSF soutient que ces informations sont protégées par le secret médical entre patient et médecin.

Un échange de lettres entre MSF et le ministère de la Justice a eu lieu et des rumeurs récurrentes selon lesquelles les accusations seront abandonnées circulent. En attendant, MSF Hollande continue à soutenir son rapport et ne prévoit pas de retirer quelque information que ce soit. MSF exige que les accusations soient officiellement retirées et soutient que les arrestations constituent une forme de harcèlement. MSF Hollande a diminué, sans toutefois l'arrêter, l'ampleur de la campagne et de la pression médiatiques tandis que les négociations sont en cours. Néanmoins, si les autorités soudanaises n'aboutissent pas à des avancées concrètes, MSF relancera sa campagne.

Objet. La Cour pénale internationale (CPI) – MSF Belgique a expliqué que la CPI n'intervient que si les gouvernements n'intentent pas d'action en justice pour crimes. Étant donné que le Soudan dispose d'un système judiciaire établi, la CPI n'a aucune raison de s'impliquer. MSF Hollande a publiquement clarifié le fait que MSF ne fournit pas d'informations à la CPI.



**Point d'information** quotidien sur les arrestations du personnel de MSF Hollande au Soudan, jeudi 16 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Mardi 14 juin, Pronk a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il s'attendait à ce que les accusations contre Paul et Vince soient retirées d'ici quelques heures (et Hilary Benn, secrétaire d'Etat au Développement du Royaume-Uni, a formulé la même déclaration.) Cela ne s'est pas produit.

En dépit du manque d'avancées réelles au cours des deux derniers jours, nous avons encore bon espoir que les accusations seront bientôt retirées. Les discussions en cours, qui ont lieu entre les différents ministères au sein du gouvernement du Soudan, ont besoin de temps avant que l'affaire ne puisse être résolue. Le processus diplomatique, qui se caractérise par l'échange de lettres et de prises de position entre MSF et le gouvernement du Soudan, suit son cours.

Nous avions initialement prévu de fixer la date limite pour les communications publiques au vendredi 17 juin. Toutefois, les choses semblant avancer (bien que lentement) dans la bonne direction, nous avons décidé de ne faire aucune déclaration publique cette

semaine. Nous reconsidérerons cette décision en début de semaine prochaine à la lumière des progrès (ou de l'absence de progrès) effectués. Vince [nt Hoedt] a pu retourner à Nyala afin de poursuivre son travail ; Paul [Foreman] continue le sien à Khartoum ; et Kenny Gluck est actuellement à Khartoum où il prend les choses en main.

**Le 18 juin 2005, le directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, Kenny Gluck, est officiellement informé par le ministre des Affaires étrangères du Soudan que les accusations contre Paul Foreman et Vincent Hoedt sont abandonnées. Le procureur déclare qu'il va classer l'affaire.**

**Paul et Vincent sont autorisés à quitter le pays. Après de courtes vacances, Paul revient pour terminer sa mission, ce qui lui permet de vérifier qu'il n'est pas déclaré persona non grata dans le pays.**



**Point d'information** quotidien sur les arrestations du personnel de MSF Hollande au Soudan, lundi 20 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Ce message pour vous informer que toutes les accusations contre Paul et Vince ont été retirées.

Confirmation a été donnée hier par écrit par le ministère de la Justice, et par un fax envoyé au procureur général lui intimant d'abandonner toutes les poursuites contre MSF. Dans l'ordonnance, il explique qu'il abandonne les poursuites puisque : « les suspects travaillent pour MSF qui fournit de l'aide humanitaire ; étant donné que MSF s'acquitte de son travail dans les États du Darfour qui ont grandement besoin d'aide et de soutien humanitaires ; dans le but de renforcer la relation entre les institutions gouvernementales et les organisations fournissant de l'aide et de l'assistance humanitaires ; et du fait du rôle majeur qu'elles jouent ; et en considérant l'engagement de MSF à s'en tenir au travail humanitaire et à obtenir ses informations des autorités concernées. »

L'abandon des poursuites a également été confirmé lors d'une réunion qu'a eue hier Kenny Gluck avec le ministre des Affaires étrangères.

Paul et Vince ne seront pas déclarés PNG [persona non grata] et sont en principe en mesure de poursuivre leur travail. Ils quitteront cependant tous deux le Soudan du Nord ce soir ; Paul pour une courte pause afin de passer du temps avec sa famille avant de retourner au Soudan afin d'y terminer sa mission ; Vince est de toute façon en fin de mission (bien qu'il puisse y retourner à la fin de l'été si besoin).

Un bref communiqué de presse de MSF a été diffusé ce matin, saluant la nouvelle et soulignant l'importance de revenir à notre mission essentielle qui vise à porter assistance aux populations du Darfour.

Aucune condition n'a été imposée à MSF par le gouvernement du Soudan pour que les accusations soient retirées.

Les conséquences à plus long terme de ce « drame » seront discutées dans les prochains jours.



*Kenny Gluck a eu quantité de discussions ouvertes avec différents hauts fonctionnaires au Soudan. C'est lui qui a finalement reçu la notification officielle du ministre des Affaires étrangères indiquant qu'ils retireraient les accusations. À cette époque, ce ministre était alors lui-même médecin. Le fait que MSF ait traité les questions de communication, se soit occupée de la partie médicale et ait décrit comment et pourquoi ses équipes ont agi de cette façon était pour lui insignifiant. Il a remis la lettre à Kenny Gluck et lui a dit : « Écoutez, nous ne voulons plus entendre parler de ces problèmes. Voilà pour vous. » C'était la fin de l'affaire judiciaire.*

*Dr Khalid Abdelsalam, MSF Hollande/OCA, adjoint au coordinateur général au Soudan 2005-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Ils ont affirmé que les accusations étaient retirées. Nous sommes retournés une dernière fois au bureau du procureur, nous avons signé des documents et il a dit : « Je vais classer cette affaire. » Vince et moi avons quitté le pays avec Kenny. Le jour de notre départ, l'information n'était pas encore arrivée au département de l'immigration de l'aéroport international de Khartoum. On avait des billets pour quitter le pays sur un vol de la Lufthansa. On était enregistrés avec nos bagages et au dernier point de contrôle des passeports, ils nous ont arrêtés de nouveau, Vince et moi... Ils nous ont de nouveau retenus dans une pièce et ont déclaré : « Vous ne pouvez pas partir parce que vous êtes sur une liste "interdits de quitter le territoire" et le fait que vous soyez en train d'essayer de le faire prouve évidemment que vous êtes coupables. Donc là, vous avez un problème. » En toute honnêteté, c'est la menace la plus grave à laquelle nous avons été confrontés pendant toute cette période. Lorsqu'on avait appris que les accusations étaient retirées, Vince avait acheté le journal du matin, un journal soudanais en arabe et l'avait mis dans son sac, en pensant : « Je le garderai comme souvenir. » Aucun de nous ne savait lire l'arabe, mais sur la une, il y avait une photo de moi, je pense, ou une photographie de nous deux. Et il y était écrit en arabe que les accusations avaient été abandonnées.*

*Il a sorti le journal du sac et l'a mis sur la table devant l'agent de l'immigration qui nous avait arrêtés et il a dit : « Nous avons été libérés ! » Ils nous ont alors laissés monter à bord de l'avion sur la base de la une de ce journal. On a eu chaud, parce qu'ils avaient passé le dernier appel de passagers et l'hôtesse de l'air était à la porte pour la fermer lorsque nous avons descendu en courant la passerelle de l'avion. Il était évident que le reste des passagers dans l'avion était remonté contre nous parce que le départ avait été retardé de vingt minutes, le temps de trouver les trois derniers passagers qui s'étaient enregistrés mais qui n'étaient pas montés à bord. On est rentrés chez nous. J'avais cinq jours de pause. La discussion avec Amsterdam peut se résumer en quelques points : vont-ils vous laisser revenir au Soudan ? Êtes-vous bannis du pays ? Ce n'est pas terminé. S'ils vous empêchent de retourner dans le pays, c'est une forme de sanction, donc cela signifie que les accusations ne sont pas abandonnées. J'ai donc pris un vol de retour pour Khartoum cinq jours après en être parti. Ils m'ont laissé entrer et il n'y a eu aucun problème.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

## Chapitre 2

# MSF, INTERVENTION ARMÉE ET JUSTICE INTERNATIONALE AU DARFOUR (juillet 2005 - 2009)

**Le 19 novembre 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1574 qui soutient « les décisions de l'Union africaine de porter à 3 320 personnes les effectifs de sa mission au Darfour et d'en élargir le mandat ».**

**Le Conseil de sécurité appelle aussi toutes les parties à coopérer pleinement avec la commission internationale d'enquête créée par le secrétaire général, début octobre.**



**Résolution 1574 (2004)**, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies, à sa 5082<sup>e</sup> séance, le 19 novembre 2004, à Nairobi (en anglais, en français)

**Extrait :**

13. Appuie fermement les décisions de l'Union africaine de porter à 3 320 personnes les effectifs de sa mission au Darfour et d'en élargir le mandat aux tâches énumérées au paragraphe 6 du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 20 octobre 2004, prie instamment les États membres de fournir le matériel, les moyens logistiques et financiers et les autres ressources nécessaires, et exhorte le gouvernement soudanais et tous les groupes rebelles au Darfour à coopérer pleinement avec l'Union africaine ; [...]

15. Demande à toutes les parties de coopérer pleinement avec la commission internationale d'enquête créée par le secrétaire général, décrite dans sa lettre du 4 octobre 2004 adressée au président du Conseil de sécurité (S/2004/812), dont les conclusions seront communiquées au Conseil de sécurité ;

16. Réaffirme qu'il importe de déployer davantage d'observateurs des droits de l'homme dans le Darfour ;

**En novembre 2004, le coordinateur de projet de MSF Hollande/OCA à Nyala et la chargée d'affaires humanitaires partagent des informations sur la violence en cours avec les enquêteurs de la commission d'enquête des Nations unies. La possibilité de parler avec des membres du personnel national, témoins de ces violences, est évoquée.**

**Le 21 novembre 2004, lors d'une rencontre avec les représentants des Nations unies à Khartoum, le coordinateur général de MSF Hollande/OCA au Soudan alerte sur les questions de sécurité et de protection au Darfour.**



**Chronologie** 2004-2005 des activités de plaidoyer et de communication de MSF Hollande/OCA, MSF Hollande/OCA, 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Nov. 2004 : Partage d'informations avec les membres de la commission d'enquête des Nations unies sur les crimes de génocide à Nyala – coordinateur pour le Darfour, Nyala + chargé(e) des affaires humanitaires – Informations partagées concernant les violences en cours (massacres, viols, tortures, intimidations, fosses communes, accent mis sur les femmes décédées à la suite de viols) ; mention de la possibilité de parler aux témoins (personnel national).

21/11/2004 : Réunions avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) – coordinateur à Khartoum – Premières tentatives de susciter de sérieuses préoccupations quant à l'échec de la réponse apportée aux problèmes de la sécurité et de la protection au Darfour.



*Je me souviens d'avoir participé en compagnie de Vincent Hoedt à une réunion avec cette commission d'enquête, au cours de laquelle on a partagé de l'information, de façon confidentielle, évidemment. On a beaucoup communiqué avec ce genre de procédure.*

*Aurélié Lamazière, MSF Hollande/OCA, chargée d'affaires humanitaires au Tchad d'octobre 2003 à avril 2004, au Soudan d'avril 2004 à avril 2005, (en français), interviewée en 2022.*



*On n'a jamais travaillé avec la CPI, mais on a collaboré avec une commission d'enquête préliminaire. On avait discuté de savoir si on devait partager des informations avec eux. C'était assez tôt, mais on avait déjà réalisé qu'on avait une responsabilité à assumer. On est neutres, mais la neutralité, ce ne sont pas que des mots sur la page d'une brochure de MSF. Il faut réellement la mettre en pratique dans un endroit comme le Darfour.*

*Vincent Hoedt, MSF Hollande/OCA, coordinateur au Darfour d'octobre 2004 à juin 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*



*Je ne suis pas à 100 % catégorique mais je suis certain à 98 % que dans le cadre de notre politique vis-à-vis de la CPI ou de nos contacts avec elle en Hollande, il ne s'est rien passé, aucune information supplémentaire n'a été transmise. Ce dont je me souviens cependant, c'est qu'il y avait une sorte de mission d'enquête sur le terrain au Darfour qui ne relevait pas directement de la CPI mais qui était en lien avec la CPI. Je ne m'en souviens plus très clairement. Ces missions d'enquête se rendaient au Darfour afin de collecter des informations. Et je pense qu'il y a eu des discussions afin de déterminer dans quelle mesure on pouvait rencontrer des gens sur le terrain et relayer les informations dont nous disposions.*

*Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations (responsable de programmes) 2004-2006, directeur (général) des opérations 2006-2010, directeur général 2010-2017, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 25 janvier 2005, la commission d'enquête internationale sur le Darfour présente son rapport au secrétaire général des Nations unies. Elle y recommande que le Conseil de sécurité renvoie immédiatement la situation du Darfour à la Cour pénale internationale (CPI).**



**Rapport** de la commission d'enquête internationale sur le Darfour au secrétaire général des Nations unies, **Résumé officiel**, 25 janvier 2005 (en anglais)

Extrait :

#### Mécanismes de responsabilité

La Commission recommande vivement que le Conseil de sécurité porte la situation du Darfour devant la Cour pénale internationale, conformément au paragraphe b) de l'article 13 du statut de la CPI. Comme l'a déclaré à maintes reprises le Conseil de sécurité, la situation constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. En outre, comme l'a confirmé la Commission, de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par toutes les parties se poursuivent. Les poursuites engagées par la CPI à l'encontre des personnes présumées responsables des crimes les plus graves au Darfour contribueraient à la restauration de la paix dans la région.

## **I. MSF ET LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)**

### **A. MSF ET LES PROCÉDURES JUDICIAIRES INTERNATIONALES (1994 - 2014)**

**Dès les années 90, les équipes de MSF interviennent dans des situations de crises au cours desquelles des crimes de masse sont commis, en particulier au Rwanda et en ex-Yougoslavie.**

**MSF salue la création de tribunaux internationaux ad hoc pour juger ces crimes. Toutefois, pour les acteurs humanitaires, et singulièrement pour MSF, leur existence implique une potentielle participation aux procédures judiciaires qui risque de mettre en danger leurs possibilités d'action sur le terrain.**

**La conseillère juridique de MSF, Françoise Bouchet-Saulnier, analyse ces risques et élabore des règles concernant les relations de MSF avec ces tribunaux. Le principe de base est que ni les sources de MSF ni son personnel ne doivent être exposés. Un juge ne doit pas pouvoir inculper quelqu'un sur la base d'un témoignage fourni par MSF.**

**Elle négocie avec ces tribunaux ad hoc une exemption d'obligation de témoignage pour le personnel de MSF.**



*À la fin des années 90, le mouvement MSF dans sa majorité s'accorde sur le fait que la création de tribunaux internationaux ad hoc pour juger les crimes commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda est un élément positif par rapport à la situation anté-*

rieure où il n'existait rien du tout et où l'impunité était totale pour les crimes de masse dont nous étions témoins dans les contextes de conflits.

En tant que conseillère juridique du mouvement et en particulier des présidents des différentes associations, je pose des préconisations de précautions sur ce que doivent être nos relations avec ces tribunaux. Nous devons soutenir leur création et souligner le fait qu'ils comblent un vide dangereux, celui de l'impunité qui entoure les crimes de masse. En revanche, nous devons garder nos distances par rapport aux procès eux-mêmes pour ne pas être instrumentalisés ou mis en danger par les enjeux politiques de ces procédures. En effet, les preuves des ONG sont utiles pour dire qu'il y a eu des violences et des victimes. Mais pour pouvoir établir la culpabilité d'un accusé, il faut des preuves et des pouvoirs d'enquêtes qui sont aux mains des appareils d'État. Il est naïf ou présomptueux pour les ONG de penser ou de laisser croire qu'elles disposent des moyens et des preuves nécessaires à ce type de procédure criminelle. Les ONG ne doivent et ne peuvent pas se substituer à l'inaction ou à la mauvaise volonté des États en matière de coopération avec les tribunaux internationaux. Mais cette distinction n'est pas forcément facile à entendre dans un contexte où, par exemple, le recueil et la publication de témoignages de victimes sont largement utilisés par les ONG. Ainsi, les rapports de MSF sur les violences en ex-Yougoslavie ou le génocide au Rwanda visent à alerter sur la situation des victimes, mais pas à établir la responsabilité pénale individuelle des agresseurs.

Au sein de MSF, ces arguments sont entendus dans la mesure où je suis directement impliquée dans la gestion des opérations et que j'ai donc la maîtrise de la collecte et de l'utilisation des témoignages de terrain. Il n'y a pas d'opposition, car tout le monde comprend bien pourquoi on doit soutenir la création des tribunaux ad hoc mais rester en dehors de leur fonctionnement. Cela apparaît clairement au moment de la chute et des massacres de Srebrenica, dont MSF est témoin direct. Les enquêteurs du TPIY sont empêchés d'enquêter et la communauté internationale cherche à nier ou minimiser l'existence des crimes. Notre travail à nous n'est pas de nous exposer en demandant la justice au tribunal international, mais d'éviter qu'il regarde ailleurs et prétende qu'il ne s'est rien passé. Sur la base de l'analyse des règles de procédures du tribunal, j'identifie les règles qui permettent de cadrer et limiter les attentes, souhaits et obligation de coopération de MSF autour d'un axe politique simple : alerter, décrire et condamner les violences et crimes de masse dont nous sommes témoins, comme ceux de Srebrenica, mais rester en retrait des procédures judiciaires proprement dites. Pour reprendre l'exemple de Srebrenica, si les enquêteurs internationaux n'enquêtent pas, si les Américains ne veulent pas donner leurs images satellites, si les Français ne veulent pas donner leurs informations parce qu'ils ne veulent pas qu'on sache que Srebrenica est tombée à cause d'un marchandage autour des accords de Dayton ou de la libération des Casques bleus français, envoyer des témoins MSF devant le tribunal c'est les mettre dans la gueule du loup. Ils seront neutralisés par la procédure contradictoire. Les volontaires qui ont vécu les événements de Srebrenica ont été témoins des rapports de force diplomatiques et comprennent bien qu'un tribunal qui s'appuierait seulement sur le témoignage des ONG n'arriverait pas à condamner les gens et que cela détruirait les ONG.

Des membres de l'équipe de Srebrenica m'ont d'ailleurs rapporté qu'un des soldats serbes qui leur autorisait le passage dans l'enclave peu de temps avant la chute leur avait dit : « Si un jour je passe au tribunal, vous n'oublierez pas de témoigner en ma faveur. »

Avec les tribunaux internationaux ad hoc, on a donc posé et expliqué cette règle selon laquelle MSF n'expose ni ses sources ni son personnel. Il ne faut pas que le juge puisse condamner quelqu'un sur la base d'un témoignage de MSF. Si c'était le cas, le témoin MSF se ferait démolir à l'audience, voire risquerait sa peau hors audience.

À cette époque, les tribunaux ad hoc ou mixtes ou spéciaux concernant nos contextes d'intervention se multiplient. Notre argument est toujours le même : on ne veut pas se faire prendre entre le marteau et l'enclume et devenir les sources d'information du procureur, parce que cela ne servira à rien sur le plan judiciaire, que cela met la sécurité des témoins en danger et

*que nos équipes vont y perdre leur accès aux terrains.*

*Donc cette politique qui dit : « MSF ne participera pas à fournir les preuves et ne se mettra pas au cœur du dispositif judiciaire parce que, sinon, elle disparaîtra et perdra son accès au terrain » est clairement énoncée. En revanche, elle accepte que MSF fournisse des informations publiques ou non pour alerter ou orienter les enquêteurs sur certaines situations.*

*À ceux qui s'étonnent : « Quand même, je pensais que MSF, c'était le témoignage », on explique : « Oui, mais le témoignage humanitaire, ce n'est pas le témoignage judiciaire, il y a une différence. » Et tout le monde est vite convaincu et il n'y a pas de problème.*

*MSF en tant qu'institution refuse de témoigner et avertit son personnel des risques encourus à le faire. Toutefois, chaque individu reste libre de témoigner de son expérience à titre personnel.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

**Dès l'entrée en fonction de la CPI, en mars 2003, ses enquêteurs approchent les équipes de MSF en République démocratique du Congo et en Sierra Leone pour demander des informations et des témoignages sur des crimes faisant l'objet de leurs enquêtes dans ces pays.**

**MSF se retrouve confrontée aux mêmes dilemmes qu'avec les tribunaux internationaux : comment concilier l'obligation de coopérer avec la justice internationale avec le risque pour les équipes de terrain d'être perçues par les protagonistes aux conflits comme de potentiels informateurs pour des poursuites judiciaires contre les auteurs des crimes ?**

**Un groupe de responsables juridiques de MSF élabore une ébauche de politique générale établissant les modalités de coopération entre MSF et la CPI, sur la base des règles déjà élaborées par Françoise Bouchet-Saulnier pour les relations avec les tribunaux ad hoc. Cette politique est soumise à l'ExCom en décembre 2003.**

**Alors que la plupart des sections du mouvement la valident rapidement, le conseil d'administration de MSF France ne discute la proposition que le 26 mars 2004. La majorité de ses membres, dont le président, avancent que, puisque MSF a soutenu la création de la CPI – certains parlent même d'une campagne de soutien –, elle ne devrait pas faire preuve d'autant de prudence en établissant une politique qui pourrait être perçue comme trop méfiante vis-à-vis de la même Cour.**

**Entre-temps, les équipes de MSF en Ouganda ont aussi été approchées par les enquêteurs de la CPI et réclament une orientation de toute urgence.**

**Considérant que le conseil d'administration de MSF France n'assume pas sa proposition d'orientation mais ne propose aucune alternative, Françoise Bouchet-Saulnier informe le directeur général de son impuissance à répondre aux demandes urgentes sur les terrains.**



**Compte rendu** du conseil d'administration de MSF France, 26 mars 2004 (en français)

**Extrait :**

Cour pénale internationale / Ouganda (Françoise Saulnier)

Les équipes MSF de RDC, de Sierra Leone et tout récemment en Ouganda ont besoin que MSF élabore une politique qui permette de répondre au développement d'une justice internationale. Le document transmis aux administrateurs est un document de travail réalisé pour répondre à une demande urgente de personnels actuellement en Ouganda.

Françoise Saulnier : j'attire votre attention sur les modifications récentes qui, à partir de 1998, et surtout de 2000, transforment une potentialité en une généralité, constante dans le temps.

Dans ce contexte judiciaire modifié, il est important de savoir comment nous faisons pour vivre avec, car, pour le dire rapidement, nous devons être des auxiliaires de la CPI et cela nous est imposé (il y a une obligation de coopération).

Une série de questions peuvent être formulées :

- y a-t-il incompatibilité entre notre mission d'action et l'obligation par la suite du devoir de participer au travail de la justice ?
- cela aura-t-il un impact pour nos équipes de terrain par la suite dans l'accès aux zones de conflits et dans les risques accrus que nous faisons courir aux volontaires ?
- quelles mesures de protection pouvons-nous adopter pour limiter notre obligation de coopération et pour préserver notre première mission qui est le secours (des réponses techniques peuvent exister).

Il convient de distinguer deux moments dans les relations avec les tribunaux : l'enquête et le jugement. Le plus important pour le procureur reste l'accès aux informations pour statuer et il peut alors y avoir des communications qui ne servent qu'à générer de nouvelles preuves et initier des poursuites (et donc ne pas conduire à une participation aux procès, c'est ce que nous avons fait pour la Yougoslavie). Il faut signaler enfin qu'une jurisprudence existe puisqu'un personnel du CICR a été requis (il était volontaire), mais le CICR a finalement refusé ; idem pour un correspondant de guerre (qui n'était pas volontaire) et la CPI a alors reconnu qu'elle mettrait en danger l'exercice d'une activité professionnelle.

1°) veut-on se prévaloir de cette jurisprudence ?

2°) met-on en avant sur le même plan assistance et témoignage (en l'occurrence juridique) ?

Débat

Jean-Hervé Bradol : la tendance générale est d'avoir accueilli la création de la CPI comme positive, or je suis surpris de constater à lecture du document de travail diffusé que tout semble se passer comme si nous considérions maintenant qu'elle constitue uniquement une menace pour nos activités.

Christian Lossou : tu souhaites que nous nous posions des questions au préalable dans l'absolu ou que nous restions au cas par cas ?

Françoise Saulnier : la situation étant généralisée et permanente, il faut savoir ce que nous en pensons globalement pour définir une politique cohérente et stable dans le temps.

Philippe Houdart : tu signales la jurisprudence du CICR, mais nous pouvons toujours avoir recours au secret médical ?

Françoise Saulnier : le secret médical est très limité et ne peut tout couvrir (d'autant que beaucoup de personnels MSF ne sont pas des médicaux).

Bénédicte Jeannerod : il faudrait d'abord distinguer le positionnement institutionnel et individuel.

Françoise Saulnier : oui, nous avons toujours posé le principe de ne pas interdire aux individus de témoigner, mais il faut le définir institutionnellement. Cela permettra ensuite de cadrer la marge de manœuvre de l'individu face au mouvement (exposition de l'association ou pas, etc.) : il faut articuler ces deux espaces de responsabilités.

Jean-Hervé Bradol : je ne suis pas d'accord avec la présentation faite dans la note, car nous partons d'un point de vue unique : les effets du travail de la CPI seront négatifs sur notre travail. L'écriture de la note est trop déséquilibrée et en opposition avec la campagne conduite pour l'existence d'une Cour internationale à laquelle nous avons participé. Exprimée de cette manière, notre évolution sur la question, qui est réelle, de la justice internationale ressemble à une volte-face dont on ne peut comprendre les raisons.

Françoise Saulnier : c'est une note faite en urgence suite à une demande des personnels en poste en Ouganda où le contexte précis se distingue par le fait que les exactions sont contemporaines du début du travail de la CPI.

Sylvie Lemmet : il faut vraiment penser à rédiger notre communication autour de « comment concilier » notre coopération et non pas la « limiter ». Au-delà de ce point de formulation, les questions posées restent les bonnes : en quoi cela met en danger notre opérationnalité et en quoi cela met en danger des personnes ? Mais pour ma part, en dehors d'exemples concrets, cela me semble difficilement appréciable, d'autant que les réponses sont certainement différentes pour les personnels nationaux et expatriés.

Christian Losson : venant de faire la lecture des recommandations, je partage l'avis de Jean-Hervé.

Thierry Durand : moi aussi je pense que la « collaboration » avec la justice n'est pas en soi négative car nous avons toujours associé aux soins la mission de témoignage (nous menons même de notre propre chef des investigations pour dénoncer et qualifier les crimes). De plus, nous sommes régulièrement auditionnés par le Conseil de sécurité, le Conseil de l'Europe

Pierre Salignon : je rappelle que cette note répond à des inquiétudes concrètes d'équipes de terrain. Françoise Saulnier réalise actuellement une revue des situations déjà rencontrées. Je tiens à ajouter qu'il ne faudrait pas oublier que la justice internationale traduit aussi un état des rapports de force et qu'il faudra faire face aux disparités de traitements que cela génère et bien marquer notre positionnement face à cela.

Sylvie Lemmet : Thierry Durand a raison sur la philosophie générale, mais il faut souligner que nous avons toujours été volontaires. Le problème posé est différent puisqu'il s'agit d'une obligation qui nous sera faite. Comment faire quand – individuellement – les personnels ne voudront ni témoigner ni collaborer ? Et plus largement, comment MSF agira si nous pensons que le témoignage individuel nous met en danger ?

Françoise Saulnier : tu ne pourras pas avancer des arguments d'opportunité : le seul argument, c'est que cela risque de compromettre des actions de secours et il faudra alors le tenir de façon constante car il ne sera pas possible de le mobiliser dans un cas et pas dans un autre. La jurisprudence fonctionne à sens unique.

Le risque que tu fais courir aux personnes n'est pas du même niveau d'argumentation que le risque que tu fais courir à la mission, cela d'autant que les moments vont se chevaucher (les actions de secours et de témoignage vont être concomitantes).

Jean-Hervé Bradol : peut-on qualifier un témoin « d'auxiliaire de justice » ?

Françoise Saulnier : non, je ne l'entendais pas en termes de statut, mais je voulais ainsi souligner qu'il est privé de son autonomie.

Christian Losson : il faut aussi prendre le temps d'en débattre avec les terrains et les desks.

Françoise Saulnier : l'enjeu est de savoir s'il faut se protéger ou pas.

Philippe Houdart : il faudrait veiller à ne pas se retrouver à faire obstruction au fonctionnement de la CPI alors que nos opinions publiques sont toujours favorables à l'idée commune de justice internationale.

Françoise Saulnier : il y a quelques années, nous étions enlisés dans les cadres de l'ONU ; aujourd'hui, la CPI est partie prenante de toutes les situations et cela est tout à fait concret.

Christian Losson : il faut rééquilibrer l'écriture de la note d'autant que tu t'es battue pour la commission parlementaire en France et qu'une rédaction aussi rapide pourrait apparaître comme un basculement d'orientation.

Françoise Saulnier : je pense que MSF n'est jamais aussi forte que quand elle a les mains libres et je pense que seule notre autonomie nous permettra de dénoncer des dysfonctionnements.

Nous pouvons transmettre des informations ; si elles sont retenues dans les inculpations, le procureur doit revenir vers les sources et nous pourrions alors décider de ne pas apparaître (n'oublions pas que nous pouvons aussi être assez fragiles sur certaines situations).

Je pense qu'il faut poser le problème et opter pour une position cohérente à tenir.

Philippe Houdart : comment le mouvement se positionne-t-il ?

Françoise Saulnier : il a monté un groupe de travail.

Jean-Hervé Bradol : il faudra reprendre ce sujet. [...]

#### Conclusion

Le conseil d'administration souhaite que cette discussion se poursuive et que le sujet soit de nouveau abordé lors d'un conseil avant qu'une position plus stable ne soit adoptée.



« Suite de CA » **Échange de Messages** entre Pierre Salignon, directeur général de MSF France, et Françoise Bouchet-Saulnier, conseillère juridique de MSF France, 29 et 30 mars 2004 (en français)

#### **Extrait :**

Pierre,

Suite au débat du conseil d'administration de vendredi 26 sur la Cour pénale internationale, je viens t'informer que je ne m'estime plus en mesure d'assurer la mission de conseil aux opérations et à la direction de MSF sur les relations entre MSF et les tribunaux internationaux.

Cette décision prend acte des prises de position de Jean-Hervé affirmant qu'il n'assumait pas ce que j'avais écrit dans la note sur les relations entre MSF et la CPI pour l'Ouganda, et fait suite également à notre appréciation différente des enjeux liés à la décision de témoignage de [XX] devant le TPY.

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer devant le Comité de direction les arguments juridiques sur lesquels je basais mes propositions de positionnement de MSF dans la lignée des politiques de coopération développées depuis plus de dix ans par MSF sous ma responsabilité technique. Je te remercie du soutien que tu m'as apporté et te laisse voir quelles conséquences le Comité de direction doit en tirer.

En attendant :

Je prends acte du fait que le président et le conseil d'administration de l'association souhaitent une autre politique.

Je me concentrerai par conséquent dans les mois à venir sur le travail de recherche qui m'a été confié à ce sujet et vous laisse la responsabilité de la gestion des cas pratiques auxquels nous serons confrontés (je me trouve effectivement dans une impasse profes-

sionnelle, car, face à tout nouveau cas, je serais amenée à faire les mêmes recommandations que celles qui sont désavouées aujourd'hui).

Sincèrement.

Françoise

XXXX

Françoise [...]

Je souhaite discuter avec toi avant d'envisager de prendre acte de ta décision. Certes, il y a eu au CA des confusions, des avis contradictoires échangés. Mais c'est le rôle du CA de faire valoir tous les avis. Concernant ta note, il y a la forme et le fond. Sur la forme, les administrateurs ont donné leur avis et je le partage en partie sur certains aspects. Mais c'est une note de réflexion. Ce qui m'intéresse plus, ce sont les recommandations que tu as faites en raison des demandes du terrain sur l'Ouganda en particulier. Tu y décris les démarches envisageables aujourd'hui. La discussion au CA n'a pas porté sur ça. Mais plus sur la position de MSF au regard des tribunaux et de la justice internationale. Les administrateurs nous ont appelés à une certaine prudence dans la formulation d'une position qui pourrait être perçue comme anti-justice internationale. Que des mesures soient prises pour éviter les effets potentiellement dommageables d'une implication de MSF (ou de volontaires de l'association) au regard des opérations que nous menons sur le terrain, c'est une autre chose. Les administrateurs nous ont aussi rappelé que, suivant les cas et les situations, MSF pourrait envisager une collaboration passive ou active avec les tribunaux. C'est, il me semble, déjà le cas. La discussion est donc pour moi plus politique que technique.

Tout cela pour te dire de bien réfléchir. Nous en parlerons ensemble quand tu le souhaites. Pierre,

XXX

Merci de ta réponse. Je comprends ta modération, mais je crois que dans cette affaire la forme cache le fond. Mon problème c'est que je ne sais pas de quel fond il s'agit et qu'il faut le clarifier, car en attendant on se comporte de façon dangereuse et cela fait longtemps que cela dure sans perspective d'amélioration. C'est ce souci de conscience professionnelle qui me pousse à vouloir que ce dossier soit clarifié. Le mieux est bien sûr qu'on en discute tous les deux. [...]

Françoise



*Comme les crimes de masse ne se déroulent pas qu'en ex-Yougoslavie et au Rwanda, la communauté internationale décide en 1998 de créer une Cour pénale internationale permanente qui jugerait à l'avenir les crimes de masse tels que les génocides, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le travail de la CPI se ferait avec l'accord des États concernés, sans avoir besoin d'une décision ad hoc du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité de l'ONU garderait toujours la capacité de bloquer le fonctionnement de la CPI ou d'imposer la compétence de la CPI aux États qui n'ont pas ratifié le statut.*

*MSF est confrontée dans de nombreux contextes aux dilemmes de l'action humanitaire face aux crimes de masse. Vu l'échec de la plupart des interventions militaires internationales, la création d'un outil judiciaire international permettant de gérer ces situations de violence contre les civils est reçue comme une bonne nouvelle par les ONG. Mais le soutien de MSF à la création de la CPI se fait à la lumière des expériences de travail déjà vécues avec les tribunaux pénaux internationaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. C'est donc la politique développée dans les années 90 en lien étroit avec les opérations de terrain concernées par des tribunaux ad hoc qu'il a fallu remettre en place et adapter dans les années 2000 en lien avec la création de la Cour pénale internationale.*

*On sait que les procédures devant la CPI peuvent mettre en danger la sécurité des témoins*

MSF et notre accès au terrain ainsi que notre capacité à négocier avec des acteurs armés. On sait que ces procédures ont un caractère politico-judiciaire qui ressort du statut de la CPI lui-même et du rôle des États ainsi que du Conseil de sécurité dont dépendent les juges et moyens d'enquête du procureur. En effet, contrairement aux tribunaux ad hoc, la CPI est un tribunal international permanent avec une compétence subsidiaire par rapport aux tribunaux nationaux. Elle impacte donc nos opérations à venir dans tous les pays et nous oblige à appliquer les mêmes standards de coopération avec les tribunaux nationaux. On n'a donc pas la liberté, par exemple, de transmettre des témoignages à la CPI et de refuser de les transmettre aux tribunaux soudanais.

Le débat est devenu plus abstrait dans un contexte politique interne plus complexe. Les deux axes consistant à soutenir la création mais à limiter les obligations de coopération ont parfois été considérés comme contradictoires ou inconsistants alors qu'ils avaient fait leurs preuves pendant près de dix ans. J'ai eu du mal à comprendre s'il s'agissait d'une remise en question réellement politique ou simplement opportuniste.

Pour moi, c'était très déroutant de voir que le conseil d'administration de MSF France ne faisait pas la différence entre le concept de justice internationale et la réalité concrète d'un procès pénal. C'était aussi très paradoxal qu'au nom d'une pseudo cohérence de position vis-à-vis de la justice il refuse qu'on instaure des limites dans les relations entre MSF et la CPI. Ils ont dit qu'ils n'étaient pas d'accord avec ma proposition, mais ils n'ont pas pris position, ni dit ce qu'ils voulaient, ce qui aurait été beaucoup plus clair.

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*



*Certains ont peut-être compris que Françoise voulait être plus proactive, c'est-à-dire délibérément communiquer des informations, même en secret, à la CPI.*

*En tout cas, il y avait cette crainte que, en formalisant des relations avec la CPI, on soit perçu comme ses collaborateurs, en secret, etc. On ne voulait pas formaliser non plus le fait qu'on ne pouvait pas empêcher des gens de témoigner s'ils étaient sollicités. En tout cas, on ne voulait pas que MSF apparaisse comme étant auxiliaire de la justice internationale.*

*Thierry Durand, MSF France, directeur général par intérim, novembre 2007- septembre 2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations, 2008-2011, (en français), interviewé en 2022.*



*Pour moi, la meilleure des positions était qu'on ne devait pas être perçus comme faisant partie du système de la CPI ni comme de potentiels témoins pour la CPI. Mais d'un point de vue juridique, c'est très difficile, parce que si une cour vous assigne à comparaître, qu'est-ce que vous faites ? Ou si ce sont les avocats de quelqu'un poursuivi en justice qui vous appellent pour témoigner ? Que se passerait-il si el-Béchar arrivait à La Haye et demandait à Jean-Hervé de témoigner afin de déterminer s'il y a eu un génocide ? Légalement, on ne peut pas refuser. C'est très complexe. D'une part, on pense que l'existence de la CPI est utile pour les ONG parce qu'elle enlève une partie du fardeau de la culpabilité ou du sentiment que l'on a besoin d'agir à ce sujet. On peut dire : « Non, ce n'est pas notre rôle. C'est le rôle de quelqu'un d'autre. Nous ne sommes pas la CPI. » Pour moi, c'était l'avantage. Mais on avait besoin de prendre nos distances et que la CPI respecte cela et comprenne que, pour que l'aide humanitaire se poursuive, ils devraient se passer de témoins. Puis il y a eu une discussion. D'accord, est-ce qu'on en fait une règle générale ? Premièrement, il faut chercher d'autres témoins et seulement si personne d'autre n'a rien vu, alors il est possible de*

*faire appel aux humanitaires. Mais concernant le fait qu'on devait trouver une manière de prendre des distances et de s'assurer qu'on n'était pas perçus comme de futurs témoins à La Haye, je pense qu'on était d'accord. MSF a eu du mal et peut-être, dirais-je, un manque d'humilité au moment de clarifier sa position dans un contexte qui impliquait d'autres ONG et d'autres institutions telles que la CPI et l'ONU. On a déclaré : « Voici notre rôle et voici ses limites. Et peu importe ce qui arrive en dehors de ces limites, ce n'est pas à nous de faire des commentaires. »*

*Gorik Ooms, MSF Belgique, directeur général 2004-2007, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 26 avril 2004, l'ExCom donne dix jours au directeur général de MSF France pour adopter les modalités de coopérations de MSF avec la CPI. Celle-ci sera finalement validée en juillet 2004.**

**Entre-temps, les responsables juridiques du mouvement ont réussi à négocier avec la CPI une exemption de témoignage pour MSF.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) du mouvement MSF, Amsterdam, 26 avril 2004 (en anglais)

**Extrait :**

MSF et la CPI (Cour pénale internationale) :

Contexte (Tine [Dusauchoit, directrice générale de MSF Belgique]) : un document intitulé « Modalités de coopération entre MSF et la CPI » a été préparé et envoyé pour observations au comité exécutif en décembre de l'année passée. MSF Suisse et MSF Espagne ont demandé à MSF France de fournir sa contribution. Mais depuis décembre, MSF France n'a envoyé aucun retour et ne sera apparemment pas en mesure de le faire avant le mois de mai (question de temps ?). C'est un problème, puisque les choses avancent en ce qui concerne les enquêtes (Ouganda, RDC et potentiellement aussi République centrafricaine et Afghanistan) et qu'il n'y aura pas de comité exécutif avant juillet.

Souhaite-t-on attendre qu'une position commune soit finalisée ou est-on d'accord pour dire que la position proposée dans le document est suffisamment bonne pour commencer ?

Pierre [Salignon, directeur général de MSF France] mentionne le fait qu'une discussion a récemment été organisée sur cette question lors d'une réunion du conseil d'administration de MSF France. Sur la position en tant que telle, il n'y a pas de désaccord.

Il y a eu des commentaires sur le fait que MSF France a soutenu l'idée d'une Cour pénale internationale et que notre participation devrait être encadrée. Nous devrions donc être plus positifs au sujet de la CPI.

Décision :

Pierre relira de nouveau le document. S'il n'y a pas d'objection au cours des dix prochains jours, le document sera considéré comme étant approuvé.



« Modalités de coopération entre MSF et la CPI », (« *Modalities of cooperation between MSF and the ICC* ») **Document d'orientation**, adopté par le comité exécutif de MSF en juillet 2004, amendé, version de 2006 (en anglais) [Lien vers le document complet](#)

#### Extrait :

##### Principes généraux :

MSF coopérera avec la Cour sur la base d'un principe de subsidiarité (seulement lorsque les informations que nous possédons sont pertinentes et significatives et qu'elles ne peuvent pas être obtenues ou distribuées via d'autres canaux). La coopération sera dans tous les cas le résultat d'une décision au cas par cas en se basant sur ce principe et en tenant compte d'autres facteurs tels que l'impact sur l'image de neutralité de l'organisation, la sécurité présente et future des équipes sur le terrain, et la motivation personnelle et individuelle des volontaires. Lorsqu'un individu ressent fortement le souhait de témoigner en son nom propre, MSF s'efforcera de s'assurer que sa décision de témoigner est conforme à ces facteurs.

Toute preuve apportée par MSF s'appuiera sur l'expérience directe de nos équipes sur le terrain. Nous sommes plus disposés à témoigner des faits relevant de notre travail médical plutôt que des faits concernant des individus ou des groupes criminels.

MSF appliquera les mêmes principes au moment de décider s'il lui faut coopérer ou non avec les demandes du ministère public ou de la défense. N.B. : *La CPI diffère des autres Cours pénales internationales dans la mesure où il existe une disposition permettant aux victimes d'être représentées et de participer aux procédures judiciaires. Si MSF participe aux procédures judiciaires devant la CPI, il est peut-être plus approprié que cela soit au nom des victimes plutôt qu'au nom du ministère public ou de la défense.*

##### Différentes formes de coopération :

- Dans des circonstances exceptionnelles, des éléments à charge pourraient être fournis de manière proactive au procureur en vertu de l'article 54 du statut afin de l'inciter à ouvrir une enquête.
- Des éléments à charge pourraient être fournis en vertu de l'article 54 à la demande du procureur ou peut-être de la défense, durant l'enquête ou la phase précédant l'instruction.
- Des preuves documentaires pourraient être fournies à la demande des victimes, du procureur, de la défense ou des juges.
- Le personnel de MSF pourrait être appelé à témoigner à la demande des victimes, du procureur, de la défense ou des juges.

##### Types d'éléments

###### a) Éléments documentaires (à charge ou de preuve)

- Une distinction sera faite entre les documents publics, semi-publics et internes (par exemple, des rapports de situation). Les documents internes ne seraient soumis en vertu de l'article 54 que dans le but d'apporter des informations à charge. Cela vaut probablement aussi pour les documents semi-publics. Les documents publics pourraient être remis afin d'être utilisés comme preuves.
- Les certificats médicaux ne seront jamais remis, à moins que cela soit à la demande de la victime elle-même.
- Les comptes-rendus écrits ou enregistrés des victimes ne seraient remis qu'après le retrait des noms et des autres informations permettant leur identification.
- Des mesures de protection (possible utilisation de pseudonymes, restriction de la couverture médiatique, protection équivalente à celle procurée en vertu de la règle 82) devraient être négociées avec la partie à l'origine de la demande, bien que la décision

finale sur les mesures de protection revienne aux juges. Lorsque nous demandons des mesures de protection, notre coopération devrait être conditionnée : nos pièces ne seront pas utilisées si notre demande de mesures de protection est rejetée. *N.B. : Nous pouvons demander aux juges une protection équivalente à celle octroyée par la règle 82, même lorsque nos pièces n'ont pas été strictement fournies en vertu de l'article 54. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) l'a fait dans plusieurs affaires.*

b) Témoins

- Aucune section n'enverra de liste de noms de possibles témoins à la Cour (victimes, personnel expatrié ou personnel national).
- À la réception d'une demande de témoignage d'un membre du personnel de MSF formulée par des victimes, le ministère public, la défense ou les juges, les témoins potentiels seront personnellement contactés par MSF (dans la mesure de notre capacité à le faire) et ils recevront des informations concernant la politique de MSF sur l'affaire en question ainsi que sur les procédures de la CPI et les droits et devoirs des témoins.
- MSF ne demandera pas et n'incitera pas son personnel à fournir des preuves. La fourniture des preuves relève d'un choix personnel.
- Si un membre du personnel de MSF, quel qu'il soit, décide de témoigner, MSF agira en qualité d'intermédiaire entre le témoin potentiel et la Cour. Nous négocierons les conditions du témoignage et nous fournirons un soutien juridique au témoin.
- Si une personne est abordée directement et ne souhaite pas témoigner, MSF peut intervenir en son nom auprès de la partie concernée afin de tenter d'éviter qu'elle soit obligée de le faire.
- De manière générale, MSF ne transmettra pas les demandes de témoignage aux victimes. Dans certaines circonstances limitées, nous pourrions informer les victimes qu'une enquête est en cours à la CPI afin qu'elles puissent décider si elles souhaitent se manifester.

**MSF Hollande/OCA adopte officiellement cette politique et participe à la négociation du statut d'exemption. Toutefois, son département des Affaires humanitaires se montre moins réticent à partager de l'information avec les organisations de défense des droits humains et à collaborer avec les commissions d'enquête de l'ONU.**

**Cette approche suscite de la méfiance de la part des autres sections quant à la manière dont MSF Hollande/OCA partage ses informations et avec qui.**



« CPI » **Message** de Fabien Dubuet, MSF France/OCP, adjoint à la conseillère juridique, à Kate Mackintosh, MSF Hollande/OCA, responsable du département des Affaires humanitaires, 12 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Kate,

Merci beaucoup de m'avoir envoyé ton texte publié dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*. [...] C'est un excellent document, d'une grande clarté.

En toute honnêteté, je doute que ce soit le bon moment pour le publier alors qu'on est en pleine négociation concernant nos relations avec la CPI. Selon moi, on devrait essayer de garder cette affaire aussi confidentielle que possible et éviter toute initiative risquant de laisser penser que MSF coopère avec les tribunaux internationaux. [...]

Comme Françoise te l'a dit, on aimerait élaborer un document plus clair concernant nos relations avec la CPI, à partir de la lettre envoyée en mai dernier à Ocampo [procureur de la CPI]. Notre document actuel, adopté récemment par le Conseil international, n'est pas compréhensible par les non-juristes, ce qui risque de poser des problèmes si on souhaite diffuser cette politique au sein des différentes sections.



« Re : CPI » **Message** de Kate Mackintosh MSF Hollande/OCA, responsable du département des Affaires humanitaires, à Fabien Dubuet, MSF France/OCP, adjoint à la conseillère juridique, 12 août 2004 (en anglais)

**Extrait :**

Cher Fabien, [...]

Désolée que tu penses le moment mal choisi pour publier le message aux organisations humanitaires. Je crois que nos avis divergent sur le niveau de « secret » que la problématique/le dilemme requiert. Comme tu le sais, je viens juste de rejoindre MSF, mais il me semble étrange qu'une organisation qui s'engage explicitement, dans l'un de ses principaux documents d'orientation, à « agir en tant que témoin des événements affectant une population en danger » se montre aussi prudente concernant son éventuelle coopération avec une Cour internationale créée pour juger des atrocités dont ses équipes ont été témoins.



**Compte rendu** de la réunion du Comité de direction de MSF France, 5 janvier 2006 (en français)

**Extrait :**

Documents d'information de MSF Hollande

Stephan et Bénédicte s'inquiètent de la diffusion de multiples documents d'information par MSF Hollande. Le premier concernait la Tchétchénie, un deuxième le Katanga en RDC, un troisième, la Colombie. Ces documents qui ne sont pas des rapports sont très standardisés, diffusés sans réelle stratégie, avec des recommandations confuses, et semblent progressivement remplacer la politique de production de rapports par le Humanitarian Affairs Department (HAD - département des Affaires humanitaires) qui a été source de tensions entre sections ces derniers temps.

La direction générale recommande avant de participer à la production de ce type de document (notamment par la fourniture de données de la section française) que les RP [responsables de programmes] discutent avec la direction des opérations afin que soit déterminé le niveau de notre collaboration, suivant le contenu de ces documents d'information, les objectifs poursuivis et les stratégies adoptées. La direction des opérations en fera un sujet de discussion avec les directeurs des opérations des autres centres opérationnels. Idem entre les directeurs de la communication. La question sera également soulevée entre les DG.



*Il y avait des suspicions au sein de MSF en partie du fait de la réputation du département des Affaires humanitaires à l'époque. Ils étaient très orientés sur les droits de l'homme et les gens sentaient qu'ils étaient déconnectés des opérations et qu'ils avaient leur propre vie et leur propre autonomie. Donc, au sein des sections de MSF, il y avait probablement des discussions et des suspicions concernant d'éventuels contacts avec la CPI. J'étais alors moi-même au Darfour et j'ai discuté avec des gens du renseignement militaire qui*

tenaient le discours suivant : « Écoutez, vous venez du pays même où siège la CPI, par conséquent, vous devez être en contact avec la CPI d'une façon ou d'une autre... »

*Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations (responsable de programmes) 2004-2006, directeur (général) des opérations 2006-2010, directeur général 2010-2017, interviewé en 2022 (en anglais).*

## **B. POSITIONNEMENTS DE MSF SUR LE DARFOUR : LE FACTEUR CPI**

**Entre-temps, la Cour pénale internationale (CPI) a commencé à enquêter sur les crimes de guerre au Darfour.**

**Malgré les accords d'exemption négociés par les conseillers juridiques de MSF selon lesquels MSF ne serait pas obligée de témoigner devant la CPI, ces enquêtes sont perçues comme un facteur restrictif pour d'éventuelles prises de paroles publiques de MSF concernant la violence.**

\*\*\*

**Le 6 juin 2005, la CPI annonce l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre au Darfour.**

**Le ministre des Affaires étrangères adjoint soudanais déclare que cette annonce peut entraver les progrès dans les négociations de paix et encourager l'intransigeance des rebelles.**

**Le 11 juin 2005, le gouvernement du Soudan annonce que 162 suspects vont comparaître devant un tribunal pénal spécial soudanais qui « remplacera » la CPI dans le jugement des crimes de guerre commis au Darfour.**



« La CPI ouvre une enquête sur les crimes au Darfour » Emma Thomasson, **Reuters** (Royaume-Uni), Amsterdam, 6 juin 2005 (en français)

**Extrait :**

« La Cour pénale internationale, saisie par le Conseil de sécurité de l'ONU, a officiellement ouvert lundi une enquête sur les accusations de crimes contre l'humanité dans la province soudanaise du Darfour, où des dizaines de milliers de civils ont péri depuis le début de la guerre civile, en 2003. » [...] La décision de déférer le dossier du Darfour à la CPI a été prise fin mars par le Conseil de sécurité et, en avril, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lui a fourni la liste de 51 miliciens, militaires ou responsables soudanais soupçonnés de massacres, pillages et viols.



**Compte rendu** de la réunion du groupe de travail sur la CPI, MSF Hollande/OCA, 6 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Ligne [directrice] sur la CPI : pas de coopération de MSF en tant qu'organisation. Il peut y avoir une décision individuelle des gens qui ont travaillé/travaillent pour MSF.



« Darfour : 162 suspects à la 1re audience mardi du tribunal spécial soudanais » **AFP** (France), Khartoum, 13 juin 2005 (en français)

**Extrait :**

Un groupe de 162 suspects comparaitra mardi devant un tribunal spécial soudanais créé pour juger les criminels de guerre présumés au Darfour, région de l'ouest du Soudan en proie à la guerre civile, a annoncé lundi le ministre de la Justice, Ali Mohammad Yassine. L'accusation sera « formée de quatre membres du bureau du procureur général dirigés par Nimr Ibrahim Mahmoud », a précisé M. Yassine lors d'une conférence de presse à Khartoum [...]. « Il s'agira d'une cour alternative à la Cour pénale internationale (CPI) », a-t-il dit, ajoutant que son pays avait préparé une lettre à l'adresse du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur les procédures liées à cette cour. Le gouvernement soudanais a annoncé samedi la création de ce tribunal spécial, après s'être élevé contre la volonté internationale d'enquêter sur les atrocités dans cette région en proie à un conflit sanglant entre l'armée régulière et les rebelles depuis 2003. [...] Le président soudanais, Omar el-Béchir, a affirmé qu'il ne livrerait jamais aucun Soudanais à une juridiction étrangère. De son côté, Amnesty international a estimé dans un communiqué que le tribunal spécial était « condamné à l'échec » à moins que le gouvernement de Khartoum ne procède à de sérieuses réformes de son système judiciaire assurant l'indépendance de la justice et n'obtienne un arrêt des pratiques d'intimidation.

**Soucieuse de ne pas être perçue comme un auxiliaire de la Cour pénale internationale de justice, MSF examine désormais en ce sens chacune de ses interactions avec des représentants des Nations unies, chacun de ses positionnements publics, en particulier les rapports et les documents d'information. Cette contrainte nourrit la méfiance au sein du mouvement MSF.**

**Lors de la réunion de l'ExCom des 14 et 15 juin 2005 et de celle du Conseil international des 25 et 26 juin, le rôle de Jan Pronk, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Soudan, dans les négociations entre MSF et le gouvernement soudanais pour la libération des deux coordinateurs de MSF Hollande/OCA, est questionné.**

**Certains craignent qu'une telle implication d'un haut responsable de l'ONU ne ternisse l'image d'indépendance de MSF. Cette crainte est renforcée depuis que le procureur de la CPI a été saisi de la situation au Darfour par le Conseil de sécurité de l'ONU.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs généraux à Montréal, 14 et 15 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Plusieurs sections ont remis en question l'utilisation d'un intermédiaire tel que Jan Pronk, pour traiter avec le gouvernement du Soudan. Elles sont, par exemple, mal à l'aise avec le fait que, durant une conférence, il ait parlé de ses actions et qu'il ait prétendu avoir des solutions pour résoudre l'affaire de MSF. Utiliser Jan Pronk, un représentant de l'ONU, n'est pas un signe d'indépendance du système onusien et cela affaiblit la perception de MSF en tant qu'acteur indépendant. MSF Hollande a expliqué que Jan Pronk ne négociait pas au nom de MSF mais qu'il échangeait plutôt des lettres et des informations. En outre, MSF Hollande ne voulait pas d'un intermédiaire, mais les autorités soudanaises ont insisté sur ce point et ont effectivement dit qu'il s'agirait de Jan Pronk. [...]

Le mouvement ressent de la frustration à propos de la situation au Darfour. Il n'y a pas eu d'avancées significatives au cours des derniers mois et MSF est aux prises avec une bataille entre le gouvernement du Soudan et des gouvernements extérieurs. Depuis le 11 septembre 2001, l'approche et l'indépendance de MSF ont été mises à l'épreuve ; MSF est utilisée et manipulée dans le contexte de la guerre contre le terrorisme. Des sections parlent de la possibilité de se retirer du Soudan comme d'un moyen de protestation. D'autres sections, toutefois, ne croient pas que cette stratégie soit justifiée au vu de l'impact réel que nous avons sur le terrain au Darfour. Les directeurs souhaitent poursuivre cette discussion à propos de l'indépendance de MSF et d'une possible manipulation.



**Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, Berlin, 24-26 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Point d'information sur l'arrestation de Khartoum - Albertien : [...]

Concernant le rôle joué par Jan Pronk (représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Soudan), la perception des personnes extérieures est que non seulement l'ONU a réagi, mais qu'elle est également intervenue pour notre compte en tant que médiateur (en réalité ils prétendent l'avoir fait). Rowan [Gillies, président du Conseil international de MSF] a déclaré que c'était préoccupant pour MSF dans la mesure où cela donne l'impression que MSF se range du côté de la CPI. Albertien a répondu que le fait de réagir à de tels événements fait également partie du rôle d'un représentant spécial de l'ONU et qu'il serait naïf de croire qu'ils n'ont pas à cet égard de programme politique caché et que cela pourrait être le prix à payer pour notre plaidoyer à destination des décideurs de haut niveau.



*Pronk était le représentant du secrétaire général de l'ONU au Soudan et il disposait de bons canaux de communication avec le gouvernement. Il est également néerlandais et connaissait donc personnellement des gens à MSF Hollande... Il a donc pesé de tout son poids.*

*Paul Foreman, MSF Hollande/OCA, coordinateur général au Soudan d'octobre 2004 à août 2005, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 17 juin 2005, le quotidien soudanais pro-gouvernemental *Sudan Tribune* publie un article intitulé « Les organisations d'aide vont rencontrer le procureur chargé du dossier des crimes de guerre au Darfour » illustré par une photo d'une infirmière MSF dans un camp de déplacés.**

**Craignant que cela ne donne la fausse impression que MSF collabore avec la CPI, MSF Hollande/OCA envoie immédiatement une lettre au rédacteur en chef, demandant une rectification.**



« Re : CPI et Darfour » **Message** de Kate Mackintosh, MSF Hollande/OCA, responsable du département des Affaires humanitaires, à Emmanuel Tronc, MSF International, responsable de la représentation et du plaidoyer, 20 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

À l'éditeur : L'article du *Sudan Tribune* (La Tribune du Soudan), « Les organisations d'aide vont rencontrer le procureur chargé du dossier des crimes de guerre au Darfour », est illustré par la photographie d'une infirmière de MSF dans un camp de réfugiés au Darfour. L'article, et la photographie qui l'accompagne donnent malheureusement la fausse impression que MSF est impliquée dans une collaboration avec la Cour pénale internationale. Nous souhaitons saisir cette opportunité pour clarifier notre position. MSF aimerait rappeler, aussi clairement que faire se peut, qu'elle n'est pas en contact avec la Cour pénale internationale au sujet de ses enquêtes au Darfour ou de toute autre crise. MSF ne fournit aucune information ni aucun conseil à la Cour ou à ses procureurs. MSF rend effectivement compte de ses activités médicales et de la situation des populations au service desquelles elle se place. Toute information rendue publique se base sur notre engagement auprès des personnes dans le cadre de nos projets. Les informations rendues publiques protègent toujours la vie privée et l'anonymat des bénéficiaires tel que l'exige la déontologie médicale. MSF n'a pas été invitée à la réunion de New York (Washington ???) et n'y assistera pas. Étant donné que la collaboration avec les tribunaux internationaux, et notamment la CPI, est contraire à la politique de MSF, nous ne voyons aucune raison de discuter des formes de collaboration avec la Cour.

**Le 11 août 2005, MSF France/OCP demande qu'un article posté sur le site internet de MSF International soit retiré. Il s'agit du récit de la chargée d'affaires humanitaires qui a recueilli les témoignages et écrit le rapport de MSF Hollande/OCA « L'écrasant fardeau du viol ». La crainte est que cette information puisse être utilisée par un organisme international enquêtant sur le Darfour, tel que la CPI.**



« Darfour sur le site internet international » **Échange de courriels** entre Pete Buth, Marine Buissonnière, Pauline Horril ; cc : Aurélie Lamazière, Cathy Howard, Martyn Broughton, 11 août 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Pete,

[...] L'équipe de MSF France au Darfour a exprimé des inquiétudes au sujet du récit publié sur le site internet international rapportant l'expérience d'Aurélie [Lamazière, chargée

d'affaires humanitaires de MSF Hollande/OCA] au Darfour (récit dans lequel elle se remémore son travail là-bas et la façon dont les femmes violées étaient abordées et dont leurs récits étaient recueillis). Ces inquiétudes au sujet de l'utilisation qui pourrait être faite de cette interview par des instances telles que le groupe d'experts de l'ONU pour le Darfour en vertu de la résolution 1591 (et à qui les sections de MSF ont déclaré que tous les documents publiquement accessibles étaient à leur disposition, faisant ainsi référence, entre autres, au site internet), ou bien d'inquiétudes liées à la CPI.

Merci de bien vouloir me dire ce qu'était ou ce qu'est le raisonnement sur cette question et quelle est l'évaluation des risques, notamment celle d'être perçus comme des collecteurs de témoignages plutôt que comme des soignants et celle concernant le fait d'être instrumentalisés à la suite des récentes visites de l'ONU.

Cordialement,

Marine

P.S. : j'ai mis Pauline, qui a exprimé des inquiétudes, en copie.

-----

Salut Marine, salut Pauline,

J'ai validé le document à un moment en mai, je crois (puis de nouveau en juin ou juillet lorsque nous l'avons légèrement édité).

En toute sincérité, je n'ai pas pris en compte les implications concernant la CPI et le groupe de l'ONU. En les considérant à présent :

Groupe de l'ONU :

Cela n'a fait surface que la semaine dernière, longtemps après que l'interview a été faite et validée. Mais dans tous les cas, autant que je sache :

- ils sont seulement mandatés pour enquêter sur les personnes/incidents après le 29 mars 2005, longtemps après le séjour d'Aurélie au Darfour ;
- ils n'ont aucune autorité pour assigner à comparaître et ne constituent pas une instance judiciaire en tant que telle ;
- ils ont un devoir de confidentialité dans leur rapport final et ont besoin d'obtenir le consentement de leurs sources.

CPI :

Je peux concevoir qu'ils puissent s'intéresser au fait de parler avec Aurélie en lisant cet article, mais je pense que :

- ils s'intéresseront aux victimes (plutôt qu'à Aurélie) et nous disposons d'une protection (juridique ?) en vertu du secret médical entre médecin et patient ;
- la CPI recherche des personnes disposées à témoigner, et forcer des ONG (avec lesquelles, ils veulent être « sympa » pour obtenir coopération et informations) à témoigner n'est pas dans leur intérêt [...].

Cela dit, je pense vraiment qu'il s'agit d'un point intéressant : dans quelle mesure la « menace » d'utilisation de nos informations par des institutions judiciaires influence-t-elle nos communications publiques ? Devrait-il en être ainsi ?

Être perçus comme des collecteurs de témoignages :

Je suis sûr qu'il y a des gens au Soudan, en particulier à Khartoum, qui pensent que nous espionnons et que nous avons des programmes cachés. Mais je doute que cet article fasse empirer cette perception. Au contraire, peut-être qu'en étant transparents sur ce dont nous discutons avec les communautés et les patients nous équilibrons un peu cette perception (je prends probablement mes désirs pour des réalités, je l'admets).

Dites-moi ce que vous en pensez.

Salutations,

Pete

-----

Salut Pete, salut à toutes et à tous !

Merci Pete pour ta réponse à propos du message posté sur le site concernant le témoignage d'Aurélie dont l'objet était les viols au Darfour.

Je suis d'avis de demander que le message soit retiré pour deux raisons et j'aimerais avoir l'opinion de tout le monde parce que, même si je réagis de manière excessive, quoi qu'il en soit, il est important que je partage mon avis :

1. Je ne vois pas l'intérêt, en matière de communication, si l'on considère que votre position (MSF Hollande) a été exprimée clairement et distinctement dans le rapport sur les viols qui, comme vous le savez, a causé quantité de problèmes par la suite pour vos coordinateurs : accusations pour diffusion de « fausses » informations, rôle des organisations médicales comparé à celui des organisations de plaidoyer et de défense des droits de l'homme. De plus, concernant la violence en général, toutes les sections de MSF ont publié une déclaration dans la presse la semaine dernière pour souligner que ce type de violences se poursuivait. Comme l'a fait l'ONU, etc., ce n'est pas une question méconnue s'agissant du Darfour.

2. En outre, la NATURE de l'article est essentiellement celle d'un témoignage et peut générer de la confusion et des critiques de la part de tous ceux qui se réfèrent à notre site pour y trouver le rapport sur les viols et des informations sur notre rôle actuel sur le terrain. Cela peut entraîner des répercussions en matière de sécurité à un moment et à un endroit où une transparence maximale est nécessaire, même si elle n'est pas du tout suffisante en soi en matière de garanties de sécurité ! Je suis d'accord !

Aussi, s'agissant de ce rôle d'acteur médical indépendant de l'ONU et de la communauté internationale, il est important de se montrer un peu prudents, au moment où la CPI est impliquée et où le comité d'experts de l'ONU nous rencontre de manière « informelle » et se trouvera bientôt également sur le terrain. Le fait qu'une personne expatriée qui a rassemblé des témoignages sur le terrain soit publiquement citée et prête à expliquer comment elle a procédé et ce qu'elle a vécu donne l'impression que nos expatriés sont disposés à partager ce type d'informations en public et cela expose nos équipes. Étant donné la volatilité du contexte actuel et la pression sous laquelle se trouve maintenant le gouvernement soudanais, nous n'avons pas besoin d'en rajouter, particulièrement si le message n'apporte rien de plus que ce que nous avons déjà dit. [...]

Pauline

-----

Salut Pauline, [...]

Je suis plutôt en désaccord avec ton avis concernant les autres points que tu mentionnes, mais ce qu'il faut retenir c'est que si tu penses que l'article crée une menace pour la sécurité de tes équipes sur le terrain, alors il faut le retirer.

Bien cordialement,

Pete

**Entre-temps, un ancien coordinateur de MSF en ex-Yougoslavie décide de témoigner à décharge dans le procès d'un accusé bosniaque devant le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie et fournit à l'avocat de la défense des documents de MSF, ainsi que les noms de volontaires de l'organisation présents lors de la chute de l'enclave de Srebrenica, de 1993 à 1995.**

**Ces derniers demandent au département juridique de MSF de clarifier la position de l'organisation et de les soutenir.**

**Ces événements suscitent des discussions et des demandes de clarification au sein des sections et du mouvement. Ce dernier s'accorde pour développer la communication interne et externe de MSF sur sa politique vis-à-vis des procédures judiciaires, en particulier celles de la CPI.**

**À la mi-juillet 2005, le document d'orientation de MSF concernant ses relations avec la CPI, établi par les responsables juridiques après négociation avec la Cour, est de nouveau largement distribué sur les terrains d'opérations.**

**Les directeurs des opérations envoient une lettre expliquant cette orientation aux ministres des Affaires étrangères et de la Justice soudanais.**

**Les directeurs généraux s'inquiètent de l'éventualité que les rapports produits par MSF soient perçus comme concentrés sur les droits humains plutôt que sur les problèmes médicaux. Ils reconnaissent toutefois l'impossibilité de contrôler leur utilisation et leur éventuelle instrumentalisation.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) du mouvement MSF, Amsterdam, 13 juillet 2005 (en anglais)

Extrait :

Relation avec la Cour pénale internationale (CPI)

Le mouvement a besoin de mieux décrire publiquement sa relation avec la CPI. Des articles de presse suggèrent l'existence d'une possible collaboration entre des ONG et la CPI, en connectant implicitement MSF à ces rumeurs. Afin de traiter ce problème, les directeurs des opérations ont écrit une lettre expliquant que MSF ne collaborait pas avec la CPI. Cette lettre a été envoyée au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Justice du Soudan. En outre, les directeurs des opérations souhaitent mettre sur pied une campagne de communication générique pour les pays hôtes en expliquant la position de MSF. Enfin, les équipes ont besoin d'être bien informées sur le fait qu'elles ne doivent pas collaborer, parler, ou assister à des réunions en lien avec la CPI sur le terrain. Si la CPI tente de les contacter directement, elles doivent également en rendre compte à leur siège.

Le document d'orientation de MSF concernant ses relations avec la CPI est général et laisse de la place pour l'interprétation. Il ne doit pas être distribué au personnel local ni aux personnes extérieures. La stratégie de MSF sera définie selon la situation spécifique du pays.

La confusion sur la collaboration de MSF avec la CPI pourrait être amplifiée par le fait qu'un ancien employé témoigne devant le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Néanmoins, la situation ne devrait pas causer trop de dommages pour MSF, parce que cet ancien employé sera un témoin de la défense et n'est plus membre de MSF. Contrairement aux autres ONG, le personnel de MSF ne signe pas, à l'embauche, d'accord de confidentialité.

En outre, pour certains, le mouvement devrait réfléchir à ses méthodes de témoignage. Les rapports de MSF peuvent parfois être perçus comme se concentrant sur les droits humains plutôt que sur des préoccupations médicales. Le mouvement devrait principalement fonder ses rapports sur les données médicales. En effet, ces rapports ont un

impact important sur les communautés nationales et internationale. Une fois qu'un rapport est publié, MSF n'est pas en mesure de contrôler la façon dont il est utilisé et cité. Par conséquent, les documents sont souvent utilisés au-delà de leur objectif initial. Cette réalité ne doit pas empêcher MSF de communiquer. [...] Enfin, le mouvement devrait anticiper les conséquences de la publication d'un rapport en matière de sécurité.



« Témoignage judiciaire ou humanitaire ? Historique des interactions entre MSF et les procédures d'enquêtes et de poursuites judiciaires » Françoise Bouchet-Saulnier, Fabien Dubuet, 27 avril 2007 (en anglais, en français)

[Document complet ici](#)

**Extrait :**

La question du témoignage de MSF devant le TPIY a connu un rebondissement en 2004. À cette époque, un ancien responsable de MSF décide de témoigner à décharge dans le cadre d'un procès. Il transmet à l'avocat de l'accusé les noms des anciens volontaires de MSF présents à Srebrenica de 1993 à 1995, ainsi que plusieurs documents internes de MSF. Contactés directement par l'avocat, plusieurs de ces volontaires contactent le service juridique de MSF pour avoir des clarifications sur la position de l'organisation. Un certain nombre de discussions eurent lieu au sein de l'organisation, concluant au fait que MSF ne souhaitait pas s'associer à cette décision ni la soutenir. Une réponse positive de MSF à cette sollicitation aurait créé un précédent difficile à assumer dans l'avenir. MSF ne pouvait pas justifier ce témoignage par le fait que l'organisation ou ses membres détenait des informations cruciales et déterminantes sur un crime. En acceptant de témoigner dans de telles conditions, MSF aurait reconnu que ce type de témoignage n'était pas incompatible avec la mission de secours en situation de conflit. [...]

Cependant, la décision de non-participation de MSF a été perçue, par le volontaire concerné, comme une atteinte à sa liberté individuelle, et a donné lieu à une polémique. Cette polémique a été alimentée notamment par la confusion entre les décisions assumées politiquement par l'organisation et celles prises par les individus à titre personnel. En cas de désaccord entre l'organisation et un volontaire sur la nécessité et l'opportunité d'un témoignage judiciaire impliquant l'association, il est toujours possible que le volontaire témoigne en son nom propre, sans exposer le nom de l'organisation, les noms de certains de ses membres, et sans utiliser les documents internes de l'organisation.

Les statuts des tribunaux internationaux prévoient de telles mesures de protection, mais, pour en bénéficier, il faut que le témoin en fasse la demande auprès du tribunal. Cependant, dans le cas d'espèce, le témoin n'a pas voulu faire une telle demande de protection puisqu'il estimait légitime d'exposer le nom de MSF. En outre, la polémique lancée au sein de l'organisation a paralysé, pendant un temps, toute demande de protection faite directement par MSF, auprès des juges.

Paradoxalement, c'est le juge international, qui, de son propre chef, lors de l'audience, s'est inquiété du risque que le témoin faisait courir à l'organisation et à ses membres en citant les noms, sans apparente précaution ni concertation avec MSF.

La publication de cette audition sur le site du Tribunal au mois de juillet 2005 va créer une prise de conscience au sein de MSF. Les requêtes faites par MSF auprès de l'avocat seront, dans un premier temps, refusées, avant d'être acceptées, à la suite des demandes faites par MSF directement auprès du juge. Ainsi, le 10 octobre 2005, le nom de MSF et

des autres membres de l'association sont officiellement retirés du procès-verbal de l'audience du 11 juillet 2005.



*Un ancien volontaire de l'équipe de MSF Belgique en ex-Yougoslavie décide de témoigner devant le TPIY, à décharge, en faveur d'un accusé, membre des forces bosniaques à Srebrenica. Il le fait contre l'avis de MSF Belgique et sans tenir compte des recommandations de MSF. Il est soutenu par certains à MSF France qui considèrent inadmissible qu'on lui demande de ne pas témoigner en soutien à la défense d'un accusé. Le jour de l'audition, c'est le juge en personne qui lui demande : « Est-ce que vous pensez vraiment qu'en témoignant vous ne mettez pas en danger vos camarades sur le terrain ? » Par la suite, j'ai obtenu du tribunal que toutes les mentions de MSF faites pendant l'audience ne soient pas retenues dans le compte-rendu.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

## II. VIOLENCE ET PRÉCARITÉ POUR LES POPULATIONS, INSÉCURITÉ POUR LES HUMANITAIRES (2005 - 2007)

### A. RAPPORT MÉDICAL INTERSECTIONS ET SESSION ARRIA FORMULA À L'ONU (2005)

À la mi-avril 2005, les responsables des programmes Soudan des centres opérationnels de MSF décident de compiler dans un rapport des données médicales collectées dans leurs différents projets. Ce rapport a pour objectif de brosser un portrait exhaustif des conditions de santé de la population secourue par MSF au Darfour.

Plusieurs ébauches sont proposées mais la qualité des données est questionnée ainsi que la pertinence de publier un tel rapport.

Début juin 2005, alors que ses deux coordinateurs sont en état d'arrestation, MSF Hollande demande le gel du processus d'élaboration du rapport pour éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Le 27 juin 2004, les directeurs des opérations décident que le rapport doit encore être amélioré avant d'être publié.



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication de MSF à Genève, 14 et 15 avril 2005 (en anglais)

Extrait :

Darfour : [...] Les bureaux se sont accordés pour réunir les données médicales dans le rapport qui est en train d'être assemblé par Brigg Reilly (MSF États-Unis). Martyn a demandé de l'aide pour la révision finale.



**Compte rendu** des réunions du groupe de travail de MSF OCA, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Rapport intersections

MSF Hollande n'a pas encore consulté les deux dernières versions. On est en retard. On souhaite poser un veto. Il faut garder à l'esprit qu'on peut perdre le soutien des diplomates si on sort encore un rapport mettant de l'huile sur le feu.

MSF France émet de sérieux doutes quant à l'opportunité de poursuivre l'opération. Il faut que nous soyons vraiment sûrs des données. (Ne pas faire confiance aux données de qui que ce soit d'autre.)

Jérôme [Oberreit, directeur des opérations] de MSF Belgique insiste beaucoup en faveur du rapport (son bébé).

Décision : D'accord pour le faire passer à un niveau supérieur. On en rediscute mercredi prochain. Le travail de rédaction continue.

On est en retard et il faut voir où cela mène. [...] De toute façon l'objectif du rapport, attirer l'attention sur le Darfour, est atteint.



**Compte rendu** de la réunion du Conseil international de MSF, Berlin, 24-26 juin 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Une écrasante majorité du GD19 [réunion des directeurs généraux des 19 sections de MSF] a conclu après réflexion que notre présence est plus que pertinente et n'est pas convaincue que le rapport apporte une valeur ajoutée (du point de vue du timing, sa publication pourrait non seulement entraver notre capacité à travailler sur place, mais également entraîner des répercussions sur la sécurité de l'équipe).

*Mise à jour depuis la réunion : les directeurs des opérations se sont mis d'accord pour aller de l'avant avec le rapport et ont adopté un plan. Les sections travaillent actuellement sur une nouvelle version.*



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication de MSF, 24 juin 2005 (complété en juillet 2005) (en anglais)

**Extrait :**

Communications communes ?

Darfour

Rapport ou pas rapport ? Depuis les arrestations des deux membres de notre personnel au Darfour, la question a été de savoir s'il fallait publier le rapport intersections.

Une vidéoconférence entre les directeurs des opérations a décidé, le 27 juin [...] :

- Bonne nouvelle : procéder à la publication du rapport.
- Mauvaise nouvelle : il reste du travail pour clarifier le message principal, mieux l'adapter à une utilisation extérieure en exploitant mieux les données médicales, retirer les données non essentielles et changer la structure.
- Une version finale est attendue pour la deuxième quinzaine de juillet.
- Message principal : en dépit des efforts fournis pour apporter de l'aide, les populations du Darfour continuent à souffrir et à être exposées à des violences.

**Le 13 juillet 2005, les directeurs généraux et les directeurs des opérations discutent de la pertinence de participer de nouveau à une session Arria Formula pour présenter la situation au Darfour au Conseil de sécurité de l'ONU. L'autre option est de décliner l'invitation et de faire valoir le point de vue de MSF lors d'une conférence de presse le même jour.**

**Le 15 juillet 2005, les directeurs des opérations décident que la coordinatrice de MSF Belgique au Soudan participera à l'Arria Formula. Ils s'accordent sur le message suivant : la population du Darfour continue à subir la violence et les déplacements forcés. Les taux de malnutrition élevés, l'absence de réponses à de nombreux autres besoins élémentaires ainsi que l'absence de perspectives sont inacceptables, considérant la masse d'informations fournie au secrétaire général de l'ONU depuis des années.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF, Amsterdam, 13 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Malgré l'attention internationale accordée au Darfour au cours des derniers mois, la situation est toujours préoccupante avec un déplacement massif, 20 % de malnutrition et des violences permanentes. Les sections de MSF préparent un rapport international à propos de la situation dans le but de communiquer sur ce dont elles sont témoins. Les directeurs des opérations se sont mis d'accord sur un plan pour ce rapport.

Les directeurs des opérations estiment que le rapport doit être publié malgré les récentes arrestations du personnel de terrain au Darfour. Selon eux, il est nécessaire, car le pays est toujours en guerre et le nombre de personnes en détresse augmente. Par ailleurs, le mouvement veut éviter d'être pris au piège par les arrestations, même s'il prend très sérieusement les menaces potentielles et fait de la sécurité une priorité. Si le rapport est publié, le gouvernement du Soudan se rendra compte que les arrestations sont inutiles et qu'il ne peut pas bloquer les informations et réduire les ONG au silence. Le 27 juillet, MSF est invitée à une réunion organisée selon la formule Arria afin de faire un compte-rendu sur le Darfour au Conseil de sécurité des Nations unies. MSF discute actuellement de la pertinence d'accepter l'invitation ou bien d'utiliser cette opportunité pour la décliner et faire part de cette décision lors d'une conférence de presse ce même jour. En outre, d'aucuns estiment que le Conseil de sécurité dispose déjà de quantité d'informations sur le sujet et qu'il n'a pas besoin d'informations supplémentaires de la part de MSF.

À la suite de la réunion, les directeurs des opérations ont parlé à Nicolas (DG, MSF États-Unis) [...]. Nicolas est convaincu que refuser l'invitation puis organiser sa propre conférence de presse le jour même de la réunion n'est pas une option judicieuse. En effet, cela peut être perçu comme un coup de pub médiatique plutôt que comme une critique sérieuse. Si MSF dispose d'informations concernant le Darfour, elle doit les présenter au Conseil de sécurité. Même si le Darfour est une crise à laquelle il a accordé beaucoup d'attention, défier le Conseil de sécurité sur cette question plutôt que sur toutes les autres crises qu'il a ignorées reviendrait à envoyer le mauvais message. Les directeurs des opérations ont finalement décidé d'envoyer une représentante (coordinatrice de MSF Belgique) faire une présentation au Conseil de sécurité et de ne pas publier le rapport via une conférence de presse ce jour-là.

**Le 26 juillet 2005, MSF est informée que la plupart des ONG internationales qui participent à la session Arria Formula ont l'intention de manifester leur soutien à la procédure de la Cour pénale internationale sur le Darfour. Elles vont aussi demander une extension du système de surveillance des accords de paix et de l'effectif des forces internationales de sécurité au Darfour.**

**Les directeurs généraux décident alors que la présentation de MSF à l'Arria Formula prendra clairement des distances avec les positions des ONG internationales, en se concentrant seulement sur les questions humanitaires.**



« Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG// Merci de lire » **Message** de Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, aux directeurs des opérations de MSF, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Chères toutes et chers tous,

Juste un petit message pour partager ma préoccupation concernant la réunion organisée selon la formule Arria qui aura lieu mercredi.

D'autres ONG seront invitées à faire une présentation et elles vont [...] demander de façon explicite un accroissement de la taille et du mandat des forces de sécurité et de surveillance de la paix (en allant même jusqu'à indiquer qu'il faudrait 12 300 soldats), ainsi que, entre autres, un soutien ferme de la CPI. La liste des signataires de ce plan d'action des ONG ne sera pas rendue publique, ce qui laisse craindre que MSF soit sans le vouloir associée à de telles déclarations.

Il se peut que nous devions/voulions nous distancer publiquement de cette déclaration.



« Re : Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG// Merci de lire » **Message** de Eric Thomas, directeur des opérations de MSF Espagne, à Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Je ne veux pas que MSF soit associée ni au texte ni au message et je suis d'accord sur le fait que nous devons prendre nos distances. Mais comment ? Quelle est la meilleure façon de faire comprendre que ces questions ne concernent pas les ONG (tout du moins pas la nôtre) et qu'elles sont également dangereuses pour nous (et d'autres) ? De manière préventive en s'adressant aux auteurs du projet ? Pendant la réunion Arria Formula ? Après ? De toutes les façons mentionnées ci-dessus ?



« Re : Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG// Merci de lire » **Message** de Guillermo Bertoletti, MSF France, directeur des opérations, aux directeurs des opérations de MSF, à Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Je pense aussi que nous devons prendre nos distances avec cette initiative. Malheureusement, je ne vois pas d'autre solution que de DÉCLINER l'invitation pour demain et de ne PAS être présents à la session. De plus, à mon avis, que l'on décide ou non d'y être demain, on aura besoin d'envoyer une lettre au gouvernement du Soudan pour expliquer notre position.



« Re : Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG// Merci de lire » **Message** de Christopher Stokes, MSF Belgique, directeur des opérations, aux directeurs des opérations de MSF, à Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Salut,

Je ne veux pas être associé à cette déclaration ; on doit donc faire entendre notre différence, c'est ce qu'il y a de plus important.

J'essaye de voir si on peut organiser une vidéoconférence rapide entre les directeurs des opérations, les directeurs généraux avec NY pour en discuter aujourd'hui. [...]

Mes raisons :

1/ Je n'apprécie pas que les déclarations malavisées d'autrui nous réduisent au silence.  
2/ On doit faire le meilleur choix : assister à la réunion Arria et faire entendre notre différence, ou la boycotter et clarifier nos différences séparément ? Au vu des informations dont je dispose actuellement, je suis en faveur de la première option : dire ce que nous avons à dire ET dire que nous ne prenons pas part à cette lettre commune. Nous avons donc besoin d'espace pour clarifier cette distinction. Si nous ne le trouvons pas, je suis d'accord pour dire que nous n'y participons pas.



« Re : Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG// Merci de lire » **Message** de Marilyn McHarg, MSF Suisse, directrice des opérations, aux directeurs des opérations de MSF, à Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, à Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Je suis complètement d'accord. On doit prendre des distances avec ça. Si cela ne semble pas possible durant la réunion, on doit vraiment reconsidérer notre présence et quitter la réunion.

On peut peut-être réactiver le plan A ? Se retirer puis intervenir publiquement sur ce retrait. Cela étant dit, le problème serait de faire passer le message concernant la population ainsi que notre retrait... Un message difficile à élaborer, j'imagine.

À tout le moins on doit se démarquer des messages dans la lettre et, comme discuté précédemment, être clairs vis-à-vis du Conseil de sécurité, des Nations unies, etc., et des autres ONG sur la façon dont on voit la situation sur le terrain pour la population.



« Re : Session Arria Formula sur le Darfour //nouveau plan d'action des ONG//  
Merci de lire » **Message** de Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général, aux directeurs des opérations de MSF, à Marine Buissonnière, MSF International, secrétaire générale, 26 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

J'ai parlé avec l'International Crisis Group (ICG) qui est à l'origine de cette initiative et j'ai exprimé les objections fortes de MSF à un plan d'action qui circulerait parmi les États membres lors de la réunion Arria et j'ai dit qu'on n'y participerait très probablement pas si cela devait arriver. OXFAM, qui était parmi les premiers signataires, a dit à l'ICG qu'ils ne signeraient pas ce plan et qu'ils formuleraient également des objections. Par conséquent, l'ICG a dit qu'ils abandonneraient l'idée : il n'y aura pas de plan d'action des ONG qui circulera demain à la réunion Arria. Ils sont maintenant en train d'envisager de fournir confidentiellement un plan d'action actualisé à Kofi Annan, mis en copie au secrétaire général adjoint (SGA) (voir ci-dessous pour l'historique) bien après la réunion, mais c'est encore en discussion.

J'ai également parlé avec Michael N [euman, chargé de plaidoyer de MSF États-Unis], qui est avec Nathalie Civet [coordinatrice au Darfour de MSF Belgique] et Jérôme [Oberreit, responsable de programme de MSF Belgique] à Washington. Ils ont rencontré C [...] S [...], du département d'État américain, qui a clairement expliqué que la réunion Arria portait sur la situation humanitaire et que MSF aurait le temps/la place de parler et d'avoir une session de questions-réponses. Les participants incluent OXFAM, Samaritan's Purse, CARE et, comme seule agence non opérationnelle, l'ICG. Il est clair que l'ICG fera les remarques dans le plan d'action, mais il se présente explicitement comme un groupe qui élabore des politiques, et non pas une ONG d'assistance comme les autres. Je suis en train d'essayer de savoir ce qu'OXFAM et les autres vont dire, en plus des questions sur l'aide, ils feront probablement référence aux troupes de l'UA (pas assez nombreuses, n'effectuant pas leur travail, etc.) en les reliant aux violences en cours.

La question clé est de savoir si nous disposons de l'espace nécessaire pour exposer clairement notre évaluation indépendante de la situation et pour minimiser le risque que notre position soit manipulée, récupérée ou déformée. À mon avis, étant donné le retrait du « plan d'action » de la réunion, Nathalie doit y participer, en insistant sur son expérience directe et en limitant ses remarques aux questions humanitaires (voir en copie l'ébauche, qui doit encore être finalisée).

Dites-moi si cela vous convient.

Nicolas

P.S. : Au sujet de ce plan d'action : à la suite d'une réunion des 19 agences d'aide humanitaire, de groupes de défense des droits humains et de journalistes, avec [Kofi] Annan [secrétaire général des Nations unies] le 28 mars (à laquelle Rowan [Gillies, président du Conseil international de MSF] a assisté), un « plan d'action » a été soumis à Annan le 4 mai par 11 signataires. Comme ces organisations d'aide humanitaire (OXFAM, CARE, etc.) étaient inquiètes concernant les risques sécuritaires pour leurs programmes, les noms des signataires n'apparaissaient pas sur la liste, mais une feuille confidentielle a été fournie séparément à Annan.

**Le 27 juillet 2005, le Dr Nathalie Civet, coordinatrice de MSF Belgique/OCB au Darfour, représente MSF à la session Arria Formula. En se basant sur les différents programmes de MSF au Darfour, elle décrit la perpétuation de la violence et la précarité de la réponse humanitaire. Elle dénonce également la pression constante du gouvernement soudanais sur les déplacés pour qu'ils rentrent dans leurs villages et la nature changeante du conflit, qui participe à augmenter le niveau d'insécurité.**

**Une série de rencontres informatives avec les protagonistes et les observateurs étatsuniens intéressés par la crise du Darfour complète cette tournée de sensibilisation.**



« Des vies suspendues à un fil au Darfour » **Discours** de MSF à la réunion Arria Formula du Conseil de sécurité des Nations unies, prononcé par le Dr Nathalie Civet, 27 juillet 2005 (en anglais) [Lien vers le document complet](#) en anglais.

**Extrait :**

En mai 2004, mon collègue Ton Koene était ici pour vous parler de l'urgence humanitaire qui s'aggravait alors au Darfour [...]. Malheureusement, bien que plus d'une année se soit écoulée, je ne suis pas ici pour vous porter la bonne nouvelle d'améliorations des conditions de vie des populations du Darfour. Avec un personnel composé de 180 membres internationaux et 3 000 Soudanais intervenant sur 32 sites à travers la région, le Darfour continue à représenter l'une des opérations de MSF les plus importantes à travers le monde. [...]

La perpétuation de la violence

La situation ne se stabilise pas au Darfour et le besoin d'assistance humanitaire grandit à mesure que le conflit se poursuit. [...]

Une réponse humanitaire accrue mais déséquilibrée et précaire

Bien qu'arrivée tardivement, l'assistance humanitaire au Darfour a significativement augmenté au cours de l'année passée. Depuis que le gouvernement du Soudan a finalement réduit les restrictions à l'accès au Darfour au début de l'été dernier, le nombre d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) présentes est passé de quelques-unes à environ 80 [...].

Se battre pour sa survie

Au Darfour, les deux millions de personnes qui se trouvent actuellement dans ce que j'appellerais un grand flou plutôt qu'un équilibre humanitaire sont exposées à des violences, des maladies transmissibles dans des camps surpeuplés ainsi qu'à l'insécurité alimentaire à court ou moyen terme. En tant que médecin ayant travaillé au Darfour pendant plus d'un an et demi et ayant discuté avec mes patients, je me suis souvent demandé quels étaient les choix de vie des victimes de cette guerre. Deux ans après avoir fui leur domicile à cause de la violence et par peur, ils continuent à vivre dans des conditions humiliantes sans aucune perspective d'amélioration. [...]

Conclusion

En termes d'assistance brute, la situation s'est améliorée depuis un an. Mais les causes sous-jacentes de cette crise demeurent inchangées et avec elles l'insécurité généralisée. Dans de nombreuses zones, les conditions sécuritaires et humanitaires se dégradent. La violence refait surface dans des endroits qui étaient considérés comme stabilisés, tandis que d'autres zones sont encore hors de portée et impossibles à atteindre. Aujourd'hui au Darfour, même si la nature du conflit a changé, les combats se poursuivent. Les gens se retrouvent coincés dans des camps ou dans des zones reculées,

exposés à des violences ou à des déplacements répétés. Ils attendent encore. Leur vie est menacée et n'est pas stable.



Visite Darfour de Nathalie Civet et Jérôme Oberreit, MSF Belgique, à New York et Washington D.C., 26-27 juillet 2005, **Notes** prises par Michael Neuman, chargé de playdoyer de MSF États-Unis, 29 juillet 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Résumé des réunions avec le sénateur B [...], MG [...] du bureau du sénateur F [...], le membre du Congrès W [...] et H [...] du bureau du membre du Congrès L [...]

On n'avait pas trop d'attentes vis-à-vis de ces réunions mais il semblait nécessaire de tenir informés de la situation certains de nos contacts au Congrès et de faire en sorte de maintenir le Darfour sur l'écran radar du Congrès. Leur conception selon laquelle les choses se passent plutôt bien car le taux de mortalité global diminue légèrement doit être contestée. La plupart des questions qui ont été posées concernaient la sécurité (l'UA protège-t-elle efficacement la population ?) et les conditions d'accessibilité (êtes-vous vraiment sûrs que le gouvernement du Soudan a levé les restrictions d'accès ?). Les démocrates ont également demandé si les visites de Rice [secrétaire d'État des États-Unis] et de Zoellick [secrétaire d'État adjoint des États-Unis] faisaient la différence. Nous avons répondu que, même si nous ne pouvons pas commenter la visite de façon spécifique, nous espérons que le Darfour resterait la priorité de la communauté internationale et nous avons reconnu l'importance du financement de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) pour le Darfour...

Réunion Arria Formula

Il y avait cinq présentations par : CARE, l'ICG, MSF, OXFAM et Samaritan's Purse. [...] De CARE à OXFAM, en passant par Samaritan's Purse, à peu près les mêmes commentaires ont été faits : l'apparence du conflit a changé, l'insécurité est partout. Les espoirs concernant la sécurité alimentaire s'amenuisent et les tensions entre ceux qui ont le nécessaire et ceux qui sont dénués de tout s'intensifient. Les litiges concernant les terres ont été mentionnés. La situation s'est d'une certaine façon améliorée mais une solution est encore loin et le Darfour est en train de disparaître de l'ordre du jour. Ils ont tous conclu leur déclaration en appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à renforcer le mandat de l'UA, à augmenter le nombre de ses troupes et à améliorer leurs équipements... L'ICG a évidemment insisté sur ces mêmes points, mais c'était ce à quoi on s'attendait. [...]

La phase de questions-réponses des membres du Conseil de sécurité a été brève. La plupart des questions traitées concernaient des problématiques de sécurité et de protection ainsi que la façon de résoudre le conflit et d'améliorer la sécurité des populations civiles. Deux ou trois questions sur la coordination ont été posées. Nathalie a souligné l'importance de travailler indépendamment de l'Union africaine et de ne pas en dépendre pour notre sécurité ; tandis que OXFAM a salué le travail de commandants très engagés de l'UA afin de protéger les populations civiles au Darfour. Le dernier commentaire est venu du délégué français, qui a dit que « les présentations contrastaient avec l'image à l'eau de rose donnée par Jan Pronk la semaine dernière ». [...] Nous avons pu dire ce que nous avions à dire, même si les autres ONG ont adopté l'ICG comme chef spirituel.

**Le 3 août 2005, MSF International diffuse un communiqué de presse intitulé « Médecins Sans Frontières alerte sur la violence en cours au Darfour » qui résume le contenu de la présentation à l'Arria Formula, citant les mêmes données, extraites de l'ébauche de rapport international.**



« Médecins Sans Frontières s'alarme de la violence récurrente qui règne au Darfour (Soudan) » **Communiqué de presse**, MSF International, Genève, 3 août 2005 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Dans toutes les régions du Darfour où ses équipes interviennent, Médecins Sans Frontières continue à soigner des victimes de violences.

« Nos équipes sont toujours amenées, et de façon récurrente, à constater que des violences sont commises contre la population », affirme Rowan Gillies, président de MSF International. « Nous sommes particulièrement inquiets de la persistance de cette situation et de ses conséquences pour nos patients et leurs familles. »

Au cours des trois dernières semaines, les équipes médicales de MSF ont ainsi traité 52 patients souffrant de blessures dues à des violences.

De janvier à mai 2005, les équipes de MSF ont soigné plus de 500 personnes pour des blessures causées par des violences.

**En novembre 2005, le rapport intersections de MSF, dont l'élaboration a été lancée en avril, n'est toujours pas finalisé.**

**Les responsables de programmes privilégient désormais un recentrage sur une seule étude de cas, concernant une seule région. Cette approche leur semble plus réaliste et plus efficace qu'une vue d'ensemble de la situation au Darfour.**



**Compte rendu** de la réunion des responsables de programmes Soudan de MSF, Bruxelles, 4 novembre 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Communication sur le Darfour

Accord général pour dire que peu de choses ont été dites sur la situation au Darfour.

Sommes-nous en train de passer à côté d'une opportunité ?

MSF Hollande : Est-ce dû à une certaine nervosité au moment de prendre la parole publiquement ? Est-ce lié au rapport sur les viols ? On observe désormais une approche parfois prudente du terrain. On a peut-être raté quelque chose avec l'attaque de Shearia, MSF Hollande n'a pas trouvé d'accord en interne concernant la communication. Que se passe-t-il dans le camp de Kalma, concernant les attaques, les femmes qui partent ? La priorité de la nouvelle équipe de coordination a été de se concentrer sur les opérations, mais on doit regarder comment mieux communiquer sur le Darfour.

Rapport sur le Darfour : Si on ne le publie pas, il faudra que les directeurs des opérations l'assument et en donnent les raisons. MSF France ne croit plus en ce document.

[...] Utiliser une étude de cas sur un seul site serait plus intéressant car l'analyse serait bien meilleure. Il a été difficile de tirer des conclusions portant sur la totalité du Darfour pour le rapport intersections... MSF France va essayer de réaliser le même exercice en

utilisant le cas de Mornay pour faire le récit des événements en reliant les données et les gens avec l'expérience du contexte.

MSF Espagne ne fait pas confiance aux données qui proviennent du terrain.

MSF Suisse ne voit pas le besoin immédiat de communiquer, puisque l'ONU est déjà plus vocale que MSF. Mais elle peut surveiller l'impact de la situation sur les populations civiles. Pas beaucoup de changement observé pour le moment, mais la situation pourrait empirer et on doit se tenir prêts à communiquer.

Accord général pour se baser sur un seul projet, sans aperçu de la situation globale du Darfour afin de mettre en lumière le panorama plus général [...]. Toute communication sur le Darfour doit insister sur l'implication globale de MSF.

## **B. MSF ET L'ÉVENTUALITÉ D'UNE INTERVENTION ARMÉE INTERNATIONALE (2006 - 2007)**

**Entre 2005 et 2007, la pression internationale pour réaliser une intervention « militaro-humanitaire » afin de protéger les populations du Darfour s'accroît. Elle est alimentée par la doctrine de la « responsabilité de protéger [R2P] » et par les opinions publiques occidentales représentées par des organisations activistes telles que Save Darfour.**

**L'insécurité croissante au Darfour participe à accentuer cette pression. Toutefois, le déploiement des forces internationales est autorisé tardivement et prend beaucoup de temps.**

**Le mouvement MSF décide de ne pas se positionner sur la pertinence d'une intervention armée, se contentant d'une communication de type « on décrit ce qu'on voit ».**

**Toutefois, les responsables de MSF France/OCP prennent régulièrement position publiquement sur ce sujet, présentant l'éventuelle intervention armée comme dangereuse pour les opérations humanitaires en cours au Darfour.**

**À l'époque, au sein du mouvement MSF, demander de la protection pour la population du Darfour est considéré par certains comme une responsabilité de l'organisation, et par d'autres comme l'expression d'un soutien à une intervention armée.**

**La question des responsabilités de MSF concernant la protection des populations secourues est un des objets de débats du processus de réflexion collective de La Mancha mené par le mouvement MSF en 2005 et 2006.**

\*\*\*

## 1. Insécurité croissante

À la mi-2005, de nouvelles divisions au sein des groupes d'opposition armés et la multiplication des attaques aggravent l'insécurité au Darfour.

Le 28 septembre 2005, Jan Egeland, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, menace de suspendre l'aide humanitaire dans la région en raison de l'insécurité.

Les ONG internationales demandent le renforcement des mesures de sécurité pour les humanitaires, des ressources pour les forces de l'Union africaine et le déploiement d'hélicoptères des Nations unies pour sécuriser leurs déplacements. MSF ne se joint pas à cette demande.

MSF France/OCP et MSF Suisse/OCG, qui souhaitent éviter à leurs équipes de circuler sur des routes dangereuses tout en gardant leurs distances avec les requêtes sécuritaires des autres ONG internationales, décident de partager la location d'un hélicoptère qui sera clairement identifié avec des bannières MSF.

Les modalités de communication avec les acteurs locaux et nationaux afin de les informer de l'utilisation de l'hélicoptère et de distinguer cette approche de celles des autres ONG sont étudiées. Début novembre, faute d'autorisation, MSF décide d'abandonner ce projet.



« Communication Darfour – MSF France » **Mémo** du département de la Communication de MSF France, octobre 2005 (en français)

Extrait :

### Décision opérationnelle MSF France

- L'aggravation de l'insécurité ces derniers mois sur les routes du Darfour de l'Ouest (banditisme, attaques régulières des voitures, etc.) a conduit MSF à interrompre ses déplacements sur les axes routiers, empêchant les équipes de référer des patients qui nécessitent une intervention chirurgicale d'urgence dans une structure hospitalière, et limitant l'approvisionnement des structures en matériel.
- MSF France a décidé de se doter d'un hélicoptère, basé à El Geneina, pour référer les malades en cas d'urgence. Il sera partagé avec MSF Suisse qui travaille dans la même zone.
- L'hélicoptère sera clairement identifié avec des stickers MSF.

### Problèmes de sécurité dans d'autres régions du Darfour

MSF Espagne et MSF Hollande ont évacué plusieurs sites (4 MSF Espagne, 1 MSF Hollande) à la suite d'affrontements dans le Darfour du Nord et/ou de manière préventive par crainte de bombardements du gouvernement en représailles (Darfour du Nord et Darfour du Sud) les 20 et 21 septembre). Les deux sections n'ont pas fait de communication sur ces évacuations ni sur les blessés reçus dans les sites où ils travaillent (MSF Espagne).

### Déclarations des autres intervenants

- Mercredi 28, Jan Egeland (coordinateur de l'assistance humanitaire de l'ONU) a menacé d'interrompre l'aide humanitaire au Darfour à la suite du regain de violence dans la région.
- Les « ONG » – sauf MSF – prévoient d'envoyer une lettre aux UN (Da Silva, Pronk), faisant état de l'aggravation de la violence dans le Darfour et des conséquences de cette aggravation sur leur capacité à poursuivre leurs opérations. Ils demandent également le renforcement de la sécurité pour les humanitaires, un renforcement des moyens accordés à l'UA, etc., mais aussi le déploiement d'hélicoptères UN pour assurer leurs déplacements.

#### Problématique

Comment informer tous les acteurs locaux et nationaux de l'utilisation de cet hélicoptère par MSF, en se démarquant des autres intervenants (UN, AU, militaires, autres ONG). [...]



**Point Info** MSF France, 4 novembre 2005 (en français, en anglais)

#### **Extrait :**

Darfour : pas d'hélico pour MSF [...]

Mais nous n'avons pas obtenu les autorisations officielles d'utilisation et nos contacts sur place nous ont déconseillé d'utiliser ce moyen de transport. Nous avons donc renoncé à utiliser un hélicoptère.



« L'insécurité chronique nous a conduits à redéfinir et à accroître nos activités »  
**Point projet**, site internet de MSF, 16 février 2006 (en anglais)

#### **Extrait :**

Les déplacés vivant dans ces prisons à ciel ouvert ne peuvent toujours pas (et ne veulent pas) retourner chez eux à cause de l'insécurité permanente. Peu nombreux sont ceux qui s'aventurent à l'extérieur des camps pour trouver du bois à brûler, du fourrage ou de la paille ou encore pour vendre et gagner de l'argent et améliorer leur situation. [...] Pauline Horrill [responsable de programme de MSF France] : [...] certaines zones de la province du Darfour de l'Ouest, où nous travaillons, voient la violence resurgir de façon périodique. Ces événements sont liés à la situation actuelle à proximité de la frontière avec le Tchad [...], aux combats récurrents entre les milices, l'armée du gouvernement et les groupes rebelles, ainsi qu'aux tensions entre les clans nomades qui ont dégénéré en de sanglantes confrontations. Cette instabilité chronique, ponctuée par des épisodes violents, entraîne des répercussions directes sur la population et nous a conduits à redéfinir et à accroître nos activités.



« L'augmentation de l'insécurité entrave l'assistance médicale de MSF à la population du Darfour » **Communiqué de presse** de MSF, Khartoum, 3 août 2006 (en français, en anglais)

#### **Extrait :**

Médecins Sans Frontières demande que l'accès aux soins soit permis et respecté dans le conflit au Darfour. Beaucoup d'activités de MSF sont aujourd'hui suspendues, laissant chaque jour des milliers de patients sans soins.

Ces dernières semaines, Médecins Sans Frontières a été attaquée sur plusieurs sites, dans toutes les régions du Darfour. Parmi les derniers incidents, on peut citer : le 14 juillet, des hommes armés à Serif Umra ont cambriolé notre maison et volé une voiture ; le 16 juillet, une ambulance a été la cible de tirs et le chauffeur a été battu sur la route entre El Geneina et Mornay ; le 18 juillet, un autre véhicule MSF a été dérobé dans une structure médicale à Shangil Tobaya ; et le 20 juillet, une équipe a été fouettée et volée sur la route entre Golo et Nertiti.

Ces incidents de sécurité ont conduit à l'évacuation de nos équipes de Serif Umra et de deux projets dans le Djebel Marra, à l'interruption de nos cliniques mobiles, ainsi qu'à la réduction des références des patients nécessitant des soins chirurgicaux d'urgence. Cette réduction d'activités a des conséquences immédiates et importantes pour la population.

**Le 11 septembre 2006, une équipe de MSF France est violemment attaquée sur la route entre Zalingei et Nertiti, une zone contrôlée par les forces gouvernementales.**



**Compte rendu** de la réunion des opérations de MSF France, 12 septembre 2006 (en français)

**Extrait :**

Notre équipe a été victime d'une attaque très violente sur la route entre Zalingei et Nertiti, ponctuée de déclarations contre la présence d'étrangers sur cette zone. Cela remet en cause la possibilité d'utiliser cette route jusqu'alors pratiquée de manière exceptionnelle pour référer les cas chirurgicaux. Il est à noter qu'une évaluation avec rencontre de tous les acteurs officiels et traditionnels avait été faite quelques jours avant, tout le long de la portion dangereuse de la route. Cette évaluation avait été répétée le jour même de l'attaque sur le trajet aller. Cette route était la dernière que nous pouvions encore utiliser.



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF, Barcelone, 13 septembre 2006 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour [...]

Les directeurs généraux ont réfléchi à la situation sur le terrain et aux contraintes qu'elle fait peser sur le travail des équipes. Ils s'interrogent sur le fait de savoir si la décision de rester au Darfour rend MSF complice, par le simple fait d'accepter les conditions de travail et l'incapacité d'avoir accès à la population. Des sections pensent que MSF doit insister sur le fait que, pour qu'elle puisse rester impliquée dans le pays, ses équipes doivent pouvoir aussi se rendre dans les villages pour prodiguer des soins de santé et ne pas limiter leurs activités aux camps de réfugiés. Néanmoins, cette condition pourrait être difficile à maintenir au moment où la capacité de déplacements diminue à mesure que la tension augmente. Faute de pouvoir conserver des opérations significatives, MSF pourrait avoir à envisager de quitter le Darfour. MSF doit tenter de faire pression sur les autorités en plaidant pour un meilleur accès aux populations. [...]

D'autres ONG partagent ces préoccupations et certaines envoient un message appelant à une réaction globale. Le 17 septembre 2006, une journée du Darfour a été organisée

par des acteurs afin d'insister sur le fait que la situation dans le pays est dramatique et qu'aucun progrès n'a été accompli. Ils veulent exiger la paix pour le Darfour. MSF ne prend pas part à ces événements.



**Compte rendu** de la réunion des opérations de MSF France, 10 octobre 2006 (en français)

**Extrait :**

Une série de réunions a eu lieu à Khartoum et au Darfour à la suite de l'attaque que nous avons subie sur la route entre Nertiti et Zalingei le 11 septembre. Le chef de mission a rencontré les autorités dans le Darfour. Pierre Salignon, directeur général, s'est rendu sur la capitale pour assurer les rendez-vous. Nous avons le souci d'interpeller les autorités politiques et policières et de discuter de leur responsabilité. L'attaque avait eu lieu en zone gouvernementale. L'ensemble des rencontres a montré que MSF n'était pas visée en tant que telle, que ces attaques n'étaient pas programmées mais intervenaient bien dans un contexte où des personnes armées utilisent la détérioration en cours et les mots d'ordre d'attaques sur les Occidentaux. La rencontre avec le directeur général du HAC puis celle avec un secrétaire d'État aux Affaires humanitaires ont été les plus importantes et ont débouché sur des promesses d'intervention de leur part.

**Début octobre 2006, les équipes de MSF Hollande/OCA prennent en charge les victimes d'une vague d'extrême violence qui s'abat sur la population de Muhajariya.**

**Un « avertissement » de la part des autorités, menaçant de mettre en œuvre des poursuites judiciaires en cas de prise de parole publique sur ces événements les amène à renoncer à la publication d'un communiqué de presse formel afin de ne pas risquer de nouveau l'arrestation de personnel.**

**MSF Hollande/OCA analyse cet avertissement comme une tentative « structurelle » du gouvernement du Soudan pour l'intimider et la pousser à ne plus témoigner.**

**Un point d'information est toutefois posté, quelques semaines plus tard, sur le site internet de MSF.**



« Soudan : MSF fournit de l'assistance à 50 000 nouveaux déplacés au Darfour du Sud » **Point projet**, site internet de MSF, 12 novembre 2006 (en anglais)  
*Rédigé parce que MSF Hollande a décidé de ne pas publier de communiqué de presse*

**Extrait :**

Après une période de relative accalmie à Muhajariya, deux mois de combats ouverts et d'intenses luttes intestines entre un éventail changeant de groupes armés ont commencé le 2 octobre. Des civils ont souvent été pris pour cibles. Au cours des semaines suivantes, la violence a étendu son emprise aux zones situées au sud et à l'est de la ville, forçant de plus en plus de personnes à fuir.

Lorsque les équipes mobiles de MSF ont été en mesure de se déplacer, elles ont trouvé des civils blessés par balle et battus, des villages en grande partie réduits en cendres,

des points d'eau endommagés et irréparables, des stocks de nourriture détruits et le désespoir qui s'était abattu soudainement sur des vies et des communautés brisées. [...] Les violences se sont poursuivies par intermittence depuis le début du mois d'octobre. Dans certains cas, les personnes qui avaient pris la fuite ont été de nouveau attaquées, les forçant à errer dans la zone en cherchant désespérément à se mettre en sécurité. La clinique soutenue par MSF à Muhajariya offre des soins chirurgicaux et reçoit un afflux constant de victimes nécessitant des soins médicaux spécialisés.

Depuis le début des affrontements, 131 personnes ont été traitées pour traumatismes de guerre. Cent-sept d'entre elles présentaient des blessures par balle. Un quart était des civils. Parfois, même à l'intérieur de la clinique de Muhajariya, les patients ne se sentaient pas en sécurité. Au cours d'une période intensive de combats et de représailles, le 23 octobre, lorsque le personnel de MSF a été forcé de chercher refuge ailleurs, 15 patients se sont enfuis de ses services hospitaliers.

Ce qui est peut-être le plus inquiétant, c'est la façon dont ce conflit armé a, par moments, divisé les populations en fonction de lignes ethniques locales, attisant ainsi les tensions dans la région. La dimension ethnique a suscité des attaques contre des villages ou des camps de déplacés, ce qui signifie que des civils sans aucune relation avec l'armée ont directement été pris pour cibles.

Cela complique la situation humanitaire déjà désastreuse. Par exemple, cela dissuade les personnes déplacées de rentrer chez elles, même si la situation peut s'être calmée ou, pour MSF, cela suscite des craintes pour la sécurité de son personnel local parfois amené à franchir les lignes des divisions communautaires.

[...] Malgré les efforts des autres organisations d'aide humanitaire, des Nations unies et du gouvernement soudanais, des dizaines de milliers de personnes ont encore un besoin critique d'assistance humanitaire, en particulier en matière d'abris, d'eau et de nourriture. Au cours des derniers jours, des attaques incessantes ont participé à intensifier les combats entre groupes rivaux, provoquant encore plus de morts civils et mettant en péril la distribution de l'assistance de MSF à l'extérieur de Muhajariya. Des personnes déplacées ont été forcées de revenir en ville. L'évaluation de la gravité des combats est au-delà de la compétence de MSF, mais l'équipe chirurgicale à Muhajariya a traité 59 blessures par balle en seulement trois jours après le 29 novembre.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF Hollande, 15 décembre 2006 (en anglais)

**Extrait :**

Point d'information sur le Darfour par Arjan [Hehenkamp, directeur des opérations]

Nous avons décidé de ne pas participer de façon proactive au débat public mais uniquement de prendre la parole publiquement sur ce que nous voyons sur le terrain, c'est-à-dire ce dont nous sommes témoins, et donc de confronter le grand public et les décideurs à la réalité de la situation. Nous avons rédigé un communiqué de presse. Afin de soutenir Rowan Gillies [président du conseil d'administration de MSF International], qui s'est rendu sur le terrain, nous avons remis à plus tard notre communication publique concernant Muhajariya afin d'attirer encore plus l'attention du public. La Commission d'aide humanitaire (HAC) du Soudan nous a menacés à plusieurs reprises, mais nous avons décidé, quoi qu'il en soit, de procéder à la publication de notre dernier communiqué de presse sur Muhajariya, malgré le risque d'être expulsés ou que l'un de nos employés de MSF soit arrêté. Toutefois, n'étant pas capables de gérer une telle crise, nous avons opté pour une communication sur le site internet et des briefings au lieu d'un communiqué de presse. Cette décision est importante, puisque, normalement,

lorsque la sécurité le permet, nous sommes plutôt enclins à aller de l'avant avec un communiqué de presse. Nous avons attiré l'attention publiquement, mais l'impact n'a pas été aussi important que nous le souhaitions.



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF, 9 janvier 2007 (en anglais)

**Extrait :**

Cet épisode met en évidence une tentative structurée du gouvernement du Soudan qui vise à intimider MSF Hollande afin de l'empêcher de témoigner. Notre plan consiste désormais à restructurer la mission pour permettre la poursuite d'une activité de plaidoyer efficace à mesure que les besoins surgissent.

**Le 16 novembre 2006, MSF Suisse publie un communiqué de presse faisant état de la multiplication des attaques dans la région du Djebel Moon. Ce communiqué mentionne particulièrement l'attaque du 29 octobre contre la ville de Seleia au cours de laquelle des dizaines de civils ont été tués et la ville vidée de ses habitants.**



« Ouest Darfour : Confrontées à l'intensification des attaques, les populations civiles restent privées de toute assistance » **Communiqué de presse** de MSF, Khartoum/Genève, 16 novembre 2006 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Depuis plusieurs mois, la situation au Darfour ne cesse de se détériorer, sur fond d'un accord de paix qui a résulté en un accroissement des affrontements. Le constat est plus qu'inquiétant : multiplication des violences contre les civils par l'ensemble des groupes armés, déplacements massifs de population, situation d'emprisonnement dans les zones de regroupements, et augmentation des violences graves perpétrées contre les acteurs de l'aide.

Aujourd'hui, la zone du Djebel Moon, située au nord de El Geneina, est en proie à une violence de même nature – même si d'une ampleur moindre – que celle perpétrée en 2003 contre les populations civiles.

Début novembre, une équipe de MSF s'est rendue à Seleia pour préparer la mise en place d'une intervention d'urgence. Les volontaires ont trouvé une ville en état de siège. En effet, le 29 octobre, 21 villages de la région de Seleia, dont le camp de Haijelijah (population estimée à 9 934 personnes – source ICRC Distribution générale alimentaire – 1<sup>er</sup> semestre 2006), ont été attaqués et entièrement vidés de leur population. Il n'y a, aujourd'hui, aucune information concrète quant à l'endroit où, ni dans quel état, se trouve cette population. Les quelques familles qui ont pu rejoindre Seleia font état de plusieurs dizaines de morts, hommes, femmes et enfants confondus. Les 51 blessés qui ont pu atteindre le centre de santé de Seleia ont dû attendre plusieurs jours, alors que tous les accès à la ville étaient bloqués, avant d'être transportés vers l'hôpital de El Geneina, seule structure pouvant réaliser des actes de chirurgie, et soutenue par MSF. Quatre étaient déjà morts en l'absence de soins appropriés. Des voitures transportant des blessés ont été attaquées en route, certaines à plusieurs reprises, augmentant ainsi le nombre de morts et de blessés. Aujourd'hui, Seleia est une ville en état de siège et

l'équipe de MSF n'a pu y retourner pour la mise en place d'activités médicales d'urgence. Deux blessés graves attendent encore leur évacuation.

Samedi dernier, le 11 novembre, la ville de Sirba, située à 40 kilomètres à peine de la capitale régionale, a elle aussi été attaquée. La ville est totalement inaccessible. Neuf blessés par balle sont arrivés à l'hôpital de El Geneina, structure appuyée par MSF. Des informations concernant d'autres victimes et blessés ont été rapportées, mais l'insécurité croissante empêche l'acheminement des secours.

Sans aucun accès aux populations qui ont fui l'attaque de leurs villages, nos équipes sont dans l'incapacité d'évaluer sur place les besoins et dans l'impuissance d'aider les populations directement touchées par la violence. [...]

MSF demande instamment au gouvernement du Soudan, ainsi qu'aux autres parties au conflit, de respecter le libre accès aux populations des travailleurs humanitaires indépendants.

**Le 16 novembre 2006, une tribune du docteur Rowan Gillies, le président du Conseil international de MSF, de retour du Darfour, est publiée en anglais sur le site internet de MSF, après l'avoir été en arabe dans le quotidien panarabe «Al-Sharq Al-Awsat».**

**Rowan Gillies explique que MSF a dû réduire drastiquement ses programmes au Darfour en raison de l'insécurité et qu'en conséquence le nombre de personnes recevant des soins a diminué.**

**Il décrit les déplacés bloqués dans les camps, dans l'impossibilité de sortir pour se procurer les biens de première nécessité, par peur de subir les attaques et les violences des forces gouvernementales et des milices rebelles.**

**Il fustige ceux qui préconisent le déploiement de troupes pour aider la population, tout en reconnaissant en privé qu'une intervention est peu probable.**



« Qui ressent véritablement la pression sur le Darfour ? » Dr Rowan Gillies, président du Conseil international de MSF, **Tribune**, site internet de MSF, 16 novembre 2006 (en anglais)

**Extrait :**

Médecins Sans Frontières (MSF), l'un des principaux prestataires de services de santé au cours des trente derniers mois dans la région du Darfour au Soudan, a désormais réduit de façon drastique ses activités humanitaires et médicales dans certaines zones où travailler est devenu trop dangereux pour son personnel. Nous nous sommes complètement retirés d'un certain nombre d'entre elles dont notamment celles de Korma au Darfour du Nord et de Kutum dans le Djebel Marra ; un départ particulièrement difficile étant donné la présence d'une épidémie de choléra, une maladie fatale sans traitement d'urgence. Nous avons réduit les activités dans de nombreuses autres parties du Darfour à cause de plusieurs incidents de sécurité durant lesquels des travailleurs humanitaires ont été pris pour cibles. Au cours des trois derniers mois, 12 travailleurs humanitaires ont été tués et des douzaines d'autres ont été attaqués, roués de coups et harcelés. MSF seule a été confrontée à plus de 40 incidents de sécurité graves depuis le début de l'année.

Le nombre de personnes qui bénéficient d'assistance est en train de chuter et notre capacité à évaluer les besoins et à assister les personnes en dehors des camps est de plus en plus réduite. Cette réalité est inquiétante. Au moment où MSF répond au départ forcé de 35 000 personnes de Muhajariya, au Darfour du Sud, dû aux récents combats, nous ne pouvons pas atteindre celles qui ont été déplacées par les combats dans la zone du Djebel Moon, et ce uniquement pour des raisons sécuritaires.

Les indicateurs médicaux qui proviennent des programmes de MSF au sein des « îlots d'assistance » où nous sommes encore en mesure de travailler rappellent la « crise médicale » à laquelle nous avons fait face en 2004.

En réalité, les taux de mortalité et les paramètres nutritionnels se situent dans des limites « acceptables ».

L'aide humanitaire a rempli son rôle primaire et vital. Lorsqu'il s'agit des conditions des populations dans les camps, la crise ne s'illustre pas par des données mesurables mais par des souffrances humaines.

Les gens sont bloqués dans ces camps et vivent dans un environnement qui devient de plus en plus politisé et violent. Ils n'ont pas la moindre idée s'ils auront un avenir et quand ; ils ne peuvent pas sortir des camps pour subvenir aux besoins vitaux essentiels par peur d'être violés ou de mourir et ils font l'objet d'attaques ou de menaces de la part des forces du gouvernement soudanais et des milices rebelles. Tel est le destin de ceux qui sont confinés dans ces « prisons ouvertes », les camps de déplacés du Darfour.

Quels qu'en soient les raisons et les effets, il ne fait pas l'ombre d'un doute que c'est le climat politique actuel qui a donné naissance à cette singulière « cocotte-minute », qui, par la violence qu'elle produit, rend impossible l'assistance humanitaire et enferme une large population sous un couvercle d'intimidations.

La situation sécuritaire qui s'aggrave, et dont le gouvernement soudanais et les milices de toutes parts sont pleinement et entièrement responsables, ne fait que s'exacerber sous la pression des positions interventionnistes permanentes du Conseil de sécurité de l'ONU. De nombreux pays occidentaux, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Union européenne ainsi que l'Union africaine, les dirigeants des Nations unies et grand nombre de groupes d'activistes occidentaux demandent le déploiement de troupes de « maintien de la paix » de l'ONU qu'ils présentent comme le meilleur moyen de porter assistance à la population en souffrance, tout en reconnaissant en privé qu'une intervention efficace est peu probable.

Que les dirigeants politiques se livrent à un tel double discours est une chose, mais que des acteurs humanitaires tels que Jan Egeland, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, soutiennent publiquement pareille campagne en est une autre. Maintenir la neutralité est crucial pour que les travailleurs humanitaires soient en mesure de porter assistance dans une telle zone de guerre. Prendre parti de cette façon peut entraîner de dangereuses conséquences pour tous les acteurs de l'aide humanitaire. Plus important encore, la stratégie internationale actuelle a échoué à juguler la reprise des violences contre les civils. Au contraire, elle a renforcé Khartoum et ses milices dans leur rhétorique et leurs attaques anti-occidentales, en aggravant ainsi une situation déjà dangereuse devenue pratiquement impossible et en contribuant à la réduction des opérations d'aide humanitaire pourtant vitales.

Cette remarque n'exonère en rien Khartoum de sa responsabilité pleine et entière des attaques qui surviennent dans les zones contrôlées par le gouvernement ; pas plus qu'elle n'exonère les autres parties belligérantes de leurs responsabilités essentielles quant au fait de s'assurer que les vies des non-combattants soient respectées et que les agences humanitaires puissent apporter une assistance impartiale aux victimes du conflit.

MSF n'a pas exprimé d'opinion sur les bénéfiques éventuels des actions politiques ou militaires ni sur leur contribution à une « solution durable ». Ce que nous pouvons néanmoins observer, c'est l'effet de ces actions sur notre capacité à maintenir les gens en vie. Face à cela, nous ne pouvons garder le silence et nous exigeons que les responsables des violences et ceux qui font pression de l'extérieur permettent à l'assistance humanitaire de se poursuivre. En l'état actuel des choses, cette pression risque de mener au sacrifice de ces populations qu'elle est pourtant censée protéger.

**Le 28 janvier 2007, six ONG occidentales – dont MSF ne fait pas partie – saisissent l'opportunité d'une réunion de l'Union africaine à Addis-Abeba pour alerter publiquement sur le fait que la situation humanitaire au Darfour atteint un point critique et lancent un appel à agir « avant qu'il ne soit trop tard ».**

**Un mois plus tôt, leurs concessions à Gereida ont été attaquées, pillées et en partie détruites. Les membres de leur personnel, violemment battus et, pour certaines, violées, ont été évacués.**



« Six organisations humanitaires mettent en garde contre l'aggravation de la crise du Darfour » **AFP** (France), Khartoum, 28 janvier 2007 (en anglais)

**Extrait :**

« L'importante réponse humanitaire au Darfour sera bientôt paralysée à moins que les dirigeants internationaux et africains ne prennent des mesures urgentes au sommet de l'UA afin de mettre un terme aux violences grandissantes contre les civils et les travailleurs humanitaires », déclare le communiqué commun.

La déclaration est signée par Action contre la Faim, CARE International, OXFAM International, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Vision du Monde et Save the Children.

Elle affirme que les chefs d'État africains et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, décevront les populations du Darfour s'ils ne prennent pas des mesures concrètes pour annoncer l'ouverture d'une nouvelle ère dans la région et pour s'assurer qu'un cessez-le-feu immédiat soit à la fois accepté et respecté.

Les agences rapportent que les travailleurs humanitaires font face à des violences d'une ampleur jamais observée auparavant au Darfour, qui réduit leur accès aux populations dans le besoin « à son plus bas niveau depuis le début du conflit, au moment où les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants ».

Les attaques contre les civils augmentent de nouveau, forçant un nombre croissant de personnes à fuir leur foyer, et une interruption de la réponse humanitaire ne fera qu'augmenter le danger pour les civils, déplore le communiqué.

Si la situation n'est pas immédiatement prise en charge, « des centaines de milliers de vies seront mises en péril par l'interruption totale de l'ensemble de la réponse humanitaire ».

En janvier, des combats ont entraîné la mort de plus de 350 personnes et forcé des dizaines de milliers d'autres à fuir leur foyer.

D'après le communiqué, la région du Darfour est devenue « de plus en plus anarchique » en raison de la présence de nombreux mouvements rebelles et de l'absence d'obligation de rendre des comptes, et les travailleurs humanitaires sont devenus une cible de cette violence généralisée.

« Le personnel [humanitaire] a été violé, battu et soumis à des simulacres d'exécution » au cours d'une attaque le mois dernier sur le plus vaste camp de déplacés au monde, à Gereida, au Darfour du Sud, qui accueille environ 130 000 personnes déplacées internes (PDI).

Il est encore bien trop dangereux pour les agences de retourner au camp de Gereida. Les agences humanitaires tiennent la communauté internationale pour responsable de ne pas avoir octroyé aux troupes de l'UA les fonds, l'équipement et le soutien dont elles ont besoin. Elles observent néanmoins que l'UA « peut, et doit, faire davantage avec les ressources dont elle dispose déjà ».

**La même semaine, le coordinateur de MSF France au Darfour, Jean-Guy Vataux, déclare à l'hebdomadaire étatsunien *Newsweek* que, lors de l'attaque sur la route entre Zalingei et Nertiti le 11 septembre 2006, deux membres de l'équipe de MSF France/OCP ont été victimes d'une « agression sexuelle grave ». Cette information n'a jamais été divulguée auparavant.**

**Rod Nordland, l'auteur de l'article, mentionne également un renforcement du harcèlement administratif contre les ONG, en particulier concernant l'octroi de visas et de permis de circuler.**

**Il rappelle que ceux qui osent s'exprimer publiquement sont sanctionnés. Il mentionne en particulier l'expulsion par Khartoum en novembre 2006 de NRC (Norwegian Rescue Committee), suivie selon lui d'« à peine un murmure » de la part des Nations unies.**

**Il mentionne également l'expulsion du représentant au Soudan du secrétaire général des Nations unies, Jan Pronk, après sa dénonciation publique de la récurrence des attaques des Janjawids.**



« Afrique : guerre contre les secouristes » de Rod Nordland, *Newsweek* (États-Unis), 28 janvier 2007 (en anglais)

**Extrait :**

Le 11 septembre dernier a également été un jour historique au Darfour. À la suite de l'attaque menée ce jour à un barrage routier par des miliciens non identifiés contre des travailleurs humanitaires du lauréat du prix Nobel, Médecins Sans Frontières, la plupart des agences internationales d'aide humanitaire venant en aide aux six millions d'habitants du Darfour ont cessé d'utiliser les routes. Le 18 décembre, dans la ville de Gereida, au Sud, des hommes armés sans affiliation apparente ont attaqué les camps d'OXFAM et d'Action contre la Faim. Plus de 70 travailleurs humanitaires se sont par la suite retirés du plus important camp de réfugiés du Darfour, accueillant 130 000 personnes, ne laissant derrière eux que dix employés de la Croix-Rouge. Toutefois, personne n'a alors révélé ce qui avait réellement déclenché ces retraits dramatiques. Dans les deux cas, des membres du personnel international, et notamment trois travailleurs humanitaires français, ont été violés ou agressés sexuellement sur un territoire contrôlé par le gouvernement soudanais et ses alliés.

Le viol en tant qu'arme de guerre est tristement devenu une banalité au Darfour, où, en trois ans de conflit, 200 000 Africains ont été tués et un tiers de la population a dû

prendre la fuite vers des camps. Les attaques contre les travailleurs humanitaires internationaux annoncent cependant une nouvelle tendance dramatique et dangereuse qui consiste à prendre délibérément pour cibles ceux qui aident à maintenir en vie les millions de réfugiés du Darfour. Une douzaine de membres des personnels d'ONG étrangères ont été tués dans les six derniers mois, soit davantage qu'au cours des deux années précédentes. Selon les estimations, il y aurait actuellement 14 000 travailleurs humanitaires au Darfour, dont la majorité sont soudanais, travaillant pour des ONG étrangères et des agences de l'ONU et fournissant un milliard de dollars d'aide par an. Il suffit seulement de quelques attaques terribles supplémentaires pour mettre en péril cette opération massive. La semaine dernière, 14 agences de l'ONU opérant au Darfour ont lancé un avertissement sans équivoque expliquant que « la communauté humanitaire ne peut pas assurer indéfiniment la survie de la population au Darfour si l'insécurité continue ».

Le coordinateur au Darfour de Médecins Sans Frontières, Jean [- Guy] Vataux, confirme que deux membres du personnel de MSF [...] ont subi une agression sexuelle grave le 11 septembre après avoir été forcés de descendre de leur véhicule près de Zalingei, dans une zone sous contrôle gouvernemental. Même si les femmes n'ont pas été violées, Vataux a déclaré que : « Il y avait un désir évident de leur faire du mal et de les humilier. » Les femmes ont également été sévèrement frappées. Vataux a déclaré que MSF avait rendu compte de l'incident aux autorités soudanaises, qui ont promis d'enquêter mais n'ont pour l'instant fait état d'aucun résultat. [...]

Ceux qui parlent en payent le prix. Le Norwegian Rescue Committee (NRC) qui porte secours à 250 000 déplacés darfouris a été expulsé en novembre et les Nations unies ont à peine émis un murmure. L'année dernière le représentant au Soudan du secrétaire général des Nations unies, Jan Pronk, le plus haut représentant de l'ONU sur place a été mis dehors par Khartoum après s'être plaint publiquement de la récurrence des attaques des Janjawid.



*Il y avait des îlots de sécurité là où il y avait des déplacés et l'accès à l'aide. Et entre ces îlots de sécurité, c'était le Far West.*

*Il y a eu deux viols, lors d'une attaque sur une route. Les deux victimes en ont parlé à leurs responsables mais ont demandé que l'information ne circule pas.*

Cette volonté a été respectée au sein de MSF, mais cela a posé des difficultés.

*Quand je suis arrivé sur le terrain, je me suis rendu compte que cette information circulait dans le milieu des ONG présentes sur place. Les seuls qui n'étaient pas au courant, c'étaient les expatriés de MSF France, parce qu'on le leur cachait. Il ne s'agissait pas d'un oubli, mais d'un engagement fort à maintenir la confidentialité. On n'avait pas réussi à la maintenir à l'extérieur de MSF, mais à l'intérieur ça fonctionnait.*

*Dès mon arrivée, j'ai dit qu'il fallait en parler. Et on me l'a encore refusé. Au-delà du respect du silence exigé par les victimes, l'autre argument pour ne rien dire était que les viols n'avaient pas été mentionnés dans la plainte déposée auprès des autorités après l'attaque. Donc, si on dénonçait publiquement ces viols, en disant « le gouvernement n'assure pas la sécurité des humanitaires sur son territoire, etc. », celui-ci aurait évidemment beau jeu de dire : « Excusez-moi, mais vous n'avez jamais porté plainte pour viol. » Ces deux arguments pesaient sur la communication.*

*Quelques semaines plus tard, je devais être interviewé par un journaliste de Newsweek, sur la situation au Darfour en général. J'ai prévenu le directeur des opérations, qui m'a menacé de me renvoyer si je parlais des viols. Finalement, j'ai utilisé cette formule alambiquée de « violence sexuelle grave ». Je n'ai pas été renvoyé et par la suite, on en a discuté de façon très ouverte.*

*En fait, on devrait expliquer aux gens que s'ils sont victimes d'un incident de sécurité grave, on a besoin de pouvoir en parler, éventuellement publiquement, que ça fait partie des risques du métier.*

*Jean-Guy Vataux, MSF France, coordinateur au Soudan de septembre 2006 à juin 2007, (en français), interviewé en 2022.*

**Quelques mois plus tard, en mars 2007, la coordinatrice médicale de MSF France/OCP au Darfour, Mathilde Berthelot, est présentée par le gouverneur de la région à l'un de ses amis, qu'elle reconnaît comme étant le commanditaire présumé de l'attaque du 11 septembre 2006 sur la route entre Zalingei et Nertiti.**

**Au-delà de cet acte d'intimidation, le gouverneur lui fait ainsi clairement comprendre que, pour leur sécurité, les équipes de MSF dépendent à 99 % de son bon vouloir, et qu'il peut ou non décider de les protéger des attaques.**



*En 2007, l'ancien gouverneur du Darfour du Nord, qui avait la réputation d'avoir beaucoup de sang sur les mains, a été nommé à Zalingei. Il est venu visiter l'hôpital. À la fin de la visite, il nous a invités, l'infirmier superviseur soudanais et moi-même, à venir prendre le thé le vendredi suivant. Vu ses antécédents, ce n'était pas le genre de personne avec qui on avait envie de prendre le thé tous les jours, mais on s'est dit : « On va y aller, on ne peut pas refuser. » Quand on a garé la voiture, l'infirmier a appelé son épouse et lui a dit : « Si dans une heure, on n'est pas sortis, tu viens nous chercher ! »*

*Le gouverneur nous a reçus courtoisement. On lui a décrit nos activités. Il nous a demandé : « Mais vous n'avez pas de problème de sécurité ? » – « Écoutez, on fait attention. » – « Mais vous ne prenez pas la route ? » – « Non, non, on se déplace en hélicoptère. » Je savais très bien où il voulait en venir, donc j'ai dit : « Bon, écoutez, vous savez peut-être qu'on a eu un grave incident de sécurité en 2006 ? » – « Oui, j'ai entendu dire, et d'ailleurs, si je puis me permettre, vous avez porté plainte à la police à Nertiti quand même ? » – « Oui, oui, il y a eu une plainte enregistrée. » – « Parce que je crois qu'il y a eu des vols, on vous a volé des choses, des ordinateurs, tout ça ? » – « Oui, il y a eu aussi des atteintes aux personnes. » – « Ah bon ? » Et là, je me suis rendu compte qu'il savait tout, qu'il avait préparé cette discussion. Il a dit : « Mais dans votre déposition à la police, je n'ai pas vu les noms d'étrangers présents dans la voiture. On vous a volé des ordinateurs, de l'argent, mais il n'y a rien d'autre noté... Vous savez, la route est dangereuse. » Effectivement, la déclaration à la police n'avait porté que sur l'attaque de la voiture, l'argent et le matériel volé.*

*J'ai insisté : « Écoutez, il y a eu des atteintes aux personnes. » – « Ah oui, mais tant que ce n'est pas spécifié... Je ne peux pas vous protéger si vous ne le dites pas, si vous cachez des choses... Les hélicoptères, ce n'est pas pratique ; si vous voulez reprendre la route, je peux vous protéger. J'assure 99 % de votre sécurité, mais il y a 1 % qui dépend de vous quand même. »*

*99 %, cela voulait dire : « C'est moi qui contrôle votre protection, mais c'est moi qui peux vous attaquer, donc votre marge de manœuvre est très faible. Si vous nous critiquez ou faites quelque chose qui ne nous plaît pas, vous saurez pourquoi et je dirai que je n'ai pas pu vous protéger, que je vous avais dit de faire attention. » Avec ses sous-entendus il venait de nous faire comprendre qu'il était au courant de tout ce qui était arrivé. Et là, autour d'une tasse de thé et de petits gâteaux, je sentais la pression d'un type qui nous disait : « Je contrôle tout, si je veux vous attaquer ou que quelqu'un vous attaque, je peux retenir le chien ou je peux le lâcher. » C'était vraiment le message.*

*Puis il a dit au type qui venait débarrasser la table : « Tu peux nous apporter plus de thé pour mon ami qui va arriver. » Il fait rentrer son ami, un type énorme haut de 2 mètres : « Je vous présente mon ami B qui connaît bien la zone de Zalingei et Nertiti. » En fait, il nous a mis en face du gars qui avait organisé l'attaque sur l'équipe en septembre 2006. On a essayé de garder une contenance et on a trouvé un moyen de dire au revoir poliment. Cela ne servait à rien de continuer à discuter avec ces deux tueurs potentiels et de leur dire : « Vous savez, ce serait bien de respecter les humanitaires. »*

*Dr Mathilde Berthelot, MSF France/OCP, Coordinatrice médicale, Janvier à octobre 2007, (en français), interviewée en 2022.*

**D'août à octobre 2007, Muhajariya fait de nouveau l'objet d'une série d'offensives violentes. Les 8 et 9 octobre 2007, une attaque affecte 35 000 personnes et force MSF Hollande/OCA à évacuer son personnel international. Le 18 octobre, une autre équipe de MSF Hollande/OCA doit évacuer temporairement son personnel du camp de Kalma, après une attaque. Ces événements font l'objet d'un communiqué de presse.**

**MSF Espagne/OCBA évacue également son personnel de Tawila, dans le Darfour du Nord, après une attaque sur un camp. À la mi-novembre, c'est le camion d'un dispensaire mobile de MSF Suisse/OCG qui est pillé sur son chemin de retour, à 20 kilomètres de Habila.**

**À la même époque, dix soldats des forces de l'Union africaine sont tués lors d'un raid sur leur base.**



« Attaques à Muhajariya (Darfour) : le personnel national de MSF traite toujours une centaine de patients chaque jour » **Communiqué de presse** de MSF Hollande/OCA, Amsterdam, 16 octobre 2007 (en anglais, en français)

**Extrait :**

La ville de Muhajariya au Darfour (Soudan) a subi les attaques de groupes armés les 8 et 9 octobre derniers, forçant à l'évacuation de l'organisation humanitaire de secours médical Médecins Sans Frontières (MSF). Plus de 35 000 personnes vivant à Muhajariya et aux alentours ont été directement affectées par ces attaques et ont un besoin urgent d'assistance médicale.

Le personnel soudanais de MSF toujours à Muhajariya a mis sur pied une clinique mobile pour les milliers de déplacés vers les zones périphériques du nord de la ville pour échapper à la violence. Le 12 octobre dernier, ce personnel a aussi rouvert l'hôpital local. Près d'une centaine de personnes reçoivent des soins médicaux chaque jour – incluant le traitement de 23 blessures par balle.

Les équipes mettent sur pied des installations de distribution d'eau et des installations sanitaires pour limiter les risques de contamination fécale et les risques d'épidémies aux endroits où la population s'est rassemblée. Un réservoir d'eau a été installé et 15 latrines temporaires ont été construites. [...]

Depuis le début des attaques en 2004, une série de raids autour de Muhajariya a poussé la population à fuir vers la brousse à maintes reprises. Vers la fin de 2006, près de la moitié de la population de Muhajariya fuyait la violence et les intimidations, en cherchant

refuge dans la brousse ou en se rendant à Seleia et Yassin. Des villages ont été incendiés, des civils tués, et les points d'eau, le bétail et les ressources alimentaires détruits ou pillés. Pour faire suite à une récente période relativement calme, de nouvelles attaques ont été déclenchées en août 2007, ciblant principalement les civils essayant de travailler dans leurs champs et les forçant à abandonner les terres qu'ils venaient tout juste d'ensemencer.



**Transmissions**, lettre d'information interne de MSF France, 18 octobre 2007 (en français)

**Extrait :**

Soudan – La tension monte aussi au Darfour

En l'espace de quelques jours, il y a eu une attaque d'une base de l'Union africaine (10 soldats tués), des bombardements et des combats dans le Darfour du Sud, à Muhajariya (plus de 20 morts et 40 blessés), et l'attaque d'un camp à Tawila, dans le Darfour du Nord. La section néerlandaise a évacué de Muhajariya, alors que la section espagnole avait évacué Tawila quelques jours plus tôt. Les rumeurs d'attaques dans le Sud Darfour du Sud et les conseils d'évacuation rapide aux ONG se multiplient. Les Nations unies ont limité leur présence.



**Tous Terrains**, MSF Suisse/OCG, 16 novembre 2007 (en anglais)

**Extrait :**

Soudan (Darfour)

Le camion de la clinique mobile de MSF a été attaqué alors qu'il revenait d'une intervention clinique mobile à Sala ; l'embuscade a eu lieu à 20 kilomètres de Habila. Tout ce qui se trouvait à son bord a été volé, et notamment de l'argent. Un membre du personnel local a été physiquement agressé et roué de coups. Tous les déplacements ont été annulés jusqu'à ce que l'incident soit complètement analysé. Il s'agit du premier incident depuis que nous avons commencé notre programme de cliniques mobiles dans les zones autour de Foro Buranga et Habila. Pour l'instant, la première analyse conclut que l'attaque peut être le fait de « l'action de simples bandits », ou bien être liée à un ancien groupe des Janjawids appelé « les soldats oubliés », qui seraient fâchés avec MSF Suisse parce que nous n'avons pas voulu les employer.

## **2. MSF et la campagne internationale de la coalition Save Darfur**

**La coalition Save Darfur [Sauver le Darfour], créée en juillet 2004 aux Etats-Unis et soutenue par des intellectuels et des célébrités, gagne des émules dans l'opinion publique étatsunienne et internationale. [V3](#) [V4](#)**

**Le 14 septembre 2006, le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel et l'acteur George Clooney sont invités à s'exprimer sur la situation au Darfour devant le Conseil de sécurité des Nations unies.**

**Le jour précédent, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a supplié les autorités soudanaises d'accepter le déploiement d'une force des Nations unies dans la région.**



« Darfour : Elie Wiesel et George Clooney au Conseil de sécurité demain » **AFP** (France), New York, 13 septembre 2006 (en français)

**Extrait :**

Elie Wiesel et George Clooney s'adresseront aux membres du Conseil de sécurité au cours d'une réunion informelle convoquée par John Bolton, représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, indique un communiqué de l'ONU publié aujourd'hui à New York.

« Il est d'usage que le Conseil de sécurité tienne ce genre de débats avec des groupes de la société civile et des citoyens engagés, sur des questions dont il est saisi », précise l'ONU. Lors d'une séance lundi au Conseil de sécurité sur la situation au Darfour, le secrétaire général avait demandé au Conseil de sécurité d'envoyer « un message clair, fort et uniforme » au gouvernement du Soudan. Il a aussi supplié les autorités soudanaises d'accepter le déploiement d'une force de l'ONU dans la région (dépêche et discours du 11.09.06).

Lors d'une conférence de presse aujourd'hui à New York, il a prévenu qu'un désastre allait se produire si la communauté internationale n'était pas capable de déployer une force de l'ONU dans la région, comparant la situation à celle du Rwanda [...].

Elie Wiesel, qui lutte pour la défense des habitants de la région du Darfour, avait précédemment exprimé sa profonde préoccupation devant le Conseil de sécurité, l'exhortant à protéger la population, rappelle le communiqué.

Selon lui, il n'y a pas à hésiter à agir pour protéger les personnes sans défense, et ceux qui commentent des actes de génocide ne doivent pas pouvoir se cacher derrière des frontières nationales et se prévaloir du principe de souveraineté. [...]

« La situation au Darfour ne s'améliore pas, elle se dégrade », a déclaré George Clooney, dans le communiqué de l'ONU. Pour lui, « il faut que la communauté internationale engage toutes ses ressources pour que s'achève cette immense souffrance. Le Darfour est arrivé à un seuil critique ». L'acteur s'est rendu au Soudan et au Tchad au mois d'avril dernier.

**MSF États-Unis se trouve confrontée au dilemme de devoir communiquer sur le Darfour, en particulier pour collecter des fonds destinés aux opérations, tout en évitant d'être associée aux activistes de *Save Darfur* qui préconisent une intervention armée.**

**En mai 2007, le directeur général de MSF États-Unis, Nicolas de Torrente, est contacté par un représentant de l'acteur George Clooney. Clooney et ses amis veulent lancer un appel public à une intervention armée internationale au Darfour au cours d'une opération de sensibilisation et de collecte de fonds, sur la Croisette et dans le port de Cannes pendant le festival de cinéma, qu'ils intituleront « Sauver le Darfour avec MSF ».**

**Nicolas décline la proposition, expliquant que MSF ne peut pas être associée à un appel à une intervention armée qu'elle considère dangereuse pour les opérations de secours et donc pour la population du Darfour.**



« *Not on Our Watch* [Pas sous notre responsabilité] : comment Hollywood a sensibilisé l'Amérique à la crise du Darfour, l'avant-première de Cannes est le dernier événement utilisé pour attirer l'attention sur la crise africaine » Dan Glaister à Los Angeles, **The Guardian** (Royaume-Uni), 19 mai 2007 (en anglais)

**Extrait :**

La soirée de mardi bénéficiera à la fondation naissante *Not on Our Watch*, un groupe de levée de fonds et de plaidoyer qui vise à « attirer l'attention du public et collecter des ressources financières afin d'arrêter et d'empêcher les atrocités de masse ». Mais contrairement à la plupart des jeunes associations sans but lucratif, celle-ci affiche sur son papier à en-tête une liste de stars, membres de son conseil d'administration : Cheadle, Clooney, Damon, Brad Pitt et le producteur d'*Ocean's 13*, Jerry Weintraub.

« Tout le monde est allé au Soudan cette année », a déclaré Weintraub à des journalistes la semaine dernière. « Ils ont vu cet énorme génocide et personne ne fait rien à ce sujet. » La crise au Darfour a mobilisé les militants et généré un soutien comme aucun autre conflit ou crise humanitaire, en particulier aux États-Unis. Même le monde du poker a pris part à l'action : un site de poker en ligne annoncera une donation d'un million de dollars (500 000 £) à la soirée de mardi : après tout, *Ocean's 13* est un film sur les jeux d'argent. [...]

Les bases ont été jetées il y a trois ans à la suite de l'utilisation du terme de « génocide » par l'administration Bush afin de décrire la situation au Darfour. Deux communautés ont été mobilisées : les étudiants et les Juifs.

« La mémoire collective de la Shoah maintient la pression sur la communauté juive pour ne jamais laisser se reproduire un holocauste », a affirmé Eli Lipmen de l'*American Jewish Committee*.

M. Prendergast considère la vague d'intérêt pour le Darfour comme le fruit de trois années d'un militantisme de terrain, d'un travail acharné visant à mobiliser le soutien des groupes religieux, des synagogues et des universités. D'autres désignent avec moins d'indulgence les déboires impérialistes des États-Unis comme l'une des causes du regain de sympathie pour le Darfour et des commentaires directs de l'administration Bush sur la question. Quoi de mieux pour oublier le désastre en Irak que de s'approprier le rôle d'autorité morale sur la crise du Darfour ?



*J'ai dit à l'avocat de Clooney qu'on appréciait beaucoup le fait qu'ils se mobilisent pour cette cause, qu'effectivement ce qui se passait là-bas était terrible et qu'on faisait un maximum, mais qu'on ne pouvait pas aller trop loin parce que ça allait impacter nos opérations, et peut-être même mettre en danger la possibilité d'aider. Et j'ai ajouté que, peut-être, l'intervention internationale aurait des effets négatifs et qu'on ne pouvait pas ne pas en tenir compte. J'ai proposé : « Si vous voulez, je peux rencontrer Monsieur Clooney et lui expliquer ça. » Il m'a répondu : « Non, vous ne rencontrerez pas Monsieur Clooney ! » C'était le gardien du temple !*

*Clooney est intelligent. Il aurait compris nos arguments, mais ça aurait « enlevé l'air de sa ballonne », comme on dit au Québec !*

*Aux États-Unis, c'était l'exercice d'équilibre le plus difficile. Il fallait encourager les dons, participer à des événements de collecte de fonds pour le Darfour et accepter leurs soutiens. Mais*

*il fallait aussi tenir une ligne pour ne pas se faire enrôler ou utiliser pour soutenir des mesures à cette crise qui ne conviendraient pas à notre statut et à nos priorités d'organisation humanitaire médicale. C'était vraiment ça le problème.*

*Nicolas de Torrente, MSF États-Unis, directeur général 2000-2009, (en français), interviewé en 2022.*



*On voulait que Clooney sache pourquoi on refusait un million de dollars alors que notre action dépend en partie des dons de gens comme lui. Le bureau de New York, avec beaucoup d'insistance – quand ils s'accrochent au téléphone, ils y vont –, n'a pas réussi à obtenir un rendez-vous. Clooney n'a pas voulu savoir pourquoi MSF, à qui il accordait un million de dollars, donc toute sa confiance, trouvait que son don était inapproprié.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président 1982-1994 ; Fondation MSF France, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

**Le groupe d'activistes « Urgence Darfour », l'équivalent de *Save Darfur* en France, appelle également à une intervention armée au Soudan et réussit à convaincre cinq candidats à l'élection présidentielle française, ainsi que le président en fonction, Jacques Chirac, de soutenir cette cause.**

**Ils sont soutenus par Bernard Kouchner, l'un des fondateurs de MSF, qui a quitté l'organisation en 1979 mais continue à utiliser ce rôle passé pour renforcer son image auprès de l'opinion publique française.**

**Le 23 mars 2007, dans une tribune publiée dans le quotidien français *Libération*, le président du conseil d'administration de MSF France, Jean-Hervé Bradol, et le directeur d'études à la Fondation MSF France, Fabrice Weissman, critiquent sévèrement ce qu'ils appellent la « rhétorique belliqueuse » d'Urgence Darfour.**

**Le même jour, Jean-Hervé Bradol déclare à l'AFP qu'aucune des organisations de secours opérant au Darfour ne soutient l'appel à l'intervention armée de *Save Darfur*.**

**Il décrit cette organisation comme « un mouvement politique soutenu par des groupes radicaux chrétiens nord-américains, des groupes juifs et des soutiens du régime de Kigali ». Il ajoute que la situation au Darfour n'est pas pire que celles au Congo, au Sri Lanka et en Irak.**

**Selon lui, après l'intervention militaire des États-Unis en Irak et en Afghanistan, une nouvelle intervention militaire au Soudan serait dangereuse car l'islam est la religion dominante dans ce pays.**

**Le 27 mars, il explique à ses collègues du conseil d'administration de MSF que cette déclaration n'a rien de politique. Selon lui, il s'agit d'« une façon stéréotypée de montrer que l'emploi de la force, d'autant plus au nom de l'action humanitaire, n'est pas la seule option ».**

**Il affirme que cette déclaration est conforme aux accords passés au sein du mouvement pour réagir face à l'instrumentalisation des actions de MSF pour appeler à la guerre.**



« Appel pour le Darfour : massacres et démagogie » **Tribune** de Jean-Hervé Bradol et Fabrice Weissman, MSF France, **Libération** (France), 23 mars 2007 (en français)

**Extrait :**

Le collectif Urgence Darfour vient de lancer un appel demandant aux États européens « d'envoyer immédiatement une force d'interposition » au Darfour afin de « protéger efficacement les populations d'un massacre généralisé » et de « mettre en place des corridors humanitaires sécurisés ». Cinq candidats à l'élection présidentielle française se sont engagés à prendre des mesures en ce sens. Il s'agit là d'une initiative absurde et dangereuse.

En effet, les grands massacres du Darfour ont déjà eu lieu. La campagne contre-insurrectionnelle menée par le gouvernement soudanais entre mars 2003 et décembre 2004 s'est accompagnée du meurtre de dizaines de milliers de civils accusés de soutenir la rébellion en raison de leur origine ethnique. Sur la base de 58 enquêtes de mortalité (dont 16 réalisées par Médecins Sans Frontières), le Centre pour l'épidémiologie des désastres estime à 131 060 le nombre de décès liés au conflit entre septembre 2003 et juin 2005. Un quart des victimes a été assassinée (41 000), les autres sont mortes de faim et de maladies alors qu'elles fuyaient les tueries, l'incendie de leurs villages et l'anéantissement de leurs moyens de subsistance.

Tout en restant à un niveau inacceptable, les violences contre les civils ont significativement baissé à partir de fin 2004 avant de connaître une certaine recrudescence. Depuis le second semestre 2006, la mission des Nations unies au Soudan recense en moyenne 200 morts civiles par mois, avec un pic dépassant les 400 en septembre-novembre. Ce regain de violence est lié à la reprise des hostilités entre le gouvernement et les mouvements rebelles non signataires des accords de paix du 8 mai 2006. Mais il tient aussi à la fragmentation des groupes armés (rebelles et paramilitaires) en factions rivales, ainsi qu'à la multiplication des conflits entre communautés voisines surarmées. Au total, les victimes civiles sont moins nombreuses qu'en 2003-2004 pour une raison très simple : une grande partie des zones touchées par la nouvelle vague de violence a déjà été vidée de sa population.

Les meurtres se répartissent sur un territoire grand comme la France où vivent six millions d'habitants, dont la moitié au moins dans les villes et les camps tenus par le gouvernement, à l'intérieur desquels les violences sont sensiblement plus contenues. Selon les experts militaires de l'Union africaine et des Nations unies, il faudrait bien plus que les 20 000 casques bleus prévus par la résolution 1706 du Conseil de sécurité pour rétablir l'ordre et prévenir de nouveaux assassinats... à condition, bien entendu, que ce déploiement soit accepté par toutes les parties au conflit.

Tel n'est pas le cas puisque le gouvernement soudanais s'y oppose. Passer outre ce refus signifie envahir l'ouest du Soudan, autrement dit lui déclarer la guerre. Sans certitude aucune que cela contribuera à la sécurisation des populations civiles. Une intervention internationale au Darfour présente des difficultés autrement plus épineuses qu'au

Kosovo, au Timor oriental ou en Sierra Leone, territoires de petites tailles, tenus par des groupes armés bien identifiés, et dont les habitants étaient acquis dans leur écrasante majorité à l'intervention étrangère. Il est à craindre que l'invasion de l'ouest soudanais se solde par un bain de sang qui n'épargnera pas les civils, à l'image de l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie (1992) ou de « Libérer l'Irak ». Sans compter qu'une telle intervention conduira inévitablement à l'effondrement des programmes d'assistance – comme au Kosovo, en Sierra Leone, au Timor-est, en Afghanistan ou en Irak pendant les phases d'offensive.

Or, au moment où j'écris ces lignes, plus de 13 000 travailleurs humanitaires (dont 2 000 MSF), 12 agences des Nations unies et 80 ONG sont déployés au Darfour. Grâce à un vaste réseau de corridors aériens et routiers, ils apportent une assistance vitale à environ deux millions de personnes déplacées. Bien que les conditions de vie soient toujours précaires dans les camps, les taux de mortalité et de malnutrition sont nettement en deçà des seuils d'urgence (voire, dans de nombreux camps, plus bas qu'avant-guerre). Du jamais vu au Soudan, pour qui se souvient de la paralysie du système de l'aide durant les grandes famines des années 1980 et 1990.

En revanche, les attaques contre les humanitaires se sont intensifiées au cours des six derniers mois, rendant plus dangereuses les missions en cours et très difficile l'accès aux nouvelles victimes. Une partie de ces agressions est le fait de bandes armées de tous bords (y compris rebelles) qui n'hésitent pas à assassiner des travailleurs humanitaires pour s'emparer de leurs véhicules ou d'autres moyens logistiques. D'autres attaques cruelles et meurtrières relèvent d'une stratégie délibérée du gouvernement soudanais. Celui-ci semble poursuivre deux objectifs : éloigner les organismes d'aide des zones d'opération militaire et contrecarrer les projets d'intervention internationale en prenant les humanitaires en otage. L'augmentation drastique des attaques ciblant le personnel de secours après le vote de la résolution 1706 ne laisse planer aucun doute.

Seule la reprise de négociations entre le gouvernement, les mouvements rebelles et les milices paramilitaires est susceptible d'endiguer le niveau de violence au Darfour. Une action concertée de la communauté internationale prenant en compte les besoins d'assistance et de protection des populations civiles est à cet égard essentielle. On peut regretter qu'un collectif capable de convoquer les principaux candidats à l'élection présidentielle préfère donner dans la surenchère guerrière (au risque de miner l'une des opérations de secours les plus efficaces des vingt dernières années) plutôt que pousser les gouvernements européens à s'engager sérieusement dans une politique de médiation. Quant à nos présidentiables, il est inquiétant de les voir souscrire aveuglément aux recommandations d'un collectif plus préoccupé de justifier la guerre au gouvernement soudanais que [de se préoccuper] du sort immédiat des populations du Darfour.



« MSF et ACF dénoncent les propositions “dangereuses” d’Urgence Darfour » **AFP** (France), 23 mars 2007 (en français)

**Extrait :**

Selon Jean-Hervé Bradol, président de Médecins Sans Frontières (MSF), interrogé par l'AFP après une virulente tribune dans Libération, le collectif, calqué sur un modèle américain, « a une cause politique à défendre : la mise au pas du régime soudanais actuel par une surenchère guerrière ». [...]

Les dirigeants d'Urgence Darfour jouent sur l'ambiguïté, en prétendant parler au nom des organisations humanitaires alors qu'« aucune des organisations de secours évoluant sur le terrain ne les soutient », souligne le Dr Bradol.

« C'est un mouvement politique, soutenu par des groupes chrétiens radicaux nord-américains, des groupes juifs et des supporters du régime actuel de Kigali », dit-il.

Le président de MSF souligne que, si la situation au Darfour est « dramatique », le nombre de morts mensuel « n'est pas pire qu'au Congo, au Sri Lanka ou en Irak en ce moment ».

Il pense également qu'une intervention militaire remettrait en cause l'opération de secours en cours à laquelle participent MSF et ACF, permettant notamment l'approvisionnement en nourriture, en eau potable et en soins de plus d'un million de personnes. Après les interventions militaires en Irak et en Afghanistan, ce scénario serait « dangereux » et pourrait provoquer « un bain de sang » vu la « configuration géopolitique du Soudan, pays dans lequel l'islam est la religion dominante » et étant donné le fait que Khartoum refuse l'intervention. [...]

Le président de MSF trouve aussi « particulièrement inquiétant » le fait que les principaux candidats à la présidentielle aient cautionné ce plan, parlant de « précipitation électorale ».



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 30 mars 2007 (en français)

#### Extrait :

Jean-Hervé Bradol : j'avais préalablement informé MDM et ACF, qui était sur la même sensibilité. MDM était plus réservé du fait d'une plus grande variété de positions au sein de leur organisation. Indirectement, j'avais aussi prévenu les responsables d'Urgence Darfour. Denis Lemasson : le meeting d'Urgence Darfour à la Mutualité nous a donné une opportunité pour nous exprimer. Il faut savoir que ce collectif Urgence Darfour est une extension [française de l'organisation] américaine *Save Darfur* ; Nicolas de Torrente se prépare à intervenir à Boston pour faire entendre notre voix.

Loïck Barriquand : pourquoi avoir été aussi politique dans l'article de *Libération* ?

Jean-Hervé Bradol : il me semble que demander que des belligérants reprennent des négociations n'est pas une position politique. C'est une façon stéréotypée de montrer que l'emploi de la force, d'autant plus au nom de l'action humanitaire, n'est pas la seule option. Je vois dans les critiques de notre papier beaucoup d'exagération. Appeler à des négociations deviendrait une prise de position politique remarquable alors que cela ressort d'une grande banalité. [...]

Un homme : les autres sections avaient-elles été prévenues ?

Jean-Hervé Bradol : oui, bien sûr. Notre position commune à ne pas nous engager pour préconiser des solutions politiques aux sorties de crises est une avancée récente des années 1990. Nous avons 2 points de repère, soulignés dans le texte de La Mancha, pour « cadrer » nos prises de positions politiques. Premièrement, nous limiter à ce que nous connaissons et pratiquons, deuxièmement, ne pas hésiter à dénoncer le détournement de l'action humanitaire. Il me semblait qu'il y avait accord pour réagir face à l'instrumentalisation de notre travail, de notre nom (Bernard Kouchner utilise le mot « MSF » toutes les quatre phrases) pour appeler à une guerre. Aux USA, la campagne publicitaire de *Save Darfur* est très importante et son financement reste opaque puisqu'un de ses dirigeants a répondu à Nicolas de Torrente qu'il ne pouvait donner le nom de ses principaux donateurs au risque d'être « accusé d'avoir pactisé avec le diable », ce qui en dit long sur les risques de manipulations politiques !

**En mai 2007, Bernard Kouchner, devenu ministre des Affaires étrangères du nouveau gouvernement français, propose de créer à partir du Tchad un corridor humanitaire sécurisé par des forces armées pour secourir les populations du Darfour.**

**Sur le site internet de MSF France, le responsable des programmes Soudan explique pourquoi cette proposition est un dangereux amalgame entre l'humanitaire et le militaire, sans lien avec la réalité des secours sur le terrain, voire contre-productif en matière d'assistance aux populations du Darfour.**

**Il rappelle que, pendant la guerre en ex-Yougoslavie, les « corridors humanitaires » et les « zones de sécurité » se sont tragiquement révélés n'apporter qu'une illusion de sécurité aux populations.**



« Corridors humanitaires sécurisés » au Darfour : un amalgame militaro-humanitaire dangereux » **Interview** publiée sur le site de Médecins Sans Frontières, Paris, 31 mai 2007 (en français)

**Extrait :**

Le Dr Denis Lemasson, responsable des programmes de la section française de Médecins Sans Frontières au Soudan, explique pourquoi cette proposition est en décalage avec la réalité des secours sur le terrain, voire contre-productive pour l'assistance à la population du Darfour. [...]

Sécuriser l'aide par des forces armées vous semble-t-il une réponse pertinente ?

La proposition de M. Kouchner, qui fait l'amalgame entre militaire et humanitaire, est dangereuse. Si les convois humanitaires sont sécurisés par une force armée étrangère, les humanitaires risquent d'être assimilés à une partie au conflit et de devenir une cible. On l'a vu maintes fois, mélanger action humanitaire et intervention armée s'avère le plus souvent inefficace car, pour atteindre les populations, les secours doivent rester neutres et indépendants de tout pouvoir politique et être perçus comme tels. Or les corridors humanitaires sécurisés proposés par M. Kouchner ne seraient plus des espaces de travail neutres. Au lieu de renforcer l'assistance humanitaire, c'est l'effet inverse qui risque de se produire.

Quel est votre sentiment quant aux expériences précédentes en la matière ?

Sans vouloir préjuger d'une répétition de l'histoire, les expériences passées « d'ingérence humanitaire » légitiment notre inquiétude. Les « couloirs humanitaires » et les « zones de sécurité » mis en place à Srebrenica et Gorazde, en Bosnie, sont un rappel tragique de l'illusion de sécurité entretenue par de telles mesures. De même, l'opération « militaro-humanitaire » américaine en Somalie, en 1992, a participé à un mélange des genres dangereux.



« Le "couloir humanitaire" vers le Darfour se révèle difficile à réaliser » Jean-Pierre Tuquoi et Laurent Zecchini, **Le Monde** (France), 2 juin 2007 (en français)

**Extrait :**

Les ONG ne sont pas moins dubitatives. « La proposition de M. Kouchner, qui fait l'amalgame entre militaire et humanitaire, est dangereuse », explique Médecins Sans Frontières (MSF), association présente au Darfour. « Si les convois humanitaires sont sécuri-

sés par une force armée étrangère, ils risquent d'être assimilés à une partie au conflit et de devenir une cible. »

**En octobre 2007, les membres d'une ONG française, l'Arche de Zoé, sont arrêtés pour avoir tenté d'évacuer du Tchad vers la France 103 enfants qu'ils présentaient comme des orphelins victimes du conflit au Darfour. En réalité, ces derniers n'étaient pas originaires du Darfour mais du Tchad, et n'étaient pas orphelins.**

**L'ancien président de MSF France, directeur d'études à la Fondation MSF France, Rony Brauman, déclare que les membres de l'Arche de Zoé ont été influencés par le discours dominant d'associations telles qu'Urgence Darfour. Selon lui, ils pensaient sans doute sincèrement sauver des enfants d'un génocide. Il souligne la responsabilité morale du ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et de certains intellectuels français qui soutiennent le discours dominant sur l'existence d'un génocide. [V5](#) **



« Passe d'armes : L'affaire de l'Arche de Zoé divise les figures de l'action humanitaire [...] » Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 31 octobre 2007 à 15h07 (en français)

**Extrait :**

« Ces gens croyaient sincèrement qu'ils allaient sauver des enfants qui étaient menacés de façon imminente par une guerre génocidaire », a estimé mardi sur RTL Rony Brauman, cofondateur de Médecins Sans Frontières (MSF), qui a mis en cause mardi sur RTL la « responsabilité morale » de personnalités comme le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et le philosophe Bernard-Henri Lévy. « Moi et comme la quasi-totalité des organisations humanitaires qui œuvrent au Darfour, on ne constate pas qu'il y a une guerre génocidaire, a estimé M. Brauman. Mais c'est l'idée qui a été installée et, il faut le dire, en particulier par Bernard Kouchner et un certain nombre de gens : Bernard-Henri Lévy, Urgence Darfour. Bref, un certain nombre de personnalités qui, fortes de leur statut moral, ont créé [...] cette espèce de cadre, qui a installé l'idée que les gens qui étaient là-bas étaient en sursis et que ce qui les attendait immanquablement c'était la mort. »



*Quand les lascars de l'Arche de Zoé ont été arrêtés au Tchad, on a vu se déchaîner contre eux toutes les voix qui parlaient de génocide au Darfour. Tous ceux aussi qui avaient trouvé tout à fait acceptable qu'en juillet 1994 Bernard Kouchner aille au Rwanda essayer de sauver une centaine d'enfants dans le cadre de sa fondation, au prix d'ailleurs d'un crédit accordé à Théoneste Bagosora, le chef d'orchestre du génocide. Ça a été filmé, ça a été diffusé, ça ne dérangeait absolument personne. Et les membres de l'Arche de Zoé, qui prennent au sérieux toutes les discussions, toutes les accusations proférées contre le régime de Khartoum et décident de faire ce qu'ils peuvent pour sauver 100 enfants de la mâchoire de la bête, d'un seul coup, se trouvent pris sous une avalanche de critiques, de sarcasmes, d'accusations de toutes sortes.*

*Je n'ai aucune considération pour ceux qui ont monté cette opération, parce que je pense qu'ils étaient très manipulateurs, très cyniques. Mais beaucoup de gens très sincères ont été impliqués là-dedans. Et, sans vouloir du tout innocenter les responsables de l'Arche de Zoé,*

*je leur accordais des circonstances atténuantes. Ils avaient simplement cru ce que disaient, par exemple, Kouchner et Bernard-Henri Lévy, qui se targuaient d'être des humanitaires, des voyageurs, des connaisseurs de terrain, se drapaient dans un manteau de légitimité, de crédibilité et qui annonçaient qu'on était en train d'exterminer une population entière. Et donc je trouvais que cette avalanche d'accusations était une énorme tartufferie. Ce que je voulais dire à ce moment-là, c'était que porter un qualificatif de génocide devant un événement comme ça, c'est prendre une responsabilité. D'ailleurs, de la même façon que contester l'accusation de génocide, c'est aussi prendre une responsabilité, cela fonctionne forcément dans les deux sens. Mais moi, j'estimais assumer ma responsabilité, justement en montrant qu'il y avait de sérieuses circonstances atténuantes et qu'on ne pouvait pas les accuser comme ça en bloc après tout le tintamarre sur le génocide qu'on avait entendu. J'ai eu l'impression d'avoir été totalement inaudible. Ce qui dominait, c'était que c'étaient des zozos. Ce qui était le cas, mais ça étouffait tout le reste.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président 1982-1994 ; Fondation MSF France, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*

### **3. Aléas des projets d'intervention armée internationale**

**Le 26 mai 2005, l'Union européenne et l'OTAN décident d'apporter leur soutien logistique aux forces de l'Union africaine au Darfour.**



« Soudan : la force africaine au Darfour reçoit un soutien international accru », Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 27 mai 2005 à 12h49 (en français)

**Extrait :**

Réunie à Addis-Abeba, en Éthiopie, une conférence des bailleurs de fonds, à laquelle participaient de hauts responsables des Nations unies, de l'Union européenne (UE) et de l'OTAN, s'est conclue par une série d'engagements en faveur d'un appui important à la force africaine qui intervient au Darfour pour tenter de mettre fin à un conflit commencé en 2003. [...]

Parmi les promesses obtenues lors de la réunion d'Addis-Abeba figure la mise à disposition de plusieurs avions de transport, de six hélicoptères de combat et de 116 véhicules blindés de transport de troupes. En plus de ces moyens, il faudra fournir aux troupes africaines, dont le nombre devait être porté à plus de 7 700 hommes d'ici à septembre et qui pourrait, à terme, atteindre 12 300 hommes, des casques, des gilets pare-balles et des moyens de communication.

**Le 20 septembre 2006, l'Union africaine annonce l'extension du mandat de sa force au Darfour jusqu'au 31 décembre 2006 et son renforcement. Cette décision est prise après que le gouvernement soudanais a refusé le remplacement des troupes de l'UA par un contingent des Nations unies.**



« Khartoum salue la prolongation du mandat des forces de l'Union africaine au Darfour » **Le Monde/AFP** (France), 21 septembre 2006 (en français)

**Extrait :**

L'Union africaine (UA) a décidé de proroger le mandat de sa force au Darfour jusqu'au 31 décembre et de la renforcer, décision très attendue par la communauté internationale et saluée dès jeudi 21 septembre par le gouvernement soudanais. [...]

Outre la prolongation du mandat, le CPS [Conseil de paix et de sécurité] a décidé de renforcer cette mission de l'UA au Darfour (MUAS), en comptant sur « *des contributions de pays africains, un soutien logistique et matériel de l'ONU et un financement de la Ligue arabe* », a indiqué Blaise Compaoré, président burkinabé et président du CPS, sans préciser les effectifs de la MUAS renforcée. [...]

La décision de l'UA devrait calmer pour l'instant la tension entre Khartoum et la communauté internationale, qui voulait un déploiement de casques bleus au Darfour en remplacement de la force africaine, ce que le président soudanais, Omar el-Béchar, refusait catégoriquement. [...]

Mardi, le président soudanais s'était dit prêt à accepter le maintien de la force de l'UA au Darfour « *jusqu'à ce que la paix soit rétablie* ». Il s'était même déclaré favorable au renforcement de cette mission d'environ 7 200 hommes mal équipée et sous-financée, pour peu que les renforts proviennent d'Afrique et qu'elle reste sous commandement de l'UA.

**Le 23 décembre 2006, le président el-Béchar accepte le principe du déploiement d'une force mixte de l'Union africaine et des Nations unies, mais reste ambigu sur celui de 20 000 casques bleus prévu par le secrétaire général des Nations unies sortant, Kofi Annan.**

**Le 5 janvier 2007, le nouveau secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, déclare que la question du Darfour est en tête de ses priorités.**



« Devoir d'ingérence – Le nouveau secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, a placé le Darfour en tête de ses priorités » **Le Monde** (France), 5 janvier 2007 (en français)

**Extrait :**

Sur le plan diplomatique, Kofi Annan a dû quitter ses fonctions sans pouvoir annoncer de percée majeure. Il a reçu, le 23 décembre, à la suite d'un ultimatum de Washington, une lettre d'Omar el-Béchar acceptant le principe d'une force ONU-UA, à laquelle il était auparavant opposé. Mais le président soudanais reste flou sur le déploiement de 20 000 casques bleus souhaité par M. Annan. Or l'actuelle force de l'UA est impuissante, sous-équipée et sous-financée. Et la mission de 183 experts militaires, policiers et civils de l'ONU qui sont depuis le 28 décembre au Darfour auprès de la force africaine, ne peut que constater l'aggravation de la situation. L'ONU estime que le Soudan va avoir besoin de 1,26 milliard de dollars d'aide humanitaire en 2007, soit à lui seul la moitié des fonds nécessaires aux besoins humanitaires de la planète.

**Le 31 juillet 2007, la résolution 1769 du Conseil de sécurité des Nations unies autorise le déploiement d'une force internationale au Darfour. La MINUAD (Mission des Nations unies au Darfour) est une force hybride composée de troupes de l'Union africaine et des Nations unies et doit être déployée jusqu'au 31 décembre 2007.**

**Le gouvernement du Soudan donne son accord à condition qu'elle soit composée en majorité d'effectifs originaires d'Afrique. V6**



« L'ONU autorise l'envoi d'une force internationale au Darfour » Philippe Boloïon, **Le Monde** (France), 1<sup>er</sup> août 2007 à 12h50 (en français)

**Extrait :**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a unanimement adopté, mardi 31 juillet, une résolution autorisant le déploiement au Darfour d'une force de 19 555 soldats et 6 432 policiers qui sera chargée de ramener la paix dans l'ouest du Soudan, où plus de 200 000 personnes ont péri, selon l'ONU, depuis le début du conflit, en février 2003. La nouvelle force « hybride », composée de soldats de l'Union africaine (UA) et de l'ONU, prendra le relais, au plus tard le 31 décembre, des 7 000 hommes de la Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) qui, faute de moyens, ne sont jamais parvenus à enrayer les violences.

Avec un budget de plus de 2,5 milliards de dollars la première année, et un effectif de près de 26 000 hommes, la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) devrait être une des forces les plus importantes jamais déployées par l'ONU – la résolution est « *historique et sans précédent* », a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Son déploiement bénéficie du soutien affiché du régime soudanais, qui, en juin, après des mois de tergiversations et de pressions, avait fini par accepter la venue d'une force internationale, à condition qu'elle soit à dominante africaine.

Adoptée à l'initiative de la France et du Royaume-Uni, au prix de quelques concessions, la résolution 1769 stipule que le conflit au Darfour constitue « *une menace à la paix et à la sécurité internationale* ». Le texte autorise la Minuad, sous le Chapitre VII de la charte de l'ONU (qui légitime l'usage de la force), à prendre « *les actions requises* » pour « *protéger ses personnels* », assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et « *protéger les civils* ». [...]

Selon la résolution, la Minuad doit avoir une « *capacité opérationnelle initiale en octobre 2007 au plus tard* » et devra prendre le relais de l'UA avant le 31 décembre. En attendant, le Conseil de sécurité appelle les pays à soutenir l'AMIS pour permettre le déploiement de deux bataillons supplémentaires. [...]

À la demande de la Chine, de l'Indonésie et du Qatar, les menaces de sanctions adressées à Khartoum, dans l'hypothèse d'un non-respect de la résolution, ont été gommées du projet de texte initial. Les trois pays ont également obtenu que la Minuad n'ait pas pour mission de faire appliquer l'embargo sur les armes au Darfour, qu'elle se contentera de surveiller.

**Les départements de la Communication de MSF rédigent un mémo questions/réponses au cas où les médias demanderaient la position de MSF sur cette force. Le mot d'ordre est : MSF n'a pas d'opinion sur cette force hybride, MSF ne parle que de ses patients et de la population du Darfour.**

**L'ancien directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, Kenny Gluck, analyse cette force hybride comme « sans grande capacité de défense et déconnectée de la situation actuelle sur le terrain ».**



Questions-réponses de MSF sur la force hybride du Darfour, **Mémo** interne, utilisation réactive uniquement, 1<sup>er</sup> août 2007 (en anglais)

**Extrait :**

Message :

Nous n'avons pas d'opinion concernant la force hybride.

Nous prenons la parole publiquement à propos de nos patients et de la population au Darfour.

À ne pas faire concernant la communication sur le Darfour

- Ne pas fournir d'analyse politique ou militaire de la situation.
- Ne pas discuter de l'envoi d'une force de l'ONU au Darfour.
- Ne pas donner d'opinion sur le processus politique.
- Ne pas discuter des responsabilités propres à chaque partie.
- Éviter le terme « janjawid » (utiliser « milice » à la place).

Que pense MSF de l'information selon laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé jusqu'à 26 000 soldats et policiers pour le Darfour et a approuvé l'utilisation de la force pour protéger les civils de cette région occidentale et aride du Soudan ?

Le rôle de Médecins Sans Frontières n'est pas de faire des analyses politiques. Nous ne pouvons parler que de ce que nous vivons sur le terrain au travers de nos activités médicales. La situation sur le terrain ne s'est pas améliorée au cours des derniers mois. MSF continue de recevoir dans ses cliniques des patients qui ont subi de violentes attaques et des déplacements forcés de leurs villages. La crise humanitaire se poursuit et actuellement, les populations au Darfour rencontrent de plus en plus de problèmes pour accéder à l'aide. Du fait de l'insécurité grandissante, MSF et de nombreuses autres organisations humanitaires ont été obligées de réduire leurs activités en annulant des cliniques mobiles, en évacuant des équipes et en limitant ou arrêtant des déplacements routiers.

Y aura-t-il des conséquences pour le travail de MSF au Darfour ?

Le fait qu'il y ait une force de maintien de la paix de l'ONU n'est jamais déterminant pour la présence ou l'absence de Médecins Sans Frontières. MSF est une organisation humanitaire indépendante et ne fait pas partie des Nations unies. MSF n'a pas l'intention de quitter le Darfour tant que les populations qui s'y trouvent ont un besoin urgent d'assistance humanitaire. Nous avons fourni de l'aide dans l'ensemble du Darfour de façon ininterrompue depuis 2003 et nous continuerons à agir ainsi aussi longtemps que faire se peut. Actuellement, le Darfour constitue l'une des missions les plus importantes de MSF, avec un personnel de 120 étrangers et plus de 1 800 locaux travaillant à travers un territoire de la taille de la France.



« Sur MSF Belgique au Darfour » **Mémo** de Kenny Gluck, ancien directeur des opérations de MSF Hollande/OCA, 22 août 2007 (en anglais)

**Extrait :**

La force hybride qui doit être déployée prochainement s'est transformée en une énorme bête qui est cependant sans grande capacité de défense et déconnectée de la situation actuelle sur le terrain.

- À cause de la pression publique internationale, la force intervient sous un mandat régi par le Chapitre VII, qui concerne la protection des civils, même s'il y a eu peu de violences militaires organisées contre les civils durant les derniers mois. La plupart de celles-ci ont pris fin en 2005 avec le déplacement forcé des communautés rurales Fours.
- Même si la population civile est toujours énormément harcelée par les forces du SLA [...], du gouvernement du Soudan ou des milices arabes, les niveaux de violences militaires organisées sont faibles. La plupart de ces violences s'exercent entre les tribus arabes qui sont en partie engagées dans une compétition militarisée pour les terres récemment laissées vacantes.
- D'autre part, le mandat de la force exige qu'elle soutienne la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour (*DPA ou Darfour Peace Agreement*). S'il est appliqué, il pourrait mener la force à une confrontation directe avec la majorité des rebelles et avec une grande partie de la population des déplacés qui considèrent cet accord de paix non appliqué avec hostilité.

**Le 15 octobre 2007, l'Union européenne appuie le déploiement d'une force européenne aux frontières du Tchad et de la République centrafricaine (RCA) avec le Soudan. Ces 3 000 soldats auxquels s'ajoutent 300 officiers de police des Nations unies sont censés protéger les populations affectées par la guerre du Darfour.**

**Le 31 décembre 2007, la MINUAD commence sa mission avec des ressources humaines et matérielles loin d'être suffisantes.**



« Les Vingt-Sept autorisent l'envoi d'une force au Tchad et en RCA » Jean-Philippe Rémy, **Le Monde/AFP** (France), Luxembourg, 16 octobre 2007 (en français)

**Extrait :**

L'UE a approuvé, le 15 octobre, l'envoi d'une force européenne au Tchad et en République centrafricaine (RCA), à la frontière du Soudan. Le rôle de ses 3 000 soldats sera d'assurer, avec 300 policiers de l'ONU, la sécurité des populations affectées par la guerre du Darfour. Baptisée « *Eufor Tchad-RCA* », cette mission, d'un an, a été approuvée le 25 septembre par le Conseil de sécurité de l'ONU. Son financement est de 99,2 millions d'euros.



« Au Darfour, une mission multinationale prend le relais des forces de l'Union africaine » **Le Monde/AFP** (France), 31 décembre 2007 (en français)

**Extrait :**

Globalement, les Nations unies peinent à mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires à sa mission. L'objectif principal de la Minuad est d'être plus efficace

que l'AMIS, qui avait été incapable, faute de moyens et de financement, d'enrayer les violences au Darfour. Le budget 2008 de la Minuad, à hauteur de 1,2 milliard de dollars (820 millions d'euros), n'a été approuvé que récemment par l'Assemblée générale de l'ONU. Mais vingt-quatre hélicoptères, dont six d'attaque, jugés essentiels pour assurer une capacité de réaction dans un territoire aussi vaste que la France, sont toujours introuvables.

#### Risques d'« humiliation »

Les difficultés sont telles que, dimanche, les Nations unies et l'Union africaine ont appelé, une nouvelle fois, les pays membres à « combler ce manque » en fournissant ces appareils. Jean-Marie Guéhenno, chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, avait quant à lui mis en garde, dès le mois de novembre, contre les risques d'une « humiliation » des forces internationales au Darfour.

De plus, Khartoum continue de refuser l'intégration d'unités non africaines de la Minuad, estimant que le caractère africain de cette force était une condition prévue par l'accord initial. Ces unités se composent d'un bataillon thaïlandais, de deux compagnies népalaises et d'une compagnie du génie fournie par les pays nordiques et doivent représenter un quart de la nouvelle force.

[...] Rodolphe Adada, chef de la Minuad, [...] a toutefois relativisé la portée à court terme de la nouvelle mission, estimant qu'elle « ne va pas transformer du jour au lendemain » la situation au Darfour, où plus de 200 000 personnes ont péri, selon l'ONU.

## **4. MSF et la question de la protection - La Mancha**

**À la mi-2005, le Conseil international de MSF lance le processus de La Mancha. À partir de contributions écrites et de débats au sein du mouvement, ce processus revisite la pertinence des principes de MSF dans un environnement en pleine évolution.**

**Le 21 octobre 2005, lors d'une réunion préparatoire à la conférence finale de La Mancha, l'ICB et l'ExCom s'accordent sur le fait que le rôle de MSF n'est pas de promouvoir les textes et conventions relatifs aux droits humains, même si elle peut s'y référer.**

**Les opinions diffèrent toutefois concernant des situations où la défense des droits humains est liée à la protection, telles que celle des victimes de viol au Darfour. MSF doit-elle interpellier des responsables, appeler à la justice, appeler à la protection... ou non ?**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif du Conseil international (ICB) et du comité exécutif (ExCom) de MSF pour la préparation de la conférence de La Mancha, Genève, 21 octobre 2005 (en anglais)

**Extrait :**

Questions pour la conférence : quelles sont les tensions et comment encadrer les débats à la conférence ? [...]

### 1. Protection, justice, défense des droits humains

Sur la défense des droits humains, il y a un consensus selon lequel il est acceptable pour MSF de s'y référer ainsi qu'à tout type de convention afin de faire valoir notre point de

vue. En revanche, faire la promotion de ces textes ou conventions ne fait pas partie du rôle de MSF.

La véritable polémique apparaît lorsque la défense des droits humains est liée à la protection. Il y a, par exemple, une tendance chez les personnes revenant du Darfour à inciter MSF à documenter les violations des droits humains : « l'aide humanitaire n'est pas la solution lorsque les femmes déplacées sont violées en dehors des camps », les populations ont besoin de protection. Nous ne pouvons pas appeler à une intervention, donc que faisons-nous et quelles sont nos limites ? Doit-on imputer les responsabilités, demander justice, exiger la protection [...], etc.



« **Accord** final de La Mancha » Athènes, 25 juin 2006 (en anglais, en français)

**Extrait :**

1.9. En cas d'actes de violence et de négligences massifs contre des individus et des groupes, nous devons prendre la parole publiquement, en nous basant sur nos récits de témoins oculaires, nos données médicales et notre expérience. Cependant, nous ne prétendons pas, au travers de ces actions, assurer la protection physique des personnes auxquelles nous prêtons assistance.

### III. RETOUR DU MILITARO-HUMANITAIRE

#### A. DÉPLOIEMENT DE LA MINUAD ET DE L'EUFOR

**En janvier 2008, un convoi des Nations unies d'une vingtaine de véhicules clairement identifiés, protégé par des Casques bleus sud-africains, en route pour le Darfour de l'Ouest, est mitraillé. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, accuse les troupes du gouvernement soudanais. Ce dernier admet une attaque.**

**Entre-temps, la France augmente le nombre de ses effectifs et de ses hélicoptères dans l'est du Tchad, afin d'aider l'EUFOR, le contingent de 3 000 soldats déployés aux frontières du Soudan avec le Tchad et la RCA, pour « protéger la population victime de la guerre au Darfour ».**

**Dans ce contexte, des discussions ont lieu au sein de MSF sur la nécessité de se distancer de ces interventions militaro-humanitaires. Il s'agit de clarifier la pertinence de solliciter des fonds des États de l'Union européenne alors que ses troupes sont déployées dans la région.**



« Le Soudan admet l'attaque de ses troupes contre l'ONU au Darfour » **BBC News** (Royaume-Uni) 10 mars 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Le Soudan a admis l'implication de ses forces dans une attaque contre des Casques bleus dans la région troublée du Darfour.

L'armée s'est excusée, affirmant que l'attaque était le fruit d'une « erreur partagée », ajoutant que l'ONU aurait dû informer des mouvements de ses convois.



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication et de la collecte de fonds de MSF, 14 janvier 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Tchad

La France a augmenté le nombre de ses troupes et hélicoptères militaires dans l'est du Tchad [...], pour « aider » l'EUFOR dans la zone. Pour l'heure, la situation nous permet de travailler, mais elle est susceptible d'empirer tout comme elle peut s'améliorer.

Cela sera discuté lors de la réunion du RIOD (réunion des directeurs des opérations). Aucune communication proactive, mais des questions sur le déploiement des forces de l'UE dans les prochaines semaines est à prévoir. Il est donc essentiel d'obtenir la position des opérations afin d'être en mesure de répondre de manière cohérente.



« Le Soudan signe un accord sur le fonctionnement de la force "hybride" au Darfour » **Le Monde/AFP/Reuters** (France, Royaume-Uni), 10 février 2008 à 9h54 (en français)

**Extrait :**

Khartoum a signé, samedi 9 février, l'accord technique nécessaire au déploiement de la force hybride de maintien de la paix des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour. Cet accord autorise les mouvements et les communications des 26 000 hommes des forces internationales.



**Compte rendu** final de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD) du 15 février 2008 à Paris, 18 mars 2008 (en anglais)

**Extrait :**

De façon plus générale concernant le Tchad, le centre opérationnel d'Amsterdam souhaite de nouveau clarifier la question du financement institutionnel dans le contexte du déploiement de l'UE.

Plus généralement, personne n'estime stratégique (l'UE sera perçue comme une force belligérante) l'idée de solliciter de tels financements, notamment auprès de pays ne participant pas à l'EUFOR mais qui font partie de l'UE tels que l'Allemagne ou l'Espagne. La faisabilité financière d'une telle position est néanmoins questionnée pour la plupart des centres opérationnels.

Le fait est qu'OCB, qui cherchait 2,1 millions d'euros pour 2008, a d'ores et déjà envoyé des demandes au Danemark et au Luxembourg, tous deux membres de l'UE. La section considère qu'on doit en discuter entre sections et qu'on pourra décider avant la fin de l'année 2008, mais cela signifie que cette année MSF sera [en partie] financée par des

États membres de l'UE, alors que celle-ci est déployée militairement. Et, puisqu'un centre opérationnel a entamé le processus pour recevoir des fonds institutionnels de l'UE, il sera difficile d'empêcher d'autres centres opérationnels de demander des fonds à des États de l'UE. Le centre opérationnel de Genève cible des fonds institutionnels non européens, mais explique ne pas pouvoir exclure des demandes potentielles de fonds institutionnels de l'UE, car, pour des raisons opérationnelles pratiques, le centre opérationnel pourrait avoir besoin de fonds.

**Le 9 janvier 2008, des soldats de la MINUAD exigent d'avoir accès au dispensaire de MSF Hollande/OCA dans le camp de Kalma, afin d'enquêter sur des cas de viols. Ils réclament les noms des victimes de viols traitées par MSF.**

**La coordinatrice de MSF Hollande/OCA se plaint à la MINUAD, rappelant que ces exigences sont inacceptables et qu'il est inapproprié d'exiger des agents de santé qu'ils fournissent des informations confidentielles.**



**Lettre** de Banu Altunbas, coordinatrice pour le Darfour, MSF Hollande/OCA, au responsable de la MINUAD, Nyala, Darfour du Sud, Soudan, 25 janvier 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Objet : Atteinte à la sécurité de la clinique MSF dans le camp de Kalma par les troupes de la MINUAD

Cher Monsieur [...],

Pour faire suite à notre réunion du 15 janvier concernant l'incident qui s'est déroulé entre les troupes de la MINUAD et le personnel de MSF dans le camp de déplacés de Kalma, je tiens à vous rappeler à quel point nous sommes inquiets, et que nous avons convenu ensemble que ce type d'incident ne doit pas se reproduire. Nous vous serions vraiment reconnaissants de bien vouloir user de votre qualité de dirigeant pour aborder cette question avec les commandants des contingents, la force de police civile ainsi que les sections des affaires civiles de votre organisation.

Le 9 janvier 2008, des troupes de la MINUAD sont arrivées à la clinique MSF du camp de Kalma avec huit véhicules et du personnel armés. L'équipe d'enquêteurs comprenait du personnel de l'unité de la police civile internationale, du groupe « violence sexuelle et sexiste » ainsi que des militaires. Le chef d'équipe a informé le garde, puis le logisticien de MSF dans la clinique qu'ils avaient connaissance du signalement de cas de viols et ils ont exigé l'accès à la clinique pour leur enquête. L'équipe de la MINUAD a demandé les noms des victimes et a exigé de les voir, étant informés que les victimes se trouvaient dans la clinique MSF. Malgré de multiples tentatives pour faire valoir que cela n'était ni possible ni convenable, l'équipe de la MINUAD a insisté.

MSF regrette vivement cet incident au cours duquel les règles de bases applicables au traitement des patients et à l'enquête consécutive à un viol ont été enfreintes. La victime d'un viol dispose en premier lieu du droit de recevoir des soins, puis de celui de décider de rapporter ou non l'incident. C'est la patiente qui se présente aux autorités et non l'inverse.

De surcroît, les établissements de santé de MSF doivent être respectés en tant que lieux neutres où les patients et les victimes d'attaques peuvent solliciter une assistance médicale en toute sécurité. L'entrée, l'intimidation et la présence de personnel armé en uniforme sont formellement interdites. Un convoi armé composé de huit véhicules et de troupes de la MINUAD devant une clinique MSF et exigeant d'y avoir accès n'est pas acceptable. En outre, le fait de demander des informations confidentielles à des professionnels de santé n'est pas approprié.

Je suis convaincue qu'à la suite de notre réunion nous sommes tous deux d'accord sur les points mentionnés ci-dessus et que nous avons convenu que ces points doivent être transmis à votre contingent qui doit l'appliquer.

## **B. PRESSION ACCRUE DU GOUVERNEMENT POUR DÉMANTELER LES CAMPS DE DÉPLACÉS**

**Début février 2008, MSF Hollande/OCA diffuse un document d'information qui décrit l'impact du conflit sur la santé des déplacés vivant dans le camp de Kalma.**

**À la même époque, les autorités soudanaises et leurs milices renforcent leurs stratégies pour démanteler les camps de déplacés au Darfour, dont Kalma.**



« Des vies confinées : regard sur le camp de Kalma, au Darfour du Sud (Soudan) » (« *Lives Enclosed: A Look Inside Kalma Camp South Darfur, Sudan* ») **Document d'information** de MSF Hollande/OCA, février 2008 (en anglais) [lien vers le document complet](#) en anglais

**Extrait :**

### I. Introduction

Le camp de Kalma, établi en février 2004, est devenu le lieu de résidence de plus de 100 000 personnes déplacées internes (PDI) qui ont fui la violence et les attaques systématiques sur leurs communautés dans tout le Darfour.

Situé à 15 kilomètres de Nyala (la capitale du Darfour du Sud) sur une bande de terre plate et sablonneuse, le camp est constitué d'un vaste mélange de tribus, de clans, de sous-clans, avec des influences et des objectifs divers. Une multitude de communautés a été rassemblée en raison des violences des débuts de ce conflit et elles ont été forcées d'abandonner derrière elles leurs biens, foyers, villages et mode de vie. Dans cette enceinte, on retrouve également la communauté internationale, avec des organisations non gouvernementales (ONG), des agences de l'ONU, des soldats de l'Union africaine et le gouvernement soudanais, chacun y luttant pour surmonter le passé, survivre au présent et avancer vers le futur.

Un effort humanitaire important a permis de stabiliser la santé physique et l'état nutritionnel de la population. La mise à disposition de l'aide est parvenue à assurer la survie biologique des personnes de Kalma, en apportant des services auxquels nombre d'entre elles n'avaient pas accès avant la guerre. Toutefois, les indicateurs de santé élémentaires ne peuvent mesurer toutes les souffrances de la population de Kalma, en particulier les multiples traumatismes et effets du stress qui causent anxiété, sentiment d'insécurité et douleur incommensurables.

Quatre points affectent tout particulièrement les déplacés :

1. Des événements traumatiques les ont contraints à partir de chez eux [...]

2. Trois ans et demi dans des conditions de vie difficiles et de dignité dégradée dans le camp [...]
3. Des effectifs, ressources et installations limités [...]
3. Une peur intense qui perdure depuis longtemps et un désespoir quant à l'avenir [...]

Les chiffres de la mortalité et de la morbidité ont été ramenés à des niveaux acceptables, mais le niveau de traumatisme psychique commence tout juste à être mesuré. MSF a identifié et a commencé de traiter des personnes dans le camp de Kalma pour des problèmes de santé mentale en mai 2006. En se basant pour l'essentiel sur cette expérience, MSF souhaite témoigner des souffrances en cours, en montrant les blessures en grande partie invisibles dont les gens souffrent, et ce au travers des observations cliniques effectuées par les équipes médicales de MSF et via les récits de nos patients.



« Khartoum veut démanteler les camps de réfugiés du Darfour » Jean-Philippe Rémy, **Le Monde** (France), 9 février 2008 (en français)

**Extrait :**

Il y a deux semaines, ils vivaient à Kalma, l'un des « mégalo-camps » de déplacés du Darfour. Les voici à présent « *relocalisés* » par la force, euphémisme des autorités soudanaises pour décrire un programme destiné à démanteler des camps du Darfour. Les attaques et vagues d'épuration ethniques ont jeté, en quatre ans de guerre civile, 2,2 millions de déplacés dans les camps au Darfour. Pour la première fois, des déplacés ont été contraints de fuir le camp de Kalma, et se trouvent à présent installés contre leur gré dans des « sites » sous contrôle gouvernemental, comme à Al-Salam, non loin d'un important camp de miliciens pro-gouvernementaux, les janjawid. [...]

Seule une fraction des occupants de Kalma, plusieurs milliers de personnes peut-être, a fui les violences au cours des derniers jours. Dans le camp, les déplacés ont rejoint des organisations politiques. À Kalma, la majorité d'entre eux soutient le chef rebelle Abdel Wahid Al-Nour, qui vit en exil en France. Ces groupes politiques, organisés en milices, désormais armés, collectent des taxes et tentent de contrôler les camps en chassant les milices rivales. À l'échelle du Darfour, ces camps installés aux portes des grandes villes et transformés en bastions rebelles, généralement pro-Abdel Wahid, sont devenus des cibles pour les autorités, qui en ont perdu le contrôle. [...]

Le soir même de l'éclatement des troubles, le *wali*, le gouverneur de la ville, exigeait des acteurs humanitaires internationaux de l'aider à vider Kalma « dans les 24 heures » avec les camions du Programme alimentaire mondial (PAM), un organisme de l'ONU. Face aux protestations, le *wali* menace à présent de procéder au « *désarmement* » de Kalma par la force et de transporter ses occupants vers neuf sites éparpillés dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de Nyala. Le démantèlement du camp ne sera pas un « retour » mais une déportation à des fins de contrôle. [...]

Après Kalma, d'autres camps devraient subir le même sort, estiment de nombreuses sources, notant que ce grand projet de démantèlement qui menace de se transformer en cataclysme coïncide avec l'approche du déploiement de la force internationale conjointe Nations unies - Union africaine (Minuad) début 2008. [...]

Ces attaques, jointes à des tracasseries sans fin de la part des autorités locales, sont parvenues à intimider les responsables des ONG. On brûle une clinique ici, la police manque de violer une expatriée là. L'omerta est de rigueur, tant les humanitaires redoutent de voir leurs activités interdites.

**Le 13 février 2008, MSF Suisse/OCG publie un communiqué de presse dénonçant les bombardements aériens et les attaques dans le nord-ouest du Darfour qui ont provoqué la fuite de milliers de civils vers le Tchad. La concession de MSF a été attaquée et pillée.**



« Darfour : bombardements aériens et attaques de villages poussent des milliers de personnes sur les routes. MSF, extrêmement inquiète du sort des civils restés dans les zones affectées, demande un accès sans entraves à ces populations »  
**Communiqué de presse** de MSF Suisse/OCG, Genève, Birak-Tchad, 13 février 2008 (en français, en anglais)

**Extrait :**

Du 8 au 10 février, l'armée soudanaise, assistée de milices, a lancé une offensive dans le nord et l'ouest du Darfour. Cette attaque, une des plus violentes depuis quelques années dans cette région du Darfour, a entraîné d'importants déplacements de population et l'interruption de l'ensemble des activités médicales dans la ville de Seleia, où MSF travaille depuis 2006.

Depuis mi-décembre 2007, l'accès à la zone nord d'El Geneina, au Darfour de l'Ouest, a été systématiquement refusé à nos équipes internationales, en dépit d'une situation humanitaire qui se détériore et de la nécessité de conduire des évaluations médicales rapides. MSF demande à tous les belligérants un accès libre aux populations qui ont besoin d'une assistance immédiate. [...]

À Birak, au Tchad voisin, l'équipe de MSF confirme qu'au moins 7 000 personnes sont déjà arrivées dans la zone. Ces réfugiés, parmi lesquels des membres du personnel MSF, ont fui les villes de Seleia, Sirba et Abu Seruj. Il ne s'agit que d'une partie de la population civile touchée par l'offensive militaire. Ces villes, aujourd'hui vidées de leur population, comptaient environ 50 000 habitants avant les attaques.

Selon les réfugiés, les attaques ont commencé le 8 février avec des bombardements aériens effectués par des avions et des hélicoptères de combat. [...] La base MSF de Seleia, où 100 femmes et enfants avaient cherché refuge, a également été saccagée et pillée. Les réfugiés rapportent également avoir été attaqués, menacés et rançonnés sur leur route jusqu'au Tchad.

Au Tchad, les réfugiés sont regroupés autour de villages, sous des arbres, et n'ont rien d'autre que les habits qu'ils portaient lors de leur fuite. Les blessés nécessitant des soins immédiats ont été pris en charge par les équipes de MSF. Les priorités des équipes sont aujourd'hui l'accès à l'eau potable, la distribution de couvertures – la région étant froide et très venteuse – et la mise en place de consultations médicales.

**Le 29 février 2008, MSF France/OCP annonce rouvrir une unité de soins materno-infantiles à Zalingei, en raison de la détérioration de la sécurité et de la situation nutritionnelle.**



« Darfour, Zalingei : nouvelles activités dans un camp de déplacés » **Point projet**, site internet de MSF France, 29 février 2008 (en anglais)

**Extrait :**

De nombreuses ONG interviennent à Zalingei, au Darfour de l'Ouest, chacune dans son secteur d'activité et sur une ou plusieurs zones géographiques précises. Sur le papier, tout est bien organisé ; toutefois, après deux ans d'absence, MSF doit retourner dans la région.

Après avoir transféré ses activités de santé en 2005 dans des camps gérés par d'autres organismes, afin de se concentrer sur les cas critiques en milieu, MSF se prépare à ouvrir une clinique mère-enfant dans le camp de déplacés de Zalingei. Déjà en 2007, deux centres de nutrition ambulatoires ont été ouverts, un premier en septembre au camp de Hamedia et un autre en décembre au camp de Hassa Hissa. Chacun de ces sites comprend environ 40 000 personnes déplacées.

Ce retour dans une structure située dans un camp a été décidé à la suite d'une hausse significative du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ayant été admis à l'hôpital, [...]

Sécurité et nouveaux venus

[...] Ce que nous observons ce sont des groupes de familles arrivant les uns après les autres, en provenance de quelques villages jusqu'à présent épargnés par les combats des quatre dernières années. Ces groupes expliquent qu'ils sont de plus en plus en danger car les forces de sécurité du gouvernement ont quitté la zone et les vols et les violences sont en hausse non seulement sur les routes, mais également autour des villages et même à l'intérieur de ceux-ci. Ces familles fuient vers les camps pour se mettre en sécurité et pour avoir accès à l'aide.

Cependant, à leur arrivée, ces familles ne reçoivent aucune aide de la part des organisations humanitaires, et pendant plusieurs mois, ce sont des membres de la population de déplacés qui partagent leur nourriture et les accueillent sous leurs toits. [...]

La dégradation des conditions de vie résulte non seulement de la pression exercée par les nouveaux arrivants, mais aussi des problèmes liés à la qualité de l'aide.

## C. REGAIN D'ACTIVISME SUR LE DARFOUR

**Entre février et mai 2008, les Jeux olympiques de Pékin et la commémoration du 24<sup>e</sup> anniversaire du génocide au Rwanda sont des occasions pour les activistes de la campagne *Save Darfur* de remettre cette crise dans l'actualité.**

**Les trois candidats finalistes à l'élection présidentielle des États-Unis publient une déclaration commune intitulée « Nous sommes unis pour le Darfour » affirmant leur détermination à « mettre fin à cinq ans de génocide au Darfour ». [V7](#)**



« Jacques Rogge, président du CIO, signe une lettre sur le Darfour » **Le Monde/ AFP** (France), Pékin, 14 février 2008 (en français)

**Extrait :**

Le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, a signé un appel demandant à la Chine de faire plus pour mettre fin au conflit au Darfour en jouant de

son influence sur le Soudan, selon une lettre publiée par le quotidien britannique *The Independent*, jeudi 14 février.

Le gouvernement chinois a « *regretté* », jeudi, la décision du réalisateur américain Steven Spielberg de cesser sa collaboration artistique aux Jeux de Pékin en raison de l'attitude de la Chine dans la crise du Darfour.



« George Bush appelle à "en finir" avec le conflit au Darfour » Corine Lesnes, **Le Monde/AFP** (France), 20 février 2008 (en français)

**Extrait :**

Lors de sa journée à Kigali, le président américain a rendu hommage aux 800 000 morts de 1994 en se rendant au mémorial du génocide. [...]

Après sa visite au mémorial, le président Bush a appelé la communauté internationale à agir au Darfour, province soudanaise en guerre depuis 2003. Soulignant la décision du président rwandais, Paul Kagamé, de fournir un contingent à la force internationale ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), M. Bush a appelé à une action similaire de la part d'autres pays. « *Mon message est : rejoignez le président (Kagamé) et aidez-nous à régler ce problème.* » Le Rwanda a été, en août 2004, le premier pays à déployer au Darfour un contingent dans le cadre de la force de paix africaine.



« Hillary Clinton demande à George Bush de boycotter la cérémonie d'ouverture à Pékin » Corine Lesnes, **Le Monde** (France), 8 avril 2008 (en français)

**Extrait :**

Après la présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, il y a quelques jours, la sénatrice de New York et candidate à la présidence, Hillary Clinton, a demandé, lundi, au président George Bush de ne pas se rendre à Pékin si la Chine ne procède pas à « *un changement d'attitude majeur* » sur le Tibet et le Darfour.

Le gouvernement américain a eu tort de « *minimiser les droits de l'homme* » dans sa politique envers Pékin, a déclaré Mme Clinton. Elle estime néanmoins que les athlètes américains, qui ont « *travaillé dur* », ont « *gagné le droit de participer aux Jeux olympiques* ». [...] *Save Darfur*, une coalition de 130 associations, a prévu une manifestation sur le passage de la flamme à San Francisco.



« La prix Nobel de la paix Wangari Maathai renonce à porter la flamme olympique » **Le Monde/AFP** (France), 11 avril 2008 (en français)

**Extrait :**

La Kényane Wangari Maathai, première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la paix, en 2004, a renoncé à participer au relais de la flamme olympique quand celle-ci passera, dimanche, à Dar es-Salaam (Tanzanie). « *J'ai décidé de me montrer solidaire d'autres personnes sur les questions des droits de l'homme dans la région soudanaise du Darfour, au Tibet et en Birmanie* », a-t-elle déclaré à l'AFP. « *En tant qu'Africaine, je pense qu'il est important de nous joindre au reste du monde pour faire pression sur la Chine afin de régler les questions des droits de l'homme dans ces trois pays* », a-t-elle ajouté. La Tanzanie est le seul pays africain qui verra passer la torche olympique cette année.



« “Nous sommes unis pour le Soudan”, déclaration commune de Clinton, McCain et Obama » **Communiqué de presse**, *Save Darfur Coalition*, 28 mai 2008 (en anglais)

**Extrait :**

La coalition *Save Darfur* a salué aujourd'hui la déclaration commune historique des trois candidats finalistes aux élections présidentielles américaines, affirmant être unis dans leur détermination à mettre un terme au génocide au Darfour et à ramener la paix et la sécurité dans tout le Soudan. **NOUS SOMMES UNIS POUR LE SOUDAN [...]**

Après plus de cinq années de génocide, le gouvernement soudanais et les forces agissant pour son compte continuent de commettre des atrocités contre les civils au Darfour. Cette situation est inacceptable pour le peuple américain et pour la communauté internationale.

Nous déplorons toutes les violences contre la population du Darfour. Il ne fait aucun doute que le gouvernement soudanais est le principal responsable de cette violence et est en mesure d'y mettre un terme.

Nous condamnons les efforts constants du gouvernement soudanais pour ébranler la paix et la sécurité, et notamment ses attaques répétées contre son propre peuple ainsi que les multiples obstacles qu'il a érigés afin d'empêcher le déploiement rapide et efficace de la force de maintien de la paix des Nations unies et de l'Union africaine. Nous condamnons également le refus du gouvernement soudanais de se conformer aux termes de l'accord de paix global ayant mis fin au conflit dans le sud du Soudan.

Aujourd'hui, nous souhaitons signifier clairement au gouvernement soudanais que, sur cette question morale d'une importance majeure, il n'y a pas de division entre nous. Nous sommes unis et exigeons que le génocide et la violence au Darfour prennent fin et que l'accord de paix soit entièrement mis en œuvre. Alors même que nous faisons campagne pour la présidence, nous utiliserons notre statut de sénateurs pour plaider en faveur des mesures nécessaires afin de s'assurer que les États-Unis honorent, en pratique et en actes, leurs engagements pour la cause de la paix et de la protection des citoyens innocents du Darfour. Nous continuerons à observer de près les événements au Darfour et à prendre publiquement la parole en faveur des populations marginalisées de cette région. Si le régime de Khartoum croit qu'il gagnera à jouer la montre avec l'administration Bush, il commet une grave erreur. Si la paix et la sécurité ne sont pas instaurées pour le peuple du Soudan lorsque l'un d'entre nous prendra ses fonctions de président le 20 janvier 2009, nous promettons que la prochaine administration poursuivra ces objectifs avec une détermination sans faille.

**En mai 2008, MSF France poste en ligne une série intitulée « Survivre dans le chaos, Récits du Darfour » composée de récits recueillis dans ses structures de santé à Zalingei, Nertiti et Kutum et dans les camps de déplacés de Zalingei (Darfour de l'Ouest) et Bulbul (Darfour du Sud).**



Introduction de « Survivre dans le chaos, Récits du Darfour » **Document d'information** MSF France/OCP, mai 2008 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Si tout le monde a entendu parler du Darfour, il est très difficile de se représenter aujourd'hui quelle est la situation pour les populations vivant sur ce territoire. Dix

Darfouris ont accepté de décrire leur quotidien et de raconter leur parcours. À travers ces histoires individuelles apparaissent des situations très contrastées et des points communs, tels que la recherche de sécurité, le sentiment d'enfermement et l'absence de perspectives.

Une série de questions et de réponses accompagne ces récits, qui s'inscrivent dans un contexte complexe et volatile. La guerre continue au Darfour, les quatre dimensions du conflit ont toutes des répercussions sur les populations civiles. Le Darfour représente aujourd'hui l'opération humanitaire la plus importante au monde et les indicateurs sanitaires, dans les zones accessibles, restent en deçà des seuils d'urgence. Mais les organisations internationales ont tendance à réduire leurs efforts alors que les besoins augmentent.

Un tiers des Darfouris vivent dans des camps de déplacés, c'est-à-dire environ deux millions et demi de personnes. « *La sécurité, c'est le principal souci. Et puis la nourriture* », résumait des femmes qui ont fui le même village, il y a quatre ans, et vivent depuis dans un camp, à Zalingei. Les conditions de vie sont parfois très différentes d'un camp à un autre. Kaltuma, une grand-mère, a attendu deux mois avant de pouvoir trouver l'argent pour se rendre à Zalingei consulter un médecin, puisque dans le camp où elle vit « *il n'y a rien* ». Radia, mère isolée de trois enfants, fuit pour la seconde fois, elle arrive dans un autre camp de déplacés, dans l'espoir d'être mieux protégée.

Certains étaient agriculteurs, d'autres éleveurs. Umtaso, une autre grand-mère, appartient à une tribu nomade éleveur de vaches et elle vit aujourd'hui dans un camp de déplacés, après des conflits avec d'autres tribus nomades. « *Nous étions les uns à côté des autres. Maintenant ils vivent à notre place, ils se sont installés dans le village. Et nous, nous sommes ici* », constate-t-elle. Déplacée également, Kaltam ne vit pas dans un camp. Les membres de sa tribu se sont rassemblés sur un même lieu dans l'espoir de mieux se défendre en étant tous groupés. « *Il y a eu de plus en plus de problèmes, nous avons été attaqués et nous avons dû partir nous aussi. Je ne veux pas rester ici, je veux rentrer chez moi* », proteste la jeune femme. Mais ses aînées sont catégoriques : « *Si nous rentrons, ils nous tueront.* »

Une partie de la population, de moins en moins nombreuse, réside encore dans des villages en zone rurale. C'est le cas d'Asha. Son village a été brûlé mais ils sont restés sur place : « *Nous sommes au même endroit mais sous des tentes et sans rien...* », raconte la jeune femme, qui a tenté plusieurs fois, sans succès, de rejoindre un camp de déplacés. Awa vit aussi dans son village, dans le Djebel Marra, une zone sous contrôle rebelle. « *J'ai entendu parler de la guerre et je sais que c'est quelque chose de mal* », dit l'adolescente, la guerre restant une notion abstraite pour elle alors que son village a été attaqué à deux reprises. « *Peut-être que j'ai peur, mais ça ne sert à rien, ça arrive, on n'y peut rien.* »

## **D. DÉSINFORMATION ET HARCÈLEMENT DES ONG**

**En avril 2008, le HAC prend connaissance du fait que certains projets de MSF France/OCF ont été financés, de 2004 à 2006, par l'American Jewish World Service (AJWS) via la section étatsunienne de MSF.**

**En juin 2008, ce financement passé sert de prétexte aux autorités soudanaises pour expulser la coordinatrice de MSF Hollande/OCA.**

**MSF Hollande/OCA décide de ne pas communiquer publiquement sur cette expulsion qui n'a pas d'impact direct sur le sort de la population. De plus, ce silence est**

**une condition posée par les autorités pour accepter de négocier le retour de la coordinatrice. MSF Hollande/OCA se contente donc de démentir les allégations sur son prétendu financement par l'AJW, publiées entre-temps par le média pro-régime *Sudanese Media Centre*.**

**L'organisation analyse cet incident comme un obstacle bureaucratique de routine.**



**Compte rendu** de la réunion des opérations de MSF France, 1<sup>er</sup> avril 2008 (en français)

**Extrait :**

Soudan du Nord : Marie-Pierre [Allié, directrice des opérations par intérim]

Nous avons des soucis avec les financements privés américains : en 2004-2005-2006, nous avons reçu des fonds privés de l'organisation *American Jewish Health Service*. En 2007, nous n'avons rien reçu et en 2008, nous avons soumis à cette organisation un *proposal global*.

Cette organisation a envoyé un de ses membres faire une évaluation du projet financier d'IRC au Darfour. Cette personne s'est fait arrêter à Khartoum et interrogé par le HAC pendant une dizaine d'heures, il a donc dû donner certaines informations dont le mot de passe de son accès mail, sur lequel le HAC a découvert que MSF avait été financée par cette organisation, qui se trouve être le leader du Save Darfour.

Dans un premier temps, le CDM [chef de mission] de MSF Hollande s'est rendu à Khartoum, a été interrogé par le HAC à ce sujet, et lundi dernier, toutes les sections de MSF ont reçu un courrier du HAC. Étant la section qui a reçu ces fonds de cette organisation, nous avons pris la décision de gérer le litige avec le HAC.



« Une travailleuse humanitaire expérimentée expulsée du Darfour » Ophera McDoom, **Reuters** (Royaume-Uni), Khartoum, 26 juin 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Le Soudan a expulsé de la région du Darfour du Sud la responsable de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières pour avoir refusé de coopérer dans une enquête portant sur les fautes commises par l'organisation, a déclaré jeudi un fonctionnaire soudanais chargé des affaires humanitaires. [...]

« Elle a empêché le travail d'une commission d'enquête et a refusé de coopérer avec ses membres », a indiqué Sorour Ahmed Abdallah, le chef de la Commission d'aide humanitaire au Darfour du Sud. « Toute personne travaillant ici doit respecter la souveraineté de l'État. »

Il n'y a eu aucun commentaire immédiat de la part d'Altunbas, à présent à Khartoum, ou de celle du coordinateur général de MSF Hollande. Des sources au sein de la communauté humanitaire ont indiqué que des discussions avaient été entamées afin de lui permettre de revenir.



« Résumé de l'analyse et de la réponse à l'enquête du HAC et à l'expulsion du Darfour du Sud de la coordinatrice » MSF Hollande/OCA, **Mémo**, 30 juin 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Contexte de l'enquête et de l'expulsion [...]

MSF a effectivement commis l'erreur d'accepter ces fonds par le passé. Le HAC en a pris connaissance à la suite de l'arrestation d'un membre du personnel de l'AJWS en avril. À ce moment-là, MSF a informé le HAC (chaque section l'a fait séparément) de cette relation financière. Ils ont été informés du fait que le bureau de New York de MSF avait reçu un financement d'un faible montant de 2004 à 2006 et que ces fonds étaient uniquement utilisés pour des projets de MSF France.

Des fonctionnaires du HAC ont déclaré qu'ils considéraient que MSF Hollande n'était pas honnête dans cette affaire, ce qui a pu contribuer à l'inclure dans l'enquête qui a également ciblé d'autres ONG (IRC ou International Rescue Committee et l'IMC ou International Medical Corps) bénéficiaires de financements de l'AJWS. Le HAC a été missionné pour mener une enquête sur les activités des ONG. [...]

Considérations sur la réponse de MSF

MSF Hollande a décidé de ne pas communiquer de façon proactive au sujet de l'expulsion de Banu du Darfour du Sud, mais plutôt de négocier son retour, si le gouvernement est d'accord pour ne pas l'expulser du pays, lui permet de poursuivre son travail depuis Khartoum et ne prend pas de mesures supplémentaires pour restreindre les activités de MSF. [...]

Il faut rappeler que depuis mai 2004 notre accès au Darfour est bien plus important qu'il ne l'a jamais été au Soudan du Nord. De nombreux obstacles bureaucratiques demeurent et beaucoup de documents sont encore exigés, mais l'ampleur de la présence de MSF au Darfour montre qu'il est impossible d'affirmer que le gouvernement est déterminé à nous en refuser l'accès de manière générale. MSF a disposé de plus de 150 expatriés au Darfour pendant plusieurs périodes en 2005 et 2006. La diminution de ces effectifs et de l'ampleur de la présence opérationnelle de MSF a été choisie par MSF plutôt qu'infligée par des restrictions du gouvernement.

Nous faisons effectivement face à des restrictions plus sévères chaque fois que nous révélons les abus du gouvernement. Nous l'avons constaté avec les arrestations de Paul et de Vince à la suite du rapport sur les viols ou avec le refus d'accorder des permis de voyages après la publication d'autres rapports. [...]

MSF a plus de poids en soulevant la question des restrictions au moment où leur impact négatif en termes humanitaires est clair et visible, car cela permet de concentrer la communication sur les souffrances inutiles causées directement par cette restriction. L'efficacité de cette communication est plus faible lorsque la restriction concernée est relativement mineure et qu'elle n'a pas d'impact clairement identifié sur une population. L'expulsion de la coordinatrice par le gouvernement est irritante mais n'écourte sa présence que pour une durée relativement faible. [...]

La mission devra être prête à communiquer sur les conditions de vie de la population au Darfour et le blocage de l'assistance humanitaire. Il nous faut une stratégie pour choisir le moment et le problème plutôt que simplement répondre à chaque acte de harcèlement du HAC.



**Ébauche** de lettre de MSF Hollande/OCA au *Sudanese Media Centre*, 8 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

MSF Hollande n'a reçu aucun financement du *Jewish World Service* pour ses activités, que ce soit au Darfour ou ailleurs au Soudan. En outre, MSF Hollande a refusé tout financement d'aucun gouvernement pour ses projets au Darfour en 2007 et 2008. Afin d'assurer l'indépendance de ses opérations vis-à-vis des influences externes, les projets de MSF Hollande au Darfour sont entièrement financés par des donations privées

MSF Hollande ne s'engage jamais dans des activités à visées missionnaires en faveur de quelque religion que ce soit. Le personnel de MSF est de confessions variées, mais il lui est expressément interdit d'entreprendre toute forme de propagande religieuse. MSF fournit de l'assistance indépendamment de toute origine ethnique, religion ou appartenance politique.

**En juin 2008, de fausses rumeurs circulent sur une prétendue évacuation de l'équipe de MSF Hollande/OCA à Goz Beïda par les troupes de l'EUFOR.**



« Tchad : clarification sur MSF et l'EUFOR » **Message** de Stephan Grosserueschkamp, chargé de communication de MSF Hollande/OCA, à la Liste Presse, 11 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

L'EUFOR n'a pas évacué de membres du personnel de MSF de Goz Beïda pendant l'attaque de cette ville en juin de cette année (MSF est restée sur le terrain et a prêté assistance à la population) et MSF a évacué Kerfi de façon indépendante avec ses propres véhicules pendant l'incident de sécurité mardi dernier.

Comme indiqué précédemment, MSF n'est pas opposée à l'EUFOR, mais elle ne souhaite être associée à aucun acteur militaire.

## **IV. PREMIERS MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI (2005 - 2008)**

**Le 16 juin 2008, le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, demande aux juges de délivrer des mandats d'arrêt pour des crimes commis au Darfour contre deux responsables officiels soudanais, Ahmad Muhammad Haroun, ancien ministre de l'Intérieur devenu ministre des Affaires humanitaires du gouvernement soudanais, et Ali Abd-Al-Rahman, l'un des commandants des Janjawids.**

**Le 8 juillet 2008, sept soldats de la paix des Nations unies sont tués lors d'une attaque par des miliciens dans le Darfour du Nord.**

**Des rumeurs circulant sur l'inculpation imminente du président soudanais, Omar el-Béchar, par la CPI, cette attaque est considérée par les Nations unies comme un avertissement de Khartoum au cas où de « mauvaises décisions » seraient prises par la communauté internationale.**

\*\*\*

## **A. RÉACTIONS IMMÉDIATES ET PREMIÈRES CONSÉQUENCES**

**Les équipes de MSF reçoivent la consigne de renforcer les mesures de sécurité. Une note interne leur est distribuée rappelant les grandes lignes de la politique de MSF concernant ses relations avec la CPI et la justice internationale.**

**MSF prépare des arguments pour répondre aux questions des médias ou aux possibles requêtes de la CPI. Si, en 2004, le président de MSF France a déclaré que l'utilisation du terme génocide pour qualifier la situation au Darfour était inappropriée, MSF a par ailleurs dénoncé à plusieurs reprises les violences et attaques délibérées sur les civils. Or ces attaques entrent dans la définition des crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour lesquels la CPI est compétente et pour lesquels des mandats d'arrêt ont déjà été lancés.**



« Darfour : la CPI désigne les criminels de guerre » Stéphanie Maupas, *Le Monde* (France), 20 juin 2008 (en français)

### **Extrait :**

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo, a demandé aux juges d'assigner ou d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux hauts responsables des crimes commis au Darfour. Selon le parquet, Ahmad Muhammad Harun, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement soudanais, et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, l'un des commandants des milices « janjawid » (cavaliers armés), alliées aux forces gouvernementales dans la guerre qui oppose depuis quatre ans Khartoum aux mouvements rebelles, auraient commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre au Darfour en 2003 et 2004. Dans un document remis aux magistrats mardi matin [...], le procureur a relevé 51 charges contre les deux hommes et fait état de meurtres, d'exécutions sommaires, de pillages, de viols et de déplacements forcés de populations.

[...] Outre les témoignages de victimes directes, les preuves récoltées par le parquet sont étayées par des documents remis par les autorités soudanaises, par des organisations non gouvernementales et par la commission d'enquête des Nations unies conduite à l'automne 2004 qui, en janvier 2005, avait conclu que des crimes contre l'humanité étaient commis au Darfour, entraînant la saisine de la CPI par le Conseil de sécurité.

Dans sa requête, le procureur demande à la Cour d'assigner les deux responsables ou de délivrer des mandats d'arrêt. La décision est maintenant entre les mains des juges qui doivent estimer la solidité des preuves. Mais il revient au Soudan d'envoyer, à La Haye, les deux hommes, premiers suspects visés par la CPI. L'enquête du procureur sur les crimes commis au Darfour reste ouverte.



« Attaque meurtrière contre des casques bleus au Darfour » **Le Monde/AFP** (France) / **Reuters** (Royaume-Uni), 11 juillet 2008 à 18h04 (en français)

**Extrait :**

Sept soldats de la force conjointe Nations unies-Union africaine déployée au Darfour depuis janvier ont été tués, mardi 8 juillet, au cours d'une attaque menée par des militaires. Il s'agit de l'attaque la plus grave jamais menée contre cette force hybride. [...] Les janjawid, milices arabes soudanaises, sont soupçonnés d'être à l'origine de cette attaque. Mais l'armée soudanaise a affirmé ne pas être responsable de cette embuscade tendue à la Minuad.



« Darfour – URGENT – merci de lire » **Message** de Fabien Dubuet, MSF International, chargé de liaison avec les Nations unies, aux responsables de programmes Soudan de MSF, 11 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Comme vous le savez tous, il est très probable que le procureur de la CPI inculpe le président soudanais lundi prochain. Je suis sûr que vous êtes tous en train de revoir/vérifier les procédures de sécurité de vos équipes et sur la base d'informations obtenues au cours de discussions avec différentes sources à New York, je vous encourage fortement à suspendre tous les déplacements de vos équipes, à regrouper autant que possible votre personnel et à faire profil bas pendant les quatre jours à venir. [...] L'attaque de cette semaine contre la MINUAD est clairement considérée par l'ONU comme un avertissement de Khartoum sur ce qui pourrait se passer au cas où de « mauvaises décisions » seraient prises par la communauté internationale.



« **Note interne** sur les mandats d'arrêt imminents de la Cour pénale internationale au Soudan », 11 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

*Ce document est exclusivement destiné à un usage interne. Il vise à aider les équipes de MSF sur le terrain à répondre aux questions auxquelles elles peuvent être confrontées concernant les mandats d'arrêt imminents de la CPI au Soudan.*

Lundi 14 juillet 2008 (à environ 13 heures, heure européenne), la CPI lancera des mandats d'arrêt concernant les crimes commis dans l'ensemble du Darfour au cours des cinq dernières années. [...]

POLITIQUE DE MSF VIS-A-VIS DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

Valeurs fondamentales : indépendance, impartialité et neutralité de MSF

- Impartialité : Médecins Sans Frontières ne fait aucune distinction sur la base de la nationalité, de l'origine ethnique, de la religion, de la condition sociale ou de l'appartenance politique. Médecins Sans Frontières vient en aide aux individus en fonction de leurs souffrances et intervient en priorité pour remédier aux détresses les plus urgentes.
- Neutralité : Médecins Sans Frontières s'abstient toujours de prendre part aux hostilités et aux polémiques politiques, ethniques, religieuses et idéologiques.
- Indépendance : Médecins Sans Frontières demeure indépendante de tout pouvoir et de toute force politique, économique et religieuse.

MSF n'a pas de position rigide en faveur ou à l'encontre de la CPI.

- En tant qu'individus nous soutenons tous l'idée de justice comme une expression de la condamnation collective des abus, car elle donne la parole aux victimes et elle contribue à préserver la vérité.

- En tant qu'organisation, toutefois, nous devons limiter nos contacts avec les tribunaux internationaux. Nous avons expliqué notre position au personnel de la Cour qui comprend les inquiétudes de MSF. Le personnel de la CPI devrait normalement avoir reçu de la part de sa hiérarchie l'instruction de ne pas contacter MSF sur le terrain. Toute demande de la CPI doit être traitée au niveau du siège, où notre politique sera expliquée. Il est important d'expliquer aux partenaires de MSF sur le terrain les raisons pour lesquelles MSF a besoin de garder ses distances avec les procédures judiciaires. Ce n'est pas parce que nous avons un avis sur la justice, mais plutôt parce que le mandat de MSF exige que nous restions neutres et indépendants. La coopération avec les mécanismes de la justice internationale peut menacer la façon dont la neutralité de MSF est perçue. En effet, si nous devions fournir des preuves aux tribunaux, nous pourrions tout aussi bien mettre fin à nos projets, car les combattants nous verraient comme de potentiels témoins.

Si MSF était associée à la justice internationale, cela pourrait mettre en péril les populations auxquelles nous prêtons assistance, notre personnel international et local ainsi que la continuité de nos opérations. Si les gens nous perçoivent comme étant susceptibles de fournir des preuves à une Cour internationale, notre accès aux populations dans le besoin pourrait être restreint et nous pourrions même être pris pour cibles par des attaques, visant à nous intimider ou à dissuader d'autres acteurs de coopérer avec les tribunaux.

#### QUESTIONS-RÉPONSES

Que se passerait-il s'il était demandé à MSF de fournir des informations à la CPI ?

MSF n'obtient aucun avantage juridique particulier en ne coopérant pas avec les tribunaux (nationaux ou internationaux). Néanmoins, nos activités sont souvent couvertes par la relation privilégiée entre médecin et patient. Cela signifie que des procédures spéciales devraient être suivies afin de lever le secret médical.

En outre, MSF opère dans des zones et ex-zones de guerre et nous devons négocier avec toutes les parties prenantes à un conflit afin d'avoir accès aux populations en détresse. Le fait d'être perçus comme de potentiels témoins menace directement la capacité de MSF à remplir son mandat. Cet argument semble être compris par les représentants de la CPI.

La position du mouvement international de MSF a pour objectif de limiter sa participation aux procédures judiciaires devant la CPI.

Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter à « Témoignage judiciaire ou humanitaire ? Historique des interactions entre MSF et les procédures d'enquête et de poursuites judiciaires » Françoise Bouchet-Saulnier et Fabien Dubuet, Les Cahiers du CRASH, avril 2007.

MSF a-t-elle déjà coopéré avec la CPI ?

Pour l'instant, MSF n'a pas fourni d'éléments de preuve ou coopéré avec la CPI.

Au contraire, MSF a expliqué sa position à la CPI et jusqu'à présent, il ne nous a jamais été demandé formellement de coopérer avec une enquête.

Que dois-je faire si un membre du personnel de la CPI me contacte ?

Le personnel national et international doit éviter tout contact avec des représentants des tribunaux internationaux sur le terrain.

Vous devez rapporter toute tentative visant à établir le contact et transmettre de telles demandes au siège, en passant par le coordinateur de projet et le coordinateur général. Il est strictement interdit aux membres du personnel de transmettre de façon individuelle des informations aux autorités judiciaires et n'oubliez pas que tout document écrit

se basant sur le travail de MSF, tel que des rapports de situation ou d'autres rapports, appartient à MSF.

Pouvons-nous être forcés à témoigner devant la CPI ?

Bien que nous n'ayons aucune protection juridique explicite nous exemptant de l'obligation de témoigner, nous avons expliqué notre position au personnel de la CPI qui comprend les préoccupations de MSF. Dans l'état actuel des choses, il semble peu probable que qui que ce soit de MSF soit forcé à témoigner contre sa volonté.

[...] Quelle est la relation entre la CPI et les ONG ?

La CPI a un intérêt significatif à travailler avec les ONG, en particulier parce qu'elle dispose de moyens limités et n'a que peu de présence et d'expérience sur le terrain. Il n'existe aucun cadre général régissant la coopération entre la CPI et les ONG, mais des liens étroits et des mécanismes de coopération ont été établis par la Cour avec des ONG de défense des droits de l'homme dont le mandat peut inclure la lutte contre l'impunité. Cela engendre fréquemment une confusion avec le rôle et le mandat des ONG de secours humanitaire, qui ont un mandat distinct. Cela soulève également des questions quant à la pertinence des transferts d'informations des organisations humanitaires à celles défendant les droits de l'homme et concernant la capacité à protéger la confidentialité des sources.

Dans la plupart des cas, les acteurs de secours humanitaire refuseraient de coopérer avec la Cour en vue de préserver leur mission première qui consiste à aider les victimes de conflits et de violences armés.



« Réf. +++ Urgent Soudan » **Message** de Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique de MSF France, à Clémentine Olivier, adjointe à la responsable juridique de MSF France, 12 juillet 2008 (en français)

**Extrait :**

Sur le fond, il y a deux questions :

1) la sécurité des équipes sur le terrain au regard des réactions face à l'éventuelle inculpation

2) la communication, face au fait que, dans le passé, MSF a dit qu'il n'y avait pas de génocide. C'est Jean-Hervé [Bradol, président du conseil d'administration de MSF France de 2000 à 2007] qui avait porté cette parole sur un mode assez confus, contestant la dimension raciale du conflit, et la pertinence de la définition de la Convention de 1948. Je fais court mais je peux détailler au tel[éphone]. Fabrice avait relayé tout cela sans que cela soit plus clair. Je conseille donc à Marie-Pierre [Allié, présidente du conseil d'administration de MSF France] de discuter avec eux avant, mais de prendre la parole personnellement en rebâtissant un discours plus modeste.

- les opérations humanitaires ont toujours été possibles pour nous, relativisant notre appréciation sur l'existence d'un génocide. Cependant MSF a bien constaté (et dénoncé ?) des violences et attaques délibérées sur les civils, y compris des viols sur les femmes. Ces violences et attaques délibérées sur les civils rentrent dans la définition des crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour lesquels la CPI est compétente et pour lesquels des mandats d'arrêt avaient déjà été lancés. (Clémentine tu précises les dates et le nombre.)

Le fait qu'un mandat d'arrêt soit lancé aujourd'hui du chef de génocide est peut-être le signe que la CPI a eu de nouveaux éléments de preuves ou bien c'est le signe d'une escalade judiciaire et diplomatique face à l'absence d'impact des premières inculpations sur l'évolution de la situation.

MSF ne va pas au-delà de ce premier commentaire (de contexte) et doit repréciser ensuite l'effectivité et l'efficacité de ses actions de terrain, y compris en termes d'instrumentalisation par les divers acteurs, et le niveau de violence actuel sur les populations (y compris celles auxquelles on n'a pas accès).

**Le 14 juillet 2008, le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, présente aux juges des preuves d'allégations de génocide au Darfour à l'encontre du président soudanais, Omar el-Béchrir. Il demande l'émission d'un mandat d'arrêt. Les juges ont trois mois pour prendre leur décision.**

**À la télévision soudanaise, Omar el-Béchrir déclare que la CPI n'est pas compétente au Soudan et que les accusations du procureur sont fausses.**

**Le 23 juillet, la Ligue arabe annonce que Khartoum est prêt à mettre en place des tribunaux spéciaux pour juger les responsables de violations des droits humains au Darfour.**



« Khartoum dénonce les "mensonges" du procureur de la CPI » Stéphanie Maupas, *Le Monde* (France), 15 juillet 2008 à 14h23 (en français)

**Extrait :**

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno Ocampo, a déposé devant les juges, lundi 14 juillet, les preuves des allégations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour, à l'encontre du président du Soudan, Omar el-Bechir, contre lequel il requiert l'émission d'un mandat d'arrêt. Les magistrats pourraient remettre leur décision dans deux à trois mois. Dans une allocution à la télévision, Omar el-Bechir a estimé que « la Cour n'a aucune compétence au Soudan » et qualifié de « mensongères » les accusations du procureur. [...]

Au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la Cour à La Haye, aux Pays-Bas, le procureur a dénoncé « le génocide en cours au Darfour », perpétré contre les ethnies Four, Masalit et Zaghawa, « planifié » par Omar el-Bechir et exécuté « sans chambres à gaz, sans balles, sans machettes » mais par « la famine, les viols et la peur ». [...]

Les crimes reprochés par le procureur débutent en mars 2003, peu après l'échec des négociations entre le gouvernement et les rebelles du Darfour. Le président el-Bechira émis des ordres d'attaques, conduites sur le même mode opératoire : encerclement et bombardement des villes et villages, suivis d'attaques terrestres conjointes des forces armées et des milices janjawid au cours desquelles « les assaillants tuent hommes, femmes, enfants et personnes âgées. Ils soumettent les femmes et les filles à des viols massifs. Ils pillent les villages et les réduisent en cendres ».

Le procureur estime que les victimes qui n'ont pu rejoindre les camps de réfugiés, au Tchad, subissent de nouvelles attaques dans les camps du Darfour. Pour le président soudanais, « peu importe qu'il y ait ou non des rebelles ou des objectifs militaires valables » car, selon le procureur, « les cibles ne sont pas les forces rebelles ». La nécessaire « lutte contre l'insurrection », opposée par Khartoum, ne serait qu'un « alibi ». « Omar el-Bechir a organisé la misère, l'insécurité et le harcèlement des survivants. »

Avec le concours d'Ahmed Haroun, ministre délégué aux Affaires humanitaires, et contre lequel la Cour a émis un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité, en avril 2007, le

personnel humanitaire est expulsé, l'aide n'est pas distribuée, le déploiement des casques bleus est contrôlé. « Le génocide commis en imposant des conditions devant entraîner une destruction physique, associé à une stratégie élaborée de désinformation, constitue une stratégie efficace permettant d'atteindre une destruction complète », écrit le procureur, pour lequel les services de renseignement soudanais ont été utilisés pour manipuler « l'opinion publique locale et internationale ».



« Le Soudan prêt à mettre en place des tribunaux spéciaux pour le Darfour »  
**Le Monde/AFP** (France), 23 juillet 2008 (en français)

**Extrait :**

Dix jours après que Luis Moreno Ocampo, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), a réclamé un mandat d'arrêt contre le président soudanais, Omar el-Bechir, pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour, Khartoum s'est dit prêt à mettre en place des tribunaux spéciaux pour juger les responsables présumés des violations des droits de l'homme dans cette province en guerre. C'est la Ligue arabe, qui a joué les médiateurs, qui l'a annoncé, mercredi 23 juillet. « La Ligue arabe, l'ONU et l'Union africaine suivront [les procès] mais garantiront aussi que les lois soudanaises couvrent tous les aspects requis par le droit international », a précisé le chef de cabinet du secrétaire général de la Ligue. Si le Soudan organise des procès valables de personnes accusées de crimes au Darfour, la CPI abandonnera automatiquement ses procédures.

**MSF Hollande/OCA rédige un mémo « questions/réponses » à utiliser en cas de requêtes des médias sur la position de MSF concernant les accusations et mandats d'arrêt émis par la CPI.**



« Questions et réponses sur les accusations de la CPI sur le Darfour » **Mémo**,  
MSF Hollande/OCA, département de la Communication, 17 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Message principal

Le travail de la CPI est très différent du nôtre. Afin de préserver sa neutralité et sa capacité à prêter assistance aux personnes qui en ont besoin sur le terrain, MSF ne fera pas de commentaire sur les enquêtes ou mises en examen de la CPI. MSF n'a pas fourni d'information à la CPI. MSF est toujours opérationnelle et ses équipes poursuivent leur travail au Darfour et au Soudan. MSF est avant toute chose un prestataire de soins de santé pour les personnes touchées par des conflits, des épidémies ou des catastrophes naturelles.

MSF continue ses opérations, bien qu'elle ait réduit certains mouvements de son personnel en raison d'inquiétudes concernant des manifestations ou des perturbations des vols permettant de circuler entre les nombreux sites de nos projets.

Soyez prudents ! Le président soudanais n'est pas accusé !!!! Le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, a demandé (mais n'a pas reçu) un mandat d'arrêt contre le président soudanais, Omar el-Béchir. Il a uniquement saisi la Cour d'un cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Darfour. Les juges de la CPI donneront leur

réponse dans plusieurs semaines après avoir examiné le dossier. Ils peuvent accepter, rejeter ou demander plus d'informations.

Argumentaire de communication :

1. MSF soutient-elle la décision prise par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) d'accuser le président soudanais, Omar el-Béchar, de génocide ? MSF a-t-elle été approchée par la CPI et lui avez-vous remis des informations ? A-t-il été demandé à des membres du personnel de MSF de témoigner ?

Nous n'avons aucun commentaire à faire sur les enquêtes de la CPI. Notre préoccupation est de fournir les soins et des secours médicaux aux personnes déplacées et aux résidents des endroits où nous travaillons au Darfour. Nous sommes des acteurs humanitaires indépendants et, en tant qu'organisation, nous n'avons rien à voir ni avec la justice internationale ni avec les opérations de maintien de la paix. Nous n'avons fourni aucune information à la CPI. MSF a précédemment expliqué sa position à la CPI, non seulement sur le Darfour, mais également sur tous les lieux où nous opérons, et pour l'instant, il ne nous a jamais été demandé de coopérer avec une enquête. Nous devons garantir notre neutralité et notre impartialité afin d'avoir accès aux populations avec lesquelles nous travaillons, en particulier celles situées dans des zones de conflit. [...]

3. Quelles implications pensez-vous que cela puisse avoir sur le terrain ? MSF craint-elle des répercussions ciblées du fait d'être étrangers et de pouvoir être assimilés à la CPI ?

Pour le moment, nous ne voyons pas de changements significatifs sur le terrain. Nous restons cependant prudents et prêts à prendre des mesures adaptées si nécessaire. La population déplacée dépend de l'assistance humanitaire pour l'obtention des services de base (eau, santé, alimentation, éducation, etc.).

4. MSF a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas de nettoyage ethnique et pas de génocide en cours au Darfour. Avez-vous changé d'avis ? Le personnel de MSF a-t-il constaté, au travers de son travail médical, des signes de crimes de guerre ?

Il s'agit d'une définition juridique sur laquelle les experts continuent à débattre. Les équipes de MSF fournissent des soins de santé aux personnes affectées par le conflit au Darfour depuis plus de quatre ans et il est important de rappeler que la vaste majorité des morts, liées directement ou indirectement aux violences, ont eu lieu avant 2005. Les violences continuent encore aujourd'hui. Nos équipes médicales doivent obtenir l'accès aux populations les plus vulnérables. Nous prenons la parole publiquement, comme nous l'avons fait en février dernier, en demandant un accès sans entraves aux civils qui demeurent dans des zones prises pour cibles à la suite d'une grande offensive de l'armée soudanaise, au Darfour de l'Ouest ou lorsqu'il y a une crise alimentaire ou une urgence médicale.

**Le 30 juillet 2008, dans une déclaration postée sur le site de MSF International, le président du Conseil international, Christophe Fournier, rappelle la position de MSF concernant le mandat d'arrêt émis par la CPI à l'encontre du président du Soudan.**

**Il souligne que la politique interne contraignante de MSF recommandant de limiter la coopération avec la CPI est fondée sur le fait que les activités humanitaires doivent demeurer indépendantes de tout risque de pression politique ou judiciaire afin de pouvoir prodiguer secours et aide médicale aux populations dans des situations de troubles et de violence.**



« Position de MSF concernant la présentation du dossier du procureur de la Cour pénale internationale contre le président du Soudan » **Déclaration** de Christophe Fournier, président international de MSF, site internet de MSF International, 30 juillet 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Une fois de plus, dans ce type de situation, une grande confusion est introduite, délibérément ou par manque d'informations correctes, concernant le rôle des États qui ont ratifié le statut de la CPI, les Nations unies, et les activités des organisations humanitaires indépendantes, comme MSF.

Soyons clairs : bien que respectant les autorités judiciaires et les traités internationaux, et de ce fait la compétence et le mandat de la CPI, Médecins Sans Frontières (MSF) demeure une organisation de professionnels de santé, basée sur le terrain, apportant des soins et des secours vitaux aux victimes de conflits, d'épidémies ou de catastrophes, tout en étant indépendante de toutes structures ou pouvoirs, qu'ils soient politiques, religieux, économiques ou judiciaires.

Depuis la création de la CPI, toutes les sections de MSF ont adopté une politique interne contraignant à s'abstenir de toute coopération avec la CPI. Cette politique repose sur la reconnaissance du fait que les activités humanitaires doivent rester indépendantes du risque de pression politique et judiciaire afin d'être en mesure de porter secours et assistance médicale aux populations confrontées à des troubles et à la violence.

Cette politique a été exposée et expliquée à la CPI de façon à s'assurer que MSF ne sera pas contrainte ou citée à comparaître pour fournir des informations et des témoignages à de telles instances judiciaires. Pour avoir accès aux victimes d'un pays en crise, nous parlons à toutes les parties impliquées dans le conflit afin de nous assurer qu'elles respecteront notre travail et la sécurité de nos équipes. Nous n'hésitons pas à communiquer publiquement, toujours de façon pleinement transparente, avec l'ensemble des parties prenantes, sur la crise à laquelle les personnes que nous traitons sont confrontées ou sur les violences qui leur sont infligées, en particulier lorsque leur situation est méconnue ou délaissée.

C'est ce que nous avons toujours fait depuis le début de la crise au Darfour. Nous n'avons pas coopéré ni envoyé d'informations à la CPI et nous ne commentons habituellement pas les décisions judiciaires. Nous maintenons notre indépendance et notre impartialité, deux conditions nécessaires à la poursuite de notre travail médical sur le terrain.

**Le 30 juillet 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies vote une résolution prolongeant d'un an le mandat de la force conjointe des Nations unies et de l'Union africaine (la MINUAD) déployée au Darfour.**

**Au cours de la même session, une requête de la Russie et de la Chine pour que la résolution envisage de geler la procédure de la CPI à l'encontre du président soudanais, Omar el-Béchet, est rejetée.**

**Le 4 août, le président de l'Union africaine critique la demande de mandat d'arrêt de la CPI contre el-Béchet et demande que le Conseil de sécurité des Nations unies discute le plus rapidement possible d'une résolution pour reporter la procédure.**

**Dans les semaines qui suivent, les gouvernements français et britannique, affirmant vouloir « mettre la paix avant la justice au Darfour ». Ils envisagent également de soutenir le report de la procédure.**



« Prolongement du mandat de la force ONU-Union africaine » **Le Monde/Reuters** (France/Royaume-Uni), New York, 31 juillet 2008 (en français)

**Extrait :**

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont mis d'accord sur un texte de résolution prolongeant d'un an le mandat de la force internationale ONU-Union africaine (Minuad) déployée au Darfour (ouest du Soudan), ont indiqué, mercredi 30 juillet, des sources diplomatiques. Le texte devait être voté jeudi. Les Occidentaux ont rejeté une demande de la Russie et de la Chine qui voulaient que la résolution envisage un gel des poursuites de la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre du président soudanais, Omar el-Bechir.



« L'Union africaine critique la CPI sur le Soudan » **Le Monde/AFP** (France), Khartoum, 5 août 2008 (en français)

**Extrait :**

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a vivement critiqué, lundi 4 août, la demande de mandat d'arrêt lancée par la Cour pénale internationale (CPI) contre le président soudanais Omar el-Bechir, accusé de génocide au Darfour. « *Vous (la CPI) vous préoccupez des personnes qui sont mortes. Nous essayons aussi de gérer les personnes qui sont vivantes. Vous devriez prendre ça en compte, pas seulement la question de la justice, mais aussi celle de la paix* », a déclaré M. Ping qui souhaite que le Conseil de sécurité de l'ONU discute « *aussi vite que possible* » d'une résolution visant à reporter la procédure.



« Paris marchande l'inculpation d'Omar el-Béchir » Philippe Boloïon et Natalie Nougayrède, **Le Monde** (France), New York-Nations unies, 19 septembre 2008 à 13h36 (en français)

**Extrait :**

Soulevant l'indignation des organisations de défense des droits de l'homme, la France, appuyée par le Royaume-Uni, envisage de faire suspendre les poursuites de la Cour pénale internationale (CPI) contre le président soudanais Omar el-Bechir, accusé de « génocide » au Darfour (ouest du Soudan). Soucieuse de faire passer la paix au Darfour avant la justice contre le dirigeant soudanais, la diplomatie française a demandé des contreparties à Khartoum : cesser les combats, négocier avec les rebelles, normaliser les relations avec le Tchad, coopérer avec l'ONU pour le déploiement de la force internationale de la Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) et juger le ministre soudanais des Affaires humanitaires, Ahmed Haroun, ainsi que le chef des milices « Janjawids », Ali Kushayb, déjà inculpés par la CPI.

Les juges doivent se prononcer dans les prochaines semaines sur une demande de mandat d'arrêt déposée le 14 juillet par le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, contre Omar el-Bechir, premier chef d'État en exercice visé par la Cour. Le Conseil de

sécurité de l'ONU a toutefois le pouvoir d'adopter une résolution invoquant l'article 16 des statuts de la CPI pour suspendre les poursuites pendant un an. Selon des diplomates, sans le soutien de Paris et de Londres, une telle résolution, qui pourrait être portée par l'Afrique du Sud, n'a aucune chance d'être adoptée. [...] Selon les ONG mobilisées sur la question du Darfour, l'accord reviendrait à céder à un « chantage » du Soudan, qui « porterait un coup majeur à la crédibilité et aux capacités dissuasives de la justice pénale internationale ».

## **B. MENACES SUR LA SÉCURITÉ ET BLOCAGES ADMINISTRATIFS**

**Entre-temps, la désinformation et les blocages administratifs à l'encontre de MSF vont croissant.**

**Le 24 juillet 2008, un article du journal soudanais *Akhir Lhaza* accuse MSF France/OCP de conspiration contre le président du Soudan. Il prétend aussi que MSF soutient son inculpation par la CPI et évoque des relations entre MSF et Bernard Kouchner, le ministre des Affaires étrangères français, qui se trouve être l'un des fondateurs de MSF mais qui a quitté l'organisation en 1979.**

**Enfin, le journal se rétracte, mais MSF France/OCP doit fournir au HAC des éclaircissements sur sa position concernant la décision de la CPI.**



**Compte rendu** du Comité de direction de MSF France, 22 juillet 2008, mis à jour le 31 juillet 2008 (en français)

Extrait :

Direction des opérations : [...]

Soudan : le procureur de la CPI a présenté le 14 juillet plusieurs éléments de preuve pour un mandat d'arrêt contre le président soudanais, Omar el-Béchar. Le 24 juillet, un article paru dans le journal [*Akhir Lhaza*] accuse MSF France de conspiration contre le président soudanais et de collaboration avec le procureur de la CPI. Le journal en question s'est rétracté le lendemain et le HAC (département « Humanitaire » du gouvernement) nous a demandé de préciser notre position. Une lettre au HAC a été envoyée le lendemain.

**Au cours de la dernière semaine de juillet 2008, les forces gouvernementales soudanaises lancent une grande offensive dans le Djebel Marra, dans le Darfour du Nord. Un hôpital et de nombreux villages sont incendiés.**

**Les bases de MSF Espagne/OCBA à Tawila puis à Shangil Tobaya sont cambriolées à main armée en pleine nuit.**

**MSF Espagne/OCBA et de MSF Belgique/OCB évacuent leur personnel, tandis que MSF Suisse/OCG réduit ses effectifs des projets situés près de la ligne de front.**

**Le 2 août 2008, MSF Espagne/OCBA publie un communiqué de presse dénonçant ces attaques et annonçant la suspension des activités et l'évacuation des équipes concernées. Ce communiqué est aussi publié par les autres centres opérationnels de MSF.**



« MSF évacue des équipes après une série d'attaques visant son personnel au Darfour du Nord. 65 000 personnes à Tawila et Shangil Tobaya sont privées d'assistance médicale » **Communiqué de presse** de MSF, 2 août 2008 (en anglais)

**Extrait :**

L'organisation humanitaire médicale Médecins Sans Frontières (MSF) a dû évacuer son personnel de Tawila et Shangil Tobaya, au Darfour du Nord, après une série d'attaques violentes contre son personnel.

La suspension des activités prive plus de 65 000 civils, dont la majorité sont des personnes déplacées, d'assistance médicale. MSF condamne avec fermeté ces attaques et appelle au respect des travailleurs humanitaires afin qu'ils puissent continuer à fournir une assistance aux civils qui en ont grandement besoin.

Au cours de la semaine passée, les équipes à Tawila et Shangil Tobaya ont été victimes de deux attaques similaires. Des groupes d'hommes armés sont entrés dans les camps pendant la nuit, ont menacé le personnel avec des armes à feu et ont volé de l'argent, notamment les salaires du personnel local ainsi que d'autres objets de valeur. Le personnel a été maintenu en joue et intimidé. [...]

Seule organisation médicale présente à Tawila, MSF prodigue des soins de santé à plus de 30 000 personnes déplacées internes vivant dans trois camps et à la population civile de la zone rurale environnante. [...]

Ce n'est pas la première fois que de tels incidents se produisent dans la zone. L'année passée, l'équipe de Tawila avait déjà subi trois incidents graves relatifs à la sécurité et avait été évacuée à deux reprises. À Shangil Tobaya, les activités ont été suspendues pendant plusieurs mois au début de l'année 2007. Lorsque les équipes ont repris le travail, un nouvel incident, un vol important, a eu lieu au mois d'octobre.



**Tous Terrains**, MSF Suisse, 19 septembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Soudan/Darfour : la plus importante offensive militaire depuis 2004

La plus grande offensive militaire depuis 2004 a été lancée la semaine dernière par les forces armées soudanaises. Des combats ont eu lieu dans la zone du Djebel Marra, près de Tawila et de Shangil Tobaya ainsi qu'à Kutum dans la province du Darfour du Nord. Des bombardements depuis des avions Antonov et des mouvements de troupes au sol ont été rapportés. Pour l'heure, il n'y a pas eu de confirmation concernant d'importants mouvements de population, mais l'accès des organisations humanitaires est pratiquement impossible à ce stade. Le gouvernement dément l'offensive et se contente d'évoquer des actions militaires contre des bandits menaçant l'action humanitaire. Les sections espagnole et belge ont évacué le personnel de leurs projets dans la zone. Concernant les projets de MSF Suisse, Golo et Killin, situés à proximité de la zone des combats, l'équipe a été réduite pour des raisons de sécurité. Du côté du corridor nord, les cliniques mobiles ont été suspendues jusqu'à la fin du mois de ramadan, à cause du risque élevé de banditisme dans la zone du fait des festivités religieuses.

**Le 26 août 2008, MSF Hollande/OCA annonce dans un communiqué de presse qu'après une attaque à main armée, son équipe a évacué des blessés de son dispensaire du camp de Kalma à l'hôpital de Nyala.**

**Au cours de la seconde quinzaine de septembre, les forces armées soudanaises lancent une large offensive autour des villes de Tawila, Shangil Tobaya et Kutum, dans le Djebel Marra, dans le Darfour du Nord. Un hôpital et de nombreux villages sont incendiés par les forces gouvernementales.**

**Les équipes de MSF Espagne/OCBA et MSF Belgique/OCB évacuent le personnel tandis que MSF Suisse/OCG réduit les effectifs de ses projets situés près des lieux de combat.**



« MSF évacue 49 blessés du camp de Kalma, au Darfour (Soudan) » **Point projet**, site internet de MSF, 26 août 2008 (en anglais)

**Extrait :**

L'organisation de secours médical Médecins Sans Frontières (MSF) a évacué 49 patients atteints de blessures par balle du camp de Kalma vers l'hôpital de Nyala, au Darfour (Soudan). Le camp de Kalma, accueillant plus de 90 000 personnes, est l'un des plus grands camps pour personnes déplacées au Darfour.

Au moins 65 patients ont été admis hier au sein de la clinique MSF du camp après une fusillade ayant eu lieu tôt dans la matinée. Plus de la moitié des personnes admises étaient des femmes et des enfants.

MSF est parvenue à garantir un transfert en toute sécurité afin d'évacuer les 49 personnes les plus sévèrement blessées vers le service des urgences de l'hôpital de la ville voisine de Nyala. Un patient a perdu la vie à l'hôpital pendant la nuit.

Les équipes de MSF vont tenter de retourner dans le camp aujourd'hui pour soigner les blessés et les patients réguliers. Cet incident accentue la pression sur une population qui peinait déjà à faire face aux inondations qui ont récemment détruit environ 6 000 abris.



**Tous Terrains**, MSF Suisse/OCG 19 septembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Soudan/Darfour : la plus importante offensive militaire depuis 2004

La plus grande offensive militaire depuis 2004 a été lancée la semaine dernière par les forces armées soudanaises. Des combats ont eu lieu dans la zone du Djebel Marra, près de Tawila et de Shangil Tobaya, ainsi qu'à Kutum, dans la province du Darfour du Nord. Des bombardements depuis des avions Antonov et des mouvements de troupes au sol ont été rapportés. Pour l'heure, il n'y a pas eu de confirmation concernant d'importants mouvements de population, mais l'accès des organisations humanitaires est pratiquement impossible à ce stade. Le gouvernement dément l'offensive et se contente d'évoquer des actions militaires contre des bandits menaçant l'action humanitaire. Les sections espagnole et belge ont évacué le personnel de leurs projets dans la zone. L'équipe des projets de MSF Suisse à Golo et Killin, situés à proximité de la zone des combats, a été réduite pour des raisons de sécurité. Du côté du corridor nord, les

cliniques mobiles ont été suspendues jusqu'à la fin du mois de ramadan, à cause du risque élevé de banditisme dans la zone du fait des festivités religieuses.

**Au-delà des problèmes de sécurité, toutes les équipes de MSF au Darfour rencontrent de plus en plus de difficultés à obtenir des visas, des permis de circuler et des autorisations liées à la logistique, ce qui réduit leur capacité à aider les populations.**

**Les autorités soudanaises ordonnent à MSF de suspendre les distributions de Plumpy'Doz™, un supplément nutritionnel essentiel dans les programmes de soins aux enfants malnutris. Elles auraient décelé des niveaux anormaux d'Aflatoxine, une sorte de champignon dans les stocks de Plumpy'Doz™ de MSF.**

**La situation se détériore également au Tchad où les installations et le personnel de MSF sont régulièrement attaqués à main armée, tout comme le sont d'autres ONG.**

**Les responsables des programmes Soudan des différents centres opérationnels se mettent d'accord sur une réaction commune.**



**Compte rendu** de la réunion des responsables des programmes Soudan de MSF, 30 septembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

MSF Hollande : [...]

Un incident de sécurité à l'aéroport de NY [Nyala] (avec un logisticien expatrié) a été signalé tandis que le HAC fouillait toutes les ONG pour vérifier si certaines d'entre elles transportaient de l'argent sans autorisation. Le logisticien de MSF a été retenu et interrogé par les services de la sécurité nationale [services de renseignement] mais finalement autorisé à partir. L'ONG Solidarités disposait d'une autorisation et le statut de valise diplomatique du CICR a finalement été respecté. [...]

MSF France :

Camp de Zamzam : L'affaire du Plumpy'Doz™ continue avec le HAC ; le laboratoire du ministère de la Santé ne valide pas l'utilisation de Plumpy'Doz™ malgré la contre-expertise que MSF France a fait réaliser ; MSF France a l'impression que le fait de ne pas demander au comité d'éthique de valider l'utilisation de Plumpy'Doz™ est davantage une question politique qu'une erreur diplomatique ; il n'y a absolument aucun soutien de la part de l'OMS ou de l'UNICEF (qui sont plutôt traditionalistes en matière de protocoles) ; MSF France va envoyer une lettre au HAC et au ministère de la Santé.

Des contraintes administratives maintiennent neuf expatriés sur vingt-trois en attente [...]

Accord sur les points suivants :

- On n'est passé à côté d'aucune crise humanitaire majeure, bien que l'impression générale soit que nos programmes ne changent pas, ce qui démontre une perte de notre capacité à nous retirer des projets et à évaluer les nouveaux « points chauds ».
- L'accès aux populations est géographiquement réduit et les conséquences sur ces dernières ne sont pas encore complètement identifiées.

- La fréquence des incidents de sécurité visant des membres clés du personnel local doit être suivie de près (dans la mesure où elle peut s'accroître et entraver la capacité à conduire les opérations).
- Les opérations de MSF au Darfour sont pertinentes (bien que certaines sections reconsidèrent en interne leurs ambitions), mais les contraintes relatives aux ressources humaines ont limité l'expansion et le suivi.
- Les blocages administratifs du gouvernement et nos pénuries en ressources humaines sont des facteurs majeurs limitant l'essor de nos activités.
- Les points mentionnés ci-dessus doivent être compilés afin d'en tirer un message plus précis et de déterminer si des schémas plus clairs peuvent être identifiés. Suggérer d'embaucher quelqu'un pour venir en aide aux coordinateurs sur ce travail documentaire.
- Les coordinateurs doivent donner leur avis sur la proposition ci-dessus, en sachant que ce document ne pourra pas être prêt pour la réunion avec le HAC des 8 et 9 octobre, mais ils doivent s'exprimer sur toutes les questions à aborder (perte d'accès géographique, nombre de jours perdus du fait des blocages bureaucratiques, etc.). Tous les bureaux doivent en discuter avec les coordinateurs. Et s'ils sont tous d'accord, les sections responsables seront MSF Suisse et MSF France (mandat et suivi de la personne identifiée). Aucune communication avant que la date limite ne soit atteinte.

Les centres opérationnels doivent travailler avec les départements Communication afin de réduire la pression sur les missions. [...]



« Les violences en cours au Tchad mettent en danger l'assistance humanitaire de MSF à la population » **Point projet**, site internet de MSF, 2 octobre 2008 (en anglais).

**Extrait :**

Le weekend dernier, deux établissements de santé de Médecins Sans Frontières (MSF) à Adé et Goz Beïda, dans l'est du Tchad, ont été cambriolés à main armée. Les équipes de MSF ont été évacuées et les activités du programme dans ces localités ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre, privant 70 000 personnes de l'accès à des services de santé vitaux.

Les incidents du weekend, avec de nouveaux vols à main armée subis par deux autres ONG et le détournement d'une voiture de l'ONU, représentent un pic dans le nombre d'attaques contre les organisations humanitaires au cours des six derniers mois et MSF va examiner comment reprendre ses activités dans l'est du Tchad.

« Le fait que MSF soit régulièrement la cible d'attaques ébranle notre capacité et celle d'autres agences humanitaires à fournir de l'assistance aux populations de l'est du Tchad », a déclaré Karline Kleijer, coordinatrice pour MSF au Tchad. « Avec inquiétude et regrets, nous nous sommes retirés de deux localités de l'est du Tchad, privant 70 000 Tchadiens des soins de santé appropriés. À terme, ce sont les malades et les personnes vulnérables qui souffrent le plus. »

[...] Les dernières attaques à main armée font partie d'une série qui a pris pour cibles les organisations humanitaires durant les derniers mois. Au cours des dix derniers mois, 24 incidents graves impliquant MSF ont été comptabilisés et ont conduit à la suspension temporaire des activités et à des évacuations fréquentes de son personnel. Cette fois-ci, ni les patients ni les membres du personnel n'ont été blessés mais les précédentes attaques sur les travailleurs humanitaires avaient causé des blessures graves et des

morts. Durant la plupart des incidents, les voleurs se sont emparés d'argent liquide destiné aux salaires du personnel, de véhicules et de téléphones satellites.

## C. SUSPENSION DES PROGRAMMES DE SANTÉ MENTALE ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Depuis début 2008, en l'absence de réponse des autorités soudanaises, la signature de l'« accord technique » permettant à MSF Hollande/OCA de travailler au Soudan est suspendue. Cela n'empêche toutefois pas les équipes de continuer à travailler.

En octobre 2008, les autorités soudanaises demandent à MSF Hollande/OCA de retirer son programme de soins de santé mentale du contenu de l'accord, toujours en préparation. MSF Hollande/OCA refuse.

Le 16 octobre 2008, le HAC annonce dans une lettre à MSF Hollande/OCA qu'en l'absence d'accord technique dûment signé les activités de l'organisation sont suspendues. Cette suspension est rapidement levée... jusqu'à la fin octobre. Mais en pratique, l'accès aux installations médicales n'est plus possible et l'approvisionnement en médicaments et matériel médical est bloqué.

MSF France/OCP fait face aux mêmes contraintes et restrictions concernant son personnel et ses programmes. Le HAC exige la fermeture de ses programmes de visites à domicile.

Les autorités annoncent vouloir limiter les contacts entre les équipes des organisations étrangères et les populations en dehors des structures purement médicales.

De leur côté, dans leurs transactions avec les autorités, les responsables de MSF continuent à mettre en avant l'indépendance de l'organisation vis-à-vis de la CPI.



« Darfour et mandat d'arrêt de la CPI contre le président el-Béchar : une analyse de l'environnement opérationnel » **Note** intersectionnelle de MSF, 20 octobre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Implications concrètes pour MSF

Comme l'ont montré les événements récents (suspension des activités d'OCA), MSF anticipe qu'elle sera prise pour cible par le gouvernement du Soudan. C'est particulièrement le cas au Darfour du Sud, où la pression gouvernementale s'est avérée plus intense.

Du point de vue du gouvernement, la contribution économique de MSF est minime alors que sa présence fait potentiellement courir un risque bien plus important. MSF ne distribue pas de nourriture ou de produits non alimentaires à grande échelle, mais elle opère dans des zones qui sont, pour le gouvernement, beaucoup plus sensibles, à la fois du point de vue de la géographie et des programmes. En outre, bien que ces dernières années MSF n'ait pas témoigné de façon forte, le gouvernement est conscient que cela reste une possibilité.

Même si MSF a été victime par le passé d'incidents menaçant physiquement sa sécurité, dans lesquels une implication du gouvernement est presque certaine, ce type d'évène-

ment était plutôt rare et limité à des zones isolées où notre présence n'était pas souhaitée. Il est pratiquement certain que si MSF souhaite rester au Darfour, elle aura la possibilité de le faire. Cela dit, il y aura aussi certainement un prix à payer. Actuellement, il semble que ce prix soit la fermeture du programme de santé mentale d'OCA. Il faudra aussi que MSF décide le plus rapidement possible de ce qui est essentiel au maintien de sa présence au Darfour.



**Lettre** d'Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, au responsable du HAC, Khartoum, Soudan, 30 octobre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Je souhaiterais réaffirmer la position de MSF concernant la CPI. Nous n'avons aucun intérêt à transmettre des informations à la CPI puisque cela compromettrait grandement notre capacité à accéder aux populations en conflit. Et ce non seulement au Soudan mais également ailleurs. Nous avons par conséquent une politique stricte de non-collaboration a priori avec la CPI et nous avons également publié récemment (en réponse aux allégations des médias au Soudan) une prise de position publique du président international de MSF qui énonce cette politique. Afin de préserver sa capacité à effectuer son travail médical dans les zones de conflit, MSF est allée jusqu'à mener une campagne afin de se voir octroyer une immunité similaire à celle du CICR. Elle n'a cependant pas réussi à l'obtenir. Notre position pratique et organisationnelle est donc claire sur cette question également.

[...] MSF est un acteur humanitaire impartial, neutre et indépendant. Il s'agit du socle fondamental à partir duquel nous sommes en mesure d'opérer dans des zones de conflits tels que le Darfour. Il s'agit d'une exigence, non seulement des conventions de Genève, mais aussi des lois applicables de la République du Soudan. Ces dernières exigent que nous soyons neutres et impartiaux dans notre travail. Néanmoins, ces principes impliquent que nous réalisions des évaluations indépendantes des besoins, afin de répondre sur la base de celles-ci aux nécessités de la population. Lors de ce processus, nous avons identifié la santé mentale comme un besoin médical prioritaire et c'est par conséquent la raison pour laquelle nous avons réalisé des activités en santé mentale dans le camp de Kalma ces trois dernières années et avons proposé des services de santé mentale à Muhajariya et Feina. Le fait de mettre fin à ces activités sur l'ordre des autorités soudanaises violerait donc les principes mêmes qui nous permettent de travailler au Darfour.

Bien entendu, le gouvernement du Soudan dispose de la prérogative et des moyens pour autoriser ou interdire certaines activités médicales. En tant qu'ONG humanitaire, MSF demeure dépendante de la collaboration et des autorisations des gouvernements. Aussi, si le gouvernement du Soudan nous ordonne clairement de cesser certaines activités, MSF devra probablement obtempérer, mais en protestant. Est-ce ce que je dois comprendre de la toute dernière communication du Dr Mohammed Hussein, qui refuse de facto la poursuite de nos activités médicales dans le camp de Kalma ? Nous vous prions cordialement de bien vouloir nous fournir des clarifications ou davantage d'informations à ce sujet.



**Compte rendu** de la réunion de MSF France/OCP avec le HAC, 4 novembre 2008  
(en anglais)

**Extrait :**

Le HAC nous a envoyé un courrier le 26 octobre 2008 posant plusieurs conditions à l'approbation de notre accord technique pour Zalingei, parmi lesquelles la suspension de notre programme de visites à domicile, la réduction de notre personnel international à deux membres par site et la nécessité de remettre tous les actifs au ministère de la Santé lors de la fermeture d'un projet.

Remise d'actifs au ministère de la Santé : Cela n'a pas véritablement été négocié. Nous avons dû nous concentrer sur les problèmes essentiels mais je pense que nous ne devrions pas abandonner sur ce point. Il devrait nous être permis de transférer nos actifs à nos autres projets de MSF France en cas de fermeture.

Durée : Nous devons signer des accords administratifs avant la fin de l'année et nous signerons un nouvel accord pour 2009. Nous avons le choix quant à la durée (nous pouvons signer à partir de maintenant jusqu'à la fin de l'année 2008 ou pour une durée d'un an à partir d'une certaine date), mais nous ne pouvons pas nous passer des accords de 2008. Nous décidons de les signer uniquement jusqu'à fin 2008.

Réduction du nombre d'expatriés : Il y avait une marge de manœuvre pour négocier sur ce point. Nous avons finalement obtenu seulement quatre postes d'expatriés pour le personnel médical [...]. Nous avons dû négocier les postes un par un. [...]

Suppression du programme de visites à domicile : [...] Il a catégoriquement refusé de discuter de la pertinence et de l'importance de ce programme ou de vérifier la fiche de poste et de nous dire exactement quelle était la partie sur laquelle ils étaient en désaccord. Il nous a dit que nous étions là pour aider le ministère de la Santé à étendre sa capacité d'action, mais ils ne veulent pas que nous ayons des contacts directs avec la population du Darfour. Pour faire simple, nous devons construire des hôpitaux, puis rester à l'intérieur de ces derniers jusqu'à ce qu'ils deviennent des établissements du ministère de la Santé. [...]

Commentaires : Cette réunion a été l'exacte copie de celle à laquelle MSF Hollande a assisté. J'en ai discuté avec Reshma, leur coordinatrice. Ils ont obtenu exactement les mêmes résultats (négociation pour les expatriés, pas d'espace de négociation pour l'aide psychologique en santé mentale) et ont eu la même impression, à savoir que quelque chose a changé dans la politique du gouvernement. Ils sont déterminés à restreindre les possibilités de contact et de partage d'informations entre les ONGI et la population du Darfour. Il s'agit de leur réponse aux accusations de la CPI. Ils savent que les informations venaient de quelque part et ils ne veulent plus de rapports alarmants sur le Darfour. Ils se jouent de nous. Nous n'avons obtenu que ce qu'ils avaient prévu au préalable de nous accorder. Hussein savait pertinemment qu'il pouvait nous accorder plus d'expatriés, jusqu'à un nombre déterminé, et il s'est amusé à nous regarder négocier. Mais nous n'avons parlé que des sujets qu'il souhaitait aborder.

Quelque chose d'important se prépare pour 2009. Nos négociations ne concernent que 2008 et elles ne seront pas aussi « agréables » en 2009. Il s'agit d'une impression forte, que je partage avec Reshma et la plupart des membres d'ONG avec qui j'ai discuté récemment. Elle est en outre corroborée par l'étrange comportement de [...] [représentants du HAC].

Nous devons agir rapidement afin de renforcer nos actions de communication et de négociation dans le cadre d'une approche intersectionnelle. C'est la seule façon de faire face à la réaction du gouvernement. Nous disposons de deux mois pour ce faire.

Les décisions ne viennent pas du HAC mais d'un niveau bien supérieur. Nous ne savons pas encore où elles sont prises et nous ne comprenons pas les différents « courants » au sein du HAC.

Selon une autre information, ils vont annuler l'accord pays de MSF Hollande à la fin de l'année. Une nouvelle négociation ne se fera sans doute pas en notre faveur.



*Ces consultations en santé mentale ne leur plaisaient pas. Ils n'en ont jamais rien dit mais on pensait qu'ils redoutaient ce que la population pouvait raconter aux personnes extérieures. Lorsqu'ils nous ont dit qu'on ne pouvait plus effectuer ce travail, on a eu un grand débat au sein de MSF Hollande, et même au niveau d'OCA. Comment réagir ? Est-ce qu'on doit simplement adopter une posture de principe et se dire qu'on se retire lorsque le gouvernement commence à nous dire quoi faire ? Ou bien étant les seuls à fournir des soins de santé dans le camp, avec de surcroît un programme de santé maternelle, est-ce qu'on ne doit pas poursuivre simplement le travail et essayer de négocier notre retour ? En fin de compte, après des discussions au sein de l'équipe et de l'association de MSF Hollande, on a décidé de rester et de continuer. Cela a provoqué des dissensions en interne. Tout le monde n'était pas d'accord avec cette décision.*

*Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général 2008-2011, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 22 octobre 2008, un article posté sur le site internet du média gouvernemental *Sudanese Media Centre* annonce que le gouvernement a lancé des procédures judiciaires pour fermer six programmes d'ONG internationales au Darfour, dont MSF Hollande/OCA. Selon les autorités, leurs activités ne sont pas conformes aux règles du droit humanitaire et exploitent la situation du Darfour pour faire durer le conflit.**

**MSF Hollande/OCA prépare un argumentaire pour répondre aux questions des médias.**

**Le 27 octobre, le site internet de MSF International annonce que les autorités soudanaises menacent de suspendre les activités de MSF au Darfour du Sud et fait le récit des négociations sur l'accord technique.**



« Nouvel argumentaire sur le Darfour du Sud » **Message** de Jake Wadland, MSF Hollande, à la Liste Presse, 22 octobre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Il s'agit uniquement d'un argumentaire réactif, pas de communications proactives pour le moment, merci. [...]

1. [Un article succinct concernant la suspension d'OCA a paru aujourd'hui \(22 octobre\) sur le site internet géré par le gouvernement soudanais Sudan Media Centre :](#)

[...] Les autorités ont arrêté six projets entrepris par des ONG étrangères au Darfour.

Le responsable du HAC [...] a déclaré (à SMC ou *Sudan Media Centre*) que les autorités concernées avaient lancé des procédures judiciaires afin de stopper six projets dont la mise en œuvre était soutenue par des ONG étrangères au Darfour. Il a ajouté que son

organisation surveillait les ONG en question et s'était rendu compte que leurs activités ne respectaient pas la législation humanitaire. Il a affirmé qu'il y avait certaines ONG qui exploitaient la situation au Darfour pour faire durer le conflit dans la région.

## 2. Argumentaire

Jeudi 16 octobre, les autorités du gouvernement soudanais à Nyala ont ordonné à la section hollandaise de MSF de suspendre toutes ses activités. Lorsque nous avons tenté de vérifier cette information auprès des autorités au niveau de la capitale, Khartoum, on nous a informés que notre suspension avait été levée. Toutefois, les blocages sur le fret sont toujours en vigueur et nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des permis de voyage pour notre personnel médical.

Le personnel de nationalité soudanaise continue dans la mesure du possible à fournir des soins médicaux aux patients dans nos cliniques. La situation sanitaire des personnes à qui nous portons assistance pourrait se détériorer rapidement si les autorités continuent à empêcher MSF d'envoyer du personnel et du matériel aux établissements de santé soutenus par l'organisation à l'intérieur des camps.

Depuis deux semaines, les autorités soudanaises entravent nos activités médicales en empêchant le personnel essentiel d'accéder à nos cliniques et hôpitaux ainsi qu'en bloquant les cargaisons de matériel pour qu'elles ne puissent pas atteindre les sites de nos projets.



« Les autorités soudanaises menacent de suspendre les activités de MSF au Darfour du Sud » **Point d'information sur le projet**, site internet de MSF, 27 octobre 2008 (en anglais)

### Extrait :

Médecins Sans Frontières (MSF) est extrêmement préoccupée par les commentaires récents des représentants du gouvernement soudanais indiquant que les activités humanitaires de l'organisation au Darfour du Sud pourraient être suspendues après le 31 octobre.

En février 2008, en se basant sur les besoins de santé des personnes déplacées et de la population locale, la branche hollandaise de MSF a signé un accord avec le gouvernement de l'État du Darfour du Sud stipulant que les activités médicales devaient être réalisées jusqu'à la fin de l'année.

L'accord en question a été envoyé à Khartoum pour y être approuvé à l'échelon national. Pendant plusieurs mois, MSF a engagé un dialogue avec le gouvernement soudanais dans le but d'obtenir les signatures finales, sans cependant y parvenir.

Depuis lors, le gouvernement a demandé à MSF de réduire son personnel, de mettre fin à certaines activités médicales et de limiter ses effectifs. Nous continuons à négocier la signature de l'accord qui couvre nos activités actuelles.

« Pendant des décennies, les autorités soudanaises ont permis à MSF d'intervenir dans le pays afin de venir en aide aux personnes dans le besoin », a déclaré Vincent Hoedt, un ancien coordinateur de MSF au Darfour, aujourd'hui au département des Opérations de l'organisation à Amsterdam. « Nous ne comprenons pas pourquoi ils essaient à présent de nous empêcher de fournir de l'aide médicale à la population. C'est incroyablement frustrant, alors qu'il y a encore des besoins criants au Darfour. »

**Le 22 octobre 2008, les directeurs des opérations de MSF décident d'envoyer une délégation de haut niveau soulever la question de l'insécurité et des blocages admi-**

**nistratifs auprès des autorités soudanaises. Cette démarche doit être appuyée par une documentation solide de toutes les contraintes.**

**Le 3 novembre 2008, l'ensemble des coordinateurs de MSF au Soudan envoie un message aux directeurs des opérations (RIOD) leur demandant de reporter la réunion de la délégation de haut niveau avec le gouvernement soudanais à janvier 2009.**

**Selon eux, cette délégation doit fournir au gouvernement des informations concrètes provenant de l'ensemble des sections de MSF présentes au Darfour et se tenir prête, si besoin, à faire peser la menace d'une communication publique de l'ensemble du mouvement.**

**Le message à faire passer est composé de trois points essentiels :**

- **MSF doit pouvoir évaluer la situation de manière indépendante et mettre en œuvre ses programmes en se basant sur les besoins de la population.**
- **MSF doit pouvoir apporter des soins de santé de qualité en utilisant les ressources qui lui semblent nécessaires pour ce faire.**
- **La question de l'insécurité doit être abordée non seulement avec les représentants du gouvernement mais aussi avec les autres acteurs, car elle existe également dans les zones non contrôlées par le gouvernement.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations (RIOD), Paris, 22 octobre 2008 (en anglais)

Extrait :

Darfour du Sud et blocages d'OCA

La semaine dernière, les autorités ont suspendu les activités d'OCA (d'autres ONG opérant dans la région du Darfour du Sud sont également concernées). Les raisons derrière cette décision sont complexes mais il semble qu'elles soient essentiellement liées à quelques enjeux (le nombre d'experts médicaux, l'aide psychologique en santé mentale en lien avec la question de la CPI, la gestion du camp de Kalma...). Même si l'analyse n'est pas très précise, OCA semble particulièrement pris pour cible et est extrêmement préoccupé par ces difficultés importantes. Des activités de plaidoyer distinctes doivent être menées à Khartoum comme à Nyala afin de résoudre le problème. OCA part du principe qu'il faudra peut-être traiter publiquement ces différentes questions (entraves, abus, manipulations, intimidations...), mais qu'il est possible que MSF doive élaborer une stratégie plus générale car les cibles sont multiples. Le RIOD considère qu'il est important de documenter précisément les contraintes qui sont les nôtres à l'heure actuelle et MSF France souhaiterait savoir, afin d'apporter son aide dans ce processus, si le décret présidentiel visant les ONG est toujours en vigueur ou s'il a été suspendu. OCG a également confirmé rencontrer des difficultés pour déployer du personnel médical sur le terrain et faire face à différentes contraintes opérationnelles. Le fait que les capacités de transport de l'ONU soient réduites à la suite de plusieurs incidents de sécurité entrave davantage le travail au Darfour.

Le RIOD considère l'importance d'un document d'information intersectionnel et d'une visite du président du Conseil international à Khartoum afin de rencontrer les officiels. Mis à part cela, même s'il est important d'échanger avec divers ambassadeurs soudanais à travers le monde, nous devons reconnaître que le problème reste la capacité de MSF à établir et développer des contacts de haut niveau à Khartoum. Par le passé, nous

n'avons pas obtenu grand-chose en rencontrant des personnes pourtant véritablement clés. [...] :

- Un document d'information international est en cours de rédaction.
- OCA prévoit de rédiger un article sur internet sur cette question (peut-être repris par *Sudanese Media Centre*).
- Les responsables de programmes doivent être plus proactifs.
- La visite du président du CI ne doit avoir lieu que si nous obtenons des réunions de haut niveau.



**Lettre** de Christophe Fournier, président de MSF International, au gouvernement du Soudan, 3 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Je vous écris au nom de l'organisation internationale humanitaire et médicale Médecins Sans Frontières (MSF) afin de solliciter une réunion urgente avec vous pour discuter de plusieurs questions relatives à notre travail humanitaire au Soudan, en particulier dans la région du Darfour.

MSF travaille dans divers endroits du Soudan depuis plus de vingt-cinq ans. Ce faisant, nous avons toujours démontré notre engagement au service du peuple soudanais en apportant de l'aide médicale à ceux qui en ont le plus besoin, où qu'ils se trouvent et en collaboration avec le gouvernement du Soudan.

Aujourd'hui, dans le cadre de son travail au Soudan, MSF fait face à un certain nombre de problématiques importantes dont nous serions reconnaissants de pouvoir parler lors de réunions de haut niveau avec le gouvernement du Soudan et ses services compétents. Plus concrètement, nous aimerions proposer à la discussion l'ordre du jour suivant : Un besoin de réaffirmer et de clarifier la position de neutralité et d'indépendance de MSF au Soudan vis-à-vis de tous les programmes politiques, judiciaires et de maintien de la paix. Dont :

- Une clarification de la position de MSF concernant la CPI en particulier, ainsi que l'ONU et les États en général,
- L'exploration avec vous de la possibilité de disposer de moyens de transport indépendants pour notre travail au Darfour, de façon à réduire notre dépendance envers l'ONU,
- L'existence d'un nombre croissant d'obstacles administratifs affectant la capacité de notre organisation à apporter de manière effective et efficace l'assistance humanitaire au Darfour. De façon plus spécifique [merci de vous reporter à l'annexe ci-jointe pour plus de détails] :
  - Des retards ou refus de délivrer des visas et des permis de travail et de voyage,
  - Des retards ou refus d'autoriser des évaluations des besoins médicaux,
  - Des difficultés pour maintenir certaines activités médicales spécifiques.
- L'exploration de possibilités permettant d'arriver à des accords bilatéraux spécifiques entre MSF dans son ensemble et le gouvernement du Soudan afin d'améliorer la collaboration et le travail de MSF dans le pays.

Nous serions bien entendu également très intéressés par le fait de discuter de toute autre préoccupation ou question que vous pourriez avoir concernant le travail de MSF au Soudan.

Je suis disposé à diriger une délégation de MSF de haut niveau qui se rendrait à Khartoum afin d'aborder ces questions avec les autorités compétentes d'une manière franche

et transparente. C'est pourquoi je sollicite votre assistance afin de soumettre des demandes de réunions pour cette délégation.



« Visite d'une délégation internationale au Soudan » **Message** des coordinateurs de MSF au Soudan, 3 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Depuis l'apparition des préoccupations au sujet de la CPI et de l'évidence de la réaction du gouvernement du Soudan à cet égard, MSF a trouvé des façons de clarifier sa position concernant sa non-coopération avec la CPI. Dans cette optique, l'idée d'une visite du président international au Soudan a fait son chemin. Au cours du mois d'octobre, le besoin d'une telle visite s'est encore manifesté de façon plus évidente avec la menace de suspendre les activités d'OCA et les obstacles rencontrés par les autres sections de MSF au Soudan.

Personne ne nie que ces obstacles entravent nos activités et affectent clairement la qualité de notre travail. Nous devons cependant prendre conscience du fait que ces obstacles ont toujours fait partie de notre environnement de travail au Soudan et que, même si cela peut sembler différent en ce moment, MSF a en général été confrontée à moins de problèmes que bon nombre d'autres organisations. Nous avons toujours géré ces contraintes en traitant directement avec les autorités compétentes dans le pays. Et nous devons continuer à agir ainsi à l'avenir. Ce n'est pas au niveau du siège ou via des représentants extérieurs au Soudan que nous pourrions répondre à ces questions.

Au cours des derniers mois, les différentes entraves se sont multipliées. Et nous reconnaissons tous que cela s'explique par un changement au niveau des objectifs politiques. Aussi, bien que nous ne fassions pas de politique, c'est bel et bien le résultat de ces changements de politiques qui doit être abordé à un niveau supérieur à celui des contacts que nous avons régulièrement.

Gardez également à l'esprit que, pour OCA, les obstacles ont été mis en place dans un cadre justifié (à leurs yeux) puisque nous n'avons pas d'accord officiel pour opérer au Darfour, et par conséquent, aucun permis n'aurait dû nous être délivré. Le fait que ces obstacles aient été utilisés afin d'inciter OCA à se plier à l'injonction d'abandonner ses activités de santé mentale constitue davantage un problème que les obstacles en tant que tels.

C'est pourquoi toute délégation internationale qui rencontrerait les officiels du gouvernement devrait aborder les effets de ces entraves et non les entraves en elles-mêmes. Les éléments tels que les obstacles administratifs découlent du fait que le gouvernement trouve des manières de limiter nos activités qui érodent lentement l'espace humanitaire dans lequel nous pensons devoir mener des activités afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

En bref, une telle délégation devrait aborder les questions qui affectent fondamentalement nos principes et nos choix quant à la façon dont nous souhaitons opérer ; les obstacles doivent être utilisés en tant qu'exemples et non en tant que problèmes.

Toutefois, cela signifie également que le moment pour organiser cette délégation internationale est crucial, dans la mesure où elle devrait intervenir à un moment où nous sommes confrontés à une violation de nos principes ou nous nous attendons à faire face à une augmentation du nombre d'obstacles. Si nous considérons la situation actuelle, le calendrier des événements et le mois de décembre comme un mois de fêtes, le meilleur

moment serait juste après Noël, en janvier 2009, lorsque les discussions pour les nouveaux accords administratifs devraient battre leur plein.

La délégation internationale devrait par conséquent traiter des principales questions suivantes :

1. Manque d'autonomie opérationnelle : MSF doit pouvoir effectuer des évaluations en toute indépendance et mettre en œuvre des programmes basés sur les besoins des populations. Cela peut être présenté selon quatre grandes « catégories » de services : les soins de santé de base (qui incluent la santé des femmes et la santé mentale comme des composantes non séparées), la nutrition, la chirurgie d'urgence et l'intervention d'urgence.
2. Manque d'indépendance : MSF devrait être en mesure de fournir des soins de santé de qualité avec les ressources qu'elle juge nécessaires, et notamment la présence d'expatriés. Tout en gardant à l'esprit bien entendu les relations avec le ministère de la Santé.
3. L'insécurité doit être abordée comme une problématique non seulement avec les officiels du gouvernement, mais également avec d'autres acteurs, puisque ce problème n'affecte pas seulement les zones sous contrôle gouvernemental.

En outre, la délégation doit présenter des données consolidées de tous les centres opérationnels qui permettent de mesurer l'impact global de MSF au cours des cinq dernières années, dont le nombre total de consultations, les ressources et le budget, l'impact de l'intervention d'urgence, etc. [...]

Sur un plan très pratique, nous suggérons ce qui suit :

1. La délégation doit essayer de différer sa venue à janvier 2009, si elle en a l'opportunité.
2. Les principales questions (listées ci-dessus) doivent constituer l'essentiel de son message.
3. La délégation doit arriver avec un ensemble d'informations concrètes provenant de tous les centres opérationnels.
4. La délégation doit être prête à faire planer la « menace » d'une communication publique de l'ensemble du mouvement MSF si nécessaire.
5. À son arrivée au Soudan, la délégation doit être disposée à assister aux réunions d'informations organisées par les coordinateurs.

**Le 7 novembre 2008, le site internet de MSF International annonce que la suspension du programme de santé mentale dans le camp de Kalma est levée et que les équipes de MSF sont autorisées à reprendre les traitements en cours des patients. Toutefois, aucun nouveau patient ne peut être inclus et le programme doit être clos le 31 décembre 2008.**

**Le 10 novembre 2008, la BBC fait état d'un article posté sur le média gouvernemental *Sudanese Media Centre* dans lequel le responsable du HAC confirme que MSF a reçu l'ordre de fermer son programme de santé mentale dans le camp de Kalma.**

**Il affirme que les informations données par le site internet de MSF ont pour objectif de cacher la vérité et de donner l'impression que le HAC entrave ses activités. Il ajoute que le « soi-disant » programme de santé mentale [de MSF] consiste pour l'essentiel en une activité d'espionnage qui n'a rien à voir avec la santé.**



« Retrait de la suspension, mais MSF reçoit l'instruction de fermer les programmes de santé mentale au Darfour du Sud (Soudan) » **Point projet**, site internet de MSF, 7 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Conformément aux instructions de la Commission d'aide humanitaire et du ministère de la Santé de l'État fédéral soudanais, Médecins Sans Frontières (MSF) doit mettre fin à ses activités d'aide psychologique en santé mentale au Darfour du Sud (Soudan).

À compter de début novembre, MSF ne peut plus accepter de nouveaux patients au sein de son programme d'aide psychologique dans le camp de Kalma. Compte tenu de sa responsabilité médicale, MSF a obtenu la permission de continuer à traiter ses patients actuels jusqu'à la fin de l'année, mais elle devra cesser complètement toutes les activités d'aide psychologique à partir du 31 décembre 2008.

MSF n'a reçu l'autorisation que pour la poursuite du traitement des pathologies psychiatriques bénignes. Depuis 2006, le personnel qualifié de MSF a effectué 9 380 sessions individuelles d'aide psychologique pour plus de 1 600 patients atteints de problèmes de santé mentale. L'année passée, 84 % des patients de MSF en santé mentale ont rapporté soit une amélioration soit une résolution de leurs symptômes à la fin de leur traitement. MSF déplore le fait que nous ne serons pas en mesure de continuer à traiter les patients atteints de pathologies mentales et que nous n'ayons pas été capables de convaincre les autorités du caractère vital de cette activité médicale.



« Un responsable soudanais qualifie le travail d'une agence d'aide humanitaire d'activité de renseignement » **BBC Monitoring Middle East** (Royaume-Uni), 10 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Texte du rapport publié sur le site internet pro-gouvernemental *Sudanese Media Centre* du 10 novembre

Le HAC a confirmé que [l'ONG] Médecins Sans Frontières [MSF] avait reçu l'instruction de fermer son programme de santé mentale dans le camp de Kalma [pour les personnes déplacées internes] parce que l'ONG ne respectait pas l'accord technique [de 2008] et du fait de l'absence d'un praticien spécialiste afin de traiter les cas de pathologies mentales. Le HAC a également indiqué que le programme ne se conformait pas aux priorités et aux protocoles du ministère fédéral de la Santé.

[Le] directeur général [du département] des organisations [non gouvernementales] au sein du HAC a expliqué que MSF, via sa déclaration concernant la fermeture de son programme de santé mentale dans le camp de Kalma [publiée le 7 novembre sur le site internet de l'organisation], cherchait à cacher la vérité et à donner l'impression que le HAC entravait ses activités. Il a indiqué que le soi-disant programme de santé mentale consistait pour l'essentiel en une activité d'espionnage qui n'avait rien à voir avec la santé. [Il] a également déclaré que les formulaires utilisés pour le suivi des patients étaient employés pour enquêter sur des tribus et des incidents. Il a indiqué qu'il s'agissait d'une approche biaisée que l'organisation avait adoptée depuis qu'elle avait publié son rapport sur les viols en 2005, qui contenait des allégations contre certaines tribus. Il a mis en garde contre les dangers d'une telle approche, qui peut exacerber les conflits tribaux au Darfour.



**Compte rendu** de la téléconférence des responsables de programmes sur la situation au Darfour, 11 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

1 - Contexte

OCA : après lecture de l'article posté sur le site internet de MSF, les autorités soudanaises n'ont pas signé l'accord administratif. L'assistant du coordinateur a appelé [le responsable du HAC] [...] et ce dernier a demandé s'il avait lu le journal du matin qui parlait de MSF et d'espionnage. « Si vous voulez une guerre médiatique, vous êtes servis. » L'accord administratif est de nouveau examiné. OCA a sollicité une réunion avec [le responsable du HAC], mais il n'est pas disponible avant jeudi à 14 heures. On peut s'attendre à quelque chose d'important.

OCP

Problème à Zalingei concernant le travail des agents de santé communautaire et le nombre d'expatriés. Disposition à faire des compromis sur les agents de santé communautaire si les deux programmes ne sont pas mis en péril et si un moyen est trouvé pour maintenir leur travail dans les camps. Changer la description du poste, faire un suivi de l'activité. Absence probable de communications. [...]

2 - Communications

Que sommes-nous disposés à dire et à taire ?

Conserver un canal diplomatique, privilégier la visite internationale. Ne pas commencer une guerre médiatique avec les Soudanais, MSF ne gagnera jamais sur ce plan au Soudan.

- 1) Réaffirmer ce qui a été publié sur le site internet. Nous souhaitons poursuivre le dialogue avec les autorités soudanaises.
- 2) Nous sommes choqués par les allégations et convaincus du bien-fondé des soins en santé mentale.
- 3) Il y a une raison au fait que MSF recueille des données. [...]

Quelle direction prenons-nous donc avec tout cela ?

Préparer des scénarios possibles pour les jours et les mois à venir.

- Qu'arrivera-t-il si nous mettons sur pied une délégation internationale qui n'aboutit à aucune décision ou bien à des compromis excessifs ?
- S'il n'y a pas de réunion avec la délégation internationale ? [...]

Tous s'accordent pour continuer à aller de l'avant, mais en réduisant un peu nos exigences, afin de disposer de quelque chose de plus réaliste dans les meilleurs délais. Se concentrer sur le fait de « lister » les résultats obtenus par MSF au cours des cinq dernières années ainsi que sur les obstacles rencontrés.

**Le 17 novembre 2008, l'équipe de coordination de MSF France rencontre le responsable du HAC. Celui-ci maintient la suspension des activités de santé communautaire et de santé mentale qu'il assimile à de la collecte de renseignement.**

**L'autorisation de reprendre l'utilisation du Plumpy'Doz™ n'est pas délivrée et les équipes de MSF France reçoivent le conseil d'abandonner leurs demandes.**

**On leur fait aussi comprendre que la visite au Soudan d'une délégation MSF de haut niveau pourrait entraîner des conséquences négatives et que le gouvernement discute actuellement de la possibilité d'expulser toutes les sections de MSF du Soudan.**



**Compte rendu** de la réunion de MSF France avec le responsable fédéral du HAC, 17 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Après la demande de réduction du nombre d'expatriés et de suspension du programme de visites à domicile, on a expérimenté une nouvelle approche avec le soutien du ministère de la Santé au niveau de l'État [du Darfour]. [Le responsable du HAC] était prétendument d'accord avec M. H [...] pour maintenir notre permis de circuler tel que cela avait été mis par écrit pour 2008 et pour l'approuver au niveau fédéral. Nous avons obtenu la signature au niveau de l'État [du Darfour] et sommes allés voir M. H [...] pour obtenir l'approbation fédérale. Cela n'a pas fonctionné et la position de M. H [...] demeure inchangée. Il se focalise sur la suspension des « activités de renseignement » et de tous les contacts entre le personnel de MSF et la population du Darfour, et non pas sur l'aspect médical ou technique.

Plumpy'Doz™ : La discussion est en cours. Dans l'immédiat, les décideurs sont occupés par d'autres questions (le HAC a récemment eu de nombreuses réunions internes). [...] M. H [...] nous a indiqué qu'il faisait de son mieux pour nous venir en aide, mais qu'on ne devrait pas tenter de défier les autorités et qu'on ferait mieux d'abandonner cette question. Quoi qu'il en soit, même s'il « parvient » à nous aider comme il le prétend, il a été clair que cela prendrait vraiment beaucoup de temps (il a décrit un processus insensé : ils devront d'abord trouver un consultant spécialisé, puis le laisser faire un rapport, ensuite le faire approuver par X, en discuter avec Y, etc., un processus interminable).

En gros, nous pouvons aller nous faire voir avec notre Plumpy'Doz™, a-t-il dit avec beaucoup de sympathie. [...]

Délégation internationale : Il a longuement parlé de cela et a abordé cette question de lui-même. Il est vraiment mal à l'aise avec la venue de cette délégation qui négocierait avec ses supérieurs et il a affirmé qu'il ne comprenait pas pourquoi, qu'il nous était toujours venu en aide, qu'on ne rencontrait que des problèmes mineurs auxquels tout le monde était confronté et qu'il n'était pas « correct » d'agir de la sorte. Il a réagi comme s'il s'agissait d'une insulte à son égard. En fait, il a semblé vraiment mal à l'aise avec l'idée de la venue de cette délégation internationale, ce qui signifie qu'elle peut avoir un véritable impact.

Il nous a plus ou moins explicitement menacé de ce qui arriverait à MSF si cette délégation venait réellement et il a déclaré qu'en ce moment le gouvernement du Soudan discutait d'un scénario d'expulsion de toutes les sections de MSF du Soudan.

Il a également posé des questions concernant la dimension internationale de MSF et semblait inquiet de constater qu'on était prêts à communiquer et à répondre tous ensemble. On lui a expliqué que MSF était par nature internationale.

Analyse : S'agissant de Plumpy'Doz™, ce n'est clairement pas la fin de l'histoire. On a fait tout ce qu'ils demandaient et cela fait des mois qu'on suit cette affaire. Mais ils retardent le processus encore et encore sans nous donner de raisons claires ni d'obstacles expliquant la non-obtention des autorisations.

Concernant le visa du coordinateur, je suis convaincue qu'il nous aidera. En réalité, on est allés à cette réunion pour « perdre la partie » sur l'accord technique afin d'être en mesure de la « remporter » sur d'autres questions. Il était si content de voir qu'on arrêtaient de discuter de l'accord technique, qu'on demandait seulement plus de détails sur ses commentaires, qu'il a décidé de nous aider pour tout le reste. Il a tout noté dans son agenda avec les délais et les priorités.

En ce qui concerne la délégation internationale, ils réagissent tous de la même façon que lui et ils sont clairement insatisfaits et mal à l'aise du fait de la venue de cette délégation de haut niveau.

Pour ce qui est de l'accord technique, on a décidé de procéder avec calme (à moins que quelqu'un ne soit pas d'accord... ?).



*Ils essayaient activement de nous faire partir depuis dix mois, si ce n'est deux ans. Mais leurs efforts étaient significatifs et tous les six mois c'était un centre opérationnel différent qui était mis sous pression. Quand je suis arrivée en novembre 2008, ils étaient en train de lever la pression mise sur OCBA et commençaient à la faire porter sur OCP.*

*Jane Coyne, MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour de novembre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*

## D. STRATÉGIE DE RÉDUCTION DES RISQUES CONCERNANT LA CPI

Entre-temps, le 15 octobre 2008, la chambre préliminaire de la CPI demande au bureau du procureur de soumettre, au plus tard le 17 novembre 2008, des documents supplémentaires à l'appui de sa demande de mandat d'arrêt à l'encontre d'Omar el-Béehir.

Au sein de MSF, les discussions se focalisent sur la méthode à adopter pour réduire le risque que certains documents produits par MSF soient utilisés dans la procédure judiciaire internationale.

L'une des principales questions est de savoir comment réagir si MSF se retrouve impliquée dans la procédure, au motif que l'entrave à ses activités humanitaires par le gouvernement soudanais peut constituer, pour l'accusation, une preuve de l'intention de ce dernier de commettre un génocide. Ou au contraire, que le fait d'avoir pu fournir de l'aide humanitaire peut être porté au crédit des accusés...

En examinant cette question, la directrice juridique de MSF tente également de déterminer si, au-delà des rapports déjà rendus publics eux-mêmes, d'autres informations telles que les noms des victimes dont les récits sont rassemblés dans ces rapports ont pu se retrouver entre les mains de la CPI ou des avocats des accusés, ce qui risquerait de compromettre la sécurité des victimes comme celle des témoins.



« Lecture instructive » **Message** d'Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur général, à Françoise Saulnier et Kate Mackintosh, conseillères juridiques de MSF, 3 novembre 2008 (en anglais)

Extrait :

Salut Kate, salut Françoise,

Je viens de lire le document très intéressant que la CPI a publié sur son site internet le 14 juillet.

La question des poursuites ne repose pas seulement sur les attaques violentes et ciblées pour lesquelles des éléments de preuve auraient été rassemblés. Elle s'appuie également sur l'argument selon lequel le refus d'accorder de l'assistance humanitaire constitue pour l'accusation un élément de preuve à part entière, puisque la commission d'enquête de l'ONU a conclu que, si les populations reçoivent de l'aide dans des zones contrôlées par le gouvernement après une attaque, alors la question du génocide au moins ne se pose pas.

Les éléments de preuve de l'accusation se concentrent sur des attaques violentes mais également sur les déplacements, les violences sexuelles et la mort par attrition de populations forcées à se réfugier dans des camps de déplacés. Ils font même mention quelque part d'un « génocide par le biais de la santé mentale, etc. de la population ciblée ».

Cela place bien entendu MSF et les organisations similaires dans une situation délicate. L'efficacité du travail humanitaire actuel peut être utilisée comme un élément de preuve contre l'accusation et les problèmes de distribution des services peuvent être employés dans le but contraire.

Les potentielles ramifications pratiques de cet état de fait sont évidentes et il se peut qu'on soit déjà d'une certaine façon en train de les observer.

Les connaissances juridiques permettant de savoir comment nous pourrions nous positionner (publiquement) face à un tel argumentaire me font défaut. Mais il me semble qu'on devrait définir une position, en mentionnant au moins nos inquiétudes quant au fait qu'un tel argumentaire inscrit nos activités humanitaires dans une dimension politico-judiciaire qu'on souhaite éviter (même si, en tant qu'institution, nous sommes en faveur des mécanismes qui permettent d'améliorer le respect du droit international humanitaire, etc.).

[...] Avez-vous une idée qui aiderait à élaborer un avis substantiel sur cette question ?



« TR : Réf. : Réf. : Question d'Arjan sur le Soudan et CPI/MSF » **Message** de Françoise Saulnier, directrice juridique de MSF, à Arjan Hehenkamp, Gabriel Trujillo, Jérôme Oberreit, Kate Mackintosh, 17 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

À la suite des questions soulevées par Arjan et les autres, voici une brève mise à jour des scénarios avec la CPI et le Soudan (MSF). [...]

Les conséquences de cette situation pour MSF et les ONG sont de deux types (sécurité sur le terrain et potentielle demande de coopération à MSF).

S'agissant du « Résumé de la requête du procureur » de la CPI concernant un mandat d'arrêt contre le président el-Béchar (Soudan), il convient de noter que :

À l'égard du crime de génocide, la requête du bureau du procureur fournit les éléments suivants :

- Concernant l'intention de « détruire de façon substantielle les groupes ethniques Four, Masalit et Zaghawa en tant que tels », le bureau du procureur indique qu'ils ont été délibérément soumis, « pour une partie substantielle de ces groupes, à des conditions d'existence visant à entraîner leur destruction physique, en particulier en entravant la distribution de l'assistance humanitaire » (paragraphe 10).
- Concernant le crime de « Génocide par soumission intentionnelle de membres des groupes ciblés à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle » : « el-Béchar et ses subalternes ont systématiquement refusé de fournir toute aide significative du gouvernement et ils ont entravé d'autres efforts qui visaient à apporter de l'aide humanitaire à approximativement

2,5 millions de civils qui ont trouvé refuge dans les camps, et notamment une partie substantielle des groupes pris pour cibles » (paragraphe 34).

- Concernant les viols : cette accusation est incluse parmi les accusations contre el-Béchar, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir des références qui seraient faites au document de MSF Hollande.

Cela entraîne une conséquence pratique pour les ONG en général et pour MSF en particulier.

- Les rapports publics des ONG et de MSF pourraient être utilisés (et les membres des ONG pourraient être cités à comparaître) soit par le procureur, soit par l'avocat de la défense d'el-Béchar afin de confirmer ou d'infirmer les allégations d'entrave à l'effort pour apporter de l'aide humanitaire dans les camps, ainsi que pour confirmer ou infirmer le fait qu'une telle entrave a provoqué une destruction physique intentionnelle.
- Dans ce contexte, il est important :

- (1) de réexaminer le rapport publié par MSF ainsi que les déclarations publiques afin de déterminer à quel point nous pourrions être exposés à une telle demande ;
- (2) de s'assurer du statut exact du document de MSF Hollande et de savoir à qui il a été transmis, puisque les viols sont mentionnés dans le texte de la requête du procureur ;
- (3) de suivre le programme de la CPI pour l'étape suivante ;
- (4) de préparer une réponse à toute question de ce type pouvant être posée par des journalistes ou à une requête de la CPI ;
- (5) de vérifier avec le groupe de travail international sur la CPI où nous en sommes concernant le travail qui a commencé sur le Soudan et la Cour à la suite de la vidéoconférence sur la République centrafricaine et la CPI, ainsi que la direction que nous empruntons pour la suite.



*J'ai réalisé un travail extrêmement concret de mise à plat de ce qu'on savait, de ce qu'on avait dit, où étaient les preuves, et où étaient ces personnes qui avaient témoigné. J'ai aussi étudié en détail les chefs d'inculpation. J'ai examiné toute la documentation qu'on avait rendue publique et ce qui pourrait permettre d'identifier des gens ou nous mettre vraiment en porte-à-faux : qu'est-ce qu'on sait, est-ce qu'on est sûrs, où sont nos archives médicales de l'époque ?*

*À MSF Hollande, la tendance était très pro-CPI. À Paris, elle était très anti-juridique et tout le monde était persuadé que MSF Hollande avait transmis ce rapport à la CPI.*

*De toute façon, le rapport lui-même avait été rendu public, donc son contenu était connu de tous. Mais la question se posait pour les noms des victimes survivantes qui étaient potentiellement susceptibles d'être appelées à témoigner devant la CPI. Ma crainte était qu'elles puissent être identifiées. Est-ce que MSF Hollande avait transmis le rapport, voire plus que le rapport ? Franchement, il était difficile de le savoir. Je ne peux pas affirmer qu'il a été transmis parce que je n'en aurai jamais la preuve.*

*Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, conseillère juridique 1991-2005 ; MSF, directrice juridique 2005-2022, (en français), interviewée en 2022.*

**Le 20 novembre 2008, dans une lettre aux directeurs des opérations, les responsables des programmes Soudan de MSF questionnent la pertinence du financement institutionnel de certains programmes au Darfour. Ils recommandent de**

**s'abstenir de solliciter ce type de fonds aussi longtemps que MSF continuera à négocier sa présence au Darfour.**



**Lettre** des responsables des programmes Soudan de MSF aux directeurs des opérations, 20 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Bien que de 2004 à 2006 inclus, nous ayons eu des financements institutionnels pour les missions au Darfour, l'utilisation exclusive de fonds privés au cours des dernières années nous a permis de réaffirmer notre indépendance au cours d'une période marquée par des tensions croissantes entre le gouvernement du Soudan et « la communauté internationale » : implication dans les négociations de paix, déploiement de troupes (de l'UA, puis hybrides de l'ONU et de l'UA) et récemment implication de la CPI. [...] Sans écarter la possibilité d'un financement institutionnel à l'avenir, on n'envisage pas de demander des financements de ce type tant que notre présence au Darfour est en jeu et que les négociations sont en cours. Dans la mesure où les organismes de financement institutionnel sont en général plutôt intéressés par le Darfour, si nous décidons ultérieurement de demander des fonds, nous devrions pouvoir les obtenir. Le fait d'attendre les négociations de la délégation internationale va nous aider à apprécier de façon plus précise l'évolution de l'environnement en nous intéressant tout particulièrement aux résultats de la CPI et à l'étendue de nos activités.

**Fin novembre 2008, afin d'appuyer les négociations avec le gouvernement soudanais, une évaluation commune de tous les programmes de MSF au Soudan est lancée.**

**Les résultats de cette évaluation doivent faire l'objet d'un document contenant les données consolidées de tous les centres opérationnels de MSF dans les cinq dernières années. Il s'agit de permettre une meilleure compréhension des conditions qui ont mené à la situation actuelle et de ses conséquences en matière d'impact humanitaire et médical pour la population civile.**

**Ce document sera utilisé en interne et comme outil de présentation du contexte pour les activités de lobby ou de communication de la délégation de MSF lors de ses réunions à Khartoum. Il est convenu que les données pourront éventuellement être scindées.**



**Cahier des charges** de l'évaluation intersectionnelle des opérations au Darfour (Soudan), 20 novembre 2008 (en anglais)

**Extrait :**

Objectif général

Produire un document regroupant les données des cinq dernières années de toutes les sections de MSF afin de parvenir à une meilleure compréhension des conditions ayant conduit à la situation actuelle et de ses conséquences futures concernant l'impact humanitaire et médical sur la population civile principalement. Ce rapport doit être utilisé uniquement comme document interne et pourra être employé comme document de

référence pour les communications externes et de plaider selon les décisions des bureaux du Soudan.

Le document inclura :

- Les besoins et les réponses médicales et humanitaires (activités principales par section et par site), l'impact des différentes stratégies mises en œuvre (soins médicaux de base dans les zones reculées, soins médicaux secondaires, soins médicaux dans les camps), le nombre de consultations et la morbidité principale. Effectif du personnel médical [...].
- Aspect financier : dépenses par année, par projet, par centre opérationnel.
- RH : effectif total du personnel local et du personnel expatrié par projet, par centre opérationnel à des intervalles de six mois.
- Produire une feuille de calcul avec toutes les données regroupées des centres opérationnels de MSF. Faire l'inventaire des initiatives de communication et de plaider ainsi que de leurs résultats.
- Autres données et/ou analyses de base reflétant les besoins humanitaires : traumatismes de guerre, nutrition, déplacement, violences sexuelles et sexistes, etc.

Objectif spécifique

Rassembler des données sur les activités médicales des différents centres opérationnels en se concentrant sur la diversité des expériences au sein des divers projets, ainsi que sur les obstacles à l'aide humanitaire et à la collecte des données reflétant l'évolution des besoins humanitaires et les réponses apportées au fur et à mesure.



« Document sur le Darfour » **Message** de Fabien Dubuet à Karima Hammadi, Jonathan Whittall, responsable de programme et conseiller aux affaires humanitaires de MSF Belgique/OCB, 27 janvier 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Un bref conseil : Je pense qu'il serait utile de rappeler les objectifs de ce travail/document pour s'assurer que les commentaires qui vous seront faits soient adaptés à la stratégie globale. [...]

- De façon générale, je serais extrêmement prudent concernant la publication des documents en lien avec le Darfour avant la décision de la CPI, car cela pourrait être perçu comme un soutien ou un encouragement vis-à-vis de la décision de la Cour. Personnellement, je crois que les communications publiques doivent être limitées (à l'exception des événements majeurs) avant la visite de notre délégation.

Nous nous sommes montrés très raisonnables pendant plusieurs mois. En l'absence du contexte de la CPI, je ne donnerais pas mon feu vert à l'externalisation en l'état de ce document car il est encore en cours d'élaboration.



« Version courte du document sur le Darfour (version révisée) » **Message** de Katharine Derderian, chargée d'affaires humanitaires de MSF Belgique/OCB, à Fabien Dubuet et Emmanuel Tronc, équipe de plaidoyer et de représentation humanitaire (HART) de MSF ; cc : Jonathan Whittall, chargé d'affaires humanitaires de MSF Belgique/OCB, Karima Hammadi, responsable de programme Soudan de MSF Belgique/OCB, 4 février 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Comme promis, vous trouverez en pièce jointe ci-dessous la version révisée du document sur le Darfour, telle que préparée par Jonathan.

Cette nouvelle version prend en compte autant que possible toutes vos contributions effectuées au cours des deux dernières semaines. Elle incorpore plusieurs points concernant les entraves aux opérations de MSF (en s'inspirant du document de Fabien fondé sur nos précédentes discussions en vue de la délégation internationale) ainsi que de nouvelles données.

Nous espérons que ce document constituera une base solide pour la réunion de la délégation internationale.



« Au sujet du document d'information » **Message** de Vincent Hoedt, responsable du programme d'urgence de MSF Hollande/OCA, à Jonathan Whittall, chargé d'affaires humanitaires, MSF Belgique/OCB, 12 février 2009 (en anglais)

**Extrait :**

A) (comme cela a déjà été dit) dans sa forme actuelle je crois que le document est TROP AGRESSIF et par conséquent contre-productif dans le cadre d'une telle mission.

=> Je m'abstiendrais de le transmettre [...].

B) Si les responsables de programmes décident quand même de le transmettre et que Vanessa, une fois de retour, décide de donner son consentement, alors mes remarques seraient les suivantes :

1) Rendez le document plus diplomatique, enlevez le titre « réponse entravée » sur la première page, ajoutez des mentions concernant la coopération avec le gouvernement. (Par exemple : en 2008, MSF a coopéré efficacement avec le ministère de la Santé de l'État du Darfour de l'Ouest lors d'une campagne de vaccination contre la rougeole.)

2) Si on cite des enquêtes (page 3), on doit être prêts à fournir des preuves attestant qu'on a obtenu une permission pour les effectuer (dans le cas contraire, ils en réfuteront les résultats) et on doit également être prêts à en expliquer la méthodologie (soit par écrit, soit oralement via la délégation).

3) Sur les pages 8/9 dans le tableau « Indicateurs médicaux fondamentaux », la première chose qui me semble manquer ce sont les statistiques sur les cas de viols et de violences sexuelles et sexistes (qui étaient présentes dans les versions précédentes).

4) Concernant ce même tableau, ce qui m'inquiète c'est que le texte suggère avec assurance que la réduction après 2008 est due à l'insécurité et à la perte d'accès (il est écrit « voir tableau 1 », j'imagine que vous voulez dire « tableau 4 »). La réduction marquée à partir de 2005 du nombre des activités ainsi que du budget et des ressources humaines associés est en fait en grande partie liée à la fermeture, la passation ou le changement des activités à cette période (j'étais alors coordinateur et j'ai également recoupé ces informations avec celui qui était à l'époque notre coordinateur nutritionnel). => Je crois qu'on doit améliorer la logique et l'analyse à cet égard.

5) Que ce soit par écrit dans le texte ou mentionné par les directeurs généraux, il doit y avoir des exemples plus explicites des blocages, des intimidations, des arrestations du

personnel. Les exemples en page 7 sont à mon avis plutôt légers (alors que de nombreux incidents très désagréables ont eu lieu).

6) En dehors de ce document, mais à la disposition des directeurs généraux, il doit y avoir des informations sur les erreurs majeures commises par MSF (par exemple, OCA en a commis quelques-unes au niveau de la communication, sur les questions de destruction de médicaments, sur la question des fonds de *l'American Jewish Committee*, etc.). Mais cela se trouve peut-être sur l'autre document ?? Je crains vraiment que le gouvernement du Soudan ne confronte la délégation à ces questions.

**Fin 2008, une revue de la communication de MSF France/OCP sur le Darfour met en lumière la réduction de son espace de travail dans cette région et la détérioration de sa visibilité publique concernant cette crise.**

**Diverses explications sont avancées, dont la baisse de l'intérêt des médias pour le Darfour, un regain de prudence après la demande de l'inculpation d'el-Béchar par la CPI, un manque de ressources humaines qui amènerait les équipes de MSF à refuser d'assumer une communication engagée, mais aussi le choix délibéré de restreindre la communication à une simple description des activités sur le terrain.**

**Cette revue relève également l'impact significatif de la communication sur le Darfour des autres centres opérationnels dans les médias français. Elle souligne ainsi l'intérêt réel à avoir, sur les questions importantes, des éléments de communication élaborée par l'ensemble du mouvement.**



« Bilan communication Soudan-Darfour 2008 » **Mémo** MSF France, département de la Communication, décembre 2008 (en français)

**Extrait :**

Ligne éditoriale de la communication MSF

Sur le Darfour en 2008, nous avons communiqué pour :

- Clarifier notre positionnement : communiqué de presse en intersection sur notre positionnement vis-à-vis de la CPI.
- Réagir à des événements datés : un communiqué de presse sur les milliers de Soudanais qui fuient vers le Tchad, un article sur la menace de suspension des activités de MSF Hollande au Darfour du Sud, un article sur les 65 blessés admis dans la clinique MSF Hollande du camp de Kalma suite à une attaque des forces armées, un article sur l'évacuation des équipes MSF Espagne de Tawila et Shangle Tobaya.
- Décrire nos activités : malnutrition à Adila, conférence malnutrition à Khartoum (article + vidéo), distribution de PPDoz à Zalingei, reprise d'activités dans les camps de déplacés autour de Zalingei, témoignage de patients sur les différents projets (rapport récits du Darfour), constat d'une situation avec toujours plus de déplacés (vidéo).

Analyse

- Une communication exclusivement descriptive.

En 2008, la communication sur le Darfour est exclusivement descriptive. Elle se limite à rendre compte de nos activités menées sur le terrain, de manière assez régulière. À

noter : un article plus général type « update des activités » fait défaut. Cette tendance correspond en fait à une réorientation décidée par le desk à la mise à plat de mai 2008 ; la volonté de revenir à une communication exclusivement fondée sur les enjeux humanitaires avait alors été exprimée. Il s'agissait de veiller à ne pas dériver vers une communication trop analytique de la situation politique.

- Aucune communication « réactive » de notre part.

La communication dite « réactive » (voir ci-dessus) à la suite d'événements particuliers est le fait des autres sections. La volonté de recentrer la communication sur les enjeux humanitaires nous a-t-elle fait perdre notre capacité à être réactifs ? En effet, plusieurs événements marquants, au cours de l'année, auraient pu s'avérer être des occasions pour s'exprimer publiquement. Parmi ces différents événements, on recense par exemple :

Au début de l'année 2008, plusieurs personnes déplacées regroupées à Thur, ville dans laquelle MSF mène une clinique mobile, sont victimes de viols.

En juillet, nos équipes reçoivent l'ordre d'interrompre les distributions de Plumpy'Doz™ à Zalingei. Plusieurs mois après, l'activité « distribution » est stoppée à Zalingei.

En octobre, deux jours avant la fermeture définitive de notre programme à Adila, un incident criminel détruit tout le *compound* MSF.

Au cours de l'année 2008, nous assistons à une réduction générale de notre espace de travail : difficultés administratives, procédures visa/permis de travail/voyage de plus en plus contraignantes, demandes de restriction du nombre d'expatriés sur les projets...

- Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait que nous ne communiquons pas.
  - Fin 2007, l'affaire de l'Arche de Zoé a suscité une forte tension médiatique sur la région ; la période qui s'en suit coïncide-t-elle avec une baisse d'intérêt de la part des médias ?
  - Demande d'inculpation de Béchir déposée en juillet par le procureur Ocampo devant la CPI.
  - Sur le terrain, il y a peu de continuité de ressources humaines. Ex. : sur le Darfour, en 2008, six différents chefs de mission se sont succédé. Dans ces conditions, une communication forte aurait-elle pu être totalement assumée par le terrain ?
  - La dégradation continue de notre espace de travail a rendu les opérations plus difficiles sur le terrain. Et l'espace pour communiquer s'est peut-être lui aussi réduit ? Il est difficile de savoir si une plus forte communication aurait pu constituer un levier opérationnel (ex. les Hollandais ont eu de nombreux problèmes cette année, particulièrement suite à la sortie d'un rapport sur les VVS...).
  - Concernant le Plumpy'Doz™. Le fait de ne pas communiquer sur cette interdiction de distribuer renvoie-t-il l'image d'une activité secondaire ? Aurions-nous suivi la même ligne si une activité type « TFC » ou « pédiatrie » avait été supprimée ?
  - Au sein du département de la Communication, il y a eu un changement de chargé de communication sur le Soudan. Facteur explicatif d'un certain manque de réactivité (découverte d'un nouveau contexte d'intervention...)?

En bref : une année *low-profile* ou le choix de restreindre la communication.

Le fait de ne pas avoir beaucoup communiqué cette année sur le Darfour a été, pour une part, choisi. Cependant, notre communication ne s'est pas seulement limitée à la

description des enjeux humanitaires, elle s'est en partie restreinte à la seule description de nos activités sur le terrain. Nous l'avons vu, certains facteurs explicatifs peuvent être trouvés. Suffisent-ils cependant à expliquer entièrement la détérioration de notre prise de parole publique sur le Darfour ? [...]

Un premier constat : les autres sections très présentes dans les médias français... [...] Sur le Darfour, la communication des autres sections a une implication importante sur notre propre paysage médiatique. Il y a un vrai intérêt à avoir une communication en intersection sur les sujets importants. Ce qui implique bien évidemment que nous devons aussi en tenir compte lorsque nous avons nous-mêmes la volonté de communiquer.

Clarification de notre positionnement par rapport à la CPI : un succès médiatique relatif.

## **E. DANS L'ATTENTE DU MANDAT D'ARRÊT CONTRE EL-BÉCHIR**

**À la mi-février 2009, les juges de la CPI discutent toujours de la date de l'émission du mandat d'arrêt contre Omar el-Béchir.**

**Dans cette perspective, les directeurs de la communication et de la collecte de fonds de MSF décident de rédiger un nouveau document de synthèse concernant les relations de MSF avec la CPI.**

**Ce document s'en tient au message en trois points déjà édicté dans la déclaration du président du Conseil international, Christophe Fournier, en juillet 2008 : MSF respecte le mandat de la CPI mais ne commente jamais aucune décision judiciaire ; MSF applique une politique spécifique qui consiste à s'abstenir de coopérer avec la CPI, au nom de l'indépendance, et généralement reste indépendante de toute instance judiciaire ; MSF continue à porter assistance aux populations du Darfour, en dépit des difficultés.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication et de la collecte de fonds de MSF International, 12 et 13 février 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Soudan

Potentiel lancement d'un mandat d'arrêt contre le président soudanais par la CPI dans les jours ou les semaines à venir.

Si cela a lieu, nous ne communiquerons pas de façon proactive à ce sujet, mais nous devons avoir une ligne réactive (questions et réponses).

Elle s'appuiera sur la déclaration formulée par Christophe Fournier l'été dernier :

- nous respectons le mandat de la CPI mais nous ne commentons jamais les décisions judiciaires,
- nous disposons d'une politique spécifique d'abstention quant à la coopération avec la CPI au nom de l'indépendance et nous demeurons généralement indépendants des instances judiciaires,

- nous continuons à fournir de l'aide à la population du Darfour en dépit des difficultés.

Michel [Peremans, MSF International, coordinateur de la communication] mentionne le fait que les opérations et les services communication devraient se réunir prochainement pour discuter des activités de témoignage au Darfour et notamment de la nécessité d'aborder la question des besoins des populations. Les directeurs de la communication ne voient pas l'intérêt d'une telle réunion à ce stade. Le sujet prioritaire en matière de communication doit être l'aboutissement ou l'échec de la délégation internationale de MSF à Khartoum (prévue pour les prochaines semaines mais qui doit encore être confirmée).

**Le 17 février 2009, après une série de reports, MSF est finalement informée par le secrétariat du HAC que les dates proposées pour la réunion de haut niveau entre sa délégation et les autorités soudanaises ne conviennent pas et qu'un contact sera repris à la mi-mars pour trouver un autre arrangement.**



**Lettre** de Fabien Dubuet, chargé de liaison de MSF auprès de l'ONU, au représentant permanent du Soudan auprès des Nations unies, 20 février 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Visite d'une délégation de haut niveau de MSF à Khartoum [...]

Comme demandé, je vous confirme que nous avons malheureusement reçu le 17 février l'information provenant du bureau de M. [responsable du HAC] indiquant que la visite de la délégation de haut niveau de MSF, dirigée par notre président international, le Dr Christophe Fournier, et prévue pour la fin du mois, a dû être annulée et que MSF sera de nouveau contactée à la mi-mars pour de futurs arrangements.

Au nom du président de MSF International, je viens vous assurer que MSF reste disposée à organiser ce dialogue de haut niveau avec le gouvernement du Soudan dès que cela conviendra à Khartoum.

Je vous saurai gré de tout soutien que vous pourriez apporter afin de faciliter cette visite et ce dialogue, notamment par la planification de dates de réunion avec des hauts responsables à Khartoum.

**À la mi-janvier 2009, lors d'une offensive de l'opposition, la base de MSF Hollande/OCA à Muhajariya est détruite et une partie du personnel doit évacuer. Une équipe restreinte composée de personnels soudanais demeure sur le site pour assurer la continuité de services essentiels dans la clinique, restée intacte.**

**Le 18 février 2009, MSF annonce sur son site internet que ses équipes internationales sont de retour à Muhajariya après quatre semaines d'absence forcée.**



« Darfour du Sud : les équipes de MSF de retour à Muhajariya pour apporter des soins médicaux aux populations affectées par les combats » **Point d'information**, site internet de MSF, 18 février 2009 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Une équipe de MSF a pu retourner à Muhajariya, dans le Darfour du Sud, où près de 35 000 personnes affectées par des affrontements avaient dû être laissées sans assistance suffisante quatre semaines plus tôt.

Mi-janvier, d'importants combats entre deux groupes rebelles rivaux ont forcé MSF à évacuer la plupart de son personnel médical vers Nyala, capitale régionale située à 80 kilomètres. Aux premiers jours d'affrontements, la base MSF de Muhajariya a été complètement détruite par le feu. La clinique MSF est restée intacte et a pu continuer de fonctionner. MSF tient les groupes rebelles responsables de ces dommages, causés au moment où la ville était sous leur contrôle.

MSF a pu reprendre ses activités médicales et le nombre de consultations a doublé dès le deuxième jour. Il est prévu de renforcer les équipes et de restaurer les cliniques endommagées des alentours de Labado et Um Shegeira. [...]

Les populations de Muhajariya et de ses environs ont été directement affectées par les affrontements. L'évacuation du personnel médical de MSF a laissé la population sans assistance médicale ni support nutritionnel. Une équipe réduite de personnels MSF soudanais est restée sur place et a continué d'apporter des secours.

**Le 25 février 2009, la CPI annonce que la décision d'émettre ou non un mandat d'arrêt contre le président el-Béehir, requise en juillet 2008 par le procureur Ocampo, sera prise le 4 mars 2009.**



« Khartoum prépare sa réponse à un probable mandat de la CPI contre Béehir » Guillaume Lavallée, **AFP** (France), Khartoum, 25 février 2009 (en français)

**Extrait :**

Durcir le régime ou jouer l'apaisement ? Le Soudan prépare sa réponse à un éventuel mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) contre le président Omar el-Bechir pour son rôle présumé dans le conflit au Darfour qui entre cette semaine dans sa septième année.

La CPI a fait taire les rumeurs en fixant au mercredi 4 mars sa décision d'émettre ou non un mandat d'arrêt contre M. Bechir comme l'avait réclamé en juillet son procureur, Luis Moreno Ocampo.

**Le 1<sup>er</sup> mars 2009, les coordinateurs de huit ONG dont ceux de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA sont informés par le HAC qu'ils doivent quitter dix sites du Darfour avant le 4 mars, « en raison de menaces de sécurité plausibles ». La plupart des programmes de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA sont concernés par ces mesures.**

## À Nertiti et dans le camp de Kalma, MSF commence juste à organiser la prise en charge d'une épidémie de méningite.



« URGENT – Darfour » **Message** de Vanessa van Schoor, MSF Hollande/OCA, responsable de programme, aux responsables de programmes de MSF Belgique/OCB, Karima Hammadi, MSF Suisse/OCG, Philip Humphris, MSF Espagne/OCBA, Marta Canas ; cc : Gabriel Trujillo, MSF France/OCP, Fabien Dubuet, chargé de liaison de MSF International auprès de l'ONU, 1<sup>er</sup> mars 2009 (en anglais)

### Extrait :

Aujourd'hui, il a été demandé aux chefs de mission français et hollandais de participer à des réunions avec le HAC à Khartoum et à Nyala, avec plusieurs autres ONG importantes. Nous avons tous été informés qu'en raison de menaces sécuritaires plausibles ils nous donnaient l'ordre de quitter avant le 4 mars environ dix sites, dont la plupart sont des sites des projets français et hollandais. Nous essayons de tirer cette affaire au clair et nous aurons plus d'éléments dans la matinée.

Il semble que les réseaux de téléphonie mobile soient coupés à Nyala et à Khartoum. Nous n'avons pas encore été contactés par des journalistes, mais nous devons également nous préparer.

En outre, à la suite d'avertissements provenant de toutes parts, nous avons aussi retiré notre équipe de Feina aujourd'hui. L'équipe de MDM [Médecins du Monde] est également partie de l'est du Djebel Marra. Elle a été détenue, interrogée, et ses ordinateurs ont été saisis à l'aéroport. Le personnel de MDM a depuis été relâché.

Il semblerait qu'une semaine intéressante nous attende.



« Charmant Darfour » **Message** de Jane Coyne, coordinatrice de MSF France/OCP au Darfour, à Gabriel Trujillo, responsable des programmes au Soudan de MSF France/OCP, 2 mars 2009 (en anglais)

### Extrait :

#### Informations de base :

- 50 membres de notre personnel au Darfour susceptibles d'être transférés. [...]
- Actuellement, la situation sécuritaire est bonne sur tous nos sites. [...]
- Méningite : Nertiti (NI) a dépassé le seuil épidémique la semaine dernière avec la majorité des cas en provenance de Thur. [...]
- Pas de risque majeur, pas de menace, pas de signe indiquant que MSF est prise pour cible.

#### Réunion de Khartoum avec le HAC du 3/1/09 à 15h00 [...]

Comme pour la plupart des choses au Soudan, notre compréhension est très limitée à ce stade...

Les sites pris pour cibles ne sont pas clairement liés entre eux en termes d'allégeance, de groupe ethnique ou de géographie. Cependant, la plupart des camps de déplacés importants se situent dans des zones Four/favorables à la SLA. Dans de nombreux endroits, d'autres organisations sont actuellement présentes, auxquelles il n'a pas été demandé de participer à cette réunion.

Les organisations convoquées sont les suspectes habituelles, mais, une fois encore, il n'y a pas de conclusion évidente. De nombreuses organisations, bien que ce ne soit pas la totalité d'entre elles, qui s'attendent à des repréailles post-CPI, se trouvent sur la liste.

[...] D'autres ont le sentiment que la liste des organisations pourrait avoir moins de sens qu'on ne lui prête et qu'elle pourrait simplement refléter l'état de désorganisation du HAC. Timing : pourquoi le faire avant l'annonce ? MSF Hollande est convaincue que cette décision est motivée par l'existence avérée d'un certain niveau de menace sécuritaire. Je suis moins convaincue de l'existence d'un risque sécuritaire « réel », mais je n'ai ni argument logique ni élément factuel pour étayer ma conviction. [...]

Thèmes de communication :

Impact médical du départ : menace de méningite, seul prestataire de soins de santé à Nertiti/Kutum et dans les zones environnantes. [...]

L'impact à Zalingei dépend du maintien ou pas du personnel du ministère de la Santé dans l'hôpital. Pour information, les infirmières à Zalingei (ministère de la Santé) sont actuellement en grève. Elles n'ont pas été payées depuis deux mois !

**Les responsables de MSF analysent l'évacuation forcée de la plupart des ONG internationales du Darfour comme une forme de pression du gouvernement soudanais sur la communauté internationale, en lien avec l'éventuelle émission d'un mandat d'arrêt par la CPI contre le président el-Béchr annoncé pour le 4 mars 2009.**

**Le responsable de programme de MSF Suisse/OCG, dont les équipes n'ont évacué que par précaution, se prononce en faveur d'une communication publique de MSF qui explique les raisons de l'évacuation : l'exigence du HAC, l'inquiétude de MSF pour la population et le regret que les opérations humanitaires pâtissent d'un processus politico-judiciaire.**

**Le chargé de liaison de MSF avec l'ONU rapporte que, selon ses interlocuteurs onusiens, le gouvernement soudanais a ciblé des organisations ayant souvent pris la parole publiquement dans le passé, et qui pourraient, en raison de leur forte présence opérationnelle, témoigner de certains événements.**



« Évacuations et CPI » **Message** de Philip Humphris, responsable de programme de MSF Suisse/OCG, aux responsables de programmes de MSF France/OCP, MSF Espagne/OCBA, MSF Belgique/OCB ; cc : Fabien Dubuet, chargé de liaison de MSF International avec l'ONU, Emmanuel Tronc, responsable de la représentation et du plaidoyer de MSF International, 2 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Nous évacuons Gola, en coordination avec MSF France. [...]. Le HAC ne nous a pas demandé d'évacuer, il s'agit d'une décision interne qui vient du terrain. Le principal problème réside dans la rupture de la liaison de transport avec Nyala en cette période instable. [...]

Il n'existe probablement aucune menace sécuritaire réelle à l'encontre de MSF au Darfour, dans les zones que l'on nous demande d'évacuer. Il s'agit plutôt d'une décision de Khartoum visant à éviter toute manipulation politique étrangère pour déstabiliser le gouvernement, au moment de la décision de la CPI. Ils veulent nous mettre sur la défensive.

Nous verrons ce sur quoi nous pouvons nous mettre d'accord à la vidéoconférence du RIOD cet après-midi. Je suis en faveur d'une communication publique de MSF présentant les raisons de l'évacuation (demande du HAC), nos inquiétudes vis-à-vis de la population

et le fait que nous regrettons que l'aide humanitaire pâtisse d'un processus politique et judiciaire. Dans cette situation, le fait de garder le silence pourrait conduire à une mauvaise interprétation de notre évacuation et à davantage de manipulation, comparé à ce qui serait le cas à la suite d'une communication.



« Darfour Urgent » **Message** de Thierry Durand, directeur des opérations MSF/OCP, à Filipe Ribeiro, directeur général MSF France, Marie-Pierre Allié, présidente MSF France ; cc : Malika Saïm, directrice des urgences MSF France/OCP, Caroline Livio, directrice adjointe de la communication MSF France, 2 mars 2009 (en français)

**Extrait :**

Hier après-midi, dimanche 1<sup>er</sup>, le HAC avec la sécurité nationale nous convoque avec MSF Hollande et d'autres ONG pour ordonner l'évacuation de 9 sites de travail des ONG au Darfour, dont pour nous Zalingei et Nertiti (5 au Darfour du Sud, 3 au Darfour de l'Ouest et 2 au Darfour du Nord), seule raison invoquée : la sécurité.

Bien entendu, il s'agit certainement d'un mode de montée en pression envers la communauté internationale, CPI, en vue de l'annonce du 4 mars. [...]

J'essaye d'organiser une TCF [téléconférence] RIOD en début d'après-midi tant nous devons trouver une attitude commune (probablement d'évacuation de tout le monde) et une communication commune (demain au plus tard), certainement avec un axe sur MSF et les organisations humanitaires otages du bras de fer gouvernement/CPI et l'abandon de la population dans des lieux où il n'y a pas le MoH [ministère de la Santé] ([...] Golo, Nertiti, Feina...). J'essaye aussi de prendre un rendez-vous avec l'ambassadeur du Soudan ce matin.



**Message** de Fabien Dubuet, chargé de liaison de MSF International avec l'ONU, aux responsables de programmes de MSF France/OCP, MSF Hollande/OCA, MSF Espagne/OCBA, MSF Belgique/OCB ; cc : directeurs des opérations de MSF France/OCP, MSF Hollande/OCA, MSF Espagne/OCBA, MSF Belgique/OCB, 2 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Quelques remarques rapides de l'ONU à New York sur notre situation actuelle au Soudan/Darfour. Tout est confidentiel.

- Selon eux, la demande des autorités soudanaises s'applique aux organisations « qui ont des antécédents de prise de parole publique » (OXFAM, CARE, MSF), aux ONG qui disposent « d'un puissant mécanisme de gestion et de plaidoyer » et aux agences « qui ont fait des déclarations contre le régime par le passé ». Ils pensent également que Khartoum pourrait seulement souhaiter se débarrasser des organisations susceptibles de voir quelque chose du fait de leur forte présence opérationnelle et d'en parler par la suite. C'est probablement la raison pour laquelle ils considèrent également que nous devrions éviter les communications publiques concernant ce qui se passe et notre évacuation. Ils pensent vraiment qu'il s'agit d'une erreur et d'une décision « regrettable ».

**Un communiqué de presse est rédigé. Les équipes de terrain demandent que, pour des raisons de sécurité, son contenu soit moins politique et plus médical.**

**Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) recommande de ne pas reprocher au gouvernement du Soudan de prendre des mesures de sécurité et de plutôt se focaliser sur les sujets d'inquiétudes liés à l'action humanitaire.**



« Point de vue du CICR sur un éventuel positionnement public de MSF » **Message** d'Emmanuel Tronc, responsable de la représentation et du plaidoyer de MSF International, à Meinie Nicolaï, MSF Belgique, présidente, Laurent Ligozat, MSF Suisse/OCG, directeur adjoint des opérations, Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, directeur des opérations to ; cc : Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Fabien Dubuet, MSF International, chargé de liaison avec l'ONU, Vanessa van Schoor, MSF Hollande/OCA, responsable de programme, Gabriel Trujillo, MSF France/OCP, responsable de programme, 3 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Chers tous,

Je viens juste de recevoir le retour du CICR sur cette question et leur point de vue concernant l'initiative de communiqué de presse est le suivant :

- Ce communiqué laisse entendre que nous doutons des raisons fournies par le gouvernement (la sécurité) pour justifier l'évacuation de vos expatriés. (Réf. : L'aide humanitaire aux populations du Darfour ne doit pas être prise en otage par des préoccupations politiques ou judiciaires.) Que cela soit vrai ou faux, il est possible que cela ne « plaise » pas à Khartoum.
- Il peut être contre-productif de critiquer la tentative du gouvernement de prendre des mesures de sécurité afin de protéger les organisations humanitaires (et cela que nous y croyons ou non). La validité de ces mesures sera certainement mise à l'épreuve plus tard dans la journée, avec un éventuel retour des expatriés.
- Une fois que cela se sera matérialisé, il sera peut-être plus pertinent de jouer la carte de la « prise d'otage ».
- Enfin, les préoccupations humanitaires et l'impact de ce retrait sur la vulnérabilité de vos bénéficiaires continuent à représenter un message fort et pertinent.



« Retour des coordinateurs sur la communication » **Message** des coordinateurs MSF au Soudan aux responsables de programme Soudan de MSF, 3 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Chers tous,

Nous sommes réunis ensemble à Khartoum [...] au sujet du communiqué. Nous avons des remarques spécifiques que nous aimerions vous exposer dans les grandes lignes : Nous avons effectué quelques reformulations pour le rendre plus médical et concret. Nous avons également changé l'ordre des paragraphes en laissant la question de la CPI à la fin.

En tant que chefs de mission, notre principale inquiétude actuellement à court terme est la sécurité des équipes. L'évacuation n'est pas encore terminée pour Zalingei et Nertiti et nous doutons qu'elle puisse avoir lieu aujourd'hui pour Gola. Qui plus est, nous avons encore des équipes à Kaguro, Seleia, El Fasher, El Geneina, Nyala... Il est difficile de mesurer l'impact exact que le communiqué de presse pourrait avoir sur la sécurité. Mais, s'il est vrai qu'il y a des inquiétudes bien réelles concernant des ONG reconnues,

qui sont directement prises pour cibles en raison de leur impact et de leur influence sur les opinions publiques occidentales, alors ce texte nous mettrait vraiment en danger. Nous comprenons bien qu'il est important de prendre la parole publiquement. Toutefois, ce texte est extrêmement politique et il va faire l'objet de manipulations de la part de tous les acteurs impliqués.

Il est possible que le gouvernement soit satisfait et s'en serve comme d'un argument supplémentaire concernant le préjudice que la CPI causera au pays. En même temps, comme vous le savez, ce sera également une opportunité pour eux d'expulser certains d'entre nous. Les membres de la communauté internationale seront également satisfaits car nous disons tout haut ce qu'ils n'osent pas dire.



« **Accords sur le Darfour** (au moins pour aujourd'hui) » **Message** d'Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, aux directeurs des opérations de MSF OCP, OCB, OCBA, OCG, Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Vanessa van Schoor, MSF OCA, responsable de programme Soudan ; cc : MSF OCA, département de la Communication, Hans van de Weerd, MSF OCA, directeur général, 3 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

En résumé, nous avons convenu ce qui suit :

1. Pas de communication proactive aujourd'hui.
2. Un argumentaire construit à partir des ébauches de communiqués de presse envoyés à la Liste Presse, rédigés par Paris et Amsterdam, centralisant les demandes des médias aux attachés de presse de ces 2 sections. Amsterdam initiera le processus avec Paris.
3. Une stratégie de plaidoyer bilatéral dont une lettre de protestation aux autorités compétentes. [...].
4. Un accord général pour (au-delà des contacts bilatéraux) laisser une trace publique de ces événements, afin d'éviter toute instrumentalisation majeure. Le timing et le contenu restent à déterminer plus tard cette semaine.
5. Une réunion des responsables de programmes jeudi pour examiner l'évolution des événements et déterminer les prochaines étapes de nos opérations et communications.
6. Une volonté ferme d'Amsterdam de ne pas évacuer le personnel expatrié de Nyala, malgré l'insistance du HAC au niveau local, afin d'y conserver une capacité opérationnelle, en maintenant une présence permettant de répondre aux besoins (en particulier la méningite à Kalma).

## V. EXPULSIONS DE MSF HOLLANDE/OCA ET MSF FRANCE/OCP (2009)

### A. PRENDRE ACTE DE LA SITUATION (mars 2009)

#### 1. 1. Annonce des expulsions et communication réactive

Le 4 mars 2009, MSF se décide à annoncer sur son site internet international que, le 2 mars, le gouvernement soudanais a exigé le retrait de tout son personnel international d'un certain nombre de projets au Darfour de l'Ouest et au Darfour du Sud. MSF exprime de sérieuses inquiétudes quant au sort des populations abandonnées sans accès à des soins de santé.

Dans la journée, comme annoncé, la CPI a émis un mandat d'arrêt contre le président soudanais el-Béchet pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour, mais pas pour génocide comme initialement requis par le procureur.

V8 

Quelques heures plus tard, la coordinatrice de MSF Hollande/OCA au Soudan est convoquée par le HAC qui l'informe que son organisation est expulsée du Soudan.

En réponse à sa demande d'explications, le directeur des opérations de MSF France/OCP, qui accompagne sa collègue, se voit demander par leurs interlocuteurs s'il souhaite que MSF France/OCP soit également expulsée.

MSF publie immédiatement un communiqué de presse soulignant que l'expulsion du centre opérationnel d'Amsterdam va laisser des centaines de milliers de personnes sans aucune aide médicale. Une fois encore, il est rappelé que MSF est indépendante et ne fournit pas d'informations à la CPI.



« MSF sérieusement préoccupée pour la population du Darfour privée de système de santé à la suite d'un ordre lui intimant de retirer son personnel expatrié des projets de secours » **Point projet**, site internet de MSF, 4 mars 2009 (en anglais)

#### Extrait :

Le gouvernement du Soudan a ordonné à Médecins Sans Frontières (MSF) de retirer tout son personnel expatrié d'un certain nombre de projets au Darfour de l'Ouest et au Darfour du Sud d'ici à mercredi 4 mars 2009. Les projets en question, situés à Zalingei, Nertiti, Muhajariya et Kalma, fournissent des soins médicaux ainsi que du secours humanitaire aux populations déplacées et aux résidents locaux.

Le gouvernement invoque son incapacité à assurer la sécurité du personnel expatrié de MSF dans la perspective de l'annonce attendue de la décision de la Cour pénale internationale (CPI) concernant le président du Soudan.

Après le retrait du personnel de MSF, les populations seront encore plus vulnérables. À certains endroits, où MSF est le seul prestataire de soins médicaux, ils n'auront absolu-

ment aucun accès à un système de santé. Cela s'est déjà traduit par l'arrêt des activités de MSF à Muhajiriya, et notamment la fermeture de l'hôpital, dans un lieu où MSF n'avait pu revenir que récemment après plusieurs semaines de combats plus tôt cette année. À Nertiti, MSF sera forcée d'arrêter les services médicaux en raison du départ de tout le personnel médical. Cet ordre arrive au moment où des cas de méningite ont été confirmés dans les camps de Nertiti et de Kalma, servant de résidences temporaires à 90 000 personnes déplacées internes.

MSF rappelle fermement sa totale indépendance vis-à-vis de la CPI, qu'elle ne coopère pas avec cette dernière et qu'elle ne lui fournit aucune information. Il est crucial que l'aide humanitaire demeure indépendante et impartiale afin que l'aide médicale essentielle puisse atteindre ceux qui en ont besoin.

MSF appelle toutes les parties au conflit à respecter et à faciliter son travail, ainsi qu'à assurer le retour et la présence en toute sécurité de son personnel expatrié.



« La CPI émet un mandat d'arrêt contre le président soudanais – Omar el-Bechir est poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour » **Le Monde** avec **AFP** (France), 4 mars 2009 (en français)

**Extrait :**

La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé, mercredi 4 mars, avoir délivré un mandat d'arrêt contre le président soudanais, Omar el-Bechir, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour. Contrairement à l'avis du procureur, Luis Moreno Ocampo, la Cour n'a pas retenu l'accusation de génocide. Le ministère de la Justice soudanais a d'ores et déjà déclaré qu'il ne coopérera pas avec la justice internationale.

Dans l'après-midi, les autorités ont expulsé une dizaine d'organisations non gouvernementales. Médecins Sans Frontières (MSF) dit avoir reçu l'ordre de Khartoum d'évacuer son personnel international du Darfour. Peu auparavant, le porte-parole de l'armée, cité par Radio Omdurman (officielle), avait déclaré que l'armée soudanaise réagirait « *avec fermeté contre quiconque [collabore] avec la Cour pénale internationale* ».



« La section néerlandaise de MSF est forcée d'évacuer le Darfour, ce qui l'oblige à laisser des centaines de milliers de personnes sans accès aux soins médicaux essentiels » **Communiqué de presse** de MSF, Nairobi/Khartoum/Amsterdam, 4 mars 2009 (en anglais, en français)

**Extrait :**

Le gouvernement du Soudan a informé la section néerlandaise de l'organisation internationale Médecins Sans Frontières (MSF) qu'elle devra évacuer du Darfour. Cette annonce fait suite à un ordre précédent, donné le 2 mars, selon lequel MSF devait retirer son personnel international d'un certain nombre de projets. L'organisation est choquée par cette décision qui l'oblige à laisser plus de 200 000 de ses patients sans accès aux soins médicaux essentiels.

MSF a été convoquée à une rencontre avec les autorités peu de temps après l'annonce faite par la Cour pénale internationale concernant la mise en accusation du président Omar el-Bashir. À cette occasion, il lui a été ordonné de mettre fin à toutes ses activités et de préparer son personnel à quitter immédiatement le pays. Aucune autre explication n'a été fournie sur cette décision. [...]

Cette évacuation survient au moment où une épidémie de méningite, une maladie mortelle lorsque non traitée, s'est déclarée dans le camp de Kalma, un refuge temporaire

pour plus de 90 000 personnes déplacées. On estime également qu'avec ce départ environ 70 000 personnes n'auront plus accès à des soins de santé à Muhajariya en raison de la fermeture du seul hôpital de la région et que des dispensaires situés à Feina et dans les environs, où MSF soignait en moyenne 3 000 personnes chaque mois, vont devoir fermer.

MSF réaffirme avec insistance qu'elle n'entretient aucun lien avec la Cour pénale internationale, ne collabore pas avec elle et ne lui fournit aucune information. « Il est absurde qu'en tant qu'organisation indépendante et impartiale nous soyons mêlés à un processus politique et judiciaire », déplore Arjan Hehenkamp, directeur des opérations de MSF Hollande. « MSF n'a pas ménagé ses efforts pour fournir des soins médicaux aux personnes du Darfour depuis le début de la crise. Il est tout à fait inacceptable que ces personnes soient privées de soins médicaux essentiels. »

À l'heure actuelle, d'autres sections de MSF continuent d'œuvrer dans un certain nombre de sites au Darfour.



*On avait fait une analyse de risques et on se préparait au verdict de la CPI, donc à ce que MSF Hollande soit la cible principale. On se préparait à mon arrestation en tant que coordinatrice pays. On avait organisé l'équipe au cas où cela arriverait et engagé un dialogue avec les coordinateurs des autres sections.*

*Plus de la moitié de l'équipe internationale se trouvait à Khartoum le jour de l'annonce. On était tous assis dans la maison et on regardait Al Jazeera. Ils ont annoncé la mise en examen du président. À peine deux minutes plus tard, mon téléphone a sonné. C'était le HAC qui me demandait de me rendre immédiatement à leur bureau. J'ai dit à l'équipe « OK, j'y vais... » Le coordinateur adjoint au Darfour se trouvait à Khartoum, je l'ai donc mis aux commandes. J'ai appelé Ghazali Osman, le coordinateur pays adjoint, qui est soudanais, et il m'a dit : « D'accord, je viens te chercher. »*

*J'ai ensuite appelé Arjan, le directeur des opérations. Il m'a dit : « Je ne veux pas que tu y ailles seule. Thierry [Durand, directeur des opérations de MSF France] est présent dans le pays. Emmène-le avec toi. » Nous sommes passés chercher Thierry. Quarante-cinq minutes après leur appel, on était dans le bureau du HAC. Il y avait d'autres coordinateurs d'autres ONG dans la pièce. J'ai demandé à Thierry de me laisser diriger la conversation.*

*Nous avons été appelés à l'intérieur de la pièce. C'était le bureau du commissaire du HAC, mais il n'était pas là. À sa place, il y avait ce type de la sécurité nationale qui se comportait comme une véritable enflure avec tout le monde. Il était assis derrière le bureau du commissaire avec cinq ou six gars de la sécurité nationale armés autour de lui. ... Ghazali était debout au fond. Thierry s'est assis sur la chaise à côté de moi.*

*Le type de la sécurité nationale a placé une feuille de papier devant moi et a dit : « Je regrette de vous informer que, sur ordre du gouvernement du Soudan, MSF Hollande est expulsée du Soudan. » Comme je suis une idiote, j'ai dit : « Mais, pourquoi ? » Il m'a répondu : « Vous voulez le savoir ? » J'ai dit : « Oui. » Il a tout expliqué. J'ai dit : « Écoutez, j'ai des gens au Darfour. » Et il a répondu : « Ne vous inquiétez pas. Ils seront partis dans vingt-quatre heures. »*

*Clairement, ils improvisaient au fur et à mesure de la conversation et n'avaient pas la moindre idée de ce qu'ils faisaient.*

*À la fin, le type de la sécurité nationale a dit : « Bien, j'ai besoin que vous signiez ce document reconnaissant que vous avez bien reçu ce message. » J'ai signé le document. Il a fallu que je mette la date. J'étais dans un état d'esprit vraiment bizarre et je lui ai dit : « Quel jour sommes-nous ? » Il a répondu : « Vous ne connaissez pas la date ? Nous sommes le 4 mars. C'est un jour que les Soudanais n'oublieront jamais. »*

*Puis il a ajouté : « Est-ce que vous avez d'autres questions ? » J'ai répondu que non et ensuite, Thierry a dit : « Oh, mais moi j'en ai. »*

*Je savais que cela allait mal tourner. Le type de la sécurité nationale l'avait ignoré pendant tout ce temps. Il a probablement pensé qu'il s'agissait juste d'un autre Blanc dans la pièce et il ne se souciait pas de savoir qui il était. C'était la première fois qu'il le regardait directement et il lui a demandé : « Qui êtes-vous ? » Puis Thierry a commis l'erreur de se présenter. « Je suis le directeur des opérations de MSF France. » Le type de la sécurité nationale lui a alors dit : « Si MSF France souhaite être placée dans le même bateau que MSF Hollande, on peut s'arranger pour que ça arrive. »*

*Reshma Adatia, MSF Hollande/OCA, coordinatrice au Soudan d'octobre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*



*À l'époque je suis directeur des opérations. Gabriel, le responsable de programme, me demande d'aller à sa place au Soudan car il a un empêchement. À Khartoum, j'arrive à dire à quelqu'un des services de sécurité que cette demande de quitter le Darfour ne nous semble pas justifiée et qu'on va publier un communiqué de presse. Puis j'ai un rendez-vous avec le responsable du HAC qui ne me dit pas grand-chose. En fait, dans les jours qui suivront, il sortira du jeu et partira au Qatar...*

*L'équipe de Nertiti est à Khartoum, dans l'attente. On regarde la télévision et là, on apprend qu'Ocampo, le procureur de la CPI, lance un mandat d'arrêt contre el-Bashir. La conférence de presse d'Ocampo n'est pas terminée que Reshma, la chef de mission de MSF Hollande, m'appelle : « Je ne comprends pas, ils veulent que j'y aille immédiatement, ils n'ont pas dit pourquoi, qu'est-ce que tu en penses ? » Je lui réponds : « Je ne sais pas, c'est sûrement en lien avec le mandat d'arrêt. Si tu veux, je viens avec toi » et elle dit : « Oui, je préfère. » Donc je vais avec elle au HAC. Il y a déjà d'autres représentants d'ONG, dans une espèce de salle d'attente. Puis ils entrent dans une pièce... et n'en sortent pas... ! (Rire)*

*On entre à notre tour et on tombe sur le type qui s'occupe des relations avec les ONG au HAC, une sorte d'exécuteur des basses œuvres, psychorigide et parano, qui considère toutes les ONG comme des espions. Il est entouré d'hommes en uniformes. Il dit à Reshma : « Le gouvernement a décidé de vous expulser. Les lettres sont prêtes, etc. » Et sans qu'elle puisse dire quoi que ce soit, il ajoute : « Vous êtes expulsés, vos biens vont être saisis, on va vous accompagner directement à votre bureau. »*

*J'interviens : « Je suis directeur des opérations de MSF France, etc. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus parce que ça va avoir des répercussions sur l'ensemble de ce que fait MSF ici. » Il me répond : « Mais vous ne devriez pas être là ! Je refuse de vous parler. Ça ne vous concerne pas, etc. »*

*Il remet la lettre à Reshma, on sort par une autre porte et ils nous accompagnent directement au bureau de MSF Hollande pour commencer à saisir les biens. Ils ouvrent le coffre, les ordinateurs. Sa justification pour prendre tous les ordinateurs immédiatement parce qu'il prétend avoir trouvé des preuves des activités d'espionnage antigouvernementales des ONG...*

*Pendant qu'ils font la saisie, depuis le bureau de MSF Hollande je préviens Paris et je commence aussitôt à répondre aux appels des journalistes que je reçois d'un peu partout : de la BBC, de RFI, etc. Aux journalistes, je répète : « On ne comprend pas cette décision, un amalgame est fait entre le mandat d'arrêt de la CPI contre el-Béchir, les organisations militantes des droits de l'homme, qui l'ont soutenu, et les organisations humanitaires comme MSF, purement opérationnelles. Ça va être un désastre, les gens ne seront pas soignés, une épidémie commence à Nertiti, on allait vacciner contre la méningite, etc. » Voilà, je pleurniche, quoi.*

*Thierry Durand, MSF France, directeur général par intérim novembre 2007- septembre 2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations, 2008-2011, (en français), interviewé en 2022.*



*Tout le monde a associé l'expulsion du centre opérationnel d'Amsterdam au rapport sur les viols. Mais à ce moment-là, le centre opérationnel d'Amsterdam semblait être l'enfant chéri. Reshma avait, et de loin, la meilleure relation avec le HAC ou tout autre dirigeant du gouvernement que j'ai jamais observée chez MSF. Elle avait une relation très professionnelle mais très rapprochée avec les dirigeants et le HAC, mais cela ne les a pas protégés.*

*Jane Coyne, MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour de novembre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*

**Dans l'après-midi du 5 mars 2009, l'équipe de coordination de MSF France/OCP à Khartoum reçoit un courrier des autorités soudanaises annonçant que la section française de MSF est également expulsée du Darfour.**

**Le même jour, 11 autres ONG sont aussi expulsées. Le président el-Béchar justifie ces expulsions en accusant les ONG d'être partisans et de collaborer avec la CPI. Il dénonce le « néocolonialisme occidental ».**

**MSF publie immédiatement un communiqué de presse, protestant fortement contre les expulsions et appelant le gouvernement soudanais à revenir sur sa décision. MSF met en avant les conséquences néfastes de ces expulsions pour la population du Soudan et rappelle sa totale indépendance vis-à-vis de la CPI.**

**Les 6 et 9 mars 2009, MSF martèle le même message lors de rencontres avec les médias à Genève, Paris et Nairobi. La couverture médiatique est importante. [V9](#) **



« MSF proteste avec force contre l'expulsion d'une deuxième section du Darfour ; les principaux programmes médicaux du Soudan ont dû cesser toute activité ; la population du Darfour est prise en otage par les enjeux politiques et judiciaires ; MSF demande au gouvernement du Soudan de revenir sur sa décision et de permettre à l'assistance vitale aux populations du Darfour de reprendre »  
**Communiqué de presse** de MSF, Genève/Paris/Khartoum, 5 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Ce matin, les autorités soudanaises à Khartoum ont ordonné l'expulsion d'une deuxième section de l'organisation médicale internationale Médecins Sans Frontières (MSF). La décision brutale et soudaine d'expulser la section française de MSF fait suite à celle, hier, de la section hollandaise de l'organisation. MSF est consternée par cette décision, qui subordonne clairement les besoins de la population du Darfour aux enjeux politiques et judiciaires. L'organisation proteste contre cet ordre de la manière la plus forte qui soit et demande au gouvernement de revenir sur ses décisions et de permettre à MSF de reprendre immédiatement son assistance humanitaire indépendante et impartiale.

« L'ordre d'expulsion de MSF du Darfour est un tournant dramatique des événements qui aura des conséquences sans précédent pour les personnes de la région. Une grande partie de la population du Darfour dépend totalement de l'aide humanitaire internationale », a déclaré le Dr Christophe Fournier, président international de MSF. « L'interruption soudaine de nos programmes médicaux, et notamment des programmes de soins

de santé primaires, de soins chirurgicaux et nutritionnels d'une importance vitale, dans des zones étendues du Darfour, aura un impact immédiat et dévastateur sur la population. »

Les besoins considérables de la population demeurent sans réponse du fait de l'expulsion d'un si grand nombre d'organisations humanitaires, qui laisse un vide immense en termes d'assistance, impossible à combler de façon appropriée par les quelques agences restantes. Les besoins de base de centaines de milliers de personnes, que ce soit en soins médicaux, en eau, en nourriture ou en matière d'hygiène, ne seront plus satisfaits. Des épidémies de méningite dans le camp de Kalma et à Nertiti, où selon les estimations 130 000 personnes ont besoin d'être vaccinées d'urgence, risquent de rester complètement sans réponse.

Les sections de MSF opérant encore au Darfour restent engagées afin de continuer à fournir des soins médicaux dans les zones où elles travaillent. Leur impact est toutefois sans commune mesure avec l'ampleur des besoins auxquels il faut répondre dans l'ensemble du Darfour.

« La capacité à fournir une assistance humanitaire indépendante au Darfour a diminué de façon drastique au cours de l'année écoulée, mais cette semaine, les actions du gouvernement du Soudan risquent d'interrompre l'aide humanitaire pour les populations locales et de déplacés dans de vastes zones du Darfour », a ajouté Christophe Fournier. « Les besoins de la population sont sacrifiés à des fins politiques et judiciaires, et c'est tout à fait inacceptable. Nous appelons le gouvernement à revenir immédiatement sur sa décision et à permettre la reprise de l'assistance humanitaire indépendante et impartiale pour les populations du Darfour. »

MSF rappelle fermement sa totale indépendance vis-à-vis de la CPI, avec laquelle elle ne coopère pas et à laquelle elle ne fournit aucune information.



« Darfour : des "populations entières" laissées "sans assistance" après l'expulsion des ONG, déplore MSF » Laurent Lemel, **Associated Press** (États-Unis), Paris, 6 mars 2009 (en français)

#### Extrait :

« Ça laisse des populations entières du Darfour sans assistance humanitaire pour les semaines et mois à venir. La situation est catastrophique pour ces populations-là », a expliqué vendredi au cours d'une conférence de presse à Paris la présidente de MSF, le Dr Marie-Pierre Allié.

Des « centaines de milliers de personnes » vont désormais rester « sans l'aide indispensable à leurs besoins vitaux : soins médicaux, nourriture et sanitation », a précisé dans un communiqué le Dr Christophe Fournier, président du Conseil international de MSF. « Des épidémies de méningite dans le camp de Kalma et à Nertiti, où environ 130 000 personnes devraient être vaccinées en urgence, risquent de ne pas être prises en charge. »

L'ordre d'expulser MSF du Darfour « aura des conséquences sans précédent pour les populations de la région. La majorité d'entre elles reste dépendante de l'aide humanitaire internationale », ajoute le Dr Fournier.

« L'arrêt soudain de nos programmes médicaux, y compris des projets chirurgicaux, nutritionnels et de soins de santé primaires dans une grande partie du territoire du Darfour, aura un effet immédiat et dévastateur sur les populations », a-t-il dit.

MSF, présente au Soudan depuis 1979 et au Darfour depuis 2003, a été expulsée de cinq lieux de l'ouest et du sud Darfour, Feina, Kalma, Muhajariya, Nertiti et Zalingei. L'ONG française, a précisé le Dr Allié, intervenait pour sa part auprès de « 300 000 à

400 000 personnes et dans des endroits où MSF « était le seul acteur de santé » pour « ces populations-là, totalement privées de soins aujourd'hui ».

Durant l'année 2008, l'équipe de MSF dans les secteurs de Nertiti, Thur et Kutum avait par exemple mené en moyenne plus de 7 100 consultations externes et 400 hospitalisations chaque mois, principalement pour des diarrhées, infections respiratoires et malnutrition.

Au camp de Kalma, l'un des plus grands camps de déplacés du Darfour, où vivent plus de 90 000 personnes, les activités médicales comprenaient les consultations médicales externes (4 500 par mois), les soins de santé mère-enfant (consultations pré et postnatales, grossesses à risques) et les soins psychologiques, avec un traitement pour les victimes de violences sexuelles.

À Zalingei, où vivent 130 000 personnes, MSF travaillait dans plusieurs services de l'hôpital, notamment les urgences pédiatriques avec plus de 300 consultations par mois au service d'urgence pour les enfants de moins de 5 ans, et le bloc opératoire. Dans les camps de personnes déplacées, MSF se concentrait « sur les soins médicaux non couverts par les structures existantes », principalement les consultations prénatales mais aussi des soins pour les victimes de violences sexuelles.

En définitive, l'expulsion des ONG est une « décision politique, prise pour trouver un bouc émissaire à la décision de la CPI et de la communauté internationale », dénonce Marie-Pierre Allié.

C'est « tragique », d'autant que les ONG « sont complètement indépendantes de tout ce processus » et se retrouvent « otages ». MSF, a réaffirmé sa présidente, est « indépendante » de la Cour pénale internationale.

L'organisation humanitaire ne « coopère pas, ne transmet pas d'informations, de témoignages » à la CPI.



« L'expulsion d'ONG du Soudan : l'indépendance des humanitaires en question »  
Isabelle Ligner, **AFP** (France), Paris, 6 mars 2009 (en français)

#### **Extrait :**

Des ONG dénoncent une confusion entre l'humanitaire, le politique et le militaire, au regard de l'expulsion d'une dizaine d'organisations présentes au Soudan, après le mandat d'arrêt lancé par la Cour pénale internationale (CPI) contre le président, Omar el-Bechir. [...]

« Il est vital (pour les ONG) de se démarquer des Nations unies », a renchéri Rony Brauman, de Médecins Sans Frontières (MSF), lors d'un débat jeudi soir à Paris intitulé « Humanitaire, fin de l'indépendance ? ». [...]

Mi-février, le Soudan avait accusé, sans les nommer, des ONG travaillant sur son territoire d'être des antennes de gouvernements étrangers et de travailler à la collecte de renseignements.

Omar el-Bechir a fustigé jeudi le « néo-colonialisme » occidental en justifiant l'expulsion d'au moins 13 ONG internationales.

Khartoum les accuse d'être de parti pris et de collaborer avec la CPI qui a inculpé le président soudanais de crimes de guerre au Darfour (ouest), déchiré par un conflit meurtrier (300 000 morts selon l'ONU, 10 000 selon Khartoum).

Cette affaire est « très gênante pour les ONG, qui n'ont pas envie d'apporter une caution à Bechir et ne veulent pas non plus adopter la position inverse », a souligné Rony Brauman. Pour lui, « l'unique effet de cette inculpation va être une radicalisation du régime ». « La perception majoritaire dans le monde » est « qu'il ne s'agit pas de justice mais de règlement de compte », a-t-il poursuivi.

Car, a-t-il assuré, « d'autres criminels de guerre (...) sont non seulement épargnés mais considérés comme inattaquables ». Il a cité nommément l'ex-président américain George W. Bush et le Premier ministre russe, Vladimir Poutine.



« Bref retour sur le point de presse Soudan Genève/Paris » **Message** de Jordi Passola, MSF International, coordinateur de la communication de MSF, à la Liste Presse de MSF, 6 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Un point de presse informel s'est tenu à Genève cet après-midi et un autre ce matin à Paris (avec Marie-Pierre Allié [présidente de MSF France] et Thierry Durand [directeur des opérations de MSF France] par téléphone). À Genève, Christophe Fournier [président international de MSF], Filipe Ribeiro [directeur général de MSF France] et Bruno Jochum [directeur général de MSF Suisse] ont briefé les journalistes sur l'expulsion des deux sections de MSF et en particulier sur ses conséquences pour les populations du Darfour. Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, la participation a été plutôt bonne (notamment Reuters, Associated Press, BBC, Voice of America, EFE [agence de presse espagnole], Deutsche Press Agentur et Kyodo News). Ils sont disponibles pour des interviews.



*Le lendemain matin, j'étais au bureau de MSF France à Khartoum et deux types en civil nous apportent une lettre nous signifiant notre expulsion. Les types sont embarrassés : « Mais quand même, ça ne vous fait pas de la peine d'être expulsés ? Vous savez, on va tout vous prendre. » Je réponds : « Ce qui nous soucie, ce sont les 800 personnes qui vont perdre leur travail. »*

*Il y a plusieurs hypothèses pour expliquer notre expulsion. Je suppose qu'à la fin de la première journée d'expulsion, pendant la nuit, la sécurité soudanaise s'est réunie : « Qu'est-ce qu'on a fait ? Comment ça s'est passé ? »*

*Alors, soit ça ne leur a pas plu que j'accompagne Reshma, et ils ont décidé de mettre aussi MSF France sur la liste, mais j'ai un doute, car ces types n'étaient que des exécutants, pas des décideurs.*

*Une autre explication, c'est qu'ils ont fait un rapprochement avec la déclaration faite entre-temps par le cabinet du ministre des Affaires étrangères français, Bernard Kouchner, selon laquelle la France et ses États alliés ou partenaires feraient tout pour mettre en œuvre la mesure d'arrestation d'el-Béchar s'il transitait dans un de leurs pays.*

*Tout est possible... Je ne sais pas.*

*Thierry Durand, MSF France, directeur général par intérim, novembre 2007- septembre 2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations, 2008-2011, (en français), interviewé en 2022.*



*Le lendemain, MSF France a aussi reçu son assignation. Ils ont été expulsés. J'ai repensé à cette journée pendant des années et je reste convaincue qu'ils n'auraient pas été expulsés si seulement Thierry était resté silencieux. Des années plus tard, on en a rediscuté tous les deux. Il continuait à penser qu'il avait eu raison.*

*Il avait tort. Il aurait à la rigueur pu dire qu'il représentait le directeur des opérations de MSF Hollande, mais il a fallu qu'il dise qu'il était de MSF France. Il a fallu qu'il implique une autre section là-dedans et c'est ce qui a fait la différence.*

*Reshma Adatia, MSF Hollande/OCA, coordinatrice générale au Soudan d'octobre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*



*MSF Hollande venait juste d'obtenir la permission de vacciner contre la méningite le jour même où leur expulsion a eu lieu. Je suis allée en pleine nuit avec mon collègue médecin soudanais à leur maison à Nyala pendant qu'ils faisaient leurs bagages. On a repris tous leurs projets, mais douze heures plus tard, on était également expulsés. Donc tout cela n'a servi à rien. Pourtant, j'avais l'impression qu'on pouvait quand même faire proposer quelque chose à ces gens. Et j'ai dépensé une quantité insensée d'énergie juste pour tenter de partager toutes les données médicales avec le ministère de la Santé et avec les autres sections de MSF en pensant, dans ce rêve fou, qu'ils seraient capables d'effectuer la vaccination en notre absence. Et finalement, l'épidémie ne s'est pas propagée.*

*Jane Coyne, MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour de novembre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*



*C'était MSF Hollande qui traversait un moment assez tendu avec les autorités soudanaises, au point où ils risquaient d'être expulsés. Mais tout d'un coup, sans crier gare, le directeur des opérations de MSF France s'est retrouvé au beau milieu de la situation et a été expulsé lui aussi. « Tu veux l'ouvrir ? Tu prends toi aussi la porte. » Bon... MSF Hollande, c'était à cause du rapport sur les viols et parce que, de façon générale, ils étaient plus réfractaires. Et plus problématiques pour le gouvernement. Et aussi, il se peut que le gouvernement ait pensé qu'en les expulsant ils ne perdraient pas complètement MSF et que les autres sections resteraient.*

*Eric Thomas, MSF Espagne/OCBA, directeur des opérations, (en anglais), interviewé en 2022.*

**De nombreux États arabes dénoncent l'émission d'un mandat d'arrêt de la CPI contre le président el-Béchar. Ils sont suivis par des médias en langue arabe qui relayent les accusations contre les ONG et publient des articles sur leurs liens supposés avec la CPI.**



**Compte rendu** de la réunion sur le Soudan du conseil exécutif (ExCom) de MSF, 6 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Communication et plaidoyer

Dans l'ensemble, l'ExCom est satisfait de la communication et de la manière dont elle a été gérée par le RIOD et les départements de Communication.

Un plan de plaidoyer a été approuvé par le RIOD : des réunions ont déjà eu lieu. Il y a des projets de rencontres avec la Ligue arabe, l'Union africaine et bien d'autres, et les

membres de l'ExCom joueront un rôle dans ce processus. MSF continuera à communiquer sur sa position et à se démarquer des autres ONG. Pas de déclaration ni de position commune.

L'ExCom est d'accord avec Hans [van de Weerd, directeur général de MSF Hollande] sur le fait qu'il devrait y avoir une prise de position stratégique forte et claire dans les médias arabes. Kris [Torgeson, secrétaire générale de MSF International] indique que le RIOD était du même avis et que la communication travaille sur une stratégie en ce sens.



**Revue de presse** hebdo du 2 mars, MSF France, 9 mars 2009 (en français)

**Extrait :**

Dans une interview diffusée sur TV5 Monde, Marie-Pierre Allié, présidente de la section française, qualifie cette décision de « très brutale, sans aucun égard ». Elle s'indigne : « Nous sommes une organisation humanitaire indépendante et nous avons l'impression d'être traités comme des criminels. »

Pour Thierry Durand, directeur des opérations, interrogé sur France 24 : « C'est un signe politique fort du gouvernement soudanais. La décision n'a pas été expliquée et aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par les membres de MSF. »

Dans le journal « Monde » de LCI, Meinie Nicolai (MSF Belgique [présidente]), à Johannesburg, est, elle aussi catégorique : « On bafoue notre indépendance en liant notre sort à un dossier politique. »

Sur France Inter, Marie-Pierre Allié tire la sonnette d'alarme : « Il y a déjà des cas de méningite qui sont en train d'apparaître, on craint une épidémie. »

La presse en ligne couvre largement l'information : de nombreux sites, comme *lexpress.fr*, *lemonde.fr*, *20minutes.fr* et *nouvelobs.com*, titrent sur l'expulsion de MSF. Le site d'information en ligne Rue 89 interroge Christophe Fournier, président du mouvement international : « MSF est consternée par cet ordre qui rend la population du Darfour otage d'agendas politique et judiciaire. »

Le 6 mars, MSF organise une conférence de presse à Paris. Le journal de RFI diffuse une interview de Marie-Pierre Allié : « Nous faisons face depuis de nombreuses semaines, de nombreux mois à plus de difficultés administratives en termes d'obtention de visa, de permis de travail », explique-t-elle. « Les conséquences sur la population vont être dramatiques. [...] Nous assurons les soins pour environ 300 000 à 400 000 personnes au Darfour. Il y a encore des centaines de milliers de personnes qui dépendent de l'aide internationale. »

À noter que de nombreux médias internationaux ont aussi couvert cette expulsion : *The Guardian*, *The Herald Tribune*, ainsi que la *BBC*, *Sky News* qui ont interviewé Thierry Durand. Le média arabe Al Jazeera a également réalisé une interview de Christophe Fournier.



Couverture du point de presse sur les expulsions du Darfour à Nairobi, **Message** de Susan Sandars, chargée d'information régionale à Nairobi, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

*The Independent* (Royaume-Uni)

« Selon les travailleurs humanitaires, une crise humanitaire se profile au Darfour » par Daniel Howden à Nairobi, *mardi 10 mars 2009*

Selon des travailleurs humanitaires expatriés expulsés du Soudan, des milliers d'enfants inscrits aux programmes alimentaires font face à la famine, des patients en attente de chirurgie ont été laissés dans des services hospitaliers sans médecin et 90 000 déplacés d'un seul camp du Darfour se trouvent à présent sans défense face à une épidémie mortelle de méningite,

« De nombreuses vies seront perdues », a déclaré le Dr Philip Ejikon, de la section hollandaise de Médecins Sans Frontières, hier à Nairobi. Les opérations de MSF Hollande qui fournissaient auparavant des soins médicaux de base à pas moins de 450 000 habitants du Darfour ont été démantelées.

Les expulsions sont intervenues en représailles au mandat international inculquant le président Omar Al-Bashir de crimes de guerre au Darfour, où sévit une guerre de rébellion. « Ils ont pris pour cibles de grandes organisations qui menaient d'importantes opérations alimentaires ainsi que des programmes de soins médicaux, eau et services d'hygiène », a indiqué le directeur général de MSF Hollande, Hans van de Weerd. Il a affirmé que son organisation nourrissait à elle seule 2 000 jeunes enfants et qu'elle avait aidé à mettre au monde 50 000 bébés au cours de l'année passée.

Le gouvernement a accusé MSF et d'autres organisations de travailler avec la Cour pénale internationale, ce qu'elles ont nié catégoriquement. [...]

*Nation* (journal kényan)

[...] Médecins Sans Frontières a appelé à la remise en question de son expulsion en raison des souffrances humaines qu'elle laisse présager.

M. Hans van de Weerd, le directeur général de MSF Hollande, a déclaré à Nairobi ne pas avoir connaissance des raisons motivant leur expulsion, la confiscation de leur équipement, la liquidation des comptes bancaires et la saisie des effets personnels des travailleurs, étant donné qu'ils n'ont jamais eu de liens avec la CPI.



*J'ai donné une conférence de presse à Nairobi. Le lendemain, dans un des plus grands journaux du Kenya, il y avait un article qui en gros disait : « MSF condamne el-Béchar. » Et il était accompagné d'une photo de moi menaçant avec mon doigt. J'étais un peu contrarié par cette photo que je ne trouvais pas très utile dans ce contexte ! Mais cette conférence de presse a été très suivie parce qu'on était parmi les seuls à s'exprimer publiquement au moment où toutes ces agences étaient expulsées.*

*Ceux qui ont décidé de couvrir la conférence de presse et qui y ont assisté étaient en général très intéressés par le sujet. Les médias qui soutenaient el-Béchar n'étaient pas très enthousiastes à l'idée de parler de ce genre de sujet. Certains journaux ont encensé el-Béchar pour avoir adopté une posture courageuse et mis dehors tous ces étrangers.*

*Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général 2008-2011, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 11 mars 2009, le personnel international de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA est évacué du Soudan. Dans un communiqué de presse, MSF publie leurs témoignages sur la situation au Darfour après l'expulsion des ONG.**



« Inquiétude et confusion à la suite de l'expulsion des équipes du Darfour »  
**Communiqué de presse** de MSF, 11 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Vingt-huit travailleurs humanitaires expatriés sont récemment arrivés à Paris et Amsterdam après les expulsions des sections française et hollandaise de Médecins Sans Frontières du nord du Soudan. Ces deux sections représentaient la moitié du personnel de MSF opérant au Darfour. Ils s'inquiètent tous à propos de l'avenir de ceux avec qui, et pour qui, ils ont travaillé pendant des semaines ou des mois et se demandent pourquoi ils ont dû interrompre cette aide médicale essentielle.

« Je ne comprends tout simplement pas », déclare Éric Jeunot, qui a servi pendant sept mois en tant que responsable de programme de MSF à Zalingei, au Darfour de l'Ouest. [...] Depuis décembre 2003, MSF fournissait de l'aide médicale dans cette ville de 130 000 habitants dont la population comprend 100 000 personnes déplacées. « J'ai du mal à y croire. Je revois les douzaines de patients qui venaient tous les jours à la clinique dans le camp de personnes déplacées à Hassa Hissa. Désormais, ils trouveront porte close. Nous avions également deux centres nutritionnels pour les enfants atteints de malnutrition sévère. Et nous fournissions gratuitement des soins dans les services de l'hôpital où nous travaillions. À présent, il se pourrait qu'il soit demandé aux patients de payer, ce qui est particulièrement inquiétant étant donné qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens. Et c'est sans parler du personnel médical, qui ne recevra plus de rémunération complémentaire de notre part. Ils pourraient être moins motivés à poursuivre leur travail à l'hôpital. »

Les problèmes sont déjà visibles. Pauline Busson, ancienne responsable de programme de MSF à Nertiti, a reçu un appel à l'aide de membres de l'équipe du personnel local. « Ils m'ont dit : "Nous n'avons plus de nourriture pour alimenter les patients hospitalisés. Nous ne pouvons pas payer pour transférer les patients qui ont besoin d'une opération chirurgicale ou d'une césarienne à Zalingei, ou pour envoyer immédiatement ceux qui sont atteints de méningite à Nertiti." Que pouvais-je dire ? Il n'y a rien que je puisse faire ! Je leur ai donc dit d'aller voir les autorités locales. C'est maintenant leur responsabilité. MSF ne peut plus leur venir en aide. » [...]

Dans le camp de 90 000 personnes déplacées de Kalma, où une épidémie de méningite a éclaté, les vaccinations devaient commencer samedi 7 mars. « C'est un total désastre », déclare Lydia Geirsdottir, qui a passé là-bas neuf mois à coordonner les projets de Médecins Sans Frontières dans le camp. « Les gens atteints de méningite ne recevront pas de traitement et il n'y aura plus de transfert de patients à l'hôpital de Nyala ni de campagnes de vaccination. Ce qui veut dire que les gens peuvent mourir. »

## **2. Premières négociations et démarches de plaidoyer**

**L'expulsion de deux centres opérationnels de MSF suscite de sévères critiques à l'encontre du gouvernement soudanais de la part des Nations unies et de nombreux États. L'équipe de représentation et de plaidoyer de MSF (HART) multiplie les réunions avec les acteurs diplomatiques afin de s'assurer de leur soutien dans les négociations à venir avec les autorités soudanaises pour tenter de reprendre les opérations.**

**En revanche, les ONG internationales et les agences humanitaires demeurent réticentes à prendre la parole publiquement, préférant approcher de manière discrète et bilatérale des acteurs soudanais moins hostiles.**



« Soudan & Plaidoyer objectifs et proposition » **Message** d'Emmanuel Tronc, MSF International, coordinateur représentation et plaidoyer, aux directeurs des opérations de MSF, à Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Christophe Fournier, MSF International, président, Malika Saim, MSF France/OCP, directrice des urgences, Jean-Clément Cabrol, MSF International, secrétaire général médical, 5 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Chers tous,

Concernant l'expulsion des sections de MSF, en essayant de sortir d'une approche strictement réactive, de notre point de vue, nous devons développer une initiative de plaidoyer basée sur nos objectifs principaux, en interagissant avec les différents acteurs :

- pour confirmer l'expulsion de MSF France et MSF Hollande et mettre l'accent sur les conséquences médicales et humanitaires ;
- pour préserver la capacité d'action des centres opérationnels qui ont encore l'autorisation de rester ;
- pour préserver une marge de manœuvre en vue de la difficile négociation à venir sur notre nouveau *modus operandi* (possible passation de programmes de MSF France et MSF Hollande aux autres centres opérationnels, nouvel accord technique, retour d'une partie du personnel expatrié évacué, etc.) ;
- pour vérifier avec eux s'ils pensent qu'il y a une possibilité de dialogue ou de négociations avec le gouvernement du Soudan pour qu'il réexamine cette décision et pour voir s'ils sont disposés ou peuvent nous aider sur ce front ;
- pour mieux comprendre la stratégie de Khartoum et les développements politiques et militaires à venir sur le terrain ;
- pour réaffirmer avec force notre indépendance vis-à-vis du processus de la CPI.



« Notes sur le Darfour » **Message** de Fabien Dubuet, MSF International, chargé de liaison avec les Nations unies, à Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, directeur des opérations, Christophe Fournier, MSF International, président, Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, 5 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Washington, Paris et la Commission européenne ont publiquement appelé Khartoum à revoir sa décision. En outre, la Chine, la Ligue arabe, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique et la Syrie ont appelé le Conseil de sécurité à suspendre les procédures de la CPI. À noter le silence du Tchad et de Deby. D'autres tels que l'Iran, le Hezbollah, la Turquie (qui a qualifié en privé la décision du gouvernement du Soudan d'« énorme erreur ») ou l'Afrique du Sud se sont contentés de condamner ou d'exprimer des préoccupations concernant l'inculpation et le mandat d'arrêt. [...]

Pour information, j'ai largement fait circuler nos deux communiqués de presse aux fonctionnaires de l'ONU, à la communauté diplomatique (notamment à l'UA, la Ligue arabe, l'OCI et aux États arabes et musulmans), au CICR et à la communauté des ONG.

Pour faire simple, non seulement l'ONU intensifie sa communication publique à propos de l'expulsion, mais elle entame également des efforts diplomatiques intenses qui visent à mettre la pression sur le Soudan, les membres permanents du Conseil de sécurité (P5), la Ligue arabe et l'UA. Ils tentent de rassembler une masse critique pour réexaminer la décision du gouvernement du Soudan, en utilisant une disposition du droit national soudanais permettant de faire appel dans un délai de trente jours. Cette approche est considérée comme pouvant mener à une potentielle sortie de crise permettant à Khartoum de sauver la face, bien que de nombreux contacts à l'ONU et au sein des ministères des Affaires étrangères soient très pessimistes quant au possible réexamen de la décision du gouvernement du Soudan, qui a été prise au plus haut niveau.



« Les autres organisations.... ma teleconf » **Message** d'Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, aux directeurs des opérations de MSF, Emmanuel Tronc, coordinateur représentation et plaidoyer, Marcel Langenbach, MSF Hollande/OCA, responsable de programme ; cc : Vanessa van Schoor, MSF Hollande/OCA, responsable de programme Soudan, 6 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

teleconf : OXF, SCF x 2, ACF, IRC, MERCY CORPS, MSF, CARE, VOICE, ICVA

- La plupart préfèrent effectuer une approche discrète des acteurs soudanais moins hostiles, ou un recours juridique, en gardant profil bas et uniquement descriptif afin de ne pas mettre en péril les chances de reprendre leurs activités.
- Résultat : une déclaration commune portée sur l'espoir et la demande à l'ONU d'une direction et d'une communication fortes. Beaucoup d'inquiétude en ce qui concerne le caractère lacunaire des informations et le plaidoyer.
- Un détail intéressant : l'ONU pourrait envisager d'employer la totalité des 6 500 membres du personnel [des ONG] afin de poursuivre le travail ? Cela suscite des inquiétudes quant à des soupçons possible de complicité...
- Je leur ai dit que j'étais découragé par leur manque de positionnement fort et que la communication des ONG devait encourager l'ONU à maintenir un équilibre entre de multiples intérêts.
- Je n'ai pas accepté de signer de déclaration commune, ni d'être mentionné dans un courriel au nom des sept adressé à John Holmes et demandant une initiative et un leadership de l'ONU.

**Soutenus par le CICR, les responsables de MSF continuent à solliciter une rencontre à haut niveau avec les autorités soudanaises, en particulier avec le ministre des Affaires humanitaires, Ahmad Muhammad Haroun. Celui-ci se trouve faire partie des individus visés par les mandats d'arrêt pour crimes au Darfour émis par la CPI.**

**Le 6 mars 2009, les directeurs des opérations (RIOD) et les directeurs généraux des sections opérationnelles (ExCom) de MSF reconnaissent leur besoin de coopérer plus sur la question du Soudan. Ils s'accordent sur le fait que MSF doit s'unir pour empêcher que le gouvernement joue sur les divisions entre les différentes sections du mouvement.**

**Le RIOD commence à discuter de l'avenir des opérations de MSF au Soudan : est-ce que toutes les sections doivent se retirer ou celles qui sont encore en place doivent-**

**elles rester ? Faut-il organiser les opérations différemment ? Ils s'accordent sur la nécessité de rester en contact avec le personnel soudanais.**

**Le 8 mars, une ébauche d'accord entre sections établit les principes définissant ce que devrait être l'espace humanitaire de MSF au Soudan. Ce document servira de base aux négociations à venir avec le gouvernement soudanais.**



**Compte rendu** de la réunion de l'ExCom (comité exécutif) de MSF sur le Soudan, 6 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Le comité exécutif soutient la nécessité d'agir comme une organisation unie et de discuter et de coopérer au sein du bureau du RIOD ainsi qu'au niveau de l'ExCom. Faire front ensemble est le plus important puisque le gouvernement a beaucoup joué sur le fait que nous sommes organisés en sections.

Réunion avec Haroun

Kris [Torgeson, secrétaire générale de MSF International] rapporte que la coordinatrice de MSF Suisse/OCG pourrait organiser via le CICR une réunion avec Haroun (ministre des Affaires humanitaires) à Khartoum. Haroun doit rappeler le CICR demain à 13 heures pour confirmer ou infirmer. La réunion pourrait avoir lieu samedi ou dimanche. Rien n'est confirmé et les chances sont faibles. [...]

Le comité exécutif considère qu'il est plus important de s'assurer que la réunion ait bien lieu et d'en définir l'ordre du jour, plutôt que de s'occuper de la composition de la représentation de MSF. [...]

Principaux points à prendre en compte selon l'ExCom :

- Présenter MSF comme un mouvement uni.
- Réitérer les positions prises publiquement.
- Protester contre l'expulsion et demander des informations sur ses raisons.
- Faire part de nos inquiétudes quant à la sécurité des personnes sur le terrain, des équipes de MSF restantes et du personnel avec qui nous n'avons aucun contact.
- Enfin, discuter de la façon dont on continue le travail là-bas, de la manière de venir en aide à la population et des conditions qu'on souhaite pour poursuivre le travail au Soudan. [...]

Le RIOD a commencé à discuter :

- Des conditions requises pour que MSF continue à travailler,
- De la capacité des sections restantes à combler les lacunes consécutives aux expulsions des centres opérationnels de MSF et de toutes les autres organisations et sur la façon de s'organiser pour ce faire,
- Du *modus operandi* pour les opérations à l'avenir : est-ce qu'on reste ? Est-ce que toutes les sections restent ? Est-ce qu'on organise nos opérations différemment ?

Pour Christian [Captier, directeur général de MSF Suisse/OCG], MSF n'est pas encore dans une position lui permettant de parler de conditions, n'étant pas certaine de pouvoir continuer à travailler dans le pays. Même si cela est techniquement possible, il faut réfléchir à un positionnement : devons-nous rester à tout prix ou adopter une autre stratégie ? On a besoin de quelques jours avant de pouvoir prendre une décision.

Christian insiste sur le fait qu'on ne doit pas sous-estimer les autres parties du pays et qu'on doit se préparer à la survenue d'autres événements dans les mois à venir (à Djouba, au Soudan du Sud...). On doit adopter une perspective plus large incluant l'intégralité du Soudan et certains pays voisins et commencer à penser à une stratégie plus globale.

Filipe [Ribeiro, directeur général de MSF France/OCP] indique qu'OCP pourrait envisager de renvoyer du personnel au Darfour pour aller discuter avec notre personnel local et les personnes qu'on a laissées. Il semble que le HAC ait autorisé certaines personnes à rester plus longtemps et qu'ils ne soient plus aussi pressant pour mettre tout le monde dehors au plus vite.

Pour Christopher [Stokes, directeur général de MSF Belgique/OCB], on doit s'assurer qu'on maintient bien le contact avec le personnel.



« Principes définissant l'espace humanitaire pour MSF au Soudan » **Ébauche** de l'accord intersectionnel (RIOD), 8 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Les principes suivants constituent la base de l'action de MSF au Soudan et doivent servir à guider les négociations conduites avec les autorités à haut niveau et à évaluer si les conditions sont réunies pour la poursuite de la présence de nos équipes, en particulier au Darfour mais également au-delà.

1) Capacité à remplir notre mission sociale, c'est-à-dire à assister les populations vulnérables, victimes de conflits, de maladies et d'exclusion

- Reconnaissance par le gouvernement du Soudan qu'il y a, aujourd'hui encore, des victimes de conflits et de maladies qui ont besoin de l'assistance fournie par les organisations internationales, comme le prévoit le DIH.
- Reconnaissance par le gouvernement du Soudan que l'action humanitaire de MSF a lieu dans le cadre :
  - Des principes du DIH, et notamment de ceux faisant référence au secours médical pour les victimes de conflits,
  - De la loi nationale de 2006 relative à l'organisation du travail volontaire humanitaire,
  - Et qu'elle est indépendante de l'ONU et de la CPI dans ses objectifs comme dans ses moyens.
- Capacité à mener des évaluations dans de nouveaux sites et à répondre aux situations nouvelles (épidémies, malnutrition, etc.).
- Délivrance sans restriction des soins médicaux et non médicaux (alimentation, eau et services d'hygiène) correspondant aux besoins des populations après l'évaluation réalisée par nos équipes.
- Présence continue du personnel expatrié, notamment le personnel médical, pour des raisons d'efficacité des programmes, de proximité et de responsabilité vis-à-vis de nos donateurs privés.
- Reconnaissance par le gouvernement du Soudan que l'assistance humanitaire de MSF, fournie dans le cadre du DIH, ne constitue ni une atteinte ni une interférence dans les affaires internes affectant la souveraineté du pays (article 6 de la loi de 2006).

2) Capacité à communiquer sur les besoins humanitaires et médicaux des populations

- Le gouvernement du Soudan accepte que MSF rende publiques les informations obtenues dans le cadre de ses activités médicales et humanitaires en ce qui concerne la population civile et les victimes de conflits et de maladies, en vue d'alerter les différentes parties prenantes quant à leurs obligations de respecter les populations et le DIH.
- Le gouvernement du Soudan prend acte de l'engagement de MSF à ne pas transmettre quelque information que ce soit à la CPI ni à aucune autre institution judiciaire.

### 3) Respect des autorités vis-à-vis de la neutralité de l'organisation

- Pas de pression injustifiée sur le personnel expatrié ou local.
- Pas de saisie ou d'utilisation temporaire des actifs (véhicules, radios...).
- Liberté d'embaucher du personnel local en se basant sur les compétences évaluées par MSF.
- Capacité à travailler en collaboration avec des groupes d'opposition afin de négocier la sécurité de notre personnel.

### 4) Application de l'accord dans la pratique via

- Le respect des accords écrits et des procédures révisées (visas, enregistrements médicaux...),
  - Une procédure de permis de circuler autorisant le personnel expatrié à rester de façon effective sur le site du projet pendant la période de sa mission,
  - Le respect de la sécurité des équipes par toutes les administrations et tous les employés du gouvernement du Soudan (Forces armées soudanaises, sécurité nationale, HAC).
- Des ordres adressés aux différents niveaux de l'administration (HAC, sécurité nationale, Forces armées soudanaises, ministère de la Santé).

### 5) Établissement d'une « ligne rouge » entre MSF et le gouvernement du Soudan pour garantir la résolution des infractions pratiques aux principes convenus

- Possibilité de rencontrer la hiérarchie du HAC et du ministère de la Santé en cas de problème.
- Suivi de l'accord avec le ministre deux fois par an.

**Le 9 mars 2009, dans l'attente d'une conversation téléphonique prévue le lendemain entre le président du Conseil international de MSF et le ministre des Affaires humanitaires soudanais, les directeurs des opérations de MSF (RIOD) réaffirment que l'objectif principal reste d'organiser une réunion à haut niveau avec les autorités soudanaises et s'accordent sur le principe d'écrire une lettre au président el-Béhir.**

**Ils s'accordent également sur le fait que, dans sa communication, MSF doit protester contre l'expulsion et réaffirmer sa volonté d'acteur indépendant de continuer à mener des opérations au Darfour.**

**De leur côté, les coordinateurs de MSF au Soudan, auxquels se joignent le directeur des opérations de MSF France et le directeur général de MSF Royaume-Uni, présents à Khartoum à cette époque, font savoir que, selon eux, le moment n'est pas propice pour une requête auprès du président soudanais. Ils craignent qu'une**

**telle démarche n'affaiblit les objectifs de MSF à long terme et plaident plutôt pour concentrer les efforts sur le rétablissement d'une relation différente avec le gouvernement.**

**Selon le coordinateur de la représentation et du plaidoyer de MSF International, les ambassadeurs soudanais eux-mêmes ignorent ce que veut leur gouvernement. Il recommande d'éviter toute référence ou analyse concernant la question du génocide.**



**Compte rendu** final de la téléconférence du RIOD sur le Soudan et décision (9/03) et téléconférence le 10/03 à 11h30 »**Message** d'Emmanuel Tronc, MSF International, coordinateur représentation et plaidoyer, à Meinie Nicolai, MSF Belgique, présidente, Laurent Ligozat, MSF Suisse/OCG, directeur adjoint des opérations, Arjan Hehenkamp, MSF Hollande/OCA, directeur des opérations, Jérôme Oberreit, MSF Belgique/OCB, directeur des opérations ; cc : Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Christophe Fournier, MSF International, président, Fabien Dubuet, MSF International, chargé de liaison avec les Nations unies, 9 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

1/ Stratégie et principes de base

\* Le RIOD convient que l'objectif principal est d'obtenir une réunion de haut niveau avec les autorités. La conversation téléphonique du 10/03 à 7h00 entre Christophe Fournier et Haroun est censée obtenir la garantie de la tenue d'une série de discussions à Khartoum. [...] Au niveau de Khartoum, MSF a déjà eu l'opportunité de faire passer des messages clairs au HAC concernant la question de la CPI/les principes de MSF, le rôle/ positionnement spécifique de MSF.

=> Le propos mettra l'accent sur notre espace de travail au Darfour et nous aidera à définir les critères opérationnels quant à la décision de rester ou non dans le nord du Soudan [...]

2/ Lettre au président el-Béchir

\* Tout le monde est d'accord sur le principe, mais on attend la discussion avec Haroun pour être sûrs que cela ne créera pas de nouvelles tensions avec les autorités. [...]

4/ Faire appel ou ne pas faire appel ?

\* Pour beaucoup, un recours juridique n'a pas vraiment de sens.

\* MSF Hollande/OCA a insisté pour que soient abordés le recours, l'ordre d'expulsion et la façon dont il est organisé. La position n'est pas encore définie. C'est Marc [DuBois, MSF Royaume-Uni, directeur général] qui fera des recommandations dans ce domaine.

\* Pas assez d'éléments pour emprunter cette direction mais le RIOD est conscient de l'importance du fait de s'en tenir à nos principes opérationnels.

5/ Plaidoyer/communication

\* Importance de ne pas mettre la pression sur Khartoum via la série de discussions.

\* Nous devons nous concentrer sur nos protestations contre la décision et sur notre disposition à continuer d'opérer au Darfour en tant qu'acteur indépendant.

=> Le message principal est notre demande au gouvernement du Soudan de revoir sa décision d'expulser deux sections de MSF.

\* Nous devons éviter de faire référence dans les documents à la question du génocide, qui doit être abordée seulement à l'oral et pas de façon proactive. Pour MSF Belgique/OCB, on doit éviter de la mentionner dans toutes les déclarations publiques. Lors de la réunion bilatérale, si elle est abordée, il est possible d'y répondre, mais même dans ce

cas, on doit éviter tout développement. Notre préoccupation est notre expulsion du pays et le sort de la population à l'heure actuelle à la suite de ces expulsions.



« Position des équipes de terrain OCA » **Message** de Marc DuBois, MSF Royaume-Uni, à Vanessa van Schoor, MSF Hollande/OCA, responsable de programme Soudan, Marcel Langenbach, MSF Hollande/OCA, responsable des opérations, Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général, Thierry Durand, MSF France/OCP, directeur des opérations, Kris Torgeson, MSF International, secrétaire générale, Emmanuel Tronc, MSF International, coordinateur représentation et plaidoyer, Reshma Adatia, MSF Hollande/OCA, coordinatrice au Soudan, 9 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Ci-joint un document résumant notre position (Reshma, Jose, Marc) ici sur le terrain, au milieu des rumeurs de rédaction d'une lettre à el-Béehir ou de pression pour que les expulsions soient annulées. J'ai discuté avec Thierry et il est en grande partie d'accord, même si je ne veux pas parler en son nom.

Il me semble vraiment clair qu'actuellement ce n'est pas du tout le moment d'adresser une demande ou une requête au niveau de la présidence. Par ailleurs, je pense que cela affaiblira notre position concernant nos objectifs à long terme. Ce qui se passe ici en ce moment est considérable. On devrait être assez matures pour comprendre tous les enjeux politiques, plutôt que naïfs au point de se croire scandalisés d'être embarqués dans ces jeux politiques. Idem pour ce qui est de notre insistance permanente sur le fait que nous n'avons rien à voir avec la CPI. Ces éléments passent à côté du problème. On doit aussi réaliser à quel point nos cinq ou six projets sont petits dans ce contexte.

**Le 10 mars 2009, un ambassadeur arabe aux Nations unies confirme à MSF que le gouvernement soudanais se considère menacé par les rapports que les ONG internationales pourraient produire à son encontre. Il conseille à MSF d'éviter de communiquer publiquement afin de recréer des liens de confiance et de rencontrer les conseillers clés du gouvernement, sans toutefois en attendre beaucoup dans les semaines à venir.**



« Soudan & plaidoyer (A. Haroun & ambassadeur arabe) » **Message** d'Emmanuel Tronc, MSF International, coordinateur représentation et plaidoyer, à Fabien Dubuet, MSF International, chargé de liaison avec l'ONU, à MSF Belgique/OCB, MSF France/OCP, MSF Hollande/OCA, MSF Suisse/OCG, directeurs des opérations, directeurs de la communication et chargés de communication, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

[2/ Ambassadeur arabe \(9/03\)](#)

En substance, il a affirmé qu'il s'agissait d'une crise sans précédent (première fois qu'un président en exercice est poursuivi par la CPI) et que le Conseil de sécurité de l'ONU est responsable pour ne pas avoir pris en compte les signaux qui ont été envoyés (par les États de la Ligue arabe, l'UA...). Le Soudan est le cœur de l'Afrique et les États africains tout comme les États arabes le soutiennent. Ce processus politique ne manquera pas

d'affecter l'assistance humanitaire. Le gouvernement du Soudan est menacé par les ONG qui rapportent des faits à son encontre et pour MSF, il est essentiel de reconstruire la confiance avec lui. La question consiste à savoir comment y parvenir. Selon lui, nous devons être patients et prudents dans la mesure où toute tentative d'action (communication publique, tribune, lettre...) pourrait affecter de façon négative les opérations de MSF. Nous devons privilégier les canaux diplomatiques en rencontrant ses conseillers clés, sans avoir d'attentes fortes dans les prochaines semaines.

Les acteurs humanitaires doivent éviter de croire que leurs actions peuvent être préservées et qu'ils peuvent poursuivre leurs programmes de façon isolée. C'est impossible.

Les États de la Ligue arabe sont actifs dans la défense du Soudan et agissent en tant que médiateurs pour obtenir une suspension de la décision pour une durée d'un an, pour permettre à la crise de s'apaiser et pour enquêter sur qui a réellement fait quoi en termes de collaboration avec la CPI.

Patience, pas de communication publique contre les autorités soudanaises, promotion des réunions bilatérales

**Le 10 mars 2009, le ministre soudanais des Affaires humanitaires, Ahmed Haroun, accepte d'aider MSF à obtenir des visas pour les membres de la délégation qui doit se rendre à Khartoum pour la rencontre à haut niveau avec les autorités.**

**Le président du Conseil international de MSF, Christophe Fournier, reçoit de la part d'ambassadeurs le conseil de communiquer le plus possible sur l'indépendance de MSF vis-à-vis de la CPI et sur le fait qu'elle n'échange aucune information avec les tribunaux internationaux. Un courrier en ce sens est aussitôt envoyé à Haroun, insistant sur les besoins médicaux urgents qui ne sont plus pris en charge depuis les expulsions et demandant un statut spécial pour le mouvement MSF.**

**Le même jour, l'ExCom convient de concentrer le plaidoyer et la communication publique de MSF sur les besoins des populations et sur son absence de liens avec la CPI, plutôt que d'appeler à la remise en question de la décision d'expulsion.**



**Lettre** du Dr Christophe Fournier, président du Conseil international de MSF, à M. Ahmed Haroun, ministre d'État aux Affaires humanitaires du Soudan, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Comme je l'ai indiqué ce matin lors de notre conversation, il est très important pour MSF que les autorités soudanaises comprennent que nous n'avons absolument aucune relation avec la Cour pénale internationale (CPI). Depuis la création de la CPI, toutes les sections de MSF ont adopté une politique interne contraignante afin de s'abstenir de toute coopération avec elle. Cette politique a été exposée et expliquée à la CPI de façon à s'assurer que MSF ne soit pas contrainte ou citée à comparaître afin de lui fournir des informations ou des témoignages. Cette politique repose sur la reconnaissance du fait que les activités humanitaires doivent rester indépendantes de tout processus politique et judiciaire afin d'être en mesure de fournir une assistance médicale impartiale et de porter secours aux populations qui en ont besoin pendant des périodes de violences.

La politique de MSF vis-à-vis de la CPI s'applique à tous les pays où MSF opère, dont le Soudan. En ce qui concerne cette politique et le Soudan de façon spécifique, je souhaiterais vous assurer que :

- MSF demeure complètement indépendante de toutes les procédures judiciaires et qu'elle ne les a pas soutenues de quelque façon que ce soit ;
- MSF ne commente pas le travail ou la mise en examen de la CPI ou encore la position du gouvernement soudanais à cet égard ;
- MSF n'a pas fourni la moindre information à la CPI ou à M. Moreno Ocampo ;
- MSF a l'intention de conserver comme principaux partenaires directs ses interlocuteurs soudanais et les autorités officielles.

MSF est toujours restée fidèle à sa politique vis-à-vis de la CPI et c'est la raison pour laquelle il nous est impossible de comprendre la décision d'expulser la moitié de nos équipes du Darfour. Si nous n'avons pas exprimé suffisamment clairement notre position, nous le regrettons, mais nous avons envoyé une lettre au HAC en juillet 2008 afin de la clarifier et je me suis personnellement assuré qu'une déclaration concernant cette position soit rendue publique via tous nos sites internet. J'espère donc qu'il s'agit simplement d'un malentendu et que le gouvernement soudanais sera disposé à reconsidérer sa décision d'expulser une partie de nos équipes.

MSF opère au Soudan depuis 1978 et au Darfour depuis 2003. [...] Au cours de la réalisation de notre travail au Soudan, MSF a pleinement respecté la souveraineté du Soudan et la législation nationale, ainsi que le droit international humanitaire, tout en cherchant à maintenir un dialogue constructif à tous les niveaux avec les autorités soudanaises. Aujourd'hui, il nous semble que la situation des populations au Darfour est extrêmement préoccupante. Il y a un besoin absolu de soins médicaux vitaux, particulièrement pour les plus vulnérables. [...] À l'heure actuelle, nous ne sommes plus en mesure de maintenir une part importante de notre programme. [...]

Vous m'avez demandé de vous donner plus de détails sur les besoins médicaux urgents à propos desquels nos équipes sont inquiètes à la suite des ordres d'expulsion.

Nos priorités les plus pressantes :

- Vacciner contre la méningite dans tous les camps au Darfour où cela n'a pas encore été fait, notamment dans ceux de Kalma et Thur où des épidémies ont déjà été confirmées ;
- Maintenir l'apport en soins médicaux appropriés, en nourriture, en eau potable et en services d'hygiène ;
- Mettre sur pied un système de réponse d'urgence afin de permettre une réponse rapide aux potentielles dégradations de l'état de santé de la population, notamment en ce qui concerne la malnutrition et l'apparition d'épidémies. [...]

MSF souhaiterait pouvoir continuer à fournir des soins médicaux essentiels pour ceux qui en ont besoin au Darfour, mais nous ne serons capables d'y parvenir que si les autorités et les communautés à tous les niveaux peuvent nous accepter en tant qu'organisation humanitaire indépendante et neutre et si nous pouvons mobiliser collectivement toutes nos ressources afin d'évaluer l'urgence des besoins médicaux et d'y réagir rapidement.

Comme je l'ai évoqué ce matin, je vous serais reconnaissant de bien vouloir envisager que nous discutons avec votre administration d'un accord qui viserait à octroyer un statut spécial à MSF dans son ensemble. La conservation de notre espace de travail et notre capacité à être le plus efficace possible sont des éléments clés que nous aimerions approfondir avec vous.



**Compte rendu** de la réunion de l'ExCom de MSF sur le Soudan, 10 mars 2009  
(en anglais)

**Extrait :**

Notes sur la conversation téléphonique de Christophe [Fournier, président du Conseil international de MSF] avec le ministre Haroun

Le ministre Haroun :

- Est favorable à la tenue d'une réunion dès que possible ;
- Est conscient qu'elle aurait lieu avec une délégation composée de directeurs généraux et dirigée par Kris [secrétaire générale de MSF International] ;
- Est ouvert à la discussion concernant tout projet futur mais a déclaré que rien ne pouvait être modifié à ce stade ;
- Considère qu'il est très important que nous restions en contact avec lui et ses collaborateurs ;
- S'est engagé à soutenir le processus des visas en appelant les ambassades et il a demandé à recevoir des copies des passeports et des demandes de visa (que nous avons envoyées via le CICR).

Impressions du CICR concernant Haroun : il tient ses engagements. Le CICR a pu compter sur lui pour des problèmes concrets. Il a une approche axée sur les solutions et n'est pas trop politisé.

La réunion doit avoir lieu dès que la question des visas sera résolue. Nous verrons si Haroun tient son engagement de soutenir nos demandes.

Remarques sur les réunions de Christophe avec les ambassadeurs

Tous les ambassadeurs :

- Ont conseillé de laisser s'apaiser la situation pendant un moment et ont indiqué qu'ensuite il y aurait de la place pour le dialogue et la discussion ;
- Indiquent qu'en attendant nous devons rester en contact, développer ceux qui sont établis et reprendre contact ; autant que faire se peut, à tous les niveaux avec les autorités soudanaises ;
- Ont confirmé que c'est el-Béehir qui a pris la décision. Par conséquent, d'autres membres du gouvernement pourraient envisager de façon positive notre intention de rester en contact ou de reprendre contact avec eux.
- Pensent qu'il est très important en ce moment d'avoir autant de visibilité que possible en ce qui concerne notre position à l'égard de la CPI (indépendance, pas de partage d'information, etc.) et ils recommandent que nous communiquions autant que possible sur cette question.
- Ont conseillé d'envoyer une lettre à des personnes clés en expliquant notre position vis-à-vis de la CPI et notre inquiétude concernant le Darfour.

Discussion

Christopher [Stokes, directeur général de MSF Belgique/OCB] se demande s'ils autoriseraient le retour d'une section ayant été expulsée. Christophe [Fournier] remarque que Haroun a déclaré qu'il n'avait pas pris la décision et qu'il n'était pas possible de revenir sur la décision d'el-Béehir à ce stade. [...]

Hans [van de Weerd, directeur général de MSF Hollande/OCA] trouve un peu ironique que les responsables du HAC que nous avons essayé de rencontrer en vain pendant des mois nous conseillent à présent de rester en contact. Il trouve également étrange qu'ils nous prodiguent maintenant des conseils sur la stratégie de plaider et comment dépeindre la CPI et prendre nos distances avec elle. Hans pense que nous ne devons pas

être trop naïfs et rester conscients du fait qu'il existe une stratégie délibérée et réfléchie concernant les ONG.

[...] Selon Christophe, Haroun a dit qu'il appréciait MSF et qu'il n'avait rien contre MSF (ce qu'il a de nouveau affirmé au CICR par la suite en disant même que MSF n'aurait pas dû être expulsée).

Christophe a demandé à Haroun un accord spécial sur la présence de MSF au Soudan dans son l'ensemble, en faisant valoir que c'était mérité au vu de l'ampleur de nos activités et de notre identité. Haroun a dit qu'il ne pouvait pas répondre positivement aujourd'hui mais que nous pouvions en discuter.

Pour Filipe [Ribeiro, directeur général du centre opérationnel de Paris de MSF], cette situation est schizophrénique. Il ne comprend pas comment ils peuvent être si sympathiques après avoir été si désagréables. Il se demande si le même message a été donné aux autres ONG.

Kris indique que, grâce au réseau et à la réputation de MSF, Fabien [Dubuet, chargé de liaison de MSF avec l'ONU] a pu obtenir de nombreuses réunions de haut niveau à New York avec des acteurs clés, que d'autres ONGs n'ont pas été en mesure d'organiser. Kris convient que nous devons être prudents mais elle rappelle également que, dans l'immédiat, il s'agit de la meilleure opportunité qui s'offre à nous (grâce au CICR).

Christian [Captier, directeur général de MSF Suisse] est d'accord pour jouer cette carte avec prudence et il rappelle que par le passé nous ne sommes jamais parvenus à rencontrer Haroun.

Kris fait remarquer que les directeurs des opérations ont aussi se montrer prudenta également été prudent, mais qu'ils ont finalement convenu de maintenir le contact avec Haroun et ses services tel que conseillé. [...]

#### Communications à venir :

Hans soutient pleinement le fait d'utiliser l'opportunité que représente cette réunion. Mais il pense que nous devons les traiter comme ils nous traitent : en maintenant un certain niveau de pression publique et en continuant à exprimer nos problèmes tout en poursuivant le travail de réconciliation et de diplomatie en coulisses. Un équilibre doit exister entre les deux et il craint que si nous dépendons trop de l'approche diplomatique, cela finisse mal pour nous.

Christophe est d'accord sur ce point et remarque que les ambassadeurs rencontrés nous ont également conseillé de continuer à aborder publiquement nos préoccupations et à mener des actions de plaidoyer auprès des diplomates.

Pour Kris, la discussion de ce matin au RIOD sur la stratégie de communication était peut-être confuse, mais il n'a jamais été question d'arrêter le plaidoyer et la communication publique. Au contraire, nous devons poursuivre et mettre la pression. La série d'actions de plaidoyer va continuer et un courrier sera envoyé aux acteurs clés.

À propos de la stratégie de communication. Il est prévu de se concentrer sur les médias arabes et du Moyen-Orient et le Bureau international est sur le point d'embaucher quelqu'un afin de soutenir ce projet (qui doit commencer demain).

Toutefois, Kris remarque que nous pouvons changer le contenu de notre communication et nous concentrer davantage sur les besoins de la population et nous démarquer vis-à-vis de la CPI (plutôt que de demander l'annulation de la décision d'expulser les sections). [...]

#### Positionnement externe de MSF sur la justice internationale

Christian indique que Rony Brauman [ancien président de MSF France et directeur d'études à la Fondation MSF France] nous a conseillé de commencer à travailler à une véritable déclaration sur l'aide humanitaire et la justice internationale. Christian rappelle que MSF dispose déjà de documents internes assez complets sur cette question mais qu'elle ne les a jamais diffusés à l'extérieur.

Christopher [Stokes] est d'accord pour passer en revue la situation, afin de voir où cela nous conduira, mais cela ne devrait pas être fait dans la précipitation. Christian approuve, la question est très complexe et il sera vraiment difficile de s'exprimer en externe à ce propos. Nous devons également considérer la question en prenant en compte les populations auxquelles nous venons en aide ainsi que les autres crises que nous devons traiter et pas seulement le Darfour. Christopher rappelle que MSF a déjà appelé à des interventions humanitaires et à la création de la CPI.

### **3. Enlèvement de membres du personnel de MSF Belgique/OCB**

**Le 12 mars 2009, cinq membres de MSF Belgique/OCB sont enlevés par des hommes armés à Serif Umra, au Darfour du Nord. MSF publie aussitôt un communiqué de presse dénonçant l'enlèvement, annonçant l'évacuation de tout son personnel international des programmes au Darfour et soulignant que de nombreux services médicaux fournis par l'organisation vont ainsi être interrompus. [V10](#) **

**Trois jours plus tard, le 14 mars, MSF annonce publiquement la libération des otages.**

**Plus tard, une information circulera sur l'identité des kidnappeurs, présentés comme des membres d'une milice proche du régime soudanais. [V11](#) **



« MSF confirme l'enlèvement de trois membres du personnel expatrié à Serif Umra, au Darfour (Soudan) » **Communiqué de presse** de MSF, 12 mars 2009 (en anglais)

#### **Extrait :**

Médecins Sans Frontières (MSF) confirme aujourd'hui, jeudi 12 mars 2009, que trois membres de son personnel expatrié ont été enlevés la nuit dernière à Serif Umra, dans la province soudanaise du Darfour du Nord. Deux membres du personnel soudanais de MSF ont également été emmenés au même moment ; ils ont cependant été relâchés depuis.

Parmi les trois membres du personnel expatrié qui ont été enlevés, il y a une infirmière canadienne, un docteur italien et un coordinateur de nationalité française. Ils travaillent tous les trois pour la section belge de MSF. Leurs proches ont été informés.

MSF s'efforce actuellement d'obtenir plus d'informations concernant les circonstances et les motifs de cet enlèvement.

Nos pensées vont aux collègues et aux familles des victimes enlevées. MSF est profondément inquiète pour leur sécurité et met tout en œuvre afin de localiser leur position et d'assurer rapidement leur retour en toute sécurité.

À ce stade, MSF ne dispose pas de plus d'informations et n'est pas en mesure de faire d'autres commentaires, dans un souci de préserver la sécurité de nos collègues.

Les sections française et hollandaise de Médecins Sans Frontières ont récemment été expulsées du Darfour. Cette expulsion ne concerne pas les trois autres sections de MSF toujours présentes au Darfour, à savoir, les sections belge, suisse et espagnole.

À la suite de cet enlèvement, toutes les sections de MSF évacuent quasiment tous les membres expatriés de leur personnel des projets au Darfour. Seule une équipe réduite

et essentielle restera afin de suivre l'affaire des collègues de MSF qui ont été enlevés. Un certain nombre de membres du personnel soudanais seront également relocalisés temporairement.

Cette évacuation aura pour conséquence l'interruption de nombreux services médicaux essentiels de MSF au Darfour. MSF est extrêmement préoccupée à la fois pour les collègues enlevés et pour les populations auxquelles ses équipes fournissaient de l'aide médicale.



« Le personnel kidnappé de Médecins Sans Frontières a été relâché au Darfour (Soudan) » **Communiqué de presse** de MSF, Khartoum/Bruxelles, 14 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Quatre membres du personnel de Médecins Sans Frontières (MSF), kidnappés le 11 mars à Serif Umra, au Darfour du Nord, au Soudan, ont été relâchés en toute sécurité dans la soirée du 14 mars 2009. [...]

Ils se trouvent à présent avec leurs collègues de MSF. Ils semblent aller bien et sont en route pour Khartoum.

« Nous sommes incroyablement soulagés d'apprendre que nos collègues sont en sécurité et en bonne santé », a déclaré Christopher Stokes, le directeur général de la section belge de MSF. « Leurs familles ont été prévenues et sont folles de joie. Nos pensées vont à chacun de nos collègues et à leurs familles qui ont hâte de les retrouver. Nous sommes ravis que cet incident soit résolu. »

Au départ, cinq membres du personnel de MSF (trois expatriés et deux Soudanais) ont été kidnappés le 11 mars à Serif Umra. Plus tard dans la nuit, un des membres du personnel soudanais a été relâché. Aujourd'hui, tous les membres kidnappés sont libérés.

« Nous voulons également exprimer notre indignation concernant l'enlèvement de nos collègues », a ajouté Christopher Stokes. « Il s'agit d'une violation flagrante de tout ce en quoi nous croyons. Le fait de kidnapper des travailleurs humanitaires met en péril l'assistance humanitaire fournie aux plus vulnérables. Notre travail médical indépendant doit être respecté si nous devons continuer à travailler dans des zones de conflit afin de sauver les vies de ceux qui souffrent le plus. »

En raison de l'enlèvement, MSF a évacué presque tout le personnel expatrié de ses projets au Darfour. Un certain nombre de membres du personnel soudanais ont également été relocalisés pour leur sécurité. Une équipe réduite de MSF est restée afin de garantir la libération du personnel kidnappé.

« Ce kidnapping est le signe d'une augmentation significative de l'insécurité à laquelle les travailleurs humanitaires sont confrontés au Darfour. À cause de cet enlèvement, MSF a été forcée de réduire de façon drastique tous les projets médicaux au Darfour. Nous sommes extrêmement attristés par ce qui s'est passé, en particulier parce que, dans de nombreuses zones, nous étions le seul prestataire de soins de santé. Les besoins de la population au Darfour sont immenses et ce sont ces personnes qui continuent à souffrir », a déclaré Christopher Stokes.



*Nos discussions portaient sur la situation sécuritaire et on spéculait sur le fait de savoir si ce type d'enlèvement était ciblé et s'il était lié ou non à la problématique en cours. Ou bien s'agissait-il d'une coïncidence ? Plus tard, cet enlèvement a été mentionné dans une manifestation politique par un groupe qui s'appelait les Aigles du Darfour, ou quelque chose du genre. Je n'arrive pas à m'en souvenir précisément, mais c'était un nom*

*politiquement très élaboré, qui est apparu seulement une fois dans l'histoire et qui a disparu par la suite. De toute évidence, le gouvernement y était pour quelque chose. Mais nos discussions étaient focalisées davantage sur la question de la sécurité que sur celle d'un éventuel départ du Darfour.*

*Aitor Zabalgogazkoa, MSF Espagne/OCBA, responsable des urgences 2003-2005 ; MSF Espagne, directeur général 2006-2012, (en anglais), interviewé en 2022.*



*El-Béchir était soutenu par une base populaire dans le nord du Soudan. Il avait commencé à prendre la parole contre les organisations internationales en disant « ce sont des espions et des voleurs », ce qui revenait à dire : « Si vous voulez aller les braquer, les piller, allez-y. » Ce message du chef de l'État était comme un chèque en blanc aux Janjawids, aux groupes de bandits, etc. Et c'est ce qui s'est passé avec l'enlèvement des volontaires de MSF Belgique. Au bout d'une semaine, ils ont été libérés par l'entremise du gouvernement et du gouverneur...*

*Thierry Durand, MSF France, directeur général par intérim, novembre 2007- septembre 2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations, 2008-2011, (en français), interviewé en 2022.*

#### **4. Profil bas dans l'attente de négociations sur un éventuel retour**

**La suspension par le RIOD de toute communication de MSF sur le Soudan pendant la période de l'enlèvement de l'équipe de MSF Belgique/OCB est maintenue pendant plusieurs semaines, en attendant une décision sur l'avenir opérationnel de MSF au Soudan.**

**Cet avenir dépend des résultats des négociations avec le gouvernement sur un éventuel retour de tous les centres opérationnels de MSF au Soudan. Ces négociations sont censées commencer le 29 mars lors de la réunion à haut niveau entre une délégation de responsables de MSF et le ministre soudanais des Affaires humanitaires.**

**Mais le 16 mars 2009, le président el-Béchir annonce que, d'ici un an, le Soudan n'aura plus besoin d'ONG actives au Darfour. [V12](#)**



« Le Darfour se passera des ONG d'ici un an, selon Omar el-Bechir » **Le Monde** avec **AFP** (France), mis à jour le 16 mars 2009 à 11h15 (en français)

**Extrait :**

Le Soudan ne veut plus que des organisations internationales humanitaires travaillent sur son sol et notamment au Darfour, théâtre de la plus importante mission d'aide au monde, a affirmé lundi le président soudanais, Omar el-Bechir.

« J'ai dit aux responsables des affaires humanitaires que dans un an nous ne voulons plus voir aucune organisation d'aide étrangère travaillant sur le terrain avec nos citoyens et que les organisations soudanaises devraient remplir ce rôle », a-t-il déclaré en référé-

rence à l'aide au Darfour. « Si les organisations étrangères veulent acheminer de l'aide, elles devront la livrer à l'aéroport », a-t-il ajouté sans préciser si ce plan incluait aussi les organisations présentes au Sud-Soudan, où plusieurs ONG sont aussi actives. Le président Bechir a fait cette déclaration musclée dans un discours devant des milliers de militaires sur une place près de l'aéroport de Khartoum. Les soldats ont publiquement renouvelé leur allégeance au président du Soudan, un pays dont les relations sont très tendues actuellement avec l'Occident.

**Le 16 mars 2009, tout en prenant acte de la réduction drastique de l'espace humanitaire au Darfour, les directeurs des opérations de MSF réaffirment leur volonté d'éviter une rupture complète des opérations de MSF au Soudan.**

**Ils fixent les priorités pour MSF : continuer à essayer d'obtenir l'accès, à répondre aux besoins actuels au Darfour et à se battre pour des conditions d'intervention adéquates au Soudan.**

**Les trois centres opérationnels encore présents au Darfour, OCB, OCBA et OCG, acceptent d'adopter une approche commune pour leurs négociations avec le gouvernement soudanais jusqu'à la mi-mai. Ils décident également de mettre en commun leurs moyens pour effectuer des évaluations opérationnelles en se concentrant sur les urgences, les zones rebelles et les camps auxquels le ministère de la Santé n'a pas accès.**

**L'approche « profil bas » en matière de communication est confirmée.**



**Compte rendu** de la réunion du RIOD de MSF, Bruxelles, 16 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

L'expulsion de deux sections de MSF ainsi que celle de 11 autres ONG est considérée comme un incident extrême et sans précédent dans l'histoire de MSF et plus largement du monde humanitaire.

Le RIOD reconnaît que l'espace opérationnel au Darfour est complètement contrôlé par le gouvernement du Soudan. [...] Aujourd'hui, les opérations stagnent dans un environnement qui se caractérise par un espace humanitaire faible ou inexistant avec très peu d'espoir que cela change à court terme. Cette réduction de l'espace était une préoccupation majeure de tous les centres opérationnels avant l'expulsion de MSF OCA et MSF OCP. Une délégation internationale tentait d'obtenir une réunion au plus niveau depuis la fin de l'année 2008.

Néanmoins, le RIOD souhaite éviter une rupture totale (comme en Irak ou en Afghanistan) avec le contexte au nord du Soudan, où un changement politique est possible à moyen terme et où les besoins des populations demeurent importants, avec une grande proportion de déplacés et une détérioration probable des conditions d'existence de cette population à court et moyen termes. [...]

Même si à l'heure actuelle, on ne peut pas dire qu'il y ait des preuves d'un impact direct de l'interruption complète ou de la diminution de l'assistance fournie par MSF et les autres acteurs humanitaires en termes d'indicateurs généraux, l'impact négatif sur les individus en termes d'assistance vitale est déjà une réalité.

MSF continuera par conséquent à tenter de répondre aux besoins actuels au Darfour et à se battre pour obtenir des conditions adaptées afin d'opérer au Soudan en se basant sur :

- la capacité à se déplacer et à parler directement aux victimes avec un minimum d'intermédiaires ;
- la capacité à porter directement assistance à ceux qui en ont le plus besoin sur la base de nos propres évaluations des besoins et de la sécurité ;
- la capacité à rediriger nos moyens en fonction des analyses et des évaluations effectuées par nos équipes ;
- la capacité ininterrompue d'avoir des contacts directs avec toutes les parties prenantes au conflit ;
- la capacité à être transparents concernant ce que nous observons, ce que nous faisons.

[...] Le RIOD prend acte du fait que MSF a échoué à se démarquer de ce désordre et reconnaît le besoin de tirer les leçons de cet échec et de les prendre en compte dans nos positionnements vis-à-vis des gouvernements, des institutions et des autres acteurs humanitaires. Même si mettre fin à cet amalgame dans un contexte comme celui du Darfour peut sembler extrêmement difficile si ce n'est impossible, cela doit rester une priorité pour le mouvement tant que nous restons dans cette région.

#### Prochaines étapes

OCB, OCG et OCBA ont l'intention de rester dans le nord du Soudan. Les trois centres opérationnels ont des visions différentes des compromis dans le choix des actions qu'elles seraient disposées à faire concernant les principes d'impartialité et d'indépendance. [...]

À ce stade, les trois centres ne considèrent pas qu'il soit utile de chercher à créer une organisation unifiée de MSF dans le nord du Soudan. Cependant, le principe d'une approche commune à l'égard du gouvernement du Soudan et celui de tenter d'obtenir un protocole d'entente pour les sections de MSF sont acceptés. [...] Les trois centres opérationnels sont d'accord pour s'en tenir à cette approche commune jusqu'à la mi-mai, date à laquelle sa pertinence sera de nouveau discutée pour être davantage développée (réponse et préparation d'urgence communes, etc.). [...]

Le RIOD recommande des évaluations intersectionnelles dans les trois provinces du Darfour afin d'observer l'évolution de la situation sur le terrain, de répondre aux urgences et de tester la flexibilité des autorités quant au fait de permettre aux sections restantes de choisir indépendamment les nouvelles zones des opérations. Ces évaluations doivent être conduites soit dans des zones où des urgences ont été signalées, soit dans celles où des besoins ont été découverts, ainsi que dans les zones des projets restants, et elles doivent faire l'objet d'un suivi par les interventions d'urgence lorsque c'est nécessaire. Au cours du prochain mois, les ressources des trois centres opérationnels doivent être mises en commun afin d'entreprendre ces évaluations selon un accord général entre les trois coordinateurs sur la définition des priorités et l'analyse de la sécurité. Le partage des évaluations ne fera que renforcer la négociation commune au niveau de Khartoum. Même si un poste de négociateur n'est pas commun pour MSF, puisque ce sont nos actions qui nous définissent, et que de toute façon le gouvernement de Khartoum est en général beaucoup plus astucieux que nous lors des négociations, l'avis est partagé qu'il constitue une valeur ajoutée pour garantir une approche commune dans le mois à venir, en parallèle à la réalisation des évaluations. [...]

Le négociateur permettra de parler d'une seule voix avec le gouvernement du Soudan afin d'obtenir des conditions adaptées à mesure que nous essayons d'appliquer les évaluations et de définir de nouveaux projets. [...]

#### Priorité pour les opérations de MSF

Urgences absolues (épidémie, nouveau déplacement, regain de la malnutrition aiguë...). Zones rebelles auxquelles le ministère de la Santé n'a pas accès. Lieux où se trouvent des déplacés (camps/lieux ouverts) où la population n'accepte pas les services du ministère de la Santé/gouvernement du Soudan. [...]

Ligne de communication

Hormis sur le communiqué de presse, il n'existe pas vraiment d'accord pour le moment sur le fait de communiquer ou non et sur ce qu'il faudrait dire.

Autres interviews concernant le Darfour, [...] : pas d'accord et donc pas d'autres communications publiques.

Les questions suivantes ont été posées au RIOD :

- Pouvons-nous parler publiquement des expulsions ? Voir le communiqué de presse.
- Que pouvons-nous dire à propos de la poursuite des projets ? Le statut des projets n'est pas clair. Il vaut mieux ne pas en parler.
- Pouvons-nous parler de la situation de la population ? Nous ne sommes pas vraiment présents sur le terrain, nous ne pouvons donc pas prendre la parole publiquement à ce sujet.
- Quelle est la ligne en ce qui concerne la CPI ? Même ligne que celle se trouvant sur le site internet depuis 2008.

Certains admettent qu'on doit tendre vers un retour à la normale pour la communication ; d'autres trouvent qu'il vaudrait mieux ne pas communiquer pour l'instant car le statut des projets en cours n'est pas clair.

Roger (OCBA) : je soutiens un retour à la normale d'une communication comprenant un point d'information très général sur le processus de négociation (sans entrer dans les détails), les évaluations finales et la reconnaissance des activités des projets en cours (en soutien au personnel local), mais sans détailler la situation sur le terrain (puisque pour l'instant il n'y a pas de présence d'expatriés). [...]

Attaché(e) de presse à Khartoum

Approuvé(e). Les départements de Communication doivent faire en sorte que cela devienne une réalité.

## **B. COMMUNICATION SUR L'INDÉPENDANCE DE MSF VIS-À-VIS DE LA CPI (mars - avril 2009)**

**Les expulsions des ONG suscitent des commentaires hostiles dans les médias arabophones sur de supposées relations entre MSF et la CPI. MSF décide alors la rédaction d'une tribune destinée à l'opinion publique arabe. Le message à faire passer est toujours celui de l'indépendance de l'organisation vis-à-vis de la CPI.**

**À la suite d'une première ébauche de tribune rédigée par la coordinatrice de MSF Hollande/OCA au Soudan, la pertinence de diffuser un message spécifique au public arabophone est questionnée.**

**Toutefois, une cellule de communication pour le monde arabe est mise en place et un conseiller pour les médias en arabe est recruté.**

**À la mi-mars 2009, une nouvelle ébauche de tribune est rédigée par Fabrice Weissman, directeur d'études à la fondation MSF France, qui a été coordinateur au Darfour. Ce nouveau texte, qui n'est plus spécifiquement destiné au public**

**arabe, est soumis aux responsables du mouvement MSF qui le questionnent et l'amendent.**

**La directrice de la communication de MSF Belgique/OCB, Hélène Lorinquer, souhaite que cette tribune ne soit pas publiée avant que MSF ait décidé de sa stratégie opérationnelle au Darfour. Elle lui reproche d'accréditer la théorie selon laquelle l'expulsion de MSF serait due à ses prétendues relations avec la CPI. Selon elle, d'autres raisons sont en cause, dont la volonté d'el-Béehir de se débarrasser des témoins de ses efforts pour relocaliser de force les déplacés. Elle demande qu'un argumentaire de communication internationale soit rapidement établi.**

**Le chargé de liaison avec les Nations unies, Fabien Dubuet, rappelle que les efforts de MSF en matière de plaidoyer et de diplomatie bilatérale ont besoin d'être soutenus par ce type de communication publique.**

**Fabrice Weissman et Bruno Jochum, le directeur des opérations de MSF Suisse/OCG, considèrent que MSF doit clarifier la signification qu'elle donne au terme « témoignage » dans un contexte d'interventionnisme international croissant où les violations du droit humanitaire sont devenues un motif de sanction pénale individuelle et d'intervention armée.**

**Enfin, la tribune est amendée et sa publication est approuvée par les responsables de tous les centres opérationnels de MSF.**



« Tous les détails sur les conditions relatives à l'expulsion de certaines ONG internationales » *Al-Rayaam*<sup>11</sup> (Khartoum), numéro 4110, 7 mars 2009 (traduit à partir de la traduction en anglais du texte en arabe réalisée par MSF)

**Extrait :**

Le journal *Al-Rayaam* a pris connaissance hier d'un rapport contenant les détails relatifs à l'expulsion de dix organisations internationales. Le rapport indique que le soutien et les collusions avec la CPI ont pris différentes formes après que ces organisations ont utilisé leurs activités humanitaires comme couverture pour mettre en œuvre un programme secret et qu'elles ont travaillé à produire de nombreux rapports négatifs sur des violations des droits de l'homme, l'évacuation forcée des populations du Darfour et la perpétration d'un génocide. [...]

S'agissant de l'organisation hollandaise Médecins Sans Frontières, le rapport affirme qu'en octobre 2004 l'organisation a publié un document affirmant qu'un génocide était commis par le gouvernement contre les civils au Darfour en utilisant les milices Janjawid. Le rapport indique que l'organisation a fait l'objet d'une citation à comparaître au pénal, qu'elle n'a pas réussi à prouver ce qu'elle avançait et que son personnel local, y compris le personnel médical, a récusé ce document en soulignant qu'il avait été préparé secrètement. L'organisation a tenté d'exercer des pressions diplomatiques pour faire classer la citation à comparaître. Celle-ci a été classée par le ministre de la Justice et l'organisation a reçu un dernier avertissement, en plus de l'expulsion du coordinateur général et du coordinateur du Darfour.

11. Quotidien soudanais islamiste en langue arabe, lié au régime d'el-Beehir.



**Compte rendu** de la réunion de l'ExCom sur le Soudan, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Tribune pour les médias arabes

La version anglaise d'une tribune qui doit être publiée en arabe est en circulation pour commentaires. Le RIOD en a déjà discuté et l'a révisée. Kris [Torgeson, MSF International, secrétaire générale] aimerait que l'ExCom la commente.

Hans [van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général] ajoute qu'il s'agit d'un effort, souhaité au sein d'OCA, pour gagner en visibilité dans les médias arabes. C'est un moyen de nous positionner dans ces médias. La compréhension de notre travail, profil, etc., y est encore très limitée et il s'agit d'une réponse ciblant spécifiquement un public arabe et musulman.

Filipe [Ribeiro, MSF France/OCP directeur général] [...] est d'accord sur le fait que nous devons être plus visibles dans les médias arabes, mais il ne se sent pas à l'aise avec le document qui se concentre (trop) sur la manière dont nous traitons les musulmans. Selon lui, nous devrions parler de ce que nous réalisons avant de dire ce que nous faisons aux musulmans ou aux arabes.

Kris est d'accord pour dire que cela va un petit peu trop loin. Elle se sent mal à l'aise avec l'idée de valeur universelle humanitaire et la définition de l'humanitarisme (*améliorer l'humanité*). Elle pense également que la parole devrait être un peu plus accordée au terrain et aux témoignages.

Christophe [Stokes, MSF Belgique/OCB, directeur général] craint que ce document ne puisse avoir un impact contre-productif. Il est plutôt préoccupé par certains mots employés (tels que « occidental » et « pouvoir sioniste ») et par certaines phrases qui pourraient s'avérer dangereuses si elles sont lues trop rapidement ou citées indépendamment du contexte.

Christian [Captier, MSF Suisse/OCG, directeur général] pense que nous devrions nous focaliser sur notre identité (et l'exagérer) et nos activités médicales (plutôt que sur l'humanitarisme). Notre identité médicale est une bonne manière d'expliquer en quoi consiste MSF et elle est plus facile à comprendre que notre identité humanitaire. Un médecin devrait signer le document.

Kris est convaincue que l'équipe communication qui travaille sur cette tribune est compétente et fera preuve de beaucoup de prudence (la personne embauchée par le Bureau international débutera demain).



« Matériel de communication prêt dans les prochains jours » **Message**, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Médias arabes :

En réponse au discours actuel dans les médias en langue arabe, un conseiller médias arabes a été embauché pour un mois. Il travaillera avec une cellule interne dédiée aux communications en langue arabe afin d'améliorer le positionnement de MSF dans le monde arabophone.



**Commentaires** de Fabrice Weissman, MSF Fondation, directeur d'études, concernant l'ébauche de tribune sur l'expulsion de MSF du Darfour rédigée par Reshma Adatia, coordinatrice générale de MSF Hollande/OCA au Soudan, 10 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Salut tout le monde,

Je comprends complètement la nécessité de publier une tribune sur notre relation avec la CPI après notre expulsion du Soudan et sur l'aspect « opposition » entre les pays du Nord et les pays du Sud de celle-ci. Néanmoins, je ne pense absolument pas que nous disposions du document dont nous avons besoin et, d'abord et avant tout, que nous ayons besoin d'un document spécial pour la « presse arabe ». Je ne veux blesser personne, mais la tribune actuelle nous rend ridicules, voire irrespectueux envers le public ciblé, que nous abordons comme un enfant de 5 ans. Deux remarques à cet égard :

1. Notre position vis-à-vis de la justice internationale devrait être identique pour tous les médias, qu'ils soient arabes, anglais ou chinois. La meilleure façon de ruiner toute crédibilité est d'être perçus comme une organisation avec des positions différentes, variant en fonction des divers publics. En outre, la façon dont nous essayons de nous adapter aux attentes présumées de la presse arabe est vraiment sujette à débat. Le fait de mettre l'accent sur notre travail dans les pays musulmans, tout en prêchant l'impartialité, suggère de façon implicite que « l'Arabe musulman » n'est pas capable de comprendre ce que signifie l'impartialité et que nous devons faire appel à ses sentiments tribaux pour le convaincre que nous sommes des gens bien puisque nous venons en aide à ses « frères ».
2. Cet article d'opinion ne peut pas se réduire à des promesses et des vœux pieux ou à un sermon faisant notre propre promotion (nous sommes des gens bien, nous aimons l'humanité, nous aidons même les musulmans et nous jurons que nous ne coopérons pas avec la CPI). Mais il doit traiter des tensions réelles entre la justice internationale et l'aide humanitaire. Nous avons pris part à la coalition ONG-CPI, nous avons plaidé en faveur de la « fin de l'impunité » et nous avons même publié un rapport sur les victimes de viols au Darfour, trois semaines avant que le Conseil de sécurité de l'ONU ne décide en mars 2005 de déférer l'affaire du Darfour à la CPI. Nous devrions y réfléchir et en tirer des conclusions publiques.

Je ne pense pas qu'il y ait d'urgence absolue concernant la publication de ce document sur notre position, en supposant que nous puissions tous nous accorder sur son contenu. Le gouvernement soudanais ne changera pas d'avis d'ici quelques semaines ou même quelques mois. Les enjeux sont plus larges. Il s'agit de clarifier notre relation avec la justice internationale dans les pays où la CPI est ou pourrait être compétente. Nous pouvons prendre un peu de temps pour terminer notre discussion et en sortir avec un message cohérent, plutôt que de prêcher notre droiture aux « Arabes musulmans », ce qui est contre-productif. Kris travaille actuellement sur un document et je suis également en train d'en élaborer un autre. Retrouvons-nous pour en parler ensemble dans une ou deux semaines.



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), Bruxelles, 16 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Tribune en arabe

Certains directeurs des opérations ne sont pas satisfaits du résultat (car il n'est pas suffisamment percutant, ne correspond pas à MSF et est trop axé sur l'autopromotion). Il a cependant été approuvé.

D'après Michel [Peremans, MSF International, coordinateur de la communication], cette tribune est le résultat d'un consensus et elle a donc été revue à la baisse. Il y a également un besoin d'adaptation à un public qui ne connaît pas MSF ou ne la connaît que sous des aspects négatifs.

Certains directeurs des opérations sont favorables à de nouvelles initiatives afin de renforcer la présence de MSF dans le monde arabe. D'autres le sont également en théorie, mais à ce stade, ils souhaitent seulement disposer d'un moyen d'expression factuel et maîtrisé. Donc, pas d'interview avec ceux qui rentrent du Darfour, tandis que d'autres soutiennent davantage cette idée.



« Réaction papier de Fabrice » **Message** d'Hélène Lorinquer, directrice de la communication, MSF Belgique, à Caroline Livio, directrice de la communication, MSF France, 18 mars 2009 17 : 03 (en français)

**Extrait :**

Discutons du contenu une autre fois, mais la priorité : le timing n'est pas opportun, ce papier ne doit pas sortir avant la discussion inter opérationnelle et entre DG de mardi. [...]

1. Ce document échappe à toute stratégie de com (pas la faute de Fabrice, à nous de la définir au plus vite). Le but de cette tribune, son objectif ? peu clair. Il est crucial et impératif de définir une stratégie de com Darfour qui se cale sur les objectifs opérationnels. Si j'ai bien tout compris, la ligne opérationnelle (décision de rester ou non au Darfour) ne va pas pouvoir se décider du jour au lendemain. On a besoin de temps, et c'est ce que la délégation à Khartoum vise à faire. Au mieux on aura les idées claires dans deux semaines. Entre-temps, on doit définir les lignes de la communication extérieure. Le ton monte à Khartoum, et on va être sous pression de parler ; il faut que l'on décide d'une stratégie et que l'on informe le réseau. La tribune de Fabrice le prouve : écrire ou répondre dans les médias sans ligne stratégique com serait catastrophique, contre-productif. Parler maintenant avant qu'il n'y ait un dialogue entre OCs risque de nous faire dire des choses que l'on regrettera demain. Attention.

2. Sur le contenu (version 1 que j'ai lue) 2 soucis à mon sens. Premièrement elle accrédite la thèse que nous nous faisons expulser uniquement à cause de l'ICC... Or nous savons/ supposons que si c'est en partie vrai, l'autre agenda est la réorganisation des camps, une relocalisation de la population, la volonté de Bashir de virer les témoins et de faire ce qu'il souhaite sur son territoire. Bref, attention à ne pas réduire le Darfour à la seule lecture de l'ICC, ce serait une grave erreur d'analyse et de positionnement opérationnel Deux : est-ce le moment de rappeler l'inconsistance des ONG vis-à-vis de l'ICC. De manière interne et avec les ONG oui ; publiquement nous devons le faire, mais est-ce le moment de le faire. En le faisant maintenant, nous prenons un risque de jouer dans le jeu bashirien de la division du monde humanitaire pour mieux régner.

Attention, en outre, MSF dans l'article de Bashir apparaît comme le chantre de la cohérence. Or MSF a aussi appelé publiquement dans les années 90 à la création de l'ICC, des

membres de MSF ont soutenu les TPI en Yougoslavie et au Rwanda, bref, ne nous trompons pas de camp.

Troisième point : je comprends tout à fait l'angle de reproche fait à la communauté internationale (incohérence, se réfugier derrière la justice internationale). Mais je pose encore la question. Est-ce aujourd'hui le message que MSF souhaite porter. C'est la faute à la communauté internationale ????? Ce n'est pas l'ICC qui nous a expulsés... attention, ne nous leurrions pas nous-mêmes.

Dernier point : le dernier paragraphe : l'action humanitaire a eu un impact. Les besoins sont moindres qu'en 2003/2004. Bon, entre les lignes, on retrouve les déclarations de MSF F et de Fabrice de ces dernières années. Suis en désaccord, pas sur le constat médical mais sur, encore une fois, l'interprétation et le positionnement derrière ces dires. On continue de faire le jeu de Bashir ici même.

PS : je rajoute : certainement été un catalyseur, mais il ne faut pas oublier les déclarations de Béchir en nov 04, qui poussait à faire disparaître les camps de déplacés. Ce qui se passe en ce moment est très certainement une excellente excuse pour aboutir à cet objectif (il faudra suivre l'indicateur de mouvements de pop forces sur les camps).

Et puis, shooter sur l'ICC [CPI] only, c'est jouer le jeu du gouvernement : MSF France a été expulsée, il faut que MSF F fasse son deuil. Point.

[...] Ligne de COMM à définir en intersection ASAP avant que ça parte en live.

D'ailleurs la ligne de COMM avant le kidnapping était claire entre les sections sauf MSF F. On ne doit pas recommencer les divisions de COMM, surtout depuis le kidnapping.

On a aussi décidé en intersection (RIOD teleconf) que l'on privilégiait d'abord la voie diplo (par meeting ID [délégation internationale] et Haroun), et que toute COMM devrait être suspendue, ou alors suivre la ligne de COMM décidée avant le kidnapping.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Fabien Dubuet, chargé de liaison de MSF avec l'ONU, à Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études ; cc : directeurs généraux de MSF et membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais)

#### Extrait :

Je soutiens complètement les commentaires et l'analyse de Fabrice à tel point que j'aurais pu signer son message. Ne pas aller de l'avant sur cette question serait une erreur stratégique qui entraînerait des conséquences quant à la perception et à la capacité opérationnelle de MSF au-delà du Darfour.

Il s'agit de choisir le type d'humanitarisme que nous défendons et auquel nous souhaitons prendre part. Il s'agit de réaffirmer l'indépendance de l'action humanitaire vis-à-vis de la CPI, de la communauté internationale, du Conseil de sécurité, du gouvernement du Soudan et de tous les belligérants. C'est également la seule façon de dire que nous refusons cette situation similaire à celle d'une prise d'otage.

C'est absolument essentiel, au vu des informations donc nous disposons sur la dynamique qui est à l'œuvre ici au sein du Conseil de sécurité, et ce avant l'arrivée à New York de la délégation de haut niveau de la Ligue arabe et de l'UA.

Nombre de nos contacts ici nous ont encouragés à poursuivre la clarification de notre position vis-à-vis de la CPI. Nous avons rapidement choisi cette approche sur le front de la diplomatie humanitaire en la couplant avec une approche strictement bilatérale (tandis qu'ici tous mes collègues d'autres ONG, telles qu'OXFAM, CARE, HRW [Human Rights Watch], Amnesty, IRC, etc., essayaient d'obtenir des réunions communes avec la Chine, l'Égypte, la Ligue arabe, ce qui maintenait la confusion entre les agences opéra-

tionnelles et les groupes de défense des droits de l'homme et de plaider... Je peux vous assurer qu'il leur a fallu plus de temps qu'à nous pour obtenir ces réunions et que ces contacts leur ont dit des choses très différentes de ce qui nous a été dit... MSF a reçu un franc soutien via ces canaux et je peux vous affirmer qu'ici ils ont mis la pression sur l'ambassadeur soudanais (à propos de l'expulsion et de l'enlèvement).

Nos efforts sur le front de la diplomatie humanitaire et du plaidoyer doivent être soutenus par nos communications publiques.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Kris Torgeson, secrétaire générale de MSF International, aux directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Salut à toutes et à tous, [...]

Même si nous avons convenu de suspendre nos initiatives de communication pendant les prochains jours, jusqu'à ce nous ayons (avec un peu de chance) une idée plus claire de ce que sera notre position concernant nos opérations au Darfour, je suis d'accord avec Fabrice pour dire que nous ne pouvons pas complètement arrêter TOUTES les communications concernant la clarification de notre position sur la CPI, en particulier si elles ont une dimension stratégique. Je crois que ce document peut nous aider à y parvenir et je me réjouis de savoir que Fabrice le rédige.

Donc, bien qu'il ne soit pas encore soumis à publication, je vous suggère de faire des commentaires (généraux ou spécifiques) sur le texte maintenant, puisqu'il va falloir du temps pour le préparer, en particulier si nous souhaitons finalement l'envoyer au New York Times pour qu'il y soit éventuellement publié. Je l'envoie à l'ExCom dans l'espoir que les commentaires de chaque section pourront être coordonnés. Nous demanderons au bureau de New York de gérer l'édition d'une version en anglais.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général, à Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études ; cc : directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Chère Kris, Cher Fabrice,

Dans l'ensemble, nous sommes en faveur de cette tribune. En plus des commentaires de Christopher, nous aimerions faire les remarques suivantes.

Ce texte doit être considéré comme une reprise de notre ligne de communication internationale, qui nous permet de prendre position vis-à-vis de l'expulsion, de continuer à parler de la détresse de la population du Darfour et de notre positionnement opérationnel au Soudan, ainsi que de la perception globale de MSF en tant qu'agence indépendante. Il nous faut davantage de tribunes qui s'adressent à des publics particuliers. Nous pensons que la période de suspension de la communication devrait être aussi courte que possible. La suggestion de Christopher pour mercredi pourrait nous convenir, mais ce weekend est peut-être préférable pour le *New York Times*, bien que nous ayons probablement dépassé les délais.

Ci-dessous des commentaires plus spécifiques sur l'article.

Nous craignons que l'article en tant que tel puisse laisser entendre que tous les éléments de l'action internationale (aide humanitaire, justice internationale, droits de l'homme, etc.) sont en réalité incompatibles entre eux, ce qui n'est pas le cas puisqu'ils s'appuient sur les mêmes principes (par exemple, le droit à l'assistance lors d'un conflit et la définition des crimes de guerre émanent tous deux des conventions de Genève...). Ce que nous voulons dire c'est qu'en réalité il peut y avoir un conflit dans l'application de ces principes, et il s'agit d'un sujet de réflexion intéressant. Voici donc une possible reformulation des phrases suivantes : « À l'époque, peu d'ONG comprenaient comment la mise en œuvre du droit pénal international et de l'aide humanitaire pouvaient entrer en conflit sur le terrain » et « Le combat contre l'impunité... peut ne pas toujours être compatible avec les défis et les réalités pratiques inhérents à la fourniture de secours physiques aux civils en situation de conflit. » (Parfois, les civils préfèrent un soutien en matière de droits de l'homme à de l'aide alimentaire, ce n'est pas à nous d'établir les priorités à leur place...) Concernant ce qui précède, comme le suggère Christopher, il est en effet important de comprendre où MSF se situe en tant que mouvement, en la comparant aux positions des entités qui le composent.

Nous sommes également préoccupés par le paragraphe de la page deux qui indique que « l'expulsion des ONG internationales du Darfour est... une forme de représailles contre les gouvernements... ». Il s'agit d'une perspective, d'une croyance ou d'une opinion, mais elle est exprimée comme s'il s'agissait de quelque chose d'irréfutable.

Nous pensons également qu'il serait important de retirer du dernier paragraphe toutes les références à « contrairement à ce que prétendait le procureur de la CPI ». Contenons-nous d'indiquer que les politiques d'aide humanitaire mises en œuvre au Darfour sont parvenues à des résultats positifs qui sont à présent menacés. Évitions les commentaires.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études, à Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général ; cc : directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais).

**Extrait :**

Salut Hans,

Merci pour tes commentaires ! Voici juste quelques remarques générales :

- Tu mets l'accent sur un point essentiel. Avec la CPI, les conventions de Genève se sont transformées en code pénal (et avec la R2P [responsabilité de protéger], les violations du droit humanitaire sont devenues une raison pour partir en guerre). Pour ma part, je ne suis pas à l'aise avec cette instrumentalisation des idées humanitaires et des droits de l'homme, utilisés afin de justifier davantage de prisons, de juges, de police, de soldats, de répression et de guerres. Je trouve cette utopie humanitaire franchement effrayante. En fait, il est étrange d'observer que des organisations de défense des droits de l'Homme, comme Amnesty International, fondée pour obtenir la libération des prisonniers politiques, demandent à présent que davantage d'individus soient emprisonnés (de même avec HRW [Human Rights Watch], qui explique que la seule façon de faire face à la LRA12 serait d'en exterminer toutes les brutes). Tu as complètement raison de souligner le fait que les défenseurs de la justice pénale, des interventions armées et du secours humanitaires font référence au même ensemble de lois et d'idées. Je pense cependant qu'il est important d'insister sur le fait qu'elles sont non seulement incompatibles d'un point

12. N.d.T. : Lord's Resistance Army ou Armée de résistance du Seigneur, organisation armée chrétienne extrémiste opérant en Ouganda, au Soudan et en République centrafricaine.

de vue pratique, mais qu'elles reflètent également des projets politiques distincts. Cela dit, la reformulation que tu suggères me convient.

- S'agissant des personnes qui préfèrent « une assistance en matière de droits de l'homme » à de l'aide alimentaire, je le reformulerais différemment. L'assistance relative aux droits de l'homme à laquelle tu fais référence (dans le cas du Darfour) vise à obtenir un changement de régime ou un soutien militaire à la rébellion. Il me semble que qualifier ces revendications politiques tout à fait légitimes d'« assistance en matière de droits de l'homme » prête à confusion dans la mesure où cela masque les dilemmes, propres aux interventions étrangères dans une guerre civile en cours, derrière une apparence de moralisme et de légalisme.

- Concernant la raison de l'expulsion de MSF et de l'enlèvement de ses membres, il serait possible de spéculer sur les intentions réelles du gouvernement du Soudan, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit également de représailles (cela a été officiellement présenté de la sorte, même l'enlèvement a été dépeint par le ministère soudanais des Affaires étrangères comme une conséquence de la mise en examen prononcée par la CPI).

- Enfin, je crois qu'il est important de dénoncer les mensonges du procureur concernant la réalité des opérations d'aide humanitaire. La façon dont Moreno Ocampo analyse la situation au Darfour s'apparente à celle d'Éric Breteau de L'Arche de Zoé. Ocampo nous a assigné le rôle partial d'un propagandiste, en affirmant que les ONG lui ont fourni des éléments de preuve, puis en qualifiant la situation dans les camps du Darfour de camps d'extermination, lors de sa prise de parole du 14 juillet devant le Conseil de sécurité de l'ONU.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Bruno Jochum, MSF Suisse/OCG, directeur général, à Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études ; cc : directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Fabrice,

À Genève, nous soutenons aussi l'idée de publier une tribune qui permette à MSF de se positionner vis-à-vis des programmes politiques et judiciaires et de leurs effets sur l'aide humanitaire. Nous pensons que cela peut se faire sans que nous paraissions défendre ou soutenir les politiques du gouvernement du Soudan au Darfour.

Voici nos remarques concernant l'article que tu nous as envoyé :

1) Comme tu l'indiques, les répercussions de la crise vont bien au-delà du Darfour. Nous observons dans la plupart des journaux d'Afrique et du Moyen-Orient que l'opinion publique soutient majoritairement la décision d'el-Béchar à l'encontre de la communauté internationale et en particulier des ONG, et dont le message est en substance : « Ne croyez pas les humanitaires lorsqu'ils disent qu'ils sont indépendants et impartiaux et, de façon générale, considérez comme négative l'action des ONG. »

Je crois que la position de MSF devrait être plus ambitieuse que ce que tu proposes dans la tribune :

- si les ONG sont aujourd'hui prises pour cibles dans le cadre de représailles politiques contre la décision de la CPI (une déclaration de « guerre » en somme), c'est parce qu'il y a eu cinq années de confusion entre les objectifs politiques, militaires, judiciaires et humanitaires et que la plupart des ONG ont activement participé à créer cette confusion.

Tel qu'il fonctionne, le système humanitaire dans son ensemble assujettit l'action humanitaire aux objectifs de la politique étrangère et ce que nous observons aujourd'hui en est la conséquence néfaste. C'est pourquoi il y a dans de nombreux pays un large soutien public à el-Béchar. Les stratégies d'intégration telles que définies par les grands États et l'ONU au milieu des années 1990 jouent avec le feu et parviennent à générer des niveaux d'hostilité, à l'égard des humanitaires, qui atteignent peut-être un point de non-retour. Selon moi, nous devrions plaider en faveur d'un changement fondamental si nous souhaitons que l'aide humanitaire ait un avenir et cela pourrait faire partie de la conclusion.

- le deuxième point concerne la nécessité pour MSF en tant qu'institution de clarifier sa position sur les témoignages : nous disons d'une part que nous n'avons aucune relation avec la CPI et que nous ne visons que des objectifs humanitaires, et d'autre part, l'image de nous-mêmes que nous véhiculons sur les sites internet et dans les rapports d'activité est celle d'une organisation qui va au-delà de l'aide humanitaire et du « témoignage ». En interne, nous sommes peut-être capables de comprendre cette différence subtile, mais pour un observateur extérieur et encore plus pour un haut fonctionnaire gouvernemental, la différence entre les deux est très légère et probablement imperceptible. Je crains que le fait de simplement réaffirmer que nous n'avons aucun lien avec la CPI ne soit pas suffisant afin d'être crédibles si nous ne sommes pas en mesure d'expliquer notre approche en matière de plaidoyer et de témoignage. Cela est particulièrement le cas au moment où deux fervents partisans de la procédure de la CPI et du droit d'ingérence (Kouchner et Chevalier) ont tous deux, et c'est un fait connu du public, des racines à MSF et MDM. Si nous ne parvenons pas à traiter cette question essentielle, je ne suis pas sûr que la tribune puisse atteindre sa cible et convaincre les lecteurs.



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études, à Bruno Jochum, MSF Suisse/OCG, directeur général ; cc : directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009, 15 :15 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Bruno,

Je suis entièrement d'accord avec toi sur le fait que nous devons clarifier ce que nous entendons par « témoignage » et la façon dont nous concevons notre rôle, dans un contexte marqué par un interventionnisme international en plein essor et dans lequel les violations du droit humanitaire sont devenues autant de raisons justifiant les condamnations pénales des individus et les interventions armées. Comme évoqué avec le Bureau international, nous devons organiser un atelier afin de définir notre position vis-à-vis de la justice internationale, des interventions armées au nom de la protection, des missions intégrées de l'ONU et cetera. Que dirais-tu du mois d'avril ?

Toutes ces questions cruciales ne peuvent pas être traitées dans une tribune qui soulèverait plus de questions qu'elle n'apporterait de réponses. J'aimerais cependant faire un commentaire sur un point en particulier. Devons-nous demander que l'aide humanitaire soit prioritaire par rapport à la condamnation judiciaire ? Je ne suis pas de cet avis. En effet, les raisons mêmes avancées pour justifier la mise en examen d'el-Béchar sont très discutables. L'idée selon laquelle il est possible d'empêcher de futurs crimes de guerres en punissant ceux du passé est plutôt fragile (si tel était le cas les crimes auraient disparu de tous les pays pourvus de juridictions pénales efficaces !). En réalité, à la suite de la mise en accusation d'el-Béchar, la première réaction du gouvernement soudanais a été

de commettre de nouveaux crimes de guerre en expulsant des agences d'aide et en privant ainsi les populations de l'aide humanitaire.

Quant à l'idée qu'il n'y aurait « pas de paix sans justice », elle n'est pas étayée par des preuves historiques (il y a en fait énormément d'éléments prouvant le contraire, tels que l'inculpation de la LRA dans le nord de l'Ouganda qui a fait obstacle aux négociations de paix, en passant par le processus de paix irlandais qui s'appuyait sur l'amnistie partielle des crimes passés ou la fin de l'URSS dont les crimes n'ont jamais été jugés !). Il y a beaucoup d'autres raisons de critiquer, non seulement la décision d'inculper el-Béchetir, mais plus largement le concept de « justice internationale » tout entier (que je considère personnellement comme une institution destinée à l'opinion publique occidentale plutôt qu'aux victimes de violences de masse).

Cela dit, la mise en accusation d'el-Béchetir entraînera des conséquences politiques inattendues, que personne n'est en mesure de prédire. Le fait de savoir si elles contribueront à l'amélioration de la situation demeure une question ouverte. Mais je ne me sentirais pas à l'aise à l'idée de devoir fermement condamner l'inculpation d'el-Béchetir pour des raisons humanitaires. Je préférerais laisser la question ouverte. La CPI est censée travailler dans l'« intérêt des victimes ». Elle doit maintenant montrer qu'elle tient ses promesses.

Enfin, je ne crois pas que nous puissions aborder la question du caractère politiquement opportun de la mise en accusation d'el-Béchetir sans mentionner le fait qu'il la mérite ! Si el-Béchetir est innocent, il n'y a pas de problème, autant abandonner les poursuites ! Le dilemme provient du fait qu'il est vraiment l'un des pires criminels de guerre de notre temps.

Au-delà du Darfour et de la réactivation de la division Nord/Sud, la question est implicitement : comment identifions-nous notre voie entre despotisme du Sud et impérialisme du Nord ?



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études, aux directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais).

**Extrait :**

Salut tout le monde,

[...] En ce qui concerne les projets de communications, j'ai compris qu'il y aurait un blackout à cet égard pour les deux semaines à venir. Il me semble un peu étrange de devoir attendre que la fenêtre d'opportunité médiatique se referme pour pouvoir prendre la parole publiquement. Nous avons été expulsés, kidnappés, accusés d'être des espions et des voleurs et notre unique ligne de communication se résume à « pas de commentaire » ... Pendant ce temps, le gouvernement du Soudan, l'ONU, les diplomates occidentaux, les organisations de défense des droits de l'homme et *Save Darfur* parlent de nous ou en notre nom et discréditent toute prétention de MSF affirmant que nous avons des opinions et des pratiques indépendantes.

Même si nous décidons finalement de créer l'événement en retirant de façon unilatérale les dernières sections de MSF (ce qui est notre seule option pour échapper à cette situation qui s'apparente à une prise d'otage, s'il n'y a vraiment plus d'espoir de retrouver un minimum de capacité opérationnelle qui soit pertinente), je ne vois pas pourquoi nous devrions nous taire dans les prochains jours. Le but de la tribune n'est pas tellement de prendre position, il s'agit plutôt de soulever des questions en réponse aux deux raisons avancées officiellement par el-Béchetir pour justifier l'expulsion des ONG et la réorganisation du travail humanitaire au Soudan (nous collaborons avec la CPI, nous représentons

les gouvernements favorables à la mise en examen d'el-Béchar et c'est pourquoi nous devons être punis).

Je pense pour ma part que les enjeux ne se limitent pas au Darfour et au Soudan. Dans notre cas, il est très probable que l'accès à l'espace humanitaire soit perdu jusqu'à ce qu'il y ait un changement de régime. Mais si nous ne réagissons pas, nous serons inévitablement considérés comme parties prenantes de ce nouvel ordre mondial humanitaire dont le mantra consiste à dire qu'il faut en finir avec les criminels et les punir (en se basant sur l'hypothèse, très discutée, selon laquelle la seule raison expliquant les atrocités de masse serait que des hommes malveillants commettent des actes répréhensibles). Nous devenons une composante d'une nouvelle guerre contre le terrorisme inspirée par les droits de l'homme, qui se fonde sur des interventions militaires internationales, des sanctions et des condamnations judiciaires contre l'ennemi de l'humanité. Le fait de prendre nos distances vis-à-vis de cette guerre contre le terrorisme au Darfour ne revient pas à soutenir le régime meurtrier d'el-Béchar (de la même façon que la prise de distance vis-à-vis de la guerre contre le terrorisme dirigée par les États-Unis ne signifie pas que l'on soutient Saddam Hussein, les talibans ou les shebabs). Je suis d'accord pour dire que nous évoluons sur une ligne délicate. Mais le fait de ne pas prendre la parole publiquement nous place inévitablement du côté des juges et des bourreaux.

Je crois que la tribune représente une première étape de notre prise de distance. J'admets qu'elle présente bon nombre de limites, mais garder le silence en ce moment serait bien pire !



« Réf. : Version validée de la tribune sur le Darfour et la CPI » **Message** de Christopher Stokes, MSF Belgique/OCB, directeur général, à Fabrice Weissman, MSF CRASH, directeur d'études, aux directeurs généraux de MSF et aux membres de MSF CRASH, 19 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Salut Fabrice,

De façon générale, nous sommes d'accord sur le contenu de cette version et je t'en remercie.

Nous avons examiné l'article en considérant bien entendu les développements actuels au Darfour, nos stratégies opérationnelles et de communication globale (message), mais également le positionnement de MSF à plus long terme et la façon dont nous nous exprimons de façon officielle concernant la justice internationale (en gardant à l'esprit l'importance de la cohérence de MSF concernant cette justice internationale, cohérence qui historiquement n'a pas toujours été présente au sein du mouvement comme votre document l'a récemment indiqué).

Voici nos principales remarques concernant l'article :

1) La dernière phrase du premier paragraphe (« Le même gouvernement qui a orchestré... ») est certainement véridique, nous sommes complètement d'accord, mais elle peut potentiellement poser des problèmes étant donné notre niveau actuel d'exposition ici au Soudan. Si la phrase doit être conservée, comme le gouvernement du Soudan a déjà effectué des distinctions entre les différentes sections de MSF, nous aimerions que l'article soit publié non pas en tant que position internationale, mais comme une position de MSF France signée par Marie-Pierre [Allié, MSF France, présidente] et Fabrice plutôt que par Christophe [Fournier, MSF International, président].

2) Les références au CICR sur le fait qu'ils soutiennent la Cour (la phrase à propos de Gustave Moynier et celle indiquant que le CICR était « favorable à la création de la CPI »)

doivent être retirées dans la mesure où elles ne sont pas essentielles pour notre argumentaire et pas très utiles pour le CICR (nous omettons également de mentionner que nous aussi l'avons soutenue, alors pourquoi devrions-nous mettre l'accent sur leur soutien).

3) Concernant le « génocide par attrition », les opinions sont ici divisées quant au fait de citer ou non une phrase utilisée par Ocampo [...] que nous trouvons tous d'un commun accord inexacte.

Pour ma part, je peux faire avec, même si vous pourriez peut-être dater la citation d'Ocampo.

4) Pour un lecteur lambda, disposant de moins de connaissances sur le Darfour, le dernier paragraphe risque de donner l'impression que l'aide humanitaire a permis de stabiliser les conditions de vie dans l'ensemble du Darfour et que tout allait bien après notre intervention, ce qui n'était pas le cas. [...]

S'agissant du calendrier, nous serions favorables à mercredi prochain (et non dans deux semaines puisque nous pensons comme vous que cela serait trop long). Cela intervient donc après la réunion de l'ExCom où nous déciderons de notre ligne opérationnelle et ce dans le but d'éviter qu'il y ait entre-temps des communications de l'ensemble du mouvement qui partent dans tous les sens, possible effet secondaire de cette tribune.

Nous sommes d'accord avec vous sur le fait qu'il s'agit d'un moment historique. Nos pires craintes sont en train de se réaliser.



*Il fallait qu'on adopte la même approche de positionnement public que celle que le gouvernement utilisait avec nous. Et plutôt que de le faire auprès d'un public acquis à MSF, on devait convaincre des publics où on n'était pas aussi connus mais qui devaient eux aussi pouvoir entendre un autre discours que celui d'el-Béchir.*

*Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général 2008-2011, (en anglais), interviewé en 2022.*

**Le 21 mars 2009, la tribune est publiée dans le quotidien étatsunien *The New York Times*, sous le titre « Châtiment ou aide [*Punishment or Aid*] ». Signée par le président du Conseil international de MSF, Christophe Fournier, elle porte comme message principal : « L'action humanitaire n'est pas compatible avec le châtiment des criminels de guerre. »**

**Toutefois, début avril 2009, le coordinateur de la communication de MSF International demande qu'à ce stade cette même tribune ne soit pas proposée à la publication dans d'autres médias, car un autre texte est en préparation, ainsi qu'une version particulière pour les médias en arabe.**



« Châtiment ou aide » **Tribune** du Dr Christophe Fournier, MSF International, président, *The New York Times* (États-Unis), 27 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

L'action humanitaire n'est pas compatible avec le châtime nt des criminels de guerre. Peu de temps après l'inculpation du président Omar el-Bé chir par la Cour pénale internationale, le gouvernement soudanais a expulsé plus d'une douzaine d'organisations humanitaires internationales du Darfour, dont deux sections de Médecins Sans Frontières obligées de se retirer alors qu'éclatait une épidémie de méningite.

Les attaques se multipliant contre les ONG qui étaient restées, le président soudanais a alors déclaré que toutes les organisations humanitaires devaient quitter le pays dans l'année, mettant ainsi en danger la fourniture de vivres, d'eau et de soins médicaux à des millions de personnes dans cette région ravagée par la guerre.

Ces expulsions sont des représailles directes contre des organisations suspectées d'être en lien avec la CPI et contre les gouvernements qui soutiennent l'inculpation du président el-Bé chir.

Ne pouvant envoyer des enquêteurs au Soudan (qui refuse de leur octroyer des visas), le procureur de la Cour internationale a déclaré en 2005 qu'il comptait sur la collaboration des organisations non gouvernementales, entre autres institutions.

De leur côté, les organisations d'aide n'ont pas toujours été claires en ce qui concerne les demandes de coopération ou de témoignages de la Cour. Nombre d'entre elles ont soutenu la création de cette Cour, pensant qu'elle contribuerait à la prévention des crimes de guerre et à la réconciliation au sein de sociétés déchirées par la guerre, et certaines sont allées jusqu'à affirmer qu'elle pouvait être « une source importante d'informations ».

À l'époque, peu d'entre elles avaient saisi à quel point les processus judiciaires internationaux pouvaient entrer en conflit direct avec la pratique de l'action humanitaire.

Apporter une aide vitale à des civils et des non-combattants exige de mener des négociations en permanence avec les autorités locales et les parties au conflit, qui peuvent s'avérer responsables de crimes de guerre.

Dès lors que les travailleurs humanitaires sont perçus comme recueillant des informations qui pourraient servir à d'éventuelles inculpations, leur capacité à accéder aux victimes dans le besoin est compromise.

Une organisation ne peut tout simplement pas en même temps fournir une aide humanitaire et lutter contre l'impunité. Nos équipes ont passé beaucoup de temps au Darfour à négocier le passage des ambulances aux points de contrôle tenus par les commandants des diverses factions, dont certains étaient directement responsables des déplacements des personnes que nous aidons ou des blessés que nous évacuons.

Bien que mue par le même objectif – contenir la violence de la guerre –, l'aide humanitaire n'est pas nécessairement compatible avec le châtime nt des criminels de guerre ou, d'ailleurs, la protection armée des civils.

La crise au Darfour met en lumière la nécessité pour les organisations d'aide de reconnaître ces contradictions et de dissiper tous les doutes quant à leur priorité et ce qu'ils vont faire ou pas.

Si à Médecins Sans Frontières nous respectons la CPI, nous n'avons pas collaboré et ne collaborerons pas avec ce tribunal, et ne lui transmettons aucune information, une position dont nous avons informé publiquement et en privé la Cour et les autorités soudanaises depuis 2004.

Rendre clair le rôle de l'aide humanitaire et s'engager à être impartial et neutre permet aux organisations de travailler des deux côtés de la ligne de front, pas seulement au Darfour mais dans tous les conflits.

Bien sûr, se montrer indépendant de la CPI ne suffit pas à éviter d'être empêché de fournir une aide humanitaire vitale. Des événements récents ont démontré que, quelle que soit la position des organisations vis-à-vis de la CPI, l'aide d'urgence au Darfour reste l'otage des querelles politiques entre la communauté internationale et le gouvernement soudanais.

L'impasse actuelle illustre combien les différents facteurs de la gestion des crises internationales doivent être soigneusement arbitrés, en prenant en compte l'impact sur les personnes les plus affectées par le conflit.

En 2004, des pressions diplomatiques intenses sur le Soudan (dont la menace d'une intervention armée) ont forcé son gouvernement à ouvrir la porte aux secours humanitaires internationaux, évitant ainsi qu'une famine ne suive les massacres de 2003-2004. Cinq ans plus tard, la pression internationale pour punir des responsables soudanais inculpés a conduit à la réduction de moitié les secours, mettant en danger de mort des millions de personnes.

Il n'est pas du ressort des travailleurs humanitaires de décider de la hiérarchie entre les formes d'actions de l'humanitaire, du judiciaire et politique ou du militaire. Si Médecins Sans Frontières tend naturellement à considérer l'aide comme la priorité des priorités, nous sommes conscients que d'autres approches légitimes sont possibles. Mais contrairement à ce que le procureur de la CPI a déclaré au Conseil de sécurité de l'ONU en juillet 2008, les camps de déplacés au Darfour ne sont pas l'instrument ultime d'un « génocide par attrition ». Malgré la persistance de l'insécurité et d'épisodes localisés de grande violence, l'aide humanitaire a réussi depuis 2005 à éviter une famine et à faire baisser les taux de mortalité et de malnutrition au niveau d'avant-guerre.

Ces acquis sont aujourd'hui menacés par la réponse du gouvernement soudanais à une politique de sanctions judiciaires qui doit encore prouver qu'elle peut servir les intérêts des victimes.



« Point rapide sur la ligne de com Darfour » **Message** de Jordi Passola, MSF International, coordinateur de la communication à la Liste Presse, 3 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Une tribune sera finalisée ces jours-ci et publiée dans les médias arabophones.

Une autre sera rédigée qui réitérera la position de MSF vis-à-vis de la CPI mais aussi vis-à-vis du gouvernement soudanais, dont nos inquiétudes sur les besoins humanitaires et le statut des projets.

Celle qui a été publiée la semaine dernière dans le *New York Times* ne doit pas être proposée proactivement pour publication dans un autre média, à ce stade.

**Le 24 mars 2008, l'ExCom décide que le mouvement MSF doit suspendre l'ensemble de ses opérations au Soudan du Nord, sans toutefois se retirer complètement du pays, en raison de :**

- **la détérioration de l'environnement sécuritaire au Soudan,**
- **un climat extrêmement hostile à toutes les ONG et tous les étrangers,**

- **une campagne de propagande menée par le gouvernement soudanais contre MSF.**

**L'ExCom décide de ne pas communiquer sur cette décision avant la rencontre avec les autorités soudanaises prévue le 29 mars.**

**Il renouvelle toutefois son accord pour une stratégie de communication globale sur le rapport des acteurs de l'aide humanitaire aux procédures judiciaires. Cette communication doit cibler des publics incluant l'Afrique et le Moyen-Orient, et plus particulièrement le Soudan et les médias arabes.**



**Compte rendu** de la réunion de l'ExCom sur le Darfour, 24 mars 2009 (en anglais)

Extrait :

Décision : sur les prochaines étapes pour les opérations de MSF au Darfour, l'Ex-Com décide :

- D'après l'analyse dont nous disposons actuellement concernant l'environnement particulièrement dangereux pour nos équipes dans le nord du Soudan, le mouvement MSF dans son ensemble décide de suspendre toutes les opérations dans cette région, tout en poursuivant son objectif et son engagement à fournir de l'assistance à ceux qui en ont besoin dans la région, en maintenant le dialogue avec le gouvernement soudanais, afin de négocier les conditions d'une reprise potentielle de notre travail au Darfour et dans tout le nord du Soudan.
- En pratique, cela signifie que nous cesserons toutes les activités des sections de MSF encore présentes dans le nord du Soudan au cours des prochaines semaines (max. 4-6 semaines). Mais cela n'implique pas de retrait.
- Cette décision sera appliquée après son annonce par notre délégation aux autorités soudanaises lors de notre réunion de dimanche 29 mars.
- MSF maintiendra une présence à Khartoum pour les activités liées à la suspension, qui prendront un certain temps, puis pour maintenir ouverts des canaux de dialogue avec les autorités soudanaises, et suivre l'évolution des besoins de la population. [...]

À noter : avant la réunion du 29 mars, cette décision ne doit être communiquée qu'aux coordinateurs de terrain. [...]

Communications :

- Pas de communication au sujet de notre décision de suspendre les opérations jusqu'à la réunion avec les autorités soudanaises le 29 mars.
  - Déclaration factuelle sur les sites internet énonçant, pour mémoire, notre intention de maintenir le dialogue avec les autorités soudanaises afin de constamment réexaminer la situation dans le but de reprendre nos activités dans la région.
  - Abstention de toute communication proactive à propos de cette décision, mais préparation d'un argumentaire réactif.
  - Pendant la réunion, information des autorités soudanaises de nos modalités de communications sur cette décision. [...]
- Focaliser nos communications sur la population du Darfour et sur ce qui est en train de leur arriver. [...]

- Réponse rapide et directe à la propagande anti-MSF au Darfour et dans les médias arabes.
- Nous soutenons la tribune sur les relations entre les processus judiciaires et l'aide humanitaire, et la considérons comme faisant partie d'une stratégie globale de communication qui doit inclure :
  - Des tribunes similaires écrites et publiées pour d'autres publics, notamment en Afrique et au Moyen-Orient.
  - La poursuite du travail de clarification de notre positionnement vis-à-vis de la CPI et de la justice.
  - Le renforcement de notre présence et de notre impact dans les médias soudanais et arabes. [...]

Réflexion intersectionnelle en interne sur MSF et la justice internationale :

- L'ExCom souhaite que le Bureau international organise une réflexion intersectionnelle approfondie portant sur :
  - La nécessité de clarifier la position actuelle et future de MSF quant au fait d'intervenir en tant que témoins dans les processus judiciaires internationaux ;
  - La relation de MSF avec les organisations de défense des droits de l'homme ;
  - Une discussion et une réévaluation du rôle du témoignage au sein de MSF, sur le terme et sa définition.

Réunion de la délégation avec Haroun le 29 mars :

- Présents : Kris [Torgeson, secrétaire générale de MSF International], Aitor [Zabalgogezkoa, directeur général de MSF Espagne/OCBA], Christopher [Stokes, directeur général de MSF Belgique/OCB], Christian [Captier, directeur général de MSF Suisse/OCG] lequel devra probablement partir samedi.
- La délégation doit rencontrer les coordinateurs vendredi/samedi pour préparer la réunion.

Pendant la réunion, en plus des points ayant déjà fait l'objet d'un accord ci-dessus, nous demanderons quelles sont les raisons justifiant l'expulsion des deux sections de MSF, ce que le gouvernement du Soudan compte faire par la suite et quelle est son analyse concernant l'enlèvement.

**Entre-temps, le mouvement MSF continue à réfléchir sur les raisons de l'expulsion et sur les relations de MSF avec la justice internationale.**

**Le directeur général de MSF Royaume-Uni, Marc DuBois, avance l'idée que les objectifs de l'expulsion ne sont peut-être pas liés à la CPI mais plutôt à une volonté de (1) accaparer des ressources (2) nettoyer le champ humanitaire, les expulsions n'étant qu'un moyen commode d'arriver à ces fins.**

**La responsable du département des Affaires humanitaires de MSF Hollande/OCA, Kate Mackintosh, voit dans la première ébauche de la tribune une dérive vers une redéfinition du rôle de MSF comme un simple fournisseur de services médicaux.**

**Tout en considérant nécessaire que MSF, pour des raisons pratiques, maintienne une certaine distance avec la justice internationale, elle insiste pour que cette distance ne soit pas présentée comme un principe définitif.**

**Le 27 mars 2009, lors de la réunion du conseil d'administration de MSF France, le directeur des opérations analyse l'expulsion de la section française comme la manifestation d'une volonté de réaffirmation de leur souveraineté par les États africains. Celle-ci s'est également manifestée récemment par l'expulsion de MSF France/OCP du Niger.**

**Selon lui, l'expulsion de la section française du Soudan serait aussi une forme de pression du gouvernement soudanais à l'encontre du gouvernement français pour qu'il obtienne l'amendement de la décision de la CPI.**



« Le terme d'expulsion est-il adapté ? » **Note** interne de MSF, Marc DuBois, directeur du département des Affaires humanitaires de MSF Hollande/OCA, 20 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Enfin, il se pourrait que le gouvernement soudanais en expulsant la cible facile que sont les ONG ne voulait pas riposter au mandat d'arrêt de la CPI. Il est certain que nous avons été pris pour cibles par un appareil d'État omniprésent cherchant à se protéger de la communauté étrangère qui entretient une relation suspecte avec son armée, ses ennemis politiques et tout particulièrement la CPI. Mais nous n'avons pas encore été expulsés. Il se pourrait donc également que l'expulsion présumée soit une sorte de diversion et que (1) la saisie des ressources ainsi que (2) le vide obtenu sur le terrain humanitaire soient en fait les objectifs visés, l'expulsion servant simplement de moyen pratique. Cette période marque véritablement le début de la « soudanisation » des services publics (c'est-à-dire de l'aide humanitaire). Dans ce contexte, la décision de la CPI est utilisée comme cri de ralliement et nos anciens actifs servent de contribution. En l'occurrence, le président Omar Al-Bashir a déclaré la semaine dernière que toutes les ONG internationales devraient quitter très prochainement le Soudan après avoir construit une capacité de réponse puis l'avoir transmise aux organisations locales. Ce pays ira alors chercher amis, soutien et assistance dans des régions du monde moins moralisatrices. Cette vague d'expulsions doit donc aussi être comprise comme un galop d'essai, le premier épisode d'un processus de plus grande envergure. Même s'il est possible que les deux objectifs sous-jacents soient bien de préparer un terrain sans témoin et de justifier une « solution » concernant les camps, l'opération centrale fait partie d'une démarche plus vaste qui vise à se débarrasser du joug de l'Occident et à développer l'indépendance et l'esprit soudanais au sein d'un type d'État qui n'a pas besoin de la plus grande œuvre de bienfaisance humanitaire au monde. De ce point de vue, nous autres humanitaires ne sommes pas simplement les ennemis de l'État, mais également un affront à sa fierté.



« Réflexions complémentaires sur MSF, la protection et la justice internationale »  
**Note** interne, Kate Mackintosh, MSF Hollande/OCA, département des Affaires humanitaires, 25 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Je suis préoccupée par la tendance, dans nombre de nos discussions récentes, à présenter l'action humanitaire comme une sphère d'activité hermétiquement close et déconnectée des autres formes d'action en faveur des populations en danger. Dans les débats concernant le Darfour et la CPI en particulier (mais pas uniquement), j'observe cette idée selon laquelle nous n'avons, en tant qu'acteur humanitaire, aucun lien, y compris de principe, avec le concept d'action punitive contre les crimes commis à l'encontre d'une population civile. Il me semble qu'il s'agit d'une erreur de compréhension et je m'inquiète de ce qu'implique une telle prise de position pour toutes nos activités condamnant les violences et les abus contre nos patients, quelle que soit la façon dont nous les nommons : témoignage, plaidoyer ou « protection ». [...]

J'espère que, dans l'esprit de Chantilly, nous nous percevons comme des acteurs humanitaires, plutôt que comme de simples prestataires d'aide humanitaire (secouristes ?). Et même si, pour des raisons pratiques et évidentes, il nous faut prendre nos distances vis-à-vis de la justice internationale, nous ne devons pas en faire une position de principe, ni nous en réjouir. J'espère sincèrement que, dans le cadre des efforts considérables que nous menons pour retourner au Darfour, nous ne promettons pas au gouvernement du Soudan de ne plus jamais parler des viols et des meurtres des personnes que nous aidons. J'espère également que nos représentants trouveront des mots qui satisfassent d'une façon ou d'une autre le désir du gouvernement, à l'instar de tout criminel, d'échapper aux sanctions, sans pour autant nous faire passer pour des collaborateurs.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 27 mars 2009 (en français)

**Extrait :**

Le débat s'oriente ensuite sur notre positionnement à l'égard de la CPI (évoqué dans un article de Fabrice Weissman), sur son manque de clarté, aggravé par une allégation mensongère d'un journal soudanais pro-gouvernemental qui, bien que s'étant ensuite rétracté, a entamé notre réputation de neutralité. De plus les prises de position d'anciens membres de MSF, notamment dans le cadre de manifestations organisées par « Save Darfour », brouillent la clarté de notre discours. Par ailleurs, le gouvernement soudanais attend explicitement que nous fassions pression sur le gouvernement français pour que la démarche de la CPI soit amendée.

Thierry Durand [MSF France, directeur des opérations] [...] constate également que nous venons par deux fois d'être expulsés, sur deux mois, au Niger, au Soudan, et que c'est difficile. L'aide est de plus en plus collectivisée par les États, notamment africains, qui en ont marre des ONG ; ils ne supportent plus de voir ces formes de « recolonisation ». Il y a une forme de réaffirmation de souveraineté et Thierry Durand pense que le Niger et le Soudan sont dans cette dynamique.

Il invite à réinterroger la façon dont nous sommes perçus, l'expulsion visant certainement moins MSF que le gouvernement français. Notre témoignage en direction de l'ex-

térieur a été essentiellement accusateur, dénonciateur, cela nous soulage de nos propres frustrations, mais cela n'a-t-il pas suscité plus de méfiance ? [...]

Marie-Pierre Allié [MSF France, présidente du conseil d'administration] : « par rapport à nos relations avec la CPI, nous avons défini une politique sur la base du maintien de l'accès aux populations que nous assistons. Cependant, la question plus large touche au témoignage : le témoignage judiciaire, que nous voulons éviter pour garder nos possibilités d'action, versus le témoignage/prise de parole que nous avons revendiqué et inscrit dans notre pratique quotidienne ».

Fabrice Weissman [MSF France CRASH, directeur d'études] souligne qu'il est d'accord avec Marie-Pierre : « Avant 2004, les conditions de travail étaient très difficiles et face à une pression très forte, le gouvernement soudanais a été contraint d'ouvrir l'accès largement au Nord Soudan, ce qui a permis soudainement d'avoir les permis de travail en une semaine, etc. Cela n'a été possible que parce que nous avons pris appui sur les démocraties occidentales ; nous n'avons pas cherché à consolider cette avancée auprès de la Ligue arabe, etc. Il aurait fallu que nous placions notre négociation au plus haut niveau avec le Soudan. »

Anne Yzèbe [MSF France, chargée de communication Soudan] remarque que nous ne prenons pas le soin de communiquer sur ce que nous faisons auprès des populations des pays où nous travaillons. Nous communiquons essentiellement auprès des pays riches, des donateurs, et soudainement nous imaginerions avoir une communication spécifique envers les pays arabes. Ce sujet reviendra, mais posé comme cela, elle le trouve gênant, car elle « ne voit pas pourquoi il faudrait faire une communication spéciale ». [...]

Thierry Durand observe qu'Al Arabyia et Al Jazeera étaient preneurs tout de suite de notre communication ; ils ont 50 millions d'auditeurs. Cela change les perspectives très rapidement d'autant qu'ils ont repris les propos critiques.

Françoise Boucher-Saulnier [MSF, directrice du département juridique] : l'enjeu reste la façon dont nous sommes perçus. Nous partons du principe que tout le monde nous connaît et que c'est clair pour tous que nous sommes les spécialistes de l'urgence. Aux Émirats arabes unis, il y avait un réel désir de savoir comment nous fabriquons nos principes (d'impartialité, etc.) et comment cela résonnait dans les sociétés. Je pense qu'il ne faut pas faire de communication à différentes vitesses. Il faut une identité forte, prendre le temps de la construire et cela est bien l'axe du CICR qui finalement est bien mieux toléré que nous. Il ne faut pas faire du métissage de force. Il faut construire des liens sur le mode de l'écoute et pas seulement sur le mode du besoin ! Le débat sur la CPI est passionnant ; nous pouvons être fiers de notre construction, mais il faudrait aussi accepter que l'organisation ne soit pas faite que de libertés individuelles. Notre position sur la CPI achoppe sur la question du témoignage ; il faut donc faire ce travail de deuil complet de la collaboration avec la CPI.

La fin du débat porte sur l'importance qu'il y aurait à communiquer à destination des décideurs « non occidentaux » (Ligue arabe, OUA), ainsi qu'auprès des populations bénéficiaires, le cas échéant par l'intermédiaire de chargés de communication sur les missions, ce qui serait novateur dans notre pratique.

**Le 8 avril 2009, le centre de réflexion de la Fondation MSF France, le CRASH, organise un débat public sur les relations de MSF et de la CPI et les différences entre le témoignage judiciaire et le témoignage humanitaire.**

**La directrice juridique de MSF, Françoise Bouchet-Saulnier, présente la perspective historique et l'analyse développée dans l'étude « *Témoignage judiciaire ou humanitaire ? Histoire des interactions entre MSF et procédures d'enquêtes et de poursuites judiciaires* ». [V13](#)**



« Des raisons pour divorcer ? MSF et la Cour pénale internationale » Françoise Bouchet-Saulnier, **Conférence-Débat** CRASH, 8 avril 2009 (en français, en anglais)

**Extrait :**

En 1998, Médecins Sans Frontières décidait de soutenir la création de la Cour pénale internationale. En tant que victimes ou en tant que témoins, il semblait évident que nous devions participer à cette initiative au nom de la protection des populations et de la construction d'un « ordre international public plus juste ».

Dix ans plus tard, MSF affirme qu'elle « ne coopère pas et ne transmet aucune information à la CPI ». L'organisation doit garder ses distances à l'égard de la CPI, comme à l'égard de toute autre instance politique.

Françoise Bouchet-Saulnier retrace l'histoire des relations entre MSF et les procédures d'enquête judiciaires, thème d'une publication coécrite avec Fabien Dubuet dans la série des *Cahiers du CRASH* en 2007.

## **C. COMMUNICATION TARDIVE ET PRUDENTE SUR LE PROCESSUS DE FERMETURE (avril 2009)**

**Entre-temps, les équipes de MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP au Soudan s'efforcent d'organiser la fermeture de leurs programmes au Soudan du Nord.**

**Comme toutes les organisations expulsées, elles subissent harcèlement administratif, extorsions de fonds, pillages, menaces et parfois rétention physique dans le pays via un refus de visa de sortie. [V14](#)**

**Pendant un temps, MSF Hollande/OCA envisage même de lancer une procédure judiciaire en appel contre l'expulsion ou une demande de compensation de la part du gouvernement pour les actifs confisqués.**



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF Hollande, 13 mars 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Q&A :

- Répercussions sur les autres sections et projets ? OCB a transféré son personnel à Khartoum (pour générer de la capacité) ; des discussions sont en cours avec les autorités du Soudan du Sud, sans obtenir pour l'instant de résultat.
- Faire appel ? En droit soudanais, après l'adoption d'une décision par le gouvernement, une partie peut tenter de faire appel de la décision après un délai de trente jours. Nous déposerons un recours, mais nous allons également étudier d'autres options pour essayer de disposer d'une certaine continuité sur le terrain. Nous avons passé en revue ce que nous pourrions/devons faire et nous évaluons à présent toutes les étapes en tenant compte de l'affaire de l'enlèvement.
- Une compensation sera-t-elle demandée au gouvernement du Soudan pour les actifs qui ont été confisqués ? Cela est difficile à contester juridiquement mais nous gardons une trace de nos actifs. Aussi, nous ne souhaitons pas mettre en danger la présence des trois autres sections sur le terrain. La stratégie consiste à présenter MSF comme un mouvement uni dans le but de maintenir notre présence. Nous devons agir avec prudence.



**Compte rendu** de la réunion du conseil d'administration de MSF France, 24 avril 2009 (en français)

**Extrait :**

Soudan (Jane Coyne, coordinatrice) : expulsion de MSF

[...] le HAC a exigé notre départ la première semaine de mars ; la seconde semaine de mars, à la suite du kidnapping de 4 personnes de MSF Belgique, nous sommes plongés dans le silence car nous ne savons que faire ; semaine 3, nous entrons en discussions, le personnel est sous pression et des informations largement relayées dans les médias locaux font état de l'utilisation de médicaments périmés dans nos missions ; semaine 4, des manœuvres d'intimidation et de propagande se déploient, nous constatons l'échec de nos tentatives de négociations ; fin mars, nous partons et payons les indemnités qui nous sont imposées. En ce moment, la section suisse assure l'administration courante et nous suivons la fermeture à Khartoum et le paiement du personnel. [...]

Détails de l'expulsion

MSF France avait certaines faiblesses relationnelles avec les autorités et a été ciblée pour des raisons de liens politiques supposés. La méthode de propagande très rapide des autorités (nous désignant comme espion, menteur) a été efficace et cette rhétorique a été reprise par les autorités locales et les populations, notamment nos personnels nationaux qui ne cessaient de nous questionner sur nos réelles intentions et motivations. Cette efficacité s'est appliquée jusque dans le suivi de notre départ : moins de cinq heures après le décret d'expulsion, des officiers étaient présents pour s'assurer de son effectivité. Nous avons rencontré des problèmes d'usurpation de notre identité et pendant un certain temps il a été impossible de savoir qui portait nos T-shirts et qui conduisait nos voitures réquisitionnées (surtout pour la section hollandaise).

Répercussions

Toutes les organisations ont dû payer des indemnités très élevées à leurs personnels nationaux. Nous avons fait le choix de nous lier avec MSF Hollande et cette période a été la plus pénible dans les liaisons entre le terrain et les sièges. Une fois la décision prise de payer les 22 M de dollars, cela devenait une « étrange aventure » de gérer un tel flux d'argent vers le Darfour, d'autant que le HAC était présent à toutes les étapes.

Nous ne savons pas comment les lacunes opérationnelles seront comblées, notamment dans des camps où les responsables de la communauté ne veulent pas redonner un

accès à d'autres intervenants. Les conséquences pour la population tiennent à l'accès à l'eau de qualité et donc à un problème de diarrhée ; la nourriture va aussi poser question.

#### Difficultés

Nos faiblesses reposaient sur nos difficultés en matière de ressources humaines avec un fort *turnover* de personnels essentiellement en première mission et des personnels nationaux difficiles à mobiliser. Il est d'ailleurs très frappant de constater les doutes du personnel national dans la capacité de MSF à gérer les problèmes de sécurité. En mars, ces doutes se sont effectivement accrus avec notre image de « ennemi de l'État », qui a « justifié » des usurpations d'identité, de véhicule, puis au stade supérieur à des pratiques de kidnapping et des assassinats de personnel national (posés aussi comme des actes d'intimidation auprès de personnels nous soutenant).



À notre retour de Nyala à Khartoum, ils ont confisqué nos passeports et le HAC les a tous conservés. À l'époque, le Soudan exigeait un visa pour quitter son territoire.

*Je n'ai pas eu de passeport pendant six semaines et on n'avait plus ni voitures ni chauffeurs. C'était perturbant pour la sécurité, d'autant plus que toutes nos communications étaient sur écoute. Lors de ma réunion avec le HAC, ils m'ont bien fait comprendre qu'ils étaient au courant de tout ce que je disais. Ils m'ont répété une partie d'une conversation que j'avais eue au milieu d'un rond-point alors qu'il n'y avait pas de téléphone à proximité ! Le plus effrayant était que je n'avais aucun moyen de communiquer avec quelqu'un qui ne soit pas sur écoute. Gabriel [Trujillo, le responsable de programme] et moi avons trouvé des méthodes de contournement que nous pensions plus sûres que d'autres. J'envoyais une partie du message par courriel, puis un SMS et une autre partie par courriel, puis un message vocal et une autre partie par courriel... Ensuite, évidemment, on avait des problèmes de compréhension ! C'était comme un jeu dont le but était d'éviter que les autres sachent ce que je disais. En fait, on n'avait pas tant de choses que ça à cacher.*

*Puis il y a eu toute la discussion sur la stratégie à adopter pour déterminer comment payer le personnel, car il était question de millions de dollars. C'était vraiment de l'extorsion. Les comptes bancaires étaient gelés. J'ai sorti presque 5 000 dollars du coffre à Nyala. Puis j'ai donné 500 dollars à chacun des expatriés et ils les ont cachés sur eux à différents endroits pour les rapporter à Khartoum.*

*Le moment le plus irrationnel de toute ma vie a probablement été lorsque, assise dans un taxi, j'ai hurlé lors d'une conversation au téléphone avec Gabriel. Les yeux du conducteur semblaient demander : « Qu'est-ce qui se passe ? » On en était aux dernières étapes après avoir accepté de verser l'argent et on avait trouvé un moyen de le faire parvenir au Darfour. Gabriel venait de me dire que, finalement, ils avaient choisi une méthode différente que celle initialement prévue pour faire entrer cet argent dans le pays et j'ai hurlé : « Votre seul boulot consiste à faire entrer l'argent dans le pays et vous ne faites que "glander"... » J'étais excédée... Cela n'avait rien à voir avec le transfert d'argent et des gens avisés avaient sans aucun doute pris la bonne décision, mais à ce moment-là, j'ai complètement pété les plombs. Ils ont continué à m'envoyer des SMS toutes les deux heures en me demandant : « Tu vas mieux maintenant ? Comment ça va ? »*

*Le jour où je suis partie du Soudan, l'argent ne se trouvait toujours pas dans le pays. Je n'ai pas eu de billet d'avion ni de tampon de sortie sur mon passeport avant 14h30, alors que mon vol est parti à 17 heures. Cela aussi faisait probablement partie d'une manœuvre du HAC pour ne pas nous donner le temps nécessaire pour nous préparer. Je me rappelle avoir dit :*

« Je ne pars pas tant que l'argent n'est pas là. » Pour moi, payer le personnel, c'était comme l'acte final. Et Gabriel me répétait : « Monte dans ce foutu avion. »

Jane Coyne, MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour de novembre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.



Avant l'expulsion, j'avais d'excellentes relations avec les autorités. J'avais régulièrement des réunions avec le HAC et le ministère de la Santé. Les gens du HAC me disaient souvent : « Si seulement tu ne travaillais pas pour MSF Hollande ! » Ce sont ces bonnes relations qui nous ont aidés à éviter des problèmes majeurs, y compris lors de l'expulsion. Ce n'était pas agréable, mais on n'a pas eu d'agression ou de détention de notre personnel. Comparé aux autres organisations, on a été très bien traités. Au moment de l'expulsion, j'avais tous ces contacts vers qui me tourner et avec qui discuter. Les hommes de la sécurité nationale affectés à MSF Hollande étaient des personnes que je connaissais.

Reshma Adatia, MSF Hollande/OCA, coordinatrice générale au Soudan d'octobre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.



On a été traités dans les mêmes conditions que MSF France : ils voulaient qu'on paye le personnel et ils ne laisseraient partir nos collaborateurs internationaux qu'une fois ces paiements effectués. Leur départ a donc pris un certain temps. Ils n'ont jamais été formellement pris en otage. Mais comme ils n'avaient ni passeport ni visa de sortie, ils ne pouvaient pas partir. Toutefois, on ne nous a rien volé, ni matériel ni équipements. La situation n'est pas devenue hostile ou menaçante. Je la décrirais plutôt comme très frustrante et vraiment chronophage.

Hans van de Weerd, MSF Hollande/OCA, directeur général 2008-2011, (en anglais), interviewé en 2022.

**Pendant plusieurs semaines, ces conditions de fermeture difficiles ne sont pas rendues publiques, afin de laisser à MSF une éventuelle chance de retrouver sa pleine capacité opérationnelle au Soudan.**

**Le 19 mars 2009, un communiqué de presse rédigé par MSF France mentionnant les conditions de l'expulsion est rejeté par les centres restés opérationnels au Soudan, car ses éléments de langage sont considérés comme trop durs.**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs des opérations de MSF (RIOD), Bruxelles, 16 mars 2009 (en anglais)

Extrait :

Communiqué de presse de MSF sur l'expulsion de MSF OCA et MSF OCP

Il n'y a pas encore de version approuvée. Les éléments de langage utilisés dans la première version du communiqué de presse présentée par OCP sont jugés trop durs par les autres centres opérationnels. OCA et OCP travaillent actuellement sur une version

en anglais et ils la communiqueront aux trois autres centres qui auront ensuite quarante-huit heures pour réagir. Le communiqué de presse sera donc prêt en début de semaine prochaine.

L'idée n'est pas de donner une conférence de presse ni de faire un point de presse.

Ils souhaitent seulement avoir deux ou trois porte-parole, d'OCA et d'OCP exclusivement, afin de garder une expression factuelle et maîtrisée sur l'expulsion.

OCA et OCP enverront le communiqué de presse, ainsi que la stratégie et la ligne de communication (les noms des porte-parole, le niveau de proactivité du discours...) aux trois autres centres.

**À la mi-avril 2009, l'ensemble du personnel international de MSF ayant quitté le Soudan, MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP proposent un nouveau communiqué de presse qui décrit les raisons, les conditions et les conséquences de l'expulsion.**

**Considéré par certains à MSF France/OCP comme trop faible, pas assez explicite et ne posant pas les vraies questions, il est amendé et finalement publié le 22 avril 2009, au moment de la visite d'une délégation officielle soudanaise en Europe.**

**Ce communiqué est « toléré et compris » par MSF Espagne/ OCBA et MSF Belgique/ OCB, tandis que MSF Suisse/OCG ne le soutient pas, mettant en avant les risques de sécurité qu'il ferait courir.**

**Entre-temps, le 17 avril 2009, la chaîne de télévision du Qatar, Al Jazeera, diffuse une interview de vingt-cinq minutes du directeur des opérations de MSF France/OCP, Thierry Durand. Cet interview est critiquée par certains à MSF France/OCP qui la jugent trop complaisante avec le gouvernement soudanais. De leur côté, les autres centres opérationnels se plaignent surtout de ne pas avoir été prévenus.**



« MSF Soudan : Les formes inadmissibles, intolérables, d'une expulsion » MSF Holland/OCA et MSFFrance/ OCP, **Ébauche de communiqué de presse**, Paris/ Amsterdam, 16 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

En réaction à l'inculpation du président Béchir par la CPI le 4 mars, 13 ONG internationales ont été expulsées par le gouvernement du Soudan, dont les sections hollandaise et française de MSF.

Cette décision d'expulser est arbitraire et basée sur des allégations de violation de la loi soudanaise par ces ONG. C'est aussi un déni insultant de la qualité du travail de ces ONG pour le bien de la population vulnérable du Darfour et de ses besoins vitaux.

Mais le processus d'expulsion lui-même s'est avéré un exercice de harcèlement sans précédent, intolérable, et illégal. Pendant les trois dernières semaines, les expatriés expulsés ont dû se battre pour répondre aux exigences du gouvernement pour les laisser quitter le pays.

En soutien à leur décision, les autorités soudanaises ont organisé une campagne de propagande contre les ONG, les accusant de vol et d'espionnage, de violation des lois soudanaises et de menace contre la sécurité nationale.

Cela a créé une atmosphère de suspicion et d'hostilité à l'encontre des ONG en général. MSF a été particulièrement visée avec l'enlèvement de 5 membres de la section belge le 11 mars. La propagande continue, tentant même de discréditer la qualité de nos services de santé à travers une accusation d'utiliser des médicaments périmés.

Dès le jour où cette décision a été annoncée, tous les actifs de MSF ont été saisis et toutes les équipes se sont vu octroyer une heure pour quitter le Darfour. C'est dans ces conditions que les équipes de MSF ont dû exécuter les ordres du gouvernement concernant le règlement des salaires du personnel et la fermeture administrative des activités. Notre personnel international expérimenté encore présent subit un harcèlement administratif constant. Pendant tout le processus, les expatriés de MSF ont été privés de leur passeport et maintenus sous la menace d'un éventuel processus judiciaire. Les maisons et les bureaux de MSF ont été occupés par les autorités gouvernementales qui ont annoncé la saisie de tous nos biens et actifs. En particulier nos véhicules et du matériel d'identification dont certains ont été détournés par les autorités étatiques, ce qui compromet la neutralité de notre organisation.

Malgré les promesses, l'utilisation de ces actifs pour de futures opérations humanitaires est loin d'être garantie. Au total, MSF France à elle seule a perdu le contrôle de plus de 2,2 millions d'euros d'actifs.

Deux semaines après l'expulsion, un décret ministériel nous oblige à payer six mois de salaire en supplément de ce que le droit du travail exige. L'accord salarial a été porté à un total de 1,1 million d'euros et les garanties permettant que ces sommes soient bien remises aux employés ont dû être âprement négociées. MSF a décidé de payer afin de pouvoir récupérer les passeports et faire évacuer les expatriés qui restaient.

Six semaines après l'expulsion, tout le personnel international a finalement été autorisé à quitter le Soudan et il est désormais possible d'expliquer à quel point le processus d'expulsion a été difficile.

MSF demeure inquiète pour la sécurité de son personnel national et pour le sort de la population laissée sans assistance. Le processus d'expulsion des autres ONG n'est pas encore terminé et la possibilité de relancer des activités humanitaires impartiales demeure sujette à question.



« La conversation du jour » **Interview** de Thierry Durand, directeur des opérations de MSF France, **Al Jazeera** (Qatar), 26 mars 2009, diffusée le 17 avril 2009 (en anglais) **V15**

**Extrait :**

*Le gouvernement a déclaré que vous n'étiez pas les bienvenus au Soudan, comprenez-vous pourquoi ?*

Non, nous ne comprenons pas pourquoi. C'est injuste et triste, principalement pour la population du Darfour. Les accusations sont fausses. Nous comprenons que le président n'est pas satisfait, mais les ONG ont été prises au piège de cette situation et en sont devenues les boucs émissaires.

*Qu'en est-il des autres sections ? Vont-elles rester ?*

Deux sections ont été expulsées et trois autres sont toujours sur place pour l'instant. Lorsque nous avons été expulsés, nos activités se sont arrêtées et les autorités ont fait l'inventaire de ce dont nous disposions. De nombreux déplacés se retrouvent sans assistance. Il y a des cas de méningite. Nous espérons qu'un jour nous serons en mesure de retourner au Soudan.

*Certains disent que les ONG ont exagéré ce qui se passait au Darfour ? Qu'elles ont contribué à la stigmatisation d'el-Béchir. Elles ont donc joué un rôle ?*

Il y a eu une première période, vers août 2003, où la situation était très violente et durant laquelle l'accès à l'aide humanitaire était très mauvais. MSF était à l'époque une des premières ONG à travailler au Darfour.

À la suite du cessez-le-feu, une quantité importante d'aide humanitaire a été déployée, ce qui a stabilisé les chiffres de la mortalité. C'est une situation difficile, une situation de dépendance, mais en ce qui concerne les chiffres de la mortalité et de la morbidité, la situation s'est améliorée et elle était meilleure que dans d'autres régions du Soudan.

Il faut faire la distinction entre les ONG de défense des droits de l'homme (qui ont beaucoup attiré l'attention sur le Darfour, comme *Save Darfur*) et les ONG humanitaires.

J'ai moi aussi été choqué par les déclarations d'Ocampo qui décrivaient le Darfour comme un camp d'extermination, lorsqu'il a déclaré que 5 000 personnes y mouraient tous les mois. Même selon les rapports de l'ONU, les chiffres sont loin d'être aussi élevés.

*Le Darfour est très politisé, qu'en pensez-vous ?*

Tout cela est une chose, mais nous, nous en sommes une autre. MSF se trouvait sur place depuis le début de la crise. Ce que nous avons observé au Rwanda n'est pas la même chose que ce que nous avons pu voir au Darfour. Nous ne collaborons pas avec la CPI.

*El-Béchar affirme que les organisations ont joué un rôle dans ce qui lui est arrivé ?*

Il se peut que d'autres ONG aient collaboré et il est également possible que la CPI ait utilisé des rapports que MSF a rendus publics. Mais nous n'avons aucune relation avec notre gouvernement. Kouchner a quitté MSF il y a trente ans. Nous avons de bonnes relations avec les Soudanais, nous avons même des Soudanais qui travaillent avec nous dans d'autres pays.

*Quelle est la situation pour votre personnel soudanais ?*

La situation du personnel nous préoccupe. Ils ont perdu leur emploi, c'est donc difficile pour eux. El-Béchar affirme qu'il souhaite la « soudanisation » du travail humanitaire. Pourtant, les deux sections de MSF expulsées employaient 40 expatriés, et environ un millier de Soudanais. Par conséquent, l'aide humanitaire était déjà principalement délivrée par des Soudanais. Notre personnel est inquiet quant à son avenir.

*Que pensez-vous de l'enlèvement, quel en était le message ?*

Nous ne savons pas qui est responsable, mais quand el-Béchar se rend en visite dans certaines zones comme El Fasher et qu'il y accuse publiquement les ONG, il ouvre la porte pour que des groupes de jeunes hors-la-loi s'en prennent aux ONG pour des raisons qui leur sont propres. Cette question continue à nous préoccuper, mais nous ne savons toujours pas qui est l'auteur de cet enlèvement.

*Concernant la soudanisation, le gouvernement est-il capable de répondre à toutes les ruptures de l'aide provoquées par l'expulsion ?*

Je ne sais pas. Mais cela demande des moyens logistiques et financiers ainsi que des ressources humaines. Certaines organisations arabes telles que le Croissant-Rouge disposent d'une capacité considérable. Une question demeure, celle de savoir si les organisations soudanaises peuvent être indépendantes. Dans les médias, on rapporte que les déplacés ne souhaitent pas avoir affaire aux organisations soudanaises.

*Les portes sont-elles définitivement closes ?*

Nous travaillons au Soudan depuis trente ans, il y a toujours la porte de service, donc nous espérons que nous y retournerons. Dans l'immédiat, il est toutefois très difficile de l'envisager. À ce stade, nous n'avons pas de contact à haut niveau.

*El-Béchar est-il le seul responsable de ce qui s'est passé au Darfour ou bien l'Occident a-t-il également joué un rôle ?*

Le Soudan est un État souverain avec ses propres institutions et il doit prendre ses responsabilités.



« Com Darfour » **Message** de Fabrice Weissman, MSF CRASH, à l'équipe exécutive de MSF France, Filipe Ribeiro, Marie-Pierre Allié, Thierry Durand, Caroline Livio, Julie Damond, Jane Coyne, Gabriel Trujillo, 17 avril 2004 (en français)

**Extrait :**

Salut à tous,

J'ai été sollicité par la Com pour donner mon avis sur le CP décrivant notre « colère » et notre « rage » d'avoir été traités en « criminels » par le gouvernement soudanais. Vous l'aurez compris, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur angle de communication. Voici une contre-proposition (en anglais, pour partager avec les collègues).

Il est certes tard pour se lancer dans l'exercice (si on avait été prêts à l'avance, on aurait pu faire un super coup pour le retour de Jane [coordinatrice de MSF France/OCP au Darfour] avec les caméras à Roissy et tout). Niveau timing, commenter notre expulsion plus d'un mois et demi après son annonce et dix jours après le retour du dernier expat, ce n'est pas très sérieux, mais bon, ça reste nécessaire.

Par ailleurs, comme vous le savez, l'interview de Thierry sur Al Jazeera a finalement été diffusée cet après-midi (25 min sur l'une des chaînes les plus regardées au monde, dans le ton du premier Op-Ed proposé par MSF Hollande à destination des « Arabo-musulmans »).

Bon courage à ceux qui devront éventuellement répondre aux sollicitations des journalistes !

[...] Salut,

Juste quelques commentaires sur la question du communiqué de presse concernant le Darfour. Oui, il est d'une importance capitale de revenir publiquement sur les raisons, les conditions et les conséquences de notre expulsion. En tenant compte de la complexité des différentes problématiques qui entrent en jeu. La meilleure solution est de faire circuler un document de référence de plus ou moins six pages pour les notes de presse, accompagné d'un communiqué de presse.

À mon avis, notre communication devrait se baser sur les idées suivantes (je lance juste des idées...) :

1. Les raisons de nos expulsions sont fallacieuses.

Nous ne pouvons pas simplement affirmer que le gouvernement ment lorsqu'il déclare, pour justifier notre expulsion, que nous espionnons pour le compte de la CPI et que nous empoisonnons nos patients avec des médicaments périmés. Il nous faut déconstruire chaque accusation (il n'est pas suffisant d'être « scandalisés » et « en colère ». Lorsque nous sommes traités de criminels, nous devons démontrer que c'est le gouvernement du Soudan qui en est un) :

- Pas d'explication ou de preuve officielle, mais de la propagande médiatique.

- Coopération avec la CPI : Le gouvernement n'a jamais présenté de preuves de la collaboration car il n'y en a pas. Nous avons une politique claire de non-coopération, contrairement à d'autres organisations qui ont encore le droit de travailler au Darfour. L'accusation d'espionnage a également été formulée par le gouvernement du Soudan à l'encontre de journalistes tunisiens et égyptiens qui ne faisaient qu'effectuer leur travail.

La coopération avec la CPI n'est pas le véritable problème expliquant notre expulsion. Elle est utilisée comme prétexte pour satisfaire en interne l'opinion publique soudanaise, pour contrer la diplomatie occidentale et pour reprendre le contrôle sur les opérations humanitaires.

- Médicaments périmés : Il nous faut expliquer pourquoi nous avons des médicaments périmés, comment nous nous en occupons et comment le gouvernement du Soudan a

orchestré un programme de propagande télévisée pendant qu'il visitait notre entrepôt destiné à ces médicaments qui est encadré par le ministère de la Santé.

2. Les conditions sont inacceptables.

- Utilisation de matériel d'identification et détournement de biens humanitaires à des fins militaires : il s'agit non seulement d'une violation des « principes humanitaires » que le gouvernement du Soudan prétend faire respecter, mais également un signe annonçant la véritable nature de son engagement à se substituer aux ONG expulsées. Même si nous sommes parvenus à remettre nos médicaments au ministère de la Santé, nos véhicules, nos radios et nos téléphones satellites ont été emportés par la sécurité nationale et ils finiront sûrement entre les mains des milices, au lieu de soutenir les opérations humanitaires.

- Racket administratif (conservation de nos passeports en échange de paiements supplémentaires).

3. Les conséquences sont graves.

- Décrire les activités que nous avons abandonnées en opérant une distinction entre les lieux où nous pensions dans tous les cas réduire nos activités (tels que Zalingei) et les autres projets qui étaient d'une importance plus vitale (Nertiti, Kalma, etc.).

- Replacer notre expulsion dans le contexte plus large de la diminution, au cours des deux dernières années, de notre capacité d'accès qui nous empêche de répondre localement aux urgences.

- Les agences qui sont encore au Darfour se trouvent dans une situation critique : dans un contexte de propagande massive contre les étrangers, équivalant à un permis de tuer, elles doivent combler les vides tout en vivant dans la peur d'une expulsion, d'un enlèvement, voire pire. Il est fort probable que le gouvernement du Soudan tente de diriger l'assistance humanitaire selon ses intérêts politiques et militaires plutôt qu'en se basant sur une évaluation objective des besoins (et ce sur fond de nombreuses tentatives de démanteler les camps et de réinstaller la population dans des « villages de la paix »).

4. Avons-nous une demande à adresser et si oui, quoi et à qui, ou bien déplorons-nous seulement notre impuissance ?

(En réalité, hormis le fait de demander au gouvernement du Soudan de s'assurer que le personnel est payé et que nos véhicules et notre équipement de communication sont transférés au ministère de la Santé ou au HAC au niveau local, je ne sais pas... Faut-il demander à ne pas être un instrument de négociation entre le Conseil de sécurité de l'ONU et Khartoum... Ou bien demander justement à en être un...)



« Darfour : Communiqué de presse (pas d'embargo), point sur l'activité et stratégie de diffusion » **Message** de Julie Damond, MSF France/OCP, chargée d'information, 22 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

« Dossier communications » : communiqué de presse d'OCA et d'OCP, point d'information factuel et intersectionnel concernant le statut des projets de MSF au Darfour du Nord (et l'expulsion), stratégie de diffusion et porte-parole.

« Timing » : Quasiment deux mois après l'expulsion, le Darfour disparaît de plus en plus des médias. Le personnel expatrié se trouvant à présent en dehors du pays, nous avons l'opportunité de prendre la parole publiquement au sujet des conditions des expulsions et de la réduction de l'espace humanitaire.

La visite d'une délégation soudanaise de haut niveau est prévue à Bruxelles mercredi (rencontre prévue avec Christopher Stokes d'OCB à Paris jeudi (rencontre prévue avec

Gabriel Trujillo d'OCP), au Royaume-Uni (attente d'une éventuelle confirmation et des dates) et éventuellement à Washington (à confirmer). Cette délégation (déjà mentionnée par l'AFP) peut engendrer une dynamique pour faire passer notre message.

Communiqué de presse d'OCA et OCP, pas d'embargo : « Harcelés et en danger : l'aide humanitaire dans une situation désespérée au nord du Soudan.

Les sections française et hollandaise de MSF réitèrent leur vive inquiétude concernant les patients laissés au Darfour et elles dénoncent les conditions inacceptables de leur expulsion. »

Principaux messages :

- MSF France et MSF Hollande dénoncent les conditions inacceptables de leur expulsion.
- Aujourd'hui, à la suite de l'expulsion, l'aide risque d'être davantage octroyée en fonction d'agendas politiques qu'à partir de l'évaluation indépendante des besoins. Certains endroits pourraient ne pas recevoir d'aide ou en recevoir en quantité insuffisante. La situation sanitaire au Darfour risque de se détériorer rapidement et de replonger la région dans une situation d'extrême urgence.
- Nous demeurons prêts à nous mobiliser pour fournir une assistance d'urgence si les conditions nécessaires à une intervention humanitaire sont de nouveau réunies.

Stratégie de diffusion du communiqué de presse :

1. S'adresser en particulier à des médias clés en France et au Royaume-Uni (dans le cadre de la visite de la délégation), à des correspondants internationaux (couvrant le Soudan) installés en Afrique (à Nairobi et à Johannesburg), à des journalistes de premier plan aux États-Unis, au *Sudan Tribune* et à des médias arabes essentiels.

2. Message sur les sites internet de MSF, publié sur le site Alertnet de Reuters et les sites internet de secours humanitaire.

3. Suggérer des interviews, principalement avec les trois coordinatrices qui sont revenues. Nous pouvons proposer de nous exprimer sur les « nouvelles » des dernières semaines, les harcèlements, comment ils ont vécu le fait de laisser les habitants du Darfour, etc. Directeurs des opérations ou directeurs généraux pour les interviews politiquement délicates.

OCG ne soutient pas le communiqué de presse qui ne sera donc pas publié sur le site internet de MSF International. Le communiqué est « toléré et compris » par OCB et OCBA.



« Harcelés et en danger : l'aide humanitaire dans une situation désespérée dans le nord du Soudan » **Communiqué de presse** de MSF OCA et MSF OCP, 22 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Les sections française et hollandaise de Médecins Sans Frontières réitèrent leur vive inquiétude concernant les patients laissés sans soins au Darfour et elles dénoncent les conditions inacceptables de leur expulsion.

L'émission d'un mandat d'arrêt par la Cour pénale internationale à l'encontre du président el-Béchar a été suivie de l'expulsion de 13 organisations non gouvernementales (ONG) qui assuraient environ 40 % de l'aide humanitaire dans la région. Les avancées majeures réalisées par les organisations humanitaires au cours des cinq dernières années, qui ont stabilisé l'état de santé de centaines de milliers d'habitants du Darfour, pourraient être réduites à néant et la région pourrait être de nouveau plongée dans une situation d'extrême urgence.

Depuis longtemps, travailler au Soudan est compliqué, mais malgré les restrictions croissantes imposées par le gouvernement, MSF était encore en mesure de fournir une aide médicale significative évaluée en fonction des besoins de la population.

À la suite de l'expulsion, l'aide risque d'être rapidement davantage octroyée en fonction d'agendas politiques qu'à partir de l'évaluation indépendante des besoins. Certains endroits pourraient ne pas recevoir d'aide ou en recevoir en quantité insuffisante.

Malgré tous leurs efforts déployés afin de venir en aide à la population du Darfour, le gouvernement du Soudan a accusé à tort les sections de MSF qu'il a expulsées de collaborer avec la Cour pénale internationale, ce qui est absolument inexact. Les comptes bancaires ont été gelés, l'accès aux bureaux a été bloqué, les véhicules, les ordinateurs et le matériel de bureau ont été saisis par les autorités, pour un montant estimé à plus d'un million d'euros. Au cours des dernières semaines, la rhétorique anti-ONG du gouvernement soudanais a engendré un climat général d'hostilité accentuant les risques encourus par les acteurs humanitaires au Darfour. Les enlèvements de membres du personnel d'ONG commis le mois dernier en témoignent.

La rapidité de l'expulsion a empêché les organisations visées de fermer convenablement leurs programmes. La prise en charge d'une épidémie de méningite a dû être interrompue soudainement, les visites sur les sites des projets ont été interdites, et pendant six semaines, le personnel a dû gérer des conséquences de l'expulsion. Nos trois derniers employés internationaux expérimentés ont été privés de passeports jusqu'à quelques heures avant leur départ et placés de facto dans une situation d'otage.

« Nous avons l'impression d'être traités comme des criminels. Nous étions constamment partagés entre l'inquiétude pour les patients et le personnel national que nous avons été obligés de quitter soudainement et la colère provoquée par l'ordre d'expulsion. Il est scandaleux d'observer un tel manque de respect envers les besoins médicaux de personnes vulnérables et d'être traités de la sorte, après avoir porté assistance pendant trente ans dans le nord du Soudan », Reshma Adatia, coordinatrice générale au Soudan. Six semaines après l'expulsion, le personnel expatrié des sections hollandaise et française a été autorisé à quitter le Soudan. Il nous est donc désormais possible d'expliquer à quel point le processus d'expulsion a été difficile. Nous sommes sérieusement préoccupés par le destin des populations qui se retrouvent maintenant privées d'assistance et par la sécurité de notre personnel soudanais. La situation actuelle nous indigne. Nous demeurons prêts et disposés à nous mobiliser pour apporter une assistance d'urgence si les conditions nécessaires à une intervention indépendante, neutre et impartiale sont de nouveau réunies.



*La question essentielle est de savoir pourquoi on n'a pas communiqué entre le 15 mars, une fois l'enlèvement résolu, et le moment où j'ai quitté le pays, début avril.*

*Pendant la période de moratoire, décidée collectivement au moment de l'expulsion et de l'enlèvement, on a laissé la cellule enlèvement diriger les communications. Bien.*

*J'ai commencé à devenir vraiment impatiente lorsque la décision de ne pas communiquer s'est poursuivie après l'enlèvement... C'était ridicule.*

*Quand je suis revenue du Darfour, fin mars, je suis allée à Amsterdam avec Gabriel, le responsable de programme de MSF France/OCP pour parler de communication et discuter des termes d'un communiqué de presse avec nos collègues de la section hollandaise. C'est seulement à ce moment-là que les autres sections ont dit : « D'accord, vous pouvez communiquer. » OCA et OCB étaient sur la même longueur d'onde et on a rédigé un communiqué de presse commun qui ne disait rien du tout. Les autres sections nous accordaient le droit de nous exprimer, mais elles ont beaucoup amendé ce communiqué de presse, ce qui l'a nivelé par le bas.*

*Je me rappelle simplement l'avoir lu et relu, en pensant : « On ne dit rien... » C'était vraiment insipide : « Ah, au fait, ils nous ont fait partir et vous savez, c'était désagréable et toutes ces personnes souffrent, mais il n'y a pas de conséquences particulières pour nous. » Dans une interview, j'ai utilisé le mot « extorsion » et un des journalistes m'a demandé : « Étiez-vous prise en otage ? » Je lui ai répondu : « Eh bien, je crois que lorsque des gens demandent de l'argent pour que vous puissiez sortir d'une situation, cela s'appelle de l'extorsion. »*

*Jane Coyne, MSF France/OCP, coordinatrice au Darfour de novembre 2008 à avril 2009, (en anglais), interviewée en 2022.*



*Je me dis : « Pour impacter les Soudanais, il ne faut pas faire la BBC ou RFI, il vaut mieux s'exprimer dans les médias en arabe. » Donc je vais à Dubaï depuis Khartoum et je parle sur Al-Arabia, où je tiens à peu près le discours : « On ne comprend pas cet amalgame entre les droits de l'homme et les humanitaires, c'est une erreur. » D'ailleurs, je reprends un peu la position de Tourabi, un opposant soudanais mis sur la touche par Bachir, qui avait dit : « Ce n'est pas bien de faire ça, mais c'est une réaction de colère. » Je reprends donc ses mots dans certaines interviews en le citant. J'essaye d'avoir un impact auprès des Soudanais, auprès du régime, en nous différenciant. Puis Al Jazeera en arabe me propose de faire une interview en face à face dans une émission magazine. L'interview a lieu au siège de MSF France, à Paris. L'interview est diffusée en arabe mais moi je parle en anglais et je suis doublé.*

*J'essaye de garder la porte ouverte pour les autorités soudanaises, de passer le message qu'on est toujours ouverts à la discussion, qu'on a du mal à comprendre, qu'historiquement on ne s'est jamais positionnés à la CPI, qu'on n'a jamais accusé le régime de génocide, etc. Mais ça n'a pas marché.*

*Thierry Durand, MSF France, directeur général par intérim, novembre 2007- septembre 2008 ; MSF France/OCP, directeur des opérations 2008-2011, (en français), interviewé en 2022.*



*Grosso modo, Thierry dit : « pas nous, pas nous, pas nous, ce n'est pas nous, on n'a rien à voir avec tout ça ». À ce stade, il fallait plutôt prendre acte du fait que l'on avait perdu cette bataille, c'est tout. Essayer de jouer les gentils vis-à-vis de Khartoum, c'était s'humilier, quelque part. Il essayait de se rattraper aux branches en montrant qu'on voulait rester à tout prix. À sa décharge, quand on prenait position contre Save Darfur, c'est aussi cela qu'on essayait de faire ! On avait quand même en tête l'idée que ça permettrait peut-être de consolider nos relations avec le gouvernement soudanais.*

*Fabrice Weissman, MSF France Fondation/CRASH, Directeur d'études depuis 2001, MSF France/OCP, coordinateur au Darfour d'août 2005 à août 2006 (en français), interviewé en 2022.*

**Le 23 avril 2009, sur le site internet de MSF International, un point d'information décrit la bataille menée par les centres opérationnels de MSF encore présents au Soudan pour prodiguer une assistance significative. Les difficiles conditions de fermeture des projets des centres opérationnels expulsés sont mentionnées en termes modérés.**



« MSF peine à apporter une aide significative à la suite de son expulsion partielle au Darfour (Soudan) » **Point projet**, site internet de MSF International, 23 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Début mars, les autorités soudanaises ont émis un ordre d'expulsion qui a forcé deux des cinq sections de Médecins Sans Frontières (MSF) à fermer près de la moitié des programmes médicaux de l'organisation au Darfour. Dans la région, du fait des contraintes administratives et sécuritaires, les programmes restants de MSF ont du mal à fournir une assistance humanitaire significative à ceux qui en ont besoin.

Après l'expulsion, des actifs de valeur ont été saisis et des médicaments ainsi que d'autres provisions ont dû être abandonnés. Les autorités soudanaises ont également confisqué les passeports de responsables des équipes expulsées, ce qui les a empêchés de quitter le pays jusqu'à la mi-avril, soit plus d'un mois après la date officielle de leur expulsion.

En outre, à la suite de l'enlèvement mi-mars de cinq membres du personnel de MSF à Serif Umra et après d'autres graves incidents de sécurité, les équipes de MSF ont pris la difficile décision de fermer deux projets à Serif Umra et Kebkabiya, car il n'était plus possible de continuer à fournir une assistance médicale sûre et significative. L'insécurité dans la zone a également entraîné la suspension jusqu'à nouvel ordre du projet de Tawila. MSF fournissait une assistance médicale directe à plus de 170 000 personnes via ces trois projets au Darfour du Nord.

À l'heure actuelle, six autres projets de MSF sont encore en activité dans le nord du Soudan, bien que leur avenir soit réexaminé avec prudence et dépende d'une amélioration claire de l'environnement de travail dans les prochaines semaines.

Toujours pleinement engagée pour fournir une assistance médicale impartiale à la population du Soudan, MSF discute actuellement directement avec les autorités soudanaises afin de continuer à apporter une aide médicale d'urgence au Darfour et dans d'autres parties du nord du Soudan.

**Entre-temps, le 29 mars 2009, la délégation de MSF à Khartoum a rencontré des membres du gouvernement soudanais. Les négociations achoppent sur le retour au Soudan des centres opérationnels expulsés et la réouverture de leurs programmes.**

**Le 23 avril 2009, l'ICB valide les stratégies opérationnelles pour le Soudan décidées par le RIOD. MSF va désormais concentrer son action en priorité sur les urgences et la réponse aux besoins des populations dans les zones où le ministère de la Santé n'a pas accès, à condition de pouvoir le faire de manière indépendante.**

**Comme décidé, un négociateur international est chargé de continuer les discussions avec le gouvernement soudanais.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif du Conseil international de MSF (ICB), 23 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Soudan : point d'information/suivi décisions exécutives [...]

Il semble qu'au sein de MSF on n'analyse pas tous la situation de la même façon (sécurité, contexte, espace humanitaire, etc.) et c'est quelque chose d'inquiétant. MSF a peu d'influence au Soudan. On doit essayer d'avoir une position et une approche communes dans les contextes aussi complexes que celui du Soudan, afin de recouvrer la capacité à mener des actions humanitaires sans entraves.

L'ICB est d'accord avec les priorités opérationnelles proposées : concentrer l'action de MSF sur les urgences extrêmes (épidémie, nouveau déplacement, regain de malnutrition aiguë, etc.), répondre aux besoins d'assistance de la population dans les zones auxquelles le ministère de la Santé n'a pas accès si cela peut être fait de manière indépendante. L'ICB recommande au RIOD de rechercher des manières nouvelles/innovantes pour réorganiser en interne les opérations au Soudan. Pourquoi ne pas aller jusqu'à considérer le retrait d'une des sections restantes si notre champ d'action ne doit répondre qu'aux besoins les plus pressants ?

L'ICB s'accorde sur la nécessité d'accorder à la personne clé au niveau international (Dan Sermand) pour les négociations avec le gouvernement soudanais le soutien total de tous les centres opérationnels et une marge de manœuvre maximale pour négocier en ce qui concerne les conditions de travail, l'espace humanitaire et les protocoles d'entente pour les sections restantes. L'ICB se demande s'il serait possible que ce négociateur international discute avec le gouvernement soudanais non seulement de la position politique de MSF, mais également de la stratégie opérationnelle. Tous les centres opérationnels travaillent à la rédaction de sa feuille de route.



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF International, 28 avril 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Suivi nord du Soudan

- [...] L'ExCom considère que des actions ont déjà été menées pour développer une approche innovante. Il demande au RIOD de continuer à gérer cela en collaboration avec les sections et les coordinateurs et de proposer des plans spécifiques quant à la direction à prendre, en s'assurant que les ressources et l'expertise de toutes les sections sont utilisées et que les projets de communication sont partagés. Le RIOD doit en discuter lundi 4 mai pendant sa réunion.
- L'ExCom est d'accord sur le fait que la dynamique et la configuration future au Soudan devraient rester internationales en continuant à impliquer les deux centres opérationnels expulsés. [...]

CPI et positionnement de MSF sur la CPI

- L'ICB a demandé au groupe d'experts sur la CPI (Françoise Saulnier, Kate Mackintosh, Liesbeth Schockaert) de revoir, de clarifier et de renforcer les positions et les politiques actuelles, à la fois internes et externes, de MSF sur la CPI.
- Kris [Torgeson, MSF International, secrétaire générale] doit réaliser un suivi avec le groupe d'experts pour discuter du calendrier et pour leur demander de faire ressortir les désaccords et les différences de points de vue s'il y en a, afin que l'ExCom et l'ICB puissent prendre des décisions sur les politiques et les documents internes et externes.

**Le 7 mai 2009, le gouvernement soudanais annonce vouloir accueillir de nouvelles organisations d'aide au Darfour et autoriser les organisations non expulsées à étendre leurs activités.**

**En prévision de questions des médias, MSF prépare un argumentaire qui mentionne ses discussions en cours avec les autorités soudanaises pour continuer ses opérations.**



« Brève réponse en réaction aux éventuelles questions sur les annonces de la BBC et de l'AFP à propos du Soudan accueillant au Darfour de nouveaux groupes d'aide et permettant aux groupes présents d'étendre leurs activités » **Message** de Niamh Nic Carthaigh, chargée de communication, aux Listes Presse et internet, 8 mai 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Salut tout le monde,

Un bref message sur le Darfour avant le weekend... Un ou deux bureaux ont reçu des appels des médias aujourd'hui sollicitant une réaction de MSF aux articles de l'AFP et de la BBC selon lesquels les autorités soudanaises accueilleraient de nouvelles organisations d'aide au Darfour (et non pas celles qui ont été expulsées) et permettraient aux organisations déjà présentes d'étendre leurs activités.

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/8039327.stm> Le Soudan s'ouvre à davantage de groupes d'aide...

Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse que vous pouvez utiliser au cas où votre bureau recevrait des appels des médias sur cette question. Comme vous pouvez clairement le voir, il s'agit principalement de ce qu'on a déjà dit dans notre dernier point d'information sur internet concernant la fermeture de nos projets, mais avec un tout petit peu plus d'éléments concernant la façon dont progressent les discussions avec les autorités.

Argumentaire : Darfour (pas pour les sites internet, uniquement pour répondre aux appels de journalistes)

Début mars, plus de la moitié des projets de MSF ont été forcés de fermer lorsque deux des cinq sections de MSF ont été expulsées du Darfour par les autorités soudanaises. En outre, à la suite de l'enlèvement mi-mars de cinq membres du personnel de MSF à Serif Umra et après d'autres graves incidents de sécurité, les équipes de MSF ont pris la difficile décision de fermer deux projets à Serif Umra et Kebkabiya, puisqu'il n'était plus possible de continuer à fournir une assistance médicale d'une façon sûre et significative. L'insécurité dans la zone a également entraîné la suspension jusqu'à nouvel ordre du projet de Tawila. Tous ces projets fournissaient une aide d'une importance vitale à plus de 600 000 personnes.

La priorité de MSF est de satisfaire de façon indépendante, neutre et apolitique, les besoins humanitaires des populations du Darfour. Actuellement, six projets de MSF continuent à fonctionner dans le nord du Soudan. Néanmoins, l'avenir de ces projets est étudié avec prudence et dépendra d'une amélioration claire à la fois de l'environnement de travail et de la capacité à fournir une aide médicale significative et en sécurité.

MSF demeure totalement engagée à fournir une assistance médicale impartiale aux populations du Darfour, dans ces zones où les besoins sont les plus pressants. Par conséquent, nous poursuivons les discussions directes avec les autorités soudanaises afin de continuer à apporter l'aide médicale d'urgence nécessaire. De premiers signes de la part des autorités suggèrent que les conditions vont s'améliorer sur des questions telles que les visas, les permis de voyage et les accords techniques. Il est crucial que ces promesses deviennent des réalités sur le terrain.

Toute ouverture de nouveaux projets de MSF au Darfour pour combler les vides créés par l'expulsion dépendra des améliorations concrètes au niveau de la sécurité et des

conditions de travail, ainsi que de la capacité à effectuer des évaluations indépendantes pour déterminer où se situent les besoins les plus pressants.

**Le 14 mai 2009, les directeurs de la communication de MSF passent en revue la communication de MSF des derniers mois sur le Darfour et notent que les processus de décision ont été « désordonnés ».**

**Les directeurs de MSF OCA et MSF OCP se demandent en particulier pourquoi les trois sections restantes au Darfour n'ont pas relayé publiquement leurs communiqués de presse post-expulsion.**

**En juin 2009, les directeurs généraux, réunis en ExCom, considèrent, eux, que la communication autour de l'expulsion « s'est assez bien passée [...] quoique les sections expulsées aient eu une communication différente de celles qui sont restées ».**



**Compte rendu** de la réunion des directeurs de la communication et de la collecte de fonds de MSF, 13 et 14 mai 2009 (en anglais)

Extrait :

Darfour

- Communiqué de presse d'OCA et de OCP : Paris demande pourquoi OCG, OCB et OCBA n'ont pas apporté leur soutien. [...]
- La ligne de communication n'est pas claire. Pas de communications jusqu'à nouvel ordre.
- Il serait bien que les départements de Communication soient impliqués dans la prise de décision (au niveau de l'ExCom) : cette question sera traitée lors de la réunion du RIOD.
- Les processus de prise de décision étaient désordonnés à différents niveaux (ExCom, opérations, communications, ...).



**Ébauche de compte rendu** de la réunion du comité exécutif (ExCom) de MSF, 22 juillet 2009 (en anglais)

Extrait :

Soudan

Selon Christian [Captier, directeur général de MSF Suisse], il faut maintenir la pression sur les trois centres opérationnels pour continuer à coopérer autant que possible et pour poursuivre ce qui a été convenu. OCG a l'impression que certains ne s'engagent pas sur cette question, alors qu'il est important d'achever ce processus, en particulier avec une autre visite de Christophe [Fournier, président du Conseil international de MSF] au Soudan pour signer le protocole d'entente (cela devait avoir lieu ce mois-ci mais cela semble maintenant improbable). Le RIOD et les sections en discutent, mais l'ExCom devrait aussi faire pression.

Les questions que nous avons soulevées sur la nécessité de trouver une nouvelle façon d'opérer doivent encore faire l'objet d'un suivi.

Hans [van de Weerd, directeur général de MSF Hollande] aimerait savoir ce qui se passe et quels sont les progrès accomplis et les obstacles rencontrés. Filipe [Ribeiro, directeur général de MSF France] ne se sent pas à l'aise avec l'ensemble de la situation. Nous avons été expulsés, nous avons décidé de rester, nous n'avons pas d'accès et nous sommes encore pris au piège et nous gardons le silence en tentant de satisfaire tout le monde. Christian remarque que le centre opérationnel de Genève souhaitait évaluer 12 sites et s'est vu refuser l'accès à sept d'entre eux. Cela amène à s'interroger sur l'espace restant pour travailler. Dans les cinq sites évalués, les besoins n'étaient pas critiques. En outre, la sécurité est une préoccupation. Il nous faut donc finir les évaluations et prendre des décisions. OCG pense que deux centres opérationnels pourraient suffire.

Emmanuel [Tronc, responsable de la représentation et du plaidoyer de MSF International] craint que cela ne soit pas possible dans les prochains mois. OCB a été confronté à de nombreuses menaces et incidents de sécurité et n'a pas très envie de se lancer dans des évaluations au Darfour du Nord.

OCBA rencontre des problèmes pour mener une évaluation au Darfour du Sud en raison d'un manque de ressources (RH).

Hans pense qu'il est peut-être temps d'aborder, en tant que mouvement uni, le manque d'accès et d'adopter une position forte au Soudan. Nous avons une stratégie claire avec des objectifs bien identifiés. À présent, les besoins semblent limités et l'accès étant très restreint, les objectifs ne sont plus si clairs.

**En octobre 2009, l'ICB regrette que sur la crise du Darfour aucun effort n'ait été entrepris pour identifier une stratégie et un plan opérationnel communs et cohérents.**

**Les cinq centres opérationnels sont invités à se mettre d'accord sur un document de stratégie pour des négociations et des opérations au Darfour, qui décrive les besoins mais aussi la meilleure façon pour MSF de s'organiser pour y répondre.**



**Compte rendu** de la réunion du comité exécutif du Conseil international de MSF (ICB), 23 octobre 2009 (en anglais)

**Extrait :**

Darfour

Depuis l'expulsion de deux sections de MSF du Darfour au début de 2009, l'ICB a demandé que soit élaborée une stratégie opérationnelle commune pour gérer les besoins au Darfour et mieux négocier l'accès de MSF en tant que mouvement.

Six mois plus tard, l'ICB a demandé à Kris [Torgeson, secrétaire générale de MSF International] un point d'information sur la situation au Darfour et sur les opérations de MSF, puisqu'il semble qu'aucune ligne de négociation ni aucune stratégie cohérente n'ont été développées depuis lors.

Point d'information de Kris :

- Le niveau d'activité opérationnelle est faible.
- Les négociations avec les autorités sont menées individuellement.
- Pas de stratégie commune.
- La situation au Darfour ne semble pas catastrophique.
- Accès limité à la zone en raison de l'insécurité.

#### OCG

La fermeture des projets d'OCG est programmée. Cette décision difficile se base principalement sur les incertitudes concernant la capacité de MSF à assurer la qualité de l'assistance en raison d'une situation sécuritaire difficile. OCG a informé les autorités de sa décision. Celles-ci ont accepté cette décision, mais aucune communication n'est prévue.

#### OCB

Pour OCB, il semble qu'il n'y ait pas d'immenses besoins d'urgence au Darfour du Nord. Les autres ONG et l'ONU ont augmenté leurs activités depuis le printemps 2009. En raison de capacités limitées en ressources humaines et de la situation sécuritaire, OCB a décidé de ne pas réaliser d'évaluations supplémentaires. Ils attendent cependant les résultats de l'évaluation d'OCBA à Kagoru, Port Soudan et dans le nord du Soudan. Selon ces résultats, OCB est disposé à en faire davantage si nécessaire. Actuellement, OCB travaille principalement dans la zone rebelle, qui est en train de rétrécir.

#### OCBA

Deux mois et demi au Darfour du Sud, zone précédemment couverte par MSF Hollande. Accès complet à la zone avec le soutien du HAC.

Aucune catastrophe humanitaire majeure n'est observée.

De sérieuses inquiétudes sont exprimées quant à la durabilité : nutrition et soins de santé secondaires.

Les résultats de l'évaluation seront présentés au RIOD la semaine prochaine.

OCBA poursuit ses programmes à Shangil Tobaya, dont ils avaient précédemment annoncé la fermeture.

Les problèmes de sécurité demeurent une préoccupation. Un membre du personnel local a été tué le 22 octobre 2009.

#### OCA

OCA envisage un éventuel retour au Darfour. Ils ont commencé à étudier cette possibilité aux niveaux local et national. Il semble y avoir un signe positif au niveau local, mais il n'y a pas de soutien au niveau du HAC.

#### OCP

Aucune action indépendante n'est prévue sur le terrain.

Disposition à soutenir les autres centres opérationnels si besoin.

L'ICB a exprimé ses préoccupations concernant la situation et le fait qu'aucun effort commun n'a été entrepris pour répondre ensemble aux besoins humanitaires au Darfour. Si la coordination s'est améliorée, il n'y a pas de véritables efforts afin d'identifier une stratégie commune cohérente et un plan d'opérations et il n'y a pas non plus de négociation commune avec les autorités locales. [...]

#### En conclusion :

En juin dernier, le Conseil international a pris les décisions suivantes :

*« Dans des contextes marqués par une forte insécurité (tels qu'actuellement en Somalie, au Pakistan, en Irak, au Yémen, au Soudan), le Conseil international demande aux opérations de chercher de nouveaux modèles, et notamment une coordination ou une représentation unique, pour parvenir à une configuration opérationnelle plus cohérente et mieux coordonnée. De tels modèles devraient comprendre une approche exhaustive et proactive du plaidoyer et des communications.*

*Afin d'y parvenir, le Conseil international s'engage à déléguer un certain degré d'autonomie opérationnelle pour que la prise de décision ait lieu au niveau des centres opérationnels et il en accepte les potentielles conséquences organisationnelles. »*

L'ICB réitère donc cette exigence et demande aux cinq centres opérationnels de s'accorder sur une stratégie commune pour les négociations et les opérations au Darfour, qui

décriera les besoins et la meilleure façon dont nous pouvons nous organiser pour y répondre.



*Entre 2005 et 2009, la situation s'était peu à peu transformée. De l'opération de crise majeure, voire d'urgence, que l'opération Darfour était au départ, on était passé à un état d'installation chronique durable. D'une certaine manière, on était passé d'une déportation à un exode rural. La guerre avait été un amplificateur d'exode rural massif, problématique, mais bon, un exode rural, avec des gens qui s'étaient urbanisés et avaient pris l'habitude d'avoir un cinéma ou un club vidéo à côté, un bistrot pour prendre le thé. Bref, pas la vie un peu austère du village d'où ils venaient. Et peu à peu, on se disait que nos installations répondant au schéma de camps de réfugiés, qui étaient des camps de déplacés au départ, étaient totalement à côté de la plaque désormais. Si on voulait rester, il fallait repenser toute l'opération. Les raisons qui nous avaient amenés à intervenir avaient disparu, mais le dispositif était resté.*

*Et donc, cette expulsion a été d'une certaine manière une divine surprise, parce qu'elle a évité l'exercice extrêmement difficile de faire table rase de ce qui existe et de repartir sur de nouvelles bases, avec un nouveau statut, dans des rapports différents avec la municipalité, le gouvernement, etc.*

*On était de plus en plus nombreux à se rendre compte que la situation était intenable depuis deux ou trois ans, et qu'il était difficile psychologiquement, politiquement, matériellement, de s'en sortir. C'était un énorme paquebot et on devait décider d'un seul coup qu'il n'existait plus et le reconverter en chaloupes. Finalement, le paquebot a coulé et on ne pouvait pas le reconverter. Donc c'était une bonne chose qu'il coule.*

*Dr Rony Brauman, MSF France, président du conseil d'administration 1982-1994 ; MSF France Fondation/CRASH, directeur d'études depuis 2000, (en français), interviewé en 2022.*



*On est restés quelque temps. Et puis, à un moment donné, on a quitté le Darfour parce que, de toute façon, ça devenait une peau de chagrin. C'était l'époque où le gouvernement parlait de la localisation, de la nationalisation, etc. En gros, ils faisaient comprendre que l'époque de l'aide internationale où des ONG internationales étaient présentes et protégeaient le personnel était terminée. La soudanisation, c'était la reprise en main, la quasi-impossibilité d'avoir des autorisations d'avoir des expatriés sur place, etc. On a assisté à une lente détérioration. Au début, on faisait encore entrer un ou deux expatriés. Puis on n'avait plus droit qu'à des visites de temps en temps, qui se sont espacées... Et puis, il faut être clair, le personnel soudanais n'a aucun moyen de résister aux autorités de Khartoum sur quoi que ce soit. Aucun. Donc il ne fallait pas se faire d'illusions là-dessus. On pouvait offrir de simples services médicaux, mais il ne s'agissait plus d'action humanitaire. Voilà, le champ des illusions s'est de plus en plus restreint, jusqu'au moment où il fallait bien constater qu'il était réellement impossible de travailler.*

*Bruno Jochum, MSF Suisse/OCG, responsable des programmes au Soudan 2005-2006, directeur des opérations 2006-2011, (en français), interviewé en 2022.*



# CHRONOLOGIE 1989-2009

Cette chronologie a pour objectif essentiel de donner des repères au lecteur, en inscrivant les actions et prises de parole de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Élaborée pour ce document spécifique, elle ne prétend pas être une référence universitaire.

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>1989</b>	Début de l'opération Lifeline Sudan (OLS) des Nations unies au Sud-Soudan.		MSF Belgique quitte discrètement le Soudan après la perte de deux volontaires de MSF France, tués dans l'explosion ciblée d'un avion et suite aux problèmes rencontrés avec le gouvernement soudanais après l'accident mortel d'un membre du personnel lors d'une randonnée.	
<b>Années 90</b>			MSF Belgique opère au Soudan, dans l'OLS, sans enregistrement auprès des autorités.	
<b>2000</b>			Retrait de <u>MSF Belgique</u> de l'OLS.	
<b>2001</b>		Le <u>Mouvement de libération du Soudan (SLM)</u> au Darfour rassemble les groupes locaux non arabes, les Furs, les Zaghawa et les Masalit.		
<b>2002</b>		Début du processus de paix entre le Soudan et le Soudan du Sud.		
<b>2003 Février 2003</b>	<b>21 FÉVRIER 2003</b> <u>Amnesty International</u> demande de toute urgence une commission d'enquête au Darfour, où la situation se dégrade.	<b>FÉVRIER 2003</b> Début des hostilités au Darfour entre les forces du gouvernement soudanais et du SLM. Stratégie de la terre brûlée de la milice Janjawid, soutenue par le gouvernement soudanais.		

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2003</b> <b>Mars 2003</b>		<b>MARS 2003</b> Attaques du <u>SLM</u> contre les villes du Darfour.		
<b>Avril 2003</b>	<b>28 AVRIL 2003</b> <u>Amnesty International</u> demande l'inclusion du Darfour dans l'opération de surveillance du respect des droits humains mise en place au titre du processus de paix, et à nouveau, l'envoi d'une commission d'enquête nationale indépendante au Darfour.	<b>24 AVRIL 2003</b> Victoire de la <u>SLA</u> (anciennement MLS) et du nouveau <u>JEM</u> (Mouvement pour la justice et l'égalité) sur l'armée du gouvernement soudanais à El Fasher, capitale du Darfour du Nord.		
<b>Juin 2003</b>	<b>25 JUIN 2003</b> <u>International Crisis Group</u> appelle le gouvernement du Soudan et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à résoudre la question du Darfour.		<b>JUIN 2003</b> • <u>MSF France/OCP</u> informée des violents combats qui ont lieu au Darfour du Nord. • <u>MSF Belgique/OCB</u> reçoit un afflux important de réfugiés soudanais dans ses centres de soins à l'est du Tchad.	
<b>Juillet 2003</b>	<b>1<sup>ER</sup> JUILLET 2003</b> <u>Amnesty International</u> met en garde contre une crise « imminente » au Darfour et demande : • Une commission internationale d'enquête chargée de suivre les abus dans la région.		<b>JUILLET 2003</b> La première demande de <u>MSF France/OCP</u> pour un accès au Darfour est refusée par le gouvernement du Soudan.	

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2003</b> <b>Juillet 2003</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La protection des civils au Darfour par le gouvernement soudanais.</li> <li>• L'intégration d'une surveillance du respect des droits humains au Darfour dans le processus de paix mené par l'IGAD.</li> </ul>			
<b>Août 2003</b>		<p><b>11 AOÛT 2003</b> Les groupes armés accusent les milices pro-gouvernementales Janjawids d'avoir massacré 300 personnes au Darfour du Nord.</p>		
		<p><b>2 SEPTEMBRE 2003</b> <u>UNHCR</u>, « 65 000 réfugiés soudanais sont arrivés au Tchad. »</p>	<p><b>MI-AOÛT 2003</b> Première mission exploratoire de <u>MSF Belgique/OCB</u> à la frontière entre le Tchad et le Soudan après signalement par le HCR de l'arrivée de milliers de réfugiés soudanais.</p>	
<b>Septembre 2003</b>		<p><b>3 SEPTEMBRE 2003</b> Signature d'un cessez-le-feu entre le gouvernement soudanais et la SLA, qui est immédiatement rompu.</p>	<p><b>10 SEPTEMBRE 2003</b> Appel à l'aide de l'équipe <u>MSF Belgique/OCB</u> au Tchad, pour assistance à des milliers de réfugiés soudanais à la frontière entre le Tchad et le Soudan.</p>	

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2003</b> <b>Septembre</b> <b>2003</b>	<b>15 SEPTEMBRE 2003</b> L'envoyé spécial du SG des Nations unies pour les Affaires humanitaires et coordinateur humanitaire des Nations unies au Soudan annonce « <u><a href="#">l'Initiative spéciale du Grand Darfour</a></u> ».	<b>15 SEPTEMBRE 2003</b> Accord signé par le gouvernement du Soudan et le SPLM/SPLA autorisant un accès humanitaire « libre et sans entraves » dans 20 % du territoire du Darfour.	<b>17 SEPTEMBRE 2003</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations <u><a href="#">MSF Belgique/OCB</a></u> à la frontière Tchad/Soudan (Birak et Tiné, dans le district d'Iriba).</li> <li>• Mission exploratoire conjointe de <u><a href="#">MSF Espagne/OCBA</a></u> et <u><a href="#">MSF Hollande/OCA</a></u> à la frontière Soudan/Tchad.</li> <li>• <u><a href="#">MSF France/OCP</a></u> en attente de l'autorisation pour accéder au Darfour.</li> </ul>	<b>16 SEPTEMBRE 2003</b> <u><a href="#">CP MSF Belgique/OCB</a></u> , « Des milliers de réfugiés soudanais victimes d'une catastrophe humanitaire ». Site de <u><a href="#">MSF Belgique/OCB</a></u> , « Drame humanitaire à la frontière entre le Soudan et le Tchad ». Cet article a initialement été publié dans le journal belge <i>De Morgen</i> , le 16 août 2003.
				<b>23 SEPTEMBRE 2003</b> <u><a href="#">CP MSF Belgique/OCB</a></u> , « MSF se prépare pour une intervention auprès des réfugiés à Abéché. »

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2003</b> <b>Septembre</b> <b>2003</b>	<p><b>FIN SEPTEMBRE 2003</b> Appel de fonds urgent de 16,6 millions de dollars de l'<u>UNHCR</u>, pour éviter une catastrophe humanitaire à la frontière entre le Tchad et le Soudan.</p>		<p><b>FIN SEPTEMBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de <u>MSF Hollande/OCA</u> à Adré. Avec l'appui de <u>MSF France/OCP</u>.</li> <li>• Pas d'opérations possibles pour <u>MSF Espagne/OCBA</u>.</li> </ul>	
<b>Octobre</b> <b>2003</b>	<p><b>14 OCTOBRE 2003</b> Déclaration du <u>coordonateur humanitaire de l'ONU pour le Soudan</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès humanitaire au Darfour entravé par les restrictions du gouvernement soudanais sur les visas.</li> <li>• Ajouter une clause humanitaire au cessez-le-feu, permettant un libre accès aux populations vulnérables.</li> </ul>		<p><b>MI-OCTOBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première mission exploratoire <u>MSF France/OCP</u> au Darfour du Nord.</li> <li>• Première mission exploratoire <u>MSF Hollande/OCA</u> au Darfour de l'Ouest et Sud : témoins des résultats directs de la violence ; convaincus de l'immence d'une « grande crise ».</li> </ul>	<p><b>1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2003</b> Site internet <u>MSF Belgique/OCB</u>, « Tchad : MSF fournit des soins de santé aux réfugiés soudanais. »</p> <p><b>20 OCTOBRE 2003</b> <u>CP MSF Belgique/OCB</u>, « Des centaines de Soudanais vivent dans "l'Hôtel Africa", Italie – une gare abandonnée au centre de Rome. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2003</b> <b>Novembre</b> <b>2003</b>	<p><b>14 NOVEMBRE 2003</b> Article dans <i>All Africa/IRIN</i> (ONU) : « L'inquiétude grandit face à la détérioration de la situation au Darfour. »</p>			<p><b>2 NOVEMBRE 2003</b> Ébauche du rapport de Liesbeth Schockaert (<u>MSF Belgique/OCB</u>) sur la violence au Darfour et la situation désastreuse des réfugiés, basé sur des récits de réfugiés au Tchad et en Italie; critiqué pour le manque de données solides; diffusion sous embargo par Dirops jusqu'à sécurisation des opérations de MSF au Darfour.</p> <p><b>26 NOVEMBRE 2003</b> <u>MSF Hollande/OCA</u> : « Stratégie de communication Darfour ».</p> <p><b>FIN NOVEMBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord <u>MSF Belgique/OCB</u>, <u>MSF France/OCP</u>, <u>MSF Hollande/OCA</u> sur la stratégie de communication au Darfour: questions-réponses et briefings « officiels » aux journalistes.</li> <li>• Abandon de la publication du rapport de <u>MSF Belgique/OCB</u> sur les réfugiés du Darfour au Tchad.</li> </ul>
<b>Décembre</b> <b>2003</b>	<p><b>9 DÉCEMBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SG de l'ONU</u>, Kofi Annan, « en raison de l'insécurité, plus d'un million de personnes au Darfour sont hors de portée de l'aide humanitaire ».</li> </ul>	<p><b>DÉCEMBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nouvelles attaques des milices au Darfour provoquent de nouveaux déplacements vers le Tchad.</li> </ul>	<p><b>DÉCEMBRE 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme <u>MSF France/OCP</u> à Nyala, Darfour du Sud.</li> </ul>	

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2003</b> <b>Décembre</b> <b>2003</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Sous-SG</u> pour les Affaires humanitaires, Jan Egeland, « La situation humanitaire au Darfour est rapidement devenue l'une des pires au monde. »</li> </ul> <p><b>16 DÉCEMBRE 2003</b> Porte-parole du <u>Département d'État étatsunien</u>, Richard Boucher : « profondément préoccupé par la détérioration rapide de la situation humanitaire et sécuritaire dans la région du Darfour ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>UNHCR</u> : 100 000 réfugiés au Tchad (estimation).</li> </ul> <p><b>15 DÉCEMBRE 2003</b> Appel de <u>parlementaires soudanais du Darfour</u> à une intervention internationale pour mettre fin aux massacres et déplacements forcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affluence croissante de réfugiés attirés par la présence de MSF ; détérioration des conditions de santé.</li> </ul>	<p><b>17 DÉCEMBRE 2003</b> <u>CP MSF</u>, « La crise des réfugiés dans l'est du Tchad s'aggrave. »</p> <p><b>23 DÉCEMBRE 2003</b> Article <u>MSF Hollande/OCA</u> : « La dispersion au Tchad rend difficile la prise en charge des réfugiés. »</p>
<b>2004</b> <b>Janvier</b> <b>2004</b>		<p><b>JANVIER 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offensive massive de l'<u>armée soudanaise</u> dans le Darfour de l'Ouest.</li> <li>• Afflux massif de réfugiés darfouris dans l'est du Tchad.</li> </ul>	<p><b>JANVIER 2004</b> <u>MSF Belgique/OCB</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réenregistrer MSF Belgique/OCB au Nord-Soudan,</li> <li>• évaluer les besoins au Darfour du Nord.</li> </ul>	

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Janvier</b> <b>2004</b>	<b>9 JANVIER 2004</b> CP <u>UNHCR</u> basé sur des entretiens avec des réfugiés darfouris au Tchad : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit l'augmentation des attaques des milices sur les villages soudanais à la frontière du Tchad.</li> <li>• Sa publication contraste avec la passivité de MSF qui ne publie pas le rapport de MSF Belgique/OCB.</li> </ul>		<b>14 JANVIER 2004</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement soudanais veut transférer les personnes déplacées du camp de Nyala Intifada vers le camp de Belel, à 20 km du centre-ville, en zone de conflit.</li> <li>• <u>MSF France/OCP</u>, opposée à ce transfert forcé, ferme sa clinique, refuse d'informer les déplacés sur le transfert, comme demandé par HAC et OCHA, et d'ouvrir une clinique à Belel.</li> <li>• <u>MSF Hollande/OCA</u> acceptera de travailler à Belel.</li> </ul>	<b>15 JANVIER 2004</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP <u>MSF France/OCP</u>, « Les autorités soudanaises procèdent au transfert forcé de populations très vulnérables des camps de Nyala et interdisent l'approvisionnement en eau potable. »</li> <li>• Report du CP « factuel » et « exhaustif » de MSF, basé sur des informations provenant de toutes les sections opérationnelles au Darfour.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Janvier</b> <b>2004</b>			<p><b>MI-JANVIER 2004</b> Avertissement du HAC au coordinateur de MSF France/OCP, pour « manque de collaboration avec le gouvernement ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre du coordinateur d'urgence de <u>MSF France/OCP</u> à Nyala au gouverneur régional pour expliquer l'opposition de MSF au transfert des déplacés.</li> </ul> <p><b>22 JANVIER 2004</b> Accord MSF Belgique/OCB, <u>MSF France/OCP</u>, MSF Hollande/OCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur le Darfour sans mentionner MSF dans la région.</li> <li>• Document d'information MSF France/OCP, « Darfour-Soudan – Une guerre à huis clos » pour les journalistes « de confiance ».</li> <li>• Note d'information, « Réfugiés dans l'est du Tchad – Assistance et protection urgentes requises » pour ONG et agences humanitaires, pas les journalistes.</li> </ul> <p><b>26 JANVIER 2004</b> Annulation du CP MSF Belgique/OCB sur les attaques aériennes soudanaises contre les civils au Tchad, dont les équipes MSF ont été témoins car risques pour ces équipes.</p> <p><b>29 JANVIER 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP MSF Belgique/OCB, « Les civils tchadiens tués et blessés par les bombardements aériens », finalement publié.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Janvier</b> <b>2004</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu et stratégie de diffusion du CP questionnés par <u>MSF États-Unis</u> pour mise en danger des équipes.</li> </ul>
<b>Février</b> <b>2004</b>	<p><b>3 FÉVRIER 2004</b> <u>CP Amnesty International</u>, « Soudan : Violations massives des droits humains et du droit international humanitaire au Darfour ».</p> <p><b>10 FÉVRIER 2004</b> <u>CP OCHA</u>, « Soudan : Les Nations unies se félicitent de la perspective d'avoir un accès plus facile à la région soudanaise du Darfour. »</p>	<p><b>DÉBUT FÉVRIER 2004</b> En quelques jours, 80 000 personnes déplacées à Mornay, bloquées par de violents combats.</p>	<p><b>30 JANVIER 2004</b> <u>Équipe MSF France/OCP</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisée à travailler à Mornay sous condition de silence.</li> <li>Témoin des effets de la stratégie de la terre brûlée entre Zalingei et Mornay.</li> </ul> <p><b>DÉBUT À MI-FÉVRIER 2004</b> <u>Équipe MSF France/OCP</u>, sans médecin, réalise les opérations chirurgicales et les procédures post-opératoires avec des moyens limités à Mornay, encerclée.</p>	<p><b>5-6 FÉVRIER ET 9-11 FÉVRIER 2004</b> Réunions <u>MSF International HART &amp; MSF Dirops</u>, avec les ambassadeurs et les fonctionnaires de l'ONU et des États-Unis à New York et Washington, D.C.</p> <p><b>9 FÉVRIER 2004</b> Chargé de communication de <u>MSF Belgique/OCB</u> au réseau de communication de MSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le nom de MSF ne doit toujours pas être utilisé pour dénoncer ce qui se passe au Darfour.</li> </ul>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2004</b> <b>Février</b> <b>2004</b>	<p><b>12 FÉVRIER 2004</b> <u>Envoyé spécial de l'ONU Tom Eric Vraalsen</u> au Soudan pour appeler à un « cessez-le-feu humanitaire » au Darfour.</p> <p><b>17 FÉVRIER 2004</b> <u>Rapport d'Amnesty International</u>, « Trop de personnes tuées sans raison » :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• violations des droits humains dans la région,</li> <li>• nécessité d'un contrôle des violations des droits humains et de la création d'une commission d'enquête.</li> </ul> </p>	<p><b>13 FÉVRIER 2004</b> <u>N'Djamena</u> nie toute implication dans la guerre du Darfour.</p>	<p><b>APRÈS LE 17 FÉVRIER 2004</b> Le gouvernement soudanais délivre les premières autorisations pour faciliter le déploiement de l'aide internationale au Darfour :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>permis de voyage</u> pour le nouveau personnel de MSF,</li> <li>• MSF Hollande/OCA commence à travailler à Nyala et évalue la ville de Garsilla.</li> </ul> </p>	<p>• MSF relate « officieusement » aux journalistes les histoires des réfugiés au Tchad.</p> <p><b>17 FÉVRIER 2004</b> <u>CP MSF International</u>, « Soudan-Darfour : Appel à un renforcement des secours internationaux d'urgence ».</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Février</b> <b>2004</b>				<p><b>26 FÉVRIER 2004</b> CP MSF France/OCP sur la détérioration de la situation au Darfour et l'urgence d'un déploiement massif de l'aide internationale.</p>
<b>Mars</b> <b>2004</b>	<p><b>12 MARS 2004</b> USAID à la Chambre des représentants des États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement soudanais « met en place une politique de la terre brûlée pour écraser la rébellion au Darfour en commettant des violations des droits de l'Homme et en entravant l'accès de l'aide humanitaire ».</li> <li>• L'obstruction des permis de voyage des ONG fait partie d'une stratégie délibérée du gouvernement soudanais visant à restreindre la présence humanitaire.</li> </ul>		<p><b>DÉBUT MARS 2004</b> Après de nombreuses négociations et un lobbying actif, <u>MSF Belgique/OCB</u> obtient l'autorisation de se rendre au Darfour. Enregistrement complet au Soudan obtenu en juin 2004.</p>	<p><b>10 MARS 2004</b> CP MSF International, « Une malnutrition alarmante a été constatée au Darfour, Soudan – une réponse humanitaire accrue est nécessaire de toute urgence. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Mars</b> <b>2004</b>	<p><b>19 MARS 2004</b>  Mukesh Kapila, <u>coordinateur humanitaire de l'ONU au Soudan</u>, à la BBC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conflit au Darfour est caractérisé par une politique de la terre brûlée.</li> <li>• Comparable par son caractère, sinon par son ampleur, au génocide de 1994 au Rwanda.</li> </ul> <p><b>25 MARS 2004</b>  <u>Rapport ICG</u>, « Darfour, la nouvelle crise du Soudan » : Appel à une réponse internationale humanitaire, de protection, de respect du droit international humanitaire, de reconnaissance de l'interdépendance des contextes [Nord et du Sud Soudan] dans le processus politique.</p> <p><b>31 MARS 2004</b>  Résolution du <u>Parlement européen</u> demandant au gouvernement soudanais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger les habitants des villages,</li> <li>• Veiller à ce que les déplacés internes soient hébergés et aient accès aux services nécessaires, à des moyens de subsistance et à une assistance,</li> <li>• Mettre fin à la politique d'expulsion des habitants du Darfour de leurs habitats ruraux vers le Tchad et les centres urbains du Darfour.</li> <li>• Critique « les manœuvres dilatoires et l'obstruction systématique du gouvernement soudanais en ce qui concerne l'accès des travailleurs humanitaires ».</li> </ul>			<p><b>31 MARS 2004</b>  <u>Site web MSF, Voix du terrain</u>, « Solitude et détresse dans le Darfour » par Jean-Sébastien Matte &amp; Coralie Léchelle.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Avril</b> <b>2004</b>	<p><b>AVRIL 2004</b>  Amnesty International : documentation des exécutions, des violences délibérées et aveugles contre les civils et des viols systématiques au Darfour.</p> <p><b>2 AVRIL 2004</b>  Rapport de HRW :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Darfour en flammes : atrocités dans l'ouest du Soudan.</li> <li>• Stratégie de déplacements forcés du gouvernement soudanais visant les communautés ethniques non arabes.</li> <li>• L'armée bombarde les civils sans distinction.</li> <li>• Les forces du gouvernement soudanais et les milices détruisent les villages et mènent des raids contre les Furs, les Masalit et les Zaghawa.</li> <li>• Le gouvernement soudanais complice de crimes contre l'humanité.</li> </ul> <p><b>3 AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le porte-parole de Kofi Annan, SG de l'ONU, exprime l'inquiétude du SG et des chefs de toutes les agences, fonds et programmes de l'ONU face à la crise humanitaire au Darfour.</li> </ul>	<p><b>AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pourparlers de paix</u> en cours au Tchad.</li> <li>• Négociations entre le <u>SG de l'ONU</u> et le <u>gouvernement soudanais</u> sur les retards des visas et les entraves à l'aide humanitaire.</li> <li>• Sous pression de la communauté internationale, le gouvernement soudanais autorise un certain accès au Darfour.</li> </ul>	<p><b>AVRIL 2004</b></p> <p>MSF : premières missions exploratoires au Darfour du Nord : El Fasher, Kebkabiya, Serif Umrah.</p> <p>Signature d'un <u>protocole d'entente</u> prévu pour la fin avril.</p>	<p><b>AVRIL 2004</b></p> <p>Décision du <u>Conseil international</u> et de l'<u>ExCom de MSF</u> de ne pas organiser de commémoration officielle du génocide au Rwanda et de se tenir à l'écart des événements commémoratifs à connotation politique.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Avril</b> <b>2004</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Jan Egeland, nouveau sous-secrétaire général de l'ONU aux Affaires humanitaires</u> et coordinateur des secours d'urgence : « Nous avons observé une série d'actions délibérées qui semblent viser un objectif spécifique : le déplacement forcé et à long terme des communautés ciblées, ce qui peut également être qualifié de "nettoyage ethnique". »</li> </ul> <p><b>6 AVRIL 2004</b> Début de la mission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme au Darfour.</p> <p><b>7 AVRIL 2004</b> <u>10e anniversaire du génocide des Rwandais tutsis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'idée d'une éventuelle tragédie similaire au Darfour fait surface dans l'agenda international.</li> <li>• Le <u>SG de l'ONU, Kofi Annan</u>, exhorte la communauté internationale à agir, y compris par la force, pour secourir les civils au Darfour, afin de ne pas répéter la même erreur qu'au Rwanda, mais n'utilise pas le terme de « génocide ».</li> <li>• Le <u>président américain, George W. Bush</u>, condamne les atrocités commises au Darfour et demande l'accès de l'aide humanitaire, déclare que le gouvernement du Soudan doit coopérer pleinement dans la « guerre contre le terrorisme ».</li> </ul>			

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Avril</b> <b>2004</b>	<p><b>20 AVRIL 2004</b>            HRW, « La Commission des droits de l'homme de l'ONU doit rétablir la surveillance des droits de l'Homme au Soudan et condamner fermement les abus au Darfour. »</p> <p><b>21 AVRIL 2004</b>            Le directeur de l'OMS : « Le temps presse pour près d'un million de civils chassés de leurs maisons. »</p>	<p><b>8 AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Troisième cessez-le-feu</u> signé par le gouvernement soudanais et les groupes armés, afin de garantir un passage de l'aide humanitaire au Darfour, et de désarmer les milices Janjawids.</li> <li>• <u>L'UA envoie 120 observateurs.</u></li> </ul> <p><b>20 AVRIL 2004</b>            Huit experts de la <u>Commission des droits de l'Homme de l'ONU</u>, bloqués à Khartoum depuis des jours, autorisés à se rendre au Darfour.</p>		<p><b>16 AVRIL 2004</b>            Mercedes Tatay, <u>responsable adjointe des programmes d'urgence de MSF France/OCP</u>, interviewée par MSNBC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne pense pas que le mot génocide devrait être utilisé pour décrire ce conflit.</li> <li>• Une stratégie militaire très efficace est en cours, mais je ne la décris pas comme un « nettoyage ethnique ».</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Avril</b> <b>2004</b>	<p><b>23 AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Amnesty International</u> : les milices Janjawids, alliées au gouvernement soudanais, ont recours au viol systématique.</li> <li>• Les résolutions de la <u>Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis</u> condamnent le gouvernement du Soudan.</li> </ul> <p><b>27 AVRIL 2004</b></p> <p>Andrew Natsios, <u>directeur de l'USAID</u> : « Il reste très peu de temps. Si nous ne parvenons pas à résoudre ce problème d'ici à la fin du mois de juin, nous serons confrontés à une situation catastrophique d'ici à l'automne. »</p> <p><b>28 AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence de presse du <u>SG de l'ONU</u>, Kofi Annan : en attente des rapports des deux missions envoyées au Soudan pour surveiller la situation, « afin d'éviter que la situation ne devienne un nouveau Rwanda ».</li> </ul>	<p><b>27 AVRIL 2004</b></p> <p>Le <u>gouvernement du Soudan</u> refuse les visas à 28 agents de l'USAID.</p>		<p><b>23 AVRIL 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Accord des Dirops de MSF</u> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- concentrer la communication sur l'appel à l'amélioration et à l'augmentation de l'assistance,</li> <li>- reconnaître qu'au-delà de la pression internationale l'ouverture récente de l'accès au Darfour pour MSF est peut-être due au fait qu'il n'est désormais plus possible de témoigner de « tout ce qui a été dissimulé dans le passé ».</li> </ul> </li> <li>• <u>Libération</u> (France), « Une intensité de barbarie inouïe », entretien avec Coralie Léchelle, ancienne coordinatrice de MSF à Mornay.</li> </ul> <p><b>28 AVRIL 2004</b></p> <p>CP MSF France/OCP, « Rougeole et malnutrition en hausse dans la région soudanaise du Darfour ». Aucune mention de la violence.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Avril</b> <b>2004</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>The Washington Post</i> (États-Unis): Le refus de Khartoum d'autoriser l'accès à l'ONU au Darfour et la violation continue du cessez-le-feu du 8 avril remettent en question la confiance faite au gouvernement soudanais pour le respect d'un accord de paix imminent qui résoudrait la guerre civile dans le Sud.</li> </ul>			<p><b>29 AVRIL 2004</b>  MSF Hollande/OCA, « Document stratégique pour le plaidoyer sur la situation au Darfour », souligne les limites possibles à celle adoptée par le mouvement MSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas mentionner la question de la sécurité tout en appelant à plus d'assistance pourrait donner une impression faussée de la crise.</li> <li>• Ne pas être précis sur le besoin d'une présence internationale tout en appelant à plus de sécurité peut laisser penser que le gouvernement du Soudan peut être responsable de la sécurité.</li> <li>• Ne pas mentionner le caractère ethnique de la violence contre les civils peut mener à une prise de parole publique faible et incomplète.</li> </ul>
<b>Mai 2004</b>		<p><b>MAI 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus d'un million de déplacés et 120 000 réfugiés au Tchad (ONU).</li> </ul>	<p><b>MAI 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF fournit des soins de santé basiques dans 11 localités du Darfour.</li> </ul>	<p><b>DÉBUT MAI 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF s'efforce de maintenir la stratégie de communication convenue par les Dirops en avril.</li> </ul>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2004</b> <b>Mai 2004</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début d'une mission d'enquête de la Ligue arabe au Darfour.</li> </ul> <p><b>6 MAI 2004</b> <u>Ministre de l'Information du Soudan :</u> Les ONG, comme MSF, qui travaillent au Darfour n'ont fait aucune déclaration sur l'existence d'un génocide. Par conséquent, les ONG ne pensent pas qu'il y ait un génocide au Darfour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF Belgique/OCB recrute du personnel et lance des programmes à El Fasher et Kebkabiya (Darfour du Nord).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête MSF/Epicentre « Résultats préliminaires d'une évaluation de la malnutrition et de la mortalité rétrospective à Wade Saleh and Mukjar (Provinces à Darfour de l'Oues- Nord-Soudan). »</li> </ul> <p><b>3 MAI 2004</b> <u>Lettre du directeur général de MSF États-Unis, Nicolas de Torrente, à la Commission des relations internationales de la Chambre des représentants des États-Unis :</u> décline l'invitation pour le coordinateur au Soudan à témoigner lors d'une audition intitulée « Nettoyage ethnique au Darfour : Un nouveau front s'ouvre dans la guerre sanglante du Soudan. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Mai 2004</b>	<p><b>7 MAI 2004</b>  Le haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU par intérim présente le rapport de la mission d'enquête au Darfour : Le gouvernement soudanais et les milices arabes ont fait « régner la terreur » par des violations massives des droits de l'Homme, ce qui « peut constituer des crimes de guerre et/ou des crimes contre l'humanité ».</p> <p><b>9 MAI 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministre suédois des Affaires étrangères décrit la situation au Darfour comme « ressemblant à un génocide ».</li> <li>• Une équipe internationale d'observateurs UA/UE/États-Unis présente à El Fasher, pour préparer la surveillance du cessez-le-feu du 8 avril.</li> </ul> <p><b>10 MAI 2004</b>  L'American Committee for Refugees exhorte le gouvernement américain à agir au Darfour, faute de quoi « le président Bush pourrait être considéré comme défaillant aux yeux de l'histoire pour n'avoir pas su faire face à l'horrible spectre de ce génocide en genèse ».</p>			

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Mai 2004</b>	<p><b>12 MAI 2004</b>  Bertrand Ramcharan, <u>haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme</u> par intérim, et James Morris, <u>directeur du PAM</u>, devant le Conseil de sécurité des Nations unies : la pression doit s'intensifier au Darfour.</p> <p><b>15 MAI 2004</b>  Éditorial du <u>New York Times</u> (États-Unis) par Gareth Evans, <u>président d'ICG</u>, <u>ancien ministre australien des Affaires étrangères</u> et <u>architecte de la R2P</u> : les arguments en faveur d'une intervention militaire se renforcent de jour en jour.</p>	<p><b>MI-MAI 2004</b>  MSF Espagne/OCBA et MSF Suisse/OCG entament le processus d'enregistrement au Soudan.</p>		<p><b>11 MAI 2004</b>  Note interne du conseiller juridique adjoint de MSF France/OCP sur la qualification juridique de la situation au Darfour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les violences dont les équipes de MSF ont été témoins au Darfour peuvent être qualifiées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.</li> <li>• MSF ne pense pas qu'il y a un génocide en cours, car il est impossible de dire « avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».</li> <li>• La notion de « nettoyage ethnique » n'est pas utile, car elle n'a pas de définition juridique et consiste en des actes de violence qui peuvent être des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Mai 2004</b>	<p><b>20 MAI 2004</b>  ONU OCHA : plus de 2 millions de personnes affectées par le conflit au Darfour.</p> <p><b>26 MAI 2004</b>  Conseil de sécurité de l'ONU :  • inquiétude face à la violence ethnique au Darfour,  • demande le déploiement immédiat d'observateurs internationaux.</p>	<p><b>17 MAI 2004</b>  Les <u>milices Janjawids</u> attaquent des <u>villages</u> de l'autre côté de la frontière au Tchad, menaçant les relations entre le Tchad et le Soudan.</p> <p><b>20 MAI 2004</b>  Début de la <u>levée des restrictions sur les visas</u> et de l'amélioration de l'accès des travailleurs humanitaires au Darfour.</p>		<p><b>20 MAI 2004</b>  CP MSF États-Unis, « Le Darfour au bord de la famine ».</p> <p><b>24 MAI 2004</b>  Session <u>Arria Formula</u> du Conseil de sécurité de l'ONU : Présentation de Ton Koene, <u>coordinateur d'urgence de MSF Hollande/OCA</u> ; en partie basée sur l'enquête d'Epicentre :  • situation humanitaire désastreuse au Darfour,  • inadéquation de la réponse humanitaire et obstacles à l'accès humanitaire.</p>



	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Juin 2004</b>	<p><b>6 JUIN 2004</b>            La <u>CPI</u> annonce l'ouverture d'une enquête sur des crimes de guerre présumés au Darfour.</p> <p><b>11 JUIN 2004</b>  <i>The New York Times</i> (États-Unis), interview du <u>Secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement du Soudan a effectivement apporté son soutien aux milices.</li> <li>• Demande au gouvernement du Soudan d'accorder « un accès immédiat aux travailleurs humanitaires, d'arrêter de retarder les permis de voyage ».</li> <li>• « Un million de personnes ont besoin d'aide, et beaucoup d'entre elles mourront si la communauté internationale ne se mobilise pas et si les Soudanais ne coopèrent pas avec la communauté internationale. Le nom que vous donnerez à cette crise ne changera pas grand-chose. »</li> </ul>	<p><b>6 JUIN 2004</b>  <u>Vice-ministre soudanais des Affaires étrangères</u> : l'annonce de la CPI pourrait entraver les progrès des négociations et favoriser l'intransigeance des groupes armés.</p> <p><b>11 JUIN 2004</b>            Le <u>gouvernement soudanais</u> annonce que 162 suspects devraient comparaître devant un tribunal pénal spécial soudanais qui se substituera à la CPI pour juger les crimes de guerre commis au Darfour.</p>		<p><b>15 JUIN 2004</b>  <u>Rapport MSF/Epicentre</u>, « Évaluation de la santé dans les situations d'urgence : Mornay, Zalingei, Darfour de l'Ouest, Soudan » par Evelyn Depoortere.</p>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2004</b> <b>Juin 2004</b>	<p><b>17 JUIN 2004</b> Kofi Annan, <u>SG de l'ONU</u> : « à ce stade », on ne peut pas qualifier la situation au Darfour de « génocide ou de nettoyage ethnique ».</p> <p><b>23 JUIN 2004</b> Rapport de <u>Physicians for Human Rights</u> : « Un génocide est en cours au Darfour, avec une intention claire d'éradiquer les familles non arabes. »</p>			<p><b>21 JUIN 2004</b> Rapport de <u>MSF France/OCP</u>, « Urgence au Darfour : le pire est à venir », basé sur les résultats de l'enquête Epicentre et les témoignages des personnes déplacées à Mornay.</p> <p><b>JUIN 2004</b> Lors d'une réunion au Darfour, le <u>SG adjoint des Nations unies aux Affaires humanitaires</u>, Jan Egeland, aborde la question du génocide. Les autorités soudanaises invoquent la propagande occidentale et affirment que les chiffres du rapport de MSF sont faux. La menace d'expulser le coordinateur de <u>MSF France/OCP</u> n'est pas mise à exécution.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<p><b>2004</b> <b>Juin 2004</b></p>	<p><b>25 JUIN 2004</b> Kofi Annan, <u>SG de l'ONU</u>, à propos du génocide : « Nous devons agir et cesser de nous disputer sur le terme à utiliser. »</p> <p><b>FIN JUIN 2004</b> Augmentation des pressions exercées par les organisations internationales de défense des droits de l'Homme pour faire cesser les violences au Darfour.</p>			<p><b>25 JUIN 2004</b> Jean-Hervé Bradol, <u>président du CA de MSF France</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• site internet MSF France : « Nous faisons face à une deuxième catastrophe. »</li> <li>• Journal <i>Le Monde</i> (France) : « Les accusations de génocide sont déplacées. En aucun cas, on n'a observé une volonté d'exterminer des villages entiers ou un groupe ethnique particulier. »</li> </ul> <p><b>25-27 JUIN 2004</b> <u>Conseil international de MSF</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrette l'absence de discussion au sein du CI avant la déclaration « pas de génocide ».</li> <li>• Déclaration perçue comme une rupture de l'accord de Dirops d'avril 2004 de ne pas prendre position sur la question du génocide.</li> </ul> <p><b>FIN JUIN 2004</b> Quelques jours après la déclaration « pas de génocide », les départements de communication de MSF adaptent les messages et les prises de parole pour éviter la perception d'un soutien de MSF au gouvernement du Soudan : conseils sur la manière de répondre aux médias, y compris les « médias islamiques ».</p>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2004</b> <b>Juin 2004</b>	<p><b>30 JUIN 2004</b> <u>Colin Powell, secrétaire d'État étatsunien, après une courte visite au Soudan :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « La violence au Darfour ne répond pas aux critères de définition du génocide.</li> <li>• Ce n'est pas le Rwanda il y a dix ans, c'est le Soudan aujourd'hui.</li> <li>• S'il s'agissait d'un génocide, nous augmenterions certainement la pression internationale. »</li> <li>• Les États-Unis souhaitent que le gouvernement soudanais « arrête les Janjawids et apporte un soutien humanitaire aux personnes dans le besoin » au Darfour.</li> </ul>	<p><b>30 JUIN 2004</b> <u>Mustafa Ismail, ministre des Affaires étrangères du Soudan :</u> Le Soudan enverra davantage de forces gouvernementales pour assurer la sécurité, assouplira les restrictions imposées aux groupes humanitaires et accélérera les négociations avec les groupes rebelles.</p>		<p><b>30 JUIN 2004</b> <i>Libération</i> (France), « MSF lève le voile sur l'horreur. »</p>
<b>Juillet 2004</b>	<p><b>1<sup>ER</sup> JUILLET 2004</b> L'OMS appelle à une opération d'aide internationale à grande échelle utilisant la logistique militaire, afin d'éviter 10 000 morts au Darfour au cours du mois prochain.</p>	<p><b>3 JUILLET 2004</b> Après la visite du SG de l'ONU, Kofi Annan, <u>le gouvernement soudanais</u> déclare qu'il autorisera les observateurs de l'UA au Darfour.</p>		<p><b>JUILLET/AOÛT 2004</b> Débat entre les DG de MSF sur la pertinence de l'utilisation du terme de « génocide ».</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Juillet</b> <b>2004</b>	<p><b>7 JUILLET 2004</b>  Proposition des <u>États-Unis</u> pour le projet de résolution du SG de l'ONU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embargo sur les armes et déplacements à l'encontre des milices Janjawids,</li> <li>• Dans les trente jours suivant l'approbation de cette mesure, le Conseil de sécurité doit envisager des sanctions à l'encontre des « autres auteurs d'atrocités au Darfour ».</li> </ul> <p><b>14 JUILLET 2004</b>  Création de la Fondation <u>Save Darfur Coalition</u> lors d'un sommet sur l'urgence au Darfour à New York, organisé par le musée du Mémorial de l'Holocauste des États-Unis, l'AJWS et le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel.</p>			<p><b>7 JUILLET 2004</b>  Conférence de presse de Jean-Hervé Bradol, <u>président du CA</u> de MSF France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inquiétudes concernant le plan soudanais de retour « volontaire » de plus d'un million de personnes,</li> <li>- risque de catastrophe sanitaire,</li> <li>- rappel des difficultés du PAM à travailler correctement (un enfant sur quatre souffrant de malnutrition).</li> </ul> <p><b>9 JUILLET 2004</b>  Recommandation du CA de <u>MSF Belgique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF demande plus d'aide, « sans prendre de position politique »,</li> <li>• MSF continue à se documenter pour développer une bonne analyse de la situation.</li> </ul> <p><b>12 JUILLET 2004</b>  Sites internet MSF :</p> <p>Alors que les Pays-Bas ont pris la présidence de l'UE, le DG de MSF Hollande, Austen Davis, critique l'absence de réaction de l'UE face à la crise du Darfour, y compris en matière d'aide.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Juillet</b> <b>2004</b>	<p><b>16 JUILLET 2004</b>  <u>Secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pense pas qu'il y ait « un problème de nature rwandaise » au Darfour.</li> <li>• Beaucoup perdent leur temps à discuter « s'il s'agit ou non d'un génocide », au lieu « d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire ».</li> <li>• Une équipe d'experts étatsuniens s'entretient avec des réfugiés du Darfour au Tchad.</li> <li>• Les membres du Congrès se demandent « si une action supplémentaire du Congrès serait appropriée ».</li> </ul> <p><b>19 JUILLET 2004</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport <u>Amnesty International</u>, « Soudan, Darfour : Le viol comme arme de guerre » : des centaines de témoignages de femmes violées, enlevées et réduites à l'esclavage sexuel par les Janjawids.</li> <li>• Document d'information, <u>HRW</u> : obtenu des copies de documents gouvernementaux contrastant fortement avec les dénégations répétées quant au soutien apporté aux Janjawids.</li> </ul> <p><b>22 JUILLET 2004</b>  Résolution de la <u>Chambre des représentants des États-Unis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les atrocités commises au Darfour constituent un génocide.</li> </ul> </p>	<p><b>19 JUILLET 2004</b>  <u>Khartoum</u> affirme que les déclarations de HRW sont fausses et que leur objectif est de pousser les Nations unies à imposer des sanctions au Soudan.</p>		

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004 juillet 2004</b>	<p>• Appel au gouvernement américain à qualifier la violence avec ce terme « approprié ».</p> <p><b>26 JUILLET 2004</b> CP du <u>Mémorial étatsunien de l'Holocauste</u> : « Urgence génocide au Soudan ».</p> <p><b>27 JUILLET 2004</b> Colin Powell, secrétaire d'État étatsunien, estime qu'une action militaire internationale au Darfour serait « prématurée ».</p> <p><b>30 JUILLET 2004</b> Résolution du <u>Conseil de sécurité de l'ONU</u> approuvant le déploiement d'observateurs internationaux, y compris la force de protection envisagée par l'UA au Darfour, sous la direction de l'UA.</p>	<p><b>26 JUILLET 2004</b> <u>De Standaard</u> (Belgique), interview du <u>ministre des Affaires étrangères du Soudan, Mustafa Osman Ismael</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rejette le terme de « génocide » pour qualifier la situation au Darfour,</li> <li>• parle plutôt d'une « crise humanitaire causée par les combats, sans que le gouvernement en soit responsable ».</li> </ul> <p><b>27 JUILLET 2004</b> <u>Le gouvernement soudanais</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• décrète une « mobilisation générale politique et stratégique »,</li> <li>• libère 49 opposants islamistes pour « unir le front intérieur contre toute intervention étrangère ».</li> </ul> <p><b>30 JUILLET 2004</b> <u>Khartoum</u> considère la résolution du Conseil de sécurité comme une déclaration de guerre.</p>		<p><b>26 JUILLET 2004</b> CP MSF, publié au retour du Darfour de Rowan Gillies, président du CI de MSF : « La situation désespérée de la population ne s'améliore pas malgré un meilleur accès humanitaire dans la région. »</p> <p><b>27 JUILLET 2004</b> Thierry Allafort-Duverger, <u>responsable des programmes d'urgence de MSF France/OCP</u>, au quotidien français <u>Le Figaro</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Si nous avons le sentiment qu'un génocide est en cours, en tant que médecins, nous serions inutiles et nous quitterions le pays. »</li> <li>• Stigmatise « une déformation propagandiste qui ne peut que nuire aux efforts de secours ».</li> <li>• Appelle à renforcer les moyens logistiques pour acheminer l'aide aux personnes déplacées.</li> </ul>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2004</b> <b>Août 2004</b>	<p><b>5 AOÛT 2004</b> <u>Accord entre l'ONU et le gouvernement soudanais sur le désarmement des Janjawids et l'amélioration de la sécurité des personnes déplacées dans les trente prochains jours.</u></p> <p><b>9 AOÛT 2004</b> <u>Une équipe de l'UE de retour du Darfour déclare que la violence ne peut être qualifiée de génocide, mais souligne l'ampleur des massacres.</u></p> <p><b>10 AOÛT 2004</b> <u>Se basant sur les discussions avec des fonctionnaires et des réfugiés du Tchad, le chef de la majorité républicaine du Sénat étatsunien, Bill Frist, affirme qu'un génocide est en cours au Darfour.</u></p> <p><b>14 AOÛT 2004</b> <u>Rapport hebdomadaire de l'ONU sur la situation humanitaire au Darfour : augmentation des violences sexuelles, en particulier des femmes dans les camps du Darfour proches d'El Fasher.</u></p>	<p><b>14 AOÛT 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 soldats rwandais de la force de protection de l'UA déployés au Darfour.</li> <li>• Le gouvernement soudanais réaffirme son opposition aux forces de maintien de la paix et affirme être en mesure de rétablir la stabilité au Darfour.</li> </ul>	<p><b>AOÛT 2004</b> <u>Début des opérations au Darfour de MSF Espagne/OCBA et MSF Suisse/OCG.</u></p>	

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<p><b>2004</b> <b>Août 2004</b></p>	<p><b>18 AOÛT 2004</b> Selon les <u>estimations de l'ONU</u> : près de 1,5 million de personnes touchées par le conflit au Darfour.</p> <p><b>22 AOÛT 2004</b> <u>Envoyé spécial du SG de l'ONU</u> pour le Soudan au <i>Financial Times</i> (Etats-Unis) : pas assez d'observateurs au Darfour pour vérifier que le gouvernement soudanais respecte les engagements de l'ONU.</p> <p><b>23 AOÛT 2004</b> <u>Négociations de paix</u> sous l'égide de l'UA entre le <u>gouvernement soudanais</u> et <u>les groupes armés</u> du Darfour à Abuja, sur fond de désaccords concernant le déploiement éventuel d'une force de maintien de la paix au Darfour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>gouvernement soudanais</u> reconnaît pour la première fois les violations des droits de l'Homme au Darfour et fournit à la Commission des droits de l'Homme des Nations unies une liste de 30 Janjawids présumés coupables.</li> </ul>		<p><b>20 AOÛT 2004</b> « Génocide et MSF », document de discussion de Kate Mackintosh, <u>MSF Hollande/OCA, département des Affaires humanitaires</u>.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Août 2004</b>	<p><b>24 AOÛT 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>Conseil de sécurité de l'ONU</u> soutient fermement l'UA dans ses efforts pour résoudre la crise au Darfour et appelle le gouvernement soudanais et les autres parties à coopérer.</li> <li>• Le <u>CICR</u> organise le plus grand pont aérien depuis la crise irakienne pour fournir de l'aide à la population du Darfour.</li> </ul> <p><b>26 AOÛT 2004</b>  <u>Négociateur soudanais aux pourparlers de paix de l'UA</u> : Le Soudan ne tiendra pas compte de l'ultimatum du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Darfour, prévu pour la fin août, et privilégie une solution par le biais de pourparlers de paix.</p> <p><b>31 AOÛT 2004</b>  <u>Le SG de l'ONU, Kofi Annan</u>, au Conseil de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement soudanais n'honore pas son engagement à résoudre la crise du Darfour.</li> <li>• Recommandation de renforcer la présence internationale au Darfour par le plan de l'ONU proposé à l'Union africaine.</li> </ul>			
<b>Septembre 2004</b>				<p><b>1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Alternatives Internationales</i> (France), « Génocide, les sens d'un mot », tribune de Rony Brauman, Fondation MSF France.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<p><b>2004</b> <b>Sepembre</b> <b>2004</b></p>	<p><b>8 SEPTEMBRE 2004</b> Les <u>États-Unis</u> proposent une <u>résolution</u> au Conseil de sécurité de l'ONU autorisant l'expansion des forces de l'UA au Darfour.</p> <p><b>9 SEPTEMBRE 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>secrétaire d'État</u> étatsunien, <u>Colin Powell</u>, déclare à la commission des Affaires étrangères du Sénat américain que, selon une <u>enquête du Département d'État</u> américain : « Un génocide a été commis au Darfour. »</li> <li>• <u>Maison Blanche</u> : génocide au Darfour, selon une enquête du Département d'État américain et d'autres informations.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Survie</u>, <i>Billets no 128</i> (France) : « Humanitaire, dites-vous ? » de François-Xavier Verschave, MSF est accusée d'« ensevelir des crimes contre l'humanité sous la pensée humanitaire ».</li> </ul> <p><b>14 SEPTEMBRE 2004</b> <i>Le Monde</i> (France), « D'un génocide à l'autre ? » Chronique du <u>président du CA de MSF France</u>, Jean-Hervé Bradol. Oppose à la définition « juridique » du génocide une définition « historique », qui ne qualifie pas la situation au Darfour de « génocide ».</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Septembre</b> <b>2004</b>	<p><b>16 SEPTEMBRE 2004</b>  <u>Résolution du Parlement européen</u> : les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les violations des droits de l'Homme commis au Darfour pourraient constituer un génocide.</p> <p><b>18 SEPTEMBRE 2004</b>  <u>Résolution 1564 du Conseil de sécurité de l'ONU</u> : « déterminant que la situation au Soudan constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la stabilité de la région ».</p> <p><b>20 SEPTEMBRE 2004</b>  <u>L'ONU</u> envoie une équipe d'enquête sur le génocide composée du conseiller spécial pour la prévention du génocide et du HCDH au Darfour.</p> <p><b>28 SEPTEMBRE 2004</b>  <u>Le secrétaire d'État étatsunien, Colin Powell</u> : désormais sûr que ce qui se passe au Darfour est un génocide.</p>			<p><b>15 SEPTEMBRE 2004</b>  <u>Site internet MSF</u> : « Malgré une forte mobilisation de l'aide au Darfour, la situation reste fragile et l'assistance doit se poursuivre. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Septembre</b> <b>2004</b>	<b>30 SEPTEMBRE 2004</b> UNHCDH et conseiller spécial pour la <u>prévention du génocide</u> au Conseil de sécurité : « Des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des violations des lois de la guerre se sont probablement produits à grande échelle et de manière systématique. »			<b>1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2004</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le Monde</i> (France), « Génocide, les enjeux augmentent », par Rony Brauman, Fondation MSF France/CRASH : sur le précédent de la décision du TPIY selon laquelle il y a eu un génocide à Srebrenica en 1995.</li> <li>• <i>The Lancet</i> (Royaume-Uni), « Violence et mortalité au Darfour de l'Ouest, Soudan (2003-2004) : preuves épidémiologiques issues de quatre enquêtes » rapport de MSF Hollande/OCA.</li> </ul> <b>5 OCTOBRE 2004</b> Journal pro-gouvernemental <i>Sudan Vision</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Médecins Sans Frontières conteste les allégations américaines sur le génocide au Darfour »,</li> <li>• salue la déclaration de MSF selon laquelle « les troupes gouvernementales et les milices ont commis des massacres, mais pas un génocide ».</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Octobre</b> <b>2004</b>				<b>18 OCTOBRE 2004</b> La <u>Fondation MSF France/CRASH</u> organise un « débat contradictoire sur la définition du génocide et l'application plus large de la convention de 1948 ».
<b>Novembre</b> <b>2004</b>	<b>9 NOVEMBRE 2004</b> <u>Deux accords à court terme signés à Abuja :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone d'exclusion aérienne au-dessus des zones contrôlées par les acteurs non étatiques au Darfour.</li> <li>• Engagement en faveur d'un accès humanitaire sans restriction.</li> </ul>	<b>28 OCTOBRE 2004</b> Omar el-Béchir, président soudanais, déclare que les ONG, véritables ennemis au Darfour, organisent un « complot contre le Darfour ».		<b>1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2004</b> <u>Rapport MSF Hollande/OCA,</u> « Persécution, intimidation et échec de l'assistance au Darfour ». <ul style="list-style-type: none"> <li>• témoignages de personnes déplacées dans les camps du Darfour et des extraits de l'enquête Epicentre,</li> <li>• comprendre l'ampleur des souffrances et l'incapacité à résoudre les problèmes,</li> <li>• démontrent que la cause principale de décès pour les plus de 5 ans est la violence, devant la maladie ou la malnutrition.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> <b>Novembre</b> <b>2004</b>	<p><b>19 NOVEMBRE 2004</b> Résolution <u>1574</u> du Conseil de sécurité de l'ONU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir « la décision de l'UA d'augmenter sa mission au Darfour à 3 320 personnes ».</li> <li>• Appel à toutes les parties à « coopérer pleinement avec la Commission d'enquête internationale créée début octobre par le secrétaire général de l'ONU ».</li> </ul>			<p><b>18 &amp; 19 NOVEMBRE 2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Conférence interne du Mouvement MSF</u> à Genève sur « Les dilemmes et les prises de parole publiques de MSF », basée sur les études de cas MSF sur le génocide des Rwandais tutsi et ses conséquences dans la région des Grand Lacs d'Afrique centrale. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants de l'ensemble du mouvement.</li> <li>- Discussion sur la pertinence de la définition du génocide par MSF, en particulier au Darfour.</li> </ul> </li> <li>• Lettre de Rowan Gillies, <u>président du CI de MSF</u>, au <u>Conseil de sécurité de l'ONU</u>, publiée sur le site internet MSF, soulignant les graves conséquences sanitaires des déplacements massifs en cours, des conditions de vie précaires et des pénuries alimentaires au Darfour.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2004</b> Novembre 2004				<b>26 NOVEMBRE 2004</b> Site internet MSF Belgique, « Un regain de violence dans le Darfour du Nord oblige MSF à évacuer de son centre de santé. »
<b>2005</b> Janvier 2005	<b>25 JANVIER 2005</b> <u>Rapport de la Commission d'enquête internationale sur le Darfour au SG de l'ONU.</u>			<b>31 JANVIER 2005</b> MSF Hollande/OCA, « Stratégie de plaidoyer sur la réponse aux violences sexuelles au Darfour ».
<b>Mars 2005</b>	<b>24 MARS 2005</b> <u>Résolution 1590 du Conseil de sécurité de l'ONU crée la Mission des Nations unies au Soudan (MINUS).</u>  <b>29 MARS 2005</b> <u>Réunion officielle SG de l'ONU, Kofi Annan, avec les ONG :</u> • Annan encourage les ONG à rester unies dans leur position envers le gouvernement du Soudan. • ONG discutent de l'urgence pour le Conseil de sécurité à mener une action, en particulier à adopter des sanctions ciblées et activer le renvoi de la situation du Darfour devant la CPI.			<b>8 MARS 2005</b> <u>CP MSF Hollande/OCA, « Viol et violence sexuelle au Darfour, Soudan ».</u>  <b>29 MARS 2005</b> <u>Texte de Rowan Gillies, président du Conseil international de MSF, tenant MSF à distance de l'approche interventionniste armée, non présenté à la réunion des ONG avec le SG de l'ONU, mais posté sur le site internet MSF États-Unis.</u>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005</b> <b>Mars 2005</b>	<p><b>31 MARS 2005</b>  <u>Résolution 193 du Conseil de sécurité de l'ONU</u> qui vise à renvoyer la situation du Darfour, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, à la CPI.</p>			<p><b>FIN MARS 2005</b>  Le <u>document d'information sur les violences sexuelles de MSF Hollande/OCA</u> distribué lors de la réunion des ONG avec le SG adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires au Darfour, Jan Egeland. Il s'en servira pour sensibiliser les responsables soudanais et internationaux.</p>
<b>Avril 2005</b>			<p><b>1<sup>ER</sup> AVRIL 2005</b>  Site internet <u>MSF France/OCP</u> : Les incidents de sécurité se sont multipliés au Darfour.</p>	<p><b>6 AVRIL 2005</b>  <i>The New York Times</i> (Etats-Unis), « Le pape et l'hypocrisie » par Nicholas Kristof :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mentionne le rapport de <u>MSF Hollande/OCA</u> sur les viols au Darfour.</li> <li>• Déforme les propos de Kenny Gluck, directeur des opérations de <u>MSF Hollande/OCA</u>, « l'effort d'assistance soutient les victimes afin qu'elles puissent être tuées avec le ventre plein » pour appuyer son argument en faveur d'une force de sécurité pour arrêter le massacre.</li> </ul> </p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005</b> <b>Mai</b> <b>2005</b>	<p><b>26 MAI 2005</b> Soutien logistique de l'UE et de l'OTAN aux forces de l'UA au Darfour.</p> <p><b>28 MAI 2005</b> Visite du SG de l'ONU, Kofi Annan, au camp de Kalma, au Darfour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpellé par les récits de viols et de meurtres de civils des déplacés.</li> <li>• Réactivation de l'intérêt des médias et des acteurs internationaux pour le rapport MSF Hollande/OCA sur les viols.</li> </ul>		<p><b>30 MAI 2005</b> Paul Foreman, coordinateur de MSF Hollande/OCA au Soudan, arrêté, interrogé et assigné à résidence.</p> <p><b>31 MAI 2005</b> Vincent Hoedt, coordinateur de MSF Hollande/OCA au Darfour, arrêté à Nyala, transféré à Khartoum, interrogé et assigné à résidence avec Paul Foreman.</p>	<p><b>31 MAI 2005</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP MSF Hollande/OCA (relayé par Mouvement MSF), « MSF, choquée par l'arrestation de son chef de mission au Soudan, accusé de crimes contre l'État ».</li> <li>• CP MSF Hollande/OCA (relayé par Mouvement MSF), « Deuxième arrestation au Soudan : le coordinateur néerlandais de MSF au Darfour a été arrêté ce matin. »</li> <li>• Stratégie de communication et de plaidoyer de MSF Hollande/OCA afin d'obtenir l'abandon des accusations portées contre Paul Foreman et Vincent Hoedt.</li> <li>• Site internet MSF Hollande/OCA : « Le HCDH préoccupé par l'arrestation du chef de MSF au Soudan ».</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005</b> <b>Juin 2005</b>	<p><b>14 JUIN 2005</b>            Le représentant spécial du SG de l'ONU au Soudan, Jan Pronk, espère, en vain, que les accusations portées contre les membres de MSF au Soudan soient abandonnées d'ici quelques heures.</p>			<p><b>1<sup>ER</sup> JUIN 2005</b>            « <u>Mémoire d'accusations</u> » des autorités soudanaises contre Paul Foreman et Vincent Hoedt, accusant les individus, et non « MSF ou son travail caritatif effectué dans l'intérêt de la communauté soudanaise ».</p> <p><b>5 JUIN 2005</b>            MSF Hollande/OCA, lettre au procureur général – ministère de la Justice, pour faire appel des accusations portées contre Paul Foreman et Vincent Hoedt pour crimes contre l'État.</p> <p><b>14 JUIN 2005</b>            Ébauche CP MSF Hollande/OCA, « Médecins Sans Frontières salue l'abandon des charges retenues contre ses représentants au Soudan. »</p> <p><b>17 JUIN 2005</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>The Sudan Tribune</i> (Soudan), « Les organisations d'aide vont rencontrer le procureur chargé du dossier des crimes de guerre au Darfour », illustré par une photo d'une infirmière MSF dans un camp de réfugiés au Darfour.</li> <li>• Lettre MSF Hollande/OCA à <i>The Sudan Tribune</i>, demandant rectification pour éviter une fausse impression de collaboration de MSF avec la CPI.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005 Juillet 2005</b>	<p><b>29 JUILLET 2005</b> Rapport du <u>HCDH</u>, « Accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des améliorations promises par le gouvernement soudanais lors de la visite du SG, Kofi Annan, début juin.</li> <li>• Échec des mesures prises par le gouvernement du Soudan pour enquêter sur les violences sexuelles et « mettre fin à l'impunité pour ces crimes ».</li> </ul>			<p><b>27 JUILLET 2005</b> Dr Nathalie Civet, <u>coordinatrice MSF Belgique/OCB</u> au Darfour, à la réunion <u>Arria Formula</u> de l'ONU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perpétuation de la violence et réponse humanitaire insuffisante, selon divers programmes MSF au Darfour.</li> <li>• Nécessité de répondre à la pression gouvernement soudanais sur déplacés pour relocalisation.</li> <li>• Nature changeante du conflit accroît l'insécurité.</li> </ul> <p><b>3 AOÛT 2005</b> <u>CP MSF International</u>, « Médecins Sans Frontières s'alarme de la violence récurrente qui règne au Darfour (Soudan) »,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• résume la présentation de l'Arria,</li> <li>• utilise données de l'ébauche du rapport intersectionnel de MSF sur le Darfour.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005</b> <b>Août 2005</b>	<p><b>20 SEPTEMBRE 2005</b> Mandat de l'UA au Darfour prolongé au 31 décembre et renforcé, suite au refus du gouvernement soudanais de remplacer les troupes de l'UA par des forces de l'ONU.</p> <p><b>28 SEPTEMBRE 2005</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires</u>, Jan Egeland, menace de suspendre l'aide humanitaire au Darfour en raison de l'insécurité.</li> <li>• ONG demandent sécurité accrue pour les humanitaires, plus de ressources pour les forces de l'UA et déploiement d'hélicoptères de l'ONU pour assurer les déplacements.</li> </ul>	<p><b>SEPTEMBRE 2005</b> Nouvelles divisions au sein des groupes d'acteurs non étatiques et multiplication des attaques alimentent l'insécurité au Darfour.</p>		<p><b>11 AOÛT 2005</b> MSF France/OCP demande le retrait du site internet MSF international du récit de la collecte des témoignages du rapport sur les viols de MSF Hollande/OCA pour éviter l'utilisation d'informations dans les procédures judiciaires.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2005</b> Novembre 2005				<b>NOVEMBRE 2005</b> Rapport intersectionnel de MSF, lancé en avril, n'est toujours pas terminé. Envisagé d'utiliser une étude de cas sur un lieu unique plutôt qu'un aperçu global de la situation au Darfour.
<b>2006</b> Mai 2006		<b>5 MAI 2006</b> Signature de l'accord d'Abuja entre le gouvernement du Soudan avec une faction de la SLA. Rejeté par le JEM et une faction rivale de la SLA.		
<b>Septembre</b> 2006	<b>SEPTEMBRE 2006</b> Intérêt croissant de l'opinion publique américaine et internationale pour <u>Save Darfur</u> , coalition soutenue par des intellectuels et des célébrités.  <b>13 SEPTEMBRE 2006</b> <u>Kofi Annan</u> , SG de l'ONU, demande au gouvernement soudanais d'accepter le déploiement de la force de l'ONU.  <b>14 SEPTEMBRE 2006</b> Prix Nobel de la paix <u>Elie Wiesel</u> et acteur <u>George Clooney</u> invités devant le Conseil de sécurité des Nations unies.		<b>11 SEPTEMBRE 2006</b> L'équipe <u>MSF France/OCP</u> , violemment attaquée sur la route Zalingei-Niertiti, zone sous contrôle du gouvernement soudanais.	

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2006</b> <b>Octobre</b> <b>2006</b>				<p><b>DÉBUT OCTOBRE 2006</b>  <u>MSF Hollande/OCA</u> prend en charge les victimes d'une vague d'extrême violence sur la population de Muhajariya.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorités soudanaises menacent <u>MSF Hollande/OCA</u> de poursuites judiciaires en cas de prise de parole publique.</li> <li>• MSF renonce à publier un CP.</li> </ul>
<b>Novembre</b> <b>2006</b>			<p><b>29 OCTOBRE 2006</b>  <u>MSF Suisse/OCG</u> témoin de l'attaque de Seleah : plusieurs dizaines de personnes tuées, ville vidée.</p>	<p><b>12 NOVEMBRE 2006</b>  <u>Site internet MSF</u>, « Soudan : MSF fournit de l'assistance à 50 000 nouveaux déplacés au Darfour du Sud. »</p> <p><b>16 NOVEMBRE 2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CP MSF Suisse/OCG</u>, « Darfour de l'Ouest : Confrontées à l'intensification des attaques, les populations civiles restent privées de toute assistance. »</li> <li>• <u>Site internet MSF</u>, Rowan Gillies, président du CI de MSF, « Qui ressent véritablement la pression sur le Darfour ? »</li> </ul>
<b>Décembre</b> <b>2006</b>			<p><b>23 DÉCEMBRE 2006</b>  El-Béehir, <u>président soudanais</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accepte l'hypothèse d'une force ONU-UA,</li> </ul>	

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2006</b> <b>Décembre</b> <b>2006</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>évasif sur le déploiement de 20 000 casques bleus prévu par le SG sortant de l'ONU, Kofi Annan.</li> </ul>	
<b>2007</b> <b>Janvier</b> <b>2007</b>	<p><b>5 JANVIER 2007</b> Darfour en tête de l'agenda du nouveau SG de l'ONU, Ban Ki-moon.</p> <p><b>28 JANVIER 2007</b> Sommet UA à Addis-Abeba : alerte de 6 ONG (pas MSF) sur la situation humanitaire critique au Darfour.</p>			<p><b>JANVIER 2007</b> CRASH, MSF France, rapport interne : « Une critique des opérations MSF France/OCP au Darfour, octobre 2003-octobre 2004 ».</p> <p><b>28 JANVIER 2007</b> Newsweek (Etats-Unis), « Afrique : guerre contre les secouristes ». Jean-Guy Vataux, coordinateur de MSF France au Darfour : lors de l'attaque sur la route entre Zalingei-Niertiti, le 11 septembre 2006, le personnel de MSF France a été victime d'une « agression sexuelle grave ». Information non divulguée auparavant.</p>
<b>Mars 2007</b>	<p><b>20 MARS 2007</b> <i>Urgence Darfour</i>, association française, appelle à une intervention armée internationale au Darfour.</p>			<p><b>23 MARS 2007</b> • <i>Libération</i> (France), « Appel pour le Darfour : massacres et démagogie », tribune de Jean-Hervé Bradol, président du CA de MSF France, et Fabrice Weissman, CRASH, MSF France.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2007</b> <b>Mars</b> <b>2007</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Jean-Hervé Bradol, <u>président du CA de MSF France</u> à l'AFP : aucune organisation humanitaire au Darfour ne soutient l'appel à l'intervention armée de <i>Save Darfur</i>.</li> </ul>
<b>Avril</b> <b>2007</b>				<p><b>27 AVRIL 2007</b> Françoise Bouchet-Saulnier, Fabien Dubuet, <u>Département juridique de MSF France</u> : « Témoignage judiciaire ou humanitaire ? Histoire des interactions entre MSF et les enquêtes et procédures judiciaires. »</p>
<b>Mai 2007</b>	<p><b>MAI 2007</b> Bernard Kouchner, <u>ministre français des Affaires étrangères</u>, propose de créer un corridor humanitaire à partir du Tchad pour aider les populations du Darfour, notamment par la voie militaire.</p> <p><b>19 MAI 2007</b> <i>The Guardian</i> (Royaume-Uni), « Not on Our Watch [Pas sous notre responsabilité] : comment Hollywood a sensibilisé l'Amérique à la crise du Darfour, l'avant-première de Cannes est le dernier événement utilisé pour attirer l'attention sur la crise africaine. »</p>			<p><b>MAI 2007</b> Nicolas de Torrente, <u>DG de MSF États-Unis</u>, décline la proposition de George Clooney d'organiser un événement de sensibilisation et de collecte de fonds pour MSF, en appelant à une intervention armée au Darfour pendant le Festival du film de Cannes.</p> <p><b>31 MAI 2007</b> <u>Site internet MSF</u>, « Corridors humanitaires sécurisés » au Darfour : un amalgame militaro-humanitaire dangereux ».</p>

	<b>International</b>	<b>Soudan / Darfour / Tchad</b>	<b>MSF : Opérations</b>	<b>MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques</b>
<b>2007</b> <b>Juillet 2007</b>	<b>31 JUILLET 2007</b> Résolution 1769 de l'ONU autorisant le déploiement de la Mission africaine des Nations Unies au Darfour (MINUAD).			
<b>Octobre 2007</b>	<b>15 OCTOBRE 2007</b> UE approuve le déploiement d'une force européenne aux frontières entre le Tchad et la RCA avec le Soudan.  <b>OCTOBRE 2007</b> Des membres de l' <u>ONG française</u> L'Arche de Zoé arrêtés pour avoir tenté d'évacuer des enfants présentés à tort comme orphelins et victimes du conflit au Darfour.			<b>OCTOBRE 2007</b> Rony Brauman, <u>Fondation MSF France/CRASH</u> , aux médias français : • L'Arche de Zoé influencée par le discours dominant d'associations comme Urgence Darfour. • « Responsabilité morale » des intellectuels français soutenant le discours sur le génocide.
<b>Décembre 2007</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2007</b> La <u>MINUAD</u> peine à sécuriser ses ressources matérielles et humaines.			
<b>2008</b> <b>Janvier 2008</b>	<b>JANVIER 2008</b> • Tirs sur un convoi de plus de 20 véhicules de l'ONU « clairement identifiés » protégés par des soldats de maintien de la paix sud-africains, en route vers le Darfour de l'Ouest. • Augmentation des troupes et hélicoptères français au Tchad pour aider l'EUFOR.			

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Janvier</b> <b>2008</b>			<p><b>9 JANVIER 2008</b> MINUAD demande accès à la clinique MSF Hollande/OCA de Kalma pour enquêter sur des viols et les noms des victimes traitées par MSF. MSF refuse.</p> <p><b>25 JANVIER 2008</b> La coordinatrice de MSF Hollande/OCA au responsable de la MINUAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandes d'accès des soldats à la clinique de MSF non acceptables.</li> <li>• Demande d'informations confidentielles aux travailleurs humanitaires inappropriée.</li> </ul>	
<b>Février</b> <b>2008</b>	<p><b>FÉVRIER À MAI 2008</b> Jeux olympiques en Chine et 24e anniversaire du génocide des Rwandais Tutsis : campagne de Save Darfur pour mettre en lumière la crise du Darfour.</p> <p><b>10 FÉVRIER 2008</b> Accord Soudan/ONU sur « les modalités de fonctionnement de la force "hybride" au Darfour ».</p>	<p><b>FÉVRIER 2008</b> Multiplication des stratégies de démantèlement des camps du Darfour, dont celui de Kalma, par les autorités soudanaises et les milices.</p>		<p><b>DÉBUT FÉVRIER 2008</b> Document d'information de MSF Hollande/OCA, « Des vies confinées : regard sur le camp de Kalma, au Darfour du Sud (Soudan). »</p> <p><b>13 FÉVRIER 2008</b> CP MSF Suisse/OCG, « Darfour : bombardements aériens et attaques de villages poussent des milliers de personnes sur les routes. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Février</b> <b>2008</b>	<b>20 FÉVRIER 2008</b> Appel du <u>président étatsunien, George W. Bush</u> , à « mettre fin » au conflit du Darfour.			
<b>Mars 2008</b>		<b>10 MARS 2008</b> <u>Khartoum</u> admet une « erreur commune » dans l'attaque contre des casques bleus au Darfour; l'ONU aurait dû informer des mouvements du convoi.		<b>29 FÉVRIER 2008</b> Site internet MSF France, « Réouverture d'une clinique de santé maternelle et infantile à Zalingei ».
<b>Avril 2008</b>	<b>8 AVRIL 2008</b> <u>Hillary Clinton</u> , candidate à la <u>présidence des États-Unis</u> , demande à George W. Bush de boycotter la cérémonie d'ouverture des JO de Pékin si la Chine ne change pas sa position sur le Tibet et le Darfour.  <b>11 AVRIL 2008</b> Retrait de Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix, du relais de la flamme olympique par solidarité avec les victimes du Darfour.		<b>AVRIL 2008</b> <u>HAC</u> informée que certains anciens projets de <u>MSF France/OCP</u> ont été financés par l' <u>American Jewish Health Service</u> par l'intermédiaire de MSF États-Unis.	
<b>Mai 2008</b>				<b>MAI 2008</b> Site internet MSF France/OCP, « Survivre dans le chaos, Récits du Darfour », récits recueillis dans les centres de santé de Zalingei, Niertiti et Kutum et dans les camps de déplacés de Zalingei et Bulbul.

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Mai 2008</b>	<p><b>28 MAI 2008</b> Déclaration commune des candidats à l'élection présidentielle américaine (Clinton, McCain, Obama) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Unis pour le Soudan ».</li> <li>• Résolus à mettre fin au génocide du Darfour ».</li> </ul>			
<b>Juin 2008</b>	<p><b>16 JUIN 2008</b> <u>Luis Moreno Ocampo</u>, procureur de la CPI, demande aux juges de délivrer des mandats d'arrêt à l'encontre de deux hauts fonctionnaires soudanais responsables de crimes au Darfour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ahmad Muhammad Harun, ancien ministre de l'Intérieur devenu ministre des Affaires humanitaires,</li> <li>• Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, commandant des Janjawids.</li> </ul>		<p><b>JUIN 2008</b> Fausses rumeurs sur l'évacuation de l'équipe <u>MSF Hollande/OCA</u> par les troupes de l'EUFOR, à Goz Beïda (Tchad).</p>	<p><b>JUIN 2008</b> • L'acceptation des dons par <u>MSF France/OCP</u> de l'AJWS sert de prétexte à l'expulsion du coordinateur de <u>MSF Hollande/OCA</u>. • <u>MSF Hollande/OCA</u> ne commente pas publiquement cette expulsion.</p> <p><b>JUIN 2008</b> <u>MSF France/OCP</u> prépare les réponses aux questions des médias ou aux éventuelles demandes de la CPI.</p> <p><b>30 JUIN 2008</b> <u>Mémo MSF Hollande/OCA</u> : « Résumé de l'analyse et de la réponse de l'enquête et de l'expulsion du coordinateur du Darfour du Sud. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Juillet</b> <b>2008</b>	<p><b>8 JUILLET 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rumeurs sur l'inculpation imminente du président soudanais par la CPI.</li> <li>• Sept soldats de la paix de l'ONU/UA tués lors d'une attaque de milice au Darfour du Nord.</li> <li>• L'ONU voit l'attaque comme un avertissement de Khartoum sur ce qui pourrait arriver en cas de « mauvaises décisions » de la communauté internationale.</li> </ul> <p><b>14 JUILLET 2008</b> <u>Luis Moreno Ocampo, procureur de la CPI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présente aux juges de la CPI des preuves des allégations de génocide au Darfour à l'encontre du président soudanais, Omar el-Béehir.</li> <li>• Demande délivrance d'un mandat d'arrêt.</li> <li>• Les juges ont deux à trois mois pour se prononcer.</li> </ul>	<p><b>14 JUILLET 2008</b> Le président soudanais el-Béehir à la télévision soudanaise : La CPI n'a pas de compétences au Soudan et les accusations du procureur sont « fausses ».</p>		<p><b>8 JUILLET 2008</b> <u>Lettre de MSF Hollande/OCA au Sudanese Media Center : MSF Hollande/OCA n'a reçu aucun financement du AJWS pour ses programmes au Darfour ou ailleurs au Soudan.</u></p> <p><b>11 JUILLET 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note interne de MSF International sur la position de MSF concernant les mandats d'arrêt de la CPI au Soudan : MSF limitera sa participation aux procédures devant la CPI.</li> <li>• Fabien Dubuet, chargé de liaison MSF /ONU, recommande fortement de suspendre tous les mouvements des équipes, de regrouper le personnel et de faire profil bas pendant les quatre prochains jours.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Juillet</b> <b>2008</b>		<p><b>DEUXIÈME QUINZAINE DE JUILLET 2008</b> Offensive des forces soudanaises dans le Jebel Marra (Tawila, Shangil Tobaya), au Darfour du Nord.</p> <p><b>23 JUILLET 2008</b> <u>Khartoum</u> prêt à mettre en place des tribunaux spéciaux pour juger les responsables des violations des droits de l'Homme au Darfour. La Ligue arabe surveillera les procès en collaboration avec l'ONU et l'UA.</p>	<p><b>DEUXIÈME QUINZAINE DE JUILLET 2008</b> Attaque à main armée et cambriolage des équipes de MSF Espagne/OCBA à Tawila et Shangil Tobaya.</p> <p><b>24 JUILLET 2008</b> <i>Akhir Lhaza</i> (Soudan) dénonce un « complot » de MSF France/OCP contre le président du Soudan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF soutient l'inculpation du président el-Béchir par la CPI.</li> <li>• Liens présumés de MSF France avec le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.</li> <li>• Rétractation, mais MSF doit fournir au HAC une clarification de sa position sur la décision de la CPI.</li> </ul>	<p><b>17 JUILLET 2008</b> <u>MSF Hollande/OCA</u>, Document de Questions et Réponses en préparation aux demandes des médias sur la position de MSF concernant les mandats d'arrêt de la CPI.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Juillet</b> <b>2008</b>	<p><b>30 JUILLET 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU</u> prorogeant d'un an le mandat de la MINUAD.</li> <li>• Rejet de la demande de la Russie et de la Chine visant à geler les poursuites engagées par la CPI à l'encontre d'el-Béchir.</li> </ul>			<p><b>30 JUILLET 2008</b></p> <p>Site internet MSF, Christophe Fournier, président du Conseil international de MSF, rappelle la position de MSF concernant le mandat d'arrêt émis par la CPI à l'encontre du président du Soudan.</p>
<b>Août</b> <b>2008</b>	<p><b>4 AOÛT 2008</b></p> <p>Le président de l'UA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Critique la demande de la CPI de délivrer un mandat d'arrêt à l'encontre du président soudanais.</li> <li>• Demande au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution visant à reporter la procédure.</li> </ul>			<p><b>2 AOÛT 2008</b></p> <p>CP MSF Espagne/OCBA, « MSF évacue des équipes après une série d'attaques visant son personnel au Darfour du Nord. 65 000 personnes à Tawila et Shangil Tobaya sont privées d'assistance médicale. »</p>
<b>Septembre</b> <b>2008</b>			<p><b>26 AOÛT 2008</b></p> <p>Attaque à main armée contre les équipes de MSF Hollande/OCA dans le camp de Kalma.</p> <p><b>FIN SEPTEMBRE 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF forcée de suspendre les distributions de Plumpy'Doz, en raison de présence supposée d'aflatoxine dans les stocks.</li> </ul>	<p><b>26 AOÛT 2008</b></p> <p>Site internet MSF, « MSF évacue 49 blessés du camp de Kalma, Darfour, Soudan. »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Septembre</b> <b>2008</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats négatifs de la contre-expertise commandée par MSF.</li> <li>• MSF toujours pas autorisée à utiliser Plumpy'Doz™.</li> </ul>	
<b>Octobre</b> <b>2008</b>	<p><b>15 OCTOBRE 2008</b> La Chambre préliminaire de la CPI demande à l'accusation de soumettre des documents supplémentaires à l'appui du mandat d'arrêt contre Omar el-Béehir avant le 17 novembre 2008.</p>		<p><b>OCTOBRE 2008</b> MSF Hollande/OCA sommée de retirer le programme de santé mentale de la proposition d'accord technique. Refus.</p>	<p><b>30 SEPTEMBRE 2008</b> Réunion des responsables des programmes Soudan de MSF pour mettre en place une réaction commune sur les incidents de sécurité.</p> <p><b>2 OCTOBRE 2008</b> Site internet MSF, « Les violences en cours au Tchad mettent en danger l'assistance humanitaire de MSF à la population. »</p> <p><b>MI-OCTOBRE 2008</b> Discussions internes du mouvement MSF sur la <u>réduction des risques liés à l'utilisation de documents MSF dans le cadre d'une procédure judiciaire</u>. La directrice juridique de MSF vérifie si d'autres informations de MSF sont entre les mains de la CPI ou de la défense, pouvant compromettre la sécurité des victimes qui témoignent.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Octobre</b> <b>2008</b>		<p><b>22 OCTOBRE 2008</b> <u>Site internet du <i>Sudanese Media Center (Soudan)</i></u> : lancement de procédures judiciaires pour mettre fin aux projets de 6 ONG au Darfour, dont <u>MSF Hollande/OCA</u>.</p>	<p><b>16 OCTOBRE 2008</b> Lettre du HAC à <u>MSF Hollande/OCA</u> déclarant la suspension des activités en l'absence d'accord technique. Blocage de l'accès aux installations médicales et au fret.</p> <p><b>OCTOBRE 2008</b> <u>MSF France/OCP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes contraintes et restrictions que MSF Hollande/OCA.</li> <li>• Programme de santé communautaire fermé par le HAC.</li> </ul> <p><b>26 OCTOBRE 2008</b> Lettre du HAC à <u>MSF France/OCP</u> : conditions approbation de l'accord technique pour Zalingei :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suspension des programmes de visites à domicile.</li> </ul>	<p><b>20 OCTOBRE 2008</b> <u>Note intersectionnelle MSF</u>, « Darfour et mandat d'arrêt de la CPI contre le président el-Béehir : une analyse de l'environnement opérationnel ».</p> <p><b>22 OCTOBRE 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>MSF Hollande/OCA</u> prépare une ligne de communication réactive pour les médias.</li> <li>• Les <u>directeurs des opérations de MSF</u> décident l'envoi d'une <u>délégation internationale de haut niveau</u> pour discuter avec les autorités soudanaises de l'insécurité et des blocages administratifs.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Octobre</b> <b>2008</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du personnel international à deux personnes par site.</li> <li>• Remise de tous les actifs au ministère de la Santé.</li> </ul>	<p><b>27 OCTOBRE 2008</b>  Site internet MSF, « Les autorités soudanaises menacent de suspendre les activités de MSF au Darfour du Sud. »</p> <p><b>30 OCTOBRE 2008</b>  Lettre du directeur des opérations de <u>MSF Hollande/OCA</u>, Arjan Hehenkamp, au HAC réaffirmant la position de MSF à l'égard de la CPI.</p> <p><b>3 NOVEMBRE 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre du <u>président du CI de MSF</u>, Christophe Fournier, au gouvernement soudanais demandant une réunion urgente pour discuter des problèmes concernant les opérations de MSF au Soudan.</li> <li>• <u>Demande des coordinateurs de MSF au Soudan au RIOD</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Report à janvier 2009 de réunion délégation de haut niveau.</li> <li>- Idem pour publication dossier d'information.</li> <li>- Menacer les autorités d'une communication publique intersectionnelle de MSF.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Novembre</b> <b>2008</b>				

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Novembre</b> <b>2008</b>			<p><b>10 NOVEMBRE 2008</b> <u>Sudanese Media Center (Soudan)</u> qualifie les ONG d'agences de collecte de renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication du 7 novembre de MSF est « une intention de cacher la vérité et de donner l'impression que le HAC entrave les activités de MSF ».</li> <li>• Le « soi-disant programme de santé mentale » était principalement une activité de collecte de renseignements sans lien avec la santé.</li> </ul> <p><b>17 NOVEMBRE 2008</b> <u>Réunion MSF France/OCP et HAC</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmation de la suspension des activités de santé communautaire et de santé mentale.</li> <li>• Invitation implicite à « abandonner demandes » d'autorisation d'utiliser le Plumpy'Doz™.</li> </ul>	<p><b>7 NOVEMBRE 2008</b> <u>Site internet MSF</u>, « Retrait de la suspension, mais MSF reçoit l'instruction de fermer les programmes de santé mentale au Darfour du Sud (Soudan) ».</p> <p><b>20 NOVEMBRE 2008</b> <u>Lettre des responsables de programme de MSF aux directeurs des opérations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de demande de fonds institutionnels tant que MSF négocie encore sa présence au Darfour.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2008</b> <b>Novembre</b> <b>2008</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation conjointe de tous les programmes de MSF au Soudan, pour faciliter les négociations.</li> </ul>
<b>Décembre</b> <b>2008</b>				<p><b>DÉCEMBRE 2008</b> MSF France/OCP, analyse de la communication sur le Darfour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduction générale de l'espace de travail au Darfour,</li> <li>• détérioration de la prise de parole publique sur la crise du Darfour,</li> <li>• intérêt réel d'avoir une communication commune sur des sujets importants.</li> </ul>
<b>2009</b> <b>Janvier</b> <b>2009</b>			<p><b>MI-JANVIER 2009</b> Attaque de la base de MSF Hollande/OCA à Muhajariya ; évacuation d'une partie de l'équipe. Services de base par équipe réduite.</p>	
<b>Février</b> <b>2009</b>				<p><b>12 &amp; 13 FÉVRIER 2009</b> Document sur les relations de MSF avec la CPI, rédigé par les <u>directeurs de la communication et de la collecte de fonds de MSF</u>, basé sur le message du président du Conseil international de MSF, Christophe Fournier, de juillet 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MSF respecte la CPI mais ne commente jamais les décisions judiciaires.</li> <li>• MSF s'abstient de coopérer avec la CPI et reste indépendante des instances judiciaires.</li> <li>• MSF continue d'aider les populations du Darfour malgré les difficultés.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Février</b> <b>2009</b>			<b>17 FÉVRIER 2009</b> <u>HAC</u> : les dates pour la réunion de la délégation de haut niveau ne conviennent plus. Réessayer à la mi-mars.	<b>18 FÉVRIER 2009</b> Site internet MSF Hollande/OCA, « Darfour du Sud : les équipes de MSF de retour à Muhajariya pour apporter des soins médicaux aux populations affectées par les combats. »
<b>Mars</b> <b>2009</b>	<b>25 FÉVRIER 2009</b> La <u>CPI</u> fixe au mercredi 4 mars 2009 la date pour décider de l'émission ou non d'un mandat d'arrêt contre le président el-Béehir.		<b>20 FÉVRIER 2009</b> Fabien Dubuet, <u>chargé de liaison MSF auprès de l'ONU</u> , demande le soutien du représentant permanent du Soudan auprès de l'ONU après l'annulation de la réunion de la délégation de haut niveau de MSF avec le gouvernement du Soudan.	<b>MARS 2009</b> Le <u>ministre soudanais des Affaires humanitaires</u> , Ahmed Haroun, aide MSF à obtenir des visas pour la réunion de délégation de haut niveau à Khartoum.

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>			<p><b>1<sup>ER</sup> MARS 2009</b>  HAC ordonne aux coordinateurs de MSF France/OCP et MSF Hollande/OCA, ainsi qu'à 6 autres ONG, de quitter 10 sites du Darfour avant le 4 mars, « en raison de menaces sécuritaires crédibles ».</p>	<p><b>2 MARS 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon MSF, l'évacuation forcée des principales ONG internationales du Darfour est une pression du gouvernement soudanais sur la communauté internationale et la CPI, en vue d'un possible mandat d'arrêt contre le président el-Béehir le 4 mars 2009.</li> <li>• Fabien Dubuet, chargé de <u>liaison de MSF auprès de l'ONU</u> : selon l'ONU, le gouvernement soudanais cible les organisations « ayant un historique de prise de parole ».</li> </ul> <p><b>3 MARS 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les équipes de MSF au Darfour demandent que le communiqué de presse sur l'évacuation forcée soit moins politique et plus médicale, pour des raisons de sécurité.</li> <li>• Conseils du <u>CICR</u> à MSF : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne pas critiquer le gouvernement soudanais « pour avoir pris des mesures de sécurité »,</li> <li>- se concentrer sur les préoccupations humanitaires.</li> </ul> </li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>	<b>4 MARS 2009</b> Mandat d'arrêt de la <u>CPI</u> contre le président soudanais el-Béehir.		<b>4 MARS 2009</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinatrice de <u>MSF Hollande/OCA</u> informée par le HAC que <u>MSF Hollande/OCA</u> est expulsée du Soudan.</li> <li>• Directeur des opérations de <u>MSF France/OCP</u> demande des explications et se voit répliquer : « Voulez-vous aussi que MSF France/OCP soit expulsée ? »</li> </ul> <b>5 MARS 2009</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre des autorités soudanaises à <u>MSF France/OCP</u> à Khartoum annonçant l'expulsion de la section française de MSF du Soudan.</li> <li>• Expulsion de 11 autres ONG internationales.</li> <li>• <u>Président el-Béehir</u> accuse les ONG internationales d'être biaisées et de collaborer avec la CPI, dénonçant le « néocolonialisme » occidental.</li> </ul>	<b>4 MARS 2009</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Site internet MSF international</u>, « MSF sérieusement préoccupée par la population du Darfour privée de système de santé à la suite d'un ordre lui intimant de retirer son personnel expatrié des projets de secours. »</li> <li>• <u>CP de MSF international</u>, « La section néerlandaise de MSF est forcée d'évacuer le Darfour, ce qui l'oblige à laisser des centaines de milliers de personnes sans accès aux soins médicaux essentiels. » MSF est entièrement indépendante de la CPI et ne fournit pas d'informations.</li> <li>• <u>L'ONU</u> et de nombreux États critiquent vivement le gouvernement soudanais pour l'expulsion de la section de MSF.</li> <li>• Multiples réunions de <u>MSF HART</u> avec des acteurs diplomatiques pour soutien dans futures négociations avec le gouvernement soudanais.</li> </ul> <b>5 MARS 2009</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CP MSF</u>, « MSF proteste avec force contre l'expulsion d'une deuxième section du Darfour ; les principaux programmes médicaux du Soudan ont dû cesser toute activité ; la population du Darfour est prise en otage par les enjeux politiques et judiciaires – MSF appelle le gouvernement soudanais à revenir sur sa décision et à permettre la reprise de l'assistance vitale aux populations du Darfour.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle tentative de MSF, avec l'aide du CICR, d'organiser une réunion de haut niveau avec le gouvernement soudanais.</li> </ul> <p><b>6 MARS 2009</b>  Accord entre le RIOD et l'ExCom MSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de coopérer sur le dossier soudanais.</li> <li>• Faire bloc pour empêcher le gouvernement soudanais de jouer sur les divisions.</li> </ul> <p><b>2-9 MARS 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>TV5 Monde</u> (France), Marie-Pierre Allié, présidente du CA de MSF France : expulsion « très brutale, sans aucun égard ; nous sommes une organisation humanitaire indépendante et nous avons l'impression d'être traités comme des criminels ».</li> <li>• <u>LCI</u> (France), Meinie Nicolai présidente du CA de MSF Belgique : « On bafoue notre indépendance en liant notre sort à un dossier politique. »</li> </ul> <p><b>8 MARS 2009</b>  Projet d'accord intersectionnel de MSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Principes définissant l'espace humanitaire pour MSF au Soudan. »</li> <li>• À utiliser comme base pour de futures négociations avec le gouvernement soudanais.</li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>			<p><b>11 MARS 2009</b> Évacuation du Soudan du personnel international de <u>MSF France/OCP</u> et de <u>MSF Hollande/OCA</u>.</p> <p><b>12 MARS 2009</b> Enlèvement de 5 membres du personnel de <u>MSF Belgique/OCB</u> par des hommes armés. 2 libérés immédiatement.</p>	<p><b>9 MARS 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Coordinateurs de MSF au Soudan, directeur exécutif de MSF Royaume-Uni et directeur des opérations de MSF France/OCP</u> : se concentrer sur « le rétablissement d'une relation différente avec le gouvernement du Soudan ».</li> <li>• <u>Ambassadeur d'un État arabe à l'ONU à MSF HART</u> : le gouvernement du Soudan se sent menacé par le potentiel des ONG internationales à témoigner contre eux. MSF doit reconstruire la confiance avec le gouvernement soudanais en évitant la communication publique.</li> </ul> <p><b>10 MARS 2009</b> Lettre du <u>président du Conseil international de MSF</u>, Christophe Fournier, au ministre d'État soudanais aux Affaires humanitaires sur la politique de MSF de non-partage d'informations avec les tribunaux internationaux.</p> <p><b>11 MARS 2009</b> CP MSF international, « Inquiétude et confusion à la suite de l'expulsion des équipes du Darfour ».</p> <p><b>12 MARS 2009</b> CP MSF international, « MSF confirme l'enlèvement de trois membres du personnel expatrié à Serif Umra, au Darfour (Soudan). »</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>	<p><b>16 MARS 2009</b> Le président soudanais Omar el-Béahir : « Le Darfour sera sans ONG d'ici à la fin de l'année. »</p>		<p><b>13 MARS 2009</b> MSF Hollande/OCA envisage de faire appel contre l'expulsion et de demander au gouvernement soudanais une compensation pour les biens confisqués.</p> <p><b>MI-MARS À MI-AVRIL 2009</b> Efforts des équipes de MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP pour fermer les programmes au Nord-Soudan : harcèlement administratif, extorsion de fonds, pillages, menaces, contraintes physiques et refus de visas de sortie.</p>	<p><b>14 MARS 2009</b> CP MSF international, « Le personnel kidnappé de MSF a été relâché au Darfour, Soudan. »</p> <p><b>MI-MARS 2009</b> Projet de tribune sur l'expulsion du Darfour et MSF et la CPI par Fabrice Weissman (Fondation MSF France/CRASH) circule dans le mouvement MSF.</p> <p><b>16 MARS 2009</b> RIOD reconnaît : • Échec de MSF à se distinguer dans ce chaos. • Nécessité de tirer des leçons lors de prises de position publiques.</p> <p><b>19 MARS 2009</b> Les sections opérationnelles de MSF restant au Soudan rejettent le CP de MSF France sur les conditions d'expulsion en raison du langage « trop dur ».</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Mars</b> <b>2009</b>			<p><b>24 MARS 2009</b> MSF ExCom : suspension de toutes les opérations de MSF au Nord-Soudan en raison de l'insécurité. Les sections non expulsées restent.</p>	<p><b>20 MARS 2009</b> Marc DuBois, directeur général de MSF Royaume-Uni, dans note interne : « Le terme d'expulsion est-il adapté ? »</p> <p><b>24 MARS 2009</b> MSF ExCom : s'abstenir de communiquer sur la décision d'arrêter les opérations avant la réunion de haut niveau avec les autorités soudanaises prévue le 29 mars.</p> <p><b>25 MARS 2009</b> MSF Hollande/OCA, département des Affaires humanitaires, Kate Mackintosh, document interne, « Réflexions complémentaires sur MSF, la protection et la justice internationale ».</p> <p><b>27 MARS 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>The New York Times</i> (États-Unis), tribune par Christophe Fournier, président du Conseil international de MSF, « Châtiment ou aide » « L'action humanitaire n'est pas compatible avec le châtiment des criminels de guerre. »</li> <li>• CA de MSF France : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible communication vers le monde arabe.</li> <li>- Expulsion de MSF France liée au fort soutien de la France à la CPI.</li> <li>- Volonté de réaffirmation de leur souveraineté par les États africains ; cf. expulsion récente de MSF France/OCP du Niger.</li> </ul> </li> </ul>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Avril</b> <b>2009</b>				<p><b>DÉBUT AVRIL 2009</b> Le chargé de la communication de MSF international :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas pousser de manière proactive pour publication de la tribune sur MSF et la CPI.</li> <li>• Préparation d'un autre article d'opinion est en préparation, ainsi qu'un autre à destination des médias arabes.</li> </ul> <p><b>8 AVRIL 2009</b> Débat public du <u>CRASH de MSF France</u> sur MSF et la CPI et les différences entre le témoignage judiciaire et le témoignage humanitaire.</p> <p><b>17 AVRIL 2009</b> <u>Al Jazeera (Qatar), "Today's Talk"</u>, interview de 25 minutes du <u>directeur des opérations de MSF France</u>, critiquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par certains à MSF France/OCP qui la considèrent trop complaisante avec le gouvernement soudanais.</li> <li>• Par d'autres responsables de centres opérationnels pour ne pas avoir été annoncée à l'avance.</li> </ul> <p><b>22 AVRIL 2009</b> <u>CP MSF Hollande/OCA et MSF France/OCP</u>, « Harcelés et en danger : l'aide humanitaire dans une situation désespérée dans le Nord du Soudan ».</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> <b>Avril</b> <b>2009</b>				<p><b>23 AVRIL 2009</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Site Web de MSF international</u>, « MSF peine à apporter une aide significative à la suite de son expulsion partielle au Darfour (Soudan). »</li> <li>• <u>Le CI de MSF approuve les décisions du RIOD du 17 avril</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- concentrer l'action de MSF sur les urgences aiguës, répondre aux besoins de la population,</li> <li>- un négociateur international est nommé pour continuer les discussions avec le gouvernement soudanais.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>28 AVRIL 2009</b>  Le CI de MSF demande au groupe d'experts de MSF sur la CPI de revoir, clarifier et renforcer les positions et les politiques actuelles de MSF vis-à-vis de la CPI.</p>
<b>Mai 2009</b>		<p><b>7 MAI 2009</b>  <u>Gouvernement soudanais</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillera de nouvelles organisations d'aide au Darfour.</li> <li>• Autorise les organisations non expulsées à étendre leurs activités.</li> </ul>		<p><b>8 MAI 2009</b>  <u>Ligne réactive média de MSF à déclaration soudanaise</u> souligne discussions en cours pour continuer à fournir l'aide médicale d'urgence nécessaire.</p>

	International	Soudan / Darfour / Tchad	MSF : Opérations	MSF : négociations, plaidoyer et prises de parole publiques
<b>2009</b> Mai 2009				<p><b>14 MAI 2009</b> Directeurs de la communication de MSF France et MSF Hollande demandent pourquoi les 3 sections restantes au Darfour n'ont pas relayé publiquement leurs CP post-expulsion.</p>
Jun 2009				<p><b>8 JUIN 2009</b> ExCom MSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne réactive de communication de MSF sur l'expulsion bien menée dans l'ensemble.</li> <li>• Communication des sections expulsées différente de celles qui sont restées.</li> </ul>
Octobre 2009				<p><b>13 OCTOBRE 2009</b> ExCom MSF : Nord-Soudan – où en sommes-nous six mois après l'expulsion ?</p> <p><b>23 OCTOBRE 2009</b> CI de MSF aux 5 centres opérationnels : « parvenir à une stratégie commune pour les négociations et les opérations au Darfour, qui décrira les besoins devant être pris en charge par MSF et la manière dont nous pouvons nous organiser au mieux pour y répondre ».</p>

Les études de cas sur les prises de paroles publiques de Médecins Sans Frontières (MSF) explorent les actions et les processus de prise de décision de l'organisation lors d'interventions humanitaires complexes, qui l'ont amenée à prendre la parole publiquement. Chaque étude de cas s'intéresse à des situations dans lesquelles la prise de parole publique a posé des dilemmes ou/et fait courir un risque à MSF. La méthodologie employée restitue de manière chronologique les dilemmes, les contraintes et les controverses, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Toutes les études de cas sont disponibles au téléchargement en français et en anglais sur le site : [www.msf.org/fr/speakingout/accueil](http://www.msf.org/fr/speakingout/accueil)



**MÉDECINS SANS FRONTIÈRES INTERNATIONAL**

Route de Ferney 140, Geneva, Switzerland  
Tel: +41 (0)22 849 84 84, Fax: +41 (0)22 849 84 04, [www.msf.org](http://www.msf.org)